

27 c 1

HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE D^r LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRÜCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR ALFRED POIZAT

TOME DIXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

Tous droits réservés

5^e édition

D^r L. PASTOR
ET
ALFRED POIZAT

HISTOIRE
DES PAPES

DEPUIS
LA FIN DU MOYEN AGE

TOME X



PLON
NOURRIT ET C^o
ÉDITEURS

7-1997

212

D

1.10

HISTOIRE

DES PAPIERS

DE LA BIBLIOTHEQUE

NATIONALE

DE LA BIBLIOTHEQUE

NATIONALE

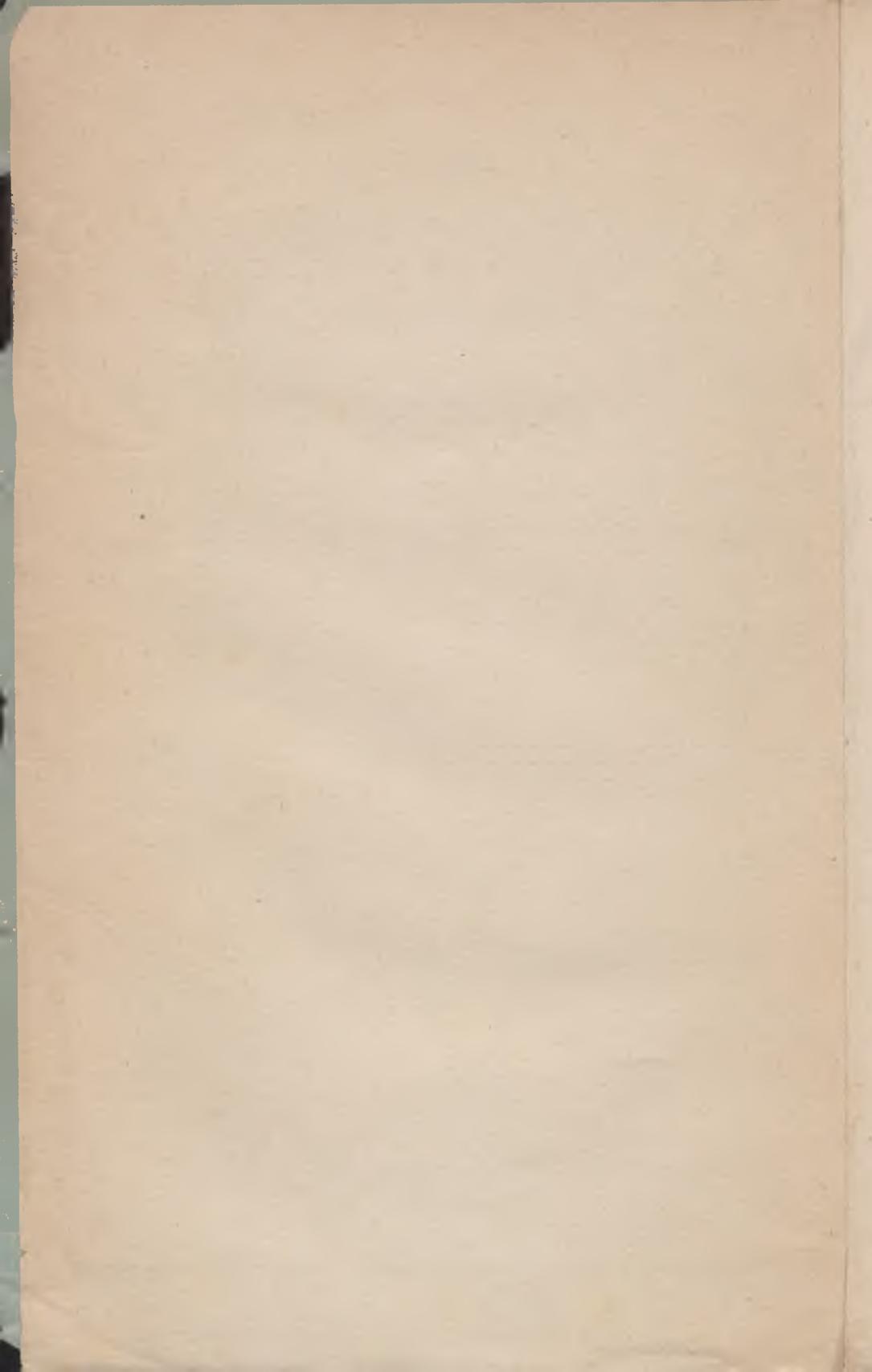
DE LA BIBLIOTHEQUE



DE LA BIBLIOTHEQUE

NATIONALE





HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

LE MOYEN AGE	1
LE RENAISSANCE	15
LE SEIZIEME SIECLE	35
LE DIX-SEPTIEME SIECLE	65
LE DIX-HUITIEME SIECLE	105
LE DIX-NEUVIEME SIECLE	145
LE VINGTIEME SIECLE	185
LE XXIEME SIECLE	225

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge, ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits, extraits des Archives secrètes du Vatican et autres, par le D^r Louis PASTOR, professeur à l'Université d'Innsbrück. Traduit de l'allemand des tomes I à VI par Furey RAYNAUD; des tomes VII à XI par Alfred POIZAT.

- Tome I. — **Les Papes depuis l'exil d'Avignon jusqu'à la fin du grand schisme. — Débuts de la Renaissance à Rome (1305-1447).**
- Tome II. — **Nicolas V. — Calixte III.**
- Tome III. — **Pie II (1458-1464).**
- Tome IV. — **Paul II (1464-1471). — Sixte IV (1471-1484).**
- Tome V. — **Innocent VIII (1484-1492). — Alexandre VI (1492-1503).**
- Tome VI. — **Alexandre VI (suite). — Jules II (1503-1513).**
- Tome VII. — **Léon X.**
- Tome VIII. — **Léon X (suite).**
- Tome IX. — **Adrien VI. — Clément VII.**
- Tome X. — **Clément VII (suite).**
- Tome XI. — **Paul III.**

(27) C 1

HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE D^r LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR ALFRED POIZAT

TOME DIXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

Tous droits réservés

HISTOIRE DES PAPES

REVUE LA FEM DE JOURNAL

NOUS SOMES EN HONNEUR DE VOUS PRESENTER

UN VOLUME DE LA COLLECTION DE LA BIBLIOTHEQUE

LE D. J. J. J. J.

J. J. J. J. J.



BIBLIOTEKA
UNIwersYTECKA
w Toruniu

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

1050677

D. 93/2010

HISTOIRE DES PAPES

CHAPITRE PREMIER

RÉCONCILIATION ENTRE LE PAPE ET L'EMPEREUR. — LES
TRAITÉS DE BARCELONE ET DE CAMBRAI. — ENTREVUE
DE CLÉMENT VII ET DE CHARLES-QUINT A BOLOGNE.
— LE COURONNEMENT DE L'EMPEREUR. — RÉTABLIS-
SEMENT DE LA PUISSANCE DES MÉDICIS A FLORENCE.

Dès le jour de son retour dans la Ville éternelle, Clément réunissait les cardinaux et les conservateurs, pour discuter avec eux du relèvement de Rome ¹. En même temps, le Pape s'occupait du plus nécessaire : l'entrée des vivres qui faisaient terriblement défaut. Ensuite on songea à la restauration des églises dévastées et des maisons détruites. Les affaires de la Curie reprenaient maintenant leur marche régulière ; les courtisans cherchaient à s'organiser aussi bien que possible ². La vie à Rome offrait une physionomie entièrement nou-

¹ Voy. la lettre de F. Gonzaga du 7 octobre 1528. (Archives Gonzague.)

² Voy. SANDO, t. XLIX, p. 96, 134, 155; rapport de Contarini du 19 décembre 1528, dans BAOSCH, t. I, p. 118; lettre de Salviti dans SENASSI, t. II, p. 157. *Journal de Cornelius de Fine* à la Bibliothèque nationale de Paris. On trouve, dans une lettre de G. M. della Porta à la duchesse d'Urbin, 9 janvier 1529, un effrayant tableau de la gran carestia, qui persistait à Rome : « Ogni giorno si veggono gli morti per le strate, non si tente per le città altra voce che questa de poveri gridando : aiutatemi ch'io moro della fame. » (Archives d'Etat, à Florence.) F. Gonzaga écrit, le 7 janvier 1529, au sujet des efforts du Pape pour pourvoir aux besoins de la ville. (Archives Gonzague.) Voy. aussi *Studi e doc.*, t. III, p. 89.

velle. Le luxe et la légèreté des temps anciens avaient disparu; la pauvreté universelle imprimait à tout une allure sombre et sérieuse¹. Au lieu des brillants défilés d'autrefois, on ne voyait plus trainer que des processions par les rues dévastées². Les malheureux habitants manquaient non seulement de nourriture, mais aussi de vêtements; de nombreux commerçants de Venise ou d'autres lieux se présentaient, mais presque personne n'avait d'argent pour acheter³. La situation misérable de la plupart des cardinaux⁴ surprenait particulièrement les étrangers. Les solennités religieuses, même celles auxquelles le Pape devait prendre part, ne pouvaient toujours pas avoir lieu, faute d'ornements⁵. En dépit de la tristesse générale, le Pape était heureux d'être de nouveau à Rome, dans sa capitale⁶.

De Viterbe, Clément avait publié la nomination au cardinalat, du général des Franciscains, Quiñones, qui se trouvait à la Cour impériale⁷. Avec l'impatience la plus anxieuse, il attendait le retour de celui-ci, qui devait lui apporter les dernières nouvelles sur les intentions de Charles⁸. Cepen-

¹ *Relazione delle miserie dopo il sacco*. Cod. p. 12, 6, 17 de la Bibliothèque angélicane, à Rome.

² C'est ce qui eut lieu le 25 novembre 1528, pour célébrer le retour des reliques volées. Voy. BLASIVUS DE MARTINELLIS, *Diarium*.

³ *Relazione*, etc., ci-dessus.

⁴ Voy. LANCELOTTI, t. III, p. 449.

⁵ 24 décembre 1528 « fuerunt vesperae papales in capella magna, quia ob defectum mitrarum et paramentorum papa in consistorio sic ordinaverat ». Le 25 décembre également la solennité eut lieu dans la capella magna. — BLASIVUS DE MARTINELLIS, *Diarium*.

⁶ Rapport de F. Gonzaga du 20 octobre 1528, dans SANUTO, t. XLIX, p. 134.

⁷ PANVINIUS (p. 367) n'indique pas le jour et insinue que Quiñones aurait été élu avec les cardinaux cités plus haut. Cela est faux. D'après CIACONIUS (t. III, p. 495) et CATALANUS (p. 303), la nomination de Quiñones eut lieu le 9 décembre 1525. Par contre, la publication, comme cela est précisé dans SANUTO, t. XLIX, p. 20, ne se fit que le 25 septembre 1528, ce que confirme encore la lettre de T. Campeggio, datée de Viterbe le 27 septembre 1528. (Archives d'État, à Bologne.)

⁸ Voy. *Lett. d. princ.*, t. III, p. 56^b, 60, 63, 67; voy. aussi les rapports de T. Campeggio, de Viterbe, 2 octobre, et de Rome, 5 novembre 1528. (Archives d'État, à Bologne.)

dant les envoyés de la ligue, et en particulier Contarini¹, s'efforçaient de faire échouer le rapprochement du Pape et de l'Empereur. Un nouvel ambassadeur français travaillait activement dans le même sens que Contarini. Ces tentatives n'étaient pas complètement dépourvues de chances, car Charles-Quint faisait sentir au Pape, avec une froideur glaciale, qu'il était à sa merci². Et plus arrogants encore étaient les serviteurs de l'Empereur en Italie³. Le retour de Quiñones retardait si singulièrement, que Clément VII se consumait presque d'impatience⁴. Les propos de Clément VII, comme ceux de ses conseillers, en novembre et dans la première moitié de décembre, montrent combien il trouvait lourde la domination de Charles et combien volontiers il aurait vu la Bavière ou le Vayvode des Sept-Châteaux diminuer cette puissance⁵.

Le Pape désespérait déjà du retour de Quiñones, lorsque arriva l'avis, que celui-ci avait débarqué à Gènes, en compagnie de Miguel Mai⁶. La nouvelle lui en fut très agréable, car elle lui donna l'espoir de tirer enfin au clair l'attitude de l'Empereur. Le 30 décembre, Quiñones arriva à Rome. On lui assigna un logement, immédiatement derrière les appartements du Pape⁷. L'espérance, que le Pape avait conçue, se changeait en désillusion. Quiñones n'apportait que de belles

¹ DITTRICH, *Contarini*, p. 138.

² C'est ce que dit GNECOROVIVS, t. VIII³, p. 605.

³ On s'en aperçut surtout dans les négociations relatives à la restitution d'Ostie et de Civita-Vecchia. L'ordre de Charles, de rendre au Pape Civita-Vecchia, remontait au 16 septembre 1528; voy. VILLA, *Italia*, p. 249-250.

⁴ SANUTO, t. XLIX, p. 158, 186, 218, etc.

⁵ Voy., outre le rapport de Giov. Joachini (Passano), du 7 novembre 1528, dans MOLINI, t. I, p. 122, les rapports de Raince, 14 décembre 1528, et du Bellay, 1^{er} janvier 1529, utilisés par RANKE dans son *Histoire d'Allemagne*. (Bibliothèque nationale de Paris.)

⁶ Rapport au marquis de Mantoue du 17 décembre 1528, dans SANUTO, t. XLIX, p. 281, et *Lettr. d. princ.*, t. I, p. 418. Dans la lettre de Charles V accréditant M. Mai, 17 juillet 1528, l'Empereur disait au Pape : « Si prae-sentes S. V. praesentem alloqueremur, non facilius animum nostrum ea perspiceret quam ex magnifico equite Michaelae Mayo, consiliario et oratore nostro, quem ad S. V. mittimus. » *Lettr. d. princ.*, t. V, p. 202.

⁷ SANUTO, t. XLIX, p. 343.

paroles; pour les détails, on les aurait dans les négociations avec le vice-roi de Naples¹.

Contarini crut le moment favorable, pour déployer encore une fois son éloquence auprès du Pape et le décider à l'abandon de Ravenne et de Cervia et le gagner à la ligue. Il croyait devoir y mettre d'autant plus de zèle, que le bruit se répandit, que le Pape songeait à frapper Venise d'interdit. Le 4 janvier 1526, il se présenta devant le Pape, faisant observer qu'il venait, non comme ambassadeur de Venise, mais comme Italien, homme privé et chrétien, pour exposer ses sentiments sur la situation. Sur l'invitation du Pape de parler librement, Contarini déclara qu'au point où en étaient les choses, le chef de l'Église ne devait plus, comme les autres chefs d'États, songer exclusivement à ses intérêts particuliers, mais avoir en vue le bien universel de la chrétienté et arracher, par cet exemple, les autres princes à leur politique égoïste. Au cours de sa longue dissertation, Contarini ne demandait au Pape rien moins que l'abandon d'une partie et même de tous les États de l'Église. « Que Votre Sainteté ne croie pas, disait-il, que le bien de l'Église du Christ dépende de ce morceau d'État. Avant de l'acquérir, elle était l'Église et même la meilleure des Églises, qui consiste dans la réunion de tous les chrétiens; l'État de l'Église est pareil aux États des autres princes italiens, c'est pourquoi Votre Sainteté doit avoir soin de mettre en première ligne le bien de la véritable Église, qui repose dans la paix de la chrétienté, et de rejeter à l'arrière-plan, pour le moment, les préoccupations de souveraineté temporelle. » Le Pape répondit : « Je reconnais que vous dites la vérité et que, comme homme fidèle à mon devoir, je devrais procéder comme vous m'y exhortez; mais que les autres agissent de même. Dans

¹ Brown, t. IV, p. 186. Relation de Contarini dans ALBÈNI, p. 2, série III, p. 262. Un détail intéressant et qui éclaire bien l'attitude de l'Empereur est que Charles V n'eut plus autant de confiance en Quiñones, depuis que celui-ci était devenu cardinal; c'est Mai qui le disait à Andrea da Burgo. Voy. le rapport d'A. da Burgo à Ferdinand, de Rome, 2 mars 1528. (Archives du Palais, de la Cour, et Archives d'État, à Vienne.)

le monde, on en est arrivé à tenir l'homme le plus rusé pour le plus habile; de celui qui agit autrement, on dit qu'il est un bon homme, mais qui n'est bon à rien, et on le laisse de côté. » Contarini répliqua : « Si Votre Sainteté, qui ne peut pas se tromper, veut bien relire l'Écriture, elle y verra qu'il n'y a rien de plus fort et de plus puissant que la vérité, la vertu, la bonté et la noblesse d'intention. J'en ai fait épreuve dans beaucoup de cas particuliers. Que Votre Sainteté prenne courage et qu'elle marche avec de bonnes intentions, et Dieu sans doute la secourra et la fera glorieuse, et ainsi elle trouvera, sans peine et sans intrigue, la véritable voie. » Dans sa réponse, le Pape s'en tint à son premier point de vue. Il signala le danger de l'alliance des Impériaux avec Florence, Ferrare et Venise. « Ils vous laisseront, ajouta-t-il, ce que vous avez, et moi je resterai comme un brave homme dépouillé, sans avoir rien recouvré de ce qui m'appartenait. » Sur les protestations de Contarini, que Venise ne conclurait aucune paix séparée avec l'Empereur, sans les autres membres de la ligue, le Pape fit cette observation : « Chez vous, tout dépend d'un hasard. » Toutes les autres représentations de l'ambassadeur devenaient inutiles, du moment que son discours avait manqué son effet. « J'accorde, disait le Pape, que le chemin indiqué par vous doit être le bon; dans le cas contraire, l'Italie tombera entièrement en la puissance de l'Empereur et vous chercherez à tirer profit du péril turc. Mais, je vous le répète, il n'est pas praticable, et le brave homme qui le suivrait serait traité d'imbécile ¹. »

Les paroles de Contarini sonnaient le plus pur idéalisme, il est vrai, cependant une critique froide doit dire que le Vénitien confondait l'intérêt de sa patrie et l'indépendance perdue de l'Italie avec le bien de la chrétienté ². Le Pape Médicis ne dissimulait pas son réalisme en politique; si, dans un temps, où la puissance matérielle trouvait seule

¹ Le rapport de Contarini du 4 janvier 1529, sur son audience devenue célèbre, a été cité par extraits d'abord par DE LEVA, t. II, p. 503-505, puis plus complètement par DIRTRICH, *Regesten*, p. 41-46.

² C'est ce que dit excellemment BAUMGARTEN, *Karl. V*, t. II, p. 676.



considération, où tout, même les questions purement spirituelles¹, était traité du point de vue uniquement politique, il ne voulait pas renoncer à sa souveraineté temporelle, cela s'explique, il est vrai, au point de vue purement humain, mais la charge de représentant du Christ aurait exigé cependant une conception et une attitude plus hautes et plus chrétiennes. Une certaine préoccupation du pouvoir temporel était, sans aucun doute, pleinement justifiée, cependant le souci de la fin surnaturelle de l'Église devait rester la chose principale et non subordonnée. Clément VII l'oublia trop souvent et cela jette une ombre sur son pontificat.

En janvier 1529, Quiñones se rendit à Naples pour traiter de la restitution d'Ostia et de Civita-Vecchia, de la mise en liberté des otages et de l'accord entre l'Empereur et le Pape. Clément lui adjoignit encore Schönberg² et lui donna à porter une haute distinction pour le vice-roi³. Ensuite vint à Rome, comme représentant de l'Empereur, Miguel Mai, « caractère audacieux, inconsidéré et dévoué seulement aux intérêts de son maître⁴ ». Mai déclara qu'il avait pleins pouvoirs pour la restitution d'Ostia et de Civita-Vecchia, restitution qui serait effectuée⁵, sitôt après son entretien avec le Pape. Cela fut impossible, car juste à ce moment le Pape, par suite des émotions et des souffrances de la dernière année, tomba gravement malade.

Clément, malgré un refroidissement, qu'il avait pris à la

¹ Voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 152. « Si les Vénitiens, quand ils ont besoin de moi, me traitent déjà de cette façon, disait Clément VII, que feront-ils plus tard ! » Rapport de Contarini du 14 novembre 1528, dans DITTRICH, *Regesten*, p. 38.

² Relation de Contarini dans ALBÈRTI, n° 2, série III, p. 262; le bref de Salviati du 3 janvier 1529 dans *Lettr. d. princ.*, t. I, p. 120^b.

³ Une épée consacrée et un chapeau (Bref du 8 janvier 1529. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 7. Archives secrètes), mais qui ne furent transmis que le 28 avril 1529, après la maladie du Pape; voy. DE BLASIUS, *Maramaldo*, t. III, p. 335.

⁴ BAUMGARTEN, t. II, p. 685. Sur l'arrivée de Mai, voy. SANUTO, t. XLIX, p. 145, et SERASSI, t. II, p. 165. Sur sa situation personnelle, voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, *Introd.*, t. X.

⁵ SERASSI, t. II, p. 165.

Sixtine pour la fête de l'Épiphanie, avait tenu un consistoire le 8 janvier¹. Là-dessus, il s'alita. Le soir du 9 janvier, une violente fièvre le saisit. Le lendemain matin, on crut qu'il allait mourir². Bien qu'un mieux se fût produit, il y vit si clairement l'annonce de sa fin prochaine, que, le soir du 10, il convoqua encore les cardinaux et, d'accord avec eux, il conféra la pourpre à Hippolyte de Médicis³. Il avait déjà promis plus tôt cette dignité à Girolamo Doria, le neveu d'André, qui s'était engagé à ravitailler Rome. Après quelques hésitations, tous les cardinaux consentirent aussi à cette nomination⁴. A cette occasion, Clément déclara au Sacré Collège, que si Dieu lui accordait de nouveau la santé, il voulait aller en Espagne⁵ pour le rétablissement de la paix dans la chrétienté. L'état du malade fut et resta, quelques jours, très dangereux⁶. Le soir du 15 janvier, Clément eut un tel accès de faiblesse, qu'on croyait qu'il ne passerait pas la nuit⁷.

Déjà la réunion subite des cardinaux avait jeté les Romains dans la plus extrême consternation, et les nouvelles toujours inquiétantes de la maladie de Clément VII augmen-

¹ Voy. la lettre de F. Gonzaga du 7 janvier 1529 (Archives Gonzague) et le rapport de Contarini dans DITTRICH, *Regesten*, p. 46.

² BLASIVS DE MARTINELLIS, *Diarium*.

³ « Die dominica X ianuarii 1529, prima hora noctis cum sanctitas sua egrotaret fuit congregatio in qua fuit receptus r^m sancte Crucis ad osculum ab omnibus dominis. Deinde clausum est (os) et statim appertum preter consuetudinem propter sanctitatis sue egritudinem. Deinde fuit assumptus ad cardinalatum Dominus Hipolitus Medicis Sanctitatis sue nepos et statim publicatus cui fuit data in administrationem ecclesia Avinionensis cum retentione tituli sancte Praxedis. » *Acta consist.* du vice-chancelier. (Archives Consistoriales.) La bulle, par laquelle Hippolyte fut fait cardinal (*Regest.* 1438, f° 9), a été publiée le 22 janvier 1529. Voy. *Varia Polit.*, p. 47, f° 109. (Archives secrètes papales.) Voy. aussi le rapport de F. Gonzaga du 10 janvier 1529 (Archives Gonzague, à Mantoue) et SERASSI, t. II, p. 614.

⁴ SANUTO, t. XLIX, p. 308-69 et suiv., et DITTRICH, *Regesten*, p. 46. On voit par BLASIVS DE MARTINELLIS, dans CIACONIUS, t. III, p. 501, que Doria fut nommé avant Médicis ; les cardinaux donnèrent leur assentiment un peu plus tard, d'après SANUTO, t. XLIX, p. 386, mais avant le 15 janvier 1529.

⁵ Ainsi le rapporte Quiñones à l'Empereur le 15 février 1529. GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 625.

⁶ Voy. BOURRILLY DE VAISSIÈRE, *Amb. de J. du Bellay*, p. 548.

⁷ Voy. la lettre de Sanga dans SERASSI, t. II, p. 162.

taient l'émotion. Beaucoup pensaient que le Pape était déjà mort¹. On s'armait dans la ville; les cardinaux se réunissaient en conseil au palais Monte, car, à un moment, les médecins avaient abandonné Clément VII. Comme Ostia et Civita-Vecchia se trouvaient encore entre les mains des Impériaux et que la sauvage armée d'Orange campait à Naples, la liberté de l'élection du Pape paraissait sérieusement menacée. C'est pourquoi le plus grand nombre des cardinaux était d'avis, qu'on ne pourrait pas tenir le conclave à Rome. Même Quinones, dévoué à l'Empereur, partageait cette opinion et redoutait un schisme, dont on rendrait l'Empereur responsable. Miguel Mai assurait plus tard, que Wolsey s'était occupé, sous prétexte d'assurer la liberté du conclave, de transporter les cardinaux à Avignon, où cet ambitieux croyait être sûr de son élection². Quoi qu'il en soit, le fait est que les cardinaux s'occupaient de la dispense d'une bulle, d'après laquelle le conclave devait avoir lieu à Bologne, Vérone, Civita-Castellana ou Avignon. Les cardinaux Enkevort et Quinones vinrent secrètement chez Mai et lui annoncèrent que, si la restitution des citadelles n'avait pas lieu immédiatement, une émeute à Rome était à redouter.

¹ DITTRICH, *Regesten*, p. 46, LUZIO, *Aretino a Venezia*, p. 31; comme personne n'avait été laissé près du malade, on se racontait des choses très contradictoires. On lit ce qui suit dans les rapports de F. Gonzaga : Rome, 12 janvier 1529 : le Pape se trouve mieux; 13 janvier : dans la *notte passata*, le Pape a eu un *parossismo*; 15 janvier : le Pape va considérablement mieux; 16 janvier : le Pape est malade; 17 janvier : depuis hier, l'état du Pape s'est amélioré notablement, il est ressuscité. (Archives Gonzague.) Sur les médecins de Clément VII et les vers que fit Berni à leur sujet, voy. GIORDANI, *App.*, p. 65, et MARINI, t. I, p. 330. D'après ALBÈRI, p. 368, c'est Mariano de Doxis della Palina qui cette fois a guéri le Pape.

² Rapport chiffré de Mai du 16 mars 1529, dans GAVANOS, t. III, p. 2, n° 653. Voy. aussi la lettre de Valdes, dans *Homenaje à Menéndez y Pelayo*, p. 399; EUSES, *Dokumente*, p. 263; SAOMÜLLER, p. 164; l'extrait du rapport de A. da Burgo, daté de Rome, 7 mars 1529. On y lit relativement aux derniers événements (car en février la question de l'élection du Pape était encore au premier plan) : « Circa electionem novi pontificis scribit nihil aliud fuisse nisi confusionem et dubium de scismate, quum major pars sit de factione Gallica et quæ decreverat ire in Avenionem et card. s. Crucis non erat alienus, sed orator Cæsaris bono modo corripuit eum. » (Archives d'État, à Vienne.)

Presque tout le Sacré Collège menaçait de partir, au cas où le Pape mourrait. « La majorité des cardinaux, écrivait Mai à l'Empereur, m'est hostile, à cause des horribles dévastations, que nos soldats ont commises dans toute l'Italie, du Piémont jusqu'en Apulie ¹. » On comprit du côté impérial qu'on devait faire quelque chose pour apaiser l'émotion. La mise en liberté des cardinaux retenus à Naples comme otages et la restitution d'Ostia et Civita-Vecchia furent décidées ².

Clément s'était remis remarquablement vite ³ de sa rude crise, pourtant la fièvre ne le quittait pas. Son état variait de jour en jour; la situation était pénible, en ce sens qu'il ne pouvait être question de donner des audiences ⁴. Au Vatican, on redoutait que la fièvre, revenant constamment, ne consumât finalement les forces du Pape ⁵. Une commission de cardinaux fut déléguée pour terminer les affaires urgentes ⁶. Le 18 février, Clément avait de nouveau un vio-

¹ Rapport de Mai du 22 mars 1529, dans GAYANGOS, t. II, p. 2, n° 657. Dans un rapport chiffré du 16 mars, Mai disait à l'Empereur qu'il redoutait la haine presque universelle qu'avaient provoquée les excès des soldats espagnols plus que toutes les armées réunies. GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 654. François I^{er} se prononça aussi pour Civita-Castellana comme lieu de réunion des cardinaux. Voy. DESJARDINS, t. II, p. 1044.

² Voy. SANUTO, t. XLIX, p. 384; le rapport de Quinones dans GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 625, et la lettre du cardinal Hercule Gonzague du 18 janvier 1529. (Archives Gonzague.) Les *Acta consist.* de Camerarius mentionnent, le 26 janvier 1529 : « Congregatio cardinalium : R. dom. Augustinus s. Hadriani diaconus cardinalis de Trivultüs ex Neapoli, ubi per aliquot menses detentus fuerat per capitaneos Cæs. Maiestatis exercitus, egit gratias s. collegio pro liberatione sua. » Cod. Vat. 3457, P. II. (Bibliothèque Vaticane.)

³ Voy., outre SANUTO, t. XLIX, p. 386 et 415, et SERASSI, t. II, p. 163, le rapport du cardinal F. Gonzaga du 18 janvier 1529. (Archives Gonzague.)

⁴ Voy. SANUTO, t. XLIX, p. 415, 424, 432, et les lettres de F. Gonzaga, datées de Rome, des 22 et 27 janvier 1529 (le Pape a la fièvre), 2 février (le Pape est encore malade), 3 février (parossismo chez le pape), 4 février (amélioration). (Archives Gonzague.) Voy. aussi la lettre de T. Campegio, de Rome, 31 janvier 1529. (Archives d'État, à Bologne.)

⁵ Rapport de Guido da Crema du 4 février, dans SANUTO, t. XLIX, p. 433. A Rome, beaucoup crurent que le Pape était empoisonné. Voy. *Journal de Cornelius de Fine*.

⁶ « Bref pour Antonio Portuen. et Laurentio Prenest. episcopis ac Augustino tit. s. Ciriaci in thermis presb. card. camerario, » Rome, 7 février 1529. *Min. brev.*, 1529, vol. 23, n° 79. (Archives secrètes papales.)

lent accès et la question de la liberté du conclave passait au premier plan. Les négociations des cardinaux pour la remise d'Ostia et de Civita-Vecchia n'aboutissaient toujours pas, car malgré l'ordre d'Orange, qu'apportait Mai, les commandants des forteresses refusaient opiniâtrément la restitution, avant que les troupes, qui n'avaient pas touché leur solde, n'aient reçu satisfaction¹. « Si le Pape mourait, écrit Quiñones à l'Empereur, avant que les forteresses n'aient été rendues à l'Église, un schisme serait inévitable². »

Depuis le milieu de février, circulait le bruit, que l'Empereur faisait de sérieux préparatifs pour sa venue prochaine en Italie. Cette nouvelle jetait les diplomates, qui séjournaient à Rome, dans une agitation fébrile. Le Pape était très effrayé et déclarait maintenant, qu'il voulait, pour traiter de la paix, aller lui-même en Espagne et en France, accompagné de six à sept cardinaux, pour n'être pas suspect de partialité³.

Cette attitude neutre du Pape déplut aux envoyés de l'Empereur, comme à ceux de la ligue. Les premiers ne virent, dans ce plan de voyage du Pape, que l'intention d'entraver l'arrivée de Charles; les autres espéraient que la crainte de l'arrivée de Charles-Quint, que Clément redoutait, ferait pencher ses hésitations de leur côté. Ainsi s'engagea un violent combat diplomatique autour du Pape encore malade, combat dans lequel les deux partis n'épargnèrent ni les menaces ni les promesses⁴.

¹ SANDO, t. XLIX, p. 496, 506. Voy. aussi rapport de Mai dans GAYANGOS, t. III, p. 2, n^o 636, 643; SENASSI, t. II, p. 165, et les *Acta consist.* des 26 janvier et 3 février 1529. (Bibliothèque Vaticane.)

² Rapport du 1^{er} mars 1529 dans GAYANGOS, t. III, p. 2, n^o 635. Le 22 mars, Quiñones parle de nouveau de ses tentatives pour convaincre les cardinaux que Charles V ne veut pas influencer l'élection du Pape. *Ibid.*, n^o 658.

³ GAYANGOS, t. III, p. 3, n^o 636, 642.

⁴ Les *Acta consist.* mentionnent, le 8 février 1529 : « Orator imperatoris præsentavit sacro collegio litteras Cæs. M^{tu} quibus hortatur rev. dominos, quod student et assistant S. D. N. ut universalis pax tractetur et concludatur. » Cod. Vat. 3457, P. II, Bibliothèque Vaticane. Mai rendait compte lui-même, le 6 mars 1529, à l'Empereur, de la menace qu'il avait faite contre un cardinal. Voy. GAYANGOS, t. III, p. 2, n^o 643.

Le représentant de l'Empereur, Miguel Mai, avait la mission de décider le Pape à une alliance offensive et, si ce n'était pas possible, au moins à une alliance défensive¹. La ligue espérait atteindre son but, en engageant Giberti, qui avait si souvent gagné le Pape à la France, à venir à Rome². Le 23 février, arrivait l'évêque de Vérone. Il put bientôt confirmer à Contarini, que Clément inclinait maintenant à la conclusion d'une paix universelle. La chose, ajoutait-il, est doublement nécessaire, d'abord aucun ne peut le faire changer d'avis et ensuite personne ne peut lui donner tort de se plaindre. La dernière partie de la phrase se rapportait à Ravenne et Cervia, dont les Vénitiens ne songeaient pas à se dessaisir, malgré la pression exercée par l'Angleterre³.

Giberti était presque tout le jour auprès du Pape, qui maintenant allait visiblement mieux⁴. Si leurs conversations n'ont pas été relatées, il est cependant facile d'en deviner la teneur. Le danger n'échappait pas aux Impériaux. Furieux, Miguel Mai écrivait à l'Empereur, que « les diaboliques ligueurs assiégeaient le Pape avec violence et l'enlaçaient de détours et de mensonges de toute espèce⁵ ». De même, Andréa da Burgo, le représentant de Ferdinand I^{er}, voyait avec inquiétude le parti français et anglais promettre l'impossible à ce Pape timoré et irrésolu, chez qui la méfiance contre l'Empereur augmentait de jour en jour. Dès le 2 mars 1529, il écrivait que, du côté français, on promettait au Pape Ravenne et Cervia et même tout ce qu'il voudrait, s'il se déclarait pour la ligue. Étant donnée la timidité du Pape et de son entourage, presque entièrement dévoué aux

¹ Dixit (Mai) proeterea se habere commissionem à Cæsare procurandi ligam cum pontifice offensivam, quam si non posset obtinere, Cæsarem esse contentum de defensiva. C'est ce qu'on lit dans l'extrait du rapport d'A. da Burgo du 2 mars 1529, cité plus haut.

² Andréa da Burgo à Ferdinand I^{er}, de Rome, 2 mars 1529. La lettre ne figure que dans un extrait contemporain, rédigé à la chancellerie de Ferdinand. On y lit : Ioh. Math. Giberti venit ad urbem suasu aliquorum ex parte ligæ. Archives d'État, à Vienne.

³ Voy. rapport de Contarini dans SANUTO, t. L, p. 13-14.

⁴ SANUTO, t. L, p. 14-16.

⁵ Rapport du 6 mars 1529, dans GAYANCOS, t. III, p. 2, n° 643.

Français, Andréa et avec lui plusieurs autres étaient persuadés que Clément ne marcherait pas avec l'Empereur et Ferdinand I^{er}; « on pourra se tenir pour satisfait, pensait Andréa, s'il reste neutre ¹. »

Sur ces entrefaites, l'état de santé du Pape s'améliora si bien, qu'il put quitter le lit, le 7 mars ². Les audiences étaient reprises maintenant, quoique dans des proportions limitées. Le 9 mars, Burgo fait un rapport à Ferdinand I^{er} sur les négociations de Mai avec le Pape et Schönberg; Clément, dans sa conversation avec le représentant de Charles, parlait avec force de son devoir de rester neutre et de sa pauvreté, qui était si grande, qu'il pouvait à peine subvenir à l'entretien des siens. Il refusait une alliance offensive et défensive avec l'Empereur. En même temps, il reparlait de son plan de se rendre personnellement en France et en Espagne, et d'envoyer dans ce but Schönberg à l'Empereur et Giberti à François I^{er}. Le départ de Schönberg parut dangereux à Burgo, parce que celui-ci était le meilleur avocat de l'Empereur à Rome ³. Dans les audiences que Burgo eut du Pape, Clément s'expliqua dans les mêmes termes ⁴. Miguel Mai mettait un soin extrême aux négociations entamées avec le Pape et les cardinaux; mais il s'aperçut que la plus grande partie des cardinaux inclinaient vers la France ⁵. Si, à l'occa-

¹ A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 2 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne, Romana.)

² F. Gonzaga écrivait, dans un rapport du 3 mars 1529 sur le Pape : *sta ben; dans un autre du 7 mars : S. S^{ua} si puo metter per sana. Hoggi ha dato principio a levarse de letto.* (Archives Gonzague.) Voy. aussi le rapport d'A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, daté de Rome, 7 mars 1529 : *Papa X diebus fuit sine febre et hodie exivit ex lecto et incipit aliquid audire.* (Archives d'État, à Vienne, Romana.)

³ A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 9 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

⁴ A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 18 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

⁵ Mai se plaignait aussi d'être lâché par les cardinaux du parti impérial. Rapport du 22 mai 1529, dans GAYANOS, t. III, p. 2, n° 657. Le 16 mars, il écrivait en chiffres à l'Empereur : « Je ne puis nier que le Pape ne montre actuellement vis-à-vis de Votre Majesté une sorte de bon vouloir et se rend compte de la puissance et de la sagesse de Votre Majesté, ce en quoi il se distingue des princes alliés qui haïssent profondément Votre Majesté. Le Pape craint aussi les alliés; considérant les deux partis comme des ennemis

sion, Mai n'épargnait pas les menaces, il cherchait cependant à décider le Pape à l'abandon de sa neutralité et à une alliance avec l'Empereur, en allant au-devant de ses désirs, surtout au point de vue financier¹. Mais avant tout, on cherchait, du côté impérial, à gagner le Pape, en lui donnant l'espérance du secours de Charles pour le rétablissement des Médicis, comme souverains de Florence². Les ligueurs mettaient alors précisément à profit le bruit du prochain voyage de l'Empereur en Italie, pour effrayer le Pape; Charles, disait-on à Clément, finira par occuper à la fin tous les États de l'Église³.

Les émotions, que lui apportèrent ces négociations et l'affaire toujours dangereuse du divorce d'Henri VIII, causèrent une rechute au Pape, et il dut renoncer à dire la messe de Pâques à Saint-Pierre. Le dimanche de Pâques, furent payés, entre les mains de l'ambassadeur impérial, 18 000 ducats, après quoi, Ostia et Civita-Vecchia furent remises au Pape. En même temps, arrivait la triste nouvelle de la mort de Castiglione⁴. Ce fut pour le Pape une lourde perte, car ce diplomate remarquable était en haute faveur auprès de l'Empereur⁵.

naturels, il verrait avec plaisir chasser de l'Italie tous les ultramontains, comme il les nomme. Le Pape s'est exprimé dans ce sens, l'an passé, à l'égard de Quinones, lorsque celui-ci est parti en Espagne; pourtant il a ajouté alors, que, s'il était forcé de choisir entre Charles et François, il se déciderait certainement pour le premier. D'autre part, il semble craindre le désordre qui règne en Espagne, où, dit-il, on ne tient jamais ses promesses. » (GAYANCOS, t. III, p. 2, n° 653.)

¹ BAUNGARTEN, t. II, p. 687.

² A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 9 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

³ A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 28 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

⁴ SANUTO, t. I, p. 24 et suiv.; voy. aussi les dépêches de Romeo au duc de Ferrare des 27 et 28 mars 1529. (Archives d'État, à Modène.)

⁵ Voy. le rapport du 29 mars 1529 dans SANUTO, t. I, p. 127. Castiglione avait encore écrit de Tolède, le 22 janvier 1529, à G. Calandra : « Io sto, Dio gratia, sano, cosa che non sono stato sempre in Hispagna che molte volte sono stato valetudinario » (copie à la Bibliothèque de Mantoue); là-dessus survint bientôt une fièvre pernicieuse, qui amena sa mort le 7 février 1529. Les derniers temps de sa vie furent attristés par les reproches de Clément VII, de s'être trop fié à l'Empereur et d'avoir par là favorisé le sac. Castiglione essaya de se justifier dans une lettre très digne, datée de Burgos, 10 décembre

Les offres réitérées des Impériaux, pour le rétablissement de la souveraineté des Médicis à Florence, et le retour de Cervia et de Ravenne¹, durent faire sur Clément une profonde impression. Mais dans l'état d'incertitude, où étaient les affaires italiennes, une décision n'était rien moins que facile², et le Pape hésitait encore. Ce qui le faisait hésiter surtout à prendre parti, c'est qu'il ne se sentait pas libre, malgré la restitution d'Ostia et de Civita-Vecchia. En fin diplomate, Clément VII n'en laissait rien voir, mais parfois ses sentiments le trahissaient. Ainsi, le 9 avril, il se plaignait au cardinal Trivulce, du parti français, de la hâte avec laquelle les représentants de l'Empereur le poussaient à un traité. Volontiers, il eût résisté, s'il avait pu, mais il se sentait aussi impuissant qu'au temps de son emprisonnement au château Saint-Ange; la seule différence consistait en ce que maintenant il pouvait au moins partir; dans sa situation actuelle, il ne lui restait pas d'autre choix que de fuir de Rome et d'abandonner à leur sort les États de l'Église, ou de s'entendre, de la manière la moins désavantageuse, avec ceux dont les troupes étaient si près, qu'elles pouvaient le surprendre d'heure en heure. « Ce que le Pape fera finalement, écrit Trivulzio, je ne puis le dire : il est certain qu'il se trouve dans la plus grande anxiété et le plus grand trouble, qu'il évitera un accord, aussi longtemps que possible, et

1527; SERASSI (t. II, p. 147-152) : Son cadavre fut transporté dans sa patrie et déposé dans la célèbre église de pèlerinage de Santa Maria delle Grazie, à Mantoue. Jules Romain fit le dessin de son tombeau, et Bembo rédigea l'épigramme; voy. MARTINATI, p. 56-57. La mère de Castiglione recommanda au Pape les enfants de son fils (voir sa belle lettre datée du 3 avril 1529, de Mantoue, dans *Lett. d. princ.*, t. VI, p. 21. (Archives secrètes papales.) Dans sa réponse, Clément VII parle avec une chaude reconnaissance des services de Castiglione en Espagne et déclare qu'il a l'intention de s'occuper de ses enfants. Le bref est daté de Rome, 27 avril 1529. *Min. brev.* 1529, vol. 26, n° 143 : *ibid.*, n° 155, un bref aux héritiers de Castiglione, daté de Rome, 5 mai 1529, leur ordonne de remettre au nouveau nonce G. da Schio tout l'argent, tous les papiers et documents relevant de sa nonciature. (Archives secrètes des papes.)

¹ Voy. le rapport d'A. da Burgo à Ferdinand, du 2 avril 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

² C'est ce que proclame avec raison BAUNGARTEN, *Karl V*, t. II, p. 88.

que finalement, il ne marchera que si on le tire par les cheveux¹. »

Trivulce se trompait. Peu de jours après qu'il eût écrit son rapport, le Pape se décida. Ce qui le détermina surtout, ce fut une lettre autographe de l'Empereur, datée de Tolède, le 18 février, dont le Pape communiqua le contenu, le 12 avril, à Contarini. Charles-Quint y parlait d'abord de sa joie de la guérison de Sa Sainteté et annonçait sa prochaine arrivée en Italie; dès le 8 mars, il voulait partir de Tolède, persuadé que ses négociations personnelles avec Sa Sainteté amèneraient la paix universelle, à commencer par l'Italie, qui avait enduré tant de souffrances². Là-dessus fut nommé le

¹ Voy. l'intéressant rapport de Trivulzio du 9 avril 1529 dans notre supplément, p. 121. (Bibliothèque Nationale de Paris.) Voy. aussi le rapport chiffré anonyme du 8 avril dans MOLINI, t. II, p. 164.

² Le rapport de Contarini du 13 avril (Cod. marc. de la Bibliothèque St-Marc à Venise) dit : « ... Io heri per intender meglio le nove de Spagna mi son conferito alla Santità del Pont^{co}. Et per più d'un hora ho ragionato cum sua Beat^{ta} ma in brevità refferirò la summa di quello che da lei ho inteso; mi ha ditto haver lettere scritte de man propria delo Imp^{lor} de 2 de mese preterito da Tholedo, per le qual sua Maestà li scrive che per una istesso corriero havea inteso la nova dispiacevole dela morte di S. Sant^{ta} et l'altra che li era sta gratissima dela sua convalescentia, dil che ne ringraziava Dio et si congratulava cum quella; dappoi li scrive che per il rev^{mo} card. de S. Cruce (Quiñones) li era fatto intender quantæ alla venuta sua in Italia, che alhora non havea fatto rissolutione alcuna, ma subito che si haveasse rissolta, non lo haria fatto intender ad alcuno altro primo che a Sua Beat^{ta}. Et però che hora li significava che essendo desiderosissimo de venir ad una pace universal et parendoli che non ci fusse modo di condurla se non si trovasse personalmente cum Sua Beat^{ta}, pero havea deliberato venir a vederla in Italia et che dovea partir da Tholedo adi 8 del preditto mese preterito et pensava ritrovarsi a mezo il presente mese a Barzelona, dove poi secondo com ritrovasse le cose disposte et le nove, delibereria quel che dovesse far circa questa sua venuta. Disseme etiam Sua Santità che in preditte lettere si conveniva una altra particularitade la qual scriveva, che lui havea gran compassion de le miserie de Italia et che li pareva conveniente, si come li travagli sonno principiate prima in Italia che in altri loci dela christianità così dovesseno prima quietarsi in Italia... » Il résulte de ceci qu'il ne s'agit pas, comme l'a cru DITTRICH, *Regesten*, p. 51, de deux lettres de Charles V, mais d'une seule. L'original de cette lettre (Archives secrètes des papes, *Arm. XI*, caps. I, n^o 180) est pourtant daté : De Toledo el postrero de hebrero. Le contenu en est exactement rapporté par Contarini, sauf que le passage sur Quiñones ne s'y trouve pas. La lettre porte la note de chancellerie : Ricevuta, 15 Aprile. Cette note ne peut se rapporter à la date de

16 avril, à la place de Castiglione, comme nouveau nonce près de l'Empereur et avec le plein pouvoir d'un légat, le majordome du Pape, Girolamo da Schio, évêque de Vaison ¹. Ce diplomate, dévoué à l'Empereur ², qui entretenait des relations suivies avec Miguel Mai et Andréa da Burgo, reçut du Pape des instructions secrètes ³. La complète réconciliation, l'alliance entre l'Empereur et le Pape furent traitées d'autant plus vite, que les ligueurs paraissaient formellement décidés à entraîner le Pape d'un autre côté ⁴. Venise et Ferrare n'étaient pas mieux disposées, que par le passé, à restituer ce qu'elles avaient dérobé; la France poursuivait lentement la guerre dans la haute et la basse Italie. Florence se fortifiait dans sa résistance et créait des embarras à Clément dans ses propres domaines, en aidant ses ennemis Malatesta Baglioni et le violent comte de Farsa ⁵. « Les maladresses de la ligue sont telles, disait Salviati, qu'elles contraindront le Pape à se jeter dans les bras de l'Empereur ⁶. »

Là-dessus, au commencement d'avril, on apprit à Rome

l'arrivée, mais au jour de l'enregistrement par les officiers de la chancellerie. La lettre de Charles V, que LANZ (t. I, p. 295) donne comme d'avril 1529, est de 1526. Il faut par suite rectifier DE LEVA, t. II, p. 521.

¹ Voy. *Regest.*, 1438, f^o 81, 85; EHSSES, *Concil. IV*, t. XXVII. Voy. aussi MORSOLINI, *Girol. da Schio*, Vicenza, 1875, p. 37. Ehses remarque excellentement que la question du Concile n'eut pas sur la décision de Clément VII l'influence qu'y attribue M. Mai dans son rapport du 11 mai 1529 (dans HEINE, *Briefe an Karl V*, p. 520). Je pense que Mai aura voulu s'attribuer ici un mérite qu'il n'avait pas eu; il est à remarquer que dans les rapports à Ferdinand I^{er}, de Burgo, il n'est pas question de cette audience du 24 avril, représentée par Mai comme si féconde en conséquences, et où lui et Burgo auraient tracassé le Pape à propos du Concile.

² C'est ce que déclare Mai.

³ Voy. A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 22 avril 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

⁴ *Opinion de Reumont*, t. III, p. 2, 235.

⁵ Clément VII, qui allait beaucoup mieux physiquement (voy. le rapport de Raince du 21 avril 1529 : « N. S. Père fait bonne chère et se porte très bien. » Fonds franc. 3009, f^o 33-34. Bibliothèque Nationale de Paris), avait nommé, le 3 mai, le cardinal Hippolyte de Médicis légat à Pérouse (*Acta consist.* du vice-chancelier aux Archives consistoriales et aux Archives secrètes). Malatesta chercha à tuer le porteur de ce bref. Voy. BONTEMPI, p. 333.

⁶ Rapport de Contarini du 26 avril.

que la France poursuivait, dans son propre intérêt, des négociations avec l'Empereur. Giberti lui-même dit alors : « Je crains que les Français ne concluent seuls la paix avec l'Empereur et n'amuse les alliés avec des mots. » Contarini ne voulait pas d'abord le croire, mais bientôt il reconnut que Giberti avait vu juste¹. Quand il eut confirmation de la chose, ce politique avisé jugea superflu un plus long séjour à Rome, il demanda son congé. Contarini et le Pape le retinrent encore longtemps². Mais bientôt Giberti perdit toute espérance. Le 26 avril, malgré les prières de son ami Contarini, il quitta Rome³.

Ce qui influa surtout sur l'attitude du Pape envers l'Empereur, ce fut, sans aucun doute, l'espérance de rétablir la souveraineté des Médicis à Florence, à l'aide de Charles. Nous savons, par les rapports de Contarini⁴ et des autres diplomates⁵, combien Clément mit de dissimulation dans cette affaire. Il chercha, sans résultat du reste, à cacher son plan, même à son entourage le plus immédiat et le plus fidèle⁶. Girolamo Balbi disait, au commencement de mars, à Andréa da Burgo, que Clément ne souhaitait rien tant qu'un changement de constitution à Florence⁷.

Précisément à ce moment, arriva, à Rome, la nouvelle d'un changement à Florence, que Clément attribuait entièrement à l'intervention de Charles.

Longtemps le Pape avait espéré, sur ce point, arriver à son but par des moyens pacifiques. Tant que Capponi, modéré et plutôt bien disposé, fut à la tête de la république, cette espérance était en partie justifiée, étant donnés surtout la nature

¹ DITTRICH, *Regesten*, p. 51; EUSES, *Dokumente*, p. 265.

² DITTRICH, *Contarini*, p. 160.

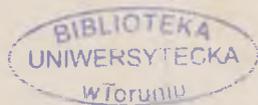
³ SANUTO, t. L, p. 279.

⁴ DITTRICH, *Contarini*, p. 165.

⁵ Voy. par exemple le rapport de Mai dans GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 647.

⁶ Voy. le rapport d'A. da Burgo à Ferdinand I^{er} du 2 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne.) Voy. aussi GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 191.

⁷ « Balbus retulit Andreae, pontificem nihil plus appetere quam mutationem status Florent. » Extrait d'un rapport d'A. da Burgo à Ferdinand I^{er} du 7 mars 1529. (Archives d'État, à Vienne.)



craintive et les embarras de Clément. Capponi se proposait de sauver sa patrie par un accord avec le Pape; par l'intermédiaire de Jacopo Salviati, il noua à Rome des négociations secrètes¹, dont la découverte, le 17 avril 1529, amena sa chute². Son successeur fut le violent Francesco Carducci, dans l'entourage duquel on ne parlait de Clément, que comme d'un tyran et d'un bâtard. La haine de ce démocrate contre les Médicis rendait tout arrangement impossible. Par là, le sort de Florence fut décidé. On fit tout pour exaspérer le Pape. On revenait sur le fait à moitié oublié de sa naissance illégitime, on se moquait de lui, on l'injurait par des poésies et des caricatures, lui contestant publiquement même son titre de Pape³.

A Pérouse, Clément, en sa qualité de suzerain, avait, le 18 avril, interdit, sous les peines les plus sévères, de prendre du service à l'étranger, sans permission. Malgré cela, les Florentins nommèrent, le 4 mai, Malatesta Baglioni, pour leur capitaine; ils payèrent ensuite deux cents hommes pour la garde de Pérouse⁴. Furieux, Clément déclara à l'ambassadeur anglais, qu'il aimait mieux être le chapelain, l'écuyer de l'Empereur, que de se laisser outrager par ses sujets et ses vassaux rebelles⁵. Contarini déclarait que les injures ignominieuses, que lui faisaient le comte de Farsa et Malatesta Baglioni, venaient des Français et Florentins, qui l'avaient obligé à s'occuper de ses affaires personnelles et à ne plus rester dans le vague, s'il ne voulait pas, encore une fois, être fait prisonnier et conduit à Florence. Aux observations de Contarini, le Pape répliquait : « D'après vous, que dois-je

¹ CAPPONI, t. III, p. 226; REUMONT, *Toscana*, t. I, p. 23.

² La découverte fut amenée par une lettre que perdit Capponi. Le texte de cette lettre, qui est gardée encore aux archives d'État, à Florence, se trouve dans BIGAZZI, *Miscell. Storica*, Firenze, 1840; Arch. stor., *Append.*, t. VII, p. 259, et dans FOSSATI-FALLETTI, *Assedio*, t. I, p. 232.

³ JOVIUS, *Hist.*, t. XXVII, p. 90; VARCHI, t. I, p. 248, 492.

⁴ Voy. A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, de Rome, 17 mai 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

⁵ Rapport de Casale dans HERBERT, p. 233; voy. aussi RAUMER, *Briefe*, t. I, p. 256.

faire? J'ai hésité et je n'ai contenté personne, je me suis vu méprisé par tous. » Il redoutait que les négociations de paix entre François et Charles ne se terminassent par le malheur de l'Italie et que les deux partis ne finissent par le planter là. Pour sauver les apparences, on prendrait une décision, d'après laquelle le Pape serait ainsi le protecteur de la paix, ce qui l'obligerait à donner son acquiescement. « Je vous dis, ambassadeur, concluait Clément, que j'ai été contraint; que voulez-vous que je fasse! Je n'ai pas pu me conduire autrement ¹. »

La décision fut prise dans les premiers jours de mai ². Le 7 de ce mois, le Pape envoyait à l'Empereur une lettre autographe de remerciements pour la remise des forteresses. Sa maladie, disait-il, l'avait empêché de répondre plus tôt. Maintenant il envoyait son majordome, Girolamo da Schio, évêque de Vaison, en qui Sa Majesté pouvait se fier comme à lui-même, car il savait tous les secrets de son cœur ³. Schio, qui, outre cette lettre, était porteur de la Cruzada et d'autres marques de faveur, était pourvu de pleins pouvoirs pour la conclusion d'une alliance avec l'Empereur; il quitta Rome le 9 mai ⁴. Deux jours plus tard, Andréa da Burgo informait Ferdinand I^{er} de cette mission décisive et des sentiments favorables du Pape ⁵. Miguel Mai écrivit au même moment à Charles-Quint, que le choix d'un nonce ne pouvait tomber sur une personnalité meilleure que celle de Schio, car c'était un excellent homme, tout dévoué à l'Empereur ⁶.

¹ Rapport de Contarini du 7 juin 1529.

² *Lett. d. princ.*, t. III, p. 72. — Le passeport pour G. da Schio est daté de Rome, 5 mai 1529. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 159. (Archives secrètes papales.)

³ Dans les *Lettre di principi*, où la lettre est imprimée, elle porte la date du 7 mai; BUCHOLTZ (t. III, p. 137) indique le 8. La lettre officielle à Charles V pour G. da Schio est datée du 5 mai. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 160. (Archives secrètes.)

⁴ Voy. le rapport chiffré d'A. da Burgo du 11 mai 1529 (Archives d'État, à Vienne) sur la mission de Schio; voy. aussi MOLINI, t. II, p. 164; sur la bulle de Croisade, voy. EHRENBORG, FUGGER, t. I, p. 128.

⁵ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 11 mai 1529. (Archives d'État, à Vienne.)

⁶ GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 6.

Schio s'embarqua, le 25 mai, de Gènes pour Barcelone, où Charles séjournait depuis le 30 avril. L'Empereur fit préparer à l'envoyé papal, qui arrivait, une réception extrêmement honorable¹. Les négociations commencèrent de suite et se poursuivirent sans difficultés. Le 10 juin, Charles conférait les pleins pouvoirs nécessaires à Mercurino di Gattinara, à Louis de Praet et à Nicolas Perrenot². Dès le 23 juin, était signé un accord, concernant le mariage d'Alexandre de Médicis et de Margareta, la fille naturelle de l'Empereur³. On savait maintenant à qui appartiendrait Florence. Le 29, fut signée la paix, que l'Empereur jura, ce même jour, devant le magnifique maître autel de la cathédrale de Barcelone⁴.

Le Pape et l'Empereur conclurent, en même temps, une alliance décisive contre les Turcs et les infidèles. L'Empereur promettait son aide pour le rétablissement des Médicis à Florence, pour le rétablissement de la souveraineté temporelle de l'Église, en faisant rendre par les Vénitiens Ravenne et Cervia, et Modène, Reggio et Rubbiera par Alphonse de Ferrare, sous réserve toutefois des droits de l'empire. Le duc de Ferrare était déclaré dépouillé de son duché, fief de l'Église, pour crime de félonie et de rébellion; l'Empereur s'engageait à veiller à l'exécution de la sentence papale. En ce qui concernait la possession du duché de Milan, « la source des troubles italiens, » Charles procéderait de concert avec le Pape, dans le cas où Sforza serait reconnu coupable de félonie, et cela quoiqu'il n'y fût pas obligé.

Le gouvernement impérial renonçait à ses prétentions arbitraires sur les évêchés napolitains. A l'égard des nouveaux croyants en Allemagne, Charles et son frère Ferdinand, compris dans l'alliance, prendraient des mesures vio-

¹ DITTRICH, *Regesten*, p. 54; SANUTO, t. II, p. 19.

² GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 39.

³ GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 51. Sur la jeune bru, voy. RAWDON-BROWN, *Margaret of Austria*. Venise, 1880.

⁴ GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 56.

lentes, après avoir épuisé tous les moyens de douceur. Le Pape, de son côté, subventionnerait cette entreprise; dans les nouveaux dons d'investiture à Naples, il se contenterait de la redevance d'une haquenée (*china*, en espagnol, *hacanea*), abandonnerait à l'Empereur et à ses successeurs le droit de nomination pour vingt-quatre évêchés napolitains, et accorderait aux troupes impériales le passage par les États de l'Église. Deux articles additionnels concernaient la subvention du Pape pour la guerre contre les Turcs. En dehors des moyens spirituels, Clément promettait de seconder l'œuvre, en ce qu'il accordait à Charles et à Ferdinand, comme au temps d'Adrien VI, la quatrième partie des revenus ecclésiastiques du pays; il absolvait l'armée impériale de toutes les peines spirituelles, qu'elle s'était attirées par la prise de Rome. Enfin Clément étendait encore les faveurs accordées par sa récente bulle de la *Cruzada* ¹.

Au premier coup d'œil, il paraît surprenant que Charles accordât des conditions si favorables au Pape dépouillé et vaincu. Si on examine les choses de plus près, on s'explique cependant la magnanimité de l'Empereur. Malgré toutes les défaites, la situation de la papauté dans le monde avait encore une très haute importance. Charles se serait passé de l'amitié de Clément VII, si ses intérêts en Angleterre, en Scandinavie, en Suisse, en Hongrie et en Allemagne, n'avaient pas dû en subir de sensibles dommages ². Par là-dessus, venaient l'épuisement des finances impériales et l'incertitude de l'issue de la guerre en Italie. Enfin Charles espérait que la conquête du Pape porterait un coup mortel à la ligue; s'il accordait beaucoup à Clément VII, il n'aliénait rien de ses intérêts personnels en Italie ³.

¹ DUMONT, t. IV, p. 2; 1-7; SANUTO, t. LI, p. 120, 127, 252. Voy. aussi de MARTINIS, *Le 24 chiose del trattato di Barcelona*, Napoli, 1882, et CALENZIO, *Metropolit., eccl. Neapol. provisiones consistoriales*, Romae, 1878.

² Ceci est présenté plus en détail dans RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^e, p. 74.

³ Voy. SISMONDI, t. XV, p. 447; CIPOLLA, p. 953. — Charles V ne renonça pas expressément à Parme et à Plaisance; voy. SUGENHEIM, *Kirchenstaat*, p. 414.

Le traité de Barcelone accéléra les négociations de paix entre François et Charles ¹.

Longtemps, le roi de France, sous l'impression des nouvelles contradictoires de Lombardie, avait hésité. Parfois il développait, en face des ambassadeurs italiens, des plans de guerre très vastes, parlait d'attaquer l'Empereur en Espagne, ou même d'aller en Italie à la tête d'une armée ². Ce n'étaient pourtant que des accès passagers; un simple coup d'œil sur son royaume devait apprendre à François que celui-là n'était plus en état de porter le poids de la guerre ³. Par là-dessus, venait le mécontentement du gouvernement français envers l'Angleterre, son alliée, qui critiquait beaucoup, mais payait peu. Le plan de nouer des négociations de paix gagnait toujours plus de partisans à la cour française. En novembre 1528, on songea à invoquer la médiation du Pape. Mais cette pensée fut bientôt abandonnée. On fit davantage avec la régente des Pays-Bas, l'archiduchesse Marguerite. La mère du roi de France, Louise de Savoie, entra en rapports directs avec l'archiduchesse pour amener la paix ⁴. En mai 1529, le cardinal Salviati ne voulait pas croire encore au sérieux de ces négociations ⁵. Malgré cela, les deux femmes, remarquables par leur esprit et leur habileté dans les affaires, devaient réussir cette œuvre difficile.

Le gouvernement français sut cacher, avec la plus grande habileté, le secret de ses négociations à ses alliés. Le 23 juin 1529, François I^{er} déclarait aux envoyés de la ligue, qu'il sacrifierait sa vie et celle de ses fils pour sauver les confédérés. La reine et l'amiral manifestaient les mêmes sentiments.

¹ On voit, par le bref du 24 juillet 1529 à la lieutenant-générale Marguerite, combien Clément VII chercha à influencer sur les négociations de Cambrai non seulement par Schönberg, mais encore personnellement. *Min. brev.*, vol. 26, n° 310. (Archives secrètes papales.)

² Voy. la lettre du cardinal Salviati à Jacques Salviati, du 23 janvier 1529. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 385. (Archives secrètes papales.)

³ BAUMGARTEN, t. II, p. 695.

⁴ DECRUE, *Anne de Montmorency*, p. 123.

⁵ Lettre n° 2 mai 1529 à Jacques Salviati. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 430. (Archives secrètes.)

Le 10 juillet, Anne de Montmorency démentait, d'une manière solennelle, le bruit que la France abandonnerait Venise. De même, douze jours plus tard, le Roi jurait solennellement, que Florence devait être comprise dans le traité de paix; le 3 août encore, François promettait de ne rien conclure sans ses alliés¹. Le 5 août, fut signé le traité de Cambrai, dans lequel il les abandonnait complètement². Jusqu'à la fin, il y eut de grandes difficultés à vaincre³.

La nouvelle, que l'Empereur avait gagné la victoire de Leyvas, près Landriano (21 juin) sur Saint-Pol, général de Lombardie, et qu'il s'était uni⁴ au Pape, précipita la conclusion du traité.

La paix conclue était extrêmement défavorable à la France, l'intégrité du territoire seule était sauvée. François I^{er} dut promettre de ne se mêler, d'aucune manière, des affaires allemandes et italiennes, de retirer toutes ses troupes de l'Italie, dans l'espace de six semaines, d'obliger Venise et Ferrare à restituer au Pape les villes volées, d'expulser, au besoin, les Vénitiens d'Apulie par la force des armes, de fournir à Charles, pour le voyage de son couronnement, vingt galères et 200 000 thalers et de payer deux millions de couronnes pour la délivrance de ses fils⁵.

A Rome, on avait attendu, avec une attention soutenue, le résultat des négociations de Barcelone et de Cambrai. C'était surtout Contarini qui, avec la ténacité d'un vrai diplomate, poursuivait, pour la ligue, ses efforts auprès du Pape encore souffrant, mais sans le moindre succès⁶. Le 17 juin, Andréa

¹ Voy. les rapports de Bald. Carducci du 23 au 26 juin, des 9, 10 et 22 juillet et du 3 août 1529 dans DESJARDINS, t. II, p. 1064, 1069, 1073, 1081, 1087, 1098.

² Voy. le rapport désespéré de B. Carducci sur la trahison du roi de France, daté de Saint-Quentin, 5 août, dans DESJARDINS, t. II, p. 1102.

³ Le 24 juillet encore, Louise de Savoie voulait partir, ce que l'envoyé du Pape empêcha. DECRUE, *Anne de Montmorency*, p. 131.

⁴ Voy. à ce sujet ce que François I^{er} dit à Schönberg, dans SANUTO, t. LI, p. 372.

⁵ DUMONT, t. IV, p. 2, 7-17; GUICCIARDINI, t. XIX, p. 5; LAVISSK, *Histoire de France*, t. V, p. 2, 62.

⁶ DITTRICH, *Contarini*, p. 167. — Sur le mauvais état de santé de Clé-

da Burgo pouvait annoncer que Salviati lui avait dit, par ordre du Pape, que celui-ci refusait toutes les offres de la ligue¹. Deux jours avant, Schönberg avait quitté Rome, pour participer aux négociations de Cambrai². Le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, en présence de tous les cardinaux, le Pape reçut la chinea (haquenée) de Miguel Mai. Le même jour, arrivait la nouvelle de la défaite des Français à Landriano³. Ce qu'on disait alors des sentiments de Charles donnait à Clément VII les meilleures espérances⁴. Le 15 juillet, par l'abbé de Négri, on avait eu connaissance, à Rome, de la conclusion de l'alliance avec l'Empereur⁵. Dès le jour suivant, était rendue la décision relative au divorce d'Henri VIII, décision que le Pape avait soumise à la Rote⁶.

ment VII, voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 4, 17; A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, daté de Rome, 15 mai 1527 (Papa nulli adhuc dat audientiam nec oratoribus nec cardinalibus; dicunt ex consilio medicorum). Archives d'État, à Vienne; *Lett. d. princ.*, t. III, p. 72^b, 92. Ce n'est que le 8 juin que G. M. della Porta écrit : N. S. sta assai bene. SANUTO, t. I, p. 477. Les nouvelles sur l'état de Clément VII étaient si inquiétantes que Charles V s'occupait sérieusement d'une élection de pape; voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 17, 61, 63.

¹ A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, 17 juin 1529. (Archives, à Vienne.)

² L'envoi de Schönberg fut décidé le 5 juin; voy. le bref à Charles V, du 5 juin 1529. *Min. brev.*, vol. XXVI, n^o 204. (Archives secrètes.) Celui-ci partit de Rome le 15 juin (GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 42) et arriva le 6 juillet à Cambrai, où on ne fut guère satisfait de son arrivée (SANUTO, t. LI, p. 168, 177). Ce qu'il fit à Cambrai n'est pas encore très bien élucidé; Carducci lui attribue le résultat fâcheux pour la Ligue. Schönberg quitta Cambrai le 2 août (SANUTO, t. LI, p. 323) et rentra à Rome le 19 septembre (et non pas vers le 12, comme Pieper le suppose); voy. SANUTO, t. LI, p. 602, 604, et la dépêche de Raince, datée de Rome du 21 septembre 1529 (Schönberg arriva le dimanche). Fonds français, 3009, f^o 43-44. (Bibliothèque Nationale de Paris.) Le cardinal Salviati, qui était en même temps à Cambrai, fut très mécontent de la mission de Schönberg; il eût volontiers lui-même conclu la paix. *Nunziatura di Francia*, t. I, f^o 325. (Archives secrètes papales.)

³ SANUTO, t. LI, p. 19.

⁴ Voy. la dépêche de G. M. della Porta du 29 juin 1529. (Archives d'État, à Florence.)

DITTRICH, *Regesten*, p. 57, et SANUTO, t. LI, p. 107, 109; MOLINI, t. II, p. 230. — Les brefs à François I^{er} et à Henri VIII, dans lesquels il leur annonce la conclusion du traité, sont encore datés du 15 juin. Voy. HAYNALD, 1529, n^o 65-66.

⁶ Voy. le détail au chapitre XI.

L'Empereur fit remettre par un envoyé spécial, Louis de Praet, le traité de Barcelone¹. Le 22 juillet, celui-ci arrivait à Rome, où bientôt, sur l'ordre du Pape, allaient le voir Salviati, Sanga, Alexandre et le cardinal Hippolyte de Médicis. Le reste des cardinaux, dont la majorité penchait maintenant pour l'Empereur, n'épargnèrent pas les attentions. Dans l'après-midi du 24 juillet, Praet, en compagnie de Mai et de Burgo, eut une audience du Pape, qu'ils trouvèrent étendu dans son lit, avec les traces évidentes de sa longue maladie. Clément lut la lettre de l'Empereur, la remit à Praet, exprima sa joie de la paix et son espérance que Charles, après son arrivée en Italie, défendrait le Saint-Siège; pour les affaires florentines, il renvoya les ambassadeurs au cardinal Pucci. Après une discussion avec celui-ci, entièrement dévoué à l'Empereur, et les princes de l'Église dévoués à Médicis, les ambassadeurs eurent, le 25 juillet, une deuxième audience, dans laquelle le Pape, toujours malade, jura la paix de Barcelone. Des feux de joie sur le Vatican, au château Saint-Ange et dans les palais des Impériaux, annoncèrent l'important événement à la ville. Comme, fin juillet, l'état de santé de Clément s'améliorait, les ambassadeurs purent négocier personnellement avec lui, au sujet de l'entreprise florentine, que Praet recommanda chaudement à l'Empereur. Le dimanche 1^{er} août, le Pape prit part en personne au service divin, qui fut célébré à Saint-Pierre, à l'occasion de la signature de la paix².

¹ Praet apportait une lettre de l'Empereur, datée de Barcelone, 8 juillet 1529. (Archives secrètes Papales. *Arm. XI*, caps. 1, n° 180.) GRECOROVIVS (t. VIII², p. 608) fait apporter par erreur le traité de paix de Cambrai par Praet.

² * Aug. 1529 Papa de improvviso voluit interesse missæ et officio propter publicationem fœderis cum Cæsare etc. » *Diarium de B. de Martinellis*. (Archives secrètes papales.) Voy. les importants rapports de Praet à l'Empereur des 30 juillet, 3 et 5 août 1529 dans LANZ, t. II, p. 318; voy. aussi DITTRICH, *Regesten*, p. 59 et 60; SANUTO, t. LI, p. 282 et suiv.; *Journal* dans Cod. Barb. lat. 3552 Bibliothèque Vaticane, et BARDI, *Carlo V.* Voy. dans ce dernier et dans DE LEVA (t. II, p. 546) l'appréciation du traité de Cambrai par Clément VII. L'absolution qui, conformément au traité de Barcelone, devait être donnée à tous ceux qui avaient pris part au sac, fut accordée 1

Le jour avant, s'était présenté Philibert, prince d'Orange, avec une troupe de 1 500 hommes¹. Les négociations, au sujet de la soumission de Florence, à laquelle était liée celle de Pérouse², entraient maintenant dans une phase décisive. Comme, dans le traité de Barcelone, rien n'avait été stipulé pour les frais de guerre contre Florence, les difficultés ne manquèrent pas. On disait que l'ambitieux Orange n'avait demandé pour lui rien moins que la main de Catherine de Médicis, la nièce du Pape, et le gouvernement de Florence. Dans l'entourage immédiat de Clément, des voix s'élevaient, lui représentant dans quel danger il précipitait sa patrie, en mettant en mouvement contre elle une armée composée de nations si différentes. Parmi les adversaires de l'entreprise florentine, on nommait Jacques Salviati, Roberto Pucci et Sanga, donc justement les conseillers du Pape. Rien d'étonnant à ce que celui-ci soit retombé dans son irrésolution habituelle³. Lorsque, malgré cela, on en arriva à une entente, ce fut en partie la faute des Florentins qui, après comme avant, ne négligeaient rien pour irriter le Pape. Ils étaient alliés étroitement, non seulement avec Malatesta Baglioni,

6 août 1529; voy. GAVANOS, t. IV, p. 1, n° 100, et FONTANA, *Renata*, t. I, p. 449. — L'écrit publiant la paix avec Charles V est daté du 24 juin 1529. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 312. Dans les *Mandati secreti*, 1529-1530, figure n° 45, à la date du 10 octobre 1529, le compte de la cire qui fut dépensée pro missa publicationis pacis. (Archives d'État, à Rome.)

¹ Voy. SANUTO, t. LI, p. 244; *Diarium de Cornelius de Fine* (Bibliothèque Nationale de Paris); VARCHI, t. I, p. 363; ROBERT, p. 283.

² Dès le 11 juillet 1529, arriva à Pérouse « la recommandation d'éloigner de la ville toutes les troupes ennemies, sans quoi les Impériaux marcheraient contre Pérouse. Un bref du 24 juillet renouvela cette recommandation et invita la ville à revenir à l'obéissance. Un bref du 5 août émet la plainte, que la ville supporte Malatesta Baglioni et reconnaisse sa souveraineté, alors que celui-ci, nobis inconsultis atque invitis ante exactum stipendii tempus, a pris du service ailleurs, quoique le pape eût tout fait pour se l'attacher. Suivent des récriminations amères contre Pérouse qui a accepté l'offre du roi de France, des Florentins et des autres alliés, d'envoyer des garnisons chez elle, sans en prévenir le Pape. Il a tout souffert jusque-là avec douceur, mais il sera forcé enfin de recourir à la rigueur contre cette ville obstinément rebelle. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 281, 313 et 324. (Archives secrètes papales.)

³ Voy. LANZ, t. I, p. 326; REUMONT, *Catherine de Medicis*, p. 132.

mais aussi avec ce comte de Farfa, qui avait amené au Pape tant de difficultés ¹. A ce partisan sauvage, qui alors rendait peu sûre la région de Viterbe, ils envoyaient 3 000 ducats, pour le recrutement de ses troupes. Cette somme fut détournée par les pontificaux. Là-dessus, le comte résolut de se venger. Clément avait envoyé, commencement août, les cardinaux Farnèse, Médicis et Quiñones, pour saluer l'Empereur à son arrivée à Gênes ². Quiñones fut assailli, dans le défilé de Viterbe, et retenu prisonnier, jusqu'à ce qu'on eût rendu la somme mentionnée ³. On comprend sans peine combien ce procédé ⁴ inouï dut exaspérer le Pape ⁵.

¹ L'excommunication lancée contre Napoléon Orsini est datée du 8 juillet 1529. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 269. (Archives secrètes.)

² La désignation des trois cardinaux était faite dès le 24 juillet 1529 : voy. *Acta consist.* Archives secrètes et l'acte de nomination, dat. Romæ, 1529, t. IX, Cal. Aug. dans *Regest.* 1438, f° 132^b-133^a et f° 136-147, les « pouvoirs de légat » qui leur furent donnés. Dat. Romæ, 1528, t. VIII Id. August. (Archives secrètes.) Le 3 août, Clément VII annonça à l'Empereur l'envoi des trois cardinaux (*Min. brev.*, 1527, vol. XXVI, n° 332, Archives secrètes); le 8 août, il recommanda les trois cardinaux à Gattinara et aux autres dignitaires impériaux (*Min. brev.*, p. 329). Dans les *Mandati secreti*, 1529-1530, sont inscrits, à la date du 2 août 1529, 1 000 pour le voyage de Farnèse auprès de l'Empereur et la même somme pour Quiñones. (Archives d'État, à Rome.) Sur leur départ, voy. SANUTO, t. II, p. 295. Le 11 août 1529, Clément VII adressa de Rome à Charles V une lettre autographe, dans laquelle il le félicitait de la paix de Cambrai et lui adressait des vœux de bonheur. Cette lettre, sans signature, mais écrite en original de la main du Pape, est dans les *Lit. divers. da Clement VII*, vol. I. (Archives secrètes.)

³ GUICCIARDINI, t. XIX, p. 5; SANUTO, t. LI, p. 313; ALBÈRI, *Relaz.*, 2^e série, t. I, p. 196; et lettre de T. Campegio, Rome 10 août 1529 (Archives d'État, à Bologne). — Dans un bref du 10 août, Clément VII annonçait au cardinal Farnèse l'emprisonnement de Quiñones et lui recommandait de hâter son voyage, car l'Empereur était déjà arrivé. Un bref du 12 août aux cardinaux Farnèse et Médicis contient un ordre semblable. *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 334 et 337. (Archives secrètes papales.)

⁴ *Res inaudita*, dit BLASIVS DE MARTINELLIS dans son *Diarium*. (Archives secrètes papales.)

⁵ *Acta consist.*, 1529. Aug. 10 : « S^{ua} Sua multum conquesta est de abbate (Farfae) propter capturam rev^{mi} d. s. Crucis legati de latere ad M^{em} Cesaris et consuluit collegium, quid in hac causa sit agendum, super quo conclusum fuit quod S. Sua capiat pœnas de abbate capto occasione. » Archives consistoriales et Archives secrètes. Napoléon Orsini fut traité en rebelle; Farfa soutint Fr. de' Orsini, voy. les documents des 21 et 28 août dans *Min. brev.*, 1529, vol. XXVI, n° 353 et 354.

L'accord sur la soumission de Florence et de Pérouse réussit à se conclure par le secours du cardinal Pucci, qui, sur ses ressources personnelles, avança une très grosse somme, de sorte que le Pape put payer 36 600 scudi¹. Par là était remplie, il est vrai, une petite partie des engagements, car, le 17 août, Clément VII avait dû accorder à Orange, d'abord 80 000 scudi, après la conquête de Florence 50 000 et finalement, par l'imposition de la ville, 150 000 scudi². Malgré cela, le Pape assistait encore Orange de son artillerie et par des enrôlements de troupes. Rome et les États de l'Église voyaient de nouveau des mouvements militaires. Le Pape n'allait plus penser dorénavant qu'à sa malheureuse entreprise contre sa patrie³. Mercurino di Gattinara obtint, le 13 août, pour ses services dans la conclusion de la paix de Barcelone, la dignité de cardinal briguée si longtemps, dignité que lui conféra le Pape, enfin guéri entièrement de sa maladie⁴.

Le jour précédent, Charles-Quint, avec une suite imposante de grands d'Espagne, avait débarqué à Gênes, où on l'accueillait par le cri de : « Vive le maître du monde⁵ ! » L'arrivée de l'Empereur remplissait ses partisans des espé-

¹ DE BLASIIIS, *Maramaldo*, t. III, p. 339.

² *Lettere di G. Busini* à B. Varchi (éd. Milanese, Firenze, 1861), p. 65. BARDI (p. 50) mentionne un accord du 12 août qui fixe d'autres sommes.

³ « Quant à l'affaire de Florence, ils sont toujours en leur délibération de pousser outre, » écrit M. Raince de Rome, le 24 août 1529. Fonds français, 3099, f° 41. (Bibliothèque nationale de Paris.)

⁴ Décret de nomination. Dat. Romæ, 1429. Idus Aug. dans *Regest.* 1438, f° 152-153. (Archives secrètes papales.) Voy. aussi Clément VII à Charles V, 18 août 1529. (Archives secrètes.) SANUTO, t. LI, p. 359, 376, et la dépêche de F. Gonzaga du 15 août 1529. (Archives Gonzague.) Le chapeau rouge ne fut envoyé à Gattinara qu'en septembre 1529. Voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 149, et CLEMENS VII, *Mercurino tit. s. loh ante port. lat. presb. Ca d. Dat.* Romæ, 1529, t. IX, non. sept. dans *Regest.*, 1438, f° 209, et 1440, f° 34. Les trois cardinaux légats qui se trouvaient près de l'Empereur furent chargés, par bref du 14 septembre 1529, de revêtir aussitôt que possible Gattinara des insignes cardinalices. *Min. brev.*, 1529, vol. 24, n° 249. (Archives secrètes.)

⁵ Voir ROMANO, *Cronaca*, p. 79, et SANUTO, t. LI, p. 398. Charles-Quint annonça son arrivée au Pape par une lettre datée de Gênes, 13 août 1529. (Archives secrètes, *Arm. XI*; caps. I.)

rances les plus audacieuses. Rien ne caractérise mieux l'orgueil, avec lequel on regardait Charles, dans les cercles allemands de la Ville éternelle, que le *Journal* du Néerlandais Cornélius de Fine, qui veut voir un rapport entre la riche récolte de l'automne 1529 et l'apparition de l'Empereur¹. Sur l'ordre du Pape, se présentèrent pour le saluer, à Gênes, les cardinaux Farnèse, Quiñones et son neveu Alexandre de Médicis². Les troupes de l'Empereur, douze mille fantassins et deux mille cavaliers, débarquèrent pour la plupart à Savone. Avec cette force, Charles aurait pu marcher, avec grand succès, contre Venise et Sforza, si, à ce même instant, Ferdinand I^{er} n'avait annoncé les progrès très menaçants des Turcs, en Hongrie. Ces nouvelles forcèrent l'Empereur à une entrée en scène prudente et circonspecte; il abandonna la pensée d'une invasion en Vénétie et fit paraître des sentiments pacifiques³. Les espérances des anti-impériaux en Italie et surtout celles de Venise reposaient sur une victoire des Turcs : le 25 août, le Sénat vénitien chargeait son ambassadeur à Constantinople d'exciter les infidèles à marcher contre Ferdinand⁴. Dans cet état de choses, Charles montrait de plus en plus de l'amitié pour le Pape; de là le dur accueil, qu'il fit aux ambassadeurs florentins, venus à Gênes, afin de solliciter le retard de l'expédition contre leur ville. Charles refusa purement et simplement toute négociation, sans le Pape; il les exhorta, vainement il est vrai, à une entente avec Clément VII. Gattinara s'exprima encore plus clairement, lorsqu'il dit à l'ambassadeur florentin, qu'ils auraient à rétablir Clément et les siens dans leur situation

¹ Cornélius de Fine loue Charles-Quint d'une façon extraordinaire: il le déclare « vir rectus atque timens Deum et Deus cum eo in omnibus negotiis ». *Diarium*. (Bibliothèque nationale de Paris.)

² ROMANO, *Cronaca*, p. 88. Le cardinal Hercule Gonzague et Giberti vinrent aussi à Gênes; Giberti fut pourtant si mal reçu par Charles, qu'il repartit aussitôt pour Vérone. Voy. SANUTO, t. II, p. 379, 415; DITTRICH, *Contarini*, p. 176.

³ Voy. l'importante lettre strictement confidentielle de Charles-Quint à Ferdinand I^{er} du 11 janvier 1530, dans LANZ, t. I, p. 366.

⁴ ROMANIN, t. V, p. 462.

d'autrefois¹. Toutes les pensées, toutes les ambitions du Pape étaient dirigées de ce côté. Sans se soucier des avertissements et des dangers, il poursuivait inconsidérément la politique de la maison de Médicis².

Orange avait quitté la Ville éternelle, au milieu d'août³; ses troupes se rassemblaient dans la plaine, entre Foligno et Spello. Il y avait trois mille lansquenets, le reste de l'armée de Fründsberg et quatre mille mercenaires italiens sous Pierluigi, Farnèse, Camillo Marzio, Sciarra Colonna et Giovan Battista Savelli. Guasto devait amener, d'Apulie, de l'infanterie espagnole⁴.

L'entreprise contre le rebelle Malatesta Baglioni fut conduite rapidement. Dans une reconnaissance de Spello, succomba, il est vrai, Giovanni d'Urbino, le plus habile des capitaines espagnols, mais Spello se rendit dès le 1^{er} septembre. Sur ces entrefaites, était arrivé Vasto; l'armée traversa le Tibre, le 9 septembre, et campa devant Pérouse. Dès le 10, cette ville capitulait aussi. Les conditions étaient très favorables pour Malatesta Baglioni. Il obtint libre passage pour lui et son artillerie, la protection de ses biens et la permission de servir les Florentins. Pérouse devait retourner au Saint-Siège dans les conditions anciennes et conserver ses privilèges; le soir du 11 septembre, le cardinal⁵

¹ SEGNI, t. I, p. 171; VARCHI, t. I, p. 358; REUMONT, t. III, p. 2, 243; PERRENS, t. III, p. 221. Des lettres de Charles-Quint dans BARDI, *Carlo V*, il ressort que l'Empereur était entièrement d'accord avec le nonce du Pape relativement à l'ambassadeur florentin.

² PALLAVICINI (t. I, p. 11, chap. xvi) a déjà condamné cette politique et, parmi les modernes, Bnosch (t. I, p. 113) est très dur.

³ Voir la lettre de Praet dans BARDI, *Carlo V*, p. 42, et ROBERT, p. 293. On ne crut pas d'abord, à Rome, à l'entreprise contre Pérouse. Voy. la dépêche de F. Gonzaga du 17 août 1529. (Archives Gonzague de Mantoue.)

⁴ GUICCIARDINI, t. XIX, p. 5.

⁵ Outre les rapports contemporains dans SANUTO, t. LI, p. 386, 463, 494, 508, 542, 559, 562, voy. notamment BONTEMPI, *Ricordi*, p. 335, et aussi le *Diarium de Cornelius de Fine*, dans la Bibliothèque nationale de Paris. Voy. aussi VERMIGLIOLI, *Vita di Malatesta IV Baglioni*, Perugia, 1839, p. 66, t. XXXIX; FABBETTI, *Capitani venturieri*, t. IV, p. 77, 113, et *Documenti*, p. 528, 541; PELLINI, t. III, p. 499; FONTANA, *Renata*, t. I, p. 451; ROBERT, p. 300, et *Lett. et Docum.*, p. 339. Sur les ravages de la guerre, voir le

del Monte prit possession de la ville, au nom du Pape.

L'espérance des Florentins, que la guerre se concentrerait à Pérouse, était donc déjouée; celle-ci n'allait plus avoir lieu maintenant que dans leur territoire. La tentative des Florentins, pour arrêter Orange par des négociations, échoua. Comme Malatesta, sans souci de la défense des villes frontières des Florentins, s'était dirigé vers Montevarchi, les troupes impériales trouvèrent une faible résistance. En peu de temps, Cortone, Castiglione, Fiorentino et finalement aussi Arezzo furent perdues pour les Florentins. La marche en avant d'Orange, dans la vallée de l'Arno, fut très lente; les habitants de Florence eurent donc le temps de se mettre en état de défense¹. On soupçonna qu'Orange songeait à opérer moins pour le Pape que pour lui-même. On n'en a pourtant aucune preuve suffisante. Le motif du retard était tout autre. Comme le prouve une lettre de Charles-Quint à Orange, la lenteur de la marche contre Florence venait d'un désir exprès de l'Empereur, qui voulait alors autant que possible amener un arrangement entre le Pape et les Florentins. Seulement, pour le cas où ceci échouerait, Charles, pour ne pas perdre l'amitié du Pape, voulait la poursuite de l'expédition². La marche d'Orange fut retardée aussi par ce fait

Diarium de Cornelius de Fine (Bibliothèque nationale de Paris); le *Monitorium* contre Malatesta, Rome, 1529 (sans mention du jour), dans *Regest.* 1537, p. 314-318. (Archives secrètes papales.) Aux mêmes archives, *Lett. d. princ.*, t. VI, p. 65, il y a une lettre d'Orange au Pape du 11 septembre 1529, dans laquelle il le prie de ratifier le traité avec Malatesta Baglioni. Clément VII communiqua plus tard cette ratification. Voy. la lettre de remerciement à Orange du 13 septembre 1529, dans *Min. brev.*, 1529, vol. 24, n° 247; voy. vol. 26, n° 378, 379 et 380, les brefs datés du 13 septembre envoyés à la même occasion à Pérouse, Malatesta Baglioni et au cardinal del Monte.

¹ On y travailla jour et nuit. Rapport de Capello du 24 septembre 1529, dans ALBERT, *Relaz.*, 2^e série, t. I, p. 221.

² Voy. les importantes lettres de Charles-Quint à Orange dans BARDI, *Carlo V*, p. 56, 64. Dès avant la publication de ces actes, PERNENS (t. III, p. 266), se fondant sur les rapports siennois dans FOSSATI-FALLETTI, *Assedio*, t. II, p. 21, 42, 55, 76, défendait Orange contre le soupçon d'avoir poursuivi un but personnel; voy. aussi ROBERT, p. 315. Charles-Quint chargea aussi ses ambassadeurs à Rome d'agir près du Pape en vue d'un accommodement avec Florence et se déclarait prêt à donner au duc Alexandre une

qu'il dut attendre l'artillerie à Sienne. Le 20 octobre seulement, il était à Ripoli; le 24 enfin, il établissait son camp sur la charmante chaîne de coteaux, qui limite le côté sud-est de Florence¹.

Clément avait espéré, jusqu'à la fin, que les Florentins, privés de tout secours, se rendraient à lui et n'en viendraient pas à un combat avec les bandes sauvages des mercenaires. Il dut comprendre, de plus en plus, qu'il s'était trompé. Avec un héroïsme et une valeur admirables, les Florentins se préparèrent à défendre leur liberté, jusqu'à la dernière extrémité². Ils avaient même dévasté, sans regret, les magnifiques alentours de leur ville, pour priver les ennemis de tout point d'appui. On eut recours à tous les moyens, même à la vente des biens de l'Église, pour trouver l'argent nécessaire à la solde des troupes. On aimait mieux brûler la ville, ainsi le déclaraient-ils, que de se rendre au désir de Médicis³. Prêts au combat, les Florentins se tenaient sur les remparts, repoussant chaque attaque des Impériaux. Orange dut se résoudre au siège. Fin octobre, il dressa ses canons sur les hauteurs de San-Miniato. Dès le 6 avril 1526, Michel-Ange⁴, nommé inspecteur général des fortifications, avait transformé la magnifique basilique en une forteresse si solide, que le bombardement d'Orange restait sans action.

Cet heureux succès de la défense remplissait les Florentins d'une nouvelle ardeur. Les prédicateurs de l'Ordre, auquel avait appartenu Savonarole, étaient occupés activement à

partie du duché de Milan en compensation. Voy. « Despacho que el Emperador Carlos V mando escribir a sus Embajadores en Roma, para que procurasen arreglar con su santidad los asuntos de Milan y Florencia. » PLASENCIA, t. I, Octobre de 1529. Pubbl. da G. DE LEVA, Padova, 1859 (*per nozze*).

¹ GUICCIARDINI, t. XIX, p. 6; REUMONT, t. III, p. 2, 241; ROBERT, p. 319.

² La plus ancienne biographie sur le siège de Florence dans GIORDANI, *App.*, p. 24, et REUMONT, t. III, p. 2, 850. Parmi les récentes publications, la plus importante est celle déjà citée par FOSSATI-FALLETI; pour la critique de cette dernière, voy. *Arch. stor. Ital.*, 4^e série, t. XVIII, p. 139, et *Rev. hist.*, t. XXXII, p. 408. Sur l'ouvrage russe de V. PISKORSKY (Kiew, 1892), voy. *Arch. stor. Ital.*, p. 5, série IX, p. 372.

³ Voy. CIPOLLA, p. 957.

⁴ Voy. le décret dans *Giorn. stor. d. arch. toscan.*, t. II, p. 66-67.

réveiller la vieille croyance à l'invincibilité de la ville. Un ange, annonçait-on, sauverait Florence. Quiconque marquait un doute était considéré comme un criminel d'État. C'étaient surtout les prédicateurs des Dominicains, Fra Zaccaria de San-Marco et Benedetto da Fojano, qui excitaient la foule. A l'exemple de Savonarole, ardemment vénéré par eux, ces religieux ne s'occupaient que de politique en chaire; d'après le témoignage de Varchi, leurs prédications étaient remplies de moqueries et de pointes contre le Pape, et de flatteries pour le nouveau gouvernement. La haine contre les Médicis dégénéra à la fin chez quelques-uns en frénésie. On forma même le projet infâme de se venger sur Catherine de Médicis, alors âgée de dix ans et gardée comme otage dans un couvent¹.

Charles-Quint, encore à Gênes, avait adressé au Pape la demande d'être couronné à Bologne. D'Allemagne, les nouvelles étaient arrivées si menaçantes, que le rapide retour du chef de l'empire était plus que jamais nécessaire. Par suite des progrès des Turcs, la situation était devenue telle, qu'il était dangereux pour Charles de rester plus longtemps éloigné des États héréditaires des Habsbourg². Le poids de ces considérations n'échappait pas à Clément. Mais sa santé rétablie depuis trop peu de temps et les frais du voyage le faisaient hésiter. De plus, un couronnement d'Empereur, hors de la Ville éternelle, était une chose toute nouvelle, contraire à toutes les traditions, d'après lesquelles, en principe, il devait toujours avoir lieu à Rome. Une partie des cardinaux, la Curie et les Romains presque sans exception étaient opposés au voyage³. Mais les légats, qui avaient suivi Charles à Plai-

¹ Voy. GRIMM, *Michelangelo*, t. II, p. 95; REUMONT, *Caterina de Médicis*, p. 120; BALAN, *Clemente VII*, p. 160. Sur les prédicateurs dominicains, voy. VARCHI, t. I, p. 292; PERRENS, t. III, p. 241; CAPPONI, t. III, p. 266; voy. aussi SANUTO, t. LII, p. 327. Sur la demande de révision du procès de Savonarole, voir FOSSATI-FALLETTI, t. I, p. 445. L'*Epistola* qu'adressa à Clément VII Girolamo Benivieni, pour la défense de Savonarole, fut publiée par MILANESI, en supplément dans son édition de Varchi et en tirage à part. Firenze, 1858.

² ROMANO, *Cronaca*, p. 94.

³ DITTRICH, *Regesten*, p. 64.

sance, appuyaient le désir du Habsbourg, qui y revenait dans une lettre du 20 septembre 1529¹. Ils mandaient encore que Charles avait juré à Plaisance, comme à Parme, de ne rien entreprendre de préjudiciable à l'Église². Pour Clément, un argument de grand poids était qu'il s'était adressé à l'Empereur pour l'entreprise contre Florence et la reconstitution des États de l'Église. Il s'était également engagé autrefois, à plusieurs reprises, à aller jusqu'en Espagne pour la paix. Comment pouvait-il refuser maintenant de faire un voyage incomparablement plus petit? Fin août³, il se décida à céder au désir de l'Empereur, il tint cependant cette résolution secrète encore quelques jours et fit croire que le projet du couronnement à Rome n'était pas encore abandonné⁴. Le 19 septembre, fut annoncée dans la Ville éternelle la paix de Cambrai; avant de se rendre à cette solennité, le Pape s'ouvrit aux cardinaux de sa décision d'aller à Bologne. Du reste, il laissait libres de l'accompagner, les membres du Sacré Collège. Par là, tomba toute opposition des cardinaux au départ. Pour la tranquillité des Romains, il fut précisé que la Rote et la Chancellerie devaient rester dans la ville⁵.

¹ J'ai trouvé aussi aux Archives secrètes papales. (*Arn. XI*, caps. I) cette lettre autographe de Charles-Quint à Clément VII « de Piacenza de XX de septembre ».

² ROMANO, p. 95; voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 177. Le 29 août 1529, Charles-Quint écrivait de Gênes à Clément VII combien il avait été heureux de connaître Hippolyte et Alexandre de Médicis, et lui annonçait son départ pour Plaisance, qui eut lieu le 30. (*Lett. d. princ.*, t. I, p. 123^b, et GIORDANI, *App. 2.*) Voy. CAPELLO, dans ALBERI, *Relaz.*, 2^e série, t. I, p. 207. Le 23 août, le départ du Pape à Bologne n'était pas encore décidé. Voy. le rapport de Gonzague daté de Rome le même jour. (Archives Gonzague de Mantoue.)

³ Voir l'ordre papal, daté du 29 août 1529, d'avoir à prendre les dispositions nécessaires en vue des logements du cortège et des soldats pour le prochain voyage à Bologne, dans *Min. brev.*, 1529, vol. 26, n^o 404. (Archives secrètes papales.)

⁴ Voy. GAYANGOS, t. IV, n^o 140. *Lett. d. princ.* t. III, p. 98^b. Rapport de F. Gonzaga daté de Rome, 17 septembre 1529. (Archives Gonzague.) Voy. lettre de Contarini du même jour dans DITTRICH, *Contarini*, p. 177.

⁵ SANUTO, t. LI, p. 601, et t. LII, p. 16. *Journal* dans *Cod. Barb. lat.* 3552 de la Bibliothèque vaticane. *Diarium de Blasius de Martinellis* dans Archives secrètes papales. CLARELLA, *Carlo V e Clemente VII*, p. 9. Praet expose à l'Empereur la joie de Clément VII au sujet de la paix de Cambrai et les motifs de sa satisfaction dans une lettre. Voy. BARDI, *Carlo V*, p. 39.

Quant au moment fixé pour le voyage, dont on commençait maintenant les préparatifs¹, les nouvelles de Florence eurent là-dessus une influence décisive. Le danger terrible, que courait sa patrie, avait augmenté l'agitation du Pape. Il continuait à espérer encore un accommodement pacifique, et Contarini le confirmait dans cette illusion². Le 22 septembre, un ambassadeur florentin était venu à Rome. Comme celui-ci n'apportait que des paroles vagues, Clément résolut d'envoyer Schönberg au prince d'Orange et à Florence, avec la mission de conclure, si c'était possible, un arrangement pacifique. Schönberg, qui n'était revenu de Cambrai que le 19 septembre, se remit en route dès le 29. Sa mission fut cependant sans résultat, comme celle d'un chambellan papal, que le Pape expédia, lorsqu'il se trouvait déjà sur la route de Bologne³.

L'opiniâtreté des Florentins amena également un changement dans le plan de voyage du Pape. Au lieu de choisir la route de Toscane, il dut prendre par la Romagne. Avant son départ, Clément prit encore une série de mesures de prévoyance. Une bulle particulière assurait la liberté de l'élection du Pape, pour le cas où Clément mourrait à Bologne⁴. Le légat de Rome fut le cardinal del Monte⁵. Des nonces parti-

¹ Rapport de F. Gonzaga daté de Rome, 20 septembre 1529, dans Archives Gonzague. Francesco Pesara fut Gubernator generalis curiæ pendant le voyage. Voy. GARAMPI, p. 246.

² Voy. DITTRICH, *Regesten*, p. 65, et CONTARINI, p. 178; BARDI, *Carlo V*, p. 42, 44. Sur l'excitation du Pape à cause de Florence, voir au supplément n° 122, le rapport de F. Gonzaga du 7 octobre 1529. (Archives Gonzague.)

³ Voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 78. Sur le départ de Schönberg, voy. SANUTO, t. LII, p. 15. Le sauf-conduit pour Schönberg, ainsi que la lettre qui l'accrédite près d'Orange, est daté du 22 septembre. *Min. brev.*, 1529, vol. 26, n° 302 et 303 dans Archives secrètes papales.

⁴ DITTRICH, *Regesten*, p. 65, et CONTARINI, p. 179. Le texte de la *Bulle* dans RAYNALD, 1529, n° 75; voy. là-dessus SAOMÜLLER, *Papstwahlen*, p. 12.

⁵ Le 1^{er} octobre; voy. *Acta consist.* du *Camerarius* dans *Cod. Vat.*, 3457, p. 11, de la Bibliothèque Vaticane et le rapport de F. Gonzaga daté de Rome, 2 octobre 1529, dans Archives Gonzague. D'après le *Journal* dans *Cod. Barb. lat.*, 3552, de la Bibliothèque Vaticane, le cardinal del Monte vint à Rome le 10 octobre. La *Tavola de li prezzi del vivere*, publiée par ce cardinal le 25 octobre 1529 (dans *Studi e docum.*, t. III, p. 89), montre la durée de la disette à Rome.

culiers furent envoyés en France et en Angleterre, pour donner aux gouvernements de ces pays des éclaircissements sur le voyage du Pape et pour les inviter à envoyer des plénipotentiaires à Bologne, pour y négocier au sujet du péril turc ¹. Le cardinal Cibo reçut l'ordre de faire à Bologne les préparatifs nécessaires ².

L'après-midi du 7 octobre, par une pluie torrentielle, eut lieu le départ du Pape, de Rome. Dans son escorte immédiate, se trouvaient les cardinaux Accolti, Ccsi, Cesarini et Ridolfi ³. La plupart des autres membres du Sacré Collège, de même que les ambassadeurs, suivirent. L'insécurité des routes obligeait à une escorte et augmentait les charges du voyage, que l'Empereur ne cessait de presser. Le Pape passa par Civita Castellana, Orte, Terni, Spoleto, Foligno et Sigillo, sur la route de Furlo ⁴. Chemin faisant, étaient arrivées d'importantes dépêches de la cour impériale. Dans celles-ci, Charles faisait savoir au Pape, qu'il voulait arranger, le plus rapidement possible, les affaires italiennes, à cause de la marche des Turcs contre Vienne; c'est pourquoi, il lui abandonnait Parme, quoiqu'il l'eût en sa puissance; il se conduirait dans l'affaire du Milanais d'après ses conseils ⁵. A Sigillo, le nouvel ambassadeur impérial, Gabriel Merino, évêque de Jaen et archevêque de Bari ⁶, de concert avec Praet et Mai, obtint

¹ PIEPER, *Nuntiaturen*, p. 65. Voy. le rapport de A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, du 7 octobre 1529, dans *Haus-Hofs et Straatsarchiv.*, à Vienne.

² STAFFETTI, *Cybo*, p. 83.

³ Voy. *Diarium de Blasius de Martinellis* de Caesena mag. caerem. Bibl. Barb., t. XXXV, p. 45 (maintenant lat. 2801), t. I (Bibliothèque Vaticane et Cod. 125, p. 47, de la Bibliothèque nationale, à Paris); voy. RAYNALD, 1529, n^o 78; SANUTO, t. LII, p. 78.

⁴ Voy. *Diarium*; SANUTO, t. LII, p. 118; BONTEMPI, p. 338. L'itinéraire est le suivant : 8 octobre, *Civita Castellana*, 9 Orte, 10 Terni, 11 Spoleto, 12 Foligno, 13 Nocera, 14 Sigillo.

⁵ Voy. le rapport de Contarini du 15 octobre 1529 dans DITTRICH, *Regesten*, p. 61; voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 183, 184 et 186. Voy. aussi la dépêche de F. Gonzaga datée de Spoleto, 16 octobre 1529 : « S. S^{ua} si mantien benissimo et per il più del tempo cavalca lassando de andar in lettica; si continua il viaggio e forse si accclerera alquanto più che non haveva pensato per queste male nove del Turco, quali hanno penetrato nel cor di S. B^{ona}. » (Archives Gonzague.)

⁶ Charles-Quint l'accrédita par une lettre autographe à Clément VII

sa première audience du Pape, qu'il trouva plein de confiance dans les bonnes dispositions, de Charles¹.

Le 20 octobre, Clément était à Céséna, où arriva une ambassade florentine, à qui il fut signifié que la ville devait se soumettre volontairement au Pape, comme l'exigeait son honneur². Le 21 octobre, des ambassadeurs de Bologne saluaient à Forli l'illustre voyageur. Des feux de joie et des sons de cloche annonçaient, le 23 octobre, aux Bolognais l'arrivée du chef de l'Église dans le cloître des Crociféri³, éloigné d'un mille de la ville. Le jour suivant, avait lieu dans Bologne l'entrée solennelle, pour laquelle les plus grands préparatifs avaient été faits.

Le chemin de San-Pétronio était ombragé de draperies, desquelles pendaient des guirlandes vertes avec les armes de Médicis. De magnifiques arcs de triomphe, en style dorique, avec des reliefs allégoriques, des peintures, des figures en stuc s'élevaient à la porte Maggiore, au palais Scappi et à la place Maggiore. Le Pape était porté à son entrée sur la Sedia gestatoria; seize cardinaux, de nombreux archevêques et évêques, de même que toutes les autorités de Bologne l'accompagnaient à San-Petronio, d'où, après la bénédiction solennelle, il se rendit au palais public, dans lequel de splendides appartements lui étaient préparés⁴. Un messenger particulier de l'Empereur, Pedro de Lacueva, salua Clément VII, qui remercia de cette attention par un bref autographe⁵.

« De Placencia VIII de Octobre. » (Archives secrètes Papales. *Arm. XI*, caps. 1.)

¹ Voy. le rapport de Merino du 16 octobre 1529, dans GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 190. Le traducteur traduit par erreur « in sigello » par « in secret. » « In castro Sagelli Perus. dioc » l'avis de Clément VII aux officiers de la Cam. Apostolica est daté du 14 octobre 1520 et ne permet pas, pendant le temps de son absence de Rome, de prononcer d'interdit. *Min. brev.*, 1529, vol. 26, n° 436, dans Archives secrètes papales.

² Voy. BALAN, *Clemente VII*, p. 137.

³ GIORDANI, p. 6.

⁴ Aux sources utilisées par GIORDANI, p. 6 (principalement les chroniques manuscrites de NEGRI et GHISELLI), il y a lieu d'ajouter celles plus récemment connues: ROMANO, *Cronaca*, p. 100; SANETO, t. LII, p. 138, 142, 144, et le rapport dans CLARETTA, *Carlo V e Clemente VII*, p. 14.

⁵ Imprimé dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 122^b. La lettre autographe de

Dans un consistoire privé du 29 octobre, six cardinaux furent chargés des préparatifs du couronnement et, pour le cas où il aurait lieu à Bologne, d'expliquer par une bulle particulière, que la solennité devait être aussi valable, que si elle s'était passée à Rome¹. En même temps, était arrivée l'heureuse nouvelle de l'abandon du siège de Vienne par les Turcs. Pour célébrer cet événement, une grand-messe eut lieu à San-Petronio, après laquelle le Pape donna bénédiction et absolution².

On attendait l'entrée de Charles-Quint, pour le 5 novembre. Celui-ci avait quitté Plaisance, le 27 octobre. A Borgo San Donnino, il reçut, par une lettre de son frère, la nouvelle du complet échec de l'attaque des Turcs sur Vienne³.

La situation de Charles en Italie s'améliorait aussitôt par là considérablement : ses ennemis, qui comptaient sur les Turcs, perdirent courage⁴.

Rempli de nouvelles espérances, Charles alla de Parme⁵ à Reggio, où le duc de Ferrare lui demanda à genoux son assistance contre le Pape. Le rusé prince mit tout en œuvre pour se gagner le puissant Empereur, qu'il accompagna à Modène⁶. Les relations personnelles de ces deux hommes devaient avoir, par la suite, des conséquences importantes.

Charles-Quint à Clément VII « Dy martes XXVI d'octubre » que porta P. de la Cueva, dans Archives secrètes papales.

¹ Cette bulle fut publiée le jour du couronnement. Voy. *Bull. Vat.*, t. II, p. 402.

² RAYNALD, 1529, n° 81. Clément VII félicite l'Empereur de la délivrance de Vienne le 29 octobre 1529; *Lett. d. princ.*, t. I, p. 123.

³ ROMANO, *Cronaca*, p. 162. Lettre de Ferdinand de Linz du 19 octobre 1529, dans GEVAT, *Urkunden et Aktenstücke zur Gesch. der Verhandl. zwischen Osterreich, Ungarn und der Pforte. Gesandtschaft an Sultan Sulci-man*, t. I, 1529, Vienne, 1840, p. 495.

⁴ J. PITTI, *Apol. de' Cappucci*, dans *Arch. stor. Ital.*, t. I, série IV, p. 2, 362.

⁵ De là Charles-Quint écrivait à Clément VII, le 31 octobre 1529 : « Io continuare suy camyno con el deseo que traygo de bazar los pies de V. S^a como dira su camarero a quien me remyto. » (Original dans Archives secrètes papales.)

⁶ S. ROMANO, *Cronaca*, p. 108; voy. CAMFORI, dans *Arch. stor. Ital.*, App., t. VI, p. 144.

Comme Charles, le 4 novembre, arrivait à Borgo Panigale, il trouva rassemblés là, presque tout le Sacré Collège et de nombreux prélats; le cardinal Farnèse lui souhaita la bienvenue, au nom du Pape, et l'accompagna à la Certosa¹. Le jour suivant, Charles faisait son entrée solennelle dans la deuxième capitale des États de l'Église.

La décoration, que Bologne avait préparée, surpassait encore celle de l'arrivée du Pape. L'élément spirituel avait eu alors la prépondérance, maintenant le temporel revenait au premier plan. Conforme au caractère de la haute Renaissance, la décoration présentait un luxe extraordinaire. Architectes, sculpteurs et peintres avaient rivalisé, pour créer, en un clin d'œil, une décoration si magnifique et si variée, qu'on se sentait transporté en pleine antiquité romaine. Aux fenêtres de toutes les maisons, pendaient des tapis de couleur et des draps tendus sur les rues les ombrageaient; les guirlandes vertes formaient, avec les arcs de triomphe de Bologne, un contraste admirable. Au ravelin de la porte San-Félice, par laquelle Charles devait entrer, on voyait, d'un côté, le triomphe de Neptune entouré de tritons, de sirènes et de chevaux marins; sur l'autre, Bacchus environné de satyres, de faunes et de nymphes, avec l'inscription : *Ave Cæsar Imperator invictus!* Sur la porte même, on apercevait les clefs pontificales et l'aigle impériale, des imitations d'inscriptions romaines, les médaillons de César, Auguste, Titus et Trajan, enfin les statues équestres de Camille et de Scipion l'Africain.

Les monuments décoratifs étaient partout splendides, les arcs de triomphe, construits en style dorique, étaient tous ornés de la manière la plus riche, de figures en stuc, de peintures, la plupart en clair-obscur. En dehors des peintres de Bologne, on avait fait venir, pour ces travaux, des étrangers, comme Giorgio Vasari et un élève flamand de Raphaël.

A 3 heures de l'après-midi, la tête du cortège impérial

¹ Outre GIORDANI, p. 21, voy. maintenant le rapport dans CIARETTA, p. 15.

arrivait à la porte San-Félice : d'abord les lanciers, ensuite l'artillerie, deux cents lansquenets, cavaliers, puis de nombreux fantassins et ensuite, à cheval, beaucoup de princes et de chevaliers aux armes brillantes. Le cardinal Campegio, tout récemment arrivé d'Angleterre, salua l'Empereur à la porte, comme évêque de la ville; après quoi, on présenta à Charles les étendards de l'empire avec leurs doubles aigles, la bannière de Saint-Georges et une épée nue. Entouré des grands d'Espagne, magnifiquement vêtus, Charles, sous une armure étincelante d'or, cheminait sur un cheval blanc, avec le sceptre dans la main droite. Des sénateurs et des nobles de Bologne portaient le dais. Le comte de Nassau, Alexandre de Médicis, le marquis de Montferrat, André Doria, le cardinal chancelier Mercurino di Gattinara et le cardinal Cles, l'évêque Georges V de Brixen, Antonio Perrenot, évêque d'Arras, le confesseur de Charles-Quint, Garcia de Loaysa et de nombreux dignitaires spirituels et temporels suivaient l'Empereur; des troupes espagnoles formaient l'arrière-garde. Pendant que les trésoriers jetaient de la monnaie et des médailles à la foule compacte criant : *Cesare, Imperio*, le solennel cortège se rendait lentement à l'église San-Pétronio, devant laquelle était érigée une tribune richement ornée; là le Pape, revêtu de tous ses ornements pontificaux, la triple couronne sur la tête, entouré de vingt-cinq cardinaux, attendait l'Empereur, à l'arrivée duquel les tambours battirent, toutes les cloches s'ébranlèrent et les canons tonnèrent. Deux membres du Sacré Collège accompagnèrent Charles jusqu'à la tribune, où il baisa à genoux le pied, la main et le visage du Pape. Ainsi se rencontrèrent, pour la première fois, ces deux hommes, qui s'étaient combattus si longtemps et avec tant d'acharnement, avant de réunir leurs intérêts. Charles salua le Pape, par quelques mots, en langue espagnole, auxquels Clément répondit amicalement. Le Pape accompagna enfin l'Empereur à l'église et prit congé de lui. Un *Te Deum* fut chanté à San-Pétronio.

Il était six heures du soir, lorsque l'Empereur quitta l'église et se rendit au palais public, où un logement pour

lui était également préparé¹. Ses chambres joignaient immédiatement celles du Pape. Une communication particulière réunissait les deux, pour qu'ils pussent se voir tranquillement l'un et l'autre et sans qu'on s'en aperçût².

Un tableau connu, dans le palais seigneurial de Florence, représente l'Empereur et le Pape, en conversation animée³. Charles était bien supérieur à Clément, en habileté politique; malgré cela, chaque fois, avant de se présenter devant le Pape, il se préparait très sérieusement, en notant, sur un papier, tous les points essentiels⁴. La gravité de Charles, qui alors n'avait pas encore trente ans, sa religiosité sévère et une certaine lenteur dans l'expression surprirent les Italiens. Contarini, qui avait suivi le Pape, admirait à quel point, à Bologne, l'Empereur s'occupait de ses affaires: il ne quittait que rarement le palais et le plus souvent pour assister à la sainte messe. Du Pape, il dit qu'on voyait encore, sur cet homme de cinquante et un ans, les traces de la longue et dangereuse maladie qu'il avait faite. Parmi les conseillers du Pape, l'ambassadeur vénitien nommé Jacopo Salviati, comme le plus influent, dévoué à la France, mais sachant se plier aux circonstances; puis venaient Sanga, ami de Giberti; le cardinal Pucci, qui s'occupait exclusivement des affaires

¹ Sur la décoration de Bologne et l'entrée de l'Empereur, voy. GIORDANI (p. 12) qui a utilisé l'écrit rare : « Il superbo apparato fatto in Bologna alla incoronazione della Ces. M^{ta} di Carlo V » (Exemplaire à la bibliothèque Trivulzio, à Milan) et donné d'autres sources au *Supplément*, p. 13. Sur les préparatifs du maître des cérémonies BLASIUS DE MARTINELLIS, voy. *Mélanges d'archéologie*, t. XXIII, p. 170. Voy. en outre sur l'entrée : ROMANO, *Cronaca*, p. 113; CLARETTA, *Carlo V e Clemente VII*, p. 16; SANUTO, t. LII, p. 180 et suiv.; VANDENESSE, *Journal de voyage de Charles V*, t. II, p. 85; voy. DUYSE dans *Bulletin de la Société d'histoire de Gand*, 1898. Le discours de Charles (amplifié dans ULLOA, *Vita di Carlo V*, Venezia, 1566, p. 118) est suffisamment exposé dans une lettre d'Isabelle d'Este. *Arch. stor. Ital.*, *App.*, t. II, p. 320. Au sujet de la décoration de la ville, voy. BURCKARDT, *Histoire de la Renaissance*.

² ROMANO, *Cronaca*, p. 124; SANUTO, t. LII, p. 267.

³ Reproduit dans HEYCK, *Die Mediceer*, p. 120.

⁴ Contarini, dans ALBÈRI, *Relazioni*, 2^e série, t. III, p. 269; on voit par le rapport d'A. da Burgo à Ferdinand 1^{er}, 18 mars 1529, que Clément VII avait une très bonne mémoire (*Haus-Hofs-und Staatsarch* de Vienne).

florentines, ainsi que Girolamo da Schio et Schönberg, tous deux partisans de l'Empereur¹.

Les négociations de Clément VII et de Charles étaient facilitées par la conclusion des traités de Barcelone et de Cambrai ; cependant, quelques points particuliers restaient encore difficiles à fixer ; le Pape ne se fait pas du tout encore à Charles et, si l'on en croit Contarini, il ne changea de sentiment, que pendant son long séjour avec l'Empereur à Bologne².

Clément insistait, comme cela se conçoit, pour l'exacte exécution des conditions de la paix de Barcelone³, qui lui étaient favorables. De son côté, Charles, qui, à ce moment, redoutait encore le danger turc, s'était résolu, en face de l'attitude de l'Allemagne et de l'épuisement de ses ressources, à conserver le plus possible l'amitié du Pape⁴. Cependant, ses intentions, au point de vue de Milan et de Ferrare, étaient essentiellement différentes de celles de Clément VII⁵. Relativement à l'expédition contre Florence, des difficultés se produisirent, en ce que Orange réclamait, d'une

¹ Contarini, dans ALBÈRI, *Relaz.*, 2^e série, t. III, p. 265, 269 ; voy. sur Charles V, SANUTO, t. LII, p. 210 ; voy. aussi GIORDANI, *App.*, p. 100. Sur J. Salviati, voy. DESJARDINS, t. II, p. 787, 794 ; REUMONT, t. III, p. 2, 266 ; EUBES, *Dokumente*, p. 266.

² Contarini, dans ALBÈRI, *Relaz.*, 2^e série, t. III, p. 266.

³ Gregorio Casale raconta à Contarini, que Clément VII avait menacé Charles V, au cas où celui-ci ne tiendrait pas ses promesses, de retourner à Rome, y faire imprimer et publier le traité de Barcelone pour que le monde entier vit qu'il avait été trompé. DITTRICH, *Regesten*, p. 70.

⁴ Voy. la lettre confidentielle déjà citée de Charles V à Ferdinand I^{er}, du 11 janvier 1530, et aussi importante qu'intéressante. LANZ, t. I, p. 366 : « Je désire, déclare Charles, ne plus perdre son amyte et pour le moins, si je ne l'ay pour amy qu'il ne me soit ennemy. »

⁵ Pour les négociations de paix de Bologne, la source la plus sérieuse est Niccolo da Ponte, Maneggio della pace di Bologne dans ALBÈRI, *Relaz.*, 2^e série, t. III, p. 147, dont GACHARD (*Relations*, t. VIII) proclame à bon droit l'importance. Les rapports de Contarini y sont plus complets que dans SANUTO (t. LII), qui pourtant a cet avantage de fixer les dates de chaque rapport et qui donne nombre d'autres rapports mantouans. Voy. aussi la relation de Contarini dans ALBÈRI et dans ROMANO (*Cronaca*, p. 126) les détails qui confirment ce qu'expose N. da Ponte. L'auteur de la Chronique éditée par ROMANO est, comme l'éditeur l'indique (p. 59 et 285-286), Luigi Gonzaga di Borgoforte, lequel utilisa en partie textuellement les rapports des ambassadeurs mantouans ; un document important pour nous faire connaître les vues

façon pressante, de l'argent et des renforts. Une alliance à ce sujet était facilitée par cette circonstance, que Charles voyait un danger constant pour sa puissance en Italie¹, dans l'alliance des Florentins et de la France. D'autre part, cela se reliait à la question milanaise, à l'heureuse terminaison de laquelle Charles attachait le plus grand prix. Déjà, avant la réunion à Bologne, des négociations avaient eu lieu à ce sujet; en septembre et octobre, les ambassadeurs impériaux proposaient à Clément VII le Milanais pour Alexandre de Médicis; le Pape avait refusé de s'engager dans une si grande entreprise, qui pouvait causer aux siens des difficultés inouïes. Malgré cela, l'Empereur à Bologne revint sur ce projet, sans plus de succès; d'un autre côté, on travailla à faire donner Milan à Frédéric Gonzague, marquis de Mantoue². En l'état où étaient les choses, la donation du duché à un autre que François Sforza devait allumer immédiatement une nouvelle guerre en Italie³. C'est pourquoi ce fut un bonheur, que, prêtant l'oreille aux représentations du Pape, de Gattinara et de Contarini, Charles permit à Sforza de paraître à Bologne pour sa justification. Le 23 novembre 1529, Sforza avait sa première audience de l'Empereur; il s'y prit si habilement, que le Pape réussit à faire changer Charles entièrement d'avis. Dès le 3 décembre, l'investiture de Milan à Sforza était décidée en principe⁴.

du Pape sur la paix est la lettre publiée dans *Lett. d. princ.*, t. III, p. 95-99, à l'évêque de Vaison, G. da Schio, résidant près de l'Empereur, lettre qui, comme RANKE la croit avec raison, est de Sanga.

¹ Voy. LANZ, t. I, p. 367; GUICCIARDINI, t. XIX, p. 6, et BARDI, *Carlo V*, p. 31, 34, 72. Sur les négociations infructueuses avec les représentants de Florence, voy. FOSSATI-FALLETTI, *Assedio*, t. I, p. 373. Sur les délibérations avec Orange qui vint à Bologne, voy. ROMANO, p. 132; CLARETTA, p. 20.

² NICCOLO DA PONTE, *Maneggio*, p. 478; ROMANO, *Cronaca*, p. 134; DITTRICH, *Contarini*, p. 186-192; DE LEVA, t. II, p. 573; DAVARI, *Giorn. ligust.*, 1890, p. 461, d'après des documents des archives Gonzague, à Mantoue. Le marquis de Mantoue était venu à Bologne, le 20 novembre, voy. le *Diarium de Blasius de Martinellis*, Cod. Barb., t. XXXV, p. 45 (maint. lat. 2801). (Bibliothèque nationale.)

³ NICCOLO DA PONTE, *Maneggio*, p. 183-184.

⁴ ROMANO, *Cronaca*, p. 139; *Diarium de Blasius de Martinellis*; SANUTO, t. LII, p. 304; *Giorn. ligust.*, 1891, p. 101; BARDI, *Carlo V*, p. 33.

Le gouvernement vénitien, qui, dès le 18 novembre, avait donné plein pouvoir à Contarini pour la restitution de Ravenne et de Cervia au Pape ¹, se déclarait prêt aussi maintenant à évacuer les villes d'Apulie, mais il refusa d'abord d'entrer dans la ligue défensive italienne, désirée par l'Empereur. Le 26 novembre, le Sénat décida de céder aussi là-dessus, dans l'espérance que Charles modérerait alors ses exigences d'argent pour Venise et Milan. Sur les représentations de Contarini, l'Empereur consentit à une diminution importante de l'indemnité de guerre payée par Venise, mais il réclamait, après comme avant, en dehors d'énormes sommes d'argent, les châteaux de Milan et de Côme, comme gage de paiement. Le 12 décembre, arrivait un exprès vénitien à Contarini, avec l'ordre de remplir les vœux de l'Empereur ². Le Pape cédait sur la demande, faite par Venise, de reconnaître le duc d'Urbin et de le remettre en possession de tous ses États. L'Empereur, inquiet des nouvelles venues d'Allemagne et des menaces de François I^{er}, décida de terminer au plus vite les négociations. On ne s'occupait pas davantage des intérêts de Ferdinand, et ses conseillers poussèrent celui-ci à donner son adhésion.

Ainsi, le 23 décembre 1529, un traité d'alliance fut signé entre Clément, Charles, Ferdinand, Venise, Sforza, Mantoue,

¹ NICCOLO DA PONTE, *Maneggio*, p. 171; voy. ROMANIN, t. V, p. 465; DE LEVA, t. II, p. 585. A Bologne, Contarini s'était dépensé vainement pour décider le Pape à renoncer à la restitution de ces villes; voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 181. Le 14 novembre 1529, Clément VII remercia Venise d'avoir décidé la restitution et lui promit de s'employer en faveur de la paix près de l'Empereur. Le bref est imprimé dans PASOLINI, *Documenti riguard. antiche relazioni fra Venezia e Ravenna*, Imola, 1881, p. 108-109; voy. *Libri com.*, t. VI, p. 203. Les *Acta consist.* du vice-chancelier mentionnent, le 15 novembre 1529: « Item relatatum fuit, Venetos velle restituere terras ecclesiæ ut puto Cerviam et Ravennam per eos occupatas. » (Archives consistoriales et Archives secrètes papales.) L'ordre de Clément VII à Leonello Pio presidenti Romandioliæ d'occuper Ravenne et Cervia avec la citadelle est daté du 21 janvier 1530. *Min. brev.*, 1530, vol. 27, n° 23. (Archives secrètes papales.)

² Voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 193. Côme et Milan devaient être livrées aux mains d'un Espagnol, que le Pape choisirait entre cinq présentés par l'Empereur, voy. CASALE, dans MOLINI, t. II, p. 265.

Savoie, Montferrat, Urbin, Sienne et Lucques. Au nouvel an, fut annoncée solennellement la paix, dans la cathédrale de Bologne, et confirmée, le 6 janvier 1530, par le serment de tous les participants¹.

Restaient encore la discussion entre Clément et Alphonse de Ferrare et la conclusion d'une alliance contre les Turcs. Le Pape était d'autant plus monté contre le duc Alphonse, que celui-ci s'était permis d'empiéter dans les affaires purement ecclésiastiques². Au point de vue des différends politiques, vis-à-vis d'Alphonse, le Pape faisait remarquer qu'il laisserait volontiers le duc en repos; mais qu'en renonçant à Modène et à Reggio, il retrancherait par là Parme et Plaisance des États de l'Église, autrement dit il les aliénerait : Clément en appelait énergiquement aux engagements de Charles à Barcelone, mais en vain, car Alphonse avait réussi à se gagner les conseillers de l'Empereur et l'Empereur lui-même. De plus, Charles avait l'intention secrète de ne pas permettre aux États de l'Église de reconstituer leur ancienne puissance et de redevenir indépendants. Extérieurement, l'Empereur menaçait, il est vrai, les ambassadeurs d'Alphonse, mais ceux-ci savaient très bien que ce n'était qu'en apparence³. Irrité, le Pape doit avoir dit à l'ambassadeur français : « On me trompe; cependant je dois faire comme

¹ ROMANO, *Cronaca*, p. 151, 161, 174, et les rapports circonstanciés dans SANUTO, t. LII, p. 307 et suivantes; le texte de la *Liga* est dans DUMONT, t. IV, p. 2, 56. Sur les négociations des envoyés de Ferdinand I^{er}, STÖCKMANN (p. 180) donne des lettres de Burgos à Clès, lettres conservées à l'*Haus-Hofs-und Staatsarch.* de Vienne. Il n'utilise pas les rapports en partie chiffrés de Burgos à Ferdinand I^{er}, du 26 décembre 1529, de Bologne, qui se trouvent aux mêmes archives; voy. aussi le rapport du 29 décembre 1529. Clément VII accordait, par une bulle du 17 janvier 1530, au duc de Milan l'autorisation de lever une dime complète sur les revenus de tous les bénéfices ecclésiastiques de Milan, afin de lui permettre de rassembler les sommes considérables qu'il devait payer pour son investiture. *Min. brev.*, 1530, vol. 27, n^o 15. (Archives secrètes papales.)

² FONTANA, *Renata*, t. I, p. 452.

³ ROMANO, *Cronaca*, p. 171-173, 181, où sont publiés deux très intéressants rapports extraits des Archives Gonzague à Mantoue. Les griefs élevés contre Alphonse du côté du Pape furent consignés pour Charles dans un document particulier, qui a été imprimé dans SUDENDORF, t. III, p. 187.

si je ne m'en apercevais pas¹. » D'ailleurs Clément déclara formellement qu'il ne permettrait à Alphonse, à aucune condition, de prendre part au couronnement de l'Empereur².

Longtemps, il avait été question sérieusement de Rome, pour cette solennité, mais ensuite, après de longues conférences, on s'était décidé pour Bologne, principalement en considération des événements d'Allemagne, peints par Ferdinand I^{er} sous les plus sombres couleurs, événements qui exigeaient une apparition aussi rapide que possible de Charles là-bas³. Charles souhaitait à son couronnement la présence

¹ Lettre de Gramont, évêque de Tarbes, datée de Bologne, 25 février 1530, dans LE GRAND, *Divorce*, t. III, p. 386.

² ROMANO, *Cronaca*, p. 196.

³ On voit qu'il fut encore question de Rome pour lieu du couronnement, dans le fait que Charles V manifesta le désir de visiter Naples et par les difficultés que Gattinara souleva contre le choix de Bologne; le chancelier craignait notamment que « les Luthériens et autres » n'en tirassent prétexte pour attaquer la légitimité de l'acte (voy. la dépêche de G. B. Malatesta du 4 novembre 1529 dans ROMANO, *Cronaca*, p. 145). Charles V, qui reçut l'épée consacrée, la nuit de Noël, mit longtemps à se décider (le 26 décembre 1529 A. da Burgo écrit de Bologne à Ferdinand I^{er} : « De loco coronationis et tempore adventus imperatoris in Germaniam adhuc res stat in suspenso. » Original à l'*Haus-Hofs-und Staatsarch.* de Vienne). Le représentant de Ferdinand I^{er}, A. da Burgo, était contre le couronnement à Rome, parce qu'il eût retardé l'arrivée de Charles V en Allemagne, où le danger était très grand (voy. rapport de Burgo à Ferdinand I^{er}, 29 décembre 1529, Bologne. La réponse de B. de Clès à ce rapport est dans BUCHOLTZ, t. III, p. 427.) Quelques conseillers de Charles V le détournaient du voyage dans l'hérétique Allemagne, le considérant comme trop dangereux; ils engageaient l'Empereur à retourner en Espagne en passant par Rome et Naples, projet que combattait énergiquement Burgo (voy. STORCKMANN, p. 183). De son côté, Charles voulait aller à Sienne en raison des affaires florentines et de là à Rome pour son couronnement. Le 4 janvier 1530, Burgo mandait à Ferdinand I^{er} que l'Empereur était in recessu (rapport de ce jour dans *Haus-Hofs-und Staatsarch.* de Vienne; voy. aussi SANUTO, t. LII, p. 483), le 14 janvier : le Pape et l'Empereur iront à Sienne. Le 11, Charles, dans une longue lettre autographe à son frère (dans LANZ, t. I, p. 360), lui avait demandé avis en cette importante conjoncture. Charles attendait avec grande impatience la réponse, comme l'écrivait Burgo, le 30 janvier 1530, à Ferdinand I^{er}. L'Empereur étant tombé malade le 22 janvier, le voyage à Rome dut être remis (SANUTO, t. LII, p. 531). Burgo utilisa ce temps pour travailler au couronnement à Bologne; le 28 janvier, il pouvait annoncer à Ferdinand I^{er} que le Pape y était disposé. Charles tenait encore au voyage à Rome; le 22 janvier, il écrivait à Marguerite d'Autriche qu'il s'y ferait couronner (BARDI, p. 34). Burgo, le 30 janvier, éleva des objections, qui firent tant d'impression sur

de nombreux princes allemands; seulement Burgo et Salinas, les ambassadeurs de Ferdinand I^{er}, le convinquirent que maintenant on n'avait plus le temps de les attendre¹. Ferdinand, ainsi l'écrivaient les précédents le 12 février 1530, excuserait son frère près des princes allemands et expliquerait que celui-ci n'avait pu prévoir le temps de son couronnement, et que maintenant il était contraint de renoncer à de plus grands préparatifs, pour accélérer son retour en Allemagne².

l'Empereur, que Burgo écrivait à Clès qu'il avait bon espoir de voir le couronnement se faire à Bologne (STOEGMANN, p. 184). C'est ce qui en effet fut résolu. (Voy. GIORDANI, p. 87, et NEGRI, *Annali mss.*, 1^{er} février 1530.) Le 1^{er} février 1530, Burgo écrivait à son maître : l'Empereur n'ira pas à Rome, il restera à Bologne. (Lettre du 1^{er} février. Dans un P.-S. du 2 février on lit : Certains conseillent à l'Empereur, s'il est certain de l'élection du roi Ferdinand, de se faire d'abord couronner par un légat pontifical en Allemagne; que Ferdinand envoie promptement son avis là-dessus.) Le 2 février, il écrit : « Hoc mane post deliberationem externam Caesar fecit expedire mulos quos conduxerat pro profectioe Romae, et hic fiet coronatio in die s. Mathie » ; voy. SANUTO, t. LII, p. 553, 562, et au supplément n^o 124, le bref du 2 février 1530, au cardinal Farnèse, qui est appelé au couronnement à Bologne. (*Min. brev.* Archives secrètes papales. Original aux Archives d'État, à Vienne.) Le 4 février, une congrégation cardinalice fut chargée de l'affaire du couronnement (voy. supplément, n^o 125. *Acta consist.* Archives consistoriales.) Dans une lettre du 4 février à Ferdinand I^{er}, on lit : « Si M^{tes} V. non dissuadebit coronationem hic fiendam melius hic fiet, sed si scribit non esse fiendam hic, credimus Caesar omittet non obstante quod alii venerint. » Le 5 février, arriva enfin la réponse de Ferdinand, datée du 28 janvier 1530 (dans BUCHOLTZ, par extraits, complète dans ΓΕΥΛΥ, *Urkunden und Aktenstücke. Gesandtschaft Königs Ferdinand I^{er} an Suleiman I^{er}*, Wienn, 1838, p. 59). Dans un rapport du 8 février, Burgo parle de l'attitude de l'Empereur après la réception de ce document (voy. supplément, p. 126) qui porta le coup décisif. Le 12 février, Burgo écrit : Caesar perseverat omni celeritate in provisionibus suae coronationis hic Bononiae; voy. aussi une deuxième lettre de Burgo du 12 février. Le 13 février, Charles mandait à Marguerite qu'après de longues délibérations Bologne avait été choisie pour lieu du couronnement (BARDI, p. 35). Le motif indiqué par JOYE (*Hist.*, XXVII, p. 105) que Rome, dans l'état de destruction où elle est, ne peut servir au couronnement, n'est pas mentionné dans les actes relatifs à cette cérémonie. J'ai trouvé, à l'*Haus-Hofs-und Staatsarch.* de Vienne, les originaux de toutes les lettres citées plus haut de Burgo à Ferdinand I^{er}, dont quelques-unes portent aussi la signature de Salinas.

¹ Voy. le P.-S. du 2 février à la lettre de Burgo du 1^{er} février 1530.

² Voy. le rapport de Burgo du 12 février 1530. Par contre, les électeurs protestèrent, disant que le couronnement impérial aurait lieu en leur

En fait, tout dut être préparé en grande hâte¹. Dans une bulle du 16 février, le Pape prononça la confirmation de l'élection de Charles et de son couronnement à Aix-la-Chapelle, et décida que le couronnement aurait lieu avec la couronne impériale d'or² et de fer. Dès le 22 février, fête de la Chaire de Saint-Pierre, Charles reçut, dans la chapelle du palais public, la couronne de fer des Lombards³ qu'on lui avait apportée de Monza⁴. Deux jours plus tard, devait avoir lieu le couronnement de l'Empereur à San-Pétronio. Charles avait choisi ce jour anniversaire de sa naissance et dans lequel ses troupes avaient été victorieuses à Pavie⁵.

A l'exception du lieu traditionnel, tous les actes solennels de la cérémonie furent du reste arrêtés méticuleusement. A San-Pétronio, les chapelles, une à une, même la tour ronde de porphyre (*rota porphyrea*), étaient imitées de l'église Saint-Pierre, si bien que tout put être arrangé comme si la cérémonie avait eu lieu dans l'église du tombeau du prince des Apôtres. Un pont de bois orné de guirlandes et de tapis, sous lequel pouvaient passer les voitures, conduisait du palais à l'église, qui était ornée des tapis de Flandre les plus précieux. Quatre cents lansquenets gardaient les ponts, deux mille Espagnols et dix canons étaient massés sur la place. Toutes les portes de la ville étaient occupées également par des lansquenets et des Espagnols.

A neuf heures, le Pape, la tiare sur la tête, en manteau couvert de pierres précieuses et de broderies d'or, se fit porter à l'église; les cardinaux et toute la cour le suivaient.

absence et que d'autres rempliraient ainsi en partie leur fonction. (RANKE, *Deut. Gesch.*, t. VI^e, p. 139.)

¹ Voy. *Acta consist.* du 16 février 1532 et *Diarium de Blasius de Martinellis*.

² RAYNALD, 1530, n^o 5, 6.

³ Outre BLASIUS DE MARTINELLIS, dans RAYNALD, 1530, n^o 7 (voy. GIORDANI, p. 99, et *Mélanges d'Archéologie*, t. XXIII, p. 171); voy. maintenant les rapports contemporains dans SANUTO, p. 411, 604, et ROMANO, *Cronaca*, p. 202.

⁴ GIORDANI, p. 95.

⁵ A remarquer, comme curiosité, que FONTANA (*Renata*, t. I, p. 135) place le couronnement de l'Empereur le 7 février.

Sur ces entrefaites, les dignitaires mondains s'étaient rendus au palais près de l'Empereur, tous, surtout les grands d'Espagne, vêtus précieusement. Les pages et les serviteurs des princes et de l'Empereur ouvraient la marche; ensuite venaient les nobles, la garde impériale et tous les ambassadeurs. Devant l'Empereur, le marquis de Montferrat portait le sceptre d'or, le duc d'Urbin l'épée, le jeune comte palatin, neveu du prince électeur, le globe impérial, le duc de Savoie la couronne royale. Charles avait sur sa tête la couronne lombarde; il avait à sa droite le cardinal Salviati, à sa gauche le cardinal Ridolfi; suivaient les comtes de Lannoy et de Nassau et de nombreux nobles, la plupart espagnols.

Devant l'église, était érigée une chapelle de bois, qui devait représenter Santa-Maria in Turri, à Rome. Après que l'évêque de Malte eut préparé le couronnement d'après la bulle papale, Charles, sur le livre des Évangiles, tenu devant lui par le cardinal Enkevort, jura d'être toujours un fidèle défenseur de la Sainte Église romaine, après quoi il fut reçu dans le chapitre de Saint-Pierre. Charles avait à peine quitté le pont de bois, qu'une partie de celui-ci s'écroulait. Malgré ce dangereux accident, il conserva son calme et s'agenouilla à la porte de l'église, où deux cardinaux prononcèrent les prières d'usage. Ensuite il fut conduit pour être couronné à une deuxième chapelle, à laquelle on avait donné le nom de San-Gregorio, où il fut revêtu de la tunique diaconale et d'un vêtement garni de diamants, de rubis et de perles. Après quoi, il se rendit à la *Rota porphyrea*, ensuite près d'un tableau de la Confession de saint Pierre, enfin pour l'onction avec l'huile sainte, dans un lieu représentant la chapelle de Saint-Maurice à Rome. Pendant ce temps, était survenue une discussion violente, à propos de préséance, entre les ambassadeurs de Gênes et de Sicile; les cérémonies ne purent continuer qu'après l'accommodement de ce différend.

Clément dit lui-même la grand'messe; après l'épître, Charles fut ceint de l'épée; ensuite il reçut également, des mains du Pape, le globe impérial et le sceptre, enfin la cou-

ronne impériale, après quoi Clément parla : « Reçois le signe de la gloire et le diadème de l'Empire, la couronne impériale au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit. Puisses-tu y trouver la force de mépriser l'antique ennemi et le péché, de vivre droitement, courageusement et pieusement, de façon à recevoir un jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ la couronne du royaume éternel » Avant le sacrifice, l'Empereur offrit les trente pièces d'or usitées et fit le service du diacre, dans lequel celui-ci présente la patène avec les hosties et la burette avec l'eau, « si beau et édifiant, que tous les assistants s'étonnaient et se félicitaient de le voir agir, comme s'il eût été familier avec de telles cérémonies et comme s'il en avait eu une longue habitude ». Après la réception de la sainte communion, Charles embrassa le Pape; celui-ci prononça alors la bénédiction traditionnelle. Généralement, les deux chefs de la chrétienté quittaient l'église, avec tous les ornements de leur dignité. Quoique Clément s'y refusât, l'Empereur tint l'étrier et conduisit quelques pas la haquenée du Pape; ensuite il monta sur son coursier, avec une rapidité juvénile.

La grande cavalcade suivait. Sous le même dais d'or, comme dit un contemporain, ces deux grandes lumières du monde brillaient comme le soleil et la lune. Dans le cortège, dont les artistes du temps se hâtaient de retenir l'image somptueuse, on remarquait d'abord les porte-croix, ensuite les bannières de l'Église et du Pape, celles de l'empire, de la ville de Rome, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Nouveau-Monde, de Naples, de Bologne. Les trésoriers jetaient des monnaies d'or et d'argent parmi la foule, qui remplissait les rues. A San-Domenico, le Pape quitta le cortège, pendant que l'Empereur, sur un trône, conférait l'ordre de chevalerie à environ cent personnes. Ce ne fut qu'à quatre heures de l'après-midi, que l'Empereur, salué joyeusement par ses troupes, put se retirer dans ses appartements. Le repas du couronnement forma la clôture de la cérémonie ¹.

¹ La source principale pour les solennités du couronnement de l'Empereur est le *Diarium* du maître des cérémonies pontificales BLASIUS DE MARTI-

A l'approche de la nuit, des feux de joie s'allumèrent de toutes parts; le duc de Milan, bien qu'il fût très malade, fit continuer pendant trois jours ces manifestations. Le 1^{er} mars, parut une bulle papale, qui déclarait le couronnement aussi pleinement valide, que s'il avait eu lieu à Rome, et renouvelait la dispense, par laquelle Charles pouvait concilier la possession de Naples avec la dignité impériale¹.

Comme Florence persévérait inébranlablement dans sa résistance, Clément se vit contraint de faire encore à l'Empereur deux concessions importantes : d'abord la nomination des trois cardinaux agréables à Charles et dont la publication fut faite le 19 mars. C'était l'évêque de Trente, Bernhard Clès, pour lequel Burgo avait intercédé depuis si longtemps², le confesseur de Charles, Garcia de Loaysa, et le Savoyard De Chalant³. Bien autrement pénible fut à Clé-

NELLIS, dont RAYNALD, 1530, n° 47, a publié les passages essentiels. GIORDANI a édité nombre d'autres rapports, en partie rares et inédits. Il a aussi donné (*Doc.*, p. 176) la *Lettera inedita del Bolognese* Ugo Boncompagni (le futur pape Grégoire XIII) nella quale si descrive la incoronazione di Carlo V, déjà parue à Bologne en 1841. GIORDANI n'a pas connu le rapport allemand, que BUCHOLTZ (t. III, p. 441) a utilisé et deux autres sources récemment ouvertes : la *Cronaca* publiée par ROMANO et les rapports contemporains très intéressants dans SANUTO, t. LII, p. 624 et suiv. GIANNONE a déjà réfuté (t. XXXI, p. 6) l'étrange assertion de GUICHARDIN (t. XX, p. 1), d'après laquelle le couronnement aurait eu lieu con piccola pompa e spesa; voy. aussi GIORDANI, *App.*, p. 73. Ce recueil traite aussi en détail des représentations picturales et dessins auxquels donna lieu ce grand événement. La plus belle de ces images, encore très bien conservée et souvent reproduite par la gravure, est le tableau de la *Cavalcata*, que peignit au palais Ridolfi, à Vérone, le Vénétien Domenico Ricci, surnommé Brusasoreci; voy. G. B. DA PERSICO, *Descriz di Verona I*, Verona, 1820, p. 181. Le tableau de la *Cavalcata* (voy. BLANC, *Bibliographie I*, p. 597, 604, 612), de Hogenberg, a été récemment édité, tiré seulement à 250 exemplaires. « The Procession of the Pope Clément VII and the Emperor Charles V after the Coronation at the 24 Febr. 1530. Designed and engraved by Nic. Hogenberg, and now reproduced in facsimile with an historical Introduction by W. S. Maxwell. » Edinburgh, 1875.

¹ RAYNALD, 1530, n° 46. — On y trouve aussi la deuxième bulle du 1^{er} sur la confirmation de l'élection impériale avec l'assentiment des cardinaux et le couronnement qui eut lieu.

² Voy. les rapports de A. da Burgo du 15 octobre 1529, des 4 janvier et 12 février 1530, dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, à Vienne.

³ L'Espagnol Stonica fut également nommé le 9 mars, d'après les *Acta Consist.* du vice-chancelier, mais sa nomination ne fut pas publiée. Pour ne

ment d'accorder la permission, pour Alphonse de Ferrare, de venir à Bologne. Mais quoiqu'il eût cédé sur ce point¹, le duc de Ferrare ne put néanmoins faire son entrée solennelle². Clément exigeait, encore une fois, la restitution de Reggio, Modène et Rubbiera. On s'entendit enfin (21 mars) sur ce point, qu'Alphonse de Ferrare livrerait Modène à l'Empereur, qui, sur la possession des trois villes et le paiement du cens pour Ferrare, devait rendre dans six mois un arrêt définitif³. Par là, Charles, qui ne se croyait pas encore entièrement sûr du Pape⁴, conservait une influence décisive sur le destin des États de l'Église. Il protégea visiblement le duc d'Urbin dans ce même but⁵.

Charles comprit aussi que, par la possession de Naples et la dépendance du duc de Milan, il établissait, sur de plus solides bases encore, sa puissance en Italie et attirait à lui tous les petits États de ce pays. Pour se gagner entièrement Alphonse, il l'investit du domaine de Carpi, qui avait été enlevé à Alberto Pio, en punition de son dévouement pour la France. Au duc de Savoie son beau-frère, qui s'était rendu également à Bologne, il donna Asti. Au marquis de Man-

pas trop mécontenter François I^{er}, Clément VII nomma, le 19 mars, un cardinal français, F. de Tournon; voy. CIACONIUS, t. III, p. 506, 518; NOVAES, t. IV, p. 115. Voy. également le mémoire de A. da Burgo du 9 mars 1530 (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, à Vienne) et le *Diarium de Blasius de Martinellis*.

¹ La décision fut prise le 27 février; voy. aussi le mémoire de A. da Burgo du 27 février 1530.

² Et licet instantiam fecerit, ut sibi honor fieret in introitu, papa denegavit; ille autem noctis tempore ingressus magna quidem nobilium suorum comitiva. BLASIUS DE MARTINELLIS, *Diarium*. Voy. aussi ROMANO, *Cronaca*, p. 223, 229. Le *Salvocondotto* de Clément VII pour Alfonso daté de Bologne 2 mars 1530 est aux Archives d'État à Bologne.

³ MOLINI, t. II, p. 295; SANDO, t. LIII, p. 67; MURATORI, *Ant. Esten.*, t. II, p. 237.

⁴ Voy. la lettre, citée plus haut, de Charles-Quint à Ferdinand I^{er} du 11 janvier 1530.

⁵ Francesco Maria vint le 22 février 1530 à Bologne (GIORDANI, p. 106). BROSCHE (t. I, p. 115) remarque justement qu'en vue de diminuer la cohésion des États pontificaux, Charles consentit avec une joie non dissimulée à reconnaître le duc d'Urbin, encore qu'il se donnât l'air de céder seulement là-dessus aux instances de Venise.

toe, il conféra la dignité de duc. Il pouvait compter sur les républiques de Sienne, Lucques et Gènes. Depuis des siècles, aucun empereur n'avait été aussi puissant en Italie¹; c'était, au fond, la fin de l'indépendance nationale du pays. La faute en est, en grande partie, à Clément VII, qui, pour sa justification, fit dire qu'il faisait enfin sa paix avec Charles-Quint. Mais Clément n'est pas le seul coupable; tous les chefs d'États italiens, sans exception, ont contribué à mettre la belle péninsule sous la domination espagnole². En l'état des choses, ce résultat était encore un bonheur; car, dans le cas contraire, le pays aurait succombé sous les Turcs, dont³ non seulement Venise, mais aussi Florence avait demandé le secours⁴.

Charles pouvait être content, lorsque, le 22 mars, il quitta Bologne, pour se rendre en Allemagne⁵. Le Pape l'était moins⁶. L'État de l'Église était, il est vrai, intégralement rétabli, mais, à de multiples points de vue, restait sous la dépendance de l'Empereur. Plus encore que de cela, Clément souffrait que Florence ne fût pas encore soumise. Lorsqu'il partit pour Bologne, il attendait la prompte soumission des Florentins. Pendant le séjour dans cette ville, son impatience avait crû chaque jour⁷. Maintenant, après cinq mois, l'héroïsme des Florentins, après comme avant, se moquait de tous les efforts des assiégeants. On rapporte que Clément se méfiait de plus en plus d'Orange, redoutant que celui-ci ne le surprit à Bologne et ne lui préparât un nouveau sac. Ce soup-

¹ RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^e, p. 160; SISMONDI, t. XV, p. 473. — Sur le voyage du duc de Savoie à Bologne, ROMANO, *Cronaca*, p. 196. Federico Gonzaga reçut la dignité de duc le 8 avril 1530; voy. VOLTA, *Storia di Mantova*, t. II, p. 352; C. D'ARCO, *Studi intorno al municipio di Mantova IV*, Mantova, 1872, p. 38; LAVARI, dans *Giorn. ligust.*, 1890, p. 467.

² REUMONT, t. III, p. 2, 237; voy. BALAN, *Clemente VII*, p. 127, 129.

³ Voy. *Histor. Zeitschr.*, N. F., t. XIV, p. 273.

⁴ Relativement à Venise, voir plus haut. Au sujet des Florentins, voy. CAPPELLO dans ALBERTI, *Relaz.*, 2^e série, t. 1, p. 279.

⁵ ROMANO, *Cronaca*, p. 234; voy. aussi GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 273.

⁶ Papa Clemente, dit VARCHI, t. II, p. 37, trovandosi senza daneri e senza riputazione, si partì tutto malcontento.

⁷ Voy. ROMANO, *Cronaca*, p. 144.

çon accéléra le départ¹. Ce départ eut lieu dans la matinée du 31 mars. On s'arrêta peu à Urbin, Gualdo et Foligno. Dès le 12 avril, le Pape était de nouveau à Rome. Son entrée se fit sans solennité².

Consumé d'impatience, Clément attendait chaque jour la capitulation des Florentins, qui se défendaient avec le courage du désespoir³. La guerre absorbait des sommes énormes, elle menaçait de bouleverser irrémédiablement les finances lamentables du Pape, qui, depuis juin, était occupé⁴ également au renversement du comte de Farfa⁵. Là-dessus, vint la crainte que la France et l'Angleterre ne secourussent Florence⁶, et que dans la ville de l'Arno on en dût arriver à

¹ D'après NEGRI, *Annali manoscritti di Bologna* (GIORDANI, *Doc.*, p. 182, et *App.*, p. 173), on délibéra en consistoire sur ce danger; pourtant on ne trouve rien de plus dans les *Acta consist.*; peut-être ces derniers ne nous ont-ils été livrés que très incomplets pour cette époque. A. Soriano, dans son rapport du 23 mars, fait l'observation suivante sur la résolution subite prise par le Pape de partir (dont Salinas ne pouvait connaître la cause, voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 282 et 283): *Ha dubito di qualche inconveniente atento la gente del campo voleno danari.*

² VARCHI (t. II, p. 37) dit le 9; A. Soriano, dans SANUTO, t. LIII, p. 149, donne, par contre, le 12 avril comme jour de l'arrivée du Pape. Je préfère la date de ce dernier, c'est la même que donne le *Journal*, Cod. Barb. Lat. 3552. Bibl. Vat.; quant à VARCHI, il n'est pas toujours très exact sur les dates, c'est ainsi qu'il indique par erreur (t. I, p. 447) le 25 octobre, comme jour de l'arrivée de Clément VII à Bologne.

³ Un détail, qui montre l'exaspération mutuelle des combattants, c'est qu'on tua tous les prisonniers. Voy. rapport dans ALBERI, *Relaz.*, 2^e série, t. I, p. 242.

⁴ Voy. SANUTO, t. LIII, p. 330, ainsi que les rapports d'A. da Burgo des 26 juin, 12 juillet et 30 août 1530 (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv* de Vienne) et GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 319, 349, 352, 356, 361, 363, 374, 398, 404, 418, 420, 428, 452, 476, 535, 567.

⁵ A. da Burgo écrit, le 13 juin 1530, de Rome: « S. S^m ita laborat in impensa magna huius expeditionis Florentinæ quod vix providet in victu curiæ suæ ». Le 3 juillet, Burgo parle d'un entretien avec le Pape, qui lui dit qu'il ne savait où donner de la tête à cause de ses embarras financiers (quo vertere caput), « quia in illa necessaria expeditione Florentina usque nunc expendit supra septem centum millia ducatorum, quam speraverat posse finire cum 80 000 ». Les deux lettres dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv* de Vienne. Les frais, d'après les chiffres de Soriano (ALBERI, *Relaz.*, 2^e série, t. III, p. 312), se montèrent à 1 900 000 ducats d'or; voy. aussi les extraits des *Mandati* des archives romaines dans GODIS, *Archivio*, IV, p. 112.

⁶ Voy. là-dessus GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 319, 320, 349, 361, et les rap-

l'extrémité de l'assaut et du pillage¹. Dans ce cas menaçant, les troupes sauvages de l'armée de siège exerceraient des cruautés et des dévastations épouvantables². A cette crainte se mêlait le sentiment des lourds reproches, que Clément s'attirait au loin, par cette malheureuse entreprise. Comme l'ambassadeur français Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, en avril 1530, exposait tout cela au Pape et l'exhortait à céder, Clément s'écria, désespéré : « Je voudrais qu'il n'y ait jamais eu de Florence³ ! »

Et cette Florence résistait encore. Ainsi se passa mai, ainsi juin, ainsi juillet. Ni les ennemis extérieurs, ni les discordes intérieures, ni la faim, ni la peste ne purent briser la résistance désespérée des habitants. On était décidé à aller jusqu'au bout : mieux valait livrer la ville aux flammes, que de tomber dans les mains des Médicis⁴. On parla même d'un plan d'empoisonnement du Pape⁵.

L'affaire prit une tournure décisive, lorsque l'héroïque tentative de Francesco Ferruccio⁶ pour faire lever le siège eut échoué. Le 3 août, il y eut, à Gavinana, dans les montagnes de Pistoia, un combat, dans lequel Ferruccio et Orange trouvèrent la mort⁷. Florence, terriblement tourmentée par

ports de A. da Burgo datés de Rome des 26 juin, 12 et 23 juillet. *Haus-Hof- und Staatsarchiv*, de Vienne.

¹ Voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 342, 356, 374, 560.

² Le *Diarium de Cornelius de Fine* est plus détaillé là-dessus.

³ Il me dist qu'il était content que Florence n'eust jamais été. Rapport de Gramont à François I^{er}, de Rome, avril 1530, dans *Arch. stor. Ital.*, App., t. I, p. 476.

⁴ Voy. CAPELLO dans ALBÈRI, *Relaz.*, 2^e série, t. I, p. 306. Voy. aussi plus haut.

⁵ SANUTO, t. LIII, p. 299-300, 302, 367; LANZ, t. I, p. 390; HEINE, *Briefe*, p. 12. Voy. aussi DE LEVA, t. II, p. 631; ROBERT, p. 391. — On fit une enquête, mais on ne trouva rien de suffisant pour étayer le procès. EHSES, dans *Röm. Quartalschr.*, t. XVIII, p. 360.

⁶ La vie de ce capitaine, que CIPOLLA, p. 962, compare aux généraux des premiers temps de la Révolution française, a été écrite par Fr. SASSETTI et publiée aux *Arch. stor. Ital.*, 1^{re} série, t. IV, p. 2, 467.

⁷ Voy. ALVISI, *La battaglia di Gavinana*, Bologna, 1881, et D. CINI, *La battaglia di Gavinana*, Firenze, 1890; voy. ensuite DE BLASII, *Maramaldo*, t. III, p. 367, et Fr. Ferruccio e la guerra di Firenze 1529-1530, racc. di scritti e doc. rari ed. F. Curzio, Firenze, 1890, et ROBERT, p. 423. Clément VII apprit la nouvelle de la bataille dans l'après-midi du 5 août. Voy.

la faim et par la peste, était maintenant perdue. Malatesta Baglioni, qui, depuis le commencement de l'année, commandait en chef les armées florentines, empêcha une résistance plus longue, en dressant ses canons contre la ville. Le 12 août, fut signée la capitulation définitive : dans l'espace de quatre mois, l'Empereur devait établir la constitution sous « réserve de la liberté » ; les bannis devaient rentrer, 80 000 scudi devaient être payés à l'armée impériale et papale, le territoire florentin restait intact ; pleine amnistie était accordée à tous ceux qui avaient marché contre la maison de Médicis¹.

le rapport de A. da Burgo du 5 août 1530 dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, de Vienne. L'essai d'apologie de Maramaldo par Alvisi (reproduit dans *Arte, storia e filosofia*, Firenze, 1884), RENIER (*Preludio*, V, 237) et LUZIO (*Maramaldo*, p. 32) a été combattu par VILLARI (*Rasseg. settim.*, t. VIII, p. 278) ; il est démontré que Maramaldo tua Ferruccio prisonnier ; voy. aussi BALAN, *Clemente VII*, p. 168 ; *Ann.*, p. 1 ; G. SFRONZA, *F. Maramaldo*, Parma, 1898, et RODONI, *L'animo e la fama di F. Ferruccio*, Firenze, 1899. A la place d'Orange, c'est le cardinal P. Colonna qui entra à Naples ; on lui avait déjà prophétisé, dans l'automne de 1528, la vice-royauté (SANTO, t. XLVIII, p. 543). A cet événement se rapporte un bref de Clément VII au cardinal Colonna, bref daté de Viterbe, 22 septembre 1528 : Il y exprime sa joie que le cardinal aille à Naples, il est convaincu qu'il aura une haute situation près de l'Empereur ; Girolamo Rorario lui donnera de plus amples détails (copie aux Archives Colonna à Rome, *Brevi*, n° 69). Le cardinal Colonna mourut fin juin 1532, il ne fut pas empoisonné (voy. REUMONT, *Caraffa*, t. II, p. 35). Les raisons contraires qu'allègue AIDA CONSORTI (*Il card. P. Colonna*, Roma, 1902, p. 112), ne prouvent rien. Voy. au supplément, n° 140, la lettre de F. Peregrino du 29 juin 1532. (Archives Gonzague) Colonna doit avoir tenté d'empoisonner Clément VII. BIASINI DE MARTINELLIS écrit à ce sujet : « Circa principium Augusti (1532) decretum fuit et diffamatum, qualiter card. de Colonna conjuraverat in mortem pontificis in die assumptionis b. Mariæ de mense Augusti praesentis. Propter hoc d. Innocentius, secretarius d. cardinalis incarceratus, deinde quidam Augustinus de Monteferrato et successive r. d. archiepisc. Surrentinus (F. Strozzi), qui est Florentinus, similiter retenti et incarcerati. D. Bernardus de Alexandris ob timorem talis materiae aufugit et contra eum proceditur. (Cod. Barb. lat. 2799 de la Bibliothèque Vaticane.) Le vice-roi était alors Pedro de Toledo, qui a contribué plus que personne à l'affermissement de la domination espagnole à Naples ainsi qu'à l'embellissement de cette ville. Outre GIANNONE, voy. notamment REUMONT, *Caraffa*, t. I, p. 49. Hippolyte de Médicis occupa l'emploi de vice-chancelier ; voy. la bulle signée par Clément VII et 24 cardinaux, datée de Rome, 1532. Voy. *Non. Julii*. [3 juillet] dans *Regest.* 1440, 268^b des Archives secrètes papales.

¹ VARCHI, t. II, p. 137 ; FOSSATI-FALLETTI, *Assedio*, t. I, p. 458. Voy. aussi

Après le départ de Malatesta (12 septembre), deux cents lansquenets, sous la conduite du comte de Lodron, occupèrent la ville, dans laquelle maintenant le parti de Médicis, outré de la honte de cette capitulation, commençait à être en fureur contre ses ennemis. Carducci, Bernardo da Castiglione et quatre autres membres du gouvernement précédent furent décapités, d'innombrables bannissements et confiscations furent proposés¹. Le dominicain Benedetto da Fojano, qui s'était élevé gravement contre la personne du Pape, fut livré à Rome par Malatesta; si l'on doit croire Varchi, Clément VII fit mettre au pain et à l'eau, dans les malpropres oubliettes du château Saint-Ange, le malheureux, qui y mourut lentement².

Au début, le Pape avait laissé Bartolomeo Valori, Fran-

RANKE, *Studien*, p. 373. Clément VII envoya Domenico Centurione à Malatesta avec un bref du 13 août 1530, pour le remercier d'avoir préservé la ville d'un « sacco » (ce bref et un autre du 23 août sont dans VARCHI, t. II, p. 149-150). La crainte d'un pillage de Florence était, comme le proclame REUMONT (*Toscana*, t. I, p. 29), la cause des négociations de Clément VII avec Malatesta, « qui, s'il n'a pas commis, au sens exact du mot, une trahison ouverte, comme on le lui a reproché de divers côtés, n'en fit pas moins chaque fois tout ce qui était en son pouvoir pour diminuer la résistance des assiégés et empêcher une décisive et suprême bataille ». Voy. là-dessus BALAN, *Clemente VII*, p. 171. Sur l'attitude de Malatesta, les lettres de Ferrante Gonzaga à son frère Federigo, lettres données par VARCHI, sont importantes. RANKE (*Zur Kritik*, p. 84) a mis en doute leur authenticité, mais sa critique n'est point fondée, comme l'a montré REUMONT dans un travail de révision trop oublié (*Allg. Zeitung*, 1875, Nr. p. 103, *Beil*). VARCHI ne donne les lettres qu'en partie; elles ont été publiées complètement, d'après un manuscrit de la bibliothèque Strozzi, par ALBÈRI, *Doc. sull' assedio di Firenze*, Firenze, 1840, p. 307, et dans un texte plus correct par CAPPONI, t. III, p. 377. Le bref que Clément VII adressa le 4 août à Orange fait allusion à un accord de Malatesta avec ce dernier. (Ce bref est dans FONTANA, *Renata*, t. I, 460-461). SANESI (*Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. IX, p. 67) montre que Malatesta ne reçut pas de présents à son départ de Florence, mais qu'on se borna à lui payer ce qu'il demanda pour lui rendre sa liberté. SANESI dit : « Nessun dubbio ch'egli tradi. » Sur les rapports ultérieurs de Clément VII avec Malatesta, qui mourut dès le 24 décembre 1531, voy. VERMIGLIOLI, *Vita di Malatesta*, doc. XXX, et BALAN, p. 174.

¹ Voy. aussi RASTRELLI, *Alessandro de' Medici I*, Firenze, 1781, p. 221; REUMONT, *Toscana*, t. I, p. 30; BARDI, dans *Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. XIX, p. 9; ROSSI, *Guicciardini*, t. I, p. 223, 231.

² VARCHI, t. II, p. 154; voy. aussi BALAN, *Clemente VII*, p. 173; *Ann.*, p. 2.

cesco Guicciardini et Roberto Acciaiuoli, diriger tout, à leur gré, dans la ville de l'Arno, mais ensuite il prit lui-même les choses en main. Valori reçut l'administration de la Romagne; Guicciardini, celle de Bologne, mais Schönberg fut envoyé à Florence, en février 1531¹.

L'Empereur ne hâtait aucunement la décision des affaires florentines. Il laissa s'écouler presque une année entière, avant de répondre au désir du Pape, qui devenait de plus en plus impatient. Dans l'été de 1531 seulement, il rendit un décret, qui accordait aux Médicis « une espèce de puissance présidentielle héréditaire » dans « la République » de Florence, mais il en profitait pour imposer à nouveau la suprématie impériale. Dans ces conditions, Alexandre parut à Florence, en juillet 1531². L'année suivante, Clément obtint l'abolition des formes républicaines, que le décret impérial avait encore laissées subsister. Il alla si loin, d'après le mot connu de Varchi, qu'il lança la pierre, sans qu'on vit la main. Le 27 avril 1532, eut lieu la publication de la nouvelle constitution, par laquelle Alexandre de Médicis devint duc héréditaire de Florence. Cependant, Clément VII n'en gardait pas moins la haute main sur le gouvernement³.

¹ REUMONT, *Toscana*, t. I, p. 31-32; PERRENS, t. III, p. 351. — Sur la nomination de Guichardin à Bologne, voy. ROSSI, dans *Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. V, p. 51, et GUICCIARDINI, *Ap.*, t. I, p. 269.

² Voy. DUMONT, t. IV, p. 2, 72; RASTRELLI, t. I, p. 75; REUMONT, t. I, p. 34; RANKE, *Studien*, p. 378; PERRENS, t. III, p. 357.

³ Voy. aussi REUMONT, t. I, p. 37; PERRENS, t. III, p. 368; CAPPONI, t. III, p. 327; ROSSI, *Guicciardini*, t. II, p. 34, 60.

CHAPITRE II

LES DIVISIONS RELIGIEUSES EN ALLEMAGNE ET LA QUESTION DU CONCILE JUSQU'À LA PAIX RELIGIEUSE DE NUREMBERG DE L'ANNÉE 1532.

Les graves complications politiques, qui remplirent les six premières années du règne de Clément VII, eurent un contre-coup décisif sur la propagation des idées luthériennes dans certains pays allemands.

Tout de suite après son élection, le Pape avait reçu des nouvelles très inquiétantes là-dessus; le nombre des hérétiques augmentait constamment; devant la décomposition de plus en plus grande de l'empire, il n'était plus question de l'application de l'édit de Worms¹. Par suite, Clément, dès son premier consistoire du 2 décembre 1523, signalait les dangers, qui menaçaient la chrétienté, aussi bien du côté des Turcs que des luthériens². Sur sa proposition fut nommée, pour l'une et l'autre affaire, une commission de cardinaux³, qui s'adjoignit bientôt Egidio Canisio et Numai. Le premier résultat de leur délibération fut que la commission conseilla,

¹ Voy. la lettre de B. Albergati, Rome, 24 novembre 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

² Voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, *Forschungen*, p. 86. Dans une lettre au cardinal Lang, du 1^{er} décembre 1523, Clément VII exprimait l'espérance d'avoir l'appui du cardinal contre l'hérésie en Allemagne : « Ut Germania, fortissima et piissima semper provincia et Rom. Imperii sedes inclyta, his venenis quibus inficitur, libera christiano candori tua quoque praesentanti opera restituantur. » *Arm.*, p. 39, vol. 43, n° 8. (Archives secrètes papales.)

³ *Acta consist.*, dans KALKOFF, *Forschungen*, p. 86. Voy. SANUTO, t. XXXV, p. 278.

le 14 décembre, l'envoi d'un nonce en Allemagne et en Suisse¹.

Inquiet des progrès de l'hérésie², Clément VII demanda, en outre, leur avis à des gens au courant des choses d'Allemagne, comme Eck et Aleander, sur ce qu'il y avait à faire au sujet du luthérianisme. Pendant que Eck présentait un résumé de ses entretiens avec Adrien VI, Aleander écrivait un mémoire particulier sur les moyens de combattre l'hérésie en Allemagne. Il demandait que le Pape réformât les abus à la Curie et même punit de déposition les prêtres indignes; il conseillait non seulement de réclamer l'intervention de l'Empereur et des autres princes temporels contre les hérétiques, mais de rappeler à leur devoir, par des censures au besoin, les évêques allemands un peu trop mous. Les concordats devaient être observés strictement; les synodes diocésains et provinciaux, être tenus sous la présidence d'hommes fidèlement dévoués au Saint-Siège. Aleander ne voulait voir l'inquisition confiée ni à des princes, ni aux moines qu'on détestait, mais aux évêques. Il n'exigeait pas une entière abolition des indulgences mais demandait qu'on ne les accordât qu'avec parcimonie et prudence. Les nonces en Allemagne devaient avoir la haute surveillance sur les moines, les savants et les imprimeurs, car, avant tout, c'était cette catégorie de gens qu'il fallait atteindre, si l'on voulait vraiment arrêter la diffusion du poison. On étudia ensuite quelques propositions, ayant pour but de seconder les bons éléments dans les milieux en question, de s'opposer aux mauvais. Pour ceux qui s'obstineraient dans l'hérésie, Aleander proposait d'en revenir aux peines sévères, qu'avaient édictées Grégoire VII et Innocent III : interdit contre les villes impériales, retrait des privilèges de l'Université de Wittemberg, excommunication et déposition de l'électeur de Saxe. Là où la bonté de Léon X et d'Adrien était restée inutile, les mesures douces n'obtiendraient rien. En attendant, le mal s'étendait

¹ *Acta consist.*, dans KALKOFF, *Forschungen*.

² SANUTO, t. XXXV, p. 328, 339, 348.

toujours et jusqu'à Rome : Dieu avait permis ces afflictions à cause des péchés de la chrétienté; c'est pourquoi on ne remédierait réellement à rien, si on n'en revenait pas à la pratique des anciennes vertus¹.

Un écrit d'un inconnu nous renseigne assez à fond sur les griefs de la nation allemande, présentés, en 1523, à la diète de Nuremberg. L'auteur, manifestement un prêtre, essaye d'en rendre responsables, en grande partie, les évêques allemands; par un aveuglement étrange, il ne veut accuser d'aucune faute la Curie romaine, et se borne, sur un petit nombre de points, à recommander un adoucissement des procédés employés jusque-là. Il émet l'avis qu'on pourrait envoyer, dans l'empire allemand, un nonce d'une conduite irréprochable et d'une science remarquable avec le pouvoir d'un légat *a latere*, pour agir en général par la douceur et par la rigueur sur ceux qui favorisaient l'hérésie².

Clément VII suivit ce conseil. Il n'était pas facile de trouver une personnalité convenable pour la légation allemande. Le choix du Pape tomba enfin sur le cardinal Campeggio, qui était un diplomate habile, très au courant des choses allemandes; entièrement dévoué à l'Église, celui-ci était cependant profondément convaincu de la nécessité d'une réforme énergique. Comme précurseur en quelque sorte de Campeggio et pour faciliter les voies à celui-ci, Clément VII décida, fin de décembre 1527, d'envoyer son camérier Girolamo Rorario, comme nonce en Allemagne³.

Pour faciliter la tâche du légat allemand, Alexander composa un mémoire sur les mesures à prendre dans l'affaire de

¹ L'avis n'est pas imprimé d'une façon entièrement correcte dans DOELLINGER, *Beitrag*, t. II, p. 268 à 284. Voy. encore DITTRICH, *Kath. Reformation*, p. 367, et HEFELE-HERGENROETHER, t. IX, p. 347. On trouve quelques détails sur la consultation de J. Hanner dans BALAN, qui en a publié le texte, *Mon. Ref.*, n° 141. EHSES a communiqué, dans *Histor. Jahrb.*, t. XIV, p. 834, les propositions de l'évêque de Breslau; sur celles de Cochlaeus, voy. SPAHN, p. 109.

² Cod. Vat., 4896, f° 218. (Bibliothèque Vaticane.) Extraits dans DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 359.

³ BALAN, *Mon. Ref.*, n° 136, 140; PIEPER, *Nuntiaturen*, p. 88.

Luther. Il y déclare expressément, que le légat et son entourage doivent se faire remarquer par une bonne réputation, par l'observance scrupuleuse des commandements et des usages de l'Église. Le légat devait faire de ses pouvoirs un emploi modéré et prudent, ne donner les bénéfices qu'à des gens de biens, des savants du pays, ne se comporter qu'avec la plus grande amabilité, gravité, dignité et surtout avec grande prudence, ne pas s'engager dans des disputes sur les vérités de la foi, s'instruire profondément sur les questions litigieuses, chercher ses preuves plus dans l'Écriture et les Pères que dans la scolastique, qu'on n'aimait pas, en Allemagne, et se garder particulièrement des sophismes et des paradoxes. Aleander traite ensuite longuement des griefs de la nation allemande, qu'il déclare en partie fondés; le légat doit promettre d'y remédier, tout en se plaignant de l'injure faite au Saint-Siège par l'énoncé des *Gravamina*. Il indique les raisons qu'on peut donner, pour réfuter les griefs non fondés. Ceci concernait les relations des évêques et des moines mendiants. A aucun prix, le légat ne devait montrer, d'une manière quelconque, ses instructions à qui que ce fût, afin qu'il ne lui arrivât pas ce qui était arrivé à Chierigati à Nuremberg. Il ne devait ni promettre ni refuser le Concile; en faisant ressortir les difficultés qui s'y opposaient, il devait demander que les lois contre l'hérésie fussent modifiées.

En terminant, Aleander cherche à réfuter les accusations élevées contre les Annates, pour donner, encore une fois, comme conclusion, des conseils sur l'attitude du nonce. Celui-ci ne doit pas paraître orgueilleux, violent ni craintif, mais énergique et prudent, il doit surtout éviter toute contrariété ou choc avec son entourage, s'accommoder, autant que possible, aux usages de l'Allemagne et reconnaître, sans parti pris, le bien où il se trouve¹.

Campegio, dont la nomination comme légat *a latere* pour

¹ DOELLINGER, *Beitrage*, t. III, p. 243, 267. Sur la date de la rédaction, voy. DITTRICH, *Kath. Ref.*; voy. aussi *Reichstagsakten*, t. IV, p. 471.

l'Allemagne entière, la Bohême, la Hongrie, la Pologne et les trois royaumes du Nord, eut lieu dans un consistoire du 8 janvier 1524¹, devait, d'abord et avant tout, représenter, à la diète prochaine de Nuremberg, les intérêts catholiques et s'occuper de la défense de la Hongrie contre les Turcs. Pour préparer et aider efficacement sa mission, Clément VII entreprit une série de démarches, dont il fallut d'abord attendre l'issue². Par suite, Campeggio ne quitta Rome que le 1^{er} février³ et voyagea très lentement; le 26 février, il était à Trente; le 3 mars à Insbruck, le 9 à Augsbourg, le 14 à Nuremberg⁴. Sur sa route il eut l'occasion de vérifier les changements d'opinion, qui s'étaient formés contre les organisations catholiques, par suite de l'excitation inconsidérée du peuple, excitation provoquée par la prédication et la presse luthériennes. A Augsbourg, le représentant du Pape fut injurié par Pöbel; dans Nuremberg, à demi luthérienne, les solennités religieuses de sa réception durent être supprimées; par contre, le prédicant Osiander put parler de « l'antéchrist à Rome⁵ ». Devant cette hostilité contre le Saint-Siège, qui était générale en Allemagne et surtout à Nuremberg⁶, tout conseillait la prudence à Campeggio. C'est pourquoi, le 17 mars, dans son premier discours à la diète, il

¹ *Acta consist.*, dans KALKOFF, *Forsch.*, p. 87; Bulle du 11 janvier 1524. *Regest.*, 1242, n° 153. (Archives secrètes papales.) Voy. aussi *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXVI, p. 337. Campeggio recevait 500 ducats par mois; voy. *Lib. deposit. Gen.*, 1524. (Archives d'État, à Rome.)

² RICHTER, *Reichstag zu Nürnberg*, p. 92.

³ *Acta consist.*, KALKOFF, *Forsch.*, p. 87.

⁴ Les données qu'on possédait à présent sur son voyage (*Reichstagsakten*, t. IV, p. 471), sont complétées par un long et très intéressant rapport, dénotant une vraie culture historique, de L'Eremita (Girolamo Rigni) à B. Castiglione, daté de Nuremberg le 3^e di di Pasqua, 1524 (Bibliothèque de Mantoue), que je publierai dans les *Acta Pontif.*

⁵ SANUTO, t. XXVI, p. 279, 280; WILKEN, *A. Ossander*, t. I (1844), p. 49; *Reichstagsakten*, t. IV, p. 467, 727.

⁶ EREMITA, dans les lettres citées au n° 5, remarque : « Certo è che queste genti sono pessimamente disposte verso la Chiesa Romana. » (Bibliothèque de Mantoue.) Sur l'opinion de l'adversaire à Nuremberg, voy. aussi la lettre d'un familier de Campeggio dans TIZIO, *Hist. Senen. G.*, t. II, p. 39. (Bibliothèque Chigi, à Rome.)

employa un ton très conciliant; malgré cela, il s'exprima bientôt d'une façon très nette sur sa mission, en réclamant l'exécution de l'édit de Worms. Sur une question des princes, relativement aux plaintes présentées par la nation allemande à la diète de l'année précédente, Campegio déclara, que le Pape n'avait pas reçu communication officielle de cet écrit, qui n'avait été connu à Rome que des particuliers; que lui, Campegio, avait vu un exemplaire, mais n'avait pas cru qu'un document d'une si excessive inconvenance ait été voté par les États. S'il n'avait maintenant aucun ordre, au point de vue de cet écrit, il possédait cependant plein pouvoir, pour traiter avec les États, des plaintes de la nation; il croyait qu'il serait bon d'envoyer des ambassadeurs à Rome, comme le faisaient les Espagnols; il ne doutait pas que le Pape ne répondît aux justes exigences des Allemands. De la sorte, on pourrait examiner les anciennes plaintes et les nouvelles ¹.

Quoique Campegio, soutenu par de savants catholiques italiens et allemands, comme Cochlæus et Nausea ², s'occupât très activement à la diète ³, les négociations sur les nouvelles doctrines prirent une direction qu'il était loin de désirer. Sans doute, les États ne niaient pas leurs engagements pour l'exécution de l'édit de Worms, mais ils exigeaient, en même temps, un Concile national, dans lequel seraient débattues non seulement les plaintes contre la Curie et les plaintes des laïques contre les ecclésiastiques, mais aussi où seraient discutées les doctrines religieuses en litige. Cette proposition devenait très dangereuse pour la cause catholique, du moment qu'elle était, sinon présentée, du moins soutenue par la Bavière catholique ⁴.

¹ JANSSEN PASTOR, t. II^{is}, p. 353; *Reichstagsakten*, t. IV, p. 568, 487.

² Voy. DE LEVA, t. III, p. 326; OTTO, *Cochlæus*, p. 138; *Gess. Cochlæus*, p. 26; SPAHN, p. 115; RICHTER, p. 93; METZNER, *Nausea*, p. 24.

³ Une lettre de Nuremberg à Clément VII, du 23 mars 1524, et contenant une vive description du danger luthérien, montre quels grands espoirs on fondait sur son intelligence et son zèle. Original dans *Lett. div. ad Clem. VII*, vol. I^{er}. (Archives secrètes papales.)

⁴ Voy. DRUFFEL dans *Abhandl. der Münch. Akad.*, 3^e classe, t. XVII,

Le cardinal-légit, qui était d'avis que la réforme de l'Église s'opérât par d'autres moyens que le Concile universel, devait encore plus repousser un Concile exclusivement national. Par suite de sa résistance, on céda sur ce point et on abandonna au Concile général le règlement définitif de la controverse, le Concile national ne devant édicter qu'un règlement provisoire; on fit tomber le mot de « Concile national » et on mit à la place « assemblée générale de la nation allemande » qui devait se réunir à Spire, en novembre. Le légat protesta, mais vainement. Les villes et les comtes luthériens protestaient, de leur côté, contre le rétablissement de l'édit de Worms, quoique son exécution fût remise au bon vouloir des États¹, grâce à cette expression significative « autant que possible ». Campegio, en face du renvoi de la diète, promit de travailler, près du Pape, à la convocation du Concile universel et se déclara prêt aux négociations sur les griefs de l'Allemagne et la réforme du clergé; par contre, il repoussait l'assemblée de Spire. Son point de vue était juste, en ce que, si l'édit de Worms était appliqué, il était inutile de faire une nouvelle enquête sur les doctrines, qui avaient été condamnées².

Pendant son séjour à Nuremberg, Campegio fut mis au courant des tares de l'Église allemande par des hommes très attachés à la cause catholique; il se convainquit aussi, que la réforme du clergé allemand, réclamée par beaucoup de princes, était urgente, si on voulait travailler avec succès contre le luthérianisme³. Après son rapport à Rome, Clément VII lui donna, dès le 14 avril 1524, plein pouvoir de

p. 659; RICHTER, p. 104; RUZLER, t. IV, p. 101; *Histor. Zeitschr.*, t. LXIV, p. 204.

¹ Voy. WEIZSACKER, dans *Histor. Zeitschr.*, t. LXIV, p. 200; voy. FRIEDENSBURG, dans *Quellen und Forsch.*, t. III, p. 1.

² BALAN, *Mon. Ref.*, n° 152, et ENSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. xviii; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 359; RICHTER, p. 109; *Reichstagsakten*, t. IV, p. 521.

³ Voy. les propositions du F. Min. A. Bombhouwer pour combattre l'hérésie de Luther, publiées par KIRSCH dans *Hist. Jahrb.*, t. X, p. 807. Voy. aussi GESS, *Kirchenpolitik Georgs von Sachsen*, p. 653.

tenir un convent en Allemagne, pour la réforme du clergé¹. Cette assemblée, à laquelle prirent part l'archiduc Ferdinand, les ducs de Bavière, de nombreux évêques du sud de l'Allemagne et les champions littéraires les plus importants de l'Allemagne catholique, Cochlæus, Eck, Johann Fabri et Nausea, commença en juin à Ratisbonne. Un projet de réforme du clergé, proposé déjà, à Nuremberg, par Campegio, y fut discuté, agréé et signifié à toute l'Allemagne, en vertu de l'autorité apostolique, par un décret du légat du 7 juillet. Ces ordonnances présentaient un premier pas important vers une réforme ecclésiastique intérieure; leur exécution devait aplanir les difficultés ecclésiastiques et faire cesser beaucoup de plaintes. En même temps, Campegio réussit à Ratisbonne à grouper, pour la première fois, en une confédération, au moins l'Allemagne catholique du sud (l'archiduc Ferdinand, les ducs de Bavière et douze évêques) : ceux-ci s'engagèrent à maintenir l'édit de Worms et à empêcher toute innovation en religion².

A Rome, on suivait attentivement les événements de Nuremberg. La fatale illusion, que la Saxe seulement était du côté de Luther³, dut céder bientôt devant des faits⁴. Commencement mai, Clément VII délibéra sérieusement avec les cardinaux, sur les mesures à prendre vis-à-vis des décisions de Nuremberg. Les cardinaux Monte et Numai rédigèrent des avis particuliers. On résolut de ne pas écarter, en principe, la convocation d'un Concile universel; on devait tenir compte des obstacles, provenant des compli-

¹ BALAN, *Mon. ref.*, n° 148; voy. RICHTER, p. 101.

² Sur la *Reformation et l'Union de Ratisbonne*, voy. JANSEN-PASTOR, t. II, p. 360; FRIEDENSBURG, *Regensburger Konvent*, 1502; DITTRICH, *Kath. ref.*, p. 382; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 374. Voy. aussi STOY, *Bündnisbestrebungen* (1888), p. 6; BRISCHAR, t. I, p. 63; SPAHN, p. 17, et NECKERMANN dans *Augsb. Postzeitung*, 1905; BEIL, p. 23 et p. 25. Sur les grandes difficultés qui s'opposaient aux tentatives de réforme des évêques, voy. HAUTHALER, *Kardinal M. Lang et die religio sociale Bewegung seiner Zeit. II*, Salzburg, 1896. Les hérétiques attaquaient par des pasquinades les réformes du légat. Voy. BUCHOLTZ, t. II, p. 67.

³ Voy. SANUTO, t. XXXVI, p. 232.

⁴ SANUTO, t. XXXVI, p. 268.

cations militaires, mais en même temps il fallait songer à négocier. Quant aux griefs de la nation allemande, on devait promettre d'y remédier, par la mise à exécution des ordonnances du Concile de Latran et par des délibérations ultérieures d'une commission de cardinaux. Si, sur ces deux questions importantes, on faisait des concessions à l'opposition allemande, c'était pour s'en tenir d'autant plus énergiquement à l'exécution de l'édit de Worms et pour empêcher le Concile national de Spire. Il fallait que non seulement l'Empereur, mais aussi des princes étrangers, comme les rois d'Angleterre, de France et de Portugal, se prononçassent contre ¹. Une série de brefs dans ce sens partirent en mai. En outre, les nonces se mirent en route ²; les représentants du Pape près de l'Empereur reçurent des instructions particulières ³.

Les démarches de Clément VII eurent ce résultat, que Charles-Quint interdit de nouveau, résolument et catégoriquement, le concile national de Spire, demanda l'observation de l'édit de Worms et voulut qu'on s'opposât à toute innovation religieuse ⁴. En donnant à son ambassadeur à Rome l'ordre de faire connaître au Pape ces démarches, Charles faisait déclarer, en même temps, qu'il considérait comme avantageuse la convocation d'un Concile universel; comme lieu, il recommandait Trente, qui passait pour ville allemande, quoiqu'elle fût italienne; du reste, le Pape restait libre de remettre plus tard l'assemblée, en Italie ⁵.

¹ Voy. PALLAVICINI, t. II, p. 10; EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. XVIII; FRIEDENSBURG, dans *Quellen und Forsch.*, t. III, p. 2, 6; SANUTO, t. XXXVI, p. 346, 387, 412. La bulle *In cœna Dat.*, 1523 (st. fl.), p. 9, Cal. April, condamnait tous les hérétiques et notamment Luther et ses partisans. *Regest.*, p. 12, 45, 152. (Archives secrètes papales.)

² Voy. PALLAVICINI, t. II, p. 10; RAYNALD, 1524, n° 15; EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. XIX; BALAN, *Mon. ref.*, n° 157; NEITZÄCKER dans *Histor. Zeitschr.*, t. LXIV, p. 205; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, et BRASSE, *Die Geschichte des Speierer National-konzils (Diss.)*, Halle, 1890.

³ BALAN, *Mon. ref.*, p. 154; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 365.

⁴ Voy. *Notizenblatt zum Archiv. für österr. Gesch.*, t. II, p. 97, 245, et *Histor. Zeitschr.*, t. LXIV, p. 208.

⁵ Voy. HEINE, *Briefe*, p. 518, et EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. XIX.

L'accord et les projets de réforme de Ratisbonne, l'observation de l'édit de Worms, vigoureusement réclamée par l'Empereur, et l'interdiction du Concile national à Spire étaient sans aucun doute des résultats importants. Campegio, qui séjourna à Vienne jusqu'au 8 décembre, et qui de là s'était occupé de lutter contre l'hérésie en Allemagne et de travailler au retour à l'Église des Bohèmes utraquistes¹, pouvait être fier de ces résultats, il croyait le but atteint à moitié². Mais la grande révolution sociale, qui éclata bientôt dans l'empire, réduisit de nouveau à néant toutes ses espérances.

Clément VII fut instruit des événements sanglants, qui faisaient de l'Allemagne une seconde Bohême, par les rapports de Girolamo Rorario, nonce près de Ferdinand I^{er}, et par différentes personnes particulières. Campegio, qui resta à Ofen jusqu'en juin, envoya de nombreuses communications³. Le Pape fut très effrayé⁴, et annonça le 29 mai à l'archiduc Ferdinand l'envoi d'un secours, montant à 20 000 ducats; il exhortait l'Empereur, malheureusement encore en Espagne, à une sérieuse intervention, pour obvier à de plus grands dangers⁵. Le Pape invoquait expressément les troubles d'Allemagne et les inimitiés entre la France et l'Espagne, pour prouver qu'on ne pouvait convoquer un Concile général⁶.

En dépit de nouvelles détaillées sur la révolte des pay-

Sessa considérait que des raisons politiques ne lui permettaient pas d'accomplir sa mission au sujet du Concile. Voy. BERGENROTH, t. II, n° 675.

¹ Voy. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 79^b, et BALAN, *Mon. ref.*, p. 365, 371, 392, 395, 402.

² BALAN, *Mon. ref.*, n° 164, p. 362; voy. FRIEDENSBURG, *Regensb. Konvent.*, p. 531.

³ Voy. *Die Zusammenstellung* dans HEFELE-BERGENRÖTHER, t. IX, p. 435.

⁴ Voy. SANUTO, t. XXXVIII, p. 293, 348, 356; t. XXXIV, p. 19.

⁵ BALAN, *Mon. ref.*, n° 210, 216, 222; voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, *Forsch.*, p. 91; SANUTO, t. XXXIX, p. 9, 19. C'est pourquoi on ne lui paya que la moitié des 20 000 ducats, comme cela ressort du rapport de Sessa à Charles-Quint, Rome, 10 décembre 1525, dans COL. SALAZAR. A, p. 35, 225 de Biblioteca de la Acad. de Historia de Madrid.

⁶ Voy. SAPOLETTI, *Epistul. appendix*, Romæ, 1767, t. XXII; voy. EUSES, t. XXI.

sans, à Rome pas plus qu'à l'étranger, on n'avait aucune idée de la situation réelle. Malheureusement, et ce fut là une erreur pleine de conséquences, trompé par les rapports qu'on recevait, on crut que par une répression sanglante de la révolution sociale, obtenue par les efforts combinés des amis et des ennemis des nouvelles doctrines, on tuerait en même temps le luthérianisme qui en était la cause principale. Le seul¹, qui ne partageait pas cette illusion, Campegio², fut rappelé³, parce que aux yeux de plusieurs il n'avait pas obtenu des résultats suffisants et qu'il était trop dévoué à l'Empereur⁴. La direction totale des affaires de la nonciature allait échoir maintenant à Rorario, nonce près de l'archiduc Ferdinand. Et cependant, étant donnée la situation difficile et embrouillée, non seulement il eût fallu maintenir un cardinal-légit, mais encore envoyer un nouveau nonce pour recueillir des rapports plus complets. Rien ne montre mieux combien on était mal informé de la situation réelle, en Allemagne, que le fait, que lorsque Clément VII, le 23 août 1525, félicita nombre de princes allemands de leur victoire sur les luthériens⁵, il envoya une lettre semblable au landgrave Philippe de Hesse⁶. Le Pape et la commission de cardinaux, instituée pour l'affaire de Luther, ne se doutaient donc pas le moins du monde, que Philippe favorisait la religion nouvelle, dès la fin de 1523⁷.

¹ Voy. *Acta consist.*, dans KALKOFF, *Forsch.*, p. 91; voy. aussi la lettre de G. de Médicis, Rome, 8 juillet 1525. (Archives d'État, à Florence.)

² Dès le 15 août 1528, Campegio annonçait que la guerre des paysans touchait à sa fin, mais, ajoutait-il, les choses n'en vont pas mieux, car les princes et la noblesse en tirent tout le profit. LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 23.

³ On s'occupa de son retour le 13 octobre 1525: voy. *Acta consist.* dans *Arch. consist.* Dès le 20 octobre, Campegio retourna à Rome; voy. *Acta consist.*

⁴ SANUTO, t. XXXIX, p. 33.

⁵ BALAN, *Mon. ref.*, n^o 247, 248.

⁶ Voy. GEISTHIRT, *Hist. schmalcald.* dans les *Zeitsch. für henneberg. Gesch.* III. Dans ce bref, qui jusque-là avait échappé à l'attention des chercheurs et que Sadolet composa, les paysans sont complètement identifiés aux *impii et nepharii Lutherani*.

⁷ Dans les lettres de G. de Médicis des 24 et 27 mai 1525, il est malheureusement à peine question de la commission de cardinaux, qui se composait de quatorze membres. (Archives d'État, à Florence.)

On ne s'était pas fait de moins graves illusions à Rome sur la situation en Bohême : les espérances sanguinaires, qu'avait nourries Campeggio, au point de vue du retour à l'Église des utraquistes de là-bas et de la répression du luthérianisme, apparurent bientôt comme entièrement vaines¹.

On peut juger de l'absurdité des nouvelles, qui trouvaient créance à la Curie, par ce détail que, le 6 septembre 1525, on communiquait au consistoire, que le culte catholique était rétabli à Wittenberg et que Luther était à peu près prisonnier². On s'explique qu'on se soit trompé à Rome sur les sentiments du grand maître de l'ordre teutonique; car ce prince s'entendait magistralement à calmer la défiance, auparavant très grande, de Clément VII³. La première nouvelle certaine de la défection d'Albert de Brandebourg était arrivée à Rome, dans la deuxième moitié de mars 1525, par des lettres d'évêques allemands⁴. De l'alliance du grand maître avec le roi Sigismond de Pologne, on savait encore si peu de chose que le Pape, le 26 mars, destinait à ce dernier l'épée consacrée⁵. Commencement mai seulement, on apprit qu'Albert avait rompu le serment prêté à l'Église, à l'ordre et à l'empire, qu'il s'était fait prince temporel de l'ordre teutonique du pays et qu'il avait fait de cet ordre un fief de la couronne de Pologne⁶. La consternation du Pape et de ses conseillers fut grande⁷. Ensuite, lorsqu'arriva une lettre du roi Sigismond, cherchant à justifier son attitude et

¹ Voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, *Forsch.*, p. 90, et *Relat. orat.*, éd. Fraknoi, p. 148. Voy. aussi la lettre de G. de' Medici, Rome, 25 février 1525. (Archives d'État, à Florence, et le bref de Clément VII cité par WIEDEMANN, *Gesch. der Reformat. im Lande unter der Enns*, t. I, Prag, 1879. Sur l'échec de ces espérances, voy. PALACKY, t. V, p. 2, 537; FRAKNOI, *Ungarn*, p. 84; BUCHHOLTZ, t. IV, p. 446; GINDELY, *Böhm. Brüder*, t. I, p. 182.

² Voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, p. 92.

³ JOACHIM, t. III, p. 91; TSCHACKERT, t. I, p. 29; t. II, p. 81, 105; JANSSEN-PASTOR, t. III¹⁸, p. 77.

⁴ *Acta consist.* dans KALKOFF, p. 90.

⁵ *Acta consist.* dans *Arch. consist.*; voy. *Acta Tomic.*, t. VII, p. 295.

⁶ Voy. *Acta Tomic.*, t. VII, p. 283, et *Acta consist.* dans KALKOFF, p. 91.

⁷ *Acta Tomic.*, t. VII, p. 283.

protestant de son zèle catholique¹, Clément VII se consola par cette pensée, qu'un Roi si bien pensant réussirait, s'il prenait plus de puissance sur la Prusse, à tirer un bien de sa faute et à rendre la victoire aux anciennes croyances². Par un bref du 20 juillet 1525, il invita Sigismond, d'une façon pressante, à agir ainsi³. Le 31 janvier 1526, le Pape adressait à l'Empereur la demande de ne pas approuver les changements introduits par Albert⁴. Une commission de cardinaux examina sérieusement le cas⁵; après quoi, Clément VII, le 21 janvier 1527, invita les chevaliers restés fidèles, à l'élection d'un nouveau grand maître⁶.

Quoique l'évêque de Trente et le nonce Rorario lui-même réclamassent, en août 1525, l'envoi d'un représentant particulier du Saint-Siège en Allemagne⁷, cet envoi n'eut pas lieu. Par suite, le renvoi des diètes d'Augsbourg et de Spire

¹ THEINER, *Mon. Pol.*, t. II, p. 429; BALAN, *Mon. ref.*, n° 212. Voy. DITTRICH, *Gesch. des Katholizismus im Altpreussen*, t. I, Braunsberg, 1901, p. 11, 19. Les *Acta consist.* du vice-chancelier notent, le 3 juillet 1525 : « Fuerunt lectae binæ litteræ ser. regis Poloniae, alteræ continentæ causam concordiae initæ inter Majest. suam et magnum magistrum olim ord. Theutonicæ, alteræ vero continentæ indutias initas cum tyranno Turcarum. » (Archives consistoriales.)

² *Acta Tomic.*, t. VII, p. 333; DITTRICH, p. 20.

³ BALAN, *Mon. sec. XVI*, p. 165, n° 123.

⁴ RAYNALD, 1526, n° 121.

⁵ Voy. *Acta consist.* du 14 janvier 1527 dans KALKOFF, p. 92. La réunion de la commission eut lieu le 28 novembre 1526 : « S. D. N. deputavit rev. d. A. de Monte ep. Portuen, L. Campegium et de Cesis super rebus ordinis B. Mariæ Theutonicæ Prusiæ et Livoniæ. » *Acta consist.* du vice-chancelier dans *Arch. consist.* Sur la pénétration de la nouvelle doctrine en Livland et les préoccupations de Clément VII pour maintenir l'Église catholique dans ce pays, voir les remarquables travaux de PRÜLF dans *Stimmen aus Maria-Laach*, t. LII, p. 413, 536.

⁶ Voy. PETTENEGG, *Die Urkunden des Deutschordens-Zentralarchivs*, t. I, Prag, 1887, p. 616. Voy. KARCE, dans *Altpreuss. Monatsschr.*, t. XXXIX, p. 394. Ici comme dans PETTENEGG, le bref est daté par erreur de 1526. Dans l'exemplaire du *Zentralarchiv des Deutschen Retterordens* à Vienne, il est distinctivement daté ainsi : « Romæ die 21 janv. 1527, pont. nostri anno quarto. » A cette circonstance se rattache le bref de Clément VII du 21 janvier 1527 à Ferdinand I^{er}. (Original à *Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, à Vienne.)

⁷ BALAN, *Mon. ref.*, n° 239, 242; voy. 257. HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 450-453.

(9 janvier et 27 août 1526) eut un résultat défavorable à la cause catholique. Le motif du renvoi de la diète de Spire avait été sa prétention, que tous les États devraient rester constitués en permanence, jusqu'à la réunion du Concile, prétention qu'on crut injurieuse à Dieu et à la majesté impériale. Cet ajournement ne fut pas la cause pour laquelle une Église nationale protestante se forma, mais on l'utilisa comme une raison pour la fonder¹. Un changement se produisit, dont on ne reconnut aucunement la grande portée à Rome, où les choses purement politiques absorbaient de plus en plus l'attention. Luther conféra aux princes et aux villes adhérentes à sa doctrine une autorité sur leur territoire, aussi grande que celle que le Pape avait eue jusque-là. Non seulement l'administration et la gestion de l'Église, mais aussi son culte et son enseignement furent transmis aux princes et aux magistrats des villes, comme évêques du pays : ceux-ci estimaient que désormais leurs sujets devaient croire en eux, comme à « l'Évangile ». La conséquence logique de ce transfert des droits de l'épiscopat aux seigneurs laïques donna lieu à ce principe dérisoire et destructif de toute liberté de conscience : « Tel pays, telle religion ! »

Le développement de l'Église luthérienne et l'oppression violente de l'Église catholique dans la Hesse et l'électorat de Saxe d'abord, ensuite dans de nombreuses villes et principautés du territoire allemand, furent extrêmement favorisés par les malheureuses luttes entre l'Empereur et le Pape : pendant qu'ils s'affaiblissaient mutuellement, l'opposition politico-religieuse, qui leur était hostile, pouvait prendre solidement pied en Allemagne. Les nouveaux croyants jubilaient de ce que les chefs de la chrétienté étaient en guerre l'un contre l'autre et profitaient tant qu'ils pouvaient de ces conflits, pour propager leur enseignement et opprimer par la force les catholiques. Le conflit entre l'Empereur et le Pape enrayait la résistance des catholiques allemands et arrêtait le progrès de la réforme intérieure de l'Église, com-

¹ Voy. JANSSEN-PASTOR, t. III^{is}, p. 41, 52.

mencée en l'année 1524. Ainsi allaient être perdus de nouveau, en grande partie, les fruits de l'activité de Campeggio; le zèle, réclamé par le cardinal aux savants catholiques, pour la défense de l'antique foi comme l'opposition déclarée et si considérable d'Érasme contre Luther¹, ne produisirent pas les effets attendus, par suite des différends entre l'Empereur et le Pape. Les troubles politiques accaparaient tellement l'attention de la Curie, qu'on perdit de plus en plus de vue les affaires allemandes. Il est à remarquer que les brefs du Pape, qui s'occupaient des questions allemandes, devenaient maintenant de plus en plus rares². Pendant longtemps même, les rapports entre l'Allemagne et la Curie papale semblèrent entièrement rompus³.

Ce n'est qu'en l'année 1529, que le Pape eut de nouveau une représentation régulière en Allemagne⁴, lorsqu'il envoya Gian Tommaso Pico della Mirandola, un laïque, à la diète de Spire. Ce gentillhomme déclara, le 13 avril, que le Pape était prêt à aider les Allemands contre les Turcs, à faire des efforts pour le rétablissement de la paix dans la chrétienté et ensuite à convoquer un Concile l'été suivant. Seulement, cette déclaration ne fit sur les États aucune impression⁵. Les discussions sur le renvoi de la diète montrent dans

¹ Voy. la bibliographie indiquée dans JANSSEN-PASTOR, t. VII¹⁴, et MAUREN-BRECHER, *Kath. Ref.*, p. 247.

² Pour l'année 1526, j'ai noté comme encore inédits un avis aux abbés de Tergernsée, Altaich, etc., d'avoir à poursuivre la stricte exécution des décrets contre les luthériens, avis daté du 5 février, et un bref aux dominicains d'Augsbourg ad perseverandum adversus Lutheranos du 26 février, ainsi qu'un bref au Katharinenkloster du 27 février et un autre du même jour pour Hebrardo de Chicis mag. provinc. per totam Germaniam ord. praed. (hortatorium in re Lutherana). *Min. brev.*, 1526, vol. 46, n° 59, p. 118, 119, 122. (Archives secrètes papales.)

³ FRIEDENSBURG, *Nuntiatuerberichte*, t. I, p. XLVII.

⁴ RAYNALD, 1529, n° 15. PIEPER, *Nuntiaturen*, p. 90. Comme complément aux indications données ici sur Rorario, il existe un bref important de Clément VII au duc Henri de Brunswick, daté de Viterbe, 12 juin 1528, et qui annonce l'arrivée de Rorario. (Archives secrètes). *Arm.*, p. 40, vol. 22, n° 477.

⁵ NEY, *Gesch. des Reichstags zu Speier im Jahre 1529*, Hamburg, 1880, p. 207.

quelles proportions extraordinaires la situation s'était modifiée, en un sens hostile à la cause catholique. Quoique ce renvoi assurât aux États luthériens le maintien de la nouvelle religion et de la nouvelle forme des Églises à l'intérieur de leurs territoires et qu'il ne donnât que la tolérance aux catholiques qui y habitaient encore, l'électeur de Saxe, le margrave Georges de Brandebourg-Kulmbach, le landgrave Philippe de Hesse, les ducs Ernest et François de Lünebourg et le prince Wolfgang de Anhalt n'en élevèrent pas moins une protestation. Le 25 avril, les protestants en appelèrent à l'Empereur et au futur Concile libre, au sujet de tous leurs griefs passés et à venir, ce qui arrêta le soulèvement religieux de la nation allemande¹. Deux mois plus tard, était décidée à Barcelone la conclusion d'une « paix entière », entre Charles V et Clément VII, en suite de quoi fut résolue, en février de l'année suivante, l'entrevue à Bologne des deux chefs de la chrétienté.

Dans cette conférence, l'Empereur, qui, même au milieu des troubles précédents, n'avait jamais perdu de vue² la question du Concile, obtint de Clément VII la promesse d'un Concile œcuménique, dans le cas où la nécessité d'y recourir apparaîtrait comme le moyen le plus sûr de détruire l'hérésie et de rétablir l'Unité catholique. Ramener les nouveaux croyants à la soumission ancienne à l'autorité de l'Église, de telle façon qu'on pût espérer du Concile l'apaisement définitif des dissentiments religieux, tel était le but, que l'Empereur se proposait d'atteindre à la diète, que, dès le 21 janvier 1530, à Bologne, il avait convoquée pour le 8 avril, à Augsbourg³.

Charles-Quint partit, le 22 mars, de Bologne pour l'Allemagne, accompagné du cardinal Lorenzo Campeggio⁴ nommé

¹ JANSSEN-PASTOR, t. III^{is}, p. 153.

² Voy. DE LEVA, t. III, p. 16.

³ Voy. pour la suite particulièrement EUSES, *Concilium Tridentinum*, t. IV, p. xxvii à cxi; plus loin EUSES, *Kardinal Lorenzo Campeggio auf dem Reichstage von Augsburg*, 1531.

⁴ *Acta consist.* dans EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxii. Dès le 11 février 1530, A. da Burgo écrivait de Bologne à Ferdinand I^{er} : « Papa omnino

légat en Allemagne, dans le consistoire du 16 mars 1530. A Innsbrück, où l'Empereur arriva le 3 mai, et où il comptait d'abord rester quelques jours, pour se mettre suffisamment au courant de l'état des choses en Allemagne, il prolongea son séjour jusqu'au 6 juin; il y rencontra son frère Ferdinand et les cardinaux de Salzbourg et de Trente; le duc de Bavière et Georges de Saxe y arrivèrent plus tard¹. L'Empereur éprouva une joie particulière, dans la capitale du Tyrol, du retour à l'Église de son beau-frère Christian de Danemarck². Par contre, les nouvelles venues de l'Empire, sur l'état de la religion, étaient peu rassurantes. A la suite des premières impressions recueillies, Campeggio écrivait, dès le 4 mai, à Rome, au secrétaire particulier du Pape, Jacques Salviati, que les affaires étaient, en Allemagne, dans un bien plus grand désordre qu'on ne l'aurait cru. Le Concile, désiré par les deux partis, soulevait une difficulté capitale, car les uns le voulaient général et les autres simplement national. Les ducs de Bavière, princes foncièrement catholiques, voyaient, dans le Concile, le plus efficace des moyens de salut; il y avait des raisons décisives de s'opposer à un Concile national; quant à lui, il était disposé à faire tout ce qui serait de son devoir, relativement au Concile général³. Le 8 mai, l'Empereur manda Campeggio pour lui exposer, par écrit, son avis sur les meilleures mesures à prendre pour apaiser les luttes religieuses, ce qui fut fait ce jour-là ou le lendemain⁴. Campeggio n'attendait pas grand chose de la

vult mittere cum cæsare unum legatum et sermo est de card. Campeggio, tamen adhuc ille non acceptavit. Apud M^{l^m} V. vult S. S^{l^{ra}} quod nuntius suus perserveret. (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, de Vienne.)

¹ EHSES, *Röm. Quartalschr.*, t. XVII, p. 384, 387, 388.

² Voy. plus loin, p. XII.

³ EHSES, *Röm. Quartalschr.*, t. XVII, p. 385. Le texte italien dans EHSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. XXXII.

⁴ Campeggio, le 9 mai, au secrétaire particulier du Pape, Giov. Batt. Sanga; voy. EHSES, *Röm. Quartalschr.*, t. XVII, p. 386, et le 13 mai à Salviati; voy. LÄEMMER, *Monumenta Vaticana*, p. 35. Le texte italien de cette consultation a été, en dehors d'un *Sommario* ajouté, publié par MACRENBRESCHER d'après une copie qui est aux archives d'État espagnoles de Simancas (avec la remarque : « Parecer sobre las cosas de Alemana » sous le titre : *Charles-Quint*

bonne volonté des princes protestants; il penchait bien plutôt pour une action énergique contre les nouveaux croyants; il conseillait, dans le cas où les moyens trop doux¹ ne ramèneraient pas à l'unité, l'emploi de la force et, en particulier, l'exécution de l'édit de Worms. Il parla dans le même sens, quelques jours après, à l'Empereur et au roi Ferdinand². Il ne voulait pas qu'on attachât toutes ces espérances à la réunion d'un Concile, car les protestants ne le réclamaient pas loyalement, avec l'intention de se soumettre à ses décisions. Ce n'était pour eux qu'un moyen d'empêcher l'Empereur de rien tenter de sérieux, pendant son séjour en Allemagne. L'Empereur lui-même lui déclara, qu'il avait reconnu avec le Pape, à Bologne, qu'il fallait tenir le Concile, dans une époque de paix universelle et de tranquillité dans la chrétienté; mais qu'il espérait, malgré toutes les difficultés des circonstances, aboutir à quelque chose de bon, si les rois de France et d'Angleterre cessaient d'entretenir la résistance des protestants. Campeggio s'entretint encore, sur ce sujet, avec les autres princes catholiques présents, qui étaient partisans de la tenue d'un Concile; il réussit, en particulier, à convaincre le duc Georges de Saxe, du danger de la chose.

Le 15 juin 1530, l'Empereur entra à Augsbourg; le 20, la diète fut ouverte. Après la messe du Saint-Esprit, le nonce pontifical Vincenzo Pimpinella, qui accompagnait Campeggio, parla sur la guerre contre les Turcs et sur l'unité de la foi, nécessaire à sa préparation³. Dans la deuxième session, le 24 juin, Campeggio prononça un discours sur l'apai-

et les princes allemands, Düsseldorf, 1865, p. 3-16. Sur d'autres copies, voy. EHSER, *Röm. Quartalschr.*, t. IX, p. 406; t. XVII, p. 387; *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxiii; PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 65.

¹ Clément VII avait d'abord approuvé qu'on recourût à de tels moyens; voy. le rapport d'A. Burgos du 28 janvier 1530 aux *Haus-Hofs-und Staatsarchiv* de Vienne, publié en partie dans BAUGCARTEN, *Karl. V.*, t. III, p. 24.

² Campeggio à Salviati, le 20 mai 1530. Voy. EHSER, *Röm. Quartalschr.*, t. XVII, p. 388; *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxiii.

³ GLEICHZEITIGER DRUCK, voy. KUCZYNSKI, *Thesaur libell. hist. ref. ill.*, Lipsiæ, 1870, n° 2156. Sur la question, voy. aussi PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 19-20.

sement du différend religieux, discours dans lequel il évita toute parole blessante pour les protestants¹. Le 25 juin, fut lue, devant la diète, la déclaration, qu'on appela plus tard confession d'Augsbourg, et au début de laquelle les protestants réclamaient la tenue d'un « libre Concile général chrétien », pour le cas où l'on ne pourrait immédiatement arriver à une entente. Ce document, signé par les princes de la Protestation de Spire et par les villes de Nüremberg et de Reutlingen, s'efforçait d'affaiblir et de voiler, le plus possible, les sujets abordés², pour donner l'illusion que les novateurs ne formaient, à l'intérieur de l'Église, qu'un parti, avec lequel l'accord se pourrait faire facilement. Après la présentation de cette Confession, l'Empereur avait écrit à Rome et l'avait signalée, comme un commencement de retour à des idées meilleures³. Dans l'entourage du Pape, l'arrivée de Charles en Allemagne et son entente avec Campegio avaient donné la plus grande satisfaction et les plus grandes espérances sur la question de la foi⁴. Dès le 3 juin, Clément VII, dans une lettre adressée à l'Empereur, exprimait l'espérance que celui-ci, après la chute prochaine de Florence, pourrait s'employer librement à la guerre turque et à l'extirpation des hérésies d'Allemagne. Après avoir fait allusion au retour à l'Église de Christian de Danemark, retour dû à Charles, le Pape ajoutait que l'éclat et la vertu de l'Empereur avaient, dès son entrée en scène, commencé à mettre en fuite les ténèbres; que l'exemple de Christian ne manquerait pas d'être suivi par beaucoup d'autres; qu'il espérait, avec l'aide de Dieu, que Charles terminerait heureusement sa sainte entreprise, pour le salut de la chrétienté et du Siège Apostolique⁵.

¹ Voy. SCHIRMACHER, *Briefe und Akten*, Gotha, 1876, p. 362; HEFEL-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 704.

² PASTOR, *Reunionsbestr.*, p. 23.

³ HEINE, *Briefe*, p. 13 (voy. *Docum. ined.*, t. XIV, p. 36, 43).

⁴ Voy. les lettres de Salviati des 23 et 24 mai 1530, dans EUSES, *Röm Quartalsch.*, t. XVII, p. 390.

⁵ *Lett. d. princ.*, t. I, p. 123. Voy. la lettre de Salviati du 5 juin 1530, dans EUSES, p. 392.

Cette espérance fut accrue encore par les fausses nouvelles, qui couraient sur la décadence du luthérianisme¹, par la vue de l'étroite entente de l'Empereur avec le cardinal-légit et par la forme adoucie de la Confession d'Augsbourg. Un rapport de l'ambassadeur vénitien, du 10 juillet, montre jusqu'où alla l'optimisme de la Curie : on espérait que, grâce à l'attitude de l'Empereur, on aurait bientôt raison de la secte luthérienne². Un autre témoignage de cette opinion, à Rome, nous est fourni par une lettre de l'ancien confesseur de Charles, Garcia de Loaysa, qui écrit que presque tous les cardinaux, dans un consistoire tenu le 6 juillet, avaient désigné Charles comme un ange envoyé du ciel, pour le salut de la chrétienté³. Dans ce même consistoire, fut lu un rapport de Campegio, du 26 juin, dans lequel celui-ci racontait, en triomphant, que les princes protestants s'étaient associés à l'interdiction lancée par l'Empereur contre les prédicateurs hérétiques à Augsbourg. Campegio, qui voyait dans cet acte un début plein d'espoir, disait plus loin, que l'Empereur, en matière de religion, se conformait entièrement à ses conseils et s'était entendu avec lui sur un plan de réfutation de la Confession d'Augsbourg. « Je ne puis vous en écrire plus long aujourd'hui, ajoutait-il, mais tout ce que je peux vous dire, c'est que les choses vont bien⁴. » Relativement aux prétentions des protestants, Campegio indique dans la même lettre, qu'en dehors du Concile elles portent sur trois points : la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, la suppression du canon de la Messe et de plusieurs cérémonies ecclésiastiques.

¹ SANUTO, t. LIII, p. 256, 266.

² SANUTO, t. LIII, p. 368, 330.

³ HEINE, *Briefe*, p. 46; vol. 40, et *Docum. ined.*, t. XIV, p. 36. Dès le 3 juillet 1530, A. da Burgo écrivait à Ferdinand I^{er} : « Et habuit S. S^{us} magnam voluptatem ex scriptis quod res bene sint inceptæ in dieta. » (*Haus-Hofs- und Staatsarch.* de Vienne.)

⁴ C'est dans *ESSES* qu'il est le mieux imprimé, p. 395. La note ajoutée à la lettre « il 14 detto » (juillet) comme jour du départ repose sur une erreur de l'officier de chancellerie; les lettres ne mettaient d'ordinaire pas plus de dix jours à arriver, et dans les *Acta consist.* on lit expressément le 6 juillet 1530 : « Lectæ litteræ Campegii in causa hæresis Luth. » (Archives consistoriales.)

Un consistoire fut réuni, le 6 juillet, pour discuter à fond de ces questions. On décida de les repousser : parce que ces demandes étaient en opposition avec la foi et avec la discipline, et en contradiction avec les principes ecclésiastiques ; mais il fut résolu d'adresser des remerciements à l'Empereur pour son zèle à ramener les hérétiques¹. Pour le seconder dans ce noble but, on était prêt à faire des concessions, mais pas celles qui étaient demandées et qui étaient trop préjudiciables à la foi². Toutes les résolutions ultérieures dépendaient de la suite des négociations entamées à Augsbourg. Là-bas, le cardinal-légit était infatigablement actif, aussi bien près des membres catholiques de la diète et des théologiens, qui préparaient une réfutation de la Confession d'Augsbourg, que près de l'Empereur.

Campeggio, à qui Charles transmit un exemplaire latin de la Confession, rédigea, le 28 juin, pour lui, en italien et en latin, un avis motivé sur la manière dont il convenait de traiter la question religieuse³, et où il se prononçait dans un sens opposé à la réunion du Concile, comme il l'avait fait dans sa lettre d'Innsbrück, du 20 mai⁴. Après réception de ce mémoire du légat, l'Empereur convoqua ses conseillers, qui lui remirent, vers le 30 juin, un avis écrit⁵. L'Empereur y était invité à demander d'abord aux signataires de la Confession, s'ils consentiraient à l'accepter pour arbitre, en matière de religion ; s'ils s'y refusaient et si on n'entrevoit pas d'amé-

¹ On trouve un compte rendu très étendu du Consistoire du 6 juillet 1530, dans PALLAVICINI, t. III, p. 4, qui se réfère à un *Diario* de la Bibliothèque Ludovisi. Il a dû y avoir sûrement une rédaction encore plus détaillée dans les *Acta consist.*, mais je n'ai pu malheureusement la retrouver dans les collections de manuscrits romains. Voy. en outre le rapport de MAI dans DE LEVA, t. III, p. 13, et au supplément, n° 128, le rapport de Gonzague du 18 juillet 1530. (Archives Gonzague.)

² Supplément, n° 128. Clément VII était dès 1529 disposé à certaines concessions envers les protestants ; voy. DE LEVA, t. III, p. 16.

³ Le texte italien a été publié dans K. LANZ, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl. V.*, Stuttgart, 1845. Un fragment du texte latin se trouve dans EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxiv.

⁴ EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxvi.

⁵ Publié pour la première fois par EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxvi.

lioration à attendre de la réunion d'un Concile général, les conseillers demandaient que ce Concile fût au moins décidé, en principe, pour des temps plus favorables et sous la condition, cependant, que, dans l'intervalle, toutes les nouveautés contre la foi et l'Église catholique seraient interdites, et que l'édit de Worms serait réellement appliqué. En outre, il leur paraissait nécessaire, pour gagner plus facilement les luthériens, que, d'ici lors, les abus dans l'Église et dans le clergé fussent abolis aussitôt que possible, par l'autorité du Pape et de son légat; il ne fallait pas songer à une dispute publique, mais le légat pouvait soumettre les articles de la Confession à des hommes instruits, qu'il choisirait lui-même. Si les protestants ne voulaient se soumettre ni à l'autorité de l'Empereur, ni à celle du Concile, et s'ils persistaient dans leur opiniâtreté, il y aurait lieu, après avoir pris l'avis du légat, de procéder contre eux avec sévérité.

Campeggio, avec lequel l'Empereur eut un long entretien sur cet avis de son conseil, fut d'accord avec lui sur tous les points, sauf sur celui du Concile, auquel il se montra résolument opposé, tandis que l'Empereur en revenait toujours au point, sur lequel il s'était mis d'accord avec le Pape à Bologne, à savoir qu'un Concile pourrait être bon et utile, si la paix et la tranquillité régnaient dans la chrétienté, mais non pas dans des circonstances comme celles où l'on était, qu'en conséquence, la promesse d'un Concile réuni dans les conditions susdites pourrait avoir un excellent effet¹. Le 4 juillet, Campeggio remit à Charles-Quint sa réponse écrite à l'avis des conseillers impériaux². Il y établissait que, malgré les apparences, il n'y avait à espérer d'un Concile aucun fruit, aucune utilité, pour l'apaisement des troubles religieux. En effet, les luthériens s'étaient mis assez ouvertement en opposition avec les anciens Conciles et leurs décisions, pour qu'il ne fût pas vraisemblable, qu'ils eussent sérieusement l'inten-

¹ Lettre de Campeggio du 5 juillet 1530. Le passage principal est dans EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxvii; le texte est complet dans les *Rom. Quartalschr.*, t. XVIII, p. 358-361.

² Publié dans le texte latin par EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxvii-xxxix.

tion de se soumettre à un futur Concile. Ils ne voulaient, en réclamant le Concile, que gagner du temps, pour pouvoir continuer, sans empêchement, leur besogne malfaisante. L'Empereur pourrait en causer plus tard avec le Pape, s'il le voulait. L'avis de Campegio était que l'Empereur et les princes catholiques devaient surtout se préoccuper de presser l'exécution de l'édit de Worms. En ce qui concernait l'abolition des abus, il fallait envoyer au Pape quelques hommes distingués par leurs vertus et leurs mœurs pures, pour lui exposer leurs vues à ce sujet; quant à lui, il était tout prêt à remédier aux abus, qu'il pourrait atteindre, et il ne négligerait rien pour les faire disparaître, partout où ils lui seraient réellement signalés. En ce qui concernait le schisme religieux, Campegio considérait, qu'il était absolument nécessaire de procéder avec une sage énergie.

Les princes catholiques, à qui Charles-Quint présenta, le 5 juillet, la réponse du légat, approuvèrent, dans leur réponse du 7 juillet et dans celle du 13 juillet¹, la proposition de Concile faite par l'Empereur. Le soir du 13 juillet, Campegio confirma, encore une fois, à Granvelle, qui lui parlait de l'intention de l'Empereur d'écrire au Pape, à propos du Concile, ses précédentes déclarations et justifia son opposition². Là-dessus, l'Empereur écrivit, le 14 juillet, une longue lettre au Pape, sur l'état présent des négociations d'Augsbourg³ : Comme on le voit maintenant, les protestants, disait-il, ne m'accepteront pas comme juge, en matière de religion. Ils tiennent, au contraire, ferme pour le Concile et s'obstineront d'autant plus, si on ne leur donne pas satisfaction. En conséquence, Charles-Quint, d'accord avec les princes catholiques, est d'avis, qu'il faut leur promettre le Concile, sous la condi-

¹ *Deutsch in Briegers Zeitschr.*, t. XII, p. 130, 134. Voy. EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxix.

² Campegio à Salviati le 14 juillet 1530, dans EUSES, *Rom. Quartalschr.*, t. XVIII, p. 362, et *Conc. Trid.*, t. IV, p. xxxix.

³ Le texte original espagnol est dans HEINE, *Briefe*, p. 522, 525. Une traduction allemande de la lettre dans le même, p. 284, 289. Une traduction contemporaine italienne se trouve dans *Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. VIII (1891), p. 129, 134.

tion, que dans l'intervalle ils reviendront à l'obéissance envers l'Église¹. Charles-Quint avait également écrit brièvement, dans le même sens, à son ambassadeur à Rome². Le 24 juillet, il avait un nouveau et sérieux entretien, à ce sujet, avec Campeggio, entretien dans lequel il s'occupa du lieu, où se devait tenir le Concile, déclarant, contrairement à l'opinion des princes, qui le voulaient tenu en Allemagne, qu'il était absolument partisan de le tenir en Italie; il désigna en particulier Mantoue, dont il avait été déjà question, dans son premier entretien avec le Pape³.

Clément VII, sitôt après l'arrivée de la lettre de Charles à son ambassadeur, le 18 juillet, avait convoqué les douze cardinaux, spécialement désignés pour s'occuper des affaires d'Allemagne, afin de les consulter sur la question du Concile. On ne prit pas de résolution, les cardinaux ayant été d'avis de soumettre la question à tout le consistoire réuni. Quoique beaucoup de cardinaux, écrivait Loaysa, un des douze, dans son rapport de ce jour⁴ à l'Empereur, sur cette délibération, soient, en principe, opposés à un Concile, la plupart d'entre nous estiment qu'on pourrait toutefois promettre un Concile, sous la condition, que dans l'intervalle les protestants renonceraient à leurs erreurs et reprendraient « la vie de leurs parents et de leurs ancêtres » ; mais il eût été bien préférable, que les protestants acceptassent l'Empereur pour juge, parce que l'issue d'un concile était toujours dangereuse et que, d'autre part, les difficultés soulevées par les autres princes chrétiens, ainsi que le péril ture, pouvaient fort bien le rendre impossible. Mais Loaysa craignait, qu'ils n'acceptassent pas volontiers le jugement de l'Empereur, auquel cas on n'aurait peut-être plus de recours qu'à la force.

Quant Clément VII eut reçu la lettre de Charles, du

¹ HEINE, *Briefe*, p. 523.

² Voy. la lettre du cardinal Loaysa du 18 juillet 1530, dans HEINE, *Briefe*, p. 18 et 357.

³ Campeggio à Salviati le 29 juillet 1530, dans EISEN, *Rom. Quartalschr.*, t. XVIII, p. 367; voy. *Conc. Trid.*, t. IV, p. XL.

⁴ HEINE, *Briefe*, p. 18-20, 359-364. Voy. EISEN, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XL.

14 juillet, il rassembla, à la fin du mois, les cardinaux de la commission, pour leur en donner communication. La lettre, écrivait Loaysa à l'Empereur, fut favorablement accueillie du Pape et des cardinaux. Loaysa n'était pourtant pas présent à cette assemblée, pour cause de maladie; il eut, dans la suite, un entretien privé avec le Pape, entretien dans lequel il soutint avec zèle la thèse de l'Empereur. Clément VII lui répondit, que Charles avait raison et qu'on ne pouvait pas refuser le Concile. Loaysa n'en était pas moins persuadé, que le Pape, au fond du cœur, souhaitait que le Concile n'aboutit pas et que, tout en ayant l'air de marcher à fond dans ce sens, il agirait secrètement, auprès des princes chrétiens, pour l'empêcher. Ce qui lui donna cette persuasion, ce fut l'attitude du cardinal Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, qui, dans la première réunion des cardinaux, parla avec éloquence en faveur du Concile et, dans la seconde assemblée, fit allusion aux nombreuses difficultés que sa convocation susciterait, en particulier, du côté du roi de France; Loaysa pensait que ce revirement était dû à l'action du Pape. En dépit de ce « méchant soupçon », comme il l'appelle lui-même, il espérait cependant que Clément VII, s'il pouvait se rendre compte de la justesse des vues de Sa Majesté et s'il sentait que le Concile était pour lui une question de conscience, n'hésiterait plus à se résoudre dans le sens des désirs de Sa Majesté et ne voudrait pas s'exposer à encourir un déshonneur éternel¹.

Andréa da Burgo eut deux audiences de Clément VII, le 28 et le 30 juillet, dans lesquelles le Pape se montra favorable au Concile, à la condition proposée par l'Empereur, que les luthériens abandonnassent leurs nouveautés jusqu'à la réunion de cette assemblée; Rome lui paraissait le lieu le plus convenable pour sa réunion; si l'Empereur s'y opposait,

¹ Loaysa à l'Empereur le 31 juillet 1530, dans HEINE, *Briefe*, p. 21-24, 359, 361. Voy. ENSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XL, et lettre de A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, du 28 juillet avec P.-S. du 29 juillet. On voit par le rapport du même à Ferdinand I^{er}, Rome, 23 juillet 1530, combien Clément VII exprimait sa joie à Burgo de la lettre impériale. (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, Vienne.)

il proposait Mantoue, Plaisance ou Bologne¹. Clément VII répondit lui-même, dans le même sens, à l'Empereur le 31 juillet²; il commençait par y énumérer les objections, qu'une partie des cardinaux avaient fait valoir. Mais, confiant dans les bonnes intentions et la prudence de l'Empereur, qui était mieux à même que personne, étant sur les lieux, de juger convenablement de la situation, il donnait son consentement à la proposition de Concile, dans le cas où celui-ci serait jugé nécessaire et sous la condition, déjà mentionnée dans leurs précédentes lettres, que les protestants « abandonneraient leurs erreurs, reviendraient à la vie catholique et à l'obéissance envers la Sainte Mère l'Église, se conformeraient à ses lois et à sa doctrine, tant que le Concile, à la décision duquel ils se déclareraient prêts à se soumettre, en tout et pour tout, n'en aurait pas décidé autrement ». En dehors de cette condition, la réunion d'un Concile ne serait qu'un scandale et un déplorable exemple; en conséquence, il était absolument nécessaire que l'Empereur fit accepter cette condition préalable, et prît ses mesures, pour qu'elle fût réellement observée, sans quoi on ne pouvait espérer d'un Concile, que des fruits pernicieux et empoisonnés, au lieu de l'amélioration qu'on se proposait. Le Pape promettait ensuite de convoquer le Concile, en temps voulu, sitôt que l'Empereur lui aurait donné avis de l'acceptation de cette condition par les protestants et de son observation; l'Empereur pouvait être persuadé, que l'époque fixée serait la plus proche possible et qu'on n'y mettrait pas le moindre retard. Quant au lieu du Concile, il était absolument nécessaire, qu'il ne fût pas tenu ailleurs qu'en Italie, de préférence à Rome, d'où le Pape et la Curie ne pouvaient pas s'absenter longtemps, après tous les récents malheurs, qui avaient frappé la Ville éternelle, car cette absence prolongée amènerait sa ruine définitive. Au cas, où le choix

¹ Voy. les rapports de A. da Burgo des 28 et 31 juillet 1530. (*Haus-Hofs- und Staatsarchiv*, Vienne.)

² Enses publie le texte italien, *Conc. Trid.*, t. IV, p. LI, LIII. *Archivio storico Italiano*, 5^e série, t. VIII, p. 134, 138, fait de même.

de Rome ne paraîtrait pas acceptable, le Pape proposait Bologne, Plaisance ou Mantoue. Relativement aux abus, Clément VII dit, à la fin de sa lettre, qu'il attend la réponse du légat, qu'il a chargé d'une enquête, au sujet des points qui appelaient une réforme; sitôt cette réponse reçue, il prendrait ses mesures, de telle sorte, qu'on ne pût douter de son bon vouloir et de son intention de répondre, autant que possible, aux désirs affectueux et prudents de l'Empereur.

A la Curie, les opinions différaient extrêmement sur la question du Concile. Clément VII en avait de si grands soucis, qu'il lui semblait plus dangereux de souffrir un Concile, que de voir se prolonger indéfiniment l'état de choses en Allemagne¹. L'ambassadeur impérial Mai convenait lui-même, que les angoisses du Pape étaient en partie justifiées². Beaucoup de gens doutaient donc que cette assemblée fût convoquée; quelques-uns cependant étaient certains qu'elle aurait lieu³. Il n'y a pas lieu de s'étonner, si la plupart des prélats mondains voyaient, d'un mauvais œil, venir cette éventualité, qui allait soulever tout d'abord la question de la réforme, mais ils se flattaient de l'espérance que les protestants n'y devaient pas songer sérieusement. L'ambassadeur du duc de Mantoue se réjouissait particulièrement, à l'idée de voir sa patrie désignée pour lieu de réunion du Concile. « Il est certain », écrivait-il, comme conclusion d'un de ses rapports, « que, dans l'état de corruption où l'on est, une réforme est nécessaire. Plaise à Dieu, que ce soit le Concile qui l'opère et non les Turcs⁴ ! »

La lettre du Pape du 31 juillet arriva, le 7 août, à Augsbourg, où peu de jours auparavant, avait été donnée lecture de la réfutation de la Confession d'Ausbourg⁵. Campeggio,

¹ HEINE, *Briefe*, p. 360.

² Voy. DE LEVA, t. III, p. 19 et 20.

³ Voy. le rapport de Guido da Crema à Isabelle d'Este Gonzague de Mantoue, Rome, 28 juillet 1530. (Archives Gonzague.)

⁴ Voy. le rapport de Francesco Gonzaga au duc de Mantoue, 24 juillet 1530. (Archives Gonzague.)

⁵ Voy. FICKER, *Die Konfutation des Ausburger Bekenntnisses*, Leipzig, 1891, et JANSSEN-PASTOR, t. III¹⁸, p. 190.

le 9, transmet cet important document à l'Empereur; il trouva celui-ci un peu prévenu contre le Pape et mécontent de ses intentions¹, à la suite sans doute de la lettre de Loaysa du 31 juillet, dont il a été parlé plus haut. L'Empereur ne s'en tenait même plus à ses premières déclarations, relatives à l'assentiment préalable des protestants; il voulait maintenant que, sans égard à aucune considération, le Concile, qui lui paraissait si nécessaire à toute la chrétienté, fût convoqué, aussitôt que possible, dans tous les cas, et il refusait d'entendre les représentations, que Campeggio lui faisait, conformément à ses anciennes observations. Quant au lieu du Concile, Charles-Quint tirait parti, pour refuser Rome, désirée par Clément VII et recommandée par le légat, d'une précédente déclaration du Pape, qui avait d'abord parlé de Bologne, de Mantoue et de Plaisance².

Charles-Quint continuait à nourrir la trompeuse espérance³ d'obtenir un apaisement provisoire des troubles religieux, d'ici la réunion du synode général. Le 7 septembre, il fit encore une fois aux États protestants l'offre du Concile, aux conditions précitées; ceux-ci le remercièrent de ses efforts, le prièrent d'en hâter l'accomplissement mais refusèrent catégoriquement de renoncer temporairement à leurs nouveautés⁴. Le 23 septembre, Charles-Quint eut encore un entretien avec Campeggio, sur la question du Concile; convaincu maintenant par les expériences, qu'il venait de faire en septembre, de l'opiniâtreté des princes protestants, il déclara de nouveau au légat, que le Concile était de plus en plus nécessaire, et qu'il fallait le promettre, sans condition, et sans avoir égard à l'attitude des luthériens, car avant dix mois il n'y aurait plus du tout d'obéissance en Allemagne. Il ajouta cependant que, si Clément VII était

¹ Campeggio à Salviati le 11 août 1530, dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 49-54 (avec la date du 10 août; sur la véritable date, voy. EHSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XLIII).

² EHSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XLIII.

³ Voy. JANSEN-PASTOR, t. III^e, p. 493.

⁴ Voy. PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 54.

d'un autre avis, il n'en resterait pas moins son fils soumis, mais que le Pape devait lui communiquer sa réponse aussitôt que possible, car si le roi de France se devait opposer au Concile, l'opinion publique en ferait porter la responsabilité au Pape¹.

Dans le projet de message pour la clôture de la diète, projet que Charles soumit aux États protestants, les 22 et 23 septembre, il les invitait à réfléchir entre eux jusqu'au 15 avril de l'année suivante et à voir « si les articles en litige les empêcheraient vraiment de se réunir à l'Église chrétienne, au Pape, à la Majesté Impériale, aux Princes de l'Empire, ainsi qu'aux autres chefs et membres de la chrétienté universelle, en attendant que le futur Concile ait rendu sa décision ». Les princes protestants refusèrent nettement d'acquiescer au message de clôture : leur chef, l'électeur de Saxe, quitta aussitôt la diète, d'où le landgrave de Hesse s'était hâté de sortir, dès le 6 août. Le duc Ernest de Lünebourg, le prince Wolfgang d'Anhalt, le chancelier Brück et les théologiens saxons se retirèrent également d'Augsbourg, rendant impossible par là toute tentative ultérieure de réconciliation.

À Rome, on avait suivi, avec une attention soutenue, les délibérations de la diète. Si, depuis le commencement d'août, l'attitude de quelques princes protestants donnait à penser que l'Empereur devrait en venir à l'emploi de la force armée², on n'en persistait pas moins à attendre de meilleures nouvelles³ et on espérait, par instants, une entente amicale, en raison surtout des sentiments conciliants, que faisait paraître Mélanchton. Lorsque ensuite les princes catholiques eurent réussi à renouer les négociations⁴, Salviati écrivit, le 8 septembre, à Campeggio, que le Pape était prêt à

¹ Campeggio à Salviati le 23 septembre 1530, dans LÆMMER, *Mon. Vat.*, p. 56-58; voy. EHSZS, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XLIV.

² Ce soupçon sans fondement contre la sincérité du Pape avait été provoqué par la lettre ci-dessus mentionnée de Loaysa à Charles.

³ Voy. JANSSEN-PASTOR, t. II¹⁸, p. 214.

⁴ Voy. le rapport d'A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, Rome, 4 août 1530. (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv, Vienne.*)

accepter la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres, pourvu que les protestants cédassent sur les autres points¹.

Clément VII voulait par là faciliter les négociations de l'Empereur, il s'efforçait, à cette époque, de faire tout pour plaire à Charles-Quint². Il ne soulevait des difficultés que dans la question du Concile : « Cette affaire trainera en longueur, écrivait le représentant à Rome du duc de Mantoue, le 7 septembre, si toutefois le Concile a lieu, ce que je ne crois pas³. » Plus les négociations de la diète duraient, plus on était anxieux, à Rome, de son issue⁴. Le 4 octobre, arriva la nouvelle du départ de l'électeur de Saxe⁵; elle ne fut publiée, que lorsque toutes les tentatives d'union eurent échoué. Tous les cardinaux étaient convaincus maintenant, que l'unique moyen de salut était dans le recours aux armes⁶. On espérait que Charles allait s'y décider.

L'Empereur avait, il est vrai, lors du traité de Barcelone, promis au Pape, que si les dissidents s'obstinaient dans leur erreur, il emploierait les armes pour éteindre le schisme, dont les catholiques avaient subi tant de violences. Mais une telle conduite répugnait à son caractère; du reste, il n'était pas prêt et l'appui des États catholiques était loin d'être sûr.

Campeggio avait beau préconiser une attitude énergique, Charles en revenait toujours à la voie des négociations paci-

¹ Salviati à Campeggio, Rome, 8 septembre 1530. *Lett. d. princ.*, t. X. (Archives secrètes papales.) Clément VII s'était déjà exprimé de même, fin juillet; voy. GAVANCO, t. IV, p. 1, n° 386.

² « E cosa incredibile la osservantia chel papa porta allo Imperatore e come S. S^{te} vadda regardata e timorosa in tutte le cose che possino portar una minima molestia a S. M^{te}, » écrit F. Gonzaga le 24 septembre 1530. (Archives Gonzague.)

³ Lettre de F. Gonzaga, Rome, 7 septembre 1530. (Archives Gonzague.)

⁴ Hic sunt omnes in mirabili expectatione conclusionum illius dictæ circa fidem et alia, écrit A. da Burgo le 23 septembre 1530. (*Haus-Hofs-und Staats-arch.*, à Vienne.)

⁵ Lettre d'A. da Burgo du 5 octobre 1530. (*Haus-Hofs-und Staatsarch.*, à Vienne.)

⁶ Voy. le rapport de F. Gonzaga du 6 octobre 1530. (Archives Gonzague.)

fiques¹; sa longanimité paraissait sans limite. En voyant toutes ses tentatives d'apaisement rester publiquement infructueuses, il pensait à employer la force, mais sans pouvoir s'y résoudre : « Certes, écrivait-il, le 4 septembre 1530, à son ambassadeur à Rome, la force donnerait les meilleurs résultats, malheureusement nous ne sommes pas prêts². » Le départ insolent de l'électeur de Saxe aurait dû changer les sentiments de l'Empereur. Devant l'obstination des princes protestants, Charles déclarait maintenant au cardinal-légat, qu'il était résolu à les punir, mais qu'il n'osait pas tenter seul une pareille entreprise³. L'Empereur s'exprimait encore plus clairement et plus fortement dans une lettre, qu'il adressa, le 4 octobre, à Clément VII. Il y proclamait la résolution d'user de tout son pouvoir, pour ruiner, par la guerre, les protestants, qui lui résistaient si opiniâtement, mais il fallait que le Pape obtînt la participation des autres princes et le soutint de ses subsides⁴.

On sait comment Clément VII s'acquitta de cette mission. Le 13 octobre encore, lorsque l'ambassadeur Mignel Mai lui communiqua le contenu de la lettre impériale, Salviati lui dit que le Pape avait la plus ferme confiance en l'activité de l'Empereur, qui était, disait-il, en mesure d'anéantir des hérésies plus grandes que celles de Luther⁵. Mais lorsqu'il eut vu la lettre, Clément VII retomba dans son irrésolution habituelle, et fit valoir toute espèce de raisons contraires : outre les sommes d'argent importantes qu'il fallait, il fit valoir le danger d'une invasion des Turcs, avec lesquels les

¹ Voy. Rapport de Campeggio du 11 août 1530, dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 51, et corrigé par EHSKS, dans les *Rom. Quartalschr.*, t. XIX, p. 129.

² SANDOVAL, *Carlo V*, Barcelona, 1625, t. II, p. 103.

³ Campeggio le 24 septembre 1530, dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 57-58. Sur les délibérations au Conseil impérial, voy. MAURENBRECHER, *Karl. V*, Supplément, p. 16.

⁴ La lettre de l'Empereur du 4 octobre 1530 manque aux Archives secrètes papales. On peut en reconstituer le contenu à l'aide non seulement du rapport de N. Raince (dans RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^e, p. 307), mais aussi de l'important rapport de F. Gonzaga du 19 octobre 1530. (Archives Gonzague.) Voy. Supplément, n° 129.

⁵ Salviati à Campeggio le 13 octobre 1530. (Archives secrètes papales.)

luthériens ne manqueraient pas de s'allier; d'autre part, il semblait extrêmement dangereux au Pape, que l'opiniâtreté des luthériens restât impunie, car l'autorité impériale, aussi bien que la cause catholique, subirait de ce chef un incalculable désastre¹. Charles-Quint fit bientôt présenter à Rome ses plans à ce sujet par Muscettola, il y fit exposer que l'audace des luthériens n'était devenue si grande, que parce qu'il avait licencié son armée, il y proposait de réunir en Allemagne dix mille hommes de troupes italiennes et espagnoles, avec lesquelles il comptait non seulement effrayer les luthériens, mais au besoin, marcher contre les Turcs; seulement, pour entretenir une pareille armée, il avait besoin du secours financier du Pape et des princes italiens².

Clément VII se borna à demander du secours aux États italiens³. Pendant que Charles-Quint, dans une lettre du 25 octobre, où il priait les cardinaux de hâter le Concile, déclarait qu'il ne négligerait rien, vis-à-vis des rois et des princes, pour faire le nécessaire contre les luthériens⁴.

Dès les premières ouvertures de l'Empereur, Clément VII avait sondé le gouvernement vénitien, pour savoir s'il s'associerait à une guerre contre les protestants. Par les objections, que lui avait déjà faites l'ambassadeur de la République⁵, il comprenait que celle-ci refuserait. Le reste des États italiens ne montrait non plus aucun zèle pour l'entreprise, malgré les efforts de Clément VII⁶. Venise refusa catégoriquement, au grand mécontentement du Pape⁷. Tout le plan

¹ Voy. au Supplément, n° 129, la lettre de F. Gonzaga du 19 octobre 1530. (Archives Gonzague.)

² Voy. au Supplément, n° 130, la lettre de F. Gonzaga du 27 octobre 1530. (Archives Gonzague.) Voy. aussi GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 459, 462, 472.

³ Voy. la lettre de Salviati à Campeggio, Rome, 26 octobre 1530. (Archives secrètes papales.) Voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 470, 475, 476.

⁴ Lettre de l'Empereur au collège des cardinaux. Copie dans Ms. franç. 3014, f° 18, de la Bibliothèque nationale de Paris. Voy. aussi RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III¹, p. 308.

⁵ Voy. au Supplément, n° 129, la lettre de F. Gonzaga du 19 octobre 1530.

⁶ Voy. les lettres de Salviati à Campeggio des 21 et 26 octobre, 5 et 13 novembre et 6 décembre 1530. (Archives secrètes papales.)

⁷ Voy. GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 476, 484, 499, et au Supplément, n° 131, la lettre de F. Gonzaga du 13 décembre 1530. (Archives Gonzague.)

tomba à néant et l'Empereur ne tarda pas à y renoncer, devant le peu d'enthousiasme des États catholiques¹. Le 30 octobre, il envoya son majordome don Pedro de La Cuéva à Rome, pour prévenir le Pape, qu'en raison de la saison avancée, il ne fallait plus songer à rien entreprendre pour le moment contre les luthériens, mais que Clément devait continuer à tout préparer. Cuéva devait, en outre, représenter au Pape, que tout espoir de ramener de leurs erreurs les hérétiques, par des procédés de douceur, ayant échoué, grâce à leur ténacité, la convocation du Concile restait l'unique moyen d'empêcher l'Allemagne de se séparer pour longtemps de l'unité de l'Église. Sa Sainteté devait donc faire le nécessaire, pour que ce Concile fût assemblé le plus tôt possible, car tout délai était très dangereux. L'Empereur s'en remettait au Saint-Père du choix de la localité, mais il était recommandé à l'ambassadeur de faire tous ses efforts, pour que ce choix tombât sur un lieu aussi près que possible de l'Allemagne, Mantoue ou Milan, par exemple².

L'Empereur s'exprimait dans le même sens, dans une

¹ Voy. TIEPOLO, dans ALBÉNI, t. I, série I, p. 69, et JANSSEN-PASTOR, t. III¹⁶, p. 320. La dissolution de la diète d'Augsbourg amena l'échec. (BAUMGARTEN, *Karl V*, t. III, p. 36.) On lit dans le message de dissolution : « Attendu que depuis de longues années il n'a pas été tenu de Concile général dans l'Église catholique et qu'avec le temps divers abus se sont établis dans la Chrétienté, nous avons, sur la proposition et le conseil de tous les princes électeurs du Saint-Empire, des autres princes et États, ainsi que des délégués qui s'étaient déjà réunis ici à Augsbourg, et à leur prière expresse, décidé et résolu, de concert avec eux, de nous adresser à la sainteté du Pape romain et à tous les princes chrétiens et potentats, pour qu'un Concile chrétien soit convoqué en lieu convenable, dans l'espace des six mois, qui suivront la présente assemblée et qu'il soit tenu au plus tard dans un an et cela dans l'espoir et la prévision que par ce moyen nous pourrons amener les affaires spirituelles et temporelles de la Chrétienté sur un terrain de solide entente et de paix. » HEFFEL-HERGENROTHER, t. IX, p. 743-745; on y trouve aussi des détails sur le renouvellement des gravamina et sur les négociations auxquelles ils donnèrent lieu; voy. en outre EHSKE, dans les *Röm. Quartalschr.*, t. XVIII, p. 369, 373. Le message promettait que l'ambassadeur impérial négocierait avec le Pape en vue de leur abolition.

² Instruction original que dió el Emperador à don Pedro de la Cueva, dans HEINE, *Briefe*, p. 525-529; en allemand p. 289-295. Voy. aussi PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 74.

lettre à Clément VII, que l'ambassadeur devait transmettre personnellement. Il y remerciait le Pape de sa réponse du 31 juillet et l'assurait qu'il n'avait rien négligé, pour amener les protestants, à accepter la condition, dont devait dépendre le Concile. Mais devant l'inutilité de ses efforts, il était à présent d'avis que le Concile, exigé non seulement par les protestants, mais encore par les princes catholiques, ne pouvait plus être abandonné et que, dans l'état des choses, c'était le dernier moyen de salut. Il considérait comme de son devoir, de lui déclarer clairement et catégoriquement que : « la convocation du concile était le seul remède à ces erreurs et servirait au bien de la chrétienté, à l'affermissement de la foi, au relèvement du Siège apostolique et à la gloire de Sa Sainteté. Si on ne le réunit pas, il faut s'attendre à des maux encore plus grands, tant les erreurs se multiplient, tant on en voit surgir de nouvelles, chaque jour. » Même, il n'y avait pas lieu d'invoquer la crainte de la guerre turque, car le Concile serait au contraire le meilleur moyen de réunir la chrétienté dans un effort vigoureux contre les infidèles. Charles-Quint pria donc le Pape, de la façon la plus pressante, de tenir pour certain que le Concile devait être convoqué le plus tôt possible, et de gagner l'assentiment des autres princes. Entre temps, Clément VII pourrait examiner ce qu'il y aurait lieu de faire contre les princes luthériens. L'Empereur recommandait de choisir une localité voisine de l'Allemagne, afin d'ôter toute excuse aux luthériens, qui ne voudraient pas s'y rendre¹. Cueva arriva, le 15 septembre, à Rome. Dès le lendemain, il se rendit chez le Pape, en compagnie de l'ambassadeur impérial. Il lui remit, outre la lettre mentionnée ci-dessus, une seconde lettre, concernant l'élection de Ferdinand I^{er} comme roi des Romains et une communication sur Florence².

Clément VII répondit à Charles-Quint, dès le 18 novembre,

¹ Dans HEINE, p. 530-533, 295-300. Voy. aussi la lettre de Loaysa à l'Empereur du 18 novembre 1530, dans HEINE, p. 336-389, 62-68.

² Voy. rapport de Cueva dans GAVANCOs, t. IV, p. 1, n° 467, et une lettre d'A. da Burgo du 17 novembre 1530 dans *Haus-Hofs-und Staatsarch.*, Vienne.

en des termes d'abord irrésolus. Il avait, disait-il, tant de confiance en l'affection et en la prudence de l'Empereur, qu'il suivrait très volontiers son conseil; il convenait cependant qu'il en référât à ses cardinaux, vu l'importance que la chose avait pour toute la chrétienté; il lui enverrait une réponse décisive, aussitôt que possible¹. En conséquence, le Pape rassembla les cardinaux délégués, le 21 novembre. On pesa attentivement le pour et le contre. Les opinions différaient si fort, qu'on ajourna la décision au 25 novembre². Les cardinaux et ambassadeurs du parti de l'Empereur mirent à profit ce temps, pour obtenir une prompté résolution dans le sens que désirait Charles³. Dans la deuxième réunion des cardinaux délégués, ceux qui redoutaient une réforme insistèrent de nouveau sur les dangers qu'offrait le Concile; néanmoins, la majorité fut d'avis que, comme il y avait de plus grands dangers encore à ne pas tenir le Concile, on devait suivre l'avis de l'Empereur, mais qu'on devait exiger la présence de Charles et inviter aussi les autres princes chrétiens⁴. Le 28 novembre, le Pape, qui était toujours assailli de doutes, porta l'affaire devant le consistoire secret, où les cardinaux Farnèse, Monte et Ganisio se déclarèrent si chaudement pour le Concile, que les vingt-six cardinaux présents s'y rallièrent à l'unanimité⁵. Loaysa et avec

¹ HEINE, p. 533, 301. Voy. aussi EHSER, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XLVII. Clément VII déclara du reste à l'agent mantouan F. Gonzaga, avant même l'assemblée des cardinaux du 21 novembre, que la réunion du Concile allait être décidée. Lettre de F. Gonzaga du 21 novembre 1530. (Archives Gonzague.) A. da Burgo s'étend longuement dans sa lettre du 20 novembre 1530 sur les dangers qu'appréhendait Clément VII. (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, Vienne.)

² Voy. lettre d'A. da Burgo du 22 novembre 1530. (*Haus-Hofs-und Staatsarch.*, Vienne.)

³ *Interea card. Osmen et S. Crucis et alii Cæsarei et ego non desumus præstare officia convenientia, ut fiat bona et celeris conclusio et quod principale et gravius periculum imminens sit si concilium non fieret aut differatur.* A. da Burgo.

⁴ Outre le passage donné par EHSER, *Conc. Trid.*, t. IV, p. LVII de la lettre de Salviati du 26 novembre 1530, et GAYANGOS, t. IV, p. 1, n° 510. J'ai utilisé encore le rapport chiffré d'A. da Burgo du 26 novembre 1530.

⁵ Loaysa à l'Empereur le 30 novembre 1530, dans HEINE, p. 391, 70. —

lui Mai et Cuéva n'en étaient pas moins convaincus que le Pape et les cardinaux avaient peur du Concile et s'y opposeraient. « S'ils ont voté comme ils ont fait, disait Loaysa, c'est qu'ils voyaient que Votre Majesté considérerait que tout serait perdu si on ne réunissait pas le Concile; ils se sont dit, que s'ils le repoussaient, leur attitude scandaliserait toute la chrétienté et en particulier Votre Majesté. Les cardinaux, en acceptant le Concile, ont fait comme les marchands, qui jettent leur avoir à la mer pour sauver leur vie. Je ne vois pas de cardinaux qui y aillent de bon cœur, à l'exception de cinq ou six et particulièrement de Monte. Cela est si vrai que, quoi que le Pape ait dit, je crains qu'en formulant la condition que les autres princes y seraient invités, il n'ait conçu l'espoir d'empêcher et de détruire ce que désire Votre Majesté, en bon serviteur de Dieu. »

« Je crois le Pape assez rusé et assez impénétrable, pour nourrir l'espoir, que Votre Majesté finira, devant les obstacles, par reconnaître elle-même et avouer que le Concile est impossible, de façon à faire retomber sur l'innocent la responsabilité de l'échec, dont lui-même sera coupable¹. » D'autres, au contraire, étaient persuadés que Clément VII voulait réellement le Concile, entre autres l'agent du duc de Mantoue, avec lequel le Pape s'était entretenu sérieusement de Mantoue, pour y réunir le Concile général². Le 30 novembre, l'assemblée des cardinaux délégués délibéra sur la forme des brefs aux princes. Dès le lendemain, 1^{er} décembre, on commença à les rédiger et à les envoyer³. Le 6 décembre, le Pape prévint brièvement l'Empereur, qu'il avait écrit aux princes et qu'il s'était résolu à suivre le conseil de Sa Ma-

Voy. aussi l'extrait des Actes consistoriaux, dans EHSSES, t. XLVIII, le rapport de F. Gonzaga au duc de Mantoue du 28 novembre 1530 et le rapport de Guido da Crema à Isabelle d'Este-Gonzague, 2 décembre 1530. (Archives Gonzague.)

¹ Voy. HEINE, p. 392, et DE LEVA, t. III, p. 29; GAYANGOS, t. IV, p. 4, n^o 520, 523.

² Voy. les rapports de F. Gonzaga du 28 novembre et des 4 et 6 décembre 1530. (Archives Gonzague.)

³ EHSSES, t. XLIX.

jesté¹. Loaysa, lui-même, revint de son opinion défavorable sur Clément VII².

Comme l'archevêque de Capoue, Nicolas de Schönberg, désigné primitivement pour cette mission, déclarait ne pouvoir se mettre en route pour cause de maladie³, Clément VII envoya à l'Empereur⁴ Uberto da Gambara, évêque de Tortone, pour prendre rendez-vous, aussitôt que possible. Dans l'instruction, qui lui fut donnée et qui avait été rédigée par le cardinal Cajetan⁵, il était encore question des difficultés qui s'opposaient à la réunion du Concile, difficultés que l'ambassadeur devait représenter encore une fois à l'Empereur, au nom du Pape et des cardinaux. Ces difficultés étaient au nombre de six : 1° Si on permettait aux hérétiques de remettre de nouveau en discussion des erreurs déjà condamnées par de nombreux Conciles, on risquerait de créer pour l'avenir un très grave et dangereux précédent;

¹ HEINE, p. 302, 534. Voy. aussi lettre de Salviati du 6 décembre 1530, dans EUSES, t. XLIX.

² Il écrivait le 6 décembre (HEINE, p. 397) : « L'affaire du Concile sera décidée pourvu que Votre Majesté tranquillise le Pape sur les difficultés qu'il redoute et si Votre Majesté pense qu'il n'en peut surgir de ce Concile, si vous vous montrez résolu à les empêcher; dans ce cas, on peut être sûr que Sa Sainteté le désirera de tout son cœur... Ce qu'il y a de certain, c'est que le Pape est en grande angoisse et appréhension du Concile, mais depuis que Votre Majesté a écrit à don Pedro de Laqueva et a fait valoir tant de bonnes raisons pour, j'ose assurer qu'il a pris la chose à cœur et je crois qu'il est presque tout entier changé; car il apprécie fort la justesse de vues, la vertu, la constance, les bonnes intentions, l'éloquence et la pureté de sentiments de Votre Majesté. »

³ Ainsi que A. da Burgo le rapporte dans une lettre du 12 décembre 1530, Schönberg lui dit qu'il n'y serait pas allé même s'il avait été bien portant : cum non videat viam rei bene gerendæ nec per concilium nec per arma. Que le Pape et l'Empereur étaient certes loyalement pour le Concile mais non pas les autres; que ce n'était pas le moment de recommander une guerre contre les luthériens; que mieux valait une entente pacifique avec eux, au prix de quelques concessions qui laisseraient intactes les articles essentiels de la foi. (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, de Vienne.)

⁴ Voy. la lettre d'A. da Burgo du 28 décembre 1530. Mêmes Archives; au Supplément, n° 132, la lettre de F. Peregrino du 10 décembre 1530. Archives Gonzague et EUSES, t. XLIX, Sur Gambara, voy. GARAMPI.

⁵ Imprimée dans EUSES, t. LII-LIV. Voy. aussi ce qu'en donne HEINE, p. 106.

si on ne leur permettait pas la discussion, ils se plaindraient d'avoir été condamnés sans avoir été entendus, ils ne se soumettraient pas à la décision du Concile et s'obstineraient de plus en plus dans leurs erreurs; 2° S'ils rejetaient l'autorité des anciens Conciles, comment pouvait-on espérer qu'ils reconnussent celle du nouveau? La situation ne ferait que s'empirer, si la décision du Concile n'était pas obéie; 3° Ils épilogueront sur la lettre de la Bible et rejetant l'autorité des Conciles et des Pères, avec une ténacité ordinaire aux hérétiques, ils ne voudront pas se laisser convaincre; 4° Toute la conduite des hérétiques, à la diète d'Augsbourg, prouve, qu'en réclamant un Concile, ils n'ont en vue que de persévérer dans leurs rites, jusqu'à la convocation et aux résolutions de cette assemblée, dans l'espoir que beaucoup de temps s'écoulera d'ici lors et que le Concile ne pourra pas aller jusqu'au bout; 5° Si la vieille querelle de la supériorité du Pape ou du Concile venait à se rallumer dans cette assemblée, ce qui pourrait bien arriver, il en résulterait un schisme, qui entamerait gravement aussi bien l'autorité du Pape que celle de l'Empereur; 6° Il était à craindre, que les autres princes ne veuillent pas se rendre à un Concile qui se tiendrait sous la protection de l'Empereur, alors que, sans cette protection, le Pape ne pourrait pas s'y rendre. On devait aussi prendre en sérieuse considération le péril turc. » Gambara, qui partit de Rome le 15 décembre 1530, arriva le 15 janvier 1531, à Aix-la-Chapelle, comme Charles-Quint prenait congé de son frère Ferdinand et se préparait à aller dans les Pays-Bas; le 16 ou le 17 janvier, il eut l'occasion, à Liège, de causer pour la première fois avec l'Empereur¹ Il lui remit la lettre du Pape et lui exposa les vues de celui-ci, conformément au sens de l'instruction qu'il avait reçue².

Il est malaisé d'établir si ce fut à l'occasion de cet entretien, que Gambara remit à l'Empereur l'énoncé des cinq con-

¹ EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, LI-LIV.

² EUSES, t. LV-LVII.

ditions, que Clément VII mettait à l'appel du Concile, ou si cette démarche eut lieu à un autre moment¹. Ces cinq conditions portaient : 1° Que le Concile ne devait être annoncé et tenu, qu'en vue de la question de la guerre turque, du retour des luthériens à l'Église, de la destruction des hérésies, et de la punition à infliger aux obstinés ; 2° Que l'Empereur devrait assister personnellement au Concile, du commencement à la fin, et que la dissolution en coïnciderait officiellement avec son départ ; 3° Que le Concile devait être tenu en Italie et non ailleurs, dans une des villes précédemment désignées par le Pape ; 4° Que ceux-là seuls, qui y avaient droit d'après les saints Canons, pourraient voter des décisions ; 5° Que les luthériens devraient adhérer expressément au Concile et y envoyer leurs fondés de pouvoirs avec les mandats nécessaires, ce qui semblait devoir faciliter leur retour à l'Église².

Pour Clément VII, qui, depuis les délibérations de novembre 1530 avec les cardinaux, était prêt à accéder aux désirs de l'Empereur, en qui il avait pleine confiance, toute l'affaire maintenant reposait entre les mains de Charles-Quint, et si celui-ci avait répondu et avait accepté les conditions, la convocation du Concile aurait été certainement décidée sans tarder³.

C'était maintenant l'Empereur, dont on attendait impatiemment la réponse à Rome⁴, qui, par ses hésitations, retardait tout. Dès le 4 avril 1531, Charles, qui se trouvait alors à Bruxelles, fit transmettre sa réponse par Covos et Granvelle au légat Campegio et aux évêques Gambara et

¹ La démarche eut lieu vraisemblablement à la deuxième audience à Bruxelles, le 25 janvier 1531, par les évêques Gambara et G. da Schio. Voy. EUSES, t. LVII.

² Capitula sive conditiones a Clemente VII per Ubertum de Gambara episcopum Dertonensens Carolo V exhibita, dans EUSES, t. LVII, avec les réponses de l'Empereur dans LÄEMMER, *Meletematum Romanorum mantissa*, p. 137, et dans HEINE, p. 537. Voy. PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 77 ; HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 769.

³ EUSES, t. LVIII.

⁴ Voy. la lettre de Loaysa à Charles-Quint du 25 février 1531, dans HEINE, p. 410, 402.

Girolamo da Schio¹. Il avait, expliquait-il, parlé à son frère Ferdinand des objections présentées par Gambara et des craintes qu'inspirait le Concile, et Ferdinand devait, à son tour, en faire part aux autres princes catholiques d'Allemagne. Le résultat de la délibération fut que les princes déclarèrent « qu'ils persistaient dans leur première résolution, et qu'à leurs yeux il n'y avait pas d'autre moyen de salut que le Concile; que, quelle que fût l'importance des objections de Sa Sainteté, ils persistaient dans la conviction, qu'il n'y avait pas d'autre remède aux erreurs actuelles et même aux erreurs à venir; que les inconvénients mentionnés n'étaient pas assez graves pour faire renoncer au Concile² ». L'Empereur ne se rendait pas tout à fait compte du danger qu'il y avait à demander son opinion à François I^{er}, roi de France.

La lettre, que François I^{er} avait écrite, le 21 novembre 1530, à Clément VII et qui avait été communiquée à l'Empereur, en décembre, à Mayence, avait trompé quelque temps Charles-Quint, aussi bien que le Pape, sur les véritables intentions de cet astucieux adversaire, dont toute la politique tendait infatigablement à empêcher un Concile, qui pouvait apaiser les discordes dans l'empire allemand. Le Roi feignait le meilleur et le plus sincère bon vouloir pour la réunion du Concile, mais il s'exprimait de façon qu'il lui restât d'innombrables prétextes, pour empêcher cette assemblée, si par hasard cela menaçait de devenir sérieux. Dans la lecture qui en fut faite au consistoire du 5 décembre 1530, la lettre produisit une telle impression, que le Pape et les cardinaux en furent remplis de joie et remercièrent Dieu, de ce que maintenant les deux plus puissants princes fussent d'accord sur cette importante question³. Dans une lettre du 13 décembre, Clément VII

¹ Dans HEINE, p. 535-538, 303-308.

² Dans HENSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. 4.

³ Loaysa à Charles-Quint le 6 décembre 1530, dans HEINE, p. 396, 79. Voy. le rapport de F. Gonzaga du 6 décembre 1530 dans Archives Gonzague à Mantoue et la lettre de A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, datée de Rome, 1531, 12 janvier, dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv*.

envoya ses remerciements au Roi et lui prodigua les plus grands éloges, pour s'être rendu si digne de son nom de « Roi très chrétien »¹. Plein de confiance dans ces bonnes dispositions du Roi, Charles-Quint lui envoya, le 1^{er} février 1531, Louis de Praët, pour lui demander quelle serait son attitude dans la question du Concile. François fit attendre deux mois sa réponse à l'Empereur. Lorsque cette réponse parvint enfin à Gand, le 28 mars, on vit que François I^{er} exigeait, tout d'abord, le consentement de tous les princes et voulait que, dans ce but, une réunion fût tenue à Rome, où tous les rois et princes chrétiens enverraient leurs ambassadeurs². « C'est ce qui s'appelle rendre le Concile impossible, écrivait Loaysa, le 14 avril, à l'Empereur³, après avoir pris connaissance de cette réponse, et c'est vouloir qu'il ne soit pas tenu. » Les négociations ultérieures de Charles avec le Roi n'eurent pas plus de succès⁴.

La réponse, dont nous avons déjà parlé, que l'Empereur fit enfin remettre, le 4 avril, aux envoyés du Pape, rend compte des négociations avec le roi de France, rejette la faute de ses longs retards sur celui-ci et déclare que l'Empereur laisse au Pape le soin de prendre une décision, en le priant de bien peser le préjudice, que ne manquerait pas de provoquer l'ajournement du Concile; il assure que le Pape peut compter sur lui et sur son frère, le roi Ferdinand⁵. En même temps, Covos et Granvelle remirent les réponses de l'Empereur, avec cinq conditions exigées pour la convocation du Concile⁶. Sur le premier point, l'Empereur fait

¹ EUSES, t. L.

² EUSES, t. LIX. Rapport de Loaysa du 27 mars sur les difficultés faites par François I^{er}, dans *Doc. inéd.*, t. XIV, p. 134. Sur les retards étonnants de François I^{er} avec la réponse, voy. aussi le rapport de A. da Burgo à Ferdinand I^{er}, rapport daté de Rome, 1531, 20 mars, dans *Haus-Hofs-und Staats-archiv.*, à Vienne.

³ HEINE, p. 416, 412. Voy. aussi les rapports de Guido da Crema à Isabelle d'Este-Gonzague du 8 avril 1531 et de Peregrino au duc de Mantoue du 3 mai 1531. (Archives Gonzague.)

⁴ Voy. EUSES, t. LIX.

⁵ HEINE, p. 536, 305.

⁶ Dans EUSES, t. LX. Également dans LAEMMER, *Melet. Rom. mantissa*,

remarquer, qu'en vue de sauvegarder les usages canoniques observés jusque-là dans les saints Conciles, et pour ne pas donner prise au mépris et à la calomnie, il lui semble plus indiqué de le convoquer simplement et sans restrictions. Une fois rassemblé, le Pape pourra décider sur quels sujets devront porter les discussions. Pour la deuxième condition, l'Empereur promettait d'assister au Concile, dût-il négliger pour cela ses propres affaires, tant que sa présence serait jugée utile et de nature à amener une issue favorable. Relativement à la localité à désigner (3^e), il déclare qu'il est personnellement d'accord avec le Pape, au sujet de toutes les villes proposées, mais que les princes allemands et diverses autres personnalités de l'Empire demandaient Mantoue et Milan. Sur le quatrième point, l'Empereur déclarait qu'il n'y avait qu'à se conformer au droit canon et aux usages des Conciles et procéder comme on l'avait fait jusque-là. L'évêque de Tortone lui-même avait déjà abandonné la cinquième condition; l'Empereur ajoute que, devant la ténacité bien connue des hérétiques, il ne servirait à rien de discuter avec eux là-dessus.

Gambara, qui, après la réception de cette réponse, aurait dû aussitôt, conformément à l'intention de Charles, partir pour Rome, voulut auparavant avoir encore un entretien particulier avec l'Empereur, sur la question du Concile; comme Charles tardait à revenir de Bruxelles à Gand, il alla le trouver à Bruxelles, où il prit congé de lui, le 19 avril, avec une lettre pour le Pape¹. En même temps, Gambara avait rédigé, à Bruxelles, pour les conseillers impériaux, un mémoire motivé, où il discutait la réponse de l'Empereur aux cinq conditions. Il y exposait en particulier combien il serait préférable de préciser, en convoquant le Concile, le but poursuivi².

p. 137, et dans HEINE, p. 537 (en allemand) avec le texte des capitula. Voy. PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 77.

¹ Voy. la lettre de Charles au Pape du 2 avril 1531, dans ESSES, t. LX.

² ESSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. LXI.

Après la réception de la réponse de l'Empereur, on reconnut à Rome, que Charles-Quint n'était point coupable des retards apportés, mais que l'obstacle venait de François I^{er}, et que tous les efforts seraient vains, si on ne parvenait pas à gagner ce dernier. Clément VII fut d'avis, que l'Empereur ne poursuivit pas plus longtemps ses négociations avec le Roi, par l'intermédiaire de Louis de Praët, et il écrivit lui-même au nonce de France, Cesare Trivulzio, combien il serait important d'obtenir le consentement de François. Il fit aux rois de France et d'Angleterre, qui se préparaient à soulever des difficultés, à propos du lieu du Concile, la concession de leur donner à choisir, en dehors des villes de Mantoue et de Milan, proposées par l'Empereur, Plaisance et Bologne, contre lesquelles il n'y avait rien à objecter¹.

Le 25 avril 1531, Clément VII écrivit à l'Empereur, que s'il réussissait à obtenir l'assentiment du roi de France, il convoquerait le Concile; mais que si François n'y consentait pas ou faisait des difficultés, le mieux serait d'y renoncer, car s'il devait être tenu au milieu de telles discordes entre les souverains, les luthériens n'en deviendraient que plus insolents². En même temps, le Pape communiqua par Salviati au légat Campegio le résultat des discussions tenues au consistoire³: les cardinaux ne voulaient pas que le Concile fût annoncé en termes généraux mais exigeaient qu'on y mentionnât le but, qui était de traiter des choses de la foi et des secours à voter contre les Turcs. Les mêmes cardinaux, peu satisfaits de la déclaration trop vague de l'Em-

¹ Voy. Salviati à Campegio le 24 (25) avril 1531, dans HEINE, p. 541, 312. — Le 20 avril 1531, A. da Burgo écrivait de Rome à Ferdinand I^{er}: *Disputavimus cum S. S^{mo} multa de malis secuturis si amplius differatur providere istis periculis imminentibus ex Lutheriana et aliis sectis. In fine conclusit S. S^{mo} me vere dicere quod opus sit vel medio concilii vel medio armorum vel per concordiam cum Lutherano providere, sed dolere se quod videat in omnibus tribus illis tot difficultates quod nesciat quid faciendum, tamen ex latere suo se non defuturum in quolibet illorum trium suprascriptorum mediatorum.* (*Haus-Hofs-und Staatsarch.*, de Vienne.)

² EUSES, t. LIX.

³ HEINE, p. 540-544, 309-316. Voy. aussi EUSES, LXV.

pereur, désiraient qu'il promit de rester là, pendant toute la durée du Concile, et ils exigeaient que le cinquième point, trop facilement abandonné par Gambara, relativement à l'adhésion des luthériens au Concile, fût repris. Si l'Empereur faisait ces promesses et si le roi de France consentait à la convocation du Concile, il aurait lieu. Mais si François I^{er} (et Henry VIII) ne voulait pas du Concile, il valait mieux y renoncer et ne pas perdre plus de temps et chercher d'autres moyens d'arranger les troubles luthériens, soit en tentant de soumettre les protestants par la force, ce pourquoi le Pape soutiendrait l'Empereur de toutes ses forces, soit en cherchant à les ramener à l'obéissance, par les concessions, qu'on pourrait leur faire, sans préjudicier à la foi. Cet échange de lettres prit tant de temps, que Campeggio ne put de nouveau négocier avec l'Empereur que le 5 juin, et cela, sans avancer en rien la question, car l'Empereur persistait dans ses vues relatives à la convocation et aussi à sa présence¹. En même temps, l'Empereur annonça au légat qu'il avait reçu une nouvelle réponse de François I^{er}, laquelle était encore plus défavorable que la précédente.

Gambara rentra de son ambassade, le 13 mai, et rédigea, pour le Pape, un rapport circonstancié². Quatre jours plus tard, arriva le cardinal de Gramont, si impatiemment attendu, et dont les déclarations devaient être décisives pour l'affaire du Concile; celles-ci ne laissèrent malheureusement plus le moindre doute sur les dispositions de François I^{er}, qui était résolu à empêcher cette assemblée générale de l'Église³: François I^{er} ne consentirait au Concile, que s'il était

¹ Voy. là-dessus la lettre de Campeggio à Salviati, de Gand, le 13 juin 1531; en partie dans LÆMMER, *Mon. Vat.*, p. 71. EUSEB publie le document relatif aux négociations terminées avec François I^{er}, document qui manque dans LÆMMER.

² Voy. les lettres de Guido da Crema du 13 mai et de F. Gonzaga du 17 mai 1531 dans Archives Gonzague à Mantoue, de même que le rapport de A. da Burgo du 17 mai 1531 dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, à Vienne.

³ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 20 mai 1531 dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv*, à Vienne, et celui de F. Gonzaga du 20 mai 1531 dans Archives Gonzague à Mantoue.

tenu à Turin et s'il y était présent; que si l'Empereur voulait aussi y assister, ce serait très bien, mais que chacun des deux souverains devait avoir, près de lui, le même nombre de soldats armés. Clément VII ayant demandé pourquoi le roi de France ne voulait pas de Plaisance ou de Bologne, Gramont répondit que Sa Majesté ne voulait pas passer par le duché de Milan, si ce duché ne lui appartenait pas. Le Pape ayant ensuite fait observer, qu'il n'était pas nécessaire que François I^{er} lui-même fût présent et qu'il pouvait se faire représenter par un ambassadeur, Gramont répliqua que son maître ne permettrait jamais à l'Empereur de croire qu'il pouvait dicter des lois aux Français¹.

On a soutenu, sans preuves², que Clément VII était secrètement d'accord avec cette politique française, mais la lettre de Salviati à Campegio, du 31 juillet 1531, sur les pratiques des Français, prouve le contraire³.

Le 23 juin, Charles-Quint prévint le légat Campegio, de son intention de réunir une nouvelle diète, avant son retour en Espagne; il avoua, lui-même, qu'il doutait fort d'y rien obtenir, contre la ténacité des luthériens, mais il tenait à réunir cette diète, parce qu'il avait promis, à Augsbourg, la réunion du Concile et qu'il la voyait indéfiniment ajournée⁴. L'Empereur projetait de donner, plus tard, une réponse sur la question du Concile. Cette réponse fut remise au légat, le 17 juillet, par Covos et Granvelle⁵. Le 27 juillet, elle fut envoyée à Rome⁶, avec une lettre de l'Empereur. Charles-Quint y exprime sa tristesse, des obstacles qui s'opposent toujours au Concile, obstacles dont il ne méconnaît pas l'im-

¹ Voy. la lettre de Loaysa à l'Empereur du 26 mai 1531, dans HEINE, p. 424, 126, et celle de F. Gonzaga du 20 mai 1531 dans Archives Gonzague à Mantoue. Voy. PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 78; EHSSES, *Conc. Trad.*, t. IV, p. LXVII.

² Voy., par contre, PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 78.

³ Voy. EHSSES, t. LXVIII.

⁴ Campegio à Salviati le 24 juin 1531, dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 72-74. Voy. HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 771; EHSSES, t. LXVIII.

⁵ Campegio à Salviati le 17 juillet 1531, dans EHSSES, t. LXVIII.

⁶ En espagnol dans HEINE, p. 544; en allemand dans le même, p. 317. Voy. EHSSES, t. LXIX.

portance, mais comme il ne voit pas d'autre moyen de salut que cette assemblée, il prie le Pape de continuer ses efforts, pour faire disparaître ces obstacles. Lui-même ira bientôt en Allemagne et s'y appliquera aussi. On voit, par d'autres déclarations de l'Empereur¹, qu'il soupçonnait de nouveau fortement le Pape d'être secrètement d'accord avec la politique française, pour empêcher le Concile. Ce qui le confirmait surtout dans ses soupçons était le projet, proposé par la France, du mariage entre Catherine de Médicis, nièce de Clément VII, et le second fils du roi François, le duc Henri d'Orléans, mariage par lequel le roi de France se flattait de gagner le Pape à ses intérêts². Mais, cette fois, Loaysa, qui s'était prononcé si fortement autrefois³, défendit la sincérité de Clément VII près de Charles-Quint, dans des lettres du 9 juin et du 26 juillet⁴. Loaysa déclarait que la conclusion de ce mariage, au moins dans la pensée du Pape, était loin d'être encore chose faite.

La responsabilité de l'échec du Concile, sous Clément VII, incombe incontestablement, tout d'abord, à François I^{er}. Mais le Pape n'en commit pas moins une grosse faute, en se laissant entraîner par ce prince dans des négociations, qui le firent soupçonner d'être d'accord avec François I^{er}, dans la question du Concile. Chaque jour, les prévisions en faveur du Concile devenaient de plus en plus pessimistes, si bien que Loaysa écrivait à l'Empereur, le 12 septembre : « Je ne saurais assez vous supplier de renoncer, aussitôt que possible, à cette fâcheuse entreprise du Concile, car, d'après tout ce que je vois, poursuit-il, vous n'en avez rien à attendre, que des désagréments. Vos intentions ne peuvent être meilleures... ; mais vous devez voir que l'envie et la lâcheté y sont opposées. Contentez-vous donc de vous être assuré la bienveillance de Dieu et menez vos affaires sur une autre voie, plus favorable à vos intérêts ; la responsabilité du bien,

¹ Voy. EHSER, t. LXIX.

² Voy. HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 795, 797.

³ Voy. plus haut, p. 413 et 422.

⁴ HEINE, p. 429, 136, 443, 157.

qui ne sera pas fait et qu'on aurait pu faire, retombera sur d'autres et ne tachera point votre gloire¹. »

L'annonce, que Charles-Quint avait faite à Clément VII, de son intention d'ouvrir une diète à Spire, après son prochain retour en Allemagne, fut accueillie par celui-ci avec joie, comme on en peut juger par ses lettres à l'Empereur, des 24 et 26 juillet². Dans la dernière, il déclarait qu'on pourrait faire aux hérétiques d'Allemagne certaines concessions, si on espérait les gagner par là, pour pouvoir ensuite s'occuper exclusivement de la question turque³. Le légat Campeggio pensait autrement sur ce dernier point, car, ayant pu apprécier la situation sur les lieux, il était plus que jamais d'avis, qu'on n'arriverait à rien avec les hérétiques, si l'on n'employait pas la force des armes⁴.

Le Pape était disposé à faire, en particulier, trois concessions : la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, comme il se pratique chez les Grecs, et enfin la déclaration, que la transgression des prescriptions ecclésiastiques ne devait être considérée comme péché mortel qu'en ce qui était défendu *de jure divino*. Cajetan se déclarait notamment partisan de concessions aussi étendues, tandis que d'autres cardinaux s'y opposaient⁵.

Dans le consistoire du 11 août 1531, fut décidé l'envoi d'un nonce particulier, à la diète convoquée par l'Empereur. Relativement à la question du Concile, la résolution fut prise, que le Pape pourrait laisser lever les obstacles qui s'opposaient à sa tenue. Fin août, Aleander, nommé nonce par le Pape, partit de Rome, avec des lettres pour l'Empereur, le roi Ferdinand et nombre d'autres princes séculiers et ecclé-

¹ HEINE, p. 447, 163.

² EUSES, t. LXXI.

³ *Ibid.*

⁴ Campeggio à Salviati le 24 juin 1531, dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 73; EUSES, t. LXXI.

⁵ EUSES, t. LXXII; HEINE, p. 154. — Voy. aussi MAURENBRECHEN, *Katholische Reformation*, p. 329, 413.

⁶ Voy. FRIEDENSBURG, dans *Quellen und Forsch.*, t. III, p. 415.

siastiques de l'empire¹. Dans le bref à l'Empereur, Clément VII exprimait particulièrement son désir de soutenir les bonnes intentions de l'Empereur, relativement au Concile, si toutefois il pouvait aboutir. Dans une lettre ultérieure à Charles-Quint, qui fut remise à Aleander en cours de route, Clément VII donnait encore des instructions, sur les concessions qu'on pourrait faire : si l'Empereur croyait, qu'en vue d'éviter un plus grand mal, on pourrait en faire quelques-unes, il recommandait de n'y procéder qu'avec précaution, car cela pourrait causer un scandale, dans le reste de la chrétienté. Charles pouvait prendre ses mesures, pour empêcher le retour en Allemagne des anciens désordres, mais il fallait veiller à ce que les concessions à accorder fussent de telle nature que d'autres nations ne pussent s'en prévaloir, pour en réclamer de semblables².

Comme la diète projetée à Spire fut différée et ajournée à une époque ultérieure, à Ratisbonne, Aleander se transporta dans les Pays-Bas, près de l'Empereur, et lui remit, le 6 novembre 1531, à Bruxelles, la lettre papale. Le 14 novembre, Aleander eut un long entretien avec l'Empereur, à qui il lut la lettre. A propos de la déclaration du Pape sur le concile, l'Empereur dit à Aleander qu'il remerciait Dieu, que Sa Sainteté persistât dans sa promesse et démentit ainsi les calomnies de ceux qui disaient qu'elle s'employait, de toutes ses forces, à empêcher le Concile. Aleander répondit que le Pape ne s'opposerait pas au Concile, si celui-ci était tenu dans des conditions convenables, c'est-à-dire, si d'abord Charles y assistait, en personne, comme avaient fait les anciens empereurs, aux premiers Conciles œcuméniques; si on

¹ Les lettres de créance d'Aleander sont du 29 août; voy. RAYNALD, 1531, n° 6; PIEPER, *Muntiaturen*, p. 78. — Aleander quitta Rome dès le 27 août. Voy. lettre de F. Peregrino du 28 août 1531. (Archives Gonzague.) Dans une lettre de Girolamo Gonzaga du 27 août, trouvée dans ces archives, on lit sur Aleander : « è molto caro a S. S^{te} et è persona stimata assai. »

² PALLAVICINI, t. III, p. 6; EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. LXXII; voy. aussi PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 86.

³ Aleander à Sanga le 19 novembre 1531, dans LÆMMER, *Mon. Vat.*, p. 80-88. Voy. aussi HEFELE-HERGENBÖTHER, t. IX, p. 773; EUSES, t. LXXIII.

avait l'espoir fondé que les luthériens adhéreraient aux décisions et rentreraient dans le giron de l'Église; si on n'avait pas à craindre un schisme avec d'autres nations catholiques, ce qui se produirait dans le cas où la France, l'Angleterre et l'Écosse n'y prendraient point part; enfin, si on y devait travailler à une bonne et sainte réformation de toute l'Église de Dieu, à la tête et dans ses membres. L'Empereur déclara là-dessus, que la première espérance était sérieuse mais que, par contre, la crainte d'un schisme n'était pas fondée; qu'il adhérerait, de plein cœur, à la réforme demandée par le Pape et dont les laïcs eux-mêmes avaient grand besoin.

Le 18 novembre 1531, arriva la nouvelle à Rome, que l'électeur de Saxe était revenu à l'Église et avait ordonné le rétablissement du catholicisme dans son pays¹. Comme cette extraordinaire nouvelle venait de la cour de l'Empereur, Clément VII y ajouta foi; elle se trouva cependant par la suite aussi trompeuse² que les autres nombreuses nouvelles sur un rapprochement des luthériens, nouvelles auxquelles donnait, notamment, crédit, l'attitude oscillante et souvent ambiguë de Mélanchton. Clément VII n'ajouta que trop légèrement foi à des histoires de ce genre³. Celle du retour à l'Église de l'électeur de Saxe fut probablement la cause d'une démarche, que fit bientôt le Pape.

Le 28 novembre 1531, le consistoire à Rome décida, à l'unanimité, qu'un Concile aurait lieu, mais abandonna à la sagesse du Pape le soin de choisir l'endroit et de régler les autres particularités. Une lettre circulaire, du 10 décembre,

¹ Voy. au supplément, n° 137, le rapport de F. Peregrino du 19 novembre 1531. (Archives Gonzague.) Voy. aussi aux mêmes archives la lettre de Gir. Gonzaga du 21 novembre 1531 et celle de B. Albergati, datée de Rome, 28 novembre 1531. (Archives d'État, à Bologne.)

² Salviati exprimait déjà un fort doute dans sa lettre à Campeggio du 9 décembre 1531. (Archives secrètes papales.)

³ Voy. SCHLECHT, *Ein abenteuerlicher Reunionsversuch.*, dans les *Röm. Quartalschr.*, t. VII, p. 333; KOLDE, dans les *Zeitschr. für Kirchengesch.*, t. XVII, p. 258, et KAWERAU, *Die Versuche, Melanchton zur Katholischen Kirche Zurückzuführen*, Halle, 1902. Sur les négociations de Mélanchton avec Campeggio, 1530, voy. aussi KOLDE, *Die älteste Redaktion der Augsburger Konfession*, Gütersloh, 1906.

à tous les princes chrétiens, leur communiqua cette décision ; le Concile devait être convoqué dans un espace très court et dans une ville d'Italie, convenable à cet objet.

Au début de mai 1532, Clément VII écrivit de nouveau à l'Empereur, que le Concile aurait lieu dans tous les cas, et le pria de prendre toutes les dispositions en conséquence, ajoutant qu'il faudrait obtenir l'assentiment du roi de France, sans quoi cette assemblée pourrait avoir des résultats entièrement opposés aux espérances qu'on s'en faisait ¹.

Pendant ce temps, les protestants d'Allemagne venaient de créer une puissante organisation politique par la ligue de Smalkalde, conclue en février 1531. Se sentant forts désormais, non seulement ils ne tinrent pas compte du délai, qui leur avait été assigné (15 avril 1531) pour leur soumission, à Augsbourg, mais ils refusèrent tout concours à l'Empereur dans sa lutte contre les Turcs, qui menaçaient sérieusement l'Autriche et la Hongrie. Aussi Charles-Quint se vit-il contraint à entamer de nouvelles négociations avec la diète, ouverte le 17 avril 1532, à Ratisbonne.

Le cardinal Campegio y participa avec l'Empereur; les rapports, qu'il envoya sur le petit nombre de princes présents à la diète, diminuèrent considérablement les espérances ² qu'on s'était faites à Rome. Pour obtenir des secours urgents contre les Turcs, Charles-Quint était disposé à faire aux protestants d'extraordinaires concessions; il y était contraint par la peur que les États hérétiques missent à exécution leurs menaces et ne profitassent de la prise d'armes contre les infidèles, pour tomber sur les catholiques ³. A Rome, on était au courant de ce danger. En conséquence, Clément VII, ainsi que le rapporte Muscetola, exhorta l'Empereur, au mois de mars, à ne pas rompre les négociations avec les protestants. De la sorte, si on n'obtenait pas tout ce que l'on voulait, on ferait au moins le nécessaire, pour que les Turcs, s'ils

¹ *Lett. d. princ.*, t. III, p. 429; BUCHOLTZ, t. IV, p. 290.

² Voy. le rapport de G. M. della Porta, daté de Rome, 10 mai 1532. (Archives d'État, à Florence.)

³ Voy. les rapports d'Aléander dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 131-135.

envahissaient l'Allemagne, ne trouvassent pas un pays entièrement désarmé, par suite de ses discordes; il fallait se souvenir que les luthériens étaient encore cependant des chrétiens. Il ressort d'un rapport de Muscetola du 19 avril, qu'on chercha alors, à Rome, à recourir à des moyens encore plus doux, pour apaiser les troubles d'Allemagne¹.

Quand les nonces pontificaux eurent vent des négociations, que l'Empereur avait nouées avec les protestants, en vue d'une paix religieuse provisoire, ils entrèrent dans une grande irritation. Campegio, jusque-là en opposition avec Aleander, était, cette fois, tout à fait d'accord avec son collègue. Le 1^{er} juin, il adressa à l'Empereur un mémoire, dans lequel il déclarait, hautement déplorable, les concessions offertes aux hérétiques, notamment celles qui leur permettaient de rester dans la confession d'Augsbourg jusqu'au prochain Concile. Il protestait contre l'opinion de ceux qui prétendaient qu'il n'était pas expressément dit, que le Concile dût être tenu d'après la coutume observée dans les anciennes assemblées œcuméniques et qui ne voyaient pas de nécessité d'une soumission préalable à ses décrets. Campegio déclarait encore, que la conciliation projetée ne ferait que rendre plus difficile le retour des hérétiques, et faciliterait aux protestants le moyen de progresser dans leurs anciens errements².

Malgré cet avertissement énergique, l'Empereur, en présence de l'invasion des Turcs en Hongrie, se décida à accorder aux membres de la ligue de Smalkalde, ainsi qu'à Brandebourg-Külmbach et aux villes de Nuremberg et de Hambourg, c'est-à-dire à la plus grande partie des États protestants, sinon à tous, une entière indulgence, en attendant « le prochain Concile général, libre et chrétien, tel qu'il avait été décidé à la diète de Nuremberg ». Il ajoutait, qu'il ferait tous ses efforts, pour que le Concile fût convoqué dans les six mois et tenu dans l'année qui suivrait, à défaut de quoi,

¹ Voy. HEINE, *Briefe*, p. 257; voy. PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 86.

² LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 123.

on reprendrait les délibérations dans une nouvelle diète. Ces concessions considérables ne furent pourtant pas faites au nom de l'Empire; l'Empereur seul s'y engagea personnellement, en donnant pour caution sa parole¹. Il ne soumit aux États de Ratisbonne que la clause qui concernait le Concile; celle-ci suscita de violents débats. Les États catholiques, sous l'influence du chancelier de Bavière, Eck, le vieil ennemi des Habsbourg, réclamaient un Concile avec une vivacité inaccoutumée et imputèrent à l'Empereur la faute de son retardement. Ils allèrent même jusqu'à abandonner complètement le point de vue catholique et à demander à l'Empereur, si le Pape ne convoquait pas tout de suite le Concile général, de le convoquer lui-même, de sa propre autorité, ou de réunir, tout au moins, un concile national². Charles déclara aux États, que ce n'était pas le Pape qui était responsable des retards apportés au Concile, mais le roi de France, qui, en dépit de toutes les lettres et de toutes les ambassades, avait voulu opiniâtrément imposer sa manière de voir sur la forme et le lieu du Concile. Il allait agir de toutes ses forces près du Pape, pour que cette assemblée fût convoquée dans les six mois et tenue l'année qui suivrait. S'il n'aboutissait pas, il convoquerait une nouvelle diète, exposerait aux États la cause des retards survenus et délibérerait avec eux sur ce que commanderaient les nécessités de la nation allemande, qu'il y eût lieu d'y remédier par un Concile ou par tout autre moyen et voie³.

Quant à la proposition de convoquer lui-même un Concile, ce qui ne le regardait pas, l'Empereur ne s'y laissa pas entraîner⁴.

A Rome, aussi bien qu'en Allemagne, les opinions diffé-

¹ Voy. MAURENBRECHER, *Kath. Ref.*, p. 339, 414.

² JANSSEN-PASTOR, t. III¹⁸, p. 280; EUSES, t. LXXVII, chap. LXXIX.

³ Voy. JANSSEN-PASTOR, t. III¹⁸, p. 280; HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 783. Dans un traité accessoire non connu des catholiques et du 2 août 1532, Charles renvoyait en outre les procès touchant les questions de foi au tribunal de la chambre impériale. HORTLEDER, *Von den Ursachen des deutschen Krieges Karls V*, t. I, p. 41.

⁴ Voy. rapport d'Alcander dans LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 143.

raient fort sur la politique à suivre vis-à-vis des protestants. Il semble que Clément VII, personnellement préoccupé du danger inouï dont les Turcs menaçaient la chrétienté, penchât comme Charles vers les mesures modérées¹. Aleander avait, dès le début, conjuré le Pape de ne pas donner d'approbation au traité religieux et recommandé la complète neutralité dans cette si délicate question². Clément VII s'abstint donc de toute approbation expresse au traité religieux de Nuremberg, à la suite duquel les protestants adhérèrent à la guerre d'Empire, entreprise pour chasser les Turcs.

¹ Voy. la lettre de G. M. della Porta au duc d'Urbin, lettre datée de Rome, 17 août 1532, dans *Staatsarchiv.*, à Florence.

² Voy. LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 134; MAURENBRECHER, *Kath. Ref.*, p. 341.

CHAPITRE III

EFFORTS DE CLÉMENT VII POUR DÉFENDRE LA CHRÉTIENTÉ CONTRE LES TURCS

Ainsi que ses prédécesseurs, Clément VII, depuis les débuts de son pontificat, s'occupa, à diverses reprises, de la question d'Orient.

Dans son premier consistoire du 2 décembre, le Pape parla de la situation du royaume de Hongrie, dont il avait été le protecteur, quand il n'était que cardinal. Une commission spéciale de cardinaux fut constituée, pour s'occuper des affaires de Turquie et du rétablissement de la paix¹. En raison des difficultés financières croissantes, il était extrêmement difficile de réunir les sommes nécessaires à la guerre contre les Turcs. Clément VII, inquiet, au plus haut point², des nouvelles qu'on lui donnait sur les puissants préparatifs des infidèles, fit tout ce qui lui fut possible. Apprenant la détresse de la garnison de Clissa en Dalmatie, il envoya un secours considérable, qui permit de sauver cette importante place frontière. Il donna l'assurance au roi Louis de Hongrie, qu'il lui continuerait tout le concours, que ses prédécesseurs lui avaient assuré³. Le cardinal légat Campeggio, envoyé en Allemagne et accrédité aussi pour la Hongrie, reçut la mission de montrer à la diète de Nuremberg la communauté d'intérêts, qui unissait les deux pays et de faire tous ses

¹ Voy. *Acta consist.*, dans KALKOFF, *Forschungen*, p. 86; voy. aussi SANDO, t. XXXV, p. 278.

² Voy. les rapports de G. de Medici datés de Rome, 1524, 18 et 26 janvier, 15 et 20 février, dans Archives d'État, à Florence.

³ FRANCOI, *Relat. orat. pontif.*, t. XXX.

efforts, pour obtenir un secours appréciable contre les Turcs¹. Clément VII envoya, en outre, en remplacement du cardinal Cajetan², rappelé le 28 janvier 1524, un nonce particulier, à la cour de Hongrie, dans la personne de Jean-Antoine Puggioni, baron de Burgio. Cet adroit diplomate connaissait le pays, où il avait fait un précédent séjour, et il était au fait des difficultés particulièrement grandes de sa situation là-bas³. A l'instar des Papes, ses prédécesseurs, Clément VII fit alliance avec les ennemis intérieurs des Turcs, avec Achmed d'Égypte⁴.

Burgio devait apporter au roi de Hongrie les sommes recueillies avec peine par Clément VII et la permission de vendre certains biens d'Église, pour la guerre contre les infidèles. Au commencement d'avril 1524, il arriva à Ofen, où il réussit à détourner le roi de son projet de paix avec les Turcs. Pour le reste de la mission du nonce, qui avait pour objet la constitution d'une armée nationale en Hongrie, les circonstances étaient aussi peu favorables que possible. De violentes discordes déchiraient le pays, dont le souverain, jeune, voluptueux et léger, était la personne la moins propre à pourvoir aux difficultés de son empire. Le mot appliqué par les contemporains aux derniers des Jagellons : « Malheur au pays dont le roi est un enfant⁵ ! », devait se vérifier

¹ RICHTER, *Regensb. Reichstag*, p. 91; même ouvrage, p. 112, sur les négociations concernant la croisade turque. Sur la joie avec laquelle le roi Louis accueillit l'envoi de Campegio, voy. *Copia d'una lettera d'Ungheria de 29 Marzo 1524*, comme complément à la lettre de G. de Medici datée de Rome, 1524, 20 avril, dans Archives d'État, à Florence.

² *Acta consist.*, dans KALROFF, *Forschungen*, p. 87.

³ Voy. aussi FRANKOI, le baron Burgio, nonce de Clément VII en Hongrie, Florence, 1884, p. 4, 6. Les très intéressants rapports de Burgio et Campegio, imprimés incomplètement et incorrectement dans THEINER (*Mon. Hung.*, t. II), ont été édités en entier par FRANKOI, dans *Mon. Vat. hist. Hung. illustr. Relationes orat. pontif.*, t. I, Budapest, 1884.

⁴ RAYNALD, 1524, n° 76. Un envoyé juif d'Arabie fit, en mars 1524, de grandes propositions contre les Turcs. Voy. outre SANUTO, t. XXXVI, p. 76, et VOGELSTEIN, t. II, p. 42, le rapport détaillé dans TIZIO, *Hist. Senen.* Le sauf-conduit pour cet ambassadeur est dans BALAN, *Mon. sæc. XVI*, p. 28.

⁵ Voy. aussi PICCOLOMINI, *Due lettere di Lodovico II re di Ungheria*, Siena, 1904, p. 8.

d'une façon effrayante, mais il n'y avait personne, parmi les magnats, qui fût capable de suppléer le roi. L'ambition, le manque de patriotisme, unis à la corruption la plus étendue, s'étaient partout généralisés¹. A peine Burgio eut-il touché à Zengg le territoire de Hongrie, qu'il put s'apercevoir que la provision de blé, envoyée par Adrien VI, pour les châteaux de la frontière croate, n'était arrivée qu'en très petite quantité à destination, le capitaine de la ville et ses officiers en ayant vendu la plus grande partie et s'en étant attribué le produit². A Ofen, le représentant du Pape fit des découvertes, qui ne valaient guère mieux : au cours d'un séjour de quatre mois, il put se convaincre qu'il n'y avait à attendre de salut, pour le pays, ni du roi, ni des grands, placés à la tête du gouvernement. Au commencement de juillet, il se transporta à Cracovie, pour obtenir des secours de l'oncle du roi de Hongrie, Sigismond de Pologne; cette mission échoua tout aussi complètement : la Pologne souffrait des mêmes abus intérieurs et des mêmes divisions que la Hongrie³.

En août 1524, Burgio revint à Ofen. Il y trouva le complet chaos; la noblesse y faisait au roi et à ses conseillers l'opposition la plus violente, et songeait à convoquer illégalement une diète. Le danger cependant s'accroissait d'heure en heure, au sud de l'Empire : les Turcs assiégeaient déjà la forteresse de Séverin, le dernier boulevard du royaume sur le bas Danube. Burgio se dépensa, de son mieux, pour la secourir, mais il prêchait à des sourds. Le roi le renvoyait à ses conseillers, qui le renvoyaient au roi : partout régnait le plus imprévoyant égoïsme. Burgio adjura, en termes élo-

¹ Outre les rapports des représentants de Clément VII qu'on ne possède malheureusement qu'en partie, voy. notamment ceux du Vénitien Guidoto, dans FIRNBERG, *Quellen und Forschungen zur Vaterland. Gesch.*, p. 105, et *Magyar tort. tar.*, t. XXV, et parmi les modernes FRANKOÏ, *Ungarn von der Schlacht bei Mohács, deutsch von Schwicker*, Budapest, 1886, p. 40.

² Clément VII procéda contre le capitaine; voy. FRANKOÏ, *Ungarn*, p. 40.

³ *Relat. orat. pontif.*, éd. FRANKOÏ, t. XXXV, p. 6. Sigismond de Pologne, malgré les instances de Clément VII, abandonna la Hongrie, sous prétexte de son armistice avec les Turcs. Voy. RAYNALD, 1526, n° 61; voy. aussi FRANKOÏ, *Ungarn*, p. 47.

quents, pendant la diète à Ofen, la noblesse, d'abandonner ses vieilles querelles et de courir au secours de la patrie menacée; il promit, en cette circonstance, de mettre tout de suite, à la disposition du pays, les sommes d'argent, déposées par le Pape à la banque Fugger, à Ofen. Ses paroles se perdirent dans le tumulte des querelles de partis. Séverin fut perdu, ce qui n'aboutit qu'à augmenter encore les reproches, que ces partis se jetaient mutuellement à la face ¹.

Au commencement de décembre 1524, le cardinal légat Campeggio accourut à la rescousse, de Vienne à Ofen; il y arriva le 18 du même mois ² et y fut accueilli avec joie par le roi Louis; les deux représentants du Pape s'unirent alors, pour pousser le Roi et les grands à faire des préparatifs pour la défense de leurs places frontières et pour la constitution d'une armée, ils trouvèrent cependant un unique mais fidèle et actif allié, dans la personne de l'aimable archevêque de Kalocsa, Paul Tomori, qui commandait les troupes au sud du royaume. Lorsque celui-ci, au commencement de janvier 1525, vint désespéré à Ofen et voulut se retirer du service, ils l'en empêchèrent; ils vinrent à bout de lui faire donner de l'argent par le gouvernement. Le cardinal légat leva, à ses frais, trois cents fantassins pour la défense de Peterwardein; ces troupes pontificales furent les seules que Tomori put emmener d'Ofen avec lui, au commencement de février 1525, pour secourir sa forteresse si rudement assiégée. Lorsqu'il partit, le peuple, assemblé sur la rive du Danube, acclama le Pape, qui n'abandonnait pas le pays dans sa détresse ³.

A la diète, qui se réunit en mai 1525, on reconnut aussi, que Clément VII et ses envoyés avaient fait tout ce qu'ils avaient pu, pour secourir le royaume. Stéphan Verbœczy, chef du

¹ Voy. *Relat. orat. pontif.*, éd. FRANKOÏ, p. 30, 36, 49; FRANKOÏ, *Burgio*, p. 15, et *Ungarn*, p. 50.

² Voy. aussi *Relat. orat. pontif.*, p. 101. Voy. aussi *Acta consist.* (14 décembre 1524), dans Archives consistoriales du Vatican.

³ Voy. *Relat. orat. pontif.*, p. 114, 119, 125, 136, 141; voy. aussi FRANKOÏ, *Burgio*, p. 17, et FRANKOÏ, *Leben Tomoris*, dans SZAZADOK, 1881.

parti national de la noblesse, apprécia aussi, en termes enthousiastes, les services rendus par le Saint-Siège à la Hongrie, mais les efforts de Burgio, au sujet de la guerre contre les Turcs, n'amenèrent pas grand résultat. L'assemblée ne s'occupa que des plaintes contre le palatin Stéphan Bathory, le prince Ladislas Szalkay, le maître du trésor Emerich Szerencsés et les odieux courtisans allemands. Les partisans de Jean Zapolya, le plus riche et le plus puissant de tous les magnats, obtinrent en tumulte l'éloignement de ceux-ci. Quand le roi eut répondu, avec un peu d'hésitation, à cette demande, on arrêta que toute la noblesse eût à se trouver en armes, le 24 juin, à Hatvan, au nord-est d'Ofen, pour s'occuper des intérêts du royaume¹. Le roi Louis parut, en personne, le 2 juillet 1525, à l'assemblée d'Hatvan. Burgio, qui, depuis le rappel de Campeggio, représentait tout seul le Pape, l'accompagna. L'assemblée, dans laquelle dominaient les partisans de Zapolya, changea tout le gouvernement. Les conseillers infidèles furent déposés et Verbœczy, nommé palatin². Pour le but principal, la défense du royaume contre les Turcs, on ne fit rien de sérieux : le Pape envoya bien de la solde pour les troupes de frontière³, mais la haine des partis ne fit que s'accroître dans le pays.

Tandis qu'en Hongrie régnait un chaos politique, qui engendra les plus graves crises, le sultan Soliman entreprenait les plus vastes préparatifs militaires. Le nonce Burgio en parle, dans son rapport à Rome du 18 janvier 1526, en se plaignant du misérable état de la Hongrie. Souvent les garnisons des places frontières ne touchaient pas leur solde, le roi était si pauvre qu'il lui arrivait de souffrir même du manque de vivres; dans la haute aussi bien que dans la

¹ Voy. *Relat. orat. pontif.*, p. 184, 188; FRANKOI, *Ungarn*, p. 101; HUBER, t. III, p. 557.

² Voy. RANKE, *Deutsche Geschichte*, t. II, p. 288; FRANKOI, *Ungarn*, p. 146; HUBER, t. III, p. 528.

³ Voy. les rapports de Burgio des 9 et 30 août 1525, dans *Relat. orat. pontif.*, p. 251, 257; voy. aussi POPESCU, *Die Stellung des Papsttums und des Christl. Abendlandes gegenüber der Türkengefahr*, Leipzig, 1887, p. 67.

petite noblesse, la plus grande désunion régnait. D'autre part, il n'y avait guère à compter sur le secours des puissances étrangères ni sur une alliance des princes chrétiens : « Il n'y a donc plus d'espoir, concluait Burgio, qu'en votre Sainteté ; je sais pourtant la situation pénible de l'Église et je n'ignore pas, qu'abandonné de tous, vous ne pouvez que peu de chose. Les détails que je vous donne produiront, sans doute, une impression de découragement sur Votre Sainteté, mais il est de mon devoir de vous écrire la vérité ; plutôt à Dieu que je pusse vous annoncer de meilleures nouvelles ¹. »

A Rome, pendant toute l'année 1525, on avait été d'autant plus inquiet des préparatifs du sultan, que des pirates turcs menaçaient continuellement les côtes d'Italie². En novembre, il avait été décidé qu'on enverrait, en Hongrie, les secours les plus urgents en argent, vivres et munitions³. En recevant, au commencement de février 1526, les nouvelles alarmantes de Burgio, Clément VII convoqua le collège des cardinaux et invita, à cette réunion, les représentants des princes chrétiens. Il leur communiqua les nouvelles reçues et les conjura de faire tous leurs efforts, pour décider leurs souverains à venir au secours de la Hongrie. Comme il était trop tard pour envoyer des troupes, ils pourraient donner de l'argent, pour enrôler des soldats. Le Pape donna l'exemple à ce point de vue ; il envoya, en outre, de pressants appels de secours pour la Hongrie, à l'Empereur, au roi de France et à nombre d'autres princes chrétiens⁴. Clément VII informa le roi de Hongrie, des démarches faites en sa faveur,

¹ *Relat. orat. pontif.*, p. 305-306.

² Voy. les rapports de G. de Medici, Rome, 14 et 30 mai, 1^{er} et 20 juin, 8 juillet, aux Archives d'État de Florence. Un rapport concernant l'année 1525 d'un homme ayant voyagé en Turquie, sur la situation là-bas et adressé au Pape, se trouve dans Cod. Vat., 3901, f^o 184. (Bibliothèque Vaticane.)

³ Voy. *Acta consist.* (6 novembre 1525) et une lettre de G. de Medici, de Rome, 17 novembre 1525. (Archives d'État, à Florence.)

⁴ Voy. THEINER, *Mon. Hung.*, t. II, p. 659, 661 ; RAYNALD, 1526, n^o 57 ; FRAKNOI, *Ungarn*, p. 218.

et il l'exhorta à continuer vigoureusement la résistance. Lorsque Burgio, le 4 mars 1526, fit part au conseil d'État assemblé, et en présence du roi, de ces efforts du Pape, beaucoup en furent touchés jusqu'aux larmes; on se répandit en assurance de gratitude et on prit d'excellentes résolutions pour la défense du pays¹; mais cet accès de patriotisme se réduisit bientôt à un feu de paille, les résolutions prises restèrent sur le papier. Quoiqu'il ne pût plus y avoir de doutes sur l'imminence de l'attaque des Turcs, on ne prit aucune mesure décisive. Au conseil d'État, qui se réunit dans l'après-midi, quand le roi eut assez dormi, on ne fit rien que s'accuser les uns les autres. Burgio, de qui nous tenons ce détail, ajoute : « Tout manque ici, les mesures de défense aussi bien que la discipline, les Magnats ont peur les uns des autres, tous sont contre le roi, beaucoup n'ont même pas la volonté de se défendre contre les Turcs. » Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, que le nonce eût, à plusieurs reprises, demandé son rappel. Que faire dans un pays sans ressources et qui se ruait à sa ruine? « Les divisions des partis deviennent de jour en jour plus accentuées, écrivait Burgio; le roi, malgré mes représentations, est allé à la chasse, comme si nous jouissions de la paix la plus profonde². » Le lendemain du départ du roi, le 13 avril, Tomori arriva, avec la nouvelle effrayante, que le sultan était parti de Constantinople, pour conquérir la capitale hongroise.

Le nonce courut aussitôt vers le roi et le décida, en lui représentant la grandeur du danger, à revenir dans sa capitale. Le conseil d'État se réunit sur-le-champ et vota d'importants secours à Tomori, qui avait à défendre Petrewardein. Le nonce lui donna 500 fantassins, 200 hussards et 30 petits canons, mais cet exemple était insuffisant, le conseil d'État ne tarda pas à retomber dans son indolence habituelle : « Si le sultan avance vigoureusement, écrivait Bur-

¹ Voy. *Relat. orat. pontif.*, p. 327.

² *Ibid.*, p. 346, 355, 360.

gio, le 25 avril 1526, je répète ce que j'ai dit : Votre Sainteté pourra considérer ce pays comme perdu, le désordre est sans limites, on manque du plus nécessaire, pour conduire une guerre. Dans tous les rangs de la société, règnent la haine et la jalousie. Les sujets se soulèveraient contre la noblesse, si le sultan leur accordait la liberté, comme ils firent au temps de la croisade (la guerre des paysans en Hongrie en 1514). Si le roi leur accorde la liberté, il s'aliénera la noblesse¹. »

Plusieurs attendaient encore le salut de la réunion du Landtag. A ce propos, le parti de la cour faisait une guerre constante. Verbœczy fut déposé et banni, Bathory obtint de nouveau la dignité de palatin, les résolutions d'Hatvan furent abrogées et on donna au roi une espèce de dictature, mais Louis ne disposait d'aucun moyen de se faire obéir. L'autorité de la couronne était très diminuée et les finances aussi détruites que les ressources militaires du pays. Comment un roi pouvait-il exercer un pouvoir illimité, quand personne ne lui obéissait, quand personne ne lui faisait plus crédit et quand lui-même dormait jusqu'à midi, sans avoir l'air de se douter du danger² ?

Ni le Landtag, ni le roi ne pouvaient rien pour le salut. Les puissances étrangères, vers lesquelles on s'était tourné, ne faisaient rien, le Pape seul s'occupait de la Hongrie. Il s'adressa de nouveau aux princes européens, accorda une indulgence de croisade, envoya 50 000 ducats, autorisa un impôt sur les bénéfices ecclésiastiques et la vente d'une grande partie des biens d'Église³. Si le roi et les États de Hongrie avaient montré la même énergie et le même esprit de sacrifice, la catastrophe eût peut-être pu encore être conjurée, malheureusement ce n'était pas le cas. La destinée avançait toujours. Le 28 juillet 1529, Peterwardein suc-

¹ Voy. *Relat. orat. pontif.*, p. 363, 368.

² FRANKOI, *Ungarn*, p. 235.

³ Voy. THEINER, *Mon. Hung.*, t. II, 670; RAYNALD, 1526, n° 58; FRANKOI, *Burgio*, p. 37, et *Ungarn*, p. 254; voy. aussi *Acta consist.* (1526, 20 avril, 7 et 16 mai, 13 juin).

comba. La garnison, composée pour moitié de soldats recrutés avec l'argent du Pape, mourut héroïquement. Le représentant du Pape fit, jusqu'à la fin, tout ce qui était possible. Il recruta 4 000 soldats¹. Le roi, grâce aux efforts de la dernière heure, put réunir 28 000 hommes. Il se dirigea avec ses troupes vers le sud, vers la plaine de Mohacs. C'est là qu'eut lieu, le 29 août, la bataille, qui décida, en une heure et demie, du sort de l'Empire hongrois. Nombre de magnats, cinq évêques et archevêques de Gran et de Kalocsa restèrent sur le champ de bataille, 2 000 têtes furent plantées, comme un trophée, devant la tente du sultan, 115 prisonniers furent massacrés, le lendemain². Le roi Louis fut du petit nombre de ceux qui trouvèrent leur salut dans la fuite, mais, en traversant un petit ruisseau, grossi par la pluie, son cheval fatigué tomba et ensevelit le roi dans l'eau et la vase³.

Le 10 septembre 1526, le sultan fit son entrée dans la capitale hongroise. Au loin, jusque vers Raab et Gran, des hordes saccagèrent le malheureux pays; on craignait qu'elles ne vinssent attaquer Vienne⁴, mais en raison de l'approche de la saison froide et à la nouvelle de soulèvements dans l'Asie Mineure, Soliman ordonna la retraite, fin septembre, sans laisser nulle part de garnisons derrière lui⁵.

A Rome, comme dans toute la chrétienté, les nouvelles de la marche des Turcs et de la catastrophe de Mohacs provo-

¹ FRANKOI, *Ungarn*, p. 286.

² Voy. le rapport de Steph. Brodarics, dans KATONA, t. XIX, p. 616; HUBER, t. III, p. 535; KAPOLNAI, dans SZAZADOK, t. XXIV (1890), HEFT, p. 10; KUPELWIESER, *Die Kampfe Ungarns mit den Osmanien*, Wien, 1895, p. 239. Un témoignage contemporain des prisonniers dans Cod. Vat., 3924, P. t. II, f° 252; voy. aussi *Acta consist.*, t. VIII, p. 228.

³ Voy. le rapport de Burgio s'étendant sur la description d'un témoin oculaire dans *Relat. orat. pontif.*

⁴ Cette crainte régnait aussi à Rome. Le 11 octobre 1526, Landriano mandait de là-bas que Vienne était très menacée; le 12 octobre, il écrivait : « Vienna tiensi perduta secondo li advisi si hanno perchè il Turco li era vicino et nulla o poco provisione li era fatta. » Ce rapport chiffré est aux Archives d'État, à Milan.

⁵ ZINKREISEN, t. II, p. 655; SMOLKA, dans *Arch. für österr. Gesch.*, t. LVII, p. 16.

quèrent la plus grande terreur¹. Clément VII en exprima, dans un consistoire, le 19 septembre, son profond chagrin, il demanda du secours à tous les princes de la chrétienté, qu'il pria de s'unir, et se déclara prêt, personnellement, à traiter de la paix, à Barcelone². Et le lendemain, le Pape se vit lui-même réduit à discrétion, dans sa propre capitale, par les troupes de l'Empereur!

Si les divisions, entre les chefs de la chrétienté, avaient déjà exercé, sur le projet de croisade, une réaction des plus néfastes, ce n'était pas au milieu de cet embrasement qu'on allait penser au danger turc³. En Hongrie, s'allumait la guerre civile : Ferdinand I^{er}, beau-frère de Louis, et le vayvode Zapolya prétendaient tous deux à la royauté. Le sultan se vit bientôt courtiser par les belligérants⁴. Tous les ennemis des Habsbourg, particulièrement la France et la Bavière, favorisaient Zapolya. Ce dernier fit aussitôt de grands efforts, pour gagner le Pape. Clément VII ne fut pas exempt de tous reproches sur ce point. Il se laissa aller, plusieurs fois, à des négociations suspectes⁵ avec cet homme, mais il n'a pu être prouvé, qu'il eût envoyé de l'argent au vayvode⁶, comme l'a dit un de ses ennemis les plus acharnés. Il reste,

¹ Voy. *Acta consist.* des 18 et 25 juin, 4, 13, 20 et 27 juillet, 8, 17 et 24 août 1526 (Archives consistoriales) et les brefs dans BALAN, *Mon. sæc.* XVI, p. 236; CHARRIÈRE, t. I, 1526; voy. aussi les rapports de F. Gonzaga du 19 juin 1526 (Archives Gonzague) et de G. de' Medici des 4, 16, 27 juillet et 17 et 22 août 1526, aux Archives d'État, à Florence. L'ambassadeur vénitien reçut, le soir du 18 septembre, la première nouvelle de la bataille de Mohacs. Voy. la lettre de G. de' Medici du 18 septembre 1526, qui rapporte que le Pape a été très consterné, mais qu'il n'a rien à se reprocher, ayant fait tout ce qui était possible. (Archives d'État, à Florence.)

² Voy. *Acta consist.* au supplément, n° 402; voy. aussi RAYNALD, 1526, n° 65; SANUTO, t. XLII, p. 681.

³ Clément VII accuse également Charles V et François I^{er}. Acciaiuoli, dans ses rapports d'Amboise du 9 septembre 1526 (Archives Ricci, à Rome) et de Poissy du 5 février 1527 (FRAIKIN, p. 235), rejette toute la responsabilité sur l'Empereur.

⁴ ZINKEISEN, t. II, p. 656.

⁵ Voy. SMOLKA, dans *Archiv für österr. Gesch.*, t. LVII, p. 418, et FRAIKIN, t. I, chap. XLII, Ann.

⁶ ZIEGLER, dans SCHELHORN, t. II, p. 308. RANKE (*Deutsche Gesch.*, t. II^o) a avec raison soupçonné la véracité de ce détail.

au contraire, une lettre du Pape, du 30 août 1528, où il lui refuse une semblable demande ¹.

Les troubles militaires en Italie et la lutte pour la succession au trône de Hongrie, qui permit le développement du protestantisme dans ce pays ², firent concevoir au sultan l'audacieux projet d'une vigoureuse attaque, au cœur de l'Europe chrétienne. Au commencement de mai 1529, « le seigneur de tous les seigneurs », comme Soliman se nommait lui-même, partit avec une puissante armée de Constantinople pour conquérir Vienne et subjuguier l'Allemagne. Fort heureusement, de violentes averses et les inondations, qui en furent la suite, le retardèrent assez longtemps, pour qu'il ne pût arriver à Belgrade que le 17 juillet ³.

Ferdinand I^{er}, qui avait grandi dans le voisinage de la puissance des Turcs, se tourna de tous côtés pour avoir du secours. A Rome, ses envoyés et ceux de l'Empereur insistèrent, de la façon la plus pressante ⁴, sur l'imminence du péril turc. Clément VII, là-dessus, décida aussitôt l'envoi de Vincenzo Pimpinella, archevêque de Rossano ⁵, qui devait rester, comme nonce permanent, à la cour de Ferdinand I^{er}. L'envoi d'argent, que le Pape et les cardinaux accordèrent par la suite, ne pouvait, dans les circonstances réduites où ils se trouvaient, qu'être assez faible ⁶. Par contre, le Pape,

¹ RAYNALD, 1528, n° 44.

² Voy. SZLAVIK, *Die Reformation in Ungarn.*, Halle, 1884, p. 7; FEZLER-KLEIN, t. III, p. 632; HUBER, t. IV, p. 405; *Mon. eccl. temp. innov. in Hung. relig. illustr.*, t. I, Pest., 1902.

³ Voy. *Suleiman Tagebuch auf seinem Feldzuge nach Vienne*, publié par BEHRNAUER, Vienne, 1858.

⁴ Voy. les nombreux rapports d'A. da Burgo à partir du 2 mars 1529 dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne. Voy. aussi le rapport de F. Gonzaga du 30 avril 1529, dans Archives Gonzague, à Mantoue.

⁵ Dès le 30 mai 1529, G. de' Medici l'annonçait. (Archives d'État, à Florence.)

⁶ Voy. RAYNALD, 1529, n° 32; FRIEDENSBURG, *Nuntiaturberichte*, t. I, chap. XLVIII; PIEPER, *Nuntiaturen*, p. 91.

⁷ Voy. RAYNALD, 1529, n° 33, et *Acta consist.* (17 juillet 1529), dans Cod. Vat., 3457, P. II. Les contributions des cardinaux dans *Min. brev.*, vol. 22, n° 321. Voy. aussi le bref du 9 juillet 1529 aux cardinaux Farnèse, del Monte, Piccolomini, Cupis, Cibo et E. Gonzaga. *Min. brev.*, vol. 26, n° 274. (Archives secrètes papales.)

dans le traité de paix de Barcelone, 29 juin 1526, avait accordé à l'Empereur, pour la guerre turque, le quart des revenus des bénéfices ecclésiastiques, comme l'avait déjà fait Adrien¹.

Une bulle du 27 août 1529 donnait plein pouvoir à Pimpinella, d'aliéner, dans la haute Allemagne, les trésors et, au besoin, même les immeubles des églises et des couvents, pour lever une armée contre les Turcs². Ceux-ci, accueillis avec joie par Zapolya, avaient conquis, le 8 septembre, Ofen, et, fin septembre, commencé le siège de Vienne. Mais toutes leurs tentatives, pour s'emparer de ce boulevard de la chrétienté, échouèrent, devant le courage héroïque de ses défenseurs. Après un dernier et inutile assaut, le 14 octobre, le sultan dut songer au retour, en raison de la saison qui commençait et de la nouvelle de l'arrivée prochaine d'un secours³. C'était la première fois qu'une de ses entreprises puissamment organisée « contre les débiles Infidèles⁴ », échouait. Il est vrai qu'il gardait la Hongrie. « J'ai conquis ce royaume, écrivait-il le 10 novembre aux Vénitiens, qui l'avaient constamment renseigné par leurs espions, et donné à Zapolya cette couronne, qui m'est tombée dans les mains⁵. »

Il ne fallait plus espérer apaiser cette soif de conquête des

¹ Voy. plus haut et *Regest. vat.*, 1438, p. 148. (Archives secrètes papales.) *Voy. Lett. d. princ.*, t. III, p. 91.

² *Regist. Vat.*, 1438, p. 234. Voy. EISEN, dans *Röm. Quartalschr.*, 1904, p. 381. Dans un bref à Ferdinand I^{er}, du 31 août 1529, Clément VII se plaint de ne pouvoir faire davantage contre les Turcs.

³ Voy. HAMMER, *Wiens erste türkische Belagerung*, Pest., 1829; NEWALD in *den Berichten des Wiener Altertumsvereins*, t. XVIII; HUBER, t. IV, p. 23. Bibliographies plus étendues dans KARDEBO, *Bibliographie zur Gesch. der beiden Türkenbelagerungen Wiens, 1529 et 1683*, Wiens, 1876; HOSSINGER, *Beiträge zur Gesch. der Türkenbelagerungen Wiens (Programm)*, Budweis, 1897; *Gesch. der Stadt Wien*, t. II, p. 1, 334; *Mitteilungen des K. und K. Kriegsarchives*, 1882. La nouvelle de la délivrance de Vienne fut communiquée aux cardinaux dans un consistoire du 29 octobre 1529. (*Acta consist. camer.*, t. II.) Le *Journal* (dans Cod. Barb. lat. 3552) parle d'une procession faite à Rome, le 11 novembre 1529, pour fêter la retraite des Turcs.

⁴ RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^o, p. 147.

⁵ JANSSEN-PASTOR, t. III^o, p. 172.

Ottomans, à la fin de cette misérable année 1529 : la prise de Vienne n'était que retardée. On ne se faisait aucune illusion, là-dessus, en Occident. Dans l'entrevue entre l'Empereur et le Pape, à Bologne, la question turque joua, par conséquent, un rôle important. Clément VII promit, en cette occasion, un secours de 40 000 ducats, qu'il eut de grandes difficultés à réunir¹; un autre résultat, non moins important, de la politique impériale fut la promulgation de l'excommunication de Zapolya, le 21 décembre 1529².

Comme les négociations, entamées à Bologne, sur les mesures à prendre pour éloigner les Turcs, n'aboutissaient à aucune conclusion, on résolut de les continuer à Rome³. La chose était d'autant plus urgente, qu'au printemps de 1530, des informations arrivèrent, sur de nouveaux et grands préparatifs des Turcs⁴. Une congrégation de six cardinaux fut chargée, au commencement de juin, d'en délibérer⁵. Le 26 du même mois, le Pape réunit ces six cardinaux et les ambassadeurs, qui vinrent tous, y compris celui de Venise. Clément VII ouvrit les délibérations par un discours, dans lequel il déclara que le sultan préparait, pour cette année, une campagne si terrible, qu'il fallait d'urgence prendre des mesures. Le Pape ayant demandé aux ambassadeurs s'ils avaient des instructions là-dessus, il n'obtint de réponse que des représentants de Charles-Quint et de Ferdinand I^{er}. Le cardinal Gramont et l'ambassadeur anglais déclarèrent

¹ Voy. les *Acta consist.* du vice-chancelier des 10 et 17 décembre 1529, dans Archives consistoriales; GIORDANI, *App.*, p. 31; GAYANGOS, t. IV, p. 1, n^o 227, 271, 272; BONTEMPI, p. 340. Voy. plus loin les rapports d'A. da Burgo des 4, 6, 14, 15, 28 et 30 janvier, des 8, 16 et 18 février, des 12, 24 et 28 avril 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

² Voy. *Acta consist.* du 22 décembre 1529 au supplément, n^o 123 (Archives consistoriales), et le rapport d'A. da Burgo dans STORCKMANN, p. 182, 231.

³ Voy. aussi les rapports d'A. da Burgo du 22 avril 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

⁴ Voy. le bref du 8 avril, dans RAYNALD, 1530, n^o 71, et *Rom. Quartalschrif.*, t. XVII, p. 391. Voy. aussi les lettres de Bernhard Pomazaniki de Constantinople des 5 et 8 mars 1530, dans Archives d'État de Bruxelles, Diètes.

⁵ Voy. les rapports d'A. da Burgo des 5 et 21 juin 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

n'avoir aucun mandat, l'ambassadeur portugais excusa son roi, en invoquant son activité en Afrique; le représentant de Milan déclara, qu'il serait impossible à son maître de rien faire, cette année. Comme l'ambassadeur de Ferdinand I^{er}, Andréa da Burgo, faisait remarquer que trois choses étaient nécessaires : de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent, les cardinaux Farnèse et del Monte firent observer que l'union des puissances chrétiennes n'était pas moins indispensable. On décida, que le Pape devrait s'adresser à tous les princes chrétiens, et les prier de soutenir la guerre sainte de toutes leurs forces et d'envoyer à leurs mandataires de pleins pouvoirs à ce sujet¹. Ces brefs furent expédiés, le 27 juin². Comme il fallait attendre longtemps les réponses des princes, Andréa da Burgo pria le Pape de se prononcer, immédiatement, sur les secours d'argent demandés par Ferdinand I^{er}³. Clément VII dut avouer, que l'entreprise sur Florence avait tellement épuisé ses forces, qu'il ne disposait plus d'aucune ressource. Il fit espérer au représentant de Ferdinand I^{er}, que cette affaire serait bientôt terminée⁴. Florence tombée, la question de la croisade fut reprise énergiquement. Dès le 9 août, partirent de nouveaux brefs aux princes chrétiens⁵. On proposa la levée de 80 000 ducats, par mois, pour la guerre turque. Le Pape et les cardinaux devaient en payer 10 000, l'Empereur et François I^{er}, chacun 20 000, Henri VIII, 10 000, les rois de Portugal, d'Écosse et de

¹ Ceci d'après le rapport circonstancié d'A. da Burgo du 25 juin 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

² Voy. *Min. brev.*, 1530, vol. 31, n^o 221, dans Archives secrètes papales, et RAYNALD, 1530, n^o 178.

³ Rapport de A. da Burgo du 18 juillet 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

⁴ Rapport de A. da Burgo, des 13 et 31 juillet 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne. Clément VII disait alors : « Notum omnibus esse quod exposuit et exponit sanguinem in hac expeditione Florentina et superesse iam solummodo spiritum. »

⁵ Voy. *Min. brev.*, 1530, vol. 31, n^{os} 335 et 337 dans Archives secrètes papales. RAYNALD (1530, n^o 182) donne le bref à Lucques sans date. D'une copie de celui-ci dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne, il ressort que c'est le 20 août. L'original du bref à Frédéric de Mantoue est daté du 19 août. (Archives Gonzague.)

Pologne ensemble, 15 000, les États italiens, 5 000¹. Tout cela n'eut aucune suite. Le 23 août, en dehors de Charles-Quint et de Ferdinand I^{er}, aucun prince n'avait encore envoyé de pleins pouvoirs aux ambassadeurs², ni les puissances italiennes³, ni la France, ni l'Angleterre ne voulurent coopérer à la croisade⁴. Le Pape seul vint en aide à Ferdinand⁵. La guerre turque fut ensuite mêlée à la guerre contre les luthériens, mais tout resta sans résultat⁶. Le Pape écrivait de Rome, le 11 décembre 1530 : « L'ambassadeur de Ferdinand I^{er} ne demanderait pas mieux que de nous aider contre les Turcs, mais il est impuissant⁷. » Les rapports avec Ferdinand I^{er} restèrent très amicaux. Ce qui était plus important pour celui-ci, c'est que Clément VII pressa l'élection du Habsbourg, comme roi des Romains, et se montra tout disposé à le reconnaître⁸. En mars 1531, il envoya au roi une épée bénite et un chapeau⁹.

¹ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 9 août et le P. S. du 18 au rapport du 17 août 1530. *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne. Voy. aussi la lettre de F. Gonzaga du 18 août 1530. (Archives Gonzague, à Mantoue.)

² Rapport d'A. da Burgo du 23 août 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

³ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 30 août 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne, et le bref du duc d'Urbino du 14 décembre 1530. *Min. brev.*, 1530, vol. 31, n° 600, dans Archives secrètes papales.

⁴ Voy. GAYANCO, t. IV, p. 1, n° 486, voy. aussi 414.

⁵ Voy. aussi la lettre de remerciements de Ferdinand I^{er} à Clément VII, datée d'Augsbourg, 13 novembre 1530. *Lett. d. princ.*, t. IV, p. 156. (Archives secrètes papales.)

⁶ Voy. plus haut.

⁷ Lettre de A. da Burgo du 11 décembre 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

⁸ Voy. BUCHOLTZ, t. IX, p. 17; LANZ, t. I, p. 406; RAYNALD, 1531, n° 2, et *Zeitschr. für Kirchengesch.*, t. VI, p. 147. Voy. aussi *Acta consist.* du 23 janvier 1531, dans KALKOFF, *Forschungen*, p. 93. Le 12 février 1531, ces recherches indiquent qu'on lut au Sacré Collège la lettre de Ferdinand I^{er} sur son élection. (Archives consistoriales.)

⁹ Voy. le bref du 8 mars 1531 à Ferdinand I^{er} (*Min. brev.*, 1531, vol. 37, n° 122, dans Archives secrètes papales) et celui du même jour au cardinal Cles (Arch. ép. Trid. dans Arch. Gouver. d'Insbruck); voy. *Jahrb. des Kunsthistor. Samml. des öster. Kaiserhauses*, t. XXII, p. 144. Cette distinction avait été accordée dès le 5 février 1531; voy. BLASIIUS DE MARTINELLIS, *Diarium*, dans Archives secrètes papales.

Les chevaliers de Saint-Jean avaient, dans les derniers temps, occupé le Pape, à diverses reprises. Clément VII appuya, de toutes ses forces, leurs tentatives, pour se remettre en possession de Rhodes; quand elles eurent échoué¹, il pria l'Empereur de donner aux chevaliers Malte, comme résidence. C'était une excellente pensée, car cette île, grâce à sa position centrale, a une haute importance stratégique. Charles V accéda au désir du Pape; à son retour de Bologne, il rendit, à Castelfranco, le 23 mars 1530, le décret, accordant aux Johannites le groupe d'îles de Malte, à titre de fief sicilien². L'ordre, qui prit alors le nom de chevaliers de Malte, fortifia le nouveau boulevard de la chrétienté, selon toutes les règles de l'art de la guerre d'alors, et le défendit vigoureusement. C'est par Malte, qu'à plusieurs reprises, le Pape fut informé des projets des Turcs³.

L'année suivante, le Pape fut encore plus occupé du péril turc, qu'il ne l'avait été en 1520. Cette affaire resta souvent au premier plan, en sorte que même le péril, provenant des luthériens, ne parut plus que secondaire. « On ne parle de rien autre, » écrivait un ambassadeur, le 20 février 1531⁴. En mars, tous les prédicateurs, dans l'État de l'Église, furent

¹ VERTOT, t. III, p. 401; BALAN, *Clemente VII*, p. 153. Voy. *Macharii cuiusdam litteræ ad Clementem VII de insul. Rhodi iterum ad manus Christianor. reverti faciendâ 1526*, dans Cod. Vat. 3924, p. 244. Clément VII discute longuement le plan d'une attaque contre les Turcs dans une lettre au grand maître des chevaliers de Saint-Jean datée de Rome, 24 novembre 1528 (Archives secrètes papales, A. 44, t. IX, p. 347). Sur la nomination, comme prieur de Capoue, en 1527, de Leone Strozzi, voy. *Piero Strozzi e Arnaldo Pozzolini, Mem. p. l. vita di L. Strozzi*, Firenze, 1890. (Publications de noces.)

² LÜNIC, *Cod. it. dipl.*, t. IV, p. 1494; VERTOT, t. III, p. 406; BALAN, *Clemente VII*, p. 154; CHARRIÈRE, t. I, p. 133; REUMONT, *Beitrag*, t. IV, p. 11. — La confirmation papale dans *Bull.*, t. VI, p. 140. La date Kal. Maii est ici fausse; d'après *Regest. Vatic.*, 1440, p. 99-102 (Archives secrètes papales) elle serait plutôt 7 Kal. Maii (25 avril).

³ Pour avoir de plus amples informations, Clément VII envoya un émissaire à Constantinople. Voy. le rapport d'A. da Burgo du 7 août 1530, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

⁴ Nuovo non ci è da dar perchè non si parla se non delle cose del Turco, écrit B. Buondelmonti le 20 février 1531. (Archives d'État, à Florence.) Voy. aussi la lettre dans MOLINI, t. III, p. 362.

invités à éclairer le peuple sur le danger des Turcs¹. Les maux, qui menaçaient la chrétienté, du fait des mahométans, étaient d'autant plus ressentis, dans la basse et la moyenne Italie, que les pirates barbaresques rendaient la Méditerranée de moins en moins sûre à la navigation, et qu'en divers lieux, et même à Rome, on eut à souffrir de disettes, par suite de la difficulté d'arrivage des vivres. Pour parer à ces dangers, le Pape songea à envoyer une expédition maritime, sous les ordres d'André Doria².

Clément VII tint les délibérations les plus assidues avec les ambassadeurs et les cardinaux, au sujet de l'entreprise de croisade. On souleva, notamment, la question de savoir s'il fallait mener une guerre défensive ou offensive³. François I^{er} fit déclarer qu'il ne prêterait pas son concours à une guerre offensive; là-dessus, les Génois et quelques autres retirèrent la promesse, qu'ils avaient faite, d'appuyer l'armée impériale. « Le Pape seul, écrit Andréa da Burgo, persévère dans son engagement de payer, par mois, 1 200 ducats; dans ces conditions, je ne vois pas, ajoute-t-il, quel grand appui financier il pourra apporter à Votre Majesté⁴. »

Clément VII, infatigablement, multipliait les propositions, pour amener la France, malgré les prétentions de François, à participer à l'entreprise commune, et il ne se lassait pas de chercher de l'argent, pour la défense des côtes italiennes et pour seconder Charles V et Ferdinand I^{er}⁵.

¹ Papa facit prædicare religiosos hic Romæ et in aliis locis et terris ecclesiæ de periculis Turcorum in Italia et alibi, écrit A. da Burgo le 12 mars 1531. *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

² Voy. SANDO, t. LIV, p. 302, 308, 329, 336, 330, 378, 385, 427, 481, 550. Lettre de F. Gonzaga du 31 janvier et du 22 mars 1531 dans Archives Gonzague de Mantoue (*ibid.*, un rapport de Guido da Crema du 18 mars 1531, dans lequel on lit que la disette était si grande à Rome qu'à peine la cour y pourrait rester). Rapports de A. da Burgo du 26 février et du 17 mai 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne; lettre de Salviati à Campeggio du 24 mars 1531; *Lett. d. princ.*, t. X. (Archives secrètes papales.)

³ Voy. le rapport de A. da Burgo du 26 février 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

⁴ BUCHOLTZ, t. IX, p. 90.

⁵ Voy. les rapports de A. da Burgo des 16 février et 13 mars 1531, da :

Du côté de plusieurs cardinaux, il rencontra pas mal de difficultés. Quand il proclamait la nécessité de réunir de l'argent, en vue du commun danger, on lui rappelait que les princes avaient souvent détourné ces sommes à d'autres objets, ce qui faisait qu'en Italie personne ne voulait plus rien donner. Clément VII proposa de rassembler ces levées d'argent, en invoquant les périls que faisaient courir à la péninsule des Apennins les pirates mahométans, et d'envoyer ensuite cet argent, où on en serait le plus pressé! Tous les cardinaux furent unanimes à s'opposer à ce que les sommes destinées à la croisade fussent cherchées dans la création de nouveaux cardinaux ou la vente des biens de l'Église¹. On finit par s'entendre sur une taxe sur les blés².

Les ennemis des Habsbourg insistaient sur la politique de domination mondiale de Charles V et sur la puissance de son frère, qui venait de s'accroître, par l'acquisition des couronnes de Bohême et de Hongrie, puissance que l'Italie et surtout le Pape n'avaient pas intérêt à augmenter. On disait que l'empire et la royauté des Habsbourg tendaient à la monarchie universelle et qu'ils étaient ainsi bien plus dangereux que la Turquie; que les représentants des Habsbourg, en Italie, demandaient constamment de l'argent au Pape, pendant que, d'un autre côté, en réclamant sans cesse la convocation d'un Concile, ils lui ôtaient les moyens de s'en procurer et créaient au Saint-Siège, en Italie, difficultés sur difficultés³. Là-dessus, vint s'ajouter l'arbitrage de l'Empereur, dans le litige avec Ferrare, décision qui dut blesser profondément Clément VII. Comme Charles V, malgré les objurgations de Ferdinand I^{er}, maintenait obstinément sa

Haus-Hof-und Staatsarchiv de Vienne, et du 2 mars 1531 dans BUCHOLTZ, t. IX, p. 90. Voy. aussi les lettres de F. Gonzaga des 4 et 22 mars 1531, dans Archives Gonzague de Mantoue.

¹ Voy. les rapports de A. da Burgo, dans BUCHOLTZ, t. IX, p. 93.

² Voy. SANUTO, t. LIV, p. 330, 336, 361; Rapport de Guido da Crema du 24 mars 1531, dans Archives Gonzague de Mantoue, et lettre de A. da Burgo du 26 mai 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

³ A. da Burgo, dans BUCHOLTZ, t. IX, p. 94.

décision, les négociations, à propos du secours contre les Turcs, tournèrent court¹.

Andrea da Burgo, représentant de Ferdinand I^{er}, se trouva dans une situation difficile : au cours des négociations, le Pape lui dit, à plusieurs reprises, qu'on n'aboutirait jamais à rien de sérieux, dans cette affaire, si, du côté des Habsbourg, l'arc trop tiré par les conclusions de paix de Madrid et de Cambrai n'était pas desserré². Malgré l'imprudence des Impériaux et les constantes intrigues des Français, l'infatigable diplomate n'en obtint pas moins, dans l'automne de 1531, un grand succès. Par un bref du 16 septembre 1531, Clément VII promit, en raison des nouvelles menaçantes qui couraient sur les puissants préparatifs des Turcs³, de payer au roi Ferdinand, au cas d'une attaque des infidèles, dans les six mois, la somme de 10 000 ducats, si l'Italie n'était pas elle-même atteinte⁴.

Les informations, qu'on avait sur les projets des Turcs⁵, dans la seconde moitié de décembre, concordaient presque toutes sur ce point, que le sultan préparait, pour le printemps prochain, une nouvelle et terrible attaque contre la chrétienté⁶. Clément VII, à la première annonce de ce dan-

¹ Voy. STÖRGMANN, *A. da Burgo*, p. 186, 195; BUCHOLTZ, t. IX, p. 99; SANUTO, t. LIV, p. 475.

² STÖRGMANN, *A. da Burgo*, p. 207.

³ Voy. les lettres de V. Albergati datées de Rome, 1531, des 5, 10 et 20 août, dans Archives d'État à Bologne.

⁴ Voy. les rapports de A. da Burgo des 10 et 17 septembre 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne. Le bref dans BUCHOLTZ, t. IX, p. 103. — Voy. SANUTO, t. LIV, et la lettre de G. M. della Porta datée de Rome, 20 septembre 1531, dans Archives d'État à Florence.

⁵ Le 11 novembre 1531, A. da Burgo écrivait que le Pape avait reçu des lettres d'après lesquelles le sultan était tombé de cheval, d'autres disaient qu'il était devenu fou. *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne. Voy. HEINE, *Briefe*, p. 187, 213.

⁶ Les nouvelles venaient de L. Gritti. Outre les lettres de Burgo citées par STÖRGMANN, p. 238, et HEINE, *Briefe*, p. 208, 210, 213, voy. encore la lettre de Gritti dans HATVANI, *Brüsseli Okmany-Far*, t. I, p. 81, et le rapport de B. Buondelmonti daté de Rome, 26 décembre 1531, dans Archives d'État à Florence.

ger, déploya une grande activité¹. Le 16 décembre, il exposa aux cardinaux, assemblés en consistoire, qu'il savait de source sûre, qu'au prochain printemps le sultan mettrait en mouvement contre l'Italie une flotte turque de trois cents vaisseaux, avec 40 000 hommes à bord, et marcherait contre la Hongrie, avec 150 000 hommes². Le 26 décembre, eut lieu une nouvelle délibération avec les cardinaux, sur la question turque³.

Deux jours après, le Pape réunit les cardinaux et les ambassadeurs; parmi ces derniers, tous se présentèrent, à l'exception de celui de Venise, dont le gouvernement ne voulait pas rompre avec les Turcs, et de celui de Ferrare. Le Pape, dans une longue harangue, exposa que, pour le printemps prochain, les Turcs préparaient une attaque générale sur terre et sur mer, et, en conséquence, il insista sur la nécessité d'un prompt secours. Les représentants de l'Empereur et de Ferdinand I^{er} donnèrent les meilleures assurances; ceux de François I^{er} et Henri VIII, malgré le langage pressant et même menaçant du Pape, se contentèrent de belles paroles; dans son discours de clôture, Clément VII rappela, encore une fois, qu'il n'y avait pas un instant à perdre, et lui-même se déclara prêt aux mesures extrêmes⁴.

Au commencement de janvier 1532, les appels, que le Pape avait adressés, dès le mois d'août dernier, aux princes chrétiens⁵, furent renouvelés de la manière la plus instante⁶; en même temps, il fut décidé de fortifier les ports

¹ Voy. le rapport de G. M. della Porta daté de Rome, 10 décembre 1531, dans Archives d'État à Florence.

² Voy. la lettre si irritée de Peregrino du 17 décembre 1531. Archives Gonzague, à Mantoue.

³ Voy. la lettre de F. Peregrino du 27 décembre 1531.

⁴ Ce qui suit, d'après la lettre d'A. da Burgo datée de Rome, 29 décembre 1531, dans *Haus-Hof-und Staastarchiv* de Vienne. Voy. aussi HEINE, *Briefe*, p. 210; GAYANOS, t. IV, p. 2, n° 871, et la lettre de G. M. della Porta, datée de Rome, 28 décembre 1531, dans Archives d'État à Florence.

⁵ Voy. RAYNALD, 1531, n° 68; *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 332.

⁶ *Min. brev.* 1532, vol. 41, n° 4-8 dans Archives secrètes papales. Voy. RAYNALD, 1532, n° 2-5; THEINER, *Mon. Pol.*, t. II, p. 485.

de l'État de l'Église, notamment Ancône, le plus menacé, et de secourir d'argent, le plus activement possible, les deux frères Habsbourg, exposés aux plus grands dangers. Une commission, composée de douze cardinaux, fut formée, pour s'occuper de toutes les questions concernant le péril turc¹. L'invasion des Ottomans paraissait d'autant plus dangereuse, qu'en Hongrie, trois partis étaient en présence : Ferdinand I^{er}, Zapolya et un troisième parti, dit de l'indépendance², dirigé par Peter Perenyi. Les partisans de François I^{er} à Rome, parmi lesquels plusieurs cardinaux, travaillaient depuis longtemps le Pape, pour qu'il levât l'excommunication lancée contre Zapolya. Malgré toute la pression des Français, Clément VII n'alla pas jusque-là; par contre, il était d'avis, avec beaucoup de cardinaux, que Ferdinand I^{er} devrait bien abandonner au vayvode la Hongrie, qu'il n'était pas en état de défendre, estimant que le vayvode, une fois tranquille possesseur du pays, ne demanderait pas mieux que de se détacher des Turcs et de se rallier avec les chrétiens. Toutefois, le Pape ne fit aucune démarche décisive en faveur de Zapolya³. Son immixtion dans les troubles hongrois se borna à une lettre, datée du 17 février 1532, dans laquelle il invitait, de la façon la plus pressante, tous les habitants du pays à s'unir contre les infidèles; le danger n'était devenu si grand, y disait-il, que parce que quelques-uns avaient demandé l'appui des Turcs; mais il ne fallait pas qu'ils s'illusionnassent, il n'en résulterait pour eux qu'une honteuse servitude; en conséquence, ils ne devaient pas se laisser tromper davantage⁴.

Il eût été d'une conséquence extrême, que Venise prît part à la guerre turque. Dès janvier 1532, Clément VII avait chargé Giberti de faire des représentations, dans ce sens, à la Seigneurie. La réponse, que reçut l'envoyé du Pape,

¹ Voy. SANUTO, t. LV, p. 309, et t. LVI, p. 176, où les noms des membres de la commission sont cités.

² Voy. KRETSCHMAYR, dans *Archiv für österr. Gesch.*, t. LXXXIII, p. 38.

³ Voy. STOEGMANN, *A. da Burgo*, p. 191.

⁴ BUCHOLTZ, t. IV, p. 104.

coupa court à toute espérance; Venise était plus décidée que jamais à rester en paix avec les Turcs¹. La mauvaise intelligence, qui régnait déjà entre Venise et Rome à propos de la collation des évêchés, ne fit qu'augmenter, devant cette attitude. De plus, la Seigneurie se permit, pour ses préparatifs de guerre, de mettre des impôts sur le clergé, sans en demander la permission au Pape. Clément VII fut profondément blessé par tout cela : il lança une bulle, frappant d'excommunication tous les magistrats qui imposeraient des taxes arbitraires au clergé. En vain chercha-t-on, à Venise, à apaiser le Pape; il déclara publiquement que la République n'avait jamais respecté le Siège Apostolique². Il avait déjà dit, une fois, que les Vénitiens n'avaient pas d'autre Dieu que leur État, qu'ils voulaient sans cesse agrandir, et que c'étaient des pécheurs en eau trouble³. Rien ne montre mieux la rancune, qu'il ne cessa de garder à l'orgueilleuse République des lagunes, que les propositions fantastiques, qu'il fit, en mai 1532, à Andréa da Burgo, relativement à une réorganisation du système politique en Hongrie et en Italie⁴.

Au printemps de 1532, les nouvelles les plus contradictoires coururent sur les projets des infidèles. Les Impériaux commencèrent par déclarer, que tous les bruits concernant les projets des Turcs étaient répandus par les Vénitiens et les Français, dans un but d'intérêt personnel⁵; ils n'aban-

¹ Voy. SANUTO, t. LV, p. 345; ZINKEISEN, t. II, p. 717; GIBERTI, *Opera*, t. XXIV. — Du reste, à Venise, on achevait tous les préparatifs pour la guerre, voy. SANUTO, t. LV, p. 559, et le *Discorso di Venetiani sopra la guerra che preparava il Turco contro Don Carlo d'Austria l'Imperatore*, dans Cod. p. 35, B. 8, 1, voy. Bibliothèque Corsini à Rome.

² Voy. SANUTO, t. LV, p. 595, 627, 630, 632, 660, 679; HEINE, *Briefe*, p. 217. Rapports de G. M. della Porta, des 17, 20 et 31 mars 1532, dans Archives d'Etat à Florence; lettres de F. Peregrino des 14 et 25 mars 1532, dans Archives Gonzague de Mantoue.

³ HEINE, *Briefe*, p. 432.

⁴ Voy. là-dessus les rapports de A. da Burgo dans BUCHOLTZ, t. IX, p. 110, et STOECKMANN, p. 208.

⁵ Voy. les rapports de F. Peregrino des 5 et 8 janvier, des 17 et 22 février et du 3 mars 1532, dans Archives Gonzague, à Mantoue.

donnèrent cette opinion, qu'à la réception d'une lettre de l'Empereur, qui ne laissait plus de doute sur le sérieux de la situation ¹. Une flotte turque de deux cents vaisseaux, y lisait-on, attaquera la Sicile et la Pouille, pendant qu'une grande armée envahira la Hongrie. Une réelle panique éclata, à Rome ², à la suite de cette lettre. Le Pape déclara, le 13 mai, vouloir s'imposer, pendant trois mois, de 80 000 ducats ³. On délibérait quotidiennement sur les moyens de se les procurer. Quoique, sur l'ordre de Clément, les processions rogatoires emplissent les rues ⁴, les mobiles Romains se rasurèrent bien vite ⁵.

Au début d'avril, Clément VII reçut des lettres de Constantinople, datées du 18 février, lui annonçant qu'une grande attaque contre la Hongrie était imminente, mais que, quant à la flotte, il n'y avait rien à en redouter, car elle se bornerait à une démonstration ⁶. En mai, ces nouvelles furent confirmées ⁷. Clément VII n'en déclara pas moins, que toutes les mesures de défense devaient être prises et qu'il ne fallait rien négliger ⁸. Le Pape répandait son activité dans trois directions. D'abord, il poursuivait l'armement d'une flotte,

¹ Voy. le rapport de F. Peregrino du 14 mars 1532.

² Voy. les rapports de G. M. della Porta des 10 et 17 mars 1532 dans les Archives d'État à Florence, et la lettre d'A. da Burgo du 16 mars 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne. Voir aussi la lettre de Salviati à Campeggio du 16 mars 1532, dans Archives secrètes papales; HEINE, p. 219, 221-222, et CHARRIÈRE, t. I, p. 197.

³ Voy. la lettre de F. Peregrino du 14 mars 1532 dans Archives Gonzague, de Mantoue, le rapport de G. M. della Porta du 17 mars 1532 dans Archives d'État à Florence, et la lettre de Burgo du 26 mars 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

⁴ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 27 mars 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne; HEINE, p. 234, 237; GUGLIEMOTTI, *Guerra*, t. I, p. 295.

⁵ Voy. les rapports de F. Peregrino du 25 mars et du 8 avril 1532, dans Archives Gonzague à Mantoue.

⁶ Voy. les lettres de G. M. della Porta des 3 et 8 avril 1532, dans Archives d'État de Florence. Voy. là-dessus HEINE, p. 224.

⁷ Lettre de G. M. della Porta du 25 mai 1532, dans Archives d'État de Florence. Voy. CHARRIÈRE, t. I, p. 202.

⁸ Voy. la lettre de G. M. della Porta du 7 juin 1532, dans Archives d'État de Florence.

sous le haut commandement d'André Doria, pour la sécurité de la Méditerranée. Parallèlement il s'occupait de la défense des côtes de l'Italie, notamment des fortifications d'Ancône. Enfin, il voulait envoyer 40 000 ducats, par mois, aux frères de Habsbourg¹. Pour tout cela, de grandes sommes d'argent étaient nécessaires, dont le rassemblement comportait des difficultés sans nombre².

La situation se compliquait de l'attitude du roi de France, dont les visées sur l'Italie étaient à peine douteuses. A propos du péril turc, François I^{er} avait obtenu de Rome la permission de lever une double dime ecclésiastique, sous la menace de sa défection. Clément VII accorda l'autorisation, à la condition que dix trirèmes françaises seraient envoyées rejoindre la flotte impériale, commandée par Doria. Le roi de France déclara que ce serait contre son honneur. A la première nouvelle de la participation de Clément VII à l'entreprise de la flotte, il s'était laissé aller aux plus violentes expressions sur le Pape, qui se laissait mener par l'Empereur, lequel, sous le couvert de la guerre turque, ne poursuivait que des buts antifrançais; pour lui, roi de France, quand le moment serait venu, il irait en Italie, pour en chasser le Pape et l'Empereur; quant à Clément VII, il pouvait prévoir à bref délai la perte de Florence. Tous les efforts de Clément VII, pour amener le roi à céder, furent en pure perte. Pressé et tracassé par les Impériaux, haï des Français, Clément VII en fut quitte, pour accorder, de nouveau, la permission de lever la dime sur l'Église³.

¹ Voy. le rapport de G. M. della Porta du 10 juin 1532 dans Archives d'État de Florence. — Voy. HEINE, p. 229, 239. Fin mai, les corsaires avaient emmené cent habitants d'Ostie, parmi lesquels plusieurs dominicains qui étaient venus à Rome pour le chapitre général. Lettre de F. Peregrino du 1^{er} juin 1532. Archives Gonzague, à Mantoue.

² Voy. le rapport de G. M. della Porta du 7 juin 1532 dans Archives d'État à Florence, le rapport dans *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 402, et les lettres de F. Peregrino des 8 et 14 juin 1532, dans Archives Gonzague, de Mantoue.

³ Voy. HEINE, p. 243, 248, 253, 255; *Ann.*, p. 320, 332; STROGMANN, p. 216; SANUTO, t. LVI, p. 294, 387, 399, 454, 553, 986; ZINKEISEN, t. II, p. 720; DECRUE, p. 187. Sur les menaces de François I^{er}, voy. au supplé-

Le Pape poussa activement les fortifications d'Ancône, d'Ascoli et de Fano. La direction des travaux fut confiée à Antonio da Sangallo. On voit encore aux Uffizzi ses projets pour la fortification d'Ancône. Là s'éleva une grande citadelle, dont les troupes papales prirent possession, en septembre, et qui, au grand mécontentement des Vénitiens, mit fin à l'indépendance de la ville et la soumit à la souveraineté directe du Pape. Ce procédé est extrêmement révélateur de l'esprit du pape Médicis; un fait non moins caractéristique, c'est qu'il vendit 19 000 ducats la légation de la Marche d'Ancône au cardinal Benedetto Accolti¹.

Pour se créer les ressources nécessaires à la guerre turque, les propositions les plus diverses furent faites, mais personne n'était disposé à faire un sacrifice; les cardinaux ne voulurent pas entendre parler d'une diminution de leurs revenus. Clément VII n'en persista pas moins dans ses vues et décida, au consistoire du 21 juin 1532, que les cardinaux seraient compris dans l'ordonnance de la Bulle, qui obligeait tout le clergé italien à verser la moitié du revenu d'une année². Plus tard, chaque feu, dans l'État de l'Église, fut taxé d'un ducat³.

ment le rapport de A. da Burgo du 5 juin 1532 (*Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne) et la lettre du cardinal Gonzaga du 10 juin 1532, dans Archives Gonzague, de Mantoue.

¹ Voy. PERUZZI, *Storia d'Ancona*, t. II, p. 442; SANUTO, t. LVII, p. 24; BALAN, *Clemente VII*, p. 188, et *Storia*, t. VI, p. 247; BROSCH, t. I, p. 120; Costantini II *Card. di Ravenna*, p. 24, 45; GUGLIELMOTTI, *Fortificazioni*, p. 511. G. M. della Porta mande de Rome le 20 mars 1532 (Archives d'État, à Florence) qu'Antonio da Sangallo a fait des plans pour la fortification d'Ancône. Clément VII annonçait dès le 19 janvier 1532 l'envoi d'A. Sangallo au gouverneur de la Marche. *Min. brev.* vol. 41, n° 39, dans Archives secrètes papales. Sur le mécontentement des Vénitiens, voy. les lettres de R. Maggio à J. Salviati datées de Venise, 26 septembre et 16 décembre 1532. *Nunziatura di Venezia*, t. I, dans Archives secrètes papales.

² Voy. le rapport d'A. da Burgo du 21 juin 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* à Vienne. Voy. aussi les lettres de F. Peregrino des 11, 20 et 21 juin 1532 dans Archives Gonzague, à Mantoue. Un exemplaire de la bulle datée de Rome, 21 juin 1532, est dans les Archives Colonna, à Rome et dans les Archives d'État, à Florence. Ms. Torrig.

³ Voy. le bref à Pérouse du 28 juillet 1532 dans la Bibliothèque communale de Pérouse.

Dans le même consistoire du 21 juin, fut décidé l'envoi du cardinal Hippolyte de Médicis à l'Empereur et à Ferdinand I^{er}; celui-ci reçut 50 000 ducats, pour des enrôlements de troupes¹. Les préparatifs, de son côté, furent activés le plus possible². Le cardinal, qui, jusque-là, avait vécu d'une existence toute séculière, eut charge de la Hongrie; le maître Titien l'a représenté, dans un tableau magnifique, qui orne maintenant la galerie Pitti : la figure est énergique, l'habit rouge-brun, à boutons d'or; sur la tête, une barrette rouge avec des plumes de paon; la main gauche porte un cimenterre, la droite tient la massue hongroise sur le genou³. Hippolyte de Médicis, dont l'envoi donna lieu aux commentaires les plus divers⁴, quitta Rome, le 8 juillet⁵, et se rendit en malleposte à Ratisbonne, où il entra le 12 août⁶.

¹ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 21 juin 1532 dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne, celui de F. Peregrino du 21 juin 1532 dans Archives Gonzague, à Mantoue, et celui de B. Buondelmonti du 21 juin 1532 dans Archives d'État, à Florence. Voy. aussi RAYNALD, 1532, n^o 21; *Lett. d. princ.*, t. III, p. 131; les brefs à Ferdinand I^{er} des 4 et 7 juillet 1532 dans les Archives gouvern. d'Innsbrück, Arch. ep. Trid.; SANUTO, t. LVI, p. 456, 480, 512; PIEPER, *Nuntiaturen*, p. 80; FERRAT, *Lorenzino di Medici*, p. 131. Le 16 juin, Clément VII avait notifié aux Impériaux pour la première fois l'envoi de Médicis; il les pria de garder la chose encore secrète. Voy. Cifra de A. da Burgo du 16 juin 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

² Lettre de F. Peregrino du 21 juin 1532 dans Archives Gonzague, à Mantoue.

³ Voy. *Iusti in der Zeitschr. für bildende Kunst*. N. F., t. VIII, p. 37.

⁴ Voy. au supplément, n^o 139, l'opinion du cardinal E. Gonzaga du 23 juin 1532. (Archives Gonzague, de Mantoue.)

⁵ Voy. le rapport d'A. da Burgo du 9 juillet 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne, et la lettre de G. M. della Porta du 9 juillet 1532 dans Archives d'État, à Florence; BLASIUS DE MARTINELLIS, *Diarium*, dans Archives secrètes papales; GAYANGOS, t. IV, p. 2, n^o 971. A la suite d'Hippolyte se trouvait C. Calcagnini; Arioste avait refusé de l'accompagner. Voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXV, p. 242. Dans MANDATI, t. VIII (1531-1534) de *Clement VII*, on trouve porté à la date du 20 août 1532 : duc. 20 900 auri pour le cardinal Médicis. (Archives d'État, à Rome.)

⁶ Voy. SANUTO, t. LVI, p. 817; *Lett. d. princ.* (édition vénit.), t. III, p. 19^b; CASANOVA, *Lett. di Carlo V*, p. 18. La lettre autographe de remerciements de Ferdinand I^{er} au pape au sujet de l'envoi de Médicis, lettre datée de Ratisbonne, 25 juillet 1532, dans *Lett. d. princ.*, t. VII, p. 167, dans Archives secrètes papales, *Ibid.*, une lettre autographe de Médicis à Clé-

Quelques jours avant, le sultan, avec le gros de son armée, était arrivé devant Güns, à quelques milles de la frontière autrichienne. Il commença aussitôt le siège, mais rencontra une très forte résistance. Nicolas Jurischitsch défendit la petite place avec le plus grand courage et retint l'ennemi jusqu'au 30 août.

Le sultan, qui s'était avancé avec une ostentation vraiment orientale, avait compté sur un facile succès; il ne fut que plus surpris de cette résistance acharnée, et, songeant que l'année était avancée, il hésita à livrer une bataille décisive, à telle distance de sa patrie; les nouvelles, qu'il recueillit sur la force de l'armée impériale, ne lui faisaient point présager un succès très rapide, ni très certain. En conséquence, l'armée turque, après avoir poussé une pointe jusqu'à Oedenbourg, se retira par la marche de Styrie, en faisant de terribles dévastations en Slavonie et à Belgrade. Le corps d'armée, commandé par Kasimbeg, fut presque anéanti dans la forêt de Vienne¹.

Les Turcs ne furent pas plus heureux sur mer : André Doria réussit à chasser la flotte ottomane de la mer Ionienne, ainsi qu'à prendre Coron et Patras². Le Pape, par ses envois de secours, avait grandement contribué à ce double succès. Malheureusement, les espoirs³, qu'il avait fait naître, ne se réalisèrent pas. Doria ne se sentit pas assez fort, pour en entreprendre davantage, et il revint vers Gènes, après avoir

ment VII datée de Ratisbonne, 21 août 1532, qui nous montre la détresse de Ferdinand I^{er}.

¹ Voy. HUBER, t. IV, p. 41. A la bibliographie citée ici, il faut ajouter *Homenaje à Menendez y Pelayo*, p. 408, et *Tortenelemi tar.*, 1891, p. 160.

² Voy. outre SANETO, JOVIUS, *Hist.*, t. XXXI; LANZ, t. II, p. 16; ZINKEISEN, t. II, p. 735; GUGLIAEMOTTI, *Guerra*, t. I, p. 319; BALAN, *Clemente VII*, p. 194, et *Storia*, t. VI, p. 252; PETIT, p. 142. — Antoine Doria annonce au Pape son départ de Messine et la conduite en cette circonstance de la nef pontificale par une lettre, dat. di Galera al Zante, 1532, septembre 6. *Lett. d. princ.*, t. VII, p. 347; *ibid.*, p. 477, le rapport tout entier de la main d'André Doria. Dat. di galera nel golfo di Corone, 16 septembre 1532, sur la conquête de Coron. (Archives secrètes papales.)

³ Voy. le rapport de G. M. della Porta du 11 septembre 1532 dans Archives d'État à Florence, et les lettres de F. Peregrino des 17 et 28 septembre 1532 dans Archives Gonzague, à Mantoue.

levé une contribution sur Corinthe. Charles V lui-même, malgré les encouragements de Clément VII et de Loaysa¹, ne fut pas d'avis de continuer une guerre, si heureusement commencée. En raison des nouvelles, qui lui arrivèrent sur l'indiscipline de son armée, composée de tant d'éléments divers, il ne lui parut pas prudent de poursuivre la guerre, sans une nécessité urgente. Non seulement les soldats italiens, mais même plusieurs troupes d'Empire, refusèrent d'aller en Hongrie; les protestants se récrièrent, sur ce que le secours, accordé par l'Allemagne, n'était destiné qu'à la défense de leur pays; ils ne voulurent pas renforcer le catholique Ferdinand². Ajoutez à cela le danger dont l'Empereur était menacé par la France et l'Angleterre, ainsi que la situation défavorable de ses affaires en Italie. Celles-ci, ainsi que la question du Concile, lui parurent nécessiter un entretien particulier avec le Pape. Tout cela décida Charles à passer par l'Italie, pour retourner en Espagne.

¹ Voy. HEINE, p. 264; STROEMANN, p. 219.

² Voy. ALBÉRI, 2^e série, t. V, p. 342; ZINKEISEN, t. II, p. 733; HUBER, t. IV, p. 46; RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III, p. 310; DE LEVA, t. II, p. 84; LUZIO, *Pronostico*, p. 85.

CHAPITRE IV

DEUXIÈME ENTREVUE DE CLÉMENT VII AVEC L'EMPE-
REUR A BOLOGNE. — LA QUESTION DU CONCILE
DANS LES ANNÉES 1532-1533. — VOYAGE DU PAPE
A MARSEILLE, POUR Y RENCONTRER FRANÇOIS I^{er}. —
MARIAGE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

En même temps que le Pape et l'Empereur étaient rapprochés par les dangers provenant des Turcs et des protestants, il y avait de nombreuses questions, qui amenaient entre eux des tiraillements et des complications. Dispositions arbitraires de bénéfices dans le Napolitain, empiétements et agressions des troupes impériales en Italie; Clément avait constamment à se plaindre. Ajoutez à cela les divergences de vue, dans la question du Concile.

La domination politique de Charles sur la péninsule et la dépendance de l'État de l'Église, vis-à-vis de la puissance espagnole, étaient d'autant plus insupportables à Clément VII, que l'Empereur favorisait, ouvertement et de toutes façons, le duc Alphonse de Ferrare et lui garantissait, en avril 1531, non seulement tout son État, mais encore le territoire de Modène et Reggio, revendiqué par le Pape. Cette décision, que l'Empereur venait de prendre, au mépris de ses promesses antérieures, fut désapprouvée, à Rome même, par le représentant de Ferdinand I^{er}.

Clément VII ne se résigna jamais à ce traitement : à partir de ce moment, ses bons rapports avec Charles V se trou-

¹ Voy. GUICCIARDINI, XX, p. 2; FONTANA, t. I, p. 151; BUCHOLTZ, IX, p. 99; HEINE, *Briefe*, p. 132, 150; BALAN, *Clemente VII*, p. 181.

vèrent altérés¹. Pour regagner le Pape et pour hâter l'affaire du Concile, conformément à sa promesse de Ratisbonne, et rétablir ses affaires chancelantes en Italie, avant son départ pour l'Espagne, Charles V désirait avoir une entrevue personnelle avec le Médicis. En octobre 1532, il se rendit, dans ce but, par le Frioul, en Italie. Son souci d'apaiser le Pape eût été encore plus grand, s'il avait su combien ses intérêts allaient mal à Rome.

Le nombre des cardinaux, sur lesquels il pouvait compter à la Curie, n'était pas grand : la plupart des Italiens tenaient pour la France. La cause principale en était la crainte trop fondée de la suprématie de Charles, qui pesait si lourdement sur l'Italie et le Saint-Siège. Le sentiment national italien n'était pas moins monté contre la domination espagnole, dont les représentants, du reste, ne faisaient rien pour faire oublier les maux, que Rome avait soufferts pendant le « Sac ». Par des pensions et des bénéfices, François I^{er} s'attachait, d'autre part, beaucoup de prélats romains. La pression, qu'exerçaient les Habsbourg, pour obtenir la réunion d'un Concile, qu'on redoutait, et les imprudentes demandes de Charles et de Ferdinand, qui diminaient sans cesse les revenus des cardinaux, n'étaient pas non plus pour leur concilier des sympathies². Le cardinal Quiñones, s'étant presque entièrement retiré des affaires et le cardinal Lorenzo Pucci, très dévoué aux Habsbourg, étant mort³, la conduite des intérêts de l'Empereur échut au cardinal Garcia de Loaysa. Celui-ci était incontestablement un homme considérable, de mœurs sévères, d'idées très orthodoxes, plein d'énergie et d'activité, très dévoué à l'Empereur, mais il n'avait pas les

¹ Voy. le rapport d'Agnello du 15 mai 1531 dans Archives Gonzage, de Mantoue; Jovius, *Hist.*, XXXI, p. 218, voy. p. 223; GAYANGOS, IV, p. 2, n^{os} 725, 747; BALAN, *Clemente VII*, p. 199.

² STOECKMANN, *Andrea da Burgo*, p. 187. Sur les pensions françaises, voy. Jovius, *Hist.*, XXXI, p. 225. Le cardinal C. Gonzaga avait été aussi gagné par des bénéfices français. Il devint partisan de l'Empereur sitôt après la deuxième entrevue de Charles-Quint avec Clément VII à Bologne.

³ Il fut enterré dans le chœur de S. Maria sopra Minerva, près de son protecteur Léon X. Voy. FORCELLA, I, 441.

qualités d'un homme d'État ; il manquait d'entregent et de condescendance, et laissait voir cette dureté particulière aux Espagnols, et qui devait écarter de lui bien des gens ¹. La qualité suprême des diplomates, le tact, faisait complètement défaut à Loaysa, il se laissait emporter par la violence de son tempérament. Il fut bientôt en guerre avec tout le monde, même avec le représentant de l'Empereur, Mai, qu'il traitait dans ses rapports de grosse bête ² et dont il demanda le rappel à l'Empereur. On peut juger de la colère de Mai, quand il sut tout cela. L'habile représentant de Ferdinand I^{er}, Andrea da Burgo, que Clément VII appréciait fort, eut toutes les peines du monde à empêcher un éclat entre Mai et Loaysa : mais la rancune, pour être cachée, ne fut peut-être que plus profonde ³.

Loaysa, bien entendu, s'abandonna, plus d'une fois, jusque devant le Pape, à la violence de son caractère et il le blessa ⁴, notamment au moment des délibérations pour la nomination de nouveaux cardinaux, délibérations au cours desquelles le parti français et le parti impérial mesurèrent leurs forces. Clément VII ne tenait guère à cette nouvelle promotion, parce que, en accédant aux désirs de l'Empereur sur ce point, il savait qu'aussitôt la France et l'Angleterre élèveraient les mêmes prétentions ⁵. En mars 1531, après la créa-

¹ Pour la suite, voy. STORGMANN. Voy. aussi ESCHER, *Glaubensparteien*, p. 281 ; DITENICH, *Contarini*, p. 198 ; GAYANGOS, t. IV, p. 1, *Introd.*, XII, et HEIDTMANN, *G. de Loaysa Neustettin*, 1850.

² HEINE, *Briefe*, p. 40, *Ann.* ; voy. p. 52, 76, *Ann.*

³ Voy. rapports de Burgo dans STORGMANN, p. 188, 232. Voy. aussi BALAN, *Clemente VII*, p. 199.

⁴ HEINE, *Briefe*, p. 341.

⁵ A. da Burgo écrivait dans un rapport chiffré, le 12 mars 1531 : « Tantum instituerunt card. Osuien et D. Petrus apud Pontificem quod consensus tandem ultra cardinalem, quem alioquin est obligatus facere ad omnem requisitionem Cæsaris, etiam nunc facere alium Hispanum ad voluntatem S. M^{is}, sed quod permittant suam S^{mis} quod illud possit facere sine scandalo, quia sunt multi alii qui instant habere cardinales, et a quo S. S^{mis} abhorret. » Après la nomination (décidée le 21 mars, publiée le 22, d'après le *Diarium de Blasius de Martinellis*, tandis que les *Acta consist.* du vice-chancelier, t. II, p. 182, indiquent le 22 février, voy. RAYNALD, 1531, n° 92 ; CIACONIUS, t. III, p. 519 ; CARDELLA, t. IV, p. 124), A da Burgo écrit, le 26 mars 1531 : « Incredibiliter

tion de deux cardinaux espagnols, le Pape eut à subir les plus durs reproches : l'ambassadeur anglais déclara, qu'il était devenu l'esclave de l'Empereur¹ ; François I^{er} demanda la nomination d'un cardinal, sur quoi les Impériaux, de leur côté, en voulurent deux. Comme on ne pouvait s'entendre, l'affaire resta en suspens². Pour apaiser François I^{er}, Clément VII accorda, en juin 1531, malgré les protestations de Loaysa³, au souverain français, le droit à vie de nomination à toutes les abbayes et couvents du royaume, qui avaient encore gardé jusqu'ici leurs privilèges et la faculté de faire leurs élections⁴. Peu après, le Pape manifesta l'intention de reprendre Giberti à son service, ce dont les Impériaux se montrèrent fort peu satisfaits, mais Giberti refusa, en représentant au Pape, fort surpris, qu'il valait mieux le laisser à Vérone⁵.

laborant in eo cardinales Osmen et D. Petrus. Papa erat aversus ob multa non minus pro bono Cæsaris ut demonstrabat quam ne magis incenderet reges Franciæ et Angliæ, qui continue instant, ut Papa faciat etiam unum pro ipso rege Franciæ et alium pro rege Angliæ. » (*Haus-Hof-und Staatsarchiv*, de Vienne.)

¹ Longe peiora dicunt oratores Anglici, quod Papa dederit se in prædam Cæsari nec audeat S. S^m facere nisi quod Cæsar vult. » A. da Burgo le 26 mars 1531. Voy. MOLINI, II, p. 364, 366.

² Voy. HEINE, *Briefe*, p. 133, et les rapports d'A. da Burgo des 25 et 27 mai 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv*, de Vienne.

³ Voy. le rapport de A. da Burgo, du 2 juin 1531. D'après celui-ci, le cardinal de Gramont mena supérieurement l'affaire. (*Haus-Hof-und Staatsarchiv*, de Vienne.)

⁴ A. da Burgo, deuxième rapport du 2 juin 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv*, de Vienne. Voy., sur les concessions de Clément VII, STAUDENMAYER, *Bischofswahlen*, p. 347; GERARDIN, p. 147; MADELIX, p. 164; BAUBRILLART, p. 93. Clément VII fit une autre concession dans le consistoire du 6 septembre 1531 : « S. D. N. ad supplicat. ducis Albanæ egit cum rev. dominis de concedendis litteris in forma brevis ipsi duci, in quibus illi polliceretur, cum primum aliqua cardinalium promotio fieret, creare unum ex fratribus ipsius ducis, in quo consenserunt omnes predicti mei rev^{mi}. » (Archives consistoriales.)

⁵ Voy. le rapport chiffré d'A. da Burgo du 19 juin 1531, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv*, de Vienne; il y est dit : « Papa autem de eo confidit et unum mirifice diligit. » La lettre de Clément VII à Giberti, datée de Rome, 18 mai 1531, contient le détail suivant de la main du Pape : « Venias, si nobis satisfacere cupis, habita tamen tuæ valetudinis et commodatione. » Cod. Barb. lat., 6508, p. 1. (Bibliothèque Vaticane.) Le 30 janvier 1532, Clément VII

Lorsque Clément, l'année suivante, se montra disposé à envoyer des secours importants aux Habsbourg, vivement pressés par les Turcs, les Français en témoignèrent de nouveau le plus grand mécontentement¹. Il en alla de même, dans les négociations relatives au divorce du roi d'Angleterre². Clément VII avait beau faire, il y avait toujours un des partis rivaux, qui se plaignait³.

En mai 1532, le Pape était disposé à donner la pourpre au chargé d'affaires impérial, Giovan Antonio Muscetolla. Malgré l'opposition du Sacré Collège, non seulement à cette nomination, mais à toute promotion nouvelle, Clément VII persista dans son dessein, car Muscetolla était en grande faveur près de lui. Aussitôt la France mit en avant la candidature de Giberti, pour la même dignité. Le Pape eut volontiers consenti, mais il rencontra la plus violente résistance chez Loaysa : « Giberti n'est qu'un bâtard, disait celui-ci, il ne peut devenir cardinal. » Peu lui importait de blesser profondément le Pape, en parlant ainsi : Clément VII se plaignit à l'ambassadeur de l'Empereur, du procédé de Loaysa, disant qu'il aimerait mieux vivre dans un désert, que souffrir de pareils traitements. Loaysa comprit si peu son imprudence, qu'il déclara n'avoir fait que son devoir et qu'il n'en démordrait pas; que si le Pape ne se comportait pas bien avec lui, il irait séjourner à Naples, jusqu'au retour de l'Empereur⁴. Son ami, Muscetolla, qui avait déjà fait faire

invita encore Giberti à venir résider à Rome. Lettre de Sanga du 30 janvier 1532, avec une note autographe du pape dans Cod. Barb. lat. 5698 de la Bibliothèque Vaticane. Voy. GIBERTI, *Opera*, chap. xxiii.

¹ Voy. plus haut et le rapport de G. M. della Porta du 10 juin 1532, dans Archives d'État, à Florence.

² Voy. plus loin chap. xi.

³ Voy. le rapport de F. Peregrino du 8 juin 1532 : « L'imperiali dicono haver sospetto che N. S. habbia intelligentia con Francesi et mostrano di dolersene, da l'atro canto Francesi dimostrano mala satisfation verso di loro di S. S. Hor veggia V. E. in quanti dubbiosi pensieri debbia rimaner S. S. et che via o modo ella possi tenere a dover contentar l'una et l'altra parte, che è cosa quasi impossibile, ce ritroviamo fra li calci et l'muro. » (Archives Gonzague de Mantoue.)

⁴ Outre les rapports d'A. da Burgo, du 25 mai 1532, dans *Haus-Hof-und Staatsarchiv*, de Vienne, utilisés par Stoegmann, voy. BLASIVS DE MARTINEL-

son habit de cardinal, eut à supporter les frais de cette scène ridicule, car le Pape abandonna son projet de promotion ¹.

La discorde, qui régnait entre Loyasa et Mai, se manifesta jusque dans leur opinion sur le Pape; là leur divergence de vue était directe. Tandis que le premier expliquait les perpétuelles oscillations de Clément VII, par son caractère et par l'état des choses et les excusait, Mai ne voyait, dans toute la conduite du Médicis, que duplicité et ruses dangereuses. L'antipathie de Mai contre le Pape Médicis se reporta jusque sur Muscetolla, le chargé d'affaires impérial, trop bien vu de Clément VII. Leurs rapports prirent souvent le caractère d'une lutte ouverte. Les choses étaient allées si loin, en automne 1530, que Muscetolla demanda son rappel; il n'en resta pas moins, deux ans encore, à Rome. On s'explique sans peine, que, dans ces conditions, les affaires de l'Empereur à la Curie durent souvent prendre une tournure très fâcheuse ².

Les représentants de la France, bien supérieurs à ceux de l'Empereur, opéraient bien plus habilement; abondamment pourvus d'argent, ils pouvaient faire grande figure et distribuer de nombreux présents. Leur chef, Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, cardinal depuis le 8 juin 1530 ³, s'entendait admirablement à entretenir, chez l'inquiet Médicis, des méfiances constantes contre l'Empereur et à l'intimider au besoin par des menaces ⁴. En outre, Gramont préparait entre

LIS, 22 et 24 mai 1532. Voy. aussi la lettre de G. M. della Porta du 10 mai 1532, dans Archives d'État, à Florence, et HEINE, *Briefe*, p. 341.

¹ « La nova creation de cardinali per questa volta è ita a niente non ostante chel Musettola s'havesse fatto fare gli habiti cardinaleschi et la mazza d'argento ancora. » G. M. della Porta le 25 mai 1532. (Archives d'État de Florence.)

² Voy. GAYANGOS, IV, p. 2. *Introd.*, VII.

³ Voy. *Acta consist.*, dans Cod. Vat. 3457, P. II de la Bibliothèque Vaticane. Gramont fut auprès du Pape d'abord de juin 1529 à novembre 1530, puis avec Tournon de novembre 1532 à l'automne de 1533. Voy. BOURNILLY DE VAISSIÈRE, *Du Bellay*, p. 53.

⁴ STOEGMANN, *A. da Burgo*, p. 189. DEGRUE (*Anne de Montmorency*, p. 184) montre comment, dans l'été de 1531 (le *Journal*, Cod. Harb. lat. 3552, place son arrivée le 18 août). François de Dinteville, évêque d'Auxerre, venu à Rome comme ambassadeur de France, suivit cette politique d'intimidation.

les maisons de Valois et de Médicis, une alliance de famille, qui devait enchaîner irrévocablement Clément VII à la France. Le deuxième fils du roi de France, le duc Henri d'Orléans, dut épouser la fille de Laurent d'Urbin, née en 1519, Catherine de Médicis¹. Lorsque Gramont, en automne de 1530, proposa cette union, il indiqua que Parme et Plaisance pourraient servir de dot à la jeune fille. Clément VII refusa cette aliénation d'un bien d'Église et alla jusqu'à ne pas prendre au sérieux l'ensemble du projet; par considération pour Charles-Quint, il ne voulut pas alors pousser l'affaire plus loin. L'Empereur encourageait, de son côté, une union de Catherine de Médicis avec le duc de Milan². Clément VII montra longtemps, à ce sujet, son irrésolution accoutumée. Qu'il ait fini par se décider pour la France, il n'y a pas lieu d'en être surpris. Qu'était-ce que le trône incertain du duc de Milan, en face de la brillante alliance avec la maison de France, qui lui assurait un puissant appui, contre la domination espagnole en Italie! L'ambassadeur vénitien, Soriano, était persuadé, que le Pape penchait aussi vers cette alliance, dans l'espoir de gagner le parti français à Florence³. Du côté de la France, on mena le projet de mariage avec la plus grande activité. Au commencement de novembre 1530, arriva à Rome, comme envoyé de François I^{er}, John Stuart, duc d'Albany, pour continuer les négociations entamées par Gramont⁴. Catherine avait quitté, en octobre, Florence, où elle vivait chez sa tante Lucrezia Salviati. L'ambassadeur de Milan, qui la vit, dans la rue, à Rome, la trouva grande, bien proportionnée et jolie mais si délicate encore, qu'il ne pensa

Sur Dinteville, la lettre de créance de François I^{er} pour lui, datée du 25 avril 1532, est dans *Lett. d. princ.*, t. VII. (Archives secrètes papales.) Voy. aussi *Revue de Bibliographie*, t. IV, p. 84, et *Revue des questions historiques*, 1902, t. I, p. 490. Il fut rappelé le 26 janvier 1533; voy. la lettre de François I^{er} à Clément VII, dans *Lett. d. princ.*, t. VIII.

¹ Sur les projets antérieurs, voy. plus haut.

² BASCHET, *Catherine de Médicis*, p. 276.

³ ALBÈRI, 2^e série, t. III, p. 291.

⁴ BASCHET, p. 279, 282. Albany arriva le 3 novembre 1530. *Journal*, Cod. barb. lat., 5532 de la Bibliothèque Vaticane.

pas qu'on pût songer à la marier, avant deux ans. Les négociations n'en marchaient pas moins activement. L'irrésolution de Clément VII était accrue, à la fois, par la crainte de l'Empereur et les grandes exigences d'Albany. Lorsque cependant le cardinal Gramont reparut à Rome, en mai 1531, le Pape donna secrètement son consentement au mariage et aux conditions que mettait le roi de France « à son présent, digne des Grecs — *timeo Danaos* ». Par un traité du 9 juin 1531, Clément VII se déclara prêt à marier Catherine avec le duc d'Orléans, à qui il cédaït Pise, Livourne, Modène, Reggio et Rubbiera, ainsi que Parme et Plaisance, contre une compensation encore éventuelle. Il s'engageait même à prêter son concours à une conquête nouvelle d'Urbin; il ne réserva sa réponse que pour Milan et Gènes, que François I^{er} avait également réclamés pour le jeune couple ¹. Peu de jours après, le cardinal Gramont revint en France, le Pape ordonna de le recevoir à Florence, avec tous les honneurs ².

Si on crut, à la cour de France, avoir regagné l'ancienne influence sur Clément VII et se l'être attaché solidement, on s'illusionnait fort. Quand le Pape eut examiné, de plus près, les conditions de l'accord de juin, il eut peur d'être allé trop loin et chercha, sous divers prétextes, à différer le mariage; « le prudent, circonspect, tremblant » Médicis songeait si peu à une rupture ouverte avec l'Empereur, qu'il résolut au contraire de travailler, de toutes ses forces, à une réconciliation entre Charles et François I^{er}. Il y déploya toute son ingéniosité, toute son adresse diplomatique ³. De là naquit le plan fantastique de réconcilier les deux rivaux ⁴, aux dépens de Venise, projet qui cependant ne reçut nulle part d'accueil favorable. Lorsque ensuite l'attaque des Turcs changea la direction de ses idées, le Pape imagina un nou-

¹ Voy. BASCHET, p. 285, 309; RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^e, p. 313; STOEGMANN, *A. da Burgo*, p. 204.

² Voy. la lettre de G. M. della Porta du 13 juin 1531, dans Archives d'État, à Florence.

³ STOEGMANN, p. 206.

⁴ Voy. plus haut.

veau projet, qui correspondait à la nouvelle situation. Charles-Quint et François I^{er} devaient se réconcilier et unir leurs forces, pour une attaque d'ensemble contre les Turcs. Une fois qu'on aurait anéanti leur puissance, Ferdinand I^{er} devrait obtenir la Hongrie et les territoires avoisinant Venise, recouvrer ses possessions perdues dans le Levant, et la France, enfin reprendre Milan, qui serait occupé jusque-là par l'Empereur et par le Pape « comme amis des deux partis¹ ».

Sur ces entrefaites cependant, la situation s'était, de nouveau, profondément modifiée : l'Empereur, après la retraite du Sultan, abandonnait la guerre turque et partait pour l'Italie, où il voulait se rencontrer avec le Pape. Pour le lieu de la conférence, on proposa Bologne, Parme, Plaisance, puis Pise et Gênes; Pedro della Cueva², envoyé à Rome, devait régler ce détail. Pendant qu'on discutait là-dessus, une circonstance faillit faire échouer l'entrevue projetée. Le 25 octobre 1532, le Pape reçut une nouvelle, qui le fit se plaindre, les larmes aux yeux, de Mai et de Burgo, les représentants des Habsbourg : l'Empereur avait fait arrêter, pour un jour, le cardinal de Médicis, parce que celui-ci, mécontent de l'abandon de la guerre turque, voulait follement jouer au généralissime. Les excuses des Impériaux, qui alléguèrent un malentendu, et l'espoir du Pape de pouvoir travailler, au cours de l'entrevue, à la paix avec la France firent que l'incident n'eut pas d'autre suite³.

Fin octobre, Cueva arriva à Rome, annonçant que l'Empereur désirait que la conférence eût lieu à Plaisance. On

¹ STOEGMANN, p. 218; on y trouve l'important rapport de Burgo le 8 octobre.

² Voy. SANUTO, t. LVII, p. 46, 97, 126, 133, et les rapports de G. M. della Porta datés de Rome, 13 et 14 octobre 1532, dans Archives d'État de Florence.

³ Voy. la lettre de G. M. della Porta datée de Rome, 25 octobre 1532, dans Archives d'État, à Florence. Voy. SANUTO, t. LVII, p. 197; GUICHARDIN, t. XX, p. 2; ALBÉRI, 2^e série, t. III, p. 381; STOEGMANN, *A. da Burgo*, p. 239; GAVANGOS, IV, p. 2, n^{os} 1007, 1089, 1014; FERRAI, *Lorenzino de Medici*, p. 132; LUZIO, *Pronostico*, p. 84.

délibéra sur cette affaire, en consistoire. La plupart des cardinaux, Farnèse en tête, déclarèrent convenable, que Charles-Quint vint à Rome, ce qui fut combattu vigoureusement par les cardinaux du parti impérial et ce qui ne répondait pas non plus au désir de Clément VII. Médicis ayant annoncé là-dessus, que l'Empereur acceptait Bologne, proposé par le Pape, le départ de Clément VII fut fixé, dans un consistoire du 4 novembre, au 12 du même mois. Les nécessités des préparatifs retardèrent le départ jusqu'au 18 novembre. Auparavant, fut encore publiée une bulle, réglant une élection éventuelle de Pape. Le cardinal Salviati obtint la légation à Rome¹. La saison avancée, le mauvais temps, le fâcheux état des routes rendirent le voyage très pénible pour le Pape, à peine relevé d'une attaque de goutte. Six cardinaux allèrent en Toscane, six autres accompagnèrent le Pape, qui passa par Castelnuovo, Civita-Castellana, Narni, Terni, Trevi, Pérouse, Città di Castello, San-Sepolcro, Santa-Agata, Cesena, Forli et Castel San-Pietro. Le dimanche 8 décembre, le Pape fit son entrée à cheval dans la deuxième capitale de l'État de l'Église, où il fut reçu avec les solennités d'usage².

¹ SANUTO, t. LVII, p. 198, 217, 258. Rapport de F. Peregrino du 17 octobre 1532, dans Archives Gonzague de Mantoue. GAVANCO, IV, p. 2, n° 1014. Lettres de G. M. della Porta, datées de Rome, 28 octobre 1532 (Gionse finalement in Roma quel D. Petro della Cova expettato tanto tempo per la resolution dell' abbocamento di S. M. con N. S. col quale è statto hoggi) et 4 novembre (N. S. dice esser resolutto partire ad ogni modo per Bologne alli 12), dans Archives d'État, à Florence. Rapport du cardinal E. Gonzaga du 4 novembre 1532, dans Archives Gonzague, à Mantoue. Dès le 2 novembre 1532, Clément VII invita les États italiens à envoyer des ambassadeurs pour assister à l'entrevue. Voy. *Min. brev.*, 1532, vol. 41, n° 375, daté par erreur du 2 octobre, dans RAYNALD. Voy. les brefs au duc de Milan (Archives d'État de Milan) et au duc de Mantoue (Archives Gonzague), tous les deux du 2 novembre. Le 5 novembre 1532, Clément VII écrivait à la ville de Bologne au sujet de l'entrevue. Il recommença le 23 novembre. Voy. *Min. brev.*, 1532, vol. 41, n° 563 et 592.

² Voy. BLASIVS DE MARTINELLIS, *Diarium*, dans Archives des cérémonies du Vatican et aussi dans Cod. Barb. lat., 2801 (auparavant t. XXXV, p. 45) et Cod. lat., 12457 de la Bibliothèque nationale de Paris; RAYNALD, 1532, n° 55; BONTEMPI, p. 350; SANUTO, t. LVII, p. 335, 365; rapport d'E. Boner, dans *State Papers*, t. VII, n° 337; *N. d. Tuccia*, p. 429.

Le lendemain, fut tenu un consistoire, où l'on décida d'envoyer au-devant de l'Empereur les cardinaux Grimani et Cesarini¹.

Charles-Quint fit, le 13 décembre 1532, son entrée à Bologne, avec toute la pompe militaire, accueilli solennellement par la cour pontificale et les principaux bourgeois. Plus de 50 000 hommes de troupe l'accompagnaient. Il chevaucha entre les cardinaux Farnèse et Spinola; on remarquait, à sa suite, les ducs de Milan, de Mantoue et de Florence. Le Pape, avec tous ses ornements et coiffé de sa splendide tiare, attendait, sur son trône, à San-Petronio. Charles fit les trois genuflexions d'usage et baisa le pied du Pape, qui, sans se laisser baiser la main, se leva et embrassa l'Empereur. Quand la suite de Charles eut rendu les honneurs, le Saint-Père accompagna l'Empereur dans les magnifiques appartements, qui lui avaient été préparés au Palais public. Les jours suivants, le Pape et l'Empereur ne manquèrent pas d'échanger des démonstrations d'amitié; l'Empereur reçut l'épée et le chapeau bénits dans la nuit de Noël². En dépit de tous ces témoignages de confiance et d'amitié, prodigués extérieurement par les deux chefs de la chrétienté, la mésintelligence des cœurs n'apparut que trop, au cours des longues conférences, que tous deux tenaient presque constamment seuls³. Par suite du grand nombre des étrangers⁴, la disette régnait à Bologne⁵; l'Empereur n'aurait donc pas demandé mieux que de quitter Bologne⁶, mais les négociations se poursuivaient avec tant de difficulté, qu'il dut différer son départ de semaine en semaine⁷.

¹ SANUTO, t. LVII, p. 363, 365; LANZ, t. II, p. 43.

² RAYNALD, 1532, n° 57; SANUTO, t. LVII, p. 388.

³ SANUTO, t. LVII, p. 368, 384, 385; BALAN, *Clemente VII*, p. 201.

⁴ Titien y était alors aussi. Voy. GIORDANI, *App.*, p. 150, 153.

⁵ Lettre de G. M. della Porta, datée de Bologne, 24 décembre 1532, dans Archives d'État de Florence.

⁶ Lettre de G. M. della Porta, datée de Bologne, 29 décembre 1532, dans Archives d'État de Florence.

⁷ Le rapport suivant de G. M. della Porta, daté de Bologne du 6 janvier 1533, est remarquable. « S. S^{te} remanda la maggior parte della famiglia sua a casa et remane con pochi volendo continuar appresso S. M^{te} per

Clément VII désirait vivement réconcilier François I^{er} et Charles-Quint¹; ce dernier considérait la chose, comme tout à fait improbable et ne pensait qu'à s'assurer contre une attaque éventuelle des Français sur Milan et Gênes. Dans ce but, il proposait la conclusion d'une ligue défensive italienne. Granvelle, Covos et Praet négociaient là-dessus, en son nom, avec le cardinal Hippolyte de Médicis, François Guichardin et Jacques Salviati. Le Pape, cela allait s'en dire, condamné à la neutralité, n'était rien moins que disposé à une telle alliance : ses représentants faisaient valoir, que Venise était absolument opposée à une pareille ligue; ils firent aussi comprendre, que Clément VII songeait toujours à recouvrer Modène et Reggio et ne voulait pas y renoncer². Clément VII était surtout grandement influencé par l'attitude menaçante du roi de France, qui venait de s'allier avec Henri VIII³, lorsque, au début de janvier 1533, les cardinaux de Gramont et de Tournon arrivèrent à Bologne⁴.

Pour la sécurité de Milan, l'Empereur désirait que Clément VII mariât sa nièce, Catherine de Médicis, avec Francesco Sforza. Le Pape objectait que les propositions de François I^{er} étaient plus anciennes et que celui-ci se sentirait très offensé, si cette jeune fille, promise à l'un de ses fils, était mariée avec son ennemi déclaré. Malheureusement pour lui, l'Empereur ne crut pas que l'offre de François I^{er} eût été faite sérieusement; il invita, par conséquent, le Pape à presser le roi de France, de conclure cette alliance proposée; il comptait que François I^{er} refuserait et que le Pape s'apercevrait qu'il avait été berné. Dans ces conditions,

accompagnarla sino a Genoa entro la galera. » (Archives d'État, à Florence.)

¹ Voy. SANUTO, t. LVII, p. 369, 383.

² Voy. GUICCIARDINI, t. XX, p. 2; PALLAVICINI, t. III, p. 12.

³ Voy. les rapports de G. M. della Porta du 23 décembre 1532 et du 7 janvier 1533, dans Archives d'État de Florence. Voy. SANUTO, t. LVII, p. 389.

⁴ Voy. lettre de G. M. della Porta datée de Bologne, 2 janvier 1533, dans Archives d'État, à Florence; *Acta consist. camer.*, t. III, dans Archives consistoriales du Vatican; SANUTO, t. LVII, p. 418, et BASCHET, p. 290.

l'amitié de Clément VII pour François I^{er} se serait changée en une haine amère. Ce fut le contraire qui arriva. François I^{er}, comprenant le danger qui le menaçait, envoya, tout de suite, aux cardinaux déjà nommés, les pleins pouvoirs nécessaires, pour la conclusion du mariage de son fils avec Catherine de Médicis; en même temps, il fit demander au Pape une entrevue, à Nice. Clément VII déclara alors, qu'il pouvait d'autant moins se refuser à son désir, qu'il s'était mis déjà deux fois en route, pour se rencontrer avec l'Empereur. Charles-Quint vit donc l'alliance du Pape avec la France, confirmée. Il soupçonna, que le Médicis s'entendrait avec François I^{er}, pour conquérir Milan, en faveur du duc d'Orléans. Clément VII fit tout, pour démontrer à l'Empereur, qu'un pareil projet était sans fondement¹. En conséquence, le Pape et l'Empereur conclurent un traité secret, qui eut d'autant plus de portée, aux yeux de Charles-Quint, qu'il fut signé le 24 février, date de sa naissance, de la victoire de Pavie et de son couronnement comme Empereur. Clément VII et Charles-Quint s'y engageaient réciproquement à ne contracter aucune alliance avec d'autres princes; ils s'y promettaient de ne pas tenir le Concile, de se soutenir contre les Turcs, d'assurer le maintien de l'état de choses existant en Italie et de se tenir au courant des négociations de Rome, relatives au divorce du roi d'Angleterre².

Les discussions, commencées³ en janvier, avec les représentants italiens, n'aboutirent que quelques jours plus tard. Le 27 février, Clément VII, Charles-Quint, Ferdinand I^{er}, les ducs de Milan, de Mantoue et de Ferrare, puis Sienne, Lucques et Gênes s'unirent, se promettant des secours en troupes et en argent, pour défendre l'Italie contre toute attaque. La difficulté, relative à Ferrare, fut aplanie, en ce

¹ Voy. GUICCIARDINI, t. XX, p. 2; PALLAVICINI, t. III, p. 12.

² EUSES a publié, dans *Römischen Quartalschrift.*, t. V, p. 301, le texte du traité secret d'après les Archives secrètes papales. *Arm.* XI, Caps. p. 11, n° 67.

³ Voy. SANDO, t. LVII, p. 481, 486, et les rapports de G. M. della Porta des 21, 24, 25 et 30 janvier 1533, dans Archives d'État, à Florence.

que Clément VII s'engageait, pour dix-huit mois seulement, à ne pas inquiéter le duc Alphonse. Florence, la Savoie et surtout Venise ne furent pas mentionnées dans le traité ¹. L'Empereur en fut d'autant plus contrarié, que ses nouveaux efforts, pour détourner le Pape du projet de mariage avec la France, échouèrent. Clément VII persista à déclarer, qu'il ne pouvait plus revenir en arrière ².

Charles-Quint n'eut pas plus de succès dans sa demande de nomination de cardinaux. Il avait proposé Schoenberg, Muscettola et Stefano Gabriele Merino, archevêque de Bari; le Pape au contraire proposait Giberti, l'auditeur de Rote, Simonetta et l'évêque de Faenza, Rodolfo Pio. François I^{er} et Henri VIII demandaient, de leur côté, la pourpre pour trois de leurs partisans. Le collège des cardinaux ne voulait pas du tout de nouvelle promotion : cela fit ajourner les négociations, jusqu'au retour du Pape à Rome. Clément VII, qui était de cet avis, confia le rapport de cette affaire aux cardinaux Farnèse, Campegio et Cesi ³. Le 19 février, on délibéra, au consistoire, jusqu'à la nuit sans prendre de décision. Loaysa se prononça avec toute sa véhémence pour Muscettola, mais il se heurta à la résistance la plus résolue ⁴. Le 21 février, les cardinaux se mirent d'accord, pour écarter la promotion de Muscettola et de Schoenberg et pour faire celle de Merino. Pour apaiser la France, on annonça la nomination de Jean d'Orléans, comme cardinal ⁵.

¹ Papiers d'État de Granvelle, t. II, p. 7; SANUTO, t. LVII, p. 564, 567, 574, 577, 600; GUICCIARDINI, t. XX, p. 2; JOVIUS, *Hist.*, t. XXXI; BALAN, *Clemente VII*, p. 203.

² Voy. SANUTO, t. LVII, p. 506, et le rapport de G. M. della Porta daté de Bologne, 18 février 1533, dans Archives d'État, de Florence.

³ Voy. SANUTO, t. LVII, p. 537, 539; *Diarium de Blasius de Martinellis*, dans Archives secrètes papales. Lettre de G. M. della Porta du 18 février 1533, dans Archives d'État, à Florence. Voy. aussi SÜCHMÜLLER, p. 167.

⁴ Lettre de G. M. della Porta du 20 février 1533, dans Archives d'État de Florence. Voy. SANUTO, t. LVII, p. 553.

⁵ *Acta consist.*, dans Cod. Vatic., 3452, P. II. (Bibliothèque Vaticane.) SANUTO, t. LVII, p. 547, 551, 585, 590; JOVIUS, *Hist.*, t. XXXI, p. 219; CIACONIUS, t. III, p. 523; NOVAES, t. IV, p. 129 (avec date fausse). L'octroi de deux dimes, le 10 février 1533, montre combien Clément VII était favorablement disposé à l'égard de François I^{er}. Voy. CHARRIÈRE, t. I, p. 239.

Les Impériaux ne furent pas très contents de cette solution.

La question du Concile ne souleva pas moins de discussions, à Bologne. Dès le 15 décembre 1532, Charles-Quint avait eu à ce sujet un entretien de deux heures avec Clément VII. Le lendemain, on en délibéra, en consistoire. Peu de cardinaux étaient partisans d'une convocation immédiate du Concile; la plupart étaient d'avis, qu'il fallait auparavant restaurer la paix dans la chrétienté et rétablir l'entente entre tous les princes; la décision définitive fut renvoyée à la prochaine réunion¹. Dans celle-ci, le 20 décembre, toute l'affaire fut encore remise en délibération. On y souleva la question d'une levée d'armes contre les protestants. Cet avis ne rallia que peu de suffrages; le plus grand nombre des cardinaux était pour un Concile, mais on repoussa l'idée de le tenir en Allemagne et surtout de permettre un Concile national allemand, ce qui eût fourni aux rois de France et d'Angleterre le prétexte d'un schisme. On décida définitivement, que le Concile devrait être tenu dans un lieu approprié et après un assentiment préalable de tous les princes chrétiens². Pour mener à bien cette décision, on nomma une congrégation, dans laquelle le Pape fut représenté par Farnèse, Campegio, Cesi et Aleander; l'Empereur, par Merino, Covos, Granvelle et Mai. Sitôt que l'Empereur eut consenti à la tenue d'un Concile en Italie, les brefs, dès le 2 janvier 1533, purent être expédiés aux rois de France, d'Angleterre et aux autres princes chrétiens, dont on sollicitait l'assentiment et qu'on invitait au Concile³. La question de savoir, s'il fallait écrire aussi, dès maintenant, aux princes et aux États de l'empire d'Allemagne, nécessita de plus longues délibérations. Comme Aleander se montrait résolument de cet avis, on se décida dans ce sens. En conséquence,

¹ SANUTO, t. LVII, p. 368, 369. Voy. la lettre de l'évêque d'Auxerre, dans RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^e, p. 316, et DE LEVA, t. III, p. 104. Voy. aussi EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. LXXXII.

² Outre SANUTO et les lettres citées de l'évêque d'Auxerre, voy. encore au supplément le rapport de G. M. della Porta du 23 décembre 1532. (Archives d'Etat de Florence.)

³ EUSES, *Concil. Trid.*, t. IV, chap. LXXXII.

des lettres de l'Empereur à tous les États et du Pape au roi Ferdinand I^{er}, aux six princes électeurs et aux six cercles de l'empire, furent envoyées, vers le 10 janvier¹. Le Pape y louait le zèle de l'Empereur, pour la réunion du Concile, zèle qui l'aurait décidé, s'il n'y eût été déjà disposé. Mais comme il était nécessaire, que tous les membres et nations de la chrétienté y participassent, il ne négligerait rien pour amener à y consentir, par des lettres et des nonces, les autres princes étrangers à l'Allemagne. Pendant qu'on attendait encore les réponses, en particulier celle de la France, l'Empereur ne cessait pas d'agir dans les négociations par ses députés, pour que le Concile fût aussitôt convoqué, parce qu'il s'y était engagé, vis-à-vis des princes allemands, et qu'il ne voyait pas d'autre moyen de s'opposer à leur demande d'un Concile national allemand. Par contre, les représentants du Pape déclaraient, que celui-ci était prêt à annoncer le Concile, dans les formes observées jusque-là dans l'Église, à la condition que les décisions dogmatiques des précédents Conciles seraient reconnues par tous, et que tous promettaient de se soumettre aux décisions du futur Concile; mais qu'il fallait toutefois attendre encore les réponses des princes. Comme l'Empereur était toujours pressant et que le moment de son départ en Espagne approchait, sans que fussent arrivées aucunes réponses, les représentants du Pape proposèrent l'envoi de nonces, pour cette affaire, en Allemagne, en France et en Angleterre, ce à quoi Charles-Quint déclara consentir. Ugo Rangoni, évêque de Reggio, fut nommé nonce en Allemagne, le camérier papal et proto-notaire Ubaldino de Ubaldinis fut désigné, en cette qualité, pour la France². Le 20 février, on remit aux deux nonces les brefs qu'ils avaient à porter³. Sur ces entrefaites, la réponse,

¹ EHSES, LXXXIII; RAYNALD, 1533, n° 6., donne le texte des lettres unifiées aux électeurs et aux cercles allemands. La lettre au roi Ferdinand I^{er}, d'une rédaction un peu différente, est dans EHSES, LXXXIV.

² EHSES, LXXXIV. Voy. le rapport de G. M. della Porta du 10 février 1533, dans Archives d'État, à Florence.

³ Le bref adressé au roi Ferdinand, et avec lequel les autres concordent dans les passages essentiels, est dans EHSES, LXXXVI.

si attendue de François I^{er}, fut apportée par les cardinaux de Tournon et Gramont; elle était courte, peu enthousiaste, et insistait sur la nécessité de bien choisir le lieu du Concile, afin que personne ne pût, après, refuser son assentiment à ses décisions¹. Cette réponse était d'autant moins satisfaisante, qu'après cette observation générale, François I^{er} ne disait pas comment il voulait que le Concile fût tenu.

L'instruction du 27 février 1533, rédigée par Aleander, pour le nonce Rangoni, définissait en huit articles les conditions du Concile : 1^o Le Concile est libre et il est tenu conformément aux usages établis dans l'Église par les premiers Conciles généraux ; 2^o Les participants promettent de se soumettre à ses décisions et de les observer inviolablement ; 3^o Ceux qui se trouvent empêchés, par des raisons légitimes, d'y prendre part envoient à leurs places des plénipotentiaires réguliers, avec des mandats suffisants ; 4^o Pendant ce temps, aucune nouveauté ne doit être introduite, dans les points controversés en matière de foi, en Allemagne, jusqu'à la décision du Concile ; 5^o On doit s'entendre maintenant sur un lieu convenable, au choix duquel tous donnent leur consentement ; le Pape propose Mantoue, Bologne ou Plaisance ; 6^o Si quelque prince devait, sans motif légitime, se tenir à l'écart et s'opposer à l'appel et à la tenue du Concile, le Pape passerait outre ; 7^o Contre ceux qui voudraient empêcher le Concile, les princes s'uniraient au Pape, pour qu'il soit tenu ; 8^o Après l'arrivée des réponses concordantes, le Pape convoquera le Concile, dans l'espace de six mois et l'ouvrira, dans l'espace d'un an². Des instructions semblables³ et répondant aux instructions du Pape, furent données par Charles-Quint à Lambert de Briarde, qui devait accompagner le nonce Rangoni, en qualité d'orateur impérial. L'Empereur

¹ Voy. EUSES, LXXXVI; HEFELE-HERGENRÖTHER, IX, p. 801.

² Le texte de l'instruction dans EUSES, LXXXVI. Voir PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 87; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 801. RANGONI reçut pour deux mois 240 ducats. Voy. *Introit. et Exit.*, 1533-1535, dans Archives d'État, à Rome.

³ EUSES, LXXXVIII.

partit le 28 février et, le 10 mars, le Pape quitta aussi Bologne ¹.

Rangoni et Briaerde se rendirent d'abord à Vienne, à la cour du roi Ferdinand I^{er}, où ils séjournèrent, du 1^{er} avril au 13 mai. Ferdinand leur déclara adhérer entièrement à la tenue du Concile et aux articles. Le duc Georges de Saxe, chez qui ils arrivèrent à Dresde, le 25 mai, fit de même ². De là ils se rendirent chez l'électeur Jean-Frédéric, qui les reçut courtoisement, à Weimar, et les écouta ³; dans la réponse, qu'il communiqua, le lendemain, au nonce, il manifesta sa joie de la perspective du Concile, mais déclara que, quoiqu'il y fût très personnellement enclin, il ne pouvait donner une réponse décisive, ni prendre une décision, sans l'assentiment de ses alliés, qu'il lui fallait, par conséquent, en délibérer avec la prochaine assemblée des princes protestants, à Smalkalde. Rangoni et Briaerde quittèrent Weimar, le 5 juin, avec cette réponse et se rendirent à Halle, près du cardinal Albert de Mayence, qui déclara approuver complètement tout ce que le Pape et l'Empereur avaient pu décider, même relativement au lieu du Concile, tout en réservant sa réponse définitive, après l'assemblée des électeurs catholiques, qui devait avoir lieu prochainement à Mayence. Le frère d'Albert, l'électeur Joachim de Brandebourg, avec qui les envoyés s'entretenirent, le 17 juin, à Berlin, fit la même réponse ⁴. Après avoir passé par Brunschweig, où ils ne rencontrèrent pas le duc Henri, ils allèrent, le 5 juillet, à Cologne, et eurent des entrevues, le 9 juillet, à Bonn, avec le prince Hermann de Wied, le 13 juillet, à Coblentz, avec l'électeur de Trèves, Jean de Metzenhausen, le 20 juillet, à Heidelberg, avec l'électeur Ludwig von der Pfalz ⁵. Après

¹ SANUTO, t. LVII, p. 568, 571, 574. *Diarium de Blasius de Martinellis*, dans Archives secrètes papales.

² EHSES, *Conc. Trid.*, IV, chap. LXXXIX.

³ EHSES (XC-XCIII) publie, d'après les Archives Vaticanes, des documents authentiques sur la conférence du nonce devant l'Électeur et sur la réponse de ce dernier.

⁴ *Ibid.*, XCIII.

⁵ *Ibid.*, XCIV.

avoir vu tous ces princes, l'ambassadeur allemand Briaerde se rendit dans les Pays-Bas, pour y terminer sa mission, pendant que le nonce Rangoni se rendait encore à Munich, pour y négocier avec les ducs Guillaume et Louis de Bavière¹. Tous les princes interrogés avaient donné leur approbation, d'une façon générale, à la tenue d'un Concile œcuménique; ce n'est que pour les articles, qu'on leur présentait, qu'ils ne purent pas donner de réponse définitive. En s'en tenant à la question principale et au choix du lieu, comme il y avait une bonne volonté générale, sur ce point comme sur d'autres, l'accord n'aurait sûrement pas été difficile; on pouvait donc, après cette enquête, se livrer à des espérances justifiées, d'autant plus que l'électeur de Saxe paraissait bien disposé et aurait donné sa réponse définitive, dans un sens favorable, si ses théologiens et les autres princes protestants n'avaient pas été d'un autre avis.

Jean-Frédéric interrogea d'abord les théologiens de Wittenberg et se fit donner leur avis. Mélancton déclara, à la vérité, qu'on ne pouvait guère s'attaquer au Concile, à cause des autres nations; il n'avait rien à y redire, sinon que les protestants devaient y aller, avec de sûres garanties, mais il repoussait, de la façon la plus énergique, l'article les obligeant à se soumettre aux décrets du Concile². Luther parla, au fond, de la même façon, mais il fut beaucoup plus offensant, dans la forme, en traitant le Pape de « menteur, de chien carnassier et de meurtrier³ ». A cette attitude des théologiens correspondit aussi la réponse, datée du 30 juin 1533, des princes et des États protestants, assemblés à Smalkalde⁴. Ils réclamaient « un Concile libre en Allemagne », dans lequel la Bible seule ferait loi. Ils repoussèrent avec insolence les articles du Pape. Cette déclaration rendait vains tous les efforts tentés jusque-là pour le Concile.

¹ EHSES, XCV.

² *Ibid.*, t. XCVI; PASTOR, *Reunionsbestrebungen*, p. 88; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 803.

³ *Ibid.*, t. XCVI; PASTOR, p. 88.

⁴ Dans EHSES, XCVII-CL.

L'envoi du nonce Ubaldino à François I^{er} de France et à Henri VIII d'Angleterre, qui tous deux évitèrent de donner franchement leur adhésion, n'eut pas un meilleur succès¹.

* * *

Clément VII s'était rendu immédiatement de Bologne à Fano, pour y apaiser les troubles qui venaient d'éclater; il visita Ancône et le sanctuaire de Lorette; le 3 avril 1533, il rentra à Rome². Là une foule d'affaires l'attendait, qui s'étaient accumulées, pendant son absence. A cela vinrent s'ajouter le souci de la défense de Coron³, étroitement pressée par les Turcs, et les soucis plus grands encore que lui préparait l'affaire du divorce du roi anglais⁴. Pour la défense de Coron, le neveu du Pape, Bernard Salviati, fut envoyé avec douze galères⁵. François I^{er}, de son côté, insistait pour sa conférence avec le Pape et pour la conclusion de leur alliance de famille⁶. Ses représentants, les cardinaux de Gramont et de Tournon, rencontraient cependant des difficultés imprévues. Celles-ci provenaient en partie des Impériaux, qui, naturellement, promettaient tout, pour empêcher cette dangereuse rencontre et cette alliance plus dangereuse encore.

Un changement profond avait été entrepris, au temps même de la conférence de Bologne, dans la représentation diplomatique de Charles-Quint à Rome. L'Empereur avait enfin compris que le trop violent Loaysa, aussi bien que le rude Miguel Mai n'étaient pas des hommes bien désignés,

¹ EUSES, CI.

² Outre les sources citées par RAYNALD, 1533, n° 36, voy. encore SANUTO, t. LVIII, p. 11, 27, 35, et BALAN, *Clemente VII*, p. 204. On attendait avidement à Rome le retour du Pape. Voy. les rapports de F. Peregrino des 1^{er} et 23 mars 1533, dans Archives Gonzague, à Mantoue.

³ Voy. SANUTO, t. LVIII, p. 35, 56, 194, 227, 240.

⁴ Voy. plus loin chap. XI.

⁵ BALAN, *Clemente VII*, p. 206.

⁶ Voy. le rapport de F. Peregrino du 30 avril 1533, dans Archives Gonzague de Mantoue.

pour conduire ses affaires; avec Loaysa tomba aussi Muscettola. A leur place, furent envoyés, comme ambassadeur, Fernando de Silva, comte de Eifuentes, comme agent, Rodrigue Davalos; à la place de Loaysa, le cardinal Stefano Gabriele Merino dut représenter la cause de l'Empereur au Sacré Collège. Charles-Quint dut bientôt reconnaître, que la nouvelle organisation n'était pas heureuse: le vieux tison de discorde se fit sentir encore plus violemment. Eifuentes et Merino se faisaient une guerre ardente¹. Le parti français en recueillait tout le profit. Le cardinal de Tournon opérait très adroitement: il réussit à peindre, sous le jour le plus brillant, les avantages de l'alliance avec la France et à faire naître, chez le Pape, l'espoir de terminer, grâce à cette alliance, l'affaire du divorce anglais. Clément VII penchait fort vers une alliance avec la France, pour faire contrepoids, en Italie, à la puissance impériale². Des obstacles imprévus s'élevaient cependant, maintenant, du côté du Collège des cardinaux. Farnèse et d'autres faisaient valoir les raisons les plus décisives. Le cardinal de Gramont dit fièrement: « Le Pape a plus besoin de mon Roi, que celui-ci, de lui³. » Là-dessus, arriva une lettre de l'Empereur, dont le contenu était que, puisque Sa Sainteté tenait à l'entrevue avec François I^{er}, il ne voulait pas s'y opposer davantage, mais qu'il réclamait le maintien de la paix en Italie. Le 25 mai 1533, Clément VII communiqua cette lettre aux cardinaux assemblés en consistoire, mais le Pape avait beau mettre en lumière toutes les raisons, qui rendaient la conférence nécessaire, il ne persuadait pas la majorité. On décida, vu l'importance de l'affaire, d'ajourner la décision⁴.

¹ Voy. BAUMCARTEN, *Karl. V*, t. III, p. 122. Eifuentes était venu à Rome, le 17 avril 1533. R. Davalos seulement le 14 juin; voy. GAYANGOS, t. IV, n^o 1059, 1083.

² Voy. JOVIUS, *Hist.*, t. XXXI, p. 233, dont les indications sont confirmées par deux rapports chiffrés de F. Peregrino des 4 septembre et 28 décembre 1533. (Archives Gonzague, à Mantoue.)

³ Voy. SANUTO, t. LVIII, p. 135, 163, 228. Voy. le rapport d'Agnello daté de Venise, 5 mai 1533, dans Archives Gonzague de Mantoue.

⁴ Outre SANUTO, t. LVIII, p. 241, voy. le rapport de G. della Porta, du

Malgré l'opposition presque générale de la Curie, Clément VII n'abandonna pas le moins du monde le plan de l'entrevue, il la renvoya seulement en septembre¹. Le 28 mai, il écrivit dans ce sens à François I^{er}², à qui il envoya, en même temps, l'évêque de Faenza, pour régler les détails de l'entrevue, qui devait avoir lieu à Nice³. Un nouveau retard fut amené par la rupture avec l'Angleterre, qui se produisit en juillet, juste au moment, où le traité de mariage, signé par le roi de France, arrivait à Rome⁴. François I^{er} aurait maintenant volontiers différé l'entrevue, mais Clément VII ne voulut pas s'y prêter⁵.

Le 1^{er} juillet, l'avis officiel fut donné aux officiers pontificaux, d'avoir à se trouver à Nice, le 3 septembre⁶. Comme aucune réponse n'arrivait de France, relativement aux vaisseaux, qui devaient emmener le Pape dans cette ville, plusieurs commencèrent à douter du voyage; la plupart croyaient cependant qu'il aurait lieu⁷. Le Pape s'exprimait dans ce sens⁸. Le bruit courut alors, que l'entrevue aurait lieu à

25 mai 1533, dans Archives d'État, à Florence. Voy. aussi ROSSI, GUICCIARDINI, t. II, p. 53, et CASANOVA, *Lett. d. Carlo V*, p. 20.

¹ Voy. les lettres de F. Peregrino des 23 et 27 mai 1533 dans Archives Gonzague de Mantoue. Voy. le rapport de G. M. della Porta du 27 mai 1533 dans Archives d'État à Florence.

² Bref du 28 mai 1533 dans *Min. brev.*, 1533, vol. 46, n° 254. Archives secrètes papales. La réponse de François I^{er}, dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 126.

³ *Lett. a. papa. of Henri VIII*, t. VI, n° 548. GAYANGOS, t. IV, p. 2, n° 1082. SANUTO, t. LVIII, p. 241, 278. PFEFER, *Nuntiaturen*, p. 87.

⁴ Voy. la lettre de G. M. della Porta du 17 juillet 1533 dans Archives d'État à Florence. Voy. BAUMGARTEN, t. III, p. 123.

⁵ Voy. la lettre de Ant. Maria Pappazoni du 21 juillet 1533 dans Archives d'État à Bologne et le rapport de G. M. della Porta du 24 juillet 1533 dans Archives d'État à Florence. Le 31 juillet, Clément VII disait qu'il partirait au plus tard le 8 septembre. Rapport de F. Peregrino du 31 juillet 1533 dans Archives Gonzague à Mantoue.

⁶ Il papa fece intimar alla Cancellaria et altri officiali che si devessero trovar in Nizza alli 3 di Settembre. G. M. della Porta le 1^{er} août 1533. Archives d'État à Florence.

⁷ Voy. la lettre de G. M. della Porta du 11 août 1533 dans Archives d'État à Florence.

⁸ Rapport de G. M. della Porta du 22 août 1533 dans Archives d'État à Florence.

Marseille, car le duc de Savoie soulevait des difficultés, maintenant, pour Nice, en considération de l'Empereur¹. Cela n'était pas très agréable au Pape, car, sur le territoire français, François I^{er} pouvait exercer sur lui une trop forte pression. Pendant ce temps, le trousseau de la fiancée était terminé : Clément VII s'était départi, cette fois, de son économie habituelle; les bijoux seuls étaient estimés à plus de 30 000 ducats². Le 1^{er} septembre, Catherine de Médicis partit. Elle avait dans sa suite : Catherine Cibo, duchesse de Camerino, Marie de Médicis-Salviati, veuve de Jean des Bandes Noires, Philippe Strozzi et l'historien Guichardin. A Portovenere, les galères du duc d'Albany les attendaient³.

Le départ du Pape, qui, fin août, était tout heureux de la nouvelle de la délivrance de Coron⁴, eut lieu, le 9 septembre⁵. Trois jours auparavant, était mort l'homme qui, dans les dernières années, entre tous les parents de Clément VII, avait été son conseiller préféré, Jacques Salviati⁶. Le cardinal del Monte resta, comme légat, dans la ville éternelle. Après la mort, universellement regrettée, de Salviati, Alexandre Farnèse prit sa place⁷. Le départ du Pape était un rude coup pour les Romains. Rome faisait l'effet d'une ville entièrement abandonnée⁸. Clément VII, au cours de

¹ Voy. EHSSES, *Conc. Trid.*, t. IV, chap. ciii.

² Voy. la lettre de G. M. della Porta du 17 juillet 1533. Archives d'État à Florence, et BASCHET, p. 176. Voy. *Arch. d. Soc. Rom.*, t. XII, p. 376.

³ Voy. BASCHET, p. 186.

⁴ André Doria annonçait ce résultat au Pape par une lettre de Coron du 9 août 1533. *Lett. d. princ.*, t. VIII, Archives secrètes papales. Voy. le bref à Ferdinand I^{er} dans RAYNALD, 1533, n^o 93, et *Nuntiaturberichte*, t. I, p. 118.

⁵ Voy. GUALTERIUS, dans RAYNALD, 1533, n^o 78, et le *Diarium de Blasius de Martinellis*. (Archives secrètes papales.)

⁶ *Nuntiaturberichte*, p. 1, 119. Sur la position de Salviati et la jalousie des parents, voy. SORIANO, dans ALBÈRI, 2^e série, t. III, p. 286.

⁷ Voy. *Acta consist.* dans Cod. Vat. 3457 P. H (Bibliothèque vaticane); voy. *Regest. Vat.* 1451, f^o 322, 326, Archives secrètes; SANUTO, t. LVIII, p. 676, 750; RAYNALD, 1533, n^o 78. Sur MONTE, voy. le rapport de F. Peregrino du 24 septembre 1533. (Archives Gonzague.)

⁸ Voy. les plaintes dans les lettres de Peregrino des 19 et 24 septembre 1533. (Archives Gonzague.)

ce voyage¹, laissa de côté Florence, sa patrie. Il tira par le territoire de Vienne vers Pise, où il arriva, le 24 septembre, et où il séjourna, à cause du mauvais temps, jusqu'au 3 octobre. Le 22 septembre il avait vu, pour la dernière fois, à San-Miniato al Tedesco, Michel-Ange².

Ce n'est que le 5 octobre, que Clément VII prit la mer, à Livourne. La galère pontificale était toute couverte de brocart d'or; dix vaisseaux français, nombre d'autres, notamment des chevaliers de Saint-Jean, accompagnaient le Pape, dans la suite duquel se trouvaient neuf cardinaux. Un vent favorable porta la splendide flottille, en tout soixante voiles; on aborda, le 7 octobre, à Villafrança, où Catherine de Médicis fut prise à bord. Le 11 octobre, la flottille entra dans le port de Marseille, où le connétable Anne de Montmorency avait tout disposé, de la façon la plus brillante, pour l'entrée solennelle du chef de l'Église.

Cette entrée eut lieu, le 12 octobre. Quatorze cardinaux et environ soixante hauts prélats entouraient le Pape, qui était porté par les principaux seigneurs, sur la *Sedia Gestatoria*. Le jour suivant, eut lieu l'entrée du roi François I^{er}, qui avait eu auparavant une conversation secrète avec Clément VII. Tous deux demeuraient si près l'un de l'autre, qu'ils pouvaient se visiter, sans que personne s'en aperçût³.

Malgré le jeune âge de Catherine de Médicis, son mariage avec le duc Henri d'Orléans fut accompli, le 28 octobre. Le Pape lui-même fit la cérémonie⁴. Dans ces brillantes solen-

¹ Sur le voyage à Marseille, voy. GUALTERIUS dans RAYNALD; les *Acta cons. camer.*, t. II (Archives consistoriales), et BLASIUS DE MARTINELLIS, *Itineratio*, dans *Arch. des Cereemonieri* du Vatican, Cod. Barb. lat. 2801, f° 187 (Bibliothèque vaticane) et Cod. lat. 12547. Bibliothèque Nationale de Paris, etc.

² GOTTI, t. I, p. 225.

³ Voy. BLASIUS DE MARTINELLIS, *Diarium*. (Archives secrètes.) JOVIUS, *Hist.*, t. XXXI; GUICCIARDINI, t. XX, p. 2; FONTANA, t. I, p. 170; DECRUF, p. 212, et HAMY, *Entrevue de François I^{er} avec Clément VII à Marseille*, Paris, 1900. Voy. aussi J. PELISSON, *Panegyricus de Clementis VII ad christ. regem in terram franciam magnifico adventu*, etc. Lugdun., 1534.

⁴ Voy. les rapports dans BASCHET, p. 319; *Arch. stor. Lomb.*, p. 120; dans LUZIO, *Pronostico*, p. 42; FONTANA, t. I, p. 177, et HAMY, p. 17. Voy. aussi sur les fêtes, que VASARI immortalisa par une peinture au Palazzo Vecchio, à

nités, le cardinal de Médicis se fit surtout remarquer, il surpassa tout le monde, même le Roi, en pompe¹.

Le 7 novembre, trois Français furent nommés, en un consistoire, cardinaux (Jean Leveneur de Tillier, Claude de Langey et Odet de Coligny), un quatrième (Philippe de la Chambre) fut annoncé comme tel². Des négociations longues et compliquées précédèrent cet acte, car Clément VII hésitait lui-même, devant une pareille augmentation de l'élément français dans le Sacré Collège³; les cardinaux impériaux faisaient remarquer, qu'une création ne pouvait être faite qu'à Rome; la majorité, entraînée par Gadi et Sanseverino, en décida autrement, sous la pression de François I^{er}; Clément ne donna son consentement, que forcé⁴.

Le Pape et le Roi s'épuisèrent à Marseille en témoignages d'amabilité et se firent de riches présents⁵. Dans les cérémonies religieuses, le roi de France fit ostentation de sa soumission envers le chef de l'Église⁶.

Malgré les nombreuses fêtes, Clément VII et François I^{er}

Florence, la lettre de G. M. della Porta, du 28 octobre 1533 (Archives d'État à Florence). La lettre à Clément VII du 4 novembre 1533, dans *Lett. d. princ.*, t. VIII, p. 163 (Archives secrètes), mentionne les souhaits de l'Empereur ainsi que les pleins pouvoirs donnés aux ambassadeurs et concernant l'appui à fournir à Ferdinand I^{er} contre les Turcs.

¹ Lettre de G. Sanchez à Ferdinand I^{er} du 20 décembre 1533. *Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne.

² Voy. *Acta consist. camer.*, t. III, Archives consistoriales; GUALTERIUS, *Diarium*, Archives secrètes; CICONIUS, t. III, p. 525; CARDELLA, t. IV, p. 132; DECRUE, p. 214; MARCKS, *Coligny*, I, p. 16.

³ GUICCIARDINI, XX, p. 2.

⁴ Voy. le rapport de Sanchez du 20 décembre 1533 (*Haus-Hof-und Staatsarchiv* de Vienne), qui cite, comme opposants, Quiñones, Piccolomini et Pucci.

⁵ Voy. le rapport de T. Cardi, 18 octobre 1533, Marseille, Archives Gonzague; lettre de Sanchez du 20 décembre, dans BUCHOLTZ, t. IX, p. 122; JUVIUS, *Hist.*, t. XXXI, p. 225; *Arch. stor. dell' Arte*, t. I, p. 18. La bulle d'absolution peut être comptée aussi comme un présent. CHARRIÈRE, I, p. 240.

⁶ BLASIUS DE MARTINELLIS écrit, le 1^{er} novembre 1533 : « Post evangelium Papa osculatus est librum, rex vero noluit, licet porrectus sibi fuerit, ob reverentiam papæ et honorem Sedis Ap., quandoquidem multum laudabile ex magna humilitate et devotione quam habebat, non sic alter Bononiæ. » (Archives secrètes.)

ne cessèrent de négocier, pendant tout ce séjour de plus de quatre semaines, et ces négociations furent tenues rigoureusement secrètes¹. Tout ce que ambassadeurs et historiens ont raconté de ces délibérations, conduites verbalement et sans intermédiaire, est pure supposition. Le seul document écrit, de quelque importance, est un brouillon de traité, rédigé de la main de François I^{er}; d'après ce traité, non seulement Urbin, mais encore Milan, devaient être conquis pour le duc d'Orléans, et Clément VII ne devait soulever aucune difficulté pour Parme et Plaisance².

Jusqu'à quel point le Pape céda à des exigences de cette sorte, c'est ce qui reste incertain; en tout cas, il ne put être échangé que des assurances verbales, car rien n'en fut écrit³.

¹ Voy. outre *State Papers*, t. VII, p. 522, et Jovius, *Hist.*, XXXI, p. 224, ainsi que les rapports de G. M. della Porta, de Marseille, 16 octobre (Il Re è stato ogni giorno una volta in secreto longamente con S. S^{ua} ma persona insin qui pare non si trovi che penetri queste loro trattationi, tanto vanno secrete) et 24 octobre 1533 (Il papa et il Re cenaro heri insieme in secretosoli) (Archives d'État à Florence) et la lettre déjà citée de Sanchez du 20 décembre 1533.

² Texte dans BASCHET, p. 325-326. BAUMGARTEN (t. III, p. 124) est d'avis que les efforts pour savoir la vérité sur les propos échangés dans l'entretien du Pape et du roi François I^{er} à Marseille resteront toujours vains. Il est vrai qu'il se contredit lui-même à ce sujet, en prétendant savoir ce que Clément VII a concédé alors. Voy. pour la critique de BAUMGARTEN, EUSES, *Dokumente*, p. 273. Dans un rapport à demi chiffré au duc d'Urbin, daté de Marseille, 30 octobre 1533, G. M. della Porta fait porter l'entretien sur les promesses que Clément VII devait avoir faites au roi de France, avec l'exposé de motifs qui suit : Questo ragionamento par ch' abia del colorato assai, ma in una cosa parmi ben tutto contrario al verisimile, che non è da credere, ch' el papa huomo cauto sopra tutti gli huomini del mondo s'habia lasciata uscir di bocca una minima parola che li possa portare danno appresso hic [-Cesare], et tanto più è verisimile cosi quanto che si sa ch'el papa ne la negotiation sua non si è fidato d'altro che di se medesimo, e il cardinal de' Medici m'ha giurato, che nè il Guicciardino reputato consultor d'ogni suo secreto nè huomo del mondo sa l'intrinsico di questa negotiatiione col re, col quale molte volte S. S^{ua} è stata da solo a solo in secreto le quatro e cinque continue, mostrando pur nel dir suo che vi potesse essere qualche extravagante ma che nol sapea. Io poi me credo che [u] na parte bona di questa trattatione cosi secreta sià stata sopra la materia del Concilio. Archives d'État à Florence.

³ GUICCIARDINI, XX, p. 2; voy. ROSSI, GUICCIARDINI, II, p. 56; voy. aussi SOLDAN, t. I, p. 126.

Un politique aussi exercé que ce Médicis ne se laissa sûrement pas trop entraîner dans la conversation et dut rester dans les limites de la prudence¹. Les ennemis de Clément VII lui ont fait, entre autres reproches, celui d'avoir permis alors à François I^{er} l'alliance avec les Turcs et les protestants, ils n'ont pu le prouver. Clément VII approuvait si peu ce plan honteux d'entente avec l'ennemi héréditaire de la chrétienté, plan dont François I^{er} lui parla, lors de cette entrevue, qu'il en fit avertir l'Empereur². Quant à l'appui prêté par Philippe de Hesse au rétablissement du duc protestant Ulric de Wurtemberg, le témoignage de Guillaume du Bellay³ prouve que Clément VII fut innocent de cette affaire et qu'il dut être trompé par le roi François⁴.

Dans l'état d'esprit belliqueux, où était le roi de France, toutes les tentatives du Pape, pour le réconcilier avec l'Empereur, avaient peu de chances de succès. Il est incontestable cependant que Clément VII travailla, au cours de l'entrevue, à mettre la paix, entre les deux souverains. Certains ambassadeurs, très bien renseignés, le disent expressément⁵.

Parmi les gros succès, que remporta François I^{er} à Marseille, il faut mentionner, outre la nomination de cardinaux, dont nous avons déjà parlé, l'obtention de la dernière dime de croisade⁶ et le rappel du nonce suisse Filonardi⁷. Clé-

¹ Voy. la dépêche, citée plus haut, de G. M. della Porta du 30 octobre 1533.

² *Pap.* DE GRANVELLE, t. II, p. 341. Voy. la dissertation critique dirigée particulièrement contre DE LEVA, dans l'écrit intitulé *Bessarione*, III, p. 489; voy. aussi BALAN, *Clemente VII*, p. 209.

³ HERMINJARD, *Corresp. de Réform.*, III, p. 183.

⁴ Voy. l'opinion de BROSCHE, *Kirchenstaat*, t. I, p. 126. Voy. aussi BUCHOLTZ, t. IV, p. 297, et BRAISCHAR, t. I, p. 80; voy. au supplément, n° 149, le rapport de F. Peregrino du 6 mars 1534. Archives Gonzague.

⁵ Voy. notamment le rapport de G. M. della Porta, daté de Marseille, 19 octobre. Archives d'État de Florence; le rapport de F. Peregrino daté de Rome du 10 septembre 1533 et celui de Pastron, daté de Marseille 10 novembre 1533. (Archives Gonzague.) Voy. supplément, n° 148; voy. aussi l'intéressante lettre de Clément VII à Charles V, dans EUSES, *Dokumente*, p. 274.

⁶ Voy. la bulle du 4 novembre 1533. Original aux Archives Nationales de Paris. L. 937.

⁷ Voy. WIRZ, *Filonardi*, p. 94.

ment VII se justifia, près de Ferdinand I^{er}, de cette dernière concession, en faisant valoir, qu'à Marseille, il s'était trouvé au pouvoir du roi de France et que celui-ci l'avait menacé de son schisme avec Rome ¹. De sérieuses négociations furent aussi entamées, à Marseille, sur la question du Concile. François I^{er} opposa une inflexible résistance à la tenue de cette assemblée, en Italie; il déclara également, qu'en présence de la situation actuelle de la chrétienté, il fallait renvoyer le Concile général à des temps meilleurs et plus paisibles. Clément VII se laissa gagner à ces raisons et se défendit faiblement ². Dans l'affaire du divorce d'Henri VIII, il accorda aux instances de François I^{er}, le 31 octobre 1533, un nouveau délai d'un mois, avant de lancer l'excommunication ³.

Clément VII quitta Marseille, le 12 novembre 1533, pendant que François I^{er} se dirigeait sur Avignon. De violents orages rendirent très dur le voyage du Pape à la Spezia; jusqu'à Savone, il se servit de bateaux français; de là, l'escadre de Doria le mena, le 7 décembre, à Civita-Vecchia. Trois jours plus tard, il rentrait dans sa résidence, où il fut reçu, avec de grands témoignages de joie ⁴. Peu après, se produisit un événement d'une extraordinaire portée, au point de vue ecclésiastique et politique. Le schisme, depuis longtemps menaçant, de l'Angleterre avec le Saint-Siège devint un fait accompli.

¹ Voy. le rapport d'A. da Burgo dans BUCHOLZ, t. IX, p. 122.

² Voy. EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. civ.

³ Consistoire du 31 octobre 1533. *Acta consist. camer.*, III. (Archives consistoriales.) Voy. aussi EUSES, *Dokumente*, p. 214.

⁴ Voy. *Diarium de Blasius de Martinellis* dans Archives secrètes papales et *Acta consist. camer.*, t. III, dans Archives consistoriales. Voy. RAYNALD 1533, n° 88; BALAN, *Clemente VII*, p. 210; FONTANA, t. I, p. 181, 485; PETIT, p. 145.

CHAPITRE V

LE DIVORCE D'HENRI VIII ET LE SCHISME ANGLAIS

La rupture de l'Angleterre avec le Saint-Siège ne fut pas accomplie comme le schisme allemand, avec la participation du peuple et des savants, elle vint beaucoup plus des passions sensuelles et de l'ambition du souverain, et en conséquence fut, pendant longtemps, plus un schisme qu'une hérésie. Cette séparation devait être favorisée par le développement ecclésiastique et politique du pays, dont l'alliance avec Rome avait été fortement relâchée, dès le quatorzième siècle. La dépendance du clergé envers la couronne s'accrut encore, sous le premier Tudor, Henri VII, dont l'élévation au trône termina non seulement la guerre des Deux-Roses, entre les maisons de York et de Lancastre, mais commença pour l'Angleterre une ère nouvelle. Henri VII, comme caractère, ressemblait à Ferdinand le Catholique : un homme autoritaire, imbu des prérogatives de la couronne et qui fit sentir son autorité à la noblesse et au clergé. Lorsqu'il mourut, le 21 avril 1509, la monarchie absolue était solidement fondée en Angleterre. Le Parlement était devenu accommodant, la noblesse et le clergé avaient appris à obéir. Son successeur, Henri VIII, âgé de dix-huit ans, était décidé à suivre, sur ce point les traces de son père. Si son caractère capricieux et despotique se montra peu au début de son règne, en revanche, il laissa voir d'autant plus son amour du plaisir et des jouissances. La libéralité un peu prodigue et la pompeuse entrée en scène de ce Roi, beau et habile, dans tous les exercices à cheval, de même que les fêtes continuelles, firent sur le peuple la meilleure impression. Bientôt l'Angleterre joua,

dans la politique européenne, un rôle très grand et souvent décisif. Depuis que le Parlement avait été congédié, en décembre 1515, le Roi et son chancelier, le cardinal Wolsey, gouvernaient sans lui.

Wolsey se créa, non seulement en politique, mais aussi au point de vue ecclésiastique, une situation tout à fait exceptionnelle. Dès 1518, il fut revêtu de la dignité de légat papal, d'abord pour un an, puis pour trois ans. Grâce aux prérogatives étendues, qu'il eut à ce titre et grâce aux pleins pouvoirs extraordinaires, pour la visite des couvents, arrachés au Pape Léon X, en août 1518, il posséda, sur le terrain ecclésiastique, une influence tout à fait disproportionnée. Il en usa inconsidérément, pour satisfaire son avidité et son amour du pouvoir¹. Non content de ce qu'il avait obtenu, il se fit encore octroyer, par Adrien VII, la dignité de légat à vie².

Les doctrines nouvelles de Luther avaient trouvé des partisans en Angleterre. Wolsey usa d'abord de douceur avec eux, il menaça, il est vrai, les hérétiques des tribunaux, mais ses préoccupations toutes séculières l'empêchèrent d'exécuter ses menaces³. Le cardinal cherchait à maintenir le clergé dans l'ordre et la discipline. Il faut signaler aussi ce qu'il fit, pour l'Université d'Oxford, dont le collège de Christchurch constitue pour lui un titre durable au souvenir des hommes. Il se procura les ressources nécessaires, aux dépens des couvents, grâce aux pleins pouvoirs qu'il arracha à Clément VII⁴.

Son écrit contre Luther avait valu de Léon X au roi anglais le titre de « Défenseur de la Foi », de Clément VII, la rose d'or, et une réfutation⁵ lourde, grossière, du côté de Luther. Henri VIII se plaignit des injures du professeur de

¹ Voy. GASQUET, *Henri VIII*, t. I, p. 67, et BROSCHE, *England*, VI, p. 106.

² Voy. plus haut. Clément VII confirma la concession de son prédécesseur. Voy. GASQUET, p. 174.

³ BROSCHE, t. VI, p. 135; voy. ZIMMERMANN, *Die Universitäten Englands*, dans *16. Jahrhundert Fribourg i. Br.* 1889, p. 38.

⁴ Voy. GASQUET, t. I, p. 72.

⁵ Voy. *Opinion de Müller*, t. II, p. 1, 514.

Wittemberg à l'électeur de Saxe et fit rédiger par Thomas Morus et John Fisher de nouvelles réfutations de Luther. Malgré cela, Luther se flatta, quelque temps encore, de l'espoir de gagner le roi d'Angleterre à sa doctrine. Dans ce but, il lui adressa, en septembre 1525, une très humble lettre, dans laquelle il implorait son pardon; Henri VIII la lui renvoya avec mépris¹. Dix ans plus tard, ce même Roi cherchait, à force de caresses, à obtenir du théologien de Wittemberg un avis favorable pour son divorce. Ainsi le désir de renvoyer son épouse légitime, pour épouser une courtisane, fut le motif, qui fit déchirer par Henri VIII une union de près de mille ans entre son royaume et le Saint-Siège.

Henri VIII, au moment de son élévation au trône, avait épousé la veuve de son frère Arthur, Catherine d'Aragon, fille du roi Ferdinand le Catholique et par conséquent tante de Charles-Quint. La dispense nécessaire, pour rendre valide le mariage des deux beaux-frères, avait été accordée par une bulle du Pape Jules II, le 26 décembre 1503². Catherine avait cinq ans de plus qu'Henri. Malgré cela, le mariage paraît tout d'abord avoir été heureux. Cinq enfants, trois garçons et deux filles, en naquirent: Marie, née en 1516, survécut seule. La Reine, aussi pieuse et vertueuse que douce, supporta ces morts avec une chrétienne résignation. Comme les Espagnoles, elle fut vieille de bonne heure, elle tomba malade à plusieurs reprises et l'espérance d'un héritier mâle s'évanouit. Par suite, le voluptueux Roi se livra à d'autres femmes. Dès l'année 1519, il eut un commerce adultère avec Elisabeth Blount et plus tard avec Marie Boleyn. Il pensait encore si peu à la dissolution de son mariage que, en 1519, il commandait au sculpteur florentin, Pietro Torregiano, qui avait achevé le monument de son père, un tombeau commun pour lui et son épouse³.

¹ WALCH, XIX, p. 470; ENDERS, *Luthers Briefwechsel*, t. V, p. 229, 412.

² Sur le bref de dispense étroitement relié à la bulle de dispense, voy. plus loin. Entre ces deux documents, il n'y a pas de différence essentielle. Dans les deux cas, l'empêchement de parenté est écarté et la validité d'une déclaration de consentement reste possible.

³ Voy. BREWER, t. III, p. 1, 2; BROSCHE, VI, p. 212-219; SINJARD, VI,

Qu'Henri VIII ait eu encore d'autres maîtresses, que les deux dont nous avons parlé, c'est vraisemblable, mais non prouvé. D'après son propre témoignage, ses relations conjugales avec la Reine cessèrent dès 1524. Le Roi assurait, en outre, qu'il lui était venu alors de sérieux scrupules sur la validité de son mariage : l'Écriture sainte défendant une alliance avec la femme d'un frère, il craignait d'avoir vécu en incesté avec Catherine. On remarqua bientôt, que ces scrupules étaient venus, en même temps qu'une passion presque démoniaque, qui s'était emparée du Roi, en 1526. Une dame d'honneur de la reine Catherine, Anna Boleyn, avait captivé le sensuel Roi par ses charmes et par la coquetterie de sa résistance, elle avait poussé au plus haut point la passion de son adorateur. Anna était la sœur de cette Marie Boleyn, qui avait été auparavant la maîtresse d'Henri. Ainsi le même obstacle, qui avait tourmenté la conscience délicate du Roi, pour son mariage avec Catherine, s'opposait également à cette union, avec des circonstances aggravantes.

L'audacieuse pensée de déposséder la Reine légitime et de prendre sa place vint à peine à l'esprit d'Anna Boleyn¹. Derrière elle étaient son oncle, membre de la haute noblesse, le duc de Norfolk et le duc de Suffolk. Depuis longtemps, ceux-ci voyaient avec des sentiments de jalousie et de haine la situation que Wolsey avait prise au conseil du Roi. C'est de ce côté que vint l'idée du divorce. Ce divorce rentrait

p. 130; voir aussi *Iusti* dans *Jahrb. der preussischen Kunstsamml.*, t. XXVII (1906), p. 254.

¹ « Cette femme coquette, audacieuse et intrigante, sans aucune valeur d'esprit ou de caractère, dit ENSES (*Histor. Jahrb.*, 1888, p. 610), ne valait ni plus ni moins au point de vue moral que sa sœur Marie qui se laissa abuser par Henri VIII. Si la désinvolture méprisante avec laquelle l'avarice du roi débauché rejetait les instruments usés de sa grossière sensualité ne l'avait pas surprise, Anna Boleyn ne se serait pas donné plus de mal avec le roi pour paraître prude et pudique qu'elle ne l'avait fait jusque-là et qu'elle ne devait le faire plus tard avec d'autres. » Sur la réalité d'un commerce illicite d'Henri VIII avec Marie Boleyn (née après 1503, mariée en 1520, au service de la reine depuis 1523), voy. PORBEK, *Records of the Reformation. The Divorce*, Oxford, 1870. Voy. GAIRDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1893, p. 53.

dans un plan raffiné, qui avait pour objet la chute du tout-puissant chancelier Wolsey. Le divorce et un nouveau mariage avec Anna réussissaient-ils, la chute du chancelier était assurée; si on échouait, la colère du Roi se porterait sur Wolsey et, dans ce cas, la ruine de cet homme détesté paraissait certaine¹. Ces faits se trouvent contredits par l'opinion défendue souvent, que Wolsey aurait été l'auteur du plan de divorce. Il aurait ainsi travaillé à sa propre ruine, lui qui, au début, y était opposé, en prenant la direction de la chose².

Combien de temps la pensée du divorce, dans le but d'un mariage d'Anna Boleyn avec Henri, resta-t-elle un secret entre lui et les conseillers du parti Norfolk? A l'exclusion de Wolsey, cela est difficile à établir; c'est certainement avant le printemps de 1527, date à laquelle Henri fit les premières démarches³. Il eut l'adresse de ne rien laisser voir de ses pensées intimes à ceux qui n'y étaient pas initiés et même à Wolsey.

Pour expliquer qu'après dix-huit ans de mariage avec Catherine, il lui soit venu des scrupules de conscience sur la validité de cette union, le Roi racontait que l'évêque français de Tarbes, Gramont, venu en mars et avril 1527, comme chef d'une ambassade française, à la cour anglaise, n'avait pas donné suite au projet de mariage de Marie, fille d'Henri, avec François I^{er} ou un de ses fils, en raison de soi-disant scrupules sur la légitimité de la princesse Marie, parce que le mariage d'Henri avec Catherine n'était pas valide. Il n'est pas douteux que cette prétendue opinion de l'évêque de Tarbes et les scrupules de Henri ne furent qu'une invention, une simple hypocrisie⁴.

¹ Voy. EISES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 610; HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 590; BUSCH, dans *Histor. Taschenb.*, 1889, p. 280.

² Voy., contre cette opinion, GAIRDNER dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 674.

³ C'est sur l'interprétation erronée d'un document ayant trait à une tout autre affaire que s'appuie BREWER (BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 163) lorsqu'il dit que dès 1526 des négociations avaient été entamées avec Rome au sujet de ce divorce. Voy. par contre EISES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 614; GAIRDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 676.

⁴ Pourtant encore de récents historiens s'y sont laissé tromper et se sont

Dans les jours qui suivirent le départ des ambassadeurs français (8 mai), Wolsey semble entrer dans la pensée du divorce, mais il paraît n'avoir été aucunement initié au but poursuivi d'un nouveau mariage avec Anna Boleyn. Si, au début, il fit quelque résistance et montra les difficultés, sa résistance, comme le prouvent les événements suivants, ne fut que courte et sans importance ¹, car le 17 mai, après une entente préalable avec Henri, il tenait, en qualité de légat apostolique et avec l'assistance de Varham, archevêque de Cantorbéry, comme assesseur, une séance judiciaire, à laquelle était mandé le Roi, pour se justifier de dix-huit ans de vie commune et coupable avec Catherine ². Toute l'affaire avait été concertée, et, grâce à cette comédie, on put rendre un jugement arbitral, au goût d'Henri, pour lui permettre un nouveau mariage ³. Après les deux nouvelles séances du 20 et du 31 mai, on s'aperçut facilement que, de la sorte, on n'atteindrait pas le but souhaité. On se décida alors à tenter de gagner, autant que possible, les évêques à l'idée du divorce. On consulta des évêques et des jurisconsultes, mais sans succès : l'évêque de Rochester, Fischer, et il ne fut pas le seul

payés de cette fausse monnaie; tel REUMONT, *Beitrag*, t. III, p. 75. (Voy. par contre EUSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 612; BAUMGARTEN, *Karl V*, t. III, p. 637; GAIRDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 6, 75; BUSCH, *Histor. Taschenb.*, 1889, p. 285), qui estime... que les scrupules de conscience invoqués par Henri et d'après lesquels il aurait cru coupable devant l'Église son mariage avec la veuve de son frère mort et qui lui auraient fait croire à l'illégitimité de son mariage, n'étaient qu'hypocrisie et mensonge. Il lui aurait fallu une conscience bien délicate pour éprouver des craintes religieuses après la dispense qui lui avait été accordée par l'Église. Les scrupules eussent été facilement apaisés par le Pape et par l'Église, mais Henri poursuivait avec une exaspération croissante d'autres projets. Il ne cherchait pas de réconfort pour sa conscience, il voulait le divorce... Ce roi a joué dans toute cette affaire le rôle le plus pitoyable. BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 178. Granting that the king was troubled with thoughts of his succession and doubts of the legitimacy of his marriage with Katherine can any one imagine that a pure and scrupulous conscience would have adopted such a method as this for removing his perplexities? Voy. aussi DREUX, *le Premier divorce d'Henri VIII*, dans *Posit. de thèses de l'école d. chart.*, 1900, p. 42, et BOURRILLY DE VAISSIÈRE, *Amb. de J. du Bellay*, p. 464.

¹ EUSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 614.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 615.

parmi les princes de l'Église, répondit que le mariage était valide, sans restrictions. Ceci dut vraisemblablement faire réfléchir Wolsey. Mais le premier pas fatal avait été fait, il était difficile de reculer¹.

Le mois de juin étant passé sans rien avancer, Henri témoigna son mécontentement, par suite de quoi Wolsey se décida à poursuivre le projet de divorce, avec la plus grande énergie, sans tenir compte d'aucun scrupule.

Dans tous les cercles, on désignait déjà le cardinal, comme l'auteur de toute cette affaire; ses ennemis se hâtaient de répandre partout ce bruit. A la vérité, Wolsey ne s'était engagé qu'à contre-cœur, dans une affaire, qui lui semblait maintenant presque désespérée. Comme il connaissait la ferme volonté du Roi, il ne voyait aucune autre issue possible, pour sauver sa situation. Dans toutes les occasions précédentes, il s'était toujours plié aux volontés exprimées par le Roi et, en ce moment, il ne dominait Henri que parce qu'il le convainquait que, dans le cas présent, cette manière de procéder était le moyen le plus sûr pour atteindre le but. La pensée de résister à la passion sauvage de son maître ne lui vint pas, ne montrer que de la mollesse lui semblait même dangereux.

Le 22 juin 1527, Henri somma, d'une manière brutale, Catherine de se séparer de lui; il dit, sans préambules, à la malheureuse femme, qu'après avoir consulté divers théologiens et hommes de lois, il avait reconnu qu'il avait vécu en état de péché mortel, tout le temps de son mariage. Catherine se défendit énergiquement, elle insista surtout sur un point ignoré jusque-là. Étant données même les objections sérieuses, élevées contre la dispense du Pape, pour le mariage avec la femme d'un frère mort, la Reine déclarait que ce mariage ne pouvait soulever aucune objection, parce que, son mari le savait bien, elle n'avait été, que de nom, la femme d'Arthur et qu'entre eux le mariage n'avait jamais été consommé.

¹ EHRSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 615.

Wolsey et les autres conseillers du Roi n'étaient pas préparés à cette révélation. On délibéra là-dessus. Le 1^{er} juillet, comme le cardinal se disposait à partir en France, le Roi lui fit dire qu'il était étonné de le voir maintenant remettre en question la légitimité de sa cause. Wolsey répondit aussitôt que ce n'était pas le cas. En supposant même que le mariage avec Arthur n'eût jamais été consommé, il restait ce fait, que Catherine et Arthur avaient été mariés *in facie ecclesiae*; et cela constituait l'obstacle public, que n'avait pu lever la bulle du Pape. C'est pourquoi on pouvait toujours maintenir la non-validité du mariage, car la dispense n'était pas suffisante.

Après que Wolsey eût ainsi fait sienne l'affaire du Roi, il partit, le 3 juillet, en France, pour rencontrer François I^{er} à Amiens, afin de terminer, comme représentant de son maître, l'alliance avec le Roi de France. En allant de Westminster à Douvres, il chercha à gagner ou plutôt à abuser Warham, archevêque de Cantorbéry, et Fisher, évêque de Rochester. Avec la plus grande fausseté, il s'appliquait à persuader à ce dernier, qu'il ne s'agissait, dans les démarches faites, que de combattre les scrupules du Roi sur la validité du mariage; il tenta en même temps de noircir la Reine, dont Fisher possédait la confiance, en accusant celle-ci de faire courir le bruit calomnieux, qu'Henri voulait le divorce et en insinuant qu'elle mettait obstacle aux bonnes intentions du Roi, par sa violence et ses impatiences¹.

Wolsey, lorsqu'il commettait cette déloyauté, n'avait encore aucun pressentiment, qu'il était lui-même un imposteur, trompé sur toute la ligne; il ne savait pas encore les intentions réelles d'Henri et ne se doutait pas de la malpropreté de la cause qu'il servait. Il croyait qu'il ferait un coup de maître, car, à côté de sa mission principale en France, il avait le but secret d'entraîner, d'une manière prudente, François I^{er} dans le projet de divorce de Henri, et il poursui-

¹ Voy. EUSES, *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 617; GAIRDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1886, p. 679; BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 194.

vait le plan de préparer une nouvelle alliance de Henri avec une princesse française, avec Renée, la fille de Louis XII¹. Si, après la conclusion du traité avec François I^{er} (16 août 1527), il resta encore en France, jusqu'au milieu de septembre, c'est qu'il poursuivit son plan pendant ce mois. Il croyait, dans les circonstances présentes, pouvoir venir à bout du divorce, sans que le Pape intervint. Son plan ambitieux était de se faire nommer vicaire général du Pape, avec les pleins pouvoirs les plus étendus, pendant la durée de la captivité de Clément VII, et de profiter de cette autorité, pour trancher la question du mariage, dans le sens où le voulait Henri². Pour obtenir cette nomination, il expédia au Pape, le 15 septembre 1527, le protonotaire Uberto da Gambara.

Sur ces entrefaites, Henri VIII se préparait à des actes, qui allaient ruiner, de fond en comble, les projets du cardinal, lequel avait cru jusque-là tenir en main la conduite de l'affaire.

Commencement septembre, Wolsey reçut la nouvelle, que Henri avait l'idée d'envoyer son secrétaire Knight à Rome. N'entrevoyant rien de bon de cette affaire, il écrivit, le 5 septembre, au Roi, pour le conjurer de renoncer à ce projet. Cependant Knight se rencontrait avec lui à Compiègne, le 10 septembre. Comme Wolsey lui-même avait envoyé à Rome un négociateur pour l'affaire du Roi, il espérait que la mission de Knight paraîtrait superflue et que le prochain messenger du Roi, Christophe Mores, apporterait l'ordre de son retour. Pour éloigner tout soupçon, Knight consentit à attendre l'arrivée de Mores. Comme celui-ci n'apportait pas l'ordre de retour, le cardinal dut, le 13 septembre, laisser Knight continuer son voyage. Pour tromper Wolsey, Knight devait se laisser donner des instructions par lui; le cardinal confia même au secrétaire royal³ le brouillon d'une bulle, qui devait le nommer vicaire général du Pape. Le véritable

¹ EISES, GAIRDNER.

² EISES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 224; GAIRDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 680.

³ Dans POCOCK, t. I, p. 19, 21.

but de la mission de Knight fut soigneusement caché à Wolsey. Henri avait donné à son secrétaire le projet d'une bulle, accordant au Roi une dispense pour un nouveau mariage, ce qui, si le mariage n'était pas rompu avec Catherine, le mettait dans le cas de bigamie, ou rendait son divorce légitime !

En présence de la mission de Knight, Wolsey ne pouvait plus douter, qu'on ne lui retirât la conduite de l'affaire. Tout d'abord, lui vint le soupçon, qu'Anna Boleyn était la personne, qui devait prendre la place de la Reine. D'après cela, il changea ses plans et se décida à retourner aussi vite que possible en Angleterre, pour regagner la confiance du Roi, que lui avaient fait perdre les agissements secrets de ses ennemis. Le 16 septembre, avec quatre autres cardinaux, il adressa de Compiègne une lettre au Pape, pour le prier de lui déléguer son autorité, pendant le temps de sa captivité²; le jour suivant, il se dirigeait vers l'Angleterre. Dès son arrivée à la cour, il put se rendre compte de la situation officielle, qu'avait déjà Anna Boleyn près du Roi³. Alors les yeux du cardinal s'ouvrirent sur la vraie cause du divorce. Il resta longtemps aux genoux du Roi, le conjurant de renoncer à son projet. Il regrettait amèrement l'empressement inconsidéré, qu'il avait mis au début pour le divorce; seulement il était trop tard pour reculer: il savait maintenant qu'il jouait sa situation et sa vie.

La seule chose, que Wolsey put obtenir de Henri, fut que, au début au moins, il ne persévérerait pas dans cette situation honteuse de bigamie, pour laquelle il ne fallait pas attendre d'approbation du Pape, quelque difficile que fût la situation, où le Souverain Pontife se trouvait. Par suite, le Roi consentit à envoyer à son ambassadeur un nouveau projet de dispense, à la place de celui qu'il avait donné. Mais, là encore, le Roi trompait le cardinal. Lorsque Henri faisait avec Wolsey un brouillon de dispense, qui fut envoyé

¹ Voy. BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 224; EUSES; GAIRDNER.

² EUSES, *Dokumente*, p. 6.

³ Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 58; EUSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 625.

à Knight, un autre projet était expédié secrètement, projet dont Wolsey ne savait rien ; Knight avait l'ordre confidentiel de ne se servir du brouillon de Wolsey, que s'il n'arrivait pas à bout du plan secret. La bulle de dispense, que le Roi demandait pour consommer sa nouvelle union avec Anna Boleyn, après dissolution de son mariage avec Catherine, devait contenir une clause, dans laquelle, par suite des relations illégales de son mariage, à cause de la parenté au premier degré, il devait être absous de son commerce adultère avec la sœur d'Anna ¹.

Knight arriva à Rome, en novembre 1527, mais il ne put obtenir aucun accès auprès du Pape, prisonnier au château Saint-Ange ; cependant, par l'intermédiaire d'autres personnes, il reçut l'assurance, que, s'il voulait s'éloigner de Rome et attendre à Narni, il obtiendrait tout ce qu'il avait demandé ². Après la délivrance du Pape, Knight partit avec lui pour Orvieto ; là, il reçut effectivement, après quelques hésitations, la bulle de dispense souhaitée par Henri, bulle dont la rédaction fut revue, il est vrai, par le cardinal Pucci, grand pénitencier, et par le Pape, mais au fond conforme au projet d'Henri ; la bulle, accordée le 17 décembre 1527, fut expédiée le 23 décembre ³. Ce n'était, il est vrai, une dispense, que pour le cas, où la nullité du mariage avec Catherine serait proclamée. Tant que cette dernière condition n'était pas remplie, il était clair que la bulle n'avait aucune valeur.

¹ Voy. EUSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 224.

² *Ibid.*

³ Imprimé dans EUSES, *Dokumente*, p. 14-17 ; voy. EUSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 226. Contre BREWEN-GARDNER (t. II, p. 231) et FRIEDMANN (t. I, p. 64) qui accusent d'ignorance et d'incapacité Knight pour s'être laissé imposer par un document sans valeur tant que le premier mariage d'Henri n'avait pas été rompu, EUSES proclame que celui-ci, au cours de son premier séjour à Orvieto, enleva des résultats supérieurs à tout ce dont il avait été chargé. Sa mission n'était pas d'obtenir le divorce, mais simplement une dispense pour le mariage avec Anna Boleyn dans le cas où le mariage avec Catherine aurait été légalement dissous. Demander cela, c'était sans doute faire preuve d'ignorance (voy. GARDNER dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 687), mais le reproche n'en retombe pas sur le négociateur, mais sur le roi lui-même.

Le contenu de cette bulle de dispense n'était pas captieux en soi : elle ne pouvait avoir de suite mauvaise, qu'en ce qu'elle encourageait le Roi dans son projet de divorce et lui laissait l'espérance, que Clément VII céderait obligeamment à son désir¹. Le roi d'Angleterre s'abandonna, d'autant mieux, à ces espérances, que la situation politique lui était extérieurement favorable. Le Pape, si profondément offensé par l'Empereur, était politiquement son allié et celui de François I^{er}. L'appui moral et matériel de la France devait être pour lui, dans la suite, d'une non moins grande importance². En route, près de Bologne, Knight se rencontra avec un courrier anglais, qui apportait de nouvelles instructions pour lui, pour Grégorio Casale et le protonotaire Gambarà. Il se vit donc obligé de retourner à Orvieto.

Les instructions contenaient le projet de dispense générale d'Henri VIII et de Wolsey, mentionné plus haut, plus un mémoire beaucoup plus précis, à l'aide duquel Wolsey voulait, conformément à son plan personnel, reprendre résolument la conduite de l'affaire ; il y avait là, notamment, un projet de bulle décrétale, que devait signer le Pape et qui replaçait toute la décision aux mains de Wolsey. Du côté anglais, on faisait valoir cinq arguments pour l'annulation de la dispense de Jules II, du 26 décembre 1503³ : 1^o La bulle déclarait fausement, qu'Henri VIII avait désiré le mariage avec Catherine, tandis que c'était son père, Henri VII, qui avait obtenu la dispense, à l'insu de son fils ; 2^o Le motif, invoqué pour l'octroi de la dispense, maintien de la paix entre l'Angleterre et l'Espagne, était nul ou tout au moins insuffisant, car il n'y avait pas menace de guerre entre les deux États ; 3^o Henri VIII n'avait alors que douze ans (1503) et n'était pas, par conséquent, en âge d'ob-

¹ BROSCH (t. VI, p. 217) parle de la dispense comme d'un couteau sans lame auquel manque le tranchant.

² Cette observation vaut notamment pour les années 1531-1534 ; voy. TRÉ-SAL dans *Rev. d. quest. hist.*, t. LXXIX, p. 359.

³ EHSES, dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 216. HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 600.

tenir une dispense de mariage; 4° La dispense avait été peu solide, puisqu'au temps où eut lieu le mariage, la seule personne de qui dépendit le maintien de la paix, la reine Isabelle de Castille, était déjà morte; 5° Henri VIII avait protesté contre son mariage avec Catherine, avant de l'accomplir, et par là avait renoncé au bienfait de la dispense. Dans la bulle décrétale, dont Wolsey réclamait l'approbation à Clément VII, il s'agissait pour le Pape de déclarer que, si ces cinq points étaient démontrés véritables, ils étaient suffisants pour rendre nuls, la dispense de Jules II et par suite le mariage lui-même¹. Il eût même suffi d'examiner l'exactitude de chacun de ces cinq arguments, et si on avait pu faire cette preuve pour l'un d'entre eux, il eût fallu donner de pleins pouvoirs à Wolsey, seul ou de concert avec le prélat illyrien Stafileo, pour déclarer la bulle de dispense de Jules II et par suite le mariage entre Henri et Catherine nuls et sans valeur; la décision de cette affaire étant remise à Wolsey, la ratification pontificale devait suivre, sans condition et sans rappel. Jamais, demande pareille à celle que faisait là Henri VIII n'avait encore été présentée à un Pape et à l'autorité spirituelle².

Knight et Gregorio Casale présentèrent au Pape ce projet, à Orvieto, fin décembre. Ils en appelaient du grand dévouement du Roi à l'Église et montraient l'immense danger d'une contestation de la succession du trône en Angleterre, si les doutes, relativement à la dispense de Jules II, n'étaient pas levés. Si Clément VII voyait très loin le péril, que pouvait courir la royauté, à défaut d'une succession mâle, d'autre part, il lui paraissait impossible d'accorder aux ambassa-

¹ EHSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 217, 231; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 597.

² EHSES. Voy. BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 236 : « Never was a more extravagant demand made on any Pope's good nature, and never was a stronger proposal submitted to the highest spiritual authority of Christendom. A man even of less firmness than Clement VII, and less regard for justice, would have resented the suggestion that he should abdicate his function of supreme judge, and lend himself a willing and unresisting instrument to such a gross act of injustice. »

deurs anglais ce qu'ils demandaient. Il les renvoya d'abord au cardinal Pucci, à qui était confiée la conduite de cette affaire. Là les ambassadeurs obtinrent peu de chose. Une tentative pour corrompre ce cardinal n'eut aucun résultat. Pucci, après l'examen du projet, déclarait qu'il ne pouvait accorder la bulle, dans cette forme, sans qu'elle fût un outrage pour le Pape, aussi bien que pour Henri VIII et Wolsey¹.

Là-dessus, les ambassadeurs obtinrent, pour Wolsey et Stafileo, une commission, rédigée par Pucci, dans laquelle manquait ce à quoi Wolsey attachait de l'importance, c'est-à-dire la déclaration, que les cinq points allégués, s'ils étaient réels, devaient suffire à l'annulation du mariage, si bien que la possibilité, souhaitée par Wolsey, de rendre le divorce définitif en Angleterre ne lui était pas donnée. En réalité le plein pouvoir, obtenu pour Wolsey, était sans valeur.

C'est pourquoi deux nouveaux ambassadeurs furent envoyés à Orvieto, le docteur Stephan Gardiner, le premier, secrétaire de Wolsey, un des canonistes anglais les mieux doués, et le docteur Édouard Fox, qui avaient pour instructions d'obtenir la commission décrétale, dans sa forme primordiale. Cette commission ne devait plus être constituée par Wolsey seul ou par Wolsey et Stafileo; mais un légat du Pape, Campegio si possible, devait être envoyé, pour terminer l'affaire avec Wolsey. Pour le cas où la décrétale ne serait pas accordée, les ambassadeurs devaient obtenir un pouvoir aussi étendu que possible pour Wolsey et Campegio ou pour Wolsey seul ou pour lui et Warham, archevêque de Cantorbéry². Gardiner et Fox quittèrent Londres, le 11 février 1528 et arrivèrent le 21 mars, à Orvieto, près du Pape, dépouillé de tout pouvoir temporel. Le 23 mars, commencèrent les négociations, qui durèrent jusqu'au 13 avril. Pendant ce temps, les ambassadeurs anglais n'arrivaient pas à obtenir de Clément VII les pleins pouvoirs, dans la forme

¹ EISES-GARDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 690.

² Voy. EISES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 234; HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 598.

désirée en Angleterre. Presque chaque jour, les discussions entre le Pape et les cardinaux duraient trois ou quatre heures; une fois, l'entretien dura cinq heures et ne se termina qu'à une heure après minuit. D'après ses propres rapports, Gardiner, s'il n'a pas exagéré son zèle, parlait au Pape avec une arrogance impudente, mais aussi, avec son insolence, il ne réussit pas davantage à obtenir le consentement du Pape aux exigences anglaises¹. Le Pape et les cardinaux étaient sur leurs gardes, ils considéraient l'importunité des ambassadeurs anglais, avec une grande tranquillité et un grand empire sur eux-mêmes. Malgré l'impudence des exigences de Gardiner, le Pape ne se laissa pas entraîner, un seul instant, à un mouvement violent, lui et les cardinaux tinrent bon et n'accordèrent rien de ce qu'ils pouvaient et devaient refuser²... L'intervention de François I^{er}, qui, dans une lettre particulière, intercédait pour Henri VIII, ne fit pas fléchir le Pape. C'est un reproche entièrement injuste que celui adressé à Clément VII, par les Anglais³ et par de récents historiens⁴, de s'être laissé conduire, dans cette

¹ Les rapports de Gardiner et Fox dans Pocock, t. I, p. 95-140. Une claire exposition des négociations, adressée à Clément VII lui-même et composée avec une connaissance consommée des faits par le cardinal Pucci, se trouve dans EUSES, *Dokumente*, p. 22-27; voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 247. Voy. aussi GARDNER dans *Engl. Hist. Review*, 1896, p. 696.

² Cairdner : Le pape et les cardinaux étaient décidés « never to make such concessions as would enable injustice to be done with the sanction of the Holy see ».

³ Voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 241, 641.

⁴ BUCH dans *Histor. Taschenb.*, 1889, particulièrement p. 307. Contre lui EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1892, p. 470. Brosch, qui représente le même point de vue, ajoute cependant, p. 222 : « Si l'attitude du pape fut pitoyable, sa situation précaire et l'angoisse où il était depuis le pillage de Rome doivent lui servir d'excuses; au contraire, quand Wolsey s'employait de toutes ses forces au divorce et se dépensait pour faire croire qu'il était mû par le souci de la sainteté du lien conjugal, c'était chez lui pure hypocrisie et on ne peut l'excuser. » — « Même si Clément VII n'eût eu rien à espérer, ni rien à craindre de Charles-Quint, dit EUSES, ne devait-il pas, dans une affaire où son honneur était si hautement engagé, éviter toute apparence de partialité? Si même il ne lui eût pas été possible, aux yeux du droit et de la justice, de rompre le mariage d'Henri avec la tante de l'empereur, il fallait que les choses se passassent d'une manière qui fût admissible d'après le droit et la coutume le plus stricts. » « Henri ne pouvait prétendre à ce que Clément VII

affaire, par des vues uniquement politiques, et d'avoir résisté aux exigences anglaises, par la crainte de l'Empereur. La crainte de l'Empereur fut un prétexte, souvent employé par Clément VII, même pour excuser son manque de complaisance pour les exigences des Anglais. Ce qui déterminait la décision alors, ce ne fut pas cette crainte, mais la conscience de ses devoirs, chez le chef suprême de l'Église. Gardiner dut se contenter finalement de la bulle de commission du 13 avril, conforme à celle du 8 juin 1528, qui fut rédigée de manière assez large pour pouvoir s'appliquer aussi bien à Wolsey et Wahram qu'à Wolsey et Campegio¹.

La première rédaction fut expédiée, dès le 13 avril, la deuxième, s'étendant aux deux cardinaux et datée également du 13 avril, à Orvieto, ne fut expédiée officiellement, que le 8 juin, à Viterbe². Comme la mission de Campegio en Angleterre était certaine, on n'usa pas de la deuxième permission. La bulle donnait pleins pouvoirs aux deux cardinaux, d'examiner sérieusement tous les arguments pour et contre le mariage de Catherine et d'Henri et particulièrement pour et contre la dispense accordée par le Pape Jules II, et ensuite les deux parties, étant entendues sommairement, de déclarer, d'après de justes raisons et d'après

n'eût aucun égard envers l'empereur, alors que lui en exigeait tant pour sa personne. » GAIRDNER aussi (*Engl. Hist. Review*, 1896, p. 699) repousse le reproche qu'on a fait à Clément VII et à ses conseillers de s'être laissé influencer, dans leurs décisions sur cette affaire du mariage anglais, par la crainte de l'empereur.

¹ Voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 245.

² La bulle de commission pour Wolsey et Campegio est dans BROSCU, t. I, p. 167, 169, et dans EUSES, *Dokum.*, p. 28-30. *Ibid.*, p. 30. La *Promissio Clementis VII* dont il faut rapprocher *Röm. Quartalsch.*, t. XII, p. 225. A la date du 13 avril 1528, une seconde bulle de dispense, plus circonstanciée encore, pour un nouveau mariage d'Henri dans le cas où le mariage avec Catherine serait déclaré non valide, publiée par GAIRDNER, dans *Engl. Hist. Review*, 1892, p. 544-550. Pour l'affaire en suspens, cette bulle de dispense n'avait pas non plus d'importance pratique; elle ne touchait en aucune façon à la légitimité du mariage du roi avec Catherine. Voy. КАТНОЛК, 1893, t. II, p. 309. Gairdner qualifie, avec raison, d'incroyable impudence, la tentative d'Henri de soumettre au pape une pareille proposition. Si Clément VII consentit, ce fut le comble de la complaisance.

leur enquête, la dispense et le mariage bons et valides ou mauvais et nuls, si la décision était exigée par l'une des deux parties. Dans le cas d'invalidité, la sentence de divorce devait s'ensuivre, avec cette procédure sommaire, et le Roi comme la Reine étaient libres de contracter une nouvelle alliance; pourtant, si cela paraissait bon aux cardinaux, les enfants du premier mariage, aussi bien que ceux du suivant, seraient déclarés légitimes, et cette légitimité devait être défendue, contre toute opposition, par les censures et les punitions traditionnelles de l'Église¹. Pour cette enquête et ce jugement, les deux cardinaux étaient délégués ensemble; mais les ambassadeurs anglais n'étaient pas encore venus à bout de la clause, que chacun de ceux-là fût autorisé en particulier, si l'autre était empêché soit par la mort, soit d'une manière légitime. Contre la décision des cardinaux, aucun refus, aucune appellation n'étaient admis. Ils avaient les pleins pouvoirs illimités du Pape; il manquait, ce qui était essentiel pour Wolsey, cette assurance, que le Pape confirmerait la sentence des cardinaux et l'énonciation des motifs, sur lesquels l'illégalité de la dispense et du mariage devait être prononcée².

Lorsque Fox revint, le 3 mai, en Angleterre avec ce résultat, Henri et Anna Boleyn l'accueillirent avec une grande joie; tous les deux semblaient avoir atteint leur but. Wolsey, au contraire, plus clairvoyant, voyait aux résultats rapportés par Fox, que rien n'était gagné pour le divorce définitif, en Angleterre; cependant il ne laissa pas voir immédiatement son déplaisir, pour gagner au moins du temps et retarder, autant que possible, sa chute, devenue inévitable³. C'est pourquoi, il fit un dernier essai près de Gardiner, resté en Italie, pour obtenir la bulle décrétale. Concuremment à ce plan, Wolsey préparait, le 10 mai 1528, une scène, dans laquelle il remit au roi Henri VIII, en pré-

¹ EISES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 247.

² Voy. *Ibid.*, p. 248.

³ Voy. *Ibid.*, p. 249; GAIRDNER dans *Engl. Hist. Rev.*, 1896, p. 702; FRIEDMANN, p. 70.

sence de Fox et de plusieurs procureurs du Roi, cette déclaration solennelle : S'il s'était engagé pour son Roi, plus qu'un sujet ne le fait pour son prince, et si son dévouement, sa fidélité et sa loyauté envers Henri étaient si inébranlables, qu'il sacrifierait volontiers ses biens, son sang et sa vie pour les « intérêts légitimes » de celui-ci, pourtant il se sentait plus obligé envers Dieu, devant qui, un jour, il devrait rendre compte de ses actions; c'est pourquoi, dans cette affaire, il préférerait la disgrâce du Roi, il préférerait se laisser déchirer membre par membre plutôt que de faire quoi que ce soit contre la justice, si le Roi lui demandait sur cette question quelque chose de contraire à la justice. Bien plus, si la bulle de Jules II lui paraissait suffisante, il la déclarerait telle¹. C'était une pure comédie, pour arriver à tromper Fox, qui, le jour suivant, écrivait à Gardiner les nouvelles instructions de Wolsey et dont le rapport devrait être montré par Gardiner au Pape. Clément VII aurait alors une telle confiance en la conscience et en l'amour de la justice de Wolsey, qu'il lui accorderait sans hésitation la bulle décrétale².

Les instructions de Fox à Gardiner, le 11 mai, portaient qu'il devait, de toute façon, obtenir l'expédition secrète de la bulle décrétale. Il devait être démontré au Pape que, pour le crédit et l'influence de Wolsey sur le roi, comme pour l'influence du Saint-Siège, la bulle décrétale devait être accordée. Pour dissiper les scrupules du Pape, Gardiner et Casale étaient invités à déclarer au nom de Wolsey et à jurer solennellement, que celui-ci n'entreprendrait jamais le procès de divorce, en se basant sur cette bulle, qu'il ne montrerait à personne ce document, qu'il ne ferait rien, qui pût apporter le moindre préjudice, le moindre scandale au Saint-Siège. Il ne le montrerait qu'au Roi et ensuite l'enfermerait secrètement chez lui, uniquement, comme un gage des sentiments paternels du Pape pour

¹ Fox à Gardiner le 11 mai 1528, dans POCOCK, t. I, p. 153; CAIRDNER, 1897.

² EUSES, GAIRDNER.

Henri VIII, comme une marque de sa confiance en sa personne, comme un moyen de maintenir et de fortifier son crédit sur le Roi, pour le bien du Pape¹. Il ne reste aucun doute que ces assurances solennelles n'étaient qu'une imposition et qu'elles n'auraient pas été tenues, si le Pape avait eu l'imprudence de livrer, sans cette restriction, un écrit si compromettant entre les mains de Wolsey, diplomate sans conscience², car, si l'on eût gardé le secret, la bulle n'aurait servi à rien.

Après des négociations longues et réitérées et de nombreuses instances des ambassadeurs anglais, Gardiner put enfin, le 11 juin 1528, écrire à Henri VIII, qu'il était venu à bout de l'envoi de Campegio en Angleterre et que le Pape s'était engagé à envoyer par lui la bulle décrétale³. En accordant la bulle décrétale, Clément VII avait atteint l'extrême limite du possible en faveur de Henri et de Wolsey; mais il prenait la précaution d'ajouter de telles réserves, qu'en vérité la bulle ne répondait, en aucune manière, aux exigences de Wolsey, qu'elle prétendait satisfaire; celui-ci se vit pris au mot, avec le plus grand déplaisir. Le but poursuivi par Wolsey, aux yeux de qui la bulle décrétale ne devait être qu'un moyen, pour conserver, aussi longtemps que possible, sa situation et montrer au Roi qu'il avait mis tout en œuvre, pour le satisfaire, était atteint, si Campegio montrait et lisait au Roi et à Wolsey ce document. Mais l'abus à redouter, en dépit de toutes les promesses, pouvait être évité, si Campegio ne se dessaisissait pas du document et le détruisait. Le contenu de la bulle décrétale est difficile à préciser. Il doit avoir été écrit de telle façon, que le divorce entre Henri et Catherine d'Aragon eût été possible, si le Pape n'avait pas soustrait le document à la libre disposition de Henri VIII et de Wolsey. Si Clément VII, par ce

¹ EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 628.

² *Ibid.*, p. 634.

³ *Ibid.*, p. 635. GARDNER dans *Engl. Hist. Review*, 1897, p. 6. Au sujet des controverses sur l'existence ou la non-existence de cette bulle décrétale, voy. EUSES, p. 28; HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 607.

« semblant de bulle », qui avait l'air de confirmer l'ensemble des exigences anglaises, s'était laissé entraîner à une coupable faiblesse, il croyait pourtant tirer avantage de sa faute, en rendant impossible l'utilisation de ce document, et en déclarant, d'une façon ferme et claire, qu'il ne pourrait jamais laisser exécuter cette bulle, car, en sa qualité de chef de la foi et de la vérité, il en devait réprover le contenu.

Campegio, qui entra en fonctions¹, en juillet 1528, avait reçu l'ordre de voyager aussi lentement que possible, de retarder sa traversée, et ensuite, en Angleterre, de tenter l'impossible, pour traîner le procès en longueur, de réconcilier, s'il y avait moyen, le Roi et la Reine et, sous aucun prétexte, de ne prendre une détermination décisive, sans un nouveau et formel plein pouvoir du Pape; car on espérait que Dieu inspirerait peut-être au cœur du Roi la salutaire pensée de ne pas demander au Pape quelque chose, qui ne pût être accordé sans injustice, sans danger et sans scandale².

Très souffrant de la goutte, Campegio arrivait à Londres, le 7 octobre³. La Cour jubilait, mais le peuple reçut le cardinal froidement et avec mécontentement. On voyait, entre autres, dans Campegio, le futur promoteur d'un rapprochement avec la France. On disait ouvertement, qu'il n'était venu que pour une chose injuste et pour amener la ruine du pays⁴. Après différentes négociations avec Wolsey, il eut, le 22 octobre, une première audience de Henri VIII⁵. Dès le lendemain, le Roi, dans son impatience, alla trouver Campegio; dans un long entretien, il lui déclara sa résolution im-

¹ Voy. l'itinéraire dans EUSES, *Dokumente*, t. XXIX.

² Sanga à Campegio le 16 septembre 1528; voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 648; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 609.

³ Campegio à Salviati le 17 octobre 1528, dans EUSES, *Dokumente*, p. 47.

⁴ EUSES, *Dokumente*, p. 259; BROSCHE, t. IV, p. 226.

⁵ Voy. à ce sujet et sur l'événement de ces derniers jours le rapport de Campegio à Salviati du 26 octobre 1528, dans EUSES, *Dokumente*, p. 53. Voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 36; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 610; GAIRDNER.

muable de se séparer de son épouse. Il était d'avis que, pour faciliter la chose, la Reine renonçât librement à son droit et entrât dans un cloître : Campegio et Wolsey devaient, dès le jour suivant, avoir un entretien, dans ce sens, avec la malheureuse femme. Mais tous deux auparavant furent reçus par le Roi. Dans cette audience du 24 octobre, Campegio lut la bulle du 13 avril (réellement du 8 juin), par laquelle les deux cardinaux étaient chargés de l'examen de l'affaire. Henri désira voir la bulle décrétale. Campegio la lui montra, la lut, mais ne s'en dessaisit pas, et en dehors de Henri et de Wolsey, personne ne la vit. Si aucun ordre du Pape n'arrivait, le document, une fois le but rempli, devait disparaître. Ensuite les deux cardinaux se rendirent chez la Reine, qui les reçut avec une grande défiance. Dans ce premier aussi bien que dans le deuxième entretien du 27 octobre, elle repoussa résolument la proposition de se retirer dans un cloître¹. Cela, du reste, n'aurait servi à rien, car la question de validité du mariage serait restée toujours en suspens. Que Catherine se tint rigoureusement dans son droit, ceci est très compréhensible. Une Espagnole, une fille d'un roi catholique, ne pouvait cependant pas avouer, devant le monde entier, qu'elle avait été sacrée et couronnée illégalement, qu'elle avait vécu pendant vingt-quatre ans en concubinage, alors qu'elle était convaincue intérieurement de la validité de son mariage. C'est pourquoi elle ne croyait pas pouvoir, par condescendance, sacrifier le droit à la couronne de son unique enfant.

Wolsey, très mécontent de la tournure des choses, fit encore une tentative, pour obtenir du Pape la permission de communiquer aussi la bulle décrétale aux conseillers du Roi, en inscrivant dans l'instruction du 1^{er} novembre 1528, pour l'ambassadeur Gregorio Casale, cette fausse déclaration du Pape et en faisant croire que celui-ci avait voulu en informer le légat Campegio et les conseillers du Roi. Le Pape, qui

¹ Conclusion du rapport de Salviati du 28 octobre 1528, dans *EHSES, Dokumente*, p. 59.

maintenant voyait clairement, combien avec la duplicité anglaise le danger était grand, qu'on abusât du document, déplora amèrement sa condescendance, lorsque Casale lui exposa le désir de Wolsey, accusa le cardinal anglais de mensonge et déclara que, si c'était possible, il perdrait volontiers un doigt pour revenir sur le passé. Toutes les représentations ultérieures de Casale restèrent inutiles, de même que la perspective des suites fâcheuses du refus du Pape, qui pourrait amener la séparation du Roi et de tout le pays d'avec l'Église. Clément VII restait ferme maintenant et rejetait la responsabilité de tout ce que Henri VIII pourrait faire en Angleterre, il avait accordé tout ce qui pouvait être compatible avec sa conscience¹. Même après le rapport ultérieur de Casale à Wolsey, le 17 décembre 1528, le Pape déclara, à plusieurs reprises, qu'il n'avait expédié la bulle décrétale, que pour la montrer au Roi et la détruire immédiatement après².

Si depuis l'arrivée de Campegio, en octobre 1528, jusqu'à fort avant dans l'année suivante, le temps s'était passé, sans qu'il se produisît rien d'important et sans même qu'une cour de justice fût formée, ce retard était conforme aux intentions de Campegio, mais il fut surtout occasionné par les efforts continuels de Wolsey, qui voulait se précautionner contre toute surprise de la justice, avant l'ouverture du procès, pour assurer en Angleterre l'acceptation de la décision à prendre, se mettre à l'abri de toute appellation et obtenir, par avance, du Pape, la confirmation de ce qui serait fait, ou bien lui lier les mains, de façon à lui rendre impossible le refus de la ratification³.

¹ Voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 638; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 611; BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 320.

² Voy. EUSES.

³ Euses. Celui qui voudra se donner la peine, dit Euses (S. 40), d'étudier d'un peu près la politique de Wolsey et de ses chargés d'affaires à Rome, ne nous contredira pas si nous affirmons que tout souci du droit et de la justice ne comptait guère dans les préoccupations anglaises et que la seule passion effrénée d'Henri VIII était en jeu : il voulait à tout prix divorcer avec sa femme Catherine. Wolsey ne cessa de se placer à ce point de vue et, s'il ne

Un incident, entre autres, très désagréable pour Henri VIII et qui amena de nouveaux retards dans son affaire, fut la production du bref de dispense du 26 décembre 1503, inconnu jusque-là en Angleterre, dont Catherine avait eu copie, par l'intermédiaire de Charles-Quint, et qu'elle présenta vraisemblablement, en novembre 1528. Par là furent réduites à néant les objections d'Henri contre la validité du mariage, objections qui s'appuyaient sur le texte de la bulle de dispense. Ce bref additionnel à la bulle de dispense se différenciait de cette dernière, en ce que, dans la bulle, la célébration effective du mariage de Catherine avec Arthur restait douteuse, par l'adjonction du mot « peut-être », tandis que dans le bref le mot manquait, donc le mariage pouvait être considéré comme réel; de même dans le bref, après l'énonciation des motifs de dispense, il était encore ajouté « et en vertu d'autres motifs déterminés¹ ». Wolsey redoubla d'adresse, pour détruire la portée du bref² : un jour, il essaya d'avoir l'original, entre ses mains, en décidant, d'une manière perfide, Catherine à le réclamer à Charles-Quint, comme très intéressant pour elle. Comme cela n'aboutit pas, on chercha à faire déclarer par le Pape, que le bref était faux; ce fut le but de l'envoi des ambassadeurs Bryan et Wannes au Pape (fin novembre 1528), ambassadeurs suivis bientôt par Knight et Bennet. La dangereuse maladie de Clément VII, au commencement de l'an-

voulait pas spécialement favoriser la passion du roi, au moins à partir de 1528, il ne cessa de faire prévoir le schisme de l'Angleterre dans le cas où Henri ne pourrait faire prévaloir ses volontés à Rome.

¹ Voy. HERBERT. Thurston, *The Canon Law of The Divorce*, dans *Engl. Hist. Review*, t. XIX (1904), p. 632-645, qui ne voit pas dans l'importance du mot *forsan* la différence essentielle entre la bulle et le bref, et le motif qui fit paraître dangereux le bref aux yeux d'Henri VIII et de Wolsey. Sur l'authenticité du bref, qui a été mise en doute de nos jours encore par Froude, voy. ENSES, *Le bref de dispense de Jules II pour le mariage d'Henri VIII d'Angleterre avec Catherine d'Aragon*, dans *Rom. Quartalschr.*, 1893, p. 180, 198, dans *Dokumente*, t. XXXI-XLIII; FRIEDMANN, t. II, p. 328-337; BORÉE, p. 34; POCCOCK, t. I, p. 181-201.

² Voy. BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 307-333; GAIRDNER dans *Engl. Hist. Review*, 1897, p. 237.

née 1529, qui faisait déjà escompter sa mort, fit renaître chez Wolsey le désir de la tiare et, chez Henri VIII, l'espérance de tout obtenir sans peine, mais retarda aussi les négociations. Après son rétablissement, le Pape déclara fermement, qu'il ne pouvait déclarer le bref, faux¹. Campegio avait cru si bien à la mort du Pape, annoncée de tous côtés, que, le 4 février 1529, il suspendit ses rapports avec Rome. Le 8 février seulement, il écrivit de nouveau au secrétaire d'État, Jacopo Salviati². Ce document, rédigé en grande partie en chiffres, est important, à de multiples points de vue, et il éclaire, d'une manière très intéressante, « toute l'horreur tragique de la situation ». On y voit comment Wolsey, les mains jointes, conjurait le légat de lui aider à faire donner, à tout prix, au Roi une solution favorable par le Pape, comme le seul moyen de prévenir des catastrophes. « Et dans le fait, continue Campegio, autant que j'en puisse juger, c'est une très grave affaire, que cette passion du Roi; il ne voit rien, ne pense à rien, qu'à son Anna, il ne peut rester une heure sans elle, et c'est pitié de voir la vie du Roi, la situation et la ruine de tout le pays, suspendues à cette

¹ BREWER-GARDNER, t. II, p. 332 : « It is not easy to see at what other conclusion the Pope could have arrived consistently with the least respect to himself or his high position. Even a man of much less firmness and self respect than Clement would have hesitated before he committed to such an extraordinary step as to pronounce a brief of his predecessor to be forged, on an ex parte statement, when he had not yet seen the original. »

² La lettre de Campegio du 8 février 1529 fut publiée pour la première fois par EUSES, *Rom. Quartalsch.*, 1900, p. 263. Dans un mémoire qui rejette définitivement parmi les fables l'opinion de plusieurs historiens qui s'appuyaient sur des sources peu sûres et d'après lesquels Clément VII aurait proposé au roi d'en finir par une sorte de bigamie. La lettre, dont l'original est conservé aux Carte Farnese. T. 689, litt. C. des Archives d'État, à Naples, fut publiée par EUSES d'après un texte souvent incorrect. Les corrections nécessaires, que m'a signalées très aimablement le prélat Euses, sont les suivantes : Page 264, l. 9, il faut écrire après R^{mo} Eboracense et etiam a questa M^a con la gite junta del R^{mo}. L. 14, après che : N. S^o omnino indicat inducias biennales et poi. L. 28, au lieu de mostrano, lire : S. M^a monstro. L. 30, au lieu de sola, lire sua. L. 31, au lieu de han, lire ha. Page 265, l. 1, au lieu de in cio, lire tunc si. L. 4, au lieu de nell ultimo caso, lire in illud tempus. L. 6, au lieu de possa, lire ponno. L. 35, après potendo, lire che. Page 266, l. 17-18, au lieu de stato restar da gi, lire : usato questo strata

question¹. » Wolsey fit encore, par Gardiner, une tentative pour décider le Pape, à étendre, d'une façon illimitée, les pleins pouvoirs du légat; mais Clément VII ne voulait pas maintenant faire de concession². Pendant ce temps, Charles-Quint avait défendu, à Rome, les intérêts de la Reine Catherine, avec un tel succès, que, dès avril, il fut question à Rome du retrait des pleins pouvoirs conférés au légat en Angleterre et du renvoi du procès. En présence de ce danger, Wolsey jugea prudent de ne plus faire de démarches irréalisables, de commencer le procès et de le terminer le plus tôt possible³.

Le 31 mai, la cour de justice des deux légats était constituée⁴; le Roi et la Reine furent cités, le 18 juin⁵. Catherine ne parut à cette première séance, que pour protester contre la cour de justice. Dans la session suivante du 21 juin, à laquelle se trouvaient le Roi et la Reine, cette dernière renouvela ses protestations, se jeta aux pieds du Roi, pour implorer sa pitié, déclara qu'elle adressait un appel au Pape, et s'éloigna⁶, pour ne plus reparaitre jamais devant le tribunal des légats. En conséquence, elle fut déclarée *in contumaciam* et le procès se poursuivit, sans elle, avec grande rapidité et partialité. Dans un rapport chiffré de Jacopo Salviati, Campeggio émettait la plainte suivante : « Dans un pays étranger,

gema. P. 267, l. 13, au lieu de A, lire lei; le 16, au lieu de in Termine, lire per pentirsene; l. 21, au lieu de meo saltem a terra et regno perpetuo exilio, lire : me o saltem, me terriano perpetuo exule.

¹ Voy. CAIRDNER dans *Engl. Hist. Review*, 1897, p. 243.

² Voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 41; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. XI, p. 613; BROSCHE, t. VI, p. 231.

³ Sur les négociations de celui-ci, voy. les rapports de Campeggio dans EUSES, *Dokumente*, p. 98; d'autres pièces dans POCOCK, t. I, p. 206. Voy. BREWER-CAIRDNER, t. II, p. 338; BONÉ, p. 49; EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 41; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 614; BUSCH, dans *Histor. Taschenb.*, 1890, p. 65; CAIRDNER, dans *The Cambridge Modern History*, t. II, p. 431. Voy. aussi STEVENSON, Henri VIII. and Card. Campeggio, dans *Month*, 1882, octobre.

⁴ Campeggio à Salviati le 4 juin 1529, dans EUSES, *Dokumente*, p. 99.

⁵ Campeggio à Salviati le 18 juin 1529, *ibid.*, p. 103.

⁶ Voy. les deux rapports de Campeggio à Salviati du 21 juin 1529, *ibid.*, p. 106, 108.

l'homme ne fait pas tout ce qu'il veut. Le procès est sans défenseur. Un Roi, chez lui, ne manque ni de procureurs, ni d'avoués, ni de témoins, ni de gens, qui désirent ses faveurs et ses grâces. Les évêques de Rochester et de Saint-Asaph parlent en faveur du mariage, ils ont écrit des livres, quelques savants les ont imités, mais avec crainte; personne ne parle plus au nom de la Reine ¹. » Le seul qui, avec un courage intrépide, agissait pour la malheureuse princesse, était John Fisher, le saint évêque de Rochester. Le mariage de Henri et de Catherine, ainsi le déclarait Fisher à la cinquième séance, le 28 juin, était indissoluble, aucune puissance ne pouvait le rompre; pour cette vérité, il était prêt, comme le précurseur saint Jean-Baptiste, à donner sa vie ². En présence des temporisations diplomatiques de presque tous les autres, cette franche déclaration est doublement intéressante. Seulement, si résolu que fût Fisher, il ne pouvait rien changer à la marche des choses. En dépit des objections de Campegio, l'affaire devait être menée avec une rapidité renversante, et, dès le 23 juillet, on se préparait à prononcer le jugement ³. Cependant Campegio déjoua ce projet, en renvoyant la séance du 23 juillet au 1^{er} octobre, à cause des vacances judiciaires romaines. Ils ne devaient plus se réunir. Wolsey avait perdu la partie.

Il était grand temps que l'affaire vint à Rome. On n'avait que trop tardé. Sitôt que Clément VII, par son alliance avec Charles-Quint, se fût assuré un appui puissant, il prit résolument la direction de l'affaire. Un consistoire du 16 juillet 1529, par suite de l'appel de la reine, décida le transfert du procès à Rome, devant le tribunal de la Rote ⁴. Par là cessa le plein pouvoir des légats en Angleterre. Campegio

¹ EUSES, *Dokumente*, p. 119-120.

² Voy. le rapport de Floriano, secrétaire de Campegio, du 29 juin 1529 dans EUSES. Voy. BRIDGETT (en allemand par Hartmann), p. 178.

³ Campegio à Salviati le 13 juillet 1529, dans EUSES.

⁴ L'offre présentée au nom de la reine et signée par le pape est dans EUSES, p. 122, 123. Clément VII en communiqua l'expédition au roi et à Wolsey le 19 juillet. Voy. les lettres dans EUSES, p. 120, les lettres ultérieures du pape, du 29 août et du 4 septembre, *ibid.*, p. 125.

eut son audience de départ, le 19 septembre, et Henri VIII le congédia amicalement¹; son départ fut retardé par sa goutte; le 26, avant qu'il pût partir de Douvres, où il se trouvait, depuis le 8 octobre, il dut subir encore un traitement indigne : ses bagages furent fouillés, soi-disant parce qu'on le soupçonnait d'emporter à Rome des objets précieux de Wolsey et d'importantes lettres de celui-ci; le vrai but, en tout cas, était l'espoir de s'emparer ainsi de la bulle décrétale, encore entre ses mains; comme elle était anéantie, depuis longtemps, la perquisition resta sans résultats².

Avant son départ, Campegio reçut encore la nouvelle de la chute de Wolsey, qui devait expier maintenant son échec. Dès le 9 octobre 1529, un procès était commencé contre lui; le 16 octobre, il dut remettre le sceau royal. Dépouillé de ses biens, exilé de la cour, plus tard réhabilité en apparence dans l'esprit du roi, pour peu de temps, il fut accusé de haute trahison; arrêté à Carwood, le 4 novembre 1530, il mourut sur la route de Londres, où l'attendait son exécution, le 29 novembre 1530, dans l'abbaye des chanoines augustins de Leicester³.

A côté du roi Henri VIII, qui, dans sa passion adultère, ne reculait devant rien, Wolsey, avec ses indignes courtisannies, fut en grande partie responsable de la séparation de l'Église et de l'Angleterre⁴. Il condamna lui-même sa conduite par ces mots prononcés, peu de temps avant sa mort :

¹ Campegio à Salviati, daté de Cantorbery, 7 octobre 1529, dans EHSSES.

² Voy. BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 375; FRIEDMANN, t. I, p. 96; EHSSES dans *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 46; EHSSES, *Dokumente*, p. 137.

³ Voy. notamment le tableau détaillé des derniers malheurs de Wolsey dans BREWER-GAIRDNER, t. II, p. 378, 464. Voy. aussi l'excellent essai de STEVENSON dans *Month*, 1883, January. Sur WOLSEY, voy. surtout, outre la bibliographie de l'affaire du divorce, l'article « Wolsey » de Bellesheim dans la 2^e édition du *Kirchen Lexicon* de Wetzer et Welte, t. XII, p. 1747-1756. Parmi les auteurs plus anciens, voy. encore REUMONT, *Kardinal Wolsey und der Heilige Stuhl*, dans ses *Beitragen zur italienischen Geschichte*, t. III, Berlin, 1855, p. 1-100; FOLKESTONE, *Williams, Lives of the English cardinal II*, London, 1868, p. 246; HOOK, *Archbishops of Canterbury. N. S. J.*, London, 1868; CREIGHTON, *Card. Wolsey*, London, 1888.

⁴ Voy. EHSSES, dans *Hist. Jahrb.*, 1888, p. 644.

« Si j'avais servi mon Dieu avec autant de vigilance que mon Roi, il ne m'aurait pas abandonné dans ma vieillesse. Mais je suis puni justement, pour n'avoir songé, dans tous mes travaux et mes efforts, qu'à la satisfaction des désirs du Roi et non à mes devoirs¹ envers Dieu. » A la lueur de l'histoire, Wolsey apparaît comme le puissant homme d'État, à qui l'Angleterre d'Henri VIII est redevable de son importance et de sa grandeur politiques, mais aussi, comme un caractère faible, comme un prince de l'Église oublieux de son devoir, qui, par son indigne condescendance vis-à-vis de la passion coupable du Roi, aida à la malheureuse séparation d'avec l'Église, qu'il voulait éviter. Les courtisans et

¹ Propos révélés par Cavendish. Voy. EUSES, p. 647. Shakespeare, dans son *Henri VIII*, acte III, scène II, a donné la plus juste, quoique sévère, épitaphe. Si les dernières publications ont remis en lumière la grandeur de Wolsey comme homme d'État, nous ne devons pas oublier qu'elles mettent dans un assez triste jour son rôle comme serviteur de l'Église. EUSES, p. 647, dit : « Tant qu'on n'envisage que sa politique extérieure et son habileté diplomatique, tant qu'on ne s'occupe que des qualités de l'homme d'État, Wolsey nous apparaît brillant et grand, sinon par ses succès immédiats, du moins dans ses conceptions anglaises. Le temps, à ce point de vue, est devenu, comme on l'a dit, son meilleur panégyriste. Mais, dès qu'il s'agit de son caractère, de son énergie personnelle, on ne voit en lui que faiblesse, ce qui le distingue d'un autre grand homme, qui occupa la même poste, Thomas Becket. Frivole à l'occasion avec un roi frivole, épousant son orgueil et ses prétentions, il lui fut dévoué sans scrupule et ne sut pas préférer le devoir aux caresses de la cour et à la faveur d'un maître capricieux. Quand la passion du roi se montra plus forte que les supplications du cardinal, il se mit au service de cette passion et, quoique la réprouvant au fond du cœur, il n'hésita pas à jeter dans la balance tout le poids de son influence politique et ecclésiastique, instrument méprisable d'une cause méprisable. » BELLESHEIM écrit dans le *Kirchen Lexicon*, t. XII³, p. 1755 : « Méconnu par suite des passions religieuses du seizième siècle, Wolsey, si on le juge d'après les documents des *State Papers*, peut être considéré comme un des plus grands hommes de son temps et l'un de ceux qui ont contribué à fonder la puissance mondiale actuelle de l'Angleterre. Mais sa vie privée n'est pas exempte de taches, et les dépêches de Campegio nous présentent un Wolsey plein de duplicité et dans une attitude hypocrite et agenouillée vis-à-vis du Roi. Wolsey a rendu les plus mauvais services à l'Église, quand, après avoir obtenu, par menaces, du Saint-Siège, la réunion entre ses mains de la plus haute puissance temporelle et spirituelle, comme légat et lord chancelier, et s'être enrichi de la fortune des couvents, il donna à Henri VIII des conseils qui aboutirent à la suprématie royale et à la séparation de son royaume avec l'unité de l'Église. »

les diplomates trop serviles, portant l'habit ecclésiastique, ont, de tout temps, amené des désastres dans l'Église.

Après la chute de Wolsey, comme l'affirme l'ambassadeur français, Anna Boleyn, au moyen de son oncle et de son père, domina les ministres, d'une façon aussi absolue, qu'elle avait depuis longtemps dominé le Roi, son adorateur. Alors commença à arriver, au premier plan, son conseiller, aussi ambitieux que dépourvu de caractère, qui ne recula devant rien, pour servir la passion des femmes chez le Roi. C'était Thomas Cranmer, alors chapelain de la famille Boleyn. Il chercha ardemment à obtenir, des Universités les plus célèbres de l'Europe, des avis favorables au divorce. On essaya d'atteindre ce but, par une pression directe, en Angleterre et par la corruption, en France et en Italie¹.

De son côté, Henri essayait, de nouveau, de gagner à sa cause le Pape et l'Empereur.

Au commencement de l'année 1530, il envoya le père d'Anna Boleyn, depuis peu devenu Carl of Wiltshire, à l'Empereur et au Pape, à Bologne, avec le but officiel de négocier de la paix universelle et d'une alliance générale contre les Turcs, mais, en réalité, pour soutenir la cause du divorce². Il devait exposer à l'Empereur les motifs, qui s'opposaient à la validité du mariage de Henri avec Catherine ; celui-là l'eut vite éconduit. Il ne fut pas plus heureux auprès du Pape, qui, huit jours avant l'arrivée de Wiltshire, par un bref du 7 mars 1530, avait renvoyé l'affaire du divorce à Capisucchi, auditeur de la Rote³ ; un bref du 21 mars défendait de parler ou d'écrire contre la validité du mariage. On profita de la présence de l'ambassadeur anglais, pour lui faire transmettre l'acte, citant Henri, devant le tribunal de la Rote, à Rome. Cependant le Pape accordait un délai, si Henri s'engageait, pendant cet intervalle, à ne rien changer

¹ Voy. FERRET dans *Revue des quest. hist.*, 1898, p. 11, 63, 66, 72.

² Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 105 ; BUSCH dans *Hist. Taschenb.*, 1890, p. 81 ; GAIRDNER, *The Cambridge Modern History*, t. II, p. 433.

³ Voy. EHSSES, *Dokumente*, p. 139.

à l'état des choses en Angleterre ¹. Henri accepta l'offre et les conditions ².

Sur ces entrefaites, par la ruse et la force, on obtenait les consultations des Universités. La joie de Henri VIII d'avoir obtenu, notamment de plusieurs Universités françaises, des avis favorables au divorce ³, fut diminuée par ce fait, que d'autres Universités déclaraient que la dissolution du mariage avec Catherine n'était justifiable, que dans le cas où le mariage avec Arthur aurait été vraiment consommé. La Reine le niait avec serment et le Roi ne pouvait le prouver.

Aussi l'espérance de faire céder le Pape, grâce aux avis favorables des Universités, devenait-elle vaine. Henri VIII eut l'idée d'exercer une pression sur le Saint-Siège, par une remontrance du Parlement. Le 13 juillet 1530, partit, à ce sujet, une adresse au Pape, venant des prélats anglais et des grands ⁴. Clément VII y était invité, conformément aux avis des Universités, à prononcer sans retard la dissolution du mariage du Roi; on y joignait la menace, que l'Angleterre se tirerait d'affaire elle-même. Le Pape, le 27 septembre ⁵, répondit, d'une manière très polie, qu'on rendrait, avec toute la célérité possible, une décision conforme au droit; que ni le roi, ni ses sujets ne pouvaient exiger davantage ⁶.

A ce moment, les ambassadeurs anglais paraissent avoir indisposé, de nouveau, le Pape, en le priant d'approuver une bigamie. Casale rapporte, le 18 septembre 1530 ⁷, que

¹ Clément VII à Henri VIII, Bologne, 26 mars 1530, dans EUSES, p. 140-142.

² 10 avril 1530, *ibid.*, p. 143-145.

³ Voy. HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 809, et BOURRILLY, p. 99.

⁴ Dans POCOCC, t. I, p. 429-433. Voy. EUSES, *Dokumente*, p. 153.

⁵ Dans POCOCC, t. I, p. 434-437. Voy. aussi EUSES. Dans le même, p. 163, une autre rédaction de cette réponse et concordante pour la teneur.

⁶ On ne se trompera pas, observe Brosch, si on fait dater de cet échange de lettres entre le Parlement et le Pape, l'époque où l'affaire du divorce d'Henri se transforma en lutte ouverte et décisive entre l'Angleterre et Rome, car, si toute espérance d'une entente n'était pas épuisée, il n'en faut pas moins reconnaître qu'Henri, sans avoir encore arrêté sa rupture avec Rome, en envisageait la possibilité et que le Parlement était tout disposé à suivre le Roi, s'il voulait arriver à une rupture.

⁷ POCOCC, t. I, p. 428 : « Superioribus diebus Pontifex secreto, veluti rem

le projet vient du Pape, qui serait disposé à donner cette solution à l'affaire; Casale veut avoir répondu au Pape « avec une hypocrisie merveilleuse ¹ », qu'il n'ose pas écrire cela au Roi, parce qu'il craint que la conscience du Roi n'admette pas cet expédient.

La fausseté de ce rapport ressort de ce que William ² Bennett, homme digne de foi, écrit, le 27 octobre 1530, au Roi. Peu après son arrivée ³, Clément VII avait parlé d'une dispense pour deux femmes, mais d'un ton si douteux, que l'ambassadeur craint que le Pape n'ait l'intention ou d'obtenir du Roi la reconnaissance de sa puissance illimitée, en matière de dispense, car il n'est pas plus facile de donner une dispense pour la bigamie que pour le mariage avec Catherine, ou bien qu'il n'amuse ainsi le Roi, pour gagner du temps. « Je demandai à Clément VII, poursuit Bennett, si l'obtention d'une telle dispense était assurée, et il a répondu : non » ; pourtant, il ajouta qu'un théologien ⁴ éminent lui avait dit être d'avis que le Pape pourrait donner une dispense pour éviter un plus grand mal, mais qu'il voulait en parler lui-même, plus longuement, avec son conseil. Et maintenant « le Pape m'a fait savoir, que son conseil (ainsi s'appelle le consistoire des cardinaux) lui a déclaré ouvertement, qu'il ne pouvait pas le faire. » Donc si Clément VII avait vraiment été incertain sur la possibilité d'une dispense pour la bigamie, cette incertitude aurait bientôt pris fin par la déclaration catégorique de l'absolue

quam magni faceret mihi proposuit conditionem huiusmodi, concedi posse vestrae Maiestati ut duas uxores habeat. » Voy. EUSES dans *Histor. Jahrb.*, 1892, p. 477.

¹ Ainsi caractérisé dans EUSES.

² Dans PODOCK, t. 1, p. 458. Voy. EUSES; NIK PAULUS dans *Histor. Polit.*, Feuilles CXXXV (1905), p. 89.

³ PAULUS. Certainement dans l'été de 1529, car Bennett avait sa première audience de Clément VII, le 21 juin de cette année.

⁴ C'est probablement de Cajetan qu'il s'agit. Ce théologien était d'avis que la polygamie n'était pas contre le droit naturel et n'avait pas été défendue dans l'Ancien Testament, sans partager cependant l'opinion de Luther relative à sa validité parmi les chrétiens. Voy. PAULUS, *Cajetan und Luther über die Polygamie*, dans *Histor. polit., Blätter*, CXXXV, p. 81, 90.

impossibilité¹, et il ne peut plus être, le moins du monde, question d'un parallèle entre l'attitude de Clément VII et celle de Luther, sur la bigamie².

Le 6 décembre 1530, Henri VIII adressait au Pape une lettre de plaintes violentes, dans laquelle il lui reprochait de s'être mis complètement sous la dépendance de l'Empereur³. Clément VII lui fit répondre par le cardinal Accolti : « Comme dans cette affaire il y a, d'un côté, « le défenseur de la foi » et de l'autre le « représentant de l'Église », aucun soupçon de partialité ne peut nous atteindre, quand nous nous efforçons d'avoir des sentiments d'égale bienveillance pour les uns et pour les autres. D'ailleurs, nous prenons Dieu à témoin et nous vous donnons notre parole papale, que jamais l'Empereur n'a obtenu de nous, que la simple justice. Car il nous dit que, si la Reine est dans une situation illégale, ce n'est pas son intention de la défendre, de quelque façon que ce soit, mais qu'il doit d'autant plus s'enquérir des responsabilités de ceux qui ont fait un tel mariage. Mais si la Reine est dans son droit, il blesserait outrageusement son honneur, s'il ne lui faisait pas rendre justice. Il ne devait pas dissimuler au Roi, que les ambassadeurs anglais poursuivaient la chose, de la même manière. »

¹ PAULUS.

² Voy. le travail contre Hase et Druffel par EHSES, dans *Letterarischen Beilage der Köln Volkszeitung*, du 11 septembre 1902, n° 37. Voy. *ibid.*, 1903, n° 48 (du 26 novembre), les commentaires de Nik Paulus sur Luther et la polygamie. W. Kohler (*Die Doppelche Landgraf Philipps von Hessen*, dans *Histor. Zeitschr. N. F. t. LVIII*, 1905, p. 407) ajoute : « On est obligé de reconnaître que le catholicisme tranche mieux in puncto la question de bigamie que Luther. Le Pape Clément VII, qui avait à se prononcer sur ce problème à propos d'Henri VIII d'Angleterre, ne s'est pas prononcé sur la possibilité d'une dispense pour double mariage, alors que, selon toute apparence, il n'était pas convaincu de son impossibilité; le cardinal Cajetan a enseigné que la polygamie n'était pas contre la loi naturelle et qu'elle n'était pas interdite dans la Sainte Écriture, sans pourtant se permettre d'autoriser la polygamie, car, ainsi qu'on l'a dit justement, en dehors de la Sainte Écriture, il y a encore pour les catholiques l'autorité de la tradition et de l'Église. Le cardinal Cajetan n'a pas pensé à renier la loi ecclésiastique qui interdit rigoureusement la polygamie. »

³ Voy. EHSES, *Dokumente*, p. 167-170; *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 244; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 811.

Le Pape protestait qu'il ne rendrait de décision que conformément au droit¹.

Un bref papal du 5 juin 1531 renouvelait les menaces de punitions et de censures ecclésiastiques, contenues dans l'édit du 7 mars 1530, contre Henri VIII et toute femme, qui aurait contracté un mariage avec lui, pendant la procédure conduite devant la Rote². Henri, qui n'avait plus que peu d'espérance de gagner le Pape, faisait maintenant le premier pas, sur la route, qui devait conduire à la séparation de l'Angleterre et du Saint-Siège. Il obtint de l'assemblée du clergé anglais, au milieu de janvier 1531, d'être reconnu comme le chef suprême de l'Église et du clergé d'Angleterre. L'assemblée crut pourtant devoir ajouter « autant que le permet la loi du Christ³ ».

L'instruction, conduite à Rome, ne fit aucun progrès en 1531⁴. Henri n'obéissait pas à la citation, ni n'envoyait de représentants, mais protestait par ses ambassadeurs et par le docteur Carne⁵, envoyé à Rome, comme « excusator » au sujet de sa non-comparution et demandait le transfert du procès en Angleterre. La proposition conciliante de transférer l'affaire dans une cité neutre, comme Cambrai par exemple⁶, fut repoussée par le Roi anglais⁷, aussi bien que par l'Empereur, représentant de Catherine⁸. Là-dessus, Henri commença à ne plus traiter Catherine, que comme une Reine factice, qu'il renvoya de la cour, en août 1531, pendant qu'Anna Boleyn s'installait dans les appartements, occupés auparavant par Catherine⁹. Le 25 janvier 1532,

¹ EHSSES, *Dokumente*, p. 172; *Histor. Jahrb.*, 1888, p. 244. HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 811.

² Dans POCOCK, t. II, p. 104-108. Voy. EHSSES, *Dokumente*, p. 175; BROSCU, t. VI, p. 246.

³ Voy. BROSCU, VI, p. 247; BRIDGETT (allemand par Hartmann), p. 200.

⁴ GAIRDNER, *Cambridge, Modern History*, t. II, p. 436.

⁵ Voy. EHSSES, *Dokumente*, p. 195; GAIRDNER.

⁶ Voy. la lettre de Salviati à Campegio du 9 juin 1531, dans EHSSES.

⁷ Henri VIII au pape le 28 décembre 1531, dans POCOCK, t. II, p. 148-151.

Voy. EHSSES.

⁸ Voy. EHSSES.

⁹ Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 149; BROSCU, VI, p. 249.

Clément VII, d'accord avec l'Empereur, adressa à Henri un bref, dans lequel il lui faisait des représentations sérieuses mais mesurées, sur ce qui avait eu lieu et l'exhortait à reprendre Catherine, comme son épouse légitime et à renvoyer Anna Boleyn, jusqu'à ce que le procès fût terminé¹. Ce bref fut remis à Henri VIII, le 13 mai, et manqua son effet. Au contraire, Henri, dans cette nouvelle année, fit une tentative plus importante contre le Saint-Siège; il obtint du Parlement une décision, qui livrait la taxe des Annates au bon plaisir du Roi². Fin octobre 1532, une rencontre de Henri VIII et de François I^{er} eut lieu à Boulogne. Le roi anglais espérait que François I^{er} réussirait à obtenir du Pape, qu'il cessât son opposition au divorce. La France, dans le cas d'une guerre avec l'Allemagne, avait la promesse de l'appui de l'Angleterre³.

François I^{er} entra dans ce plan. Il envoya au Pape les cardinaux de Gramont et de Tournon, chargés de menacer d'une défection des Rois de France et d'Angleterre, si le Pape n'aidait pas à la conquête du duché de Milan et au mariage d'Anna Boleyn. Par suite de l'heureuse expédition de Charles-Quint contre les Turcs, les termes de cette commission furent très adoucis⁴. Avant son voyage à Bologne, le Pape envoya, encore une fois, à Henri un monitorium, d'un ton également très doux⁵, à propos de l'élévation d'Anna Boleyn au titre de marquise de Pembroke, le 1^{er} septembre 1532 et du voyage entrepris avec elle, à Calais, par Henri, pour la présenter comme future Reine à François I^{er}. Le Pape menaçait d'excommunication le couple adultère, si, dans le délai d'un mois, il n'était pas séparé et si Henri n'était pas revenu à son épouse légitime; en même temps, il renouvelait toutes les défenses précé-

¹ Dans POCOCK, t. II, p. 166-168. Voy. EISES; BROSCHE, t. VI, p. 249.

² Voy. BROSCHE, t. VI, p. 249; GAIRDNER.

³ Voy. l'exposition détaillée de HAMY, *Entrevue de François I^{er} avec Henri VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532*. Paris, 1898.

⁴ PALLAVICINI, t. III, p. 11. L'instruction primitive pour les deux cardinaux dans les *Preuves de Libertez de l'église Gallicane*, p. 630.

⁵ Dans POCOCK, t. II, p. 378. Voy. EISES; BROSCHE, t. VI, p. 252.

dentes contre l'essai d'un divorce, en Angleterre, contre le mariage avec Anna Boleyn et déclarait nul tout ce qui avait été fait, dans le sens contraire.

Henri VIII répondit par la défense sévère de publier quoi que ce soit contre son autorité ou d'empêcher l'exécution des arrêtés du dernier Parlement, relativement à la suppression des abus, qui régnaient dans le clergé¹.

Le 25 janvier, Henri VIII se fit marier secrètement avec Anna Boleyn, dont la grossesse ne permettait plus de délai, pour assurer la succession au trône à l'enfant attendu, sans que la solution du mariage avec Catherine, alors en instance, eût, le moins du monde, avancé². Le 12 avril, jour de Pâques, Anna Boleyn apparaissait, pour la première fois, en habits royaux³.

Là-dessus, arriva fort à propos pour Henri VIII la mort de Wahram, archevêque de Cantorbéry, mort qui lui permettait de placer sur le siège archiepiscopal une personne, dont la servilité fût assurée. L'élu fut Thomas Cranmer, devenu secrétaire du Roi, grâce à Anna Boleyn⁴ : « un valet servile, un intrigant fécond en ressources, toujours disposé à favoriser les plaisirs de son maître⁵. » Ce prêtre immoral, séparé de cœur de l'Église, depuis longtemps, parvint à tromper le Pape sur sa situation, de sorte qu'il put être sacré, le 30 mars 1533. Anna et Henri avaient trouvé en lui un ins-

¹ Brosch, t. VI, p. 253.

² Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 182, 338; Brosch, t. VI, p. 253. Plusieurs historiens indiquent le 14 novembre comme date de la cérémonie; cette date rétrospective repose vraisemblablement sur de fausses indications, données ultérieurement par la cour, pour faire croire qu'Élisabeth, née le 7 septembre 1533, avait été conçue pendant le divorce. On désigna plus tard le docteur Lee comme le prêtre qui avait accompli la cérémonie; d'après FRIEDMANN, t. II, p. 183, ce serait plutôt l'augustin George Brown, qui était prieur à Londres au printemps de 1533, qui fut nommé provincial en 1534 et plus tard archevêque protestant de Dublin; GASQUET désigne aussi ce dernier.

³ Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 199.

⁴ Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 174.

⁵ C'est ainsi que le caractérise l'auteur de l'Essai sur Anne de Boleyn dans *Allgem. Zeitung*, 1894. Beil, n° 195. Voy. STEVENSON, *Cranmer and A. Boleyn*, dans *Hist. pap. of J. Morris*, t. I, London, 1892. (*Publicat. of the Cath. Truth Society.*)

trument digne d'eux et prêt à tout. D'après une convention préalable avec Cranmer, Henri VIII allait jouer une comédie judiciaire, à propos de son mariage¹. Cranmer cita Henri et Catherine devant son tribunal, à Dunstable, où il ouvrit la procédure, le 10 mai. Catherine se contenta de signer deux protestations, dans lesquelles elle déclarait, qu'elle ne reconnaissait pas Cranmer comme juge et ne tiendrait aucun compte du jugement. Le 23 mai, Cranmer prononça l'entière nullité du mariage d'Henri avec Catherine; le 28 mai, il déclara valide, le mariage avec Anna. Le 1^{er} juin, Anna était couronnée Reine, en grande pompe.

Lorsque ce fait fut connu de Clément VII, il hésita, suivant sa manière, encore quelque temps, ensuite il prononça une sentence contre Henri VIII², par laquelle il déclarait nul et illégal, le mariage avec Anna Boleyn, proclamait illégitimes, les enfants, qui pourraient naître de cette alliance et lançait contre le Roi la grande excommunication. Un délai lui était encore accordé, jusqu'à la fin de septembre; seulement, si alors il ne s'était pas séparé d'Anna Boleyn et s'il n'avait pas rendu à Catherine sa situation de Reine et d'épouse, la grande excommunication aurait force de loi. Clément VII se laissa entraîner par le cardinal de Tournon à prolonger, le 26 septembre, d'un mois le délai de grâce

¹ Voy. FRIEDMANN, t. I, p. 201; GAIRDNER, *Cambridge Modern History*, t. II, p. 439; EUSES, *Dokumente*, p. 202.

² Dans EUSES. Sur le consistoire, voy. aussi le rapport de F. Peregrino, du 11 juillet 1533. (Archives Gonzague.) Voy. aussi BROSCHE, VI, p. 262. Ce dernier remarque : Le Pape lui-même ne se faisait plus d'illusions sur la portée et les suites de cette déclaration; il savait qu'Henri n'obéirait pas et soustrairait l'Angleterre au siège apostolique. Il le disait ouvertement : « Je considère que j'ai perdu maintenant définitivement l'obéissance de l'Angleterre », tels étaient les mots qu'on lui prêtait (Dépêche de l'évêque Mérino à Charles-Quint, du 18 août, dans GAYANCO, t. IV, p. 2, 772). BROSCHE attribue l'attitude du pape à des vues purement politiques : « Clément VII n'osait plus opposer ses vues sur la situation aux désirs de l'Empereur, car Charles était maître de l'Italie. Il n'avait qu'à faire un signe et la souveraineté de la maison de Médicis à Florence était perdue. » C'est insinuer que le Pape aurait violé, pour des motifs étrangers à ses fonctions et de la manière la plus grave, ses devoirs de pasteur suprême de l'Église.

accordé¹. Il espérait, semble-t-il, toujours une réconciliation, quoique depuis longtemps il n'y eût plus rien à espérer² et accordait, dans son entrevue de Marseille, par égard aux prières de François I^{er} et pour les nouveaux ambassadeurs anglais attendus, un nouveau délai, jusqu'à la fin novembre. L'ambassade, dirigée par Gardiner, au grand mécontentement de François I^{er}, se conduisit, d'une manière insolente avec le Pape et exigea la rétractation de la sentence contre Henri. A la proposition aimable du Pape, de transporter toute l'affaire, à Avignon, devant les légats spéciaux, à condition que Henri reconnaîtrait l'autorité du Pape et promettrait de se soumettre au jugement, Gardiner répondit qu'il n'avait aucun pouvoir. Le 7 novembre 1533, les ambassadeurs anglais remettaient au Pape l'appel de Henri à un concile³.

Dans la session du Parlement, ouverte le 15 janvier 1534, Henri fit prendre une série de résolutions à tendances anti-papales⁴. Les annates et les autres versements à Rome étaient abolis définitivement; la puissance de juridiction, exercée jusque-là par le Pape, était transmise au Roi, les évêques devaient être nommés par les chanoines, qui devaient choisir les personnes, désignées par le Roi. Un acte intérieur contenait une déclaration contre « la puissance usurpée de l'évêque de Rome », comme on devait dorénavant appeler le Pape. Par l'acte de succession au trône, on déclarait nul, le mariage avec Catherine et la princesse Marie illégitime, par contre les enfants d'Anna Boleyn étaient seuls déclarés héritiers légitimes du trône. Les mesures sanglantes contre les ennemis politiques de Henri recommencèrent, avec le procès contre « la sainte fille de Kent » ; avec l'exécution de cette nonne et de ses compagnes

¹ LE GRAND, III, p. 569. EHS&S.

² En août, les ambassadeurs anglais furent rappelés de Rome. Lettre de F. Peregrino, du 16 août 1533, dans Archives Gonzague de Mantoue.

³ FRIEDMANN, t. I, p. 247-253. Voy. aussi HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 812, et HAMY, *Entrevue à Bologne-sur-Mer*, p. 194.

⁴ Voy. BROSCH, t. VI, p. 271.

de souffrance » commença la terreur; c'est ainsi qu'on peut désigner les treize années de règne de Henri VIII, qui suivirent¹.

Presque en même temps qu'Henri VIII faisait ce pas décisif, redouté depuis longtemps par la Curie², brisait la puissance du Pape en Angleterre et déchirait le lien qui, depuis mille ans, unissait son royaume à Notre Mère l'Église, on décidait à la Rote de terminer l'affaire. Si, plus tôt, le Pape, espérant que le temps refroidirait la passion du Roi, avait retardé le cours de sa justice, si même il avait gardé le silence, devant les injustes reproches des ambassadeurs anglais, cependant il avait proclamé toujours la sainteté du lien conjugal. Même devant le danger de la séparation complète de l'Angleterre avec l'Église, il avait, dans la conscience de son devoir, résisté au Roi tyrannique. Après de longues et sérieuses négociations et délibérations concluantes³, Clément VII, dans un consistoire secret du 24 mars 1534, rendit la sentence définitive⁴, par laquelle le mariage de Henri et de Catherine était déclaré valable et subsistant en droit, et le roi obligé à reprendre et à honorer, comme épouse, la malheureuse femme. Henri VIII et Thomas Cromwell y répondirent, en exécutant avec la plus grande rigueur les décrets du Parlement⁵. Ceux qui, comme Thomas Morus et John Fisher⁶, refusèrent le serment au nouvel ordre de succession au trône, qui contenait implici-

¹ Brosch, t. VI, p. 270. Voy. là-dessus GASQUET, *Henri VIII et les courants anglais*. BRIDGETT (allemand par Hartmann), p. 248-277.

² Voy. les intéressants rapports de F. Peregrino du 30 novembre et du 16 décembre 1531, dans Archives Gonzague de Mantoue.

³ Outre EUSES, *Dokumente*, p. 214 et 228, voy. aussi les rapports de F. Peregrino des 10 janvier et 22 mars 1534, dans Archives Gonzague de Mantoue, et ceux de Andreasius des 14 janvier, 6, 14, 24 et 27 février 1534, dans Archives d'État de Milan.

⁴ Dans EUSES; moins complet dans Pocock, t. II, p. 533. Voy. Brosch, t. VI, p. 270. Un exemplaire imprimé de la *Sententia definitiva* dans Archives Gonzague de Mantoue, comme complément du rapport de F. Peregrino du 10 mai 1534.

⁵ Brosch, t. VI, p. 278.

⁶ Voy. BRIDGETT, p. 277.

tement en soi la reconnaissance de la suprématie religieuse du Roi, encoururent la colère du tyran : le pas en avant d'Henri VIII surprit le peuple anglais, qui n'était pas préparé à une telle crise. Trop de gens n'avaient considéré, jusque-là, toute l'affaire du mariage, que comme un caprice passager de tyran et espéré que l'orage passerait bientôt¹. A cela s'ajoutait cette circonstance fatale, qu'on s'était habitué, grâce à la situation extraordinaire, que Wolsey avait eue si longtemps, comme chancelier et légat du Pape, qu'on s'était habitué, dis-je, à voir réunie la suprême puissance temporelle et spirituelle dans une seule personne². La lâcheté illimitée de la majorité prédominante du clergé fut décisive. On se rendait compte, à présent, que la juridiction supérieure du Roi, dans les affaires ecclésiastiques, était déjà contenue en principe dans les soi-disant *Statute of Proemunire* de l'année 1365. Si même un homme aussi instruit que Thomas Morus put se tromper à propos de la primatie et émettre là-dessus des opinions confuses³, jusqu'à ce que ses études l'eussent éclairé, on peut juger dans quelles idées était la majorité des Anglais, à ce sujet. La pression démesurée exercée par Henri VIII fit le reste. Lorsque, dans l'été de 1534, fut exigé, de tout le clergé séculier et régulier, le serment de renoncer au Pape et de reconnaître le Roi comme chef de l'Église, la plupart se soumirent; il n'y eut guère que les Franciscains observants, qui résistèrent, tandis que, sur le clergé séculier, la menace de confiscation des bénéfices produisait son effet⁴.

A la mort de Clément VII, le 25 septembre 1534, le schisme anglais était un fait accompli⁵. Le Parlement et la plus grande partie du clergé anglais étaient désormais aux pieds

¹ Voy. *Comm. Lives of the English Martyrs*, t. I, London, 1904. *Introd*

² Voy. MARTIN, p. 87.

³ Voy. CAMM, t. I, p. 194, et ZIMMERMANN dans *Wissenschaftl. Beilage zur Germania*, 1910, n° 6.

⁴ Voy. BROSCHE, t. VI, p. 278; GASQUET, t. I, p. 130.

⁵ A la nouvelle de la mort de Clément VII, Henri VIII doit avoir dit : « Qui que ce soit qui soit élu pape à l'avenir, je ne m'en préoccuperai pas plus que de n'importe quel prêtre de mon royaume. » BROSCHE, t. VI, p. 282.

du Roi, qui maintenant réunissait dans ses mains la puissance spirituelle et avait placé sa courtisane sur le trône. Si Henri ne pensait pas, par sa fantaisie tyrannique et sa passion adultère, bouleverser la foi et le culte et abaisser ses États à un schisme, en attendant une Église anglaise, ce n'était pourtant qu'une question de temps; l'Angleterre était entraînée, par le bon plaisir de ses princes, à une Église, fondée sur des principes protestants.

CHAPITRE VI

SÉPARATION DES ÉTATS SCANDINAVES DU NORD ET DE LA SUISSE D'AVEC ROME. — MOUVEMENTS HÉRÉ- TIQUES DANS LES PAYS ROMAINS.

La séparation des royaumes scandinaves d'avec Rome offre une proche parenté avec le même mouvement en Angleterre. Ici et là, ce grave changement provint de la royauté et fut réalisé par des mesures violentes. La seule différence, c'est que, lorsque Henri VIII combattait la doctrine luthérienne, Frédéric I^{er} de Danemark et Gustave Wasa de Suède favorisaient celle-ci par tous les moyens. Le renversement de la vieille Église, mené si rapidement par le peuple des royaumes scandinaves, s'explique, quand on considère combien le christianisme y avait pénétré tard et combien faiblement se faisait sentir l'influence du Saint-Siège, dans des pays situés à l'extrême limite de la sphère de puissance du Pape. Les circonstances plus particulières, qui amenèrent et favorisèrent la séparation, furent la mondanité de beaucoup d'ecclésiastiques et la grande richesse de l'Église, qui excitait l'avidité des souverains pauvres, et enfin aussi la profonde immixtion des évêques dans les affaires de l'État¹.

Pour détourner les dangers, qui menaçaient la religion catholique, les évêques de Danemark, dans la capitulation électorale du nouveau Roi, auparavant duc Frédéric de Holstein, avaient exigé non seulement la promesse de défendre la « Sainte Église et ses serviteurs », mais aussi

¹ Voy. SCHUBERT, dans *Zeitschr. für Schleswig. Holstein. gesch.*, XXIV, p. 164, et SCHTIFER, IV, p. 136-138.

l'engagement formel de ne jamais permettre à un hérétique, disciple de Luther ou d'autre, d'enseigner sa doctrine, soit ouvertement, soit en secret. La capitulation du 3 août 1523 précisait, en outre, que les nobles danois seuls auraient les évêchés, que seuls les indigènes auraient les bénéfices danois, qu'aucun étranger — pas même le Pape — n'interviendrait contre les prélats danois, qu'aucune affaire ecclésiastique, concernant les prélats danois, ne serait décidée à Rome. Ces résolutions peuvent être expliquées et excusées, en partie, par les abus, qui régnaient à la Curie romaine : mais elles dépassèrent le but, en ouvrant la voie à une Église nationale catholique danoise, dans le genre de l'Église gallicane¹ et, au premier coup d'œil, on voit que tout cela n'était pas fait pour resserrer le lien de l'unité de l'Église. Le clergé fut contraint dorénavant, à chercher son unique appui contre les nouvelles doctrines, pénétrant aussi en Danemark, près de la noblesse et de la royauté. On devait voir rapidement, qu'il ne fallait avoir confiance ni à l'une, ni à l'autre.

Dès que le roi Frédéric se fût assuré le trône, il commença, avec la plus grande circonspection et les plus grandes précautions, à s'élever contre la vieille Église; il prêta serment et donna son appui à la nouvelle religion. Le 23 octobre, il prenait pour chapelain Hans Tausen, échappé du cloître². Le jour de la fête de l'Odensée, en novembre de cette même année, Frédéric demanda que l'argent, qui allait à Rome, pour la confirmation des fiefs ecclésiastiques, de même que les annates, fussent désormais consacrés à la défense du royaume. Le Conseil d'État approuva et les évêques aussi, semble-t-il, qui espéraient par des concessions sauver la situation. La tentative des évêques de gagner par une prudente bienveillance la noblesse contre l'enseignement antichrétien de Luther, échoua. Toutes les concessions furent

¹ Voy. PALUDAN-MÜLLER, p. 515.

² Voy. *Röm J. Tausens Liv. Kopenhagen, 1757*; SCHÄFER, t. IV, p. 134; SCHMITT, *Der dänische Luther dans Hist. pol. Bl.*, t. CXIV, p. 629; le même J. TAUSEN, KÖLN, 1894 et *Sthyrs Theologisk Tidstrift*, t. VII.

inutiles¹. Le Roi, devenu partisan de la nouvelle doctrine, lui prêtait de plus en plus son aide, tolérait même les attaques contre les catholiques et remplissait les sièges épiscopaux vacants, de ses créatures, qui n'étaient ni consacrées, ni reconnues par le Pape. A la fête patronale de Copenhague de 1530, apparaissaient déjà vingt et un prédicateurs luthériens, qui lançaient, en qualité de défenseurs de la foi, quarante-trois articles contenant des sorties blessantes et passionnées contre les catholiques². Les prélats catholiques, qui avaient amené leurs théologiens les plus capables, et parmi eux le combattif carme, Paulus Hélia³, élevèrent des plaintes amères contre cette illégalité; ils en appelaient à la capitulation électorale, qui avait interdit la nouvelle religion. Tout fut inutile. Frédéric I^{er} se plaçait ouvertement du côté des prédicateurs luthériens et déclarait que « celui qui avait la grâce » pouvait enseigner dans tout le royaume. Protégés par le Roi, les nouveaux croyants s'emparèrent, par la force, de toutes les églises, de tous les couvents des catholiques, à Copenhague et ailleurs⁴. Le progrès du mouvement luthérien fut encore renforcé de l'effort infructueux de Christian II^e, pour ramener son royaume à l'Église. A la mort de Frédéric I^{er} (10 février 1533), la noblesse et les évêques, en retardant la nouvelle élection, créèrent un interrègne. Pendant ce temps, la majorité du Conseil d'État, encore catholique, chercha à rétablir l'Église dans ses anciens droits;

¹ On éprouve, dit SCHÄFER, IV, p. 138, une impression presque mélancolique à suivre le clergé danois désarmé et sans appui, pressé de tous côtés, restreint dans ses droits, reculant pas à pas, toujours avec l'espoir de sauver au moins la citadelle, en abandonnant une à une les positions intenable, alors que l'adversaire, encouragé par le succès et jamais apaisé, le pousse sans ménagements dans ses derniers retranchements.

² Voy. PONTOPPIDAN, *Annal.*, t. II, p. 836; MÜNTER, *Kirchengesch. von Danemark*, t. III, p. 308; SCHÄFER, t. IV, p. 163.

³ Voy. L. SCHMITT, *Der Karneliter P. Helia, Freiburgi. Br.*, 1893. Voy. le même *die Verteidigung der Katholischen Kirche in Danemark gegen die Religionsneuerung* dans *16 Jahrhundert*, Paderbon, 1899.

⁴ Voy. SCHÄFER, IV, p. 169.

⁵ Voy. LAEMMER, *Mon. Vat.*, p. 35; *Rom. Quartalschr.*, XVII, p. 391; RAYNALD, 1530, n° 58; SCHÄFER, IV, p. 172; MARTIN, p. 427.

comme le haut clergé agissait, en cette circonstance, plus pour garder sa puissance et ses acquisitions, que pour défendre l'ancienne foi, la tentative échoua complètement. Quoique l'affaire de la fête patronale de juin 1533 leur en eût fourni un motif légal, les évêques n'osèrent pas poursuivre énergiquement les prédicants. Par suite de cette inertie, l'agitation luthérienne put continuer ses progrès, quoique moins ouvertement¹.

Presque en même temps que le Danemark, la Suède se séparait de l'ancienne Église. Là encore, la séparation vint de la couronne. Gustave Wasa vit, dans l'importation de la doctrine de Luther, le moyen le plus sûr de briser la puissance des évêques et d'augmenter ses faibles revenus par les biens de l'Église². Quoique Clément VII se montrât très conciliant et que, vers la fin de 1525, il accordât l'administration de l'archevêché d'Upsal à Jean Magnus³, jusqu'à ce que l'affaire de Trolle fût terminée, le Roi soutenait, de toutes ses forces, les adversaires de la doctrine catholique; les ecclésiastiques, qui rompaient leurs vœux, étaient notamment sûrs de son appui. En même temps, s'appuyant sur le principe révolutionnaire que « nécessité passe par-dessus les lois divines et humaines », il s'efforça de ruiner les fondements matériels de l'ancienne Église, par tout un système de destruction⁴. Fort à propos pour le Roi, il arriva que cinq évêchés (Upsal, Strengnäss, Vesteras, Skara et Abo) n'étaient

¹ Voy. SCHÄFER, IV, p. 212, et SCHMITT dans *Hist. pol. Bl.*, CVI, p. 660.

² « Le Roi, dit Weidling, p. 156, conclut l'alliance avec les réformés dans l'espoir d'en accaparer le profit. » Avec le vigoureux coup d'œil du réaliste, le Roi comprit qu'une réforme dans le sens de Luther lui donnerait la possibilité de briser la puissance de la hiérarchie et d'en tirer à lui les richesses. Ce qui prouve combien Gustave ne songeait en cette affaire qu'à son profit personnel, c'est qu'à la fin de son règne, 12 000 anciens biens d'églises avaient été annexés au trésor de la couronne. *Allgem. Zeitung*, 1893, BEL, p. 29.

³ Voy. MARTIN, *Gustave Vasa*, p. 300.

⁴ Voy. WEIDLING, p. 150, 152, 162. GEIGER, t. II, p. 42, dit que Gustave Wasa procéda à l'introduction de la nouvelle doctrine, avec un mélange, qui le caractérise bien, de souplesse adroite et de vigoureuse audace. Voy. *ibid.*, p. 45.

pas régulièrement occupés, que l'évêque Ingemar de Bexjö était vieux et conciliant, en sorte que l'excellent évêque Johann Brask de Linköping, l'homme le plus sage et le plus instruit de la Suède, en même temps que « le meilleur ami du pays », se trouva seul ¹. La plus grande partie de la nation et particulièrement le peuple des campagnes tenaient cependant fort à son ancienne foi. Les braves et vaillants habitants des provinces de Dalekarlie, avec l'aide desquels Gustave avait vaincu les Danois, étaient notamment opposés au progrès du mouvement luthérien. Des créatures personnelles de Gustave, qui étaient en lutte avec lui sur ce point, l'évêque déposé de Vesteras, Pierre Sunnanväder et son chanoine Knut, attisèrent le soulèvement. Les difficultés matérielles, déclaraient-ils, étaient la punition des agissements du Roi, qui, lors de son élection, avait juré d'être l'appui de l'Église et maintenant poursuivait les églises et les couvents, les prêtres et les moines, et portait l'ostensoir, le calice et l'auréole ².

Gustave Wasa comptait devenir habilement maître du mouvement en Dalekarlie : par une douceur bien calculée et des promesses d'argent, l'émeute fut apaisée, Sunnanväder et Knut s'enfuirent en Norvège. Le Roi ne mit plus désormais de ménagement dans sa mainmise sur les biens de l'Église. Il éloigna le fidèle catholique Johann Magnus, en lui faisant accepter une ambassade en Russie et en Pologne ³.

Le 19 septembre 1526, Clément VII s'adressa aux évêques de Lunköping et de Vesteras. Il se plaignait que le clergé suédois prit femme, changeât le rite de la messe, distribuât la communion sous les deux espèces, refusât l'extrême-onction; il invitait les évêques à implorer le secours du bras séculier et conjurait son « fils bien-aimé » Gustave et la noblesse suédoise, de défendre la foi catholique menacée ⁴. Que le Pape pût espérer obtenir encore quelque chose de

¹ JEISTER, t. II, p. 49, 54.

² WEIDLING, p. 164.

³ *Ibid.*, p. 173, 179; MARTIN, p. 308.

⁴ RAYNALD, 1526, n° 128; MARTIN, p. 325.

Gustave Wasa, cela montre, d'une manière frappante, combien on était peu renseigné, à Rome, sur l'état des choses dans le Nord. Dès l'année suivante, toutes les illusions sur l'attitude du Roi de Suède devaient prendre fin. Le conflit entre le Pape et l'Empereur avait atteint le plus haut point, lorsque Gustave Wasa fit le schisme; comme toujours, le Roi avait su choisir, encore cette fois, avec une perspicacité géniale, le moment propice¹.

Les catholiques suédois furent alors directement intimidés. Par des sauf-conduits, Gustave avait attiré en Suède les chefs du mouvement de Dalekarlie, d'abord Knut, ensuite Sunnanvåder; ils furent ouvertement couverts d'outrages, puis mis à mort, un peu plus tard².

Sous l'impression de ces mesures cruelles contre deux dignitaires ecclésiastiques, et par un coup d'État au Reichstag de Vesteras, en juin 1527, fut décidée la séparation de la Suède et de l'ancienne religion. Avant l'ouverture de la réunion, les évêques déposèrent une protestation contre la puissance menaçante de l'Église; ils n'osèrent cependant pas la publier. Le jour même, l'évêque de Linköping, Jean Brask, eut le courage, en face des projets du Roi, de déclarer, qu'il ne pouvait consentir, sans l'approbation papale, à un changement de la doctrine et des constitutions ecclésiastiques antérieures. Après que le chef de la noblesse eut manifesté la même opinion, le Roi déclara, avec larmes, qu'il n'avait plus qu'à déposer la couronne et à abandonner à son sort un pays délivré par lui de la puissance danoise. Cette « brillante scène à effet » eut son résultat. Comme l'évêque désigné de Strengnäs, Magnus Sommar, conseilla lâchement de céder et qu'on faisait miroiter aux yeux de la noblesse l'espoir d'obtenir une partie des biens de l'Église, on consentit aux exigences du Roi. Par suite, la couronne allait disposer librement des possessions et des revenus des évêchés, des chapitres et des couvents; — la pure

¹ Voy. MARTIN, p. 345.

² GEJER, t. II, p. 53; WEIDLING, p. 196; MARTIN, p. 250.

parole de Dieu et l'évangile » devaient être prêchés dans le royaume; la noblesse reçut l'autorisation de reprendre les dons de ses ancêtres, depuis 1454. Les évêques déclarèrent, dans un acte particulier, qu'ils étaient contents que, riches ou pauvres, le Roi voulût bien les garder¹. Ainsi une ordonnance particulière mit donc l'Église de Suède sous la dépendance du Roi. On commença par un grand pillage des églises et des couvents, sous le prétexte de séculariser.

L'évêque Brask alla en exil. Le 7 novembre, Gustave rendit une ordonnance pour l'évêque désigné de Strengnäs, où il disait que, puisque le peuple ne voulait pas se contenter d'évêques non ordonnés, il eût à se faire consacrer bientôt, quoique cette formalité ne fût pas nécessaire en soi². Là-dessus, celui-ci se fit consacrer avec deux autres par Magnus, évêque de Vesteras, le 5 janvier 1528. Magnus s'était laissé entraîner à cet acte schismatique, après que ceux-ci eurent promis, par écrit, de solliciter à Rome la confirmation de cette élection³. Il n'en fut naturellement plus question ensuite.

Un concile national, tenu à Orebro, en février 1529, conserva, pour tromper le peuple, qui, en majorité, ne voulait pas un changement de croyance, nombre de cérémonies catholiques. Malgré cela, on ne put pas partout tromper la population; dans plusieurs provinces, surtout en Småland, dans l'est et dans l'ouest du Gotland, plus tard encore en Dalekarlie, il y eut des soulèvements, mais le Roi parvint, ici par une sage bonté, là par une sévérité cruelle, à devenir le maître de ces mouvements⁴.

En l'année 1531, Gustave fit élire à l'archevêché d'Upsal Laurentius, le jeune frère de Pierre Olaüs. Les évêques de Vesteras et de Strengnäs, qui étaient encore catholiques de

¹ GEIJER, II, p. 66; WEIDLING, p. 201; MARTIN, p. 351.

² *Gustav. d. Förstes Registratur*, IV, p. 368.

³ MARTIN, p. 378. L'écrit *Mém. hist.* sur la prétendue succession apost. en Suède par Mgr de Fortemps de Warimont, 2^e éd., Liège, 1854, s'élève contre la validité des ordinations en Suède.

⁴ Voy. GEIJER, II, p. 69; WEIDLING, p. 247, 283; MARTIN, p. 399, 438.

cœur, élevèrent une protestation, même les évêques désignés de Skara et Vexjœ déclarèrent, qu'ils ne cédaient que pour éviter d'être personnellement emprisonnés et de voir leurs églises ruinées; exemple, qui montre clairement combien peu le luthéranisme avait pénétré dans le clergé suédois¹.

Le clergé catholique ne pouvait protester qu'en secret². Les ecclésiastiques suédois n'étaient pas sans responsabilité dans ces événements : par leur lâche complaisance et leur esprit mondain³, ils facilitèrent sa tâche à un monarque, remarquablement doué, qui travaillait par tous les moyens à la destruction de l'ancienne Église, dont les liens fournissaient à la couronne une assiette matérielle solide. En Suède comme en Danemark, la royauté dut abandonner à la noblesse une partie du butin de l'Église; pour la grande masse du peuple, les suites sociales et politiques du changement de religion étaient très défavorables⁴.

Les Suisses furent plus heureux que les Suédois, dans leur résistance contre l'introduction de la nouvelle doctrine. L'homme, qui fut l'instigateur du mouvement, Ulrich Zwingle, subissait certes l'influence de Luther, mais ne dépendait de lui en aucune façon. La doctrine de Zwingle se distinguait, sur des points essentiels, de celle du professeur wittenbergeois; l'hérésiarque suisse, qui se présentait avec des plans aussi vastes que dangereux⁵ pour le maintien de la confédération, allait beaucoup plus loin que Luther et était beaucoup plus terrible pour les catholiques.

Le mouvement, déchainé à Zurich par Zwingle, pour renverser l'Église catholique, s'était propagé bientôt sur une

¹ Voy. MARTIN, p. 416. La protestation des évêques de Vesteras et de Strengnäs, récemment découverte, a été publiée dans SVENSK, *Hist. Tids Krift*, 1897, p. 61. Johann Magnus, enfin confirmé par Clément VII comme archevêque d'Upsal, ne put naturellement prendre possession de son siège. Voy. RAYNALD, 1532, n° 88.

² WEIDLING, p. 288.

³ Voy. *Olaus Magnus* dans RAYNALD. Voy. aussi GEIJER, t. II, p. 39.

⁴ Voy. les témoignages dans DÖLLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 97, 102.

⁵ Voy. GHINONE dans *Boll. d. Switze. ital.*, t. XV (1893), et *Theol. Zeitschrift, Schweiz*, t. XIII, p. 131.

grande partie de la Suisse allemande; cependant Lucerne, Zug et les trois cantons de Schwyz, Uri et Unterwalden, d'où était sortie la confédération, restaient fidèles à la foi catholique. Dans un consistoire du 14 décembre 1523, Clément VII se préoccupa des affaires de Suisse. Le nonce suisse Ennio Filonardi fut appelé à Rome, pour faire son rapport et recevoir de nouvelles instructions. Fin février, Filonardi retournait de nouveau à son poste; il dut d'abord rester à Constance, car les ambassadeurs français travaillaient contre lui dans les cantons catholiques, et les nouveaux croyants de Zurich ne voulaient plus rien entendre d'un représentant du Pape¹. De son côté, Clément VII mettait pour condition du payement aux Zurichois de la solde arriérée, qu'ils restassent fidèles à la religion catholique².

Les cantons catholiques désiraient un théologien savant, qui pût tenir tête à Zwingli et qui eût, en même temps, les pleins pouvoirs pour les réformes à entreprendre, vis-à-vis des abus des ecclésiastiques. Le Pape répondit, d'une manière évasive, à ce dernier vœu³ et s'adressa, encore une fois, à Filonardi, qui avait fait ses preuves, comme diplomate habile pour les affaires temporelles, mais à qui il manquait, malgré sa connaissance des choses suisses⁴, l'intelligence profonde des affaires de l'Église. Rien d'étonnant que sa mission n'ait pas eu de succès⁵. Rien ne prouve mieux l'ignorance, où l'on était, à Rome, de la vraie situation, que l'invitation, que fit Clément VII au gouvernement de Zurich, en 1526, d'envoyer à

¹ WINZ, *Filonardi*, p. 62-63.

² BALAN, *Mon. Sec. XVI*, p. 192; RIFFEL, t. III, p. 43; WINZ, p. 64.

³ Là-dessus, les hommes d'État catholiques de la Suisse intérieure tentèrent, sans succès il est vrai, de prendre en main, sans et contre le Pape, l'œuvre de réforme. Voy. ROHNER dans *Geschichtsfreund der fünf Orte*, XXXIII, p. 27; ACHSLI, *Das eidgenössische Glaubens Konkordat von 1525*, dans *Jahrb. für Schweiz. Gesch.*, X, t. IV, p. 263 et dans *Anz. für Schweiz. Gesch.* XXI (1890), p. 18.

⁴ Clément VII le déclare dans les brefs. Voy. BALAN, *Mon. sec. XVI*, p. 78, 81, 84, 88.

⁵ WINZ, *Filonardi*, p. 66, 68. Voy. EISEN dans *Histor. Izhrb.*, XV, p. 469, qui signale aussi les actes des Archives secrètes papales auxquelles WINZ n'avait pas fait attention.

Rome des députés pour les controverses religieuses¹. On était si occupé alors, à la Curie, de questions de grande politique, qu'on ne pouvait prêter l'attention nécessaire aux choses religieuses de Suisse. Aussi le succès important, qu'eurent, en mai 1526, les catholiques à la controverse de Bade, n'eut aucun résultat. L'appui de Rome manquait, l'alliance avec le Saint-Siège s'affaiblissait², pendant que la révolution progressait dans l'Église.

Après que les affaires italiennes eurent été réorganisées, le Pape irrésolu et économe ne donna pas aux défenseurs de la cause catholique en Suisse l'assistance nécessaire. Même lorsque Zurich arrêta l'entrée des vivres dans les cantons catholiques et provoqua ainsi la guerre civile, le Pape n'intervint que par des lettres et des pourparlers. Il se borna enfin à promettre l'envoi de céréales et de sel, et à chercher à décider les princes catholiques et particulièrement l'Empereur à une intervention militaire³. Charles-Quint examina froidement la situation et ne fit rien. Quoique les catholiques suisses fussent abandonnés à eux-mêmes, la bataille se déclara en leur faveur. Le 11 octobre, les Zurichois étaient défaits à Kappel, et Zwingli, qui était allé au combat avec une armure complète, fut tué. Les illusions, que Clément VII avaient nourries plus tôt sur Zurich⁴, renaissaient maintenant avec plus de force : il espérait que le succès serait suffisant pour mettre fin au schisme⁵. « Maintenant, écrivait de Rome Loaysa, après la victoire des catholiques, le 24 octobre 1531, Clément VII est décidé à les engager à se retirer et à ne pas aller plus loin ; ce n'est que dans le cas, où les

¹ Voy. le bref dans BALAN, *Mon. Sec. XVI*, p. 246.

² Elle cessa à la fin tout à fait. Voy. WIRZ, *Filonardi*, p. 70.

³ Voy. les brefs dans *Arch. für schweiz. Ref. Gesch.*, t. II, p. 16. Voy. ESCHER, *Glaubenparteien*, p. 256, 260.

⁴ Voy. le bref si flatteur à Zurich du 7 mai 1531 dans RAYNALD, 1531 n° 22, et WIRZ, *Bullen und Breven*, p. 331.

⁵ Le bref de souhaits du 23 octobre 1531 (*Arch. für schweiz. Ref. Gesch.*, t. II, p. 17), que Hyrvoix signale comme banal, en fournit la preuve. Voy. aussi le rapport de B. Albergati daté de Rome du 28 novembre 1531, dans Archives d'État, à Bologne.

autres cantons auraient voulu prendre leur revanche, que l'intention du Pape était de venir au secours des cantons catholiques¹.

Lorsque ce cas se présenta, Clément VII envoya enfin, le 29 octobre 1531, aux vaillants défenseurs de la cause catholique, 3 000 ducats². En novembre, le Pape, après de longues conférences, donna l'ordre d'envoyer quatre mille hommes et nomma Filonardi légat pour la Suisse et commissaire général, près de l'armée catholique. On pourvoit, de façon plus large, aux besoins les plus urgents, en levant un impôt sur tout le clergé italien. L'exécution de ce plan échoua, grâce à la résistance de Venise³. Les troupes de secours arrivèrent trop tard, car les cinq villes avaient signé la paix avec Zurich, le 20 novembre 1531, sous la condition très modeste, que Luther déplora vivement, que le traité laisserait subsister la foi zwinglienne, ne condamnerait pas cette hérésie, qui vivrait à côté de leur ancienne et infail-
lible foi, comme ils l'appelaient⁴. Clément VII se plaignit que les catholiques suisses n'eussent pas tiré plus parti de leur triomphe et exprima l'espoir que l'unité de la Suisse serait rétablie par le retour à l'Église de ceux qui en étaient séparés⁵. Ce qui se passa, à ce dernier point de vue, fut estimé très important par Filonardi. On connaît l'optimisme, qu'il professait, au sujet des affaires suisses, par le rapport qu'il envoya à Rome⁶. Les catholiques suisses exagérèrent

¹ HEINE, *Briefe*, p. 177.

² Voy. les lettres de Girol. Gonzaga datées de Rome, 29 et 31 octobre 1531, dans Archives Gonzague de Mantoue. Mandati, 1531-1532, dans Archives d'État de Rome; WIRZ, *Akten*, p. 237; Archives papales pour la Suisse. *Ref. Gesch.*, t. II, p. 48, et FONTANA, t. I, p. 477. Voy. *Eidgenössische Abschiede*, t. IV, p. 1^b 1305; ESCHER, p. 292.

³ Voy. SANUTO, t. LIV, p. 557, t. LV, p. 126, 195, 338, 241; HEINE, *Briefe*, p. 180, 199. Lettre de F. Peregrino du 19 novembre 1531 (Archives Gonzague de Mantoue) dans Supplément, n° 137; WIRZ, *Akten*, p. 243; *Geschichtsfreund der fünf Orte*, t. XII, p. 226; BROSCHE, t. I, p. 125; WIRZ, *Filonardi*, p. 75; ESCHER, p. 304.

⁴ DE WETTE, IV, p. 349.

⁵ Bref du 10 décembre 1531 dans Archives pour la Suisse. *Bref Gesch.*, t. II, p. 48.

⁶ *Acta consist.* dans WIRZ, *Akten*, p. 250.

également la portée du rétablissement de l'État de l'Église catholique, dans une série de villes¹. Le nonce comprenait maintenant peu à peu la profondeur du mouvement, lui qui avait espéré, par de bons procédés et de l'argent, ramener à l'obéissance envers le Saint-Siège tous les dissidents². Renvoyé encore une fois en Suisse, en juillet 1532, Filonardi ne faisait rien, pour ramener à l'Église les cantons séparés; par contre, il dépensait, dans un but intéressé, toute son activité pour les fêtes religieuses des parties du pays restées catholiques³. Il y groupait les éléments catholiques restés fidèles; son retour ordonné, par égard pour François I^{er}, le 17 octobre 1533, fut une mesure, qui dut nuire à la cause catholique⁴.

Si les catholiques suisses n'utilisèrent pas mieux leur victoire, cela vient, en grande partie, que les ambassadeurs de François I^{er}, dans l'intérêt de sa politique de conquête, favorisaient les dissentiments religieux, dans la confédération aussi bien qu'en Allemagne⁵. Dans un pays, où les partisans de Luther, quoique peu nombreux, commençaient à s'agiter⁶, le roi adopta, dès le début, une politique de bascule. Joueur, d'une légèreté toute gauloise, François I^{er} manquait complètement de ce sens catholique profond, qui animait son adversaire, Charles-Quint. Marguerite d'Angoulême, sœur du roi, sympathisait ouvertement avec les réformés. Les catholiques français avaient une ferme attitude au Parlement et à la Sorbonne, qui s'était déclarée immédiatement contre Luther⁷, et qui, malgré ses dispositions peu amicales envers

¹ Voy. SANDTO, t. LV, p. 378.

² Voy. *Relatio V. N. Joannis Basadone*, dans RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^e, p. 265. Voy. SANDTO, t. LV, p. 377.

³ WINZ, *Filonardi*, p. 80, 91.

⁴ HYRVOIX, p. 533. Par considération pour l'empereur, Clément VII retira plus tard l'ordre de rappel, mais Filonardi ne voulut pas rester; voy. *Nuntiaturberrichte*, t. I, p. 160, 182.

⁵ Voy. HYRVOIX.

⁶ Outre SOLDAN, t. I, p. 85, voy. STHYR, *Reformationens forberedelse og begyndelse i Frankrig indtil 1523*. Kopenhagen, 1870, et *Lutheranerne i Frankrig, 1524-1526*. Kopenhagen, 1879. Voy. aussi FRAIKIN, p. 397, 428.

⁷ Voy. nos indications ci-dessus.

le Pape, était une violente adversaire de la nouvelle religion. De même le chancelier Du Prat, archevêque de Sens, depuis 1525, et Anne de Montmorency, grand maître de France, restaient fermement du côté de la cause catholique¹. La captivité de François I^{er} apparaissait aux catholiques rigoureux, comme la punition de la complaisance, qu'il avait montrée pour la réforme. La régente, sous cette impression, s'alliait maintenant avec le Pape. Le Parlement s'éleva plusieurs fois contre les réformés, deux de ceux-ci furent mis à mort². En décembre 1527, le clergé exigeait, entre autres choses, pour prix de son appui financier au Roi, la destruction de la secte luthérienne, et François I^{er} dut promettre³. A la joie de Clément VII, des mesures variées furent prises, au synode provincial, pour la réforme des abus ecclésiastiques et pour le châtimement des novateurs⁴. Ces derniers nuisirent extraordinairement à leur cause, à Paris, dans une nuit de mai de l'année 1528, en déchirant et en jetant dans la boue une image de la Vierge et du Christ enfant. Devant cet attentat, le sentiment catholique du peuple s'éveilla avec une telle force, que François I^{er} trouva prudent de prendre part à la procession expiatoire⁵. Lorsque la destruction de l'armée française, à Naples, en 1529, contraignit le Roi à rechercher l'amitié du Pape, le gouvernement lâcha complètement les protestants. Le luthérien Louis de Bécquin, que François I^{er} avait sauvé à deux reprises (1523 et 1526), fut condamné et exécuté (avril 1529)⁶.

¹ Voy. DEGRUE, p. 217; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 627.

² Voy. BALAN, *Mon. Sec. XVI*, p. 344, voy. 146; SOLDAN, t. I, p. 104; HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 629; *Mélanges d'archéol.*, t. XII, p. 316.

³ Lettre du cardinal Salviati du 28 décembre 1527. *Nunziatura di Francia*, I, p. 127. (Archives secrètes papales.)

⁴ Voy. HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 629; *Mélanges d'archéologie*, t. XII, p. 315.

⁵ Voy. la lettre du cardinal Salviati du 16 juin 1528 (Archives secrètes papales) et le bref dans RAYNALD, 1528, n° 80.

⁶ Voy. ROLLAND dans *Mélanges d'archéol.*, t. XIII, p. 314, 324. Sur la vigoureuse procédure contre les luthériens à Toulouse en juin 1532, voy. SANUTO, t. LVI, p. 527.

Que, dans cette question religieuse, François I^{er} ne se plaçât qu'au point de vue politique, ceci est prouvé par l'alliance qu'il fit avec les protestants allemands, qui lui apparaissaient comme des alliés précieux, parce qu'ils affaiblissaient la puissance de l'Empereur. Ce qui est caractéristique à ce sujet, c'est que François I^{er}, après son entrevue, à Marseille, avec le chef de l'Église, se rendit à une conférence avec le chef le plus entreprenant des protestants allemands, Philippe de Hesse¹. A son retour de Marseille, où Clément VII avait lancé une bulle contre les luthériens français², François I^{er} invitait par écrit l'archevêque de Paris, à intervenir, dans sa capitale, contre les hérésies³. Mais, six mois plus tard, le représentant du Roi, Guillaume du Bellay, nouait des négociations avec Mélanchton, pour entente sur la question religieuse⁴. Du Bellay donnait à entendre aux protestants allemands, que son Roi penchait du côté de la doctrine luthérienne et qu'il était prêt à secourir les luthériens, menacés par l'Empereur⁵.

Les choses en étaient là, lorsque mourut Clément VII qui, au printemps de 1534, pour arrêter les progrès de l'hérésie en France, avait défendu sévèrement de prêcher, sans une autorisation épiscopale⁶. L'attitude du roi de France fut plus qu'équivoque, pendant que la Sorbonne, après comme avant, accordait un ferme appui aux catholiques⁷. Dans cette situation, deux causes furent favorables à la religion catholique :

¹ SOLDAN, I, p. 124, 127.

² Bulle datée de Marseille, t. IV, *id.*, novembre (10 novembre) 1533 dans Archives nationales de Paris, L. 333, p. 13.

³ Lettre du 10 décembre 1533 dans *Bull. de la Société de l'histoire des protestants français*, t. I, p. 436.

⁴ Voy. SCHMIDT, *Zeitschr für histor. Theol.*; t. XX, p. 25; SCHMIDT, *Melanchton*, p. 268, et HEFELE-HERGENRÖTHER, t. IX, p. 877.

⁵ Voy. LANZ, t. II, p. 144.

⁶ Bulle datée de Rome. *Id.* Febr. (13 février) 1534 dans Archives nationales de Paris, L, 533, 15.

⁷ Avec quel zèle la Sorbonne combattit non seulement toute trace de luthéranisme, mais encore les écrits d'Erasmus, cela ressort de DELISLE, *Notice sur un registre des procès-verbaux de la fac. de théol. de Paris, 1505-1533* (Notice et extrait des Ms. de la Bibliothèque nationale, t. XXXVI, Paris, 1890).

la masse de la population était fidèle à l'Église, dont l'histoire était unie aux plus grands souvenirs du peuple français; l'hostilité entre le peuple et le clergé n'existait pas, comme dans beaucoup de villes allemandes¹. Une autre circonstance fut aussi importante : la couronne, par suite du concordat, n'avait aucune tentation de mettre la main sur les biens de l'Église; il était beaucoup plus dans ses intérêts, que la situation restât la même.

Comme la France, l'Italie ne fut aucunement influencée par la nouvelle doctrine; les plus grands obstacles mêmes s'opposèrent à l'introduction de celle-ci. Avant tout, il y avait dans les couches les plus profondes du peuple italien, et malgré tous les abus ecclésiastiques existants, un sentiment catholique², si réel, qu'il empêchait en grande partie une défection à la vieille Église. Dans aucun pays de l'Europe, y compris l'Espagne, la foi catholique n'avait jeté d'aussi profondes racines et n'était liée plus fortement à l'existence même du peuple. Le témoignage le plus éclatant de sa vitalité se trouve avant tout dans l'abondant développement des œuvres de charité chrétienne et dans les créations grandioses de l'art³. Le vrai sentiment catholique, qui était si vivant dans toutes les classes du peuple italien, savait même distinguer entre la personne et la cause. Le scandale, que donnait la papauté mondanisée, ne dépassait pas certaines limites et n'atteignait que les classes moyennes et élevées. Mais, chez celles-ci, des considérations nationales et matérielles empêchaient de songer à une rupture avec la papauté. On était fier que l'Italie fût le centre de la chrétienté, l'instigatrice de tout art et de toute science et que par là la nation eût la suprématie unique sur tous les pays occidentaux. A cela s'ajoutaient des profits sans nombre et très appréciables, que les classes moyennes et supérieures tiraient du fait, que le siège du gouvernement de l'Église était en territoire italien. Si l'indignation contre la mondanité des

¹ Voy. MARCKS, *Coligny*, I, p. 268.

² Voy. nos indications ci-dessus.

³ Voy. *Ibid.*, S. p. 46, 53.

Papes produisait encore une vive impression, un examen plus froid de la situation réelle réapprenait que la destruction du Saint-Siège n'était pas dans l'intérêt du pays et qu'il fallait au contraire le soutenir. Là-dessus, il arriva que le Pape et l'Empereur, catholique rigoureux, acquirent une puissance politique, en Italie, qui rendit impossible aux princes italiens la protection de l'hérésie. Du reste, Clément VII connaissait admirablement l'état de l'Italie et sut intervenir à propos.

La première invasion des idées luthériennes eut lieu naturellement dans l'Italie du Nord, où les relations avec l'Allemagne et la Suisse étaient très actives. Le mouvement perpétuel de voyageurs, surtout de marchands et d'étudiants, qui affluaient çà et là, apportait déjà les idées et les écrits luthériens dans ces contrées. De 1519 à 1520, les écrits luthériens furent répandus à Venise, à Pavie et même à Bologne¹. Au printemps de 1520, un moine qui suivait la doctrine de Luther, Andrea da Ferrara, prêchait à Venise². Un fait semblable se produisit à Milan, l'année suivante³. Léon X, de même que le patriarche de Venise, ne manqua pas de prendre des mesures contre les prédicateurs⁴. Clément VII usa aussi de vigilance. En l'année 1524, il insista près du nonce de Venise et près de celui de Naples, sur l'observation des décrets du Concile de Latran, au point de vue des prédicateurs et des imprimeurs⁵. A la même époque, le Pape agit contre ceux qui étaient suspects d'hérésie, à Mirandole, Padoue et Naples⁶.

Non seulement les opinions de Luther, mais celles aussi

¹ BENRATH, *Reformation in Venedig*, p. 2; au lieu de 1518, lire 1519. BENRATH, dans *Herzogs Realencyklopadie*, IX³, 524, donne un recueil très complet de la bibliographie des ouvrages détruits et pouvant servir à l'histoire du protestantisme en Italie. Voy. aussi BENRATH, *Ueber die Quellen der ital. Ref. Gesch.*, Bonn, 1876.

² Sur Andrea, voy. la bibliographie donnée par nous plus haut.

³ Voy. l'épigramme de 1521 dans SCHELHORN, *Amoenit.*, t. II, p. 624. Voy. aussi *Arch. stor. Lombard.*, t. VII, p. 480.

⁴ BENRATH, *Reformation in Venedig*, p. 2.

⁵ FONTANA, *Docum. Vatic.*, p. 76, 80.

⁶ *Ibid.*, p. 78, 85, 87.

beaucoup plus avancées de Zwingle trouvèrent vite des partisans en Italie. Des lettres de Egidio della Porta, augustin de Côme, prouvent que celui-ci et quelques-uns de ses compagnons étaient prêts, en 1525, à quitter l'Italie et à attacher leur sort à celui de Zwingle¹. En novembre 1526, Clément VII chargeait le chapitre des mœurs et, en janvier 1527, Tommaso Illirico, des frères mineurs, de procéder contre le luthéranisme en Savoie². Une bulle papale, de juillet 1528, ordonna à l'évêque et à l'inquisiteur de Brescia, de susciter le zèle des bourgeois, contre l'hérésie luthérienne et de mettre en particulier, en jugement, le carme Giambattista Pallavicini³, qui, au dernier carême, avait parlé en chaire de la doctrine de Luther. A Bergame, l'excellent évêque Pietro Lippomano s'efforçait, depuis 1527, d'empêcher la diffusion des écrits luthériens, arrivant de Suisse⁴. Le 27 août 1528, Clément VII envoyait, de Viterbe, à tous les évêques italiens, une lettre circulaire, les exhortant, conformément à leur devoir, à réprimer l'hérésie, qui commençait à pénétrer dans le troupeau du Seigneur, à procéder avec clémence envers les repentants et à punir les entêtés avec l'aide de la puissance temporelle⁵.

Le décret qu'adressa, de Bologne, Clément VII, le 15 janvier 1530, au général des dominicains Paolo Butigella, inquisiteur de Ferrare et de Modène, a aussi un caractère général. Il proclame que l'hérésie de Luther s'était répandue dans différentes parties de l'Italie, chez les laïques et les ecclésiastiques, au point que quelques-uns par leurs discours, d'autres par leurs prédications, cherchaient à porter les

¹ Voy. HOTTINGER, *Hist. eccl. sec. XVI*, VI, p. 2, 611; M. CRIE, *Geschichte der Reformation in Italien*, p. 38; CHRISTOFFEL, *H. Zwingle*, Elberfeld, 1857, p. 179.

² FONTANA, *Docum. Vatic.*, p. 96-101 (lire ici 1527, au lieu de 1547).

³ *Bull.*, t. VI, p. 115. PALLAVICINI, qui fit aussi scandale à Chieri (*Arch. stor. Ital.*, 3 S., t. XXIII, p. 422), exprima le repentir de ses erreurs dans une lettre au Pape datée de Turin, 8 juin 1529. *Lett. d. princ.*, t. VI, p. 47. (Archives secrètes papales.)

⁴ Voy. UCCELLI, *Dell'eresia in Bergamo*, dans *La Scuola catt.*, Milano, 1875.

⁵ FONTANA, *Docum. Vat.*, p. 103.

chrétiens à la désobéissance envers l'Église. Comme l'hérésie d'Arins qui, au début, n'était qu'une étincelle, avait allumé un grand incendie dans le monde entier, parce qu'elle n'avait pas été étouffée, il voulait intervenir à temps. C'est pourquoi Buttigella et tous les inquisiteurs de son ordre étaient invités à agir contre les partisans de Luther; en même temps, des pleins pouvoirs étaient conférés pour absoudre les repentants, et de grandes faveurs spirituelles étaient accordées à la société fondée par les inquisiteurs, pour résister à l'hérésie¹.

A côté de ces dispositions générales, se trouvaient de nombreuses dispenses particulières : celles-ci concernaient spécialement le territoire du duc de Savoie et celui de la République de Venise.

Dans le duché de Savoie, la proximité de la Suisse favorisait la propagation des opinions luthériennes. Clément VII engageait à intervenir, les inquisiteurs, les évêques, son nonce et surtout le duc de Savoie². Charles III jugeait toutes les affaires à un point de vue purement politique, l'éveil des tendances protestantes de Genève lui servant fort opportunément à donner le caractère d'une guerre religieuse à sa vieille querelle avec cette ville³. En donnant les pires renseignements sur l'état de Genève, il amena naturellement ce Pape inquiet à lui confier une partie des revenus ecclésiastiques, pour soumettre cette ville⁴. Clément VII ne comprit pas que Charles exagérait le danger, qui menaçait la religion catholique; de même, il ne vit pas que le duc n'agissait que dans son intérêt personnel et qu'il rendait un très mauvais service à la cause de l'Église, en mêlant la guerre pour l'indépendance politique de Genève avec les efforts des nouveaux croyants⁵. Le Pape voyait surtout dans

¹ RAYNALD, 1530, n° 51. Voy. GIORDANI, p. 68, et *App.*, p. 46.

² FONTANA, *Docum. Vat.*, p. 104, 109, 110.

³ KAMPSCHULTE, *Calvin*, t. I, p. 100.

⁴ FONTANA, *Docum. Vat.*, p. 105. Voy. RAYNALD, 1531, n° 21.

⁵ KAMPSCHULTE, *Calvin*, t. I, p. 101. Voy. *ibid.*, p. 107, sur les fâcheux résultats qu'atteignit Clément VII lorsque, « non instruit par les expériences de ses prédécesseurs », il fit publier à Genève l'indulgence plénière du Jubilé (1532).

le duché de Savoie, un rempart contre l'invasion du protestantisme en Italie, et c'est pourquoi il céda à toutes les exigences de Charles III¹.

Pendant que Clément VII redoutait l'invasion des idées protestantes à l'ouest de l'Italie du Nord, elles prenaient pied à l'est. Malgré l'autodafé renouvelé des livres hérétiques² et les prédications des dominicains³, le nombre de partisans de Luther augmentait si bien, que le professeur de Wittemberg pouvait en exprimer sa joie, à Pâques, en 1528⁴. En mars 1530, le Conseil des Dix refusa expressément d'intervenir, parce que le territoire de la République était territoire libre⁵. La propagation des opinions hérétiques était faite surtout par des moines défroqués; ces « frères » protestants agissaient non seulement à Venise, mais aussi dans différentes autres localités de la République⁶. Grâce à l'attitude du gouvernement vénitien, le nonce d'alors et Gian Pietro Carafa, qui était en rapports étroits avec lui, n'avaient pas une position facile. On voit combien leur situation était délicate par un mémoire, que Carafa adressa au Pape, en octobre 1532⁷. Carafa y attire très nettement l'attention du

¹ RAYNALD, 1531, n^o 23-25. FONTANA, *Doc. Vatic.*, p. 119; voy. *Renata*, I, p. 488.

² Voy. BERNATH, *Reformation in Venedig*, p. 4. Voy. aussi ELZE, *Gesch. der protest. Bewegung in Venedig*, Elberfeld, 1883, p. 3.

³ SANUTO, t. XXX, p. 449.

⁴ DE WETTE, t. III, p. 289.

⁵ SANUTO, t. LIII, p. 66.

⁶ Voy. la lettre de F. Negri dans CANTÙ, *Eretici*, t. III, p. 153, en entier dans *Riv. cristiana*, 1872, p. 122. Voy. BERNATH, *Reformation in Venedig*, p. 40. A Padoue, le chef des paysans Mich. Geismayr, évadé de Salzbourg, propagea le luthéranisme. Voy. BUCHOLTZ, t. IX, p. 650. On lit cette exagération dans une lettre de Hier. Ferrus, datée de Venise 1531, t. VI, Cal. Dec. (26 novembre) « : Patavium quoque hæc impridem invasit pestis, ut iam nemo in ea civitate litteras scire videatur qui Lutheranus non sit. Cod. Vat. 3922, p. 241. (Bibliothèque Vaticane.)

⁷ Ce très important document se trouve copié dans CARACCILO, *Vita di Paulo IV*, II, p. 9 (Biblioteca Casanat.) et est en partie reproduit dans BROMATO, t. I, p. 101, 191, 205 et RANKE, *Papste*, t. III, supplément n^o 29, entièrement dans *Rip. cristiana*, Firenze, 1878, p. 281, mais point correctement. La copie authentique que j'ai trouvée dans les papiers de Carafa dans Cod. Barb. Lat. 5697, f^o 1-10, Bibliothèque Vaticane, offre le meilleur texte.

chef de l'Église sur la perte de la vieille foi à Venise, perte reconnaissable à ce qu'on y méprise les jeûnes et la confession, et qu'on y propage les idées hérétiques et les livres défendus. Les principaux propagateurs du mouvement sont des moines, dont la plupart ont abandonné leur couvent et errent çà et là. Carafa en désigne quelques-uns, comme disciples d'un franciscain mort. Il rapporte que les franciscains Girolamo Galateo et Alessandro de Piève furent faits prisonniers, au moment du sac, pendant que leur compagnon Bartolomeo Fonzio s'était enfui à Augsbourg¹. Ce dernier possédait de puissants protecteurs à la Curie², qui lui avaient obtenu un bref papal. A ce propos, Carafa fait de très sérieuses représentations. « Les hérétiques », dit-il, « doivent être traités comme des hérétiques; c'est une humiliation pour le Pape de leur écrire, de les flatter ou de se laisser arracher des grâces par de telles gens; il est possible que cela produise un bon effet sur tel ou tel, mais, en général, ils en seront endurcis et trouveront de nouveaux partisans. » Le Pape est prié, de la manière la plus pressante, de tenir mieux la bride à ses fonctionnaires et de ne pas accorder si facilement des brefs apostoliques. Dans l'intérêt de l'honneur divin et des devoirs de sa charge, il doit prendre d'autres mesures. Dans les temps de dangers, il ne fallait pas s'en tenir aux anciens moyens. Comme, au moment d'une guerre, de nouvelles mesures de défense doivent chaque jour être prises, de même le Pape ne doit pas, dans cette guerre religieuse, se tenir tranquille, se reposer, mais, avant tout, il doit envoyer un inquisiteur capable, comme l'a été Martino

BENRATH (*Reformation in Venedig*, p. 8) veut que le mémoire ait paru vers 1530, ce qui est pourtant inexact, car dans le document A. Averoldo (mort le 1^{er} novembre 1531) est mentionné comme mort. Je puis fixer à peu près la date d'après la lettre de créance pour le porteur du mémoire P. Bonaventura, provinciale de minori osservanti (sans date dans BROMATO, t. I, p. 205), c'est le 4 octobre 1532. J'ai trouvé la lettre de créance dans Cod. XIII, A A 74, n. 3. (Bibliothèque Nationale de Naples.)

¹ Voy. sur ceux-ci BENRATH, *Reformation in Venedig*, p. 8; *Riv. crist.*, t. I, p. 18, et COMBA, *I nostri Protestanti*, II, Firenze, 1897.

² Probablement le secrétaire particulier Pietro Carnesecchi, très influent près de Clément VII.

traîné une année entière. Il se termina par la condamnation du coupable à la prison perpétuelle. Cette punition atteignait le luthérien padouan, Pietro Buonavita¹. Pendant qu'Aléander poursuivait d'autres propagateurs du luthéranisme, comme il avait poursuivi le gantier français², il apprit, en juin 1534, que la nouvelle doctrine pénétrait en Istrie³. A Venise même, il eut la nouvelle, que, par suite des succès des protestants dans le Wurtemberg, le zèle du gouvernement contre les réformés se ralentissait⁴.

En dehors de la Vénétie, il ne se trouvait en Italie, dans les derniers temps de Clément VII, que quelques partisans isolés de la nouvelle doctrine⁵, quoique les écrits de Luther et de Mélanchton, traduits en italien, eussent été répandus dans le peuple, en partie sous un faux nom⁶.

¹ Voy. TOLOMÉI, p. 50; d'Aléander *Sententia contra Antonium fabr. lignarium hæreticum*, datée du 2 juin 1534, que j'ai trouvée dans Cod. Vat. 3889. Là aussi, f° 25 : *Articuli hæreticales de quibus judicio meo magister Antonius Marangonus delatus convictus est per testes.* (Bibliothèque Vaticane.)

² Voy. rapport d'Aléander du 2 juillet 1534 dans Archives secrètes papales.

³ Voy. rapport d'Aléander du 28 juin 1534 dans Archives secrètes papales. Voy. aussi *Cod. Vatic.* 3889, f° 21 (Bibliothèque Vaticane) et la lettre de Vergerio du 30 août 1534 dans *Nuntiatuerichten*, t. I, p. 301.

⁴ Voy. rapport d'Aléander du 20 juin 1534 dans Archives secrètes papales.

⁵ Par exemple en 1529 à Florence, où Cerretani s'était déclaré pour Luther dès 1520. Sur G. Buonagrazia, qui fut banni de Florence le 19 décembre 1531 comme luthérien, voy. *Arch. Stor. Ital.* 4. S., t. III, p. 337. Sur le protestant ferrarais P. A. Manzolli, voy. BURCKHARDT, *Kultur*, t. I^r, p. 289, t. II^r, p. 263. Sur les luthériens à Rome au temps de Clément VII, voy. SANUTO, t. LIV, p. 284, ainsi que les témoignages cités par HUYVOIX, dans *Rev. des Quest. Hist.*, 1902, t. I, p. 497. On manque malheureusement de détails authentiques plus étendus. Sur le supplice d'une sorcière brûlée au Capitole en septembre 1525, voy. le rapport dans BERTOLOTTI, *Martiri del libero pensiero*, Roma, 1892, p. 13, et *Giorn. d. lett. Ital.*, XXXIII, p. 33.

⁶ L'écrit de Luther à la noblesse chrétienne parut en 1533, sous le titre de *Libro de la emendatione et correctione del stato christiano* (voy. BENRATH, t. II, p. 115; *Nuntiatuerberichte*, t. I, p. 166, 190; *Wissenschaftl. Beil. zur Germania*, 1896. Nr. p. 4, 1897. N^o, p. 17). *Melanchtons Loci; I principii della teologia di Ippofilo da Terra Nigra* (voy. *Corp. Ref.*, t. XXII, p. 654; voy. aussi M'CRUE, *Geschichte der Reformation in Italien*, p. 37).

CHAPITRE VII

FIN DU PONTIFICAT DE CLÉMENT VII. — SA PLACE DANS LA LITTÉRATURE ET L'ART.

I

Lorsque Clément VII revint de Marseille à Rome, en décembre 1533, un ambassadeur milanais déclarait que le Pape se portait si bien, qu'il n'avait fait qu'une excursion à sa vigne, sur le mont Mario¹. Personne ne songeait alors que les jours du Souverain Pontife, âgé de cinquante-cinq ans, touchaient à leur fin; les Français pensaient au moins que tous les vastes projets, rattachés au mariage de Catherine de Médicis, n'aboutiraient pas. Du côté impérial, on considérait cette alliance avec la plus grande méfiance; quoique Clément VII s'efforcât par tous les moyens de les détruire, ces inquiétudes ne faisaient que s'accroître, depuis qu'elles avaient été éveillées par les rapports du nonce Vergerio, qui résidait près du roi Ferdinand I^{er}, avant et pendant l'entrevue de Marseille². La situation, que ce représentant du Pape, si peu diplomate³, eut à cette cour remplie des plus noirs soupçons et aigrie contre Clément VII, devint de jour en jour plus difficile.

¹ BASCHET, p. 296. Voy. aussi le rapport de F. Peregrino du 12 décembre 1533 aux Archives Gonzague et celui de Ant. Maria Papazzoni du 10 janvier 1534 aux Archives d'État, à Bologne.

² Voy. *Rapports de nonciature*, t. I, p. 115, 129, 132, 139, 144, 146, 158, 176, 192.

³ *Ibid.*, t. I, p. 29, et communications de la *Histor. literature*, XXI, p. 34.

Les communications de Vergerio sur la situation allemande sont très angoissantes. Dès les premières lettres, qu'il écrivit de Vienne à Rome, il dut signaler les progrès constants du luthéranisme et la situation pénible de l'Église catholique en Allemagne¹.

Le sentiment antipapal, qui s'était emparé des cantons, restés fidèles à la foi catholique, fut accru par tous les mauvais bruits, répandus sur la réunion de Marseille.

« Croyez-moi », écrit Vergerio, le 18 novembre 1533, à Carneseccchi, le secrétaire particulier du Pape, « dans ces contrées, non seulement le Pape et l'Italie, mais aussi la foi catholique et Jésus-Christ ont beaucoup d'ennemis; on ne sait pas du tout, à Rome, combien sont corrompus presque tous les esprits². » Le 28 décembre, Vergerio envoyait à Rome un rapport alarmant, de Prague, où il avait suivi la cour royale. « Apprenez », écrit-il à Carneseccchi, « quelle est la situation de l'Église dans ce pays. Dans tout le grand royaume de Bohême, six prêtres seulement ont été ordonnés ces temps-ci et ceux-ci sont tous de pauvres gens, à qui j'ai accordé gratuitement, à cause de leur pauvreté, la dispense de se faire consacrer par un évêque. L'évêque de Passau me racontait que, dans tout son diocèse, cinq prêtres ont été consacrés en quatre ans. L'évêque de Laybach me disait, qu'en huit ans son diocèse n'a fourni que dix-sept prêtres. Par suite, le nombre de presbytères vides est incroyable. Et ceci n'est pas un cas particulier à la schismatique Bohême, mais à l'Autriche entière et à toute l'Allemagne³. »

Aux détails, qu'il donnait sur le recul constant de la foi en Allemagne, Vergerio joignait les recommandations les plus pressantes, pour qu'à Rome on prit les mesures nécessaires au salut de tant d'âmes exposées; il recommandait surtout expressément de soutenir les efforts des littérateurs qui, comme Eck en Bavière, Cochläus en Saxe, Nauséa au Rhin et Faber dans les États héréditaires autrichiens, défendaient

¹ *Rapports de nonciature*, I, p. 84, 85, 86 et 88, 97, 99, 145.

² *Ibid.*, t. I, p. 140.

³ *Ibid.*, t. I, p. 152; JANSSEN-PASTOR, t. VIII¹⁴, p. 419.

courageusement la cause catholique¹. L'attitude de Clément VII, dans ces circonstances, n'est que trop caractéristique de sa politique ecclésiastique. En 1530, Campeggio et, en 1532, Aléander avaient démontré la nécessité de secourir, par des moyens matériels, ces littérateurs très pauvres². Le cardinal Cles en avait parlé, à Bologne, à Clément VII, qui lui avait promis de s'en occuper. Malgré cela, rien n'était fait, au printemps de 1533. C'est pourquoi Cles fit de si sérieuses représentations à Vergerio, et le nonce ne négligea rien, auprès de Rome; il se déclara prêt à payer 200 ducats sur sa bourse particulière, s'il pouvait en espérer le remboursement³. L'attitude de la Curie était très étrange. On ne niait pas la nécessité de secourir les savants catholiques, mais on voulait le moins de frais possible, parce qu'on se trouvait dans de grands embarras financiers; Ferdinand I^{er} pouvait plus facilement faire quelque chose⁴. Même s'il eût été possible d'accorder une subvention aux savants catholiques, on ne l'aurait pas fait. Conformément à la vieille habitude, on continuait à donner les riches bénéfices à ceux qui n'en avaient pas besoin. Ainsi, en octobre 1533, un homme, qui avait déjà un revenu de 4 000 ducats, reçut encore 1 000 ducats de rentes de bénéfices allemands. Vergerio s'éleva justement contre cet abus; un tel procédé allait être l'occasion de nouvelles clameurs pour les nombreux ennemis de l'Église et désespérerait le peu de savants catholiques, qui demandaient des bénéfices⁵. Malgré cela, un secours suffisant ne leur fut pas donné par la Curie. Au printemps suivant, Vergerio écrivait encore que les pauvres savants catholiques mouraient de faim, qu'on devait donc, à Rome, faire quelque chose pour eux, car, en Allemagne, on ne pouvait disposer d'aucun bénéfice; que les petits, qui étaient libres et qu'il leur avait accordés, ne rapportaient rien, par suite de cer-

¹ *Rapports de nonciature*, t. I, p. 84, 141, 156.

² LAEMMER, *Mon. Vatic.*, p. 59, 99, 119.

³ *Rapports de nonciature*, I, p. 84, 89.

⁴ *Ibid.*, t. I, p. 120. Voy. VENCCK, dans les *Preuss. Jahrb.*, XXXV, p. 279.

⁵ *Ibid.*, t. I, p. 134.

taines réservations ; c'est pourquoi une subvention du Pape était absolument nécessaire ¹. On ne voit pas qu'on leur ait rien accordé. Ajoutez à cela que le nonce, mal rétribué lui-même, ne put tenir ses engagements.

Tout ceci est une preuve du manque de sérieux de Clément VII, dans la compréhension de ses devoirs de chef de l'Église ; on voit, en même temps, combien il sentait peu le danger, qui menaçait la papauté en Allemagne. Le Médicis était fortifié dans son opinion par l'astucieux roi François I^{er}, qui répandait avec succès, à Rome, le bruit que les chefs du luthéranisme étaient sous la dépendance de la France et que, par l'entremise française, on arriverait facilement à une entente avec eux ².

L'attitude de Clément VII, dans une affaire si importante pour la situation de l'Église, dans l'Allemagne du Sud, montre combien il jugeait mal l'importance du soulèvement politique religieux en Allemagne et combien, pour toute cette affaire, il se fiait aveuglément à François I^{er}. Au printemps de 1534, le landgrave de Hesse, soutenu par la France, déclara la guerre pour le rétablissement du duc protestant Ulrich de Wurtemberg. François I^{er} s'entendit si bien à cacher que ce pays tomberait dans le protestantisme, que Clément VII ne vit, dans toute la lutte, qu'une entreprise contre les intérêts particuliers du Habsbourg et sans danger pour l'Église ³. Vainement, les ambassadeurs de Ferdinand I^{er} cherchèrent-ils à changer cette opinion erronée, vainement implorèrent-ils son secours. Clément VII protestait de sa bonne volonté, mais il s'excusait sur l'épuisement

¹ *Rapports de nonciature*, t. I, p. 184.

² Voy. A. SORIANO, dans ALBÈRI, 2^e série, t. III, p. 304. A Rome courait encore le bruit que François I^{er} devait marier deux de ses filles à des princes protestants allemands et, par là, faire de ceux-ci des catholiques. Voy. la lettre de F. Peregrino du 28 février 1534, aux Archives Gonzague, qui met avec raison la chose en doute.

³ Voy. *Sugenheim, Frankreichs einfluss auf deutschland*, t. I, p. 57. RANKE (*Deutsche Gesch.*) conjecture que François I^{er} avait donné sa parole au Pape que l'entreprise du landgrave ne tirerait pas à conséquence pour l'Église.

de ses finances; trompé ¹ par la France sur le caractère de la lutte, il la considérait comme une guerre privée, dans laquelle il ne pouvait intervenir, que si le landgrave entreprenait quelque chose contre les catholiques; du reste, il ne pouvait donner de secours, sans l'assentiment du Sacré-Collège ². François I^{er}, par de riches pensions, s'y était assuré une forte majorité ³, qui fit échouer les demandes de secours, en faveur de Ferdinand ⁴.

Un bref, du 16 juin 1534, refusait nettement toute assistance à Ferdinand ⁵. Ce procédé impardonnable du Pape provoqua un fort mécontentement, non seulement dans les cours royales et impériales, mais aussi parmi les plus fidèles partisans de Rome en Allemagne ⁶. A cela s'ajoutait l'attitude de Clément VII dans la question du Concile. Conformément à ses promesses de Marseille, le Pape, dès mars 1534, avait annoncé publiquement son intention de renvoyer à des temps meilleurs et plus tranquilles le Concile, annoncé l'année précédente ⁷. On voit l'amertume que provoqua, chez les catholiques allemands, ce nouvel ajournement, par la lettre du duc Georges de Saxe à Vergerio. Le plus catholique de tous les princes catholiques allemands déplore que le Pape se soit laissé aveugler, dans cette question du Concile, par François I^{er}, ennemi de l'Allemagne. Si l'Église romaine, s'écrie le duc indigné, perdait 10 000 ducats de ses revenus, elle interviendrait avec l'excommunica-

¹ Voy. HEYDE, *Ulrich von Wurttemberg, Tubingen*, 1841, t. II, p. 490, 491.

² Voy. le rapport de Sanchez du 15 juin (non juillet) 1534, dans BUCHOLTZ, IX, p. 247.

³ Le 2 octobre 1533, G. M. della Porta écrivait de Marseille : « Il Re ha publicato voler dar pensione a tutti li rev^{mi} ch'anno seguitato N. S^{mo} qua Medicis devait avoir 10 000 franchi, Salviati et Ridolfi chacun 5 000. Se Roma non fosse ruinata, potriasi dir quelle parole : Urbem venalem cito perituram si emptorem invenerit. » Archives d'État de Florence.

⁴ Voy. BUCHOLTZ, IX, p. 251.

⁵ Voy. RAYNALD, 1534, n^o 46.

⁶ Voy. *Rapports de nonciature*, I, p. 271.

⁷ Voy. la lettre du 20 mars à Ferdinand I^{er}, dans LAEMMER, *Melet.*, p. 144, et dans ENSES (*Concilium trid.*, t. IV, CVI, CVIII) la lettre aux Cercles d'Allemagne.

tion et la force des armes, et appellerait la chrétienté entière à son aide; mais six cent mille âmes sont menacées d'aller à l'abîme par des erreurs diaboliques, alors le pasteur suprême se laisse conseiller par celui qui toujours cherche à nuire à la chrétienté et à l'assujettir¹. Parole dont il est vraiment difficile de dépasser la violence, mais qui est dictée par un souci sincère de la patrie et de la religion.

Au milieu de ces circonstances, on put considérer comme un bonheur pour l'Église que le Pape n'eût pas une plus longue vie².

En juin 1534, Clément VII tomba malade³; on attribua cette fatigue à la peine, que lui causait la folle conduite de son neveu, Hippolyte de Médicis⁴. Après une courte amélioration⁵, son état s'aggrava d'une manière inquiétante. Les médecins ne s'entendaient pas sur la nature du mal; quelques-uns pensaient qu'un poison avait été donné au Pape, lors de son voyage à Marseille; on ne manqua pas d'accuser les Florentins ou les Français⁶. En fait, le mal était dans l'estomac et pouvait être de nature cancéreuse. Comme les médecins ne s'accordaient pas, le Pape perdit confiance en leur art⁷; son état était extrêmement variable. Commem-

¹ Voy. GESS, *Die Klostersvisitationen Herzog Georgs von Sachsen*, Leipzig, 1888, 48 und *Nuntiaturlberichte*, t. I, p. 266. *Anm.*

² La faiblesse de Clément VII envers le margrave Georges de Brandebourg est mise en lumière dans les éclaircissements ajoutés par PASTOR, V, p. 312, à l'histoire du peuple allemand de JANSSEN.

³ Voy. GUICCIARDINI, *Op. ined.*, t. IX, p. 297, et la lettre de A. M. Papazzoni du 20 juin 1534, dans *Archives d'État*, à Bologne; celui-ci, dès le 30 mai, parle des premiers symptômes de la maladie.

⁴ Voy. les rapports chiffrés de F. Peregrino des 19 et 25 juin 1534. (*Archives Gonzague.*)

⁵ Voy. la lettre de A. M. Papazzoni du 27 juin 1534. (*Archives d'État*, à Bologne.)

⁶ Voy. la lettre de Sanchez du 25 juillet 1534, dans *Haus-Hofs-und Staatsarch.*, à Vienne.

⁷ Voy. le rapport du 25 juillet 1534, que Téza a publié dans les *Atti de Ist. Venet.*, 6^e série, t. VII, p. 962. On y trouve aussi des détails sur les médecins de Clément VII. Papazzoni parle expressément d'une maladie d'estomac dans son rapport du 20 juin 1534. (*Archives d'État*, à Bologne.) Le cardinal Gonzague, dans un rapport du 19 octobre 1532 (*Archives Gonzague*) dit que Clément VII souffrait d'une fistule, comme Léon X.

cement juillet, Clément VII sembla guéri¹, mais ensuite arriva une rechute si dangereuse, qu'on le disait déjà mort². La nouvelle, à la suite de laquelle on s'arma dans Rome, était prématurée. La bonne nature du Médicis triompha encore une fois : depuis le commencement d'août, une amélioration notable se produisait³. Le 30 juillet, le Pape avait fait son testament, dans lequel il destinait Florence à Alexandre et le reste au cardinal Hippolyte⁴.

L'État sanitaire à Rome était alors peu brillant ; plusieurs décès éclaircissaient les rangs des cardinaux. Le 19 juillet 1534, était mort Enkevoirt⁵ ; le 4 août, le cardinal della Valle le suivait dans l'éternité⁶. L'illustre Cajetan était très malade : il mourut dans la nuit du 9 au 10 août. Ce noble et savant prince de l'Église voulut être enterré sans pompe⁷.

Chez le Pape, l'amélioration continuait cependant, quoiqu'il fût encore très faible⁸. Pendant que les Romains étaient atterrés du pillage de Fondi, par des corsaires au service de Chaireddin Barberousse, la ville entière fut encore

¹ Voy. la lettre de F. Peregrino du 6 juillet 1534 (Archives Gonzague, au supplément, n° 150).

² Voy. le rapport de Sanchez du 28 juillet 1534, dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv.*, à Vienne. *Omnia Romæ armis scatent*, y lit-on.

³ Voy. la lettre de C.-H. Denonville, évêque de Mâcon, datée de Rome du 4 août 1534, dans *Mss. franc.*, 2968, f° 86 (Bibliothèque nationale de Paris), le rapport de Sanchez du 8 août 1534 (*Haus-Hofs-und Staatsarchiv.* Vienne, et les lettres de Peregrino des 10 et 14 août 1534. (Archives Gonzague.)

⁴ *Giorn. d. arch. Tōscani*, II, p. 126; voy. *Carte Stroz.*, I, p. 106; sur son inquiétude au sujet d'Hippolyte, voir supplément, n° 150.

⁵ Lettre de Sanchez du 25 juillet 1534. *Haus-Hofs-und Staatsarchiv.*, Vienne. *Journal* dans Cod. Barb. Lat., 3552 (Bibliothèque Vaticane). Voy. aussi SCHMIDLIN, p. 290.

⁶ *Journal*, Cod. Barb. Lat., 3552. Sanchez, qui raconte cette mort le 28 août, exprime dans sa lettre ses inquiétudes au sujet de la prédominance des Français dans le Sacré-Collège. *Haus-Hofs-und Staatsarchiv.*, Vienne.

⁷ D'après la lettre de Sanchez à Ferdinand I^{er} du 17 août 1534. Cajetan mourut le 10 août (Echard, II, p. 15, indique le 9) : « iussit se sepeliri sine ulla pompa il fut homo integer vitæ et servitor V. et Ces M^{ur}. *Haus-Hofs-und Staatsarchiv.*, à Vienne. Sur le tombeau de Cajetan, voy. CARDELLA, t. IV, p. 45, et FORCELLA, t. I, p. 443.

⁸ Voy. TRIVULZIO, dans MOLINI, t. II, p. 379, et la lettre de Sanchez du 17 août 1534, dans *Haus-Hofs-und Staatsarchiv.*, Vienne.

mise en émoi¹, le 18. août, à la nouvelle que le Pape était de nouveau en danger, avec fièvre et vomissements². L'état de Clément VII s'aggrava tellement, les jours suivants, que, le soir du 24 août, on lui donna l'extrême-onction. Le jour suivant, sa mort semblait certaine. La fièvre diminuait rapidement les forces; le patient, se roulant dans les crampes, refusait toute nourriture³. Mais soudain, au commencement de septembre, un mieux surprenant se produisit. Malgré la grande faiblesse du malade, les médecins crurent qu'il reviendrait à la vie⁴. Le danger de mort⁵ se prolongea jusqu'au 8 septembre, mais ensuite l'état de santé s'améliora, chaque jour, d'une manière satisfaisante⁶. Gilberti visita le malade, qui se réjouit vivement de revoir son vieux confident⁷. « Le mieux continue », écrivait, le 21 septembre, l'ambassadeur de Ferdinand I^{er}, « le Pape cause avec son entourage et sourit de l'agitation des cardinaux ambitieux; il a encore un peu de fièvre. La cour passe de la

¹ Voy. les rapports de Peregrino des 10 et 14 août 1534. (Archives Gonzague.) Voy. aussi GUICHARDIN, t. XX, p. 2; *Corp. dipl. port.*, t. III, p. 85; BALAN, *Clemente VII*, p. 214; FUMI, *Ippolito de' Medici*, p. 66.

² Voy. le rapport de Sanchez et celui de Peregrino du 18 août 1534. (Archives Gonzague.) Sur la fermentation à Rome et la peur des Turcs pendant la longue maladie de Clément VII, voy. FANTINI, *Lettera dei successi di Roma per l'infermita di Clemente VII*, Roma, 1534.

³ Voy. les rapports circonstanciés de Peregrino des 19, 22, 23, 24 et 25 août (Archives Gonzague); la lettre de F. Chiericati du 26 août 1534 (le pape a reçu l'extrême-onction et S. S^{us} per due volte rispose Amen), ainsi que BASCHET, p. 352 f; Teza, 909; FUMI, *Ipp. de' Medici*, p. 67. *Carte Stroz.*, I, p. 104.

⁴ Voir, outre la lettre de Peregrino du 15 septembre 1534 (Archives Gonzague), la copie d'une lettre datée de Rome du 28 août 1534, dans les *Romana de Haus-Hofs-und Staatsarchiv.*, Vienne. Voy. aussi *ibid.* le rapport de Sanchez, du 30 août 1534; le *Diarium de P. P. Gualterius* (Archives secrètes papales); *Corp. dipl. port.*, t. III, p. 87, et FUMI, p. 67.

⁵ Voy. la lettre de Sanchez du 18 décembre 1534. Voy. aussi COSTANTINI, *Card. di Ravenna*, p. 225.

⁶ Voy. les lettres de Peregrino des 15 et 17 septembre 1534. (Archives Gonzague.)

⁷ Voy. la lettre de Sanchez du 18 septembre 1534 (Archives de Vienne); les lettres du cardinal Gonzague à Covos et G. Agnello du 19 septembre 1533, dans *Cod. Barb. Lat.*, t. LXII, p. 48 (Bibliothèque Vaticane) et l'*Aviso* du 14 septembre 1534. (Archives Gonzague.)

crainte à l'espérance; celle-ci domine si bien, que toutes les intrigues pour le conclave ont cessé¹. » Ce même 21 septembre, survint une nouvelle aggravation; par suite de la grande violence des accès de fièvre, la faiblesse augmentait de jour en jour². Le 25 septembre 1534, vers trois heures de l'après-midi, après être resté un long mois entre la vie et la mort, Clément VII fut délivré de ses souffrances³.

Beaucoup de tristesses avaient assombri les dernières années du Pape. Pendant que les brigandages des corsaires turcs rendaient peu sûres les côtes des États de l'Église et jetaient Rome dans l'effroi⁴, la situation du Pape, entre François I^{er} et Charles-Quint, lui donnait les plus grands soucis⁵. De dangereux démêlés menaçaient même d'éclater dans la famille de Clément VII⁶. Le cardinal Hippolyte, dont la vie dissolue avait déjà coûté tant d'heures douloureuses au Pape, voulait abandonner la pourpre, pour déposséder de

¹ Cette dernière observation en chiffres. Sanchez, 21 septembre 1534. (Archives de Vienne.)

² Voy. les rapports de Peregrino des 22 et 25 septembre, de Sanchez des 23 et 25 septembre, et les lettres du cardinal Gonzague au duc de Mantoue, des 23 et 24 septembre 1534 (Cod. Barb. cit.).

³ *Hora tertia post meridiem*, dit Sanchez dans sa première lettre, 25 septembre 1534. (Archives de Vienne.) Voy. la lettre du cardinal Gonzague du 25 septembre 1534 à G.-J. Calandra (Cod. Barb. Lat., LXII, p. 48); le rapport de Peregrino du 25 septembre 1534 et celui de Guido da Crema du même jour (Il est mort christianamente et quietamente), Archives Gonzague; le *Diarium de Gualterius* (Archives secrètes) et le *Journal*, Cod. Barb. Lat., 3552. (Bibliothèque Vaticane.) Voy. encore GATTICUS, p. 442; FIRMANUS, dans STENMANN, t. II, p. 110; STAFFETTI, p. 126; BALAN, *Clemente VII*, p. 215, et STORIA, p. 282; *Corp. dipl. port.*, t. III, p. 116; GORI, *Archivio*, IV, p. 248; *Rime et Lett. di*. Voy. GAMBARA, p. 211; FUNI, p. 70, et *L. Græce oratio in funere Clementis VII*, in *Anecd. litt.*, IV, p. 255.

⁴ Une lettre à tous les officiers de l'État de l'Église, du 22 février 1534, parle des mesures prises par Clément VII. *Min. brev.*, vol. 48, n° 83. (Archives secrètes papales.)

⁵ Voy. SOBIANO, dans ALBÈRI, 2^e série, t. III, p. 308, 309. Les Colonna donnèrent aussi de l'inquiétude à Clément VII pendant l'été de 1534; voy. V. ALBERINI, p. 382. A cela s'ajouta l'impudence de B. Accolti. Voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXIX, p. 229.

⁶ Voy. le rapport de G. M. della Porta du 15 mai 1532. Archives d'État, à Florence, et LEZIO, *Pronostico*, p. 143.

Florence Alexandre de Médicis¹. Afin d'occuper ailleurs « ce diable extravagant », comme Clément VII appelait un jour son neveu, il lui conféra, le 5 septembre, la légation de la frontière, qui fut enlevée à Accolti². Jusque dans les heures de délire de sa maladie, Clément VII s'occupait du dévergondage de ses neveux : un des derniers brefs du mourant, du 23 septembre, adressé à l'Empereur, à côté d'une invitation à prendre soin du bien de l'Église et de la paix de l'Italie, contient une chaude recommandation pour Hippolyte et Alexandre de Médicis³; le fidèle Carnesecchi devait porter cette lettre⁴.

Les restes mortels de Clément VII furent déposés d'abord à Saint-Pierre et plus tard transférés à Santa-Maria sopra Minerva. Là, du côté droit du chœur, vis-à-vis le tombeau de Léon X, fut élevé, sur le plan de Sangallo, par Baccio Bandinelli, un tombeau en marbre blanc, en forme d'arc de triomphe antique, qui ressemble à s'y méprendre à celui de l'oncle. Au-dessus de la statue de Clément VII assis, ciselée par Nanni di Baccio Bijio, dans le milieu de la niche, un relief représente le couronnement de Clément VII. Dans les niches des deux côtés, sont les figures de saint Jérôme et de saint Jean-Baptiste; les reliefs représentent le premier saint dans le désert et la prédication du Baptiste⁵.

Il n'y a pas de lieu, à Rome, qui donne plus à réfléchir que les tombeaux des deux Papes Médicis, qui, malgré leurs différences de caractères, furent également fatals à l'Église.

¹ Voy. SORIANO, p. 309; REUMONT, *Toscana*, t. I, p. 58; ROSSI, GUICCHARDINI, II, p. 66, et LUZIO, *Pronostico*, p. 143.

² *Acta consist.*, dans BALAN, *Clemente VII*, p. 214.

³ Dans RAYNALD, 1534, n° 67. La fin manque, la voici : « Sed haec Mⁱ Turz dicet copiosius et particularius idem pronotarius, cuius verbis illa haud minorem fidem habere velit quam si nos praesentes eam alloqueremur. Dat. etc. Blosius. *Min. brev.*, vol. 48, n° 331, dans Archives secrètes papales, Voy. aussi la lettre du cardinal Gonzague dans Cod. Barb. cit.

⁴ *Rapports de nonciature*, p. 120, et AGOSTINI, *P. Carnesecchi*, Firenze, 1899.

⁵ CIACONIUS, III, p. 473; *Litta Medici*, p. 124; KENNER, p. 145, et *Zeitschr. für bild. Kunst*, t. XI, p. 141. Sur la première esquisse, voy. WICKHOFF, dans *Jahrb. der Kunsthist.*, *Samml. des Oesterr. Kaiserhauses*, t. XIII, p. CCLXXX, n° 212.

II

On a surnommé Clément VII le plus néfaste de tous les Papes ¹. Ce jugement est justifié non seulement par son gouvernement, mais aussi par son tour d'esprit. On est étonné de voir combien il fut vite oublié, à Rome ². On n'y garda que le souvenir des malheurs de son règne, des catastrophes financières et des grandes levées d'impôts ³, qui le remplirent, et on ne se souvint plus des excellentes mesures, que le défunt avait prises pour l'approvisionnement de la ville ⁴.

¹ RANKE, *Paepste*, t. 1^o, p. 82. Voy. aussi l'opinion de GUICCIARDINI, dans *Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. V, p. 51. Voy. aussi MATHIEU, *Pouvoir temporel des Papes*, Paris, 1863, p. 496.

² Voy. ROSSI, *Guicciardini*, t. II, p. 70. Voy. aussi la lettre de F. Peregrino du 26 septembre 1534 dans Archives Gonzague.

³ Clément VII, dont FOSCARI, 1526, évalue le revenu total à 499 000 ducats en face d'une dépense de 442 250 ducats (ALBÉRI, 2^e série, t. III, p. 139), souffrit dès le début des suites des prodigalités de Léon X et de la perte des sommes qui venaient auparavant d'Allemagne (voy. là-dessus SANUTOT t. LIII, p. 16). L'événement le plus grave, au point de vue financier, sous son gouvernement fut que la dette d'État fut doublée du fait que aux Offici vacabili, qui cessaient avec la mort du titulaire, vinrent s'ajouter les Monti non vacabili ou simplement Monti. On commença en 1526 à créer de l'argent par les prêts gagés (Monti) en constituant le Monte della Fede au capital de 200 000 ducats et 2 000 luoghi (actions) portant un revenu de 10 pour 100 imputé sur la douane. (Voy. COPPI, *Discorso s. Finanze d. Stato Pontif. dal. Sec. XVI al. XIX*, Roma, 1855, 5. 3, et RANKE, *Paepste*, VI, p. 266.) Dès 1526, fut créé le Monte di Sale ed oro (284 000 ducats, intérêt 8 pour 100). Ces prêts furent loin de suffire en 1527 à payer les énormes subsides à l'armée impériale. Il fallut avoir recours à un troisième prêt du Monte del macinato (290 000 ducats), ce qui éleva la nouvelle dette d'État à 774 800 ducats (COPPI, p. 3 et 4). Le sac, l'entreprise contre Florence qui doit avoir coûté 2 millions et la guerre turque provoquèrent de nouveaux et lourds impôts et la vente de biens d'églises et légations (voy. REUMONT, t. III, p. 2, 285). Dans l'impopularité de Clément VII à Rome (voy. le *Journal de Cornelius de Fine*, Bibliothèque nationale, Paris, dès 1526, et Jovius, *Columna*, p. 157 et ailleurs (TIZIO, *Hist. Sen.*) les levées d'impôts jouèrent un grand rôle. Même le clergé italien éleva, en divers endroits, une vigoureuse résistance aux levées d'impôts pontificales. Voy. LANCELLOTTI, IV, p. 310, 325, 332, 370.

⁴ La politique économique de Clément VII a été généralement très approuvée; voy. BENIGNI, *Getraidepolitik der Papste*, p. 25, 32, 123; REUMONT,

Clément VII n'a pas trouvé de biographe; tous les historiens de ce temps, Guichardin et Giovio en tête, portent sur lui un jugement très défavorable¹. Ceux même, qui reconnaissent ses bonnes qualités, sa piété, ses mœurs pures, son infatigable amour du travail, blâment « son cœur froid, son indécision, sa duplicité, sa pusillanimité ». Si on veut être juste, on considérera que Clément VII dut en maintes circonstances réparer les fautes de ses prédécesseurs, qu'il ne fut souvent que la victime de circonstances, qu'il n'avait pas provoquées. Il paya terriblement la faute, qu'Alexandre VI avait commise, en laissant pénétrer les Espagnols à Naples. Vettori avait déjà mis ce point en lumière : « Clément VII n'était ni cruel, ni orgueilleux, ni simoniaque, ni avare, ni extravagant, mais tempérant, simple, pieux, zélé dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Malgré cela, c'est sous lui que Rome a connu les plus grands malheurs, et les autres Papes, qui étaient pleins de vices, vécurent et moururent heureusement, aux yeux du siècle. »

Cette louange fût-elle même méritée, on ne peut cependant nier que le deuxième Pape Médicis, pendant les onze années de son règne, ne s'est jamais montré à la hauteur des difficultés de la situation. Calculateur mesquin, il ne se laissa que trop souvent conduire par des considérations étroites, quand de grands intérêts étaient en jeu. Extrêmement craintif, il prenait lentement une décision, mais changeait vite, toujours prêt à remplacer un bon plan par un autre, qu'il

t. II, p. 2, 289 f. Naude in *Schmollers Jahrb des Deutschen Reiches*, 1899. N. F. t. XXIII, p. 3, 10. La célèbre *Bulla de agricultura in districto urbis* du 26 février 1524 (*Bull.*, t. VI, p. 56-62, faussement datée; d'après *Regest. Vatic.* 1245, f^o 269-277, il faut lire IV Cal. Martii), de laquelle on peut encore rapprocher Triepi (*Papato*, VII, p. 221), Zania (*Agro Romano*, Roma, 1879, 54 f^o) et Ardant (*Papes et paysans*, p. 47, 127 f^o), fut complétée le 1^{er} août 1524 par une deuxième constitution; voy. DECUPIS, *Per gli usi civici nell'agro Romano*, Roma, 1906, p. 20. Les désordres amenés par la guerre annihilèrent ces excellentes mesures. En 1529, régnait encore à Rome une carestia incroyable. Voy. CONTARINI, dans ALBÉRI, 2^e série, t. III, p. 262; REUMONT, III, p. 2, 290.

¹ Tous les deux ne sont, sans doute, pas impartiaux. Voy. BALAN, *Clemente VII*, p. 216. Sur la *Pasquinade* à propos de la mort de Clément VII, voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXI, p. 401, 402, 405.

croyait meilleur. La vigueur de sa décision était toujours affaiblie chez lui par la mollesse de la pensée. Il manquait totalement d'énergie dans l'initiative et de courage dans les résolutions. Berni a, dans une amère épigramme, caractérisé admirablement ce que devait être le gouvernement d'une personnalité si hésitante :

« Un pontificat abondant en délibérations contradictoires,

« En variations et en subtilités,

« En si et en mais, comme en oui et en non.

« En peut-être et en cependant, riche en paroles, pauvre en actes ¹. »

Ce qui est le plus regrettable, c'est que Clément VII, par sa politique et son népotisme, perdit continuellement de vue les devoirs spirituels de la papauté et, par là, la chose essentielle. Par suite, il porte incontestablement une partie des fautes, qui amenèrent l'entrée de l'Allemagne dans les territoires de l'Église. Clément VII ne comprit pas toute la portée des événements, qui s'accomplirent si rapidement alors. Adrien VI s'était appuyé sur l'Allemagne, et Clément VII se retournait contre elle. Très inquiet d'abord des progrès de Luther, il fit cependant passer, en véritable Médicis, les intérêts de l'Allemagne bien après les intérêts de la politique italienne ². En se faisant le centre de la résistance contre Charles-Quint, il amena un bouleversement politique et religieux dans l'empire allemand. Plus tard, il hésita entre deux plans extrêmes : ou une intervention violente contre les novateurs ou des concessions à leur faire ; le Médicis temporisateur en vint d'autant moins à une ferme décision, qu'il se laissa habituellement tromper par François I^{er} sur le péril allemand.

De même l'attitude de Clément VII, vis-à-vis de l'Angleterre, peut être critiquée. Le reproche, qu'on a fait au Pape d'avoir, par l'excommunication d'Henri VIII, amené la sépa-

¹ BERNI, *Rime*, Éd. Virgili, p. 43.

² Signalons à ce point de vue un témoignage de Vergerio, qui a jusqu'ici passé inaperçu. Celui-ci écrit, le 1^{er} juillet 1535, à Arétin : Tutte le facende di Clemente erano rivolte in ogni altro luogo che in Germania. (*Lett. al Arétino*, t. I, p. 172). Voy. aussi CREIGHTON, V, p. 249.

ration de l'Angleterre avec Rome, n'est aucunement fondé¹. Par contre, il n'est pas douteux que Clément VII manqua de la fermeté nécessaire, pour intervenir à temps et avant que Henri VIII fût en situation de ne plus reculer².

Parce que le Roi s'était déclaré résolument contre Luther, on ne prit pas au sérieux, à Rome, les premières menaces de Henri VIII et on espéra, contre toute espérance, que le temps refroidirait cette passion adultère, poussée presque jusqu'à la folie. Le Pape suivit une politique dilatoire, ne parla jamais d'une façon ferme, fit d'inconcevables concessions, consentit même à la nomination d'évêques ennemis du Saint-Siège. Pendant qu'à la Curie on s'obstinait dans la vaine espérance d'en venir à un accommodement, Henri VIII pouvait préparer la séparation. Si les hésitations de Clément VII s'expliquent humainement, elles ne répondaient aucunement à la dignité pontificale³ et nuisaient à la cause de l'Église⁴.

Clément VII fut aussi malheureux dans les affaires ecclésiastiques que dans la grande politique. Travaillant sans répit avec tout l'art d'un diplomate de la Renaissance, il vit échouer toutes ses entreprises, poursuivies cependant avec tant de finesse et de sagesse. Avec son système constant de bascule et par suite de ses prétentions et de son manque de courage et de fermeté, il ne pouvait atteindre que de faibles résultats; dans toutes les grandes questions, sa politique échoua complètement et ne lui amena que des insuccès. La liberté de l'Italie fut anéantie sous Clément VII; la grande situation politique de la papauté allait irrésistiblement à sa fin. Une telle malchance suivait tous les efforts, purement politiques du Médicis, qu'on aurait pu y voir un avertissement de la

¹ Contre cette opinion, qui du reste fut très répandue dans la suite même à Rome, voy. LINGARD, p. 6, 226, et FÉRET, dans la *Rev. d. Quest. Hist.*, 1898, p. 2, 85.

² *Histor. Jahrb.*, t. XIV, p. 923.

³ RANKE (*Englische Gesch.*, t. I, p. 177) met ce fait en lumière.

⁴ ZIMMERMANN pense que ces événements prendraient un tout autre aspect si Rome avait publié les documents qui compromettaient si gravement le Roi et si le Pape avait révélé les négociations relatives au divorce.

Providence, qui voulait ramener la papauté à son devoir. On s'en aperçut à la mort de Clément VII : toute la science politique du pontificat des Médicis échoua et il fut impossible d'y revenir. Un changement radical était nécessaire, l'Église ne pouvait aller au delà des pertes, qu'elle avait faites dans les dernières années.

Le malheur, qui caractérisa le pontificat de Clément VII, jeta son ombre sur la littérature, les sciences et les arts.

En vrai Médicis, le Pape, pendant son cardinalat, s'était constitué un large cercle de poètes et de littérateurs. La Bibliothèque vaticane possède encore aujourd'hui une superbe rangée d'ouvrages, qui lui furent alors dédiés ¹.

¹ Cod. Vatic. 3641 : « Francisci Priscianensis in hymnos secundum Romanam curiam Castigationes cum metrorum reformatione (Dat. ex Florentia Nonis Sextilib. 1517. »

5797 : « Veturii Rubei Lictii Carmen sive somnus de Italia et Insubria a Gallis oppressa. »

5798 : « Andr. Daxii Sylva. »

5800 : « Christ. Marcelli (archiep. Corcyr.) Dialogus de fato Julidas inscriptus. »

5801 : « Christ. Marcelli (archiep. Corcyr.) Quaestion de cadentis angeli ordine. »

5802 : « Luciani Dialogi maritimi interprete Livio Guidolacto Urbinat. »

5865 : « Octavii Roscii Carmina » (avec une fine miniature, le poète présente son œuvre au cardinal).

5894 : « Zachar. de Rhodigio, Quaestion de donatione Constantini » (laquelle subsiste encore!).

5805 : « Opusculum incerti auctoris contra medicos qui negligunt astronomiam in medendis aegritudinibus. »

5806 : « Pii Bononiens. Tropheum Julii card. Medicis de victoria contra Gallos habita in Insubria (carmen bucolic.) »

5807 : « Bernardi Guicciardini (monachi) Opusculum angelicum » sur (les anges d'après saint Thomas d'Aquin).

5808 : « OEGidii Viterb. (Ord. s. Aug. gen.) Explanatio litterar. hebraicar. »

5809 et 5810 : « Guidi Posthumi Silvest. Elegiar. lib. »

5811 : « Iacobi Argyropuli Epistola » (il lui dédie l'œuvre de son père Jean : De institutione eorum qui sunt in dignitate).

5812 : « Franc. Speruli. Villa Julia Medica versibus fabricata. » Presque tous ces manuscrits sont les exemplaires dedicacés originaux. A cette série appartiennent aussi de P. Bembo, Prose nelle quali si ragiona della volgar lingua scritte al card. de Médicis (poi Clementi VII), Firenze, 1549, et souvent imprimé. Voir encore NARDUCCI, *Catal.*, p. 632; *Atti. d. Lincci*, 4^e série, t. X, p. 15; *Lett. d. princ.*, t. I, p. 117^b; TIRABOSCHI, t. VII, p. 2, 382; REUMONT, t. III, p. 2, 364.

On peut s'imaginer facilement avec quelle joie les littérateurs et les poètes, après la mort d'Adrien VI, qui leur avait été tout à fait défavorable, saluèrent l'élection d'un homme comme le cardinal de Médicis¹. Dans de grands panégyriques sur la maison de Médicis, qui avait toujours protégé les savants, ils annoncèrent, en vers et en prose, le retour de l'âge d'or et célébrèrent les événements du nouveau règne².

Clément VII avait le plus grand désir de continuer les traditions de Léon X. En dépit du malheur des temps, il a plus fait, à ce point de vue, qu'on ne le dit ordinairement³. Déjà, parmi ses secrétaires, on trouve des noms illustres : Angelo Colocci, Blosio Palladio, Evangelista Taracconi, Giovanni Battista Sanga, Sadolet⁴. Le dernier, sans doute, retourna, en avril 1527, dans son diocèse de Carpentras. Par les lettres et les dédicaces de Pietro Bembo, on voit qu'il resta dans de très bons rapports avec Clément VII ; il vit le Pape, à Rome, pendant le jubilé de 1525 et plus tard après la première entrevue de celui-ci avec Charles-Quint à Bologne⁵. Dans cette dernière circonstance, Romolo Amaseo prononça, devant le Pape et l'Empereur, ses discours à la louange de la langue latine et recueillit des applaudissements, que nous comprenons à peine aujourd'hui⁶.

¹ Voir *Lett. d. princ.*, t. I, p. 101, 102.

² Voir *Capit. in laude del SS. N. S. P. Clemente VII et della sua ill. et fel. casa de Medici composto et scripto per Jacomo Bartholi*, 1523. Cod. Vatic. 3700. (Bibliothèque Vaticane.) Raimondo Lepido da Sulmano publica, en 1523, un poème sur le couronnement de Clément VII. Voir Pansa, dans le *Rasseg. abruzzese*, t. IV, p. 10. Voy. aussi SILVANI GERMANICI, *In pontificatum Clementis VII panegyris prima*, Romæ, 1524, et C. URSINI, *Velii Germani ad Rhodum gratulatio ob Clementis VII. electionem*, Romæ, 1524. Ant. Ferrosius dit, dès 1524 : « Reversa sunt Saturnia regna. » Cod. Vatic. 4425, f° 208 de la Bibliothèque Vaticane. On voit par Sanuto quelle fut la déillusion que causa la parcimonie de Clément VII. SANUTO, t. XXXVI, p. 388.

³ Voy. CIAN, dans *Giorn. d. Lett. Ital.*, XVIII, p. 386.

⁴ Voy. TIRABOSCHI, t. VII, p. III, 214; RENAZZI, t. II, p. 81; GIORDANI, *App.*, p. 122, 124, 126; JOLY, p. 134, *Histor. polit.*, XCV, 929 f°.

⁵ Voy. MAZZUCHELLI, t. II, p. 2, 273. Un exemple de la bienveillance de Clément VII pour P. Bembo se trouve dans les *Regest. Vatic.* 1527, f° 88 des Archives secrètes papales.

⁶ Voy. FLAMINI, p. 98, et CIAN, dans *Miscell. in onore di A. Graf. Bergamo*, 1903.

Le soin que donna Clément VII à la Bibliothèque vaticane¹, se montre, d'une manière admirable, par ce fait que, suivant les traces de Léon X, malgré les nécessités du temps, il eut à cœur d'accroître le trésor papal de livres et de manuscrits. C'est ainsi qu'en 1526, Johann Heitmers, qui avait été chargé, dès 1517, d'une mission littéraire, fut envoyé de nouveau dans le Nord, pour acquérir des ouvrages précieux². Le dominicain Wilhelm Carnifex, dont Clément VII cherchait à utiliser, par tous les moyens, l'activité, lui fut adjoint³. Le Pape rappelait, à cette occasion, non seulement les efforts de Léon X, mais aussi mentionnait expressément ceux de Cosme, Julien et Laurent de Médicis, pour découvrir de nouveaux manuscrits grecs, latins, hébreux⁴. Le Pape espérait, de cette recherche de trésors littéraires inédits, tirer profit pour la religion menacée, car on croyait être sur la trace d'un important manuscrit des épîtres de saint Paul⁵. Clément VII emprunta à Gonzague un manuscrit d'Eustathius, que Lascaris avait annoté⁶. Un titre de gloire particulier pour Clément VII, qui s'intéressait aussi à la réforme du calendrier⁷, est l'attitude favorable, qu'il prit vis-à-vis du nouveau système de Nicolas Copernic. En l'année 1533, il étudia la question, dans les jardins du Vatican, sous la direction du savant Johann-Albert Widmanstadt⁸.

Avec Érasme également, Clément VII était dans les rapports les plus amicaux. L'illustre savant, par un habile calcul, salua le nouveau Pape, en lui envoyant la traduction de

¹ Voy. MÜNTZ, *Bib.*, 65 f^o.

² Voy. le bref du 17 janvier 1526 à Christian de Danemark, dans *Dipl. Norvegic.*, t. VI, p. 2, 736.

³ Voy. le passeport pour le même et le bref au dominicain de Gand du 17 janvier 1526 (Archives secrètes papales, au suppl. n^o 100 et 101).

⁴ Voy. au supplément, n^o 100, le significatif passeport du 17 janvier 1526.

⁵ *Dipl. Norvegic.*, t. VI, p. 2, 736, 756.

⁶ Voy. *Giorn. d. Lett. Ital.*, t. XXXIII.

⁷ Voy. MARZI, 215 f^o; à ce propos, p. 51, voy. sur la dédicace d'un écrit par MIDDLEBURG, *Atti d. congress. stor. di Roma*, t. III (1906), p. 649 sur les travaux dédiés par Cervini.

⁸ Voy. MARINI, II, p. 351, et *Histor. polit.*, t. LXIII, 497 f^o; PROWE, I, p. 2, 273. Voy. COSTANZI, *la Chiesa e la dottrina cop.*, Roma, 1893.

sa paraphrase de l'histoire des Apôtres et une lettre pleine de protestations de dévouement, dans laquelle il s'excusait sur son étourderie d'auteur, de n'avoir pas prévu le schisme. Clément VII remercia, le 3 avril 1524, par un bref très bienveillant, qui était accompagné de 200 écus d'or; il exhortait Erasme à servir, avec son talent, la cause de l'Église et l'assurait qu'il aurait la paix du côté de ses ennemis¹. Cette attitude aimable dura d'autant plus, qu'Érasme attaqua Luther, dans l'été de 1524, à la source de ses erreurs et sur sa doctrine du serf arbitre². Cette attitude résolue de l'illustre savant contre le professeur wittenbergeois fit que³ Clément VII imposa silence, en 1527, aux adversaires espagnols d'Érasme⁴ et qu'il ferma les yeux sur certaines tentatives de conciliation un peu suspectes, menées par celui-ci, quoique on lui en eût signalé la gravité⁵. Si Clément VII ne prit pas parti dans les savantes controverses entre les amis et les ennemis d'Érasme, c'est qu'il crut prudent de ménager le plus possible un pareil homme et de se contenter de ses protestations de dévouement.

Parmi les poètes, à qui Clément VII accorda sa bienveillance, Sannazar et Vida sont au premier rang. Le premier, dans l'été de 1526, dédia au Pape son célèbre poème sur la naissance du Christ, dont Léon X avait attendu si impatiemment l'apparition. Scripando eut l'honneur de remettre l'ouvrage au Pape. Clément VII remercia par un bref, composé par Sadolet, dans lequel il prédisait au poète une renommée éternelle. L'invitation du Pape à venir à Rome augmenta l'effroi qu'avait Sannazar des dangers de la ville éternelle. Il resta à Naples, où il fut enterré dans l'église Santa-Maria

¹ Voy. ÉRASME, *Op.*, t. III, p. 4, 783; t. VII, 651 f°, et BALAN, *Mon. ref.*, p. 324, et *Mon. Saec.*, XVI, 10 f°, 12 f°. Voy. HARTFELDER, p. 148.

² Voy. JANSSEN-PASTOR, t. VII¹⁴, p. 576. — Dans les livres de compte se trouve porté le 24 octobre 1524. « 10 duc. a uno chorier che portò uno libro di Erasmo a S. S^h (Archives d'État de Florence) S. Maria Novella, p. 327

³ Voy. BALAN, *Mon. ref.*, p. 380.

⁴ Voy. VILLA, p. 253; BAUMGARTEN.

⁵ Voy. ROSCOE-HENKE, t. III, 87 f°, 533 f°.

del Parto, bâtie par lui sur le rivage de la Mergellina. Le tombeau, œuvre de Giovan Angelo Montorsoli, est digne de l'élève de Michel-Ange. A côté, on voit les statues en marbre d'Apollon et de Minerve¹. Plus tard, on inscrivit, sous ces statues, les noms de David et de Judith. S'il est extraordinaire de trouver les deux dieux païens dans une église, il faut pourtant convenir, qu'ils correspondaient à l'abus, que fit Sannazar de la mythologie païenne dans son poème.

Vida, qui travaillait encore à sa *Christiade*, commença sous Léon X, reçut de Clément VII l'évêché d'Albe². Autant le poète était digne d'une telle situation, autant l'était peu l'historien Paolo Giovio, qui, en 1528, devint évêque de Nocera de'Pagani. Giovio a mal reconnu la faveur, que lui fit Clément VII³.

A Francesco Guichardin, Clément VII conféra, au printemps de 1524, la présidence de la Romagne, où la situation était très mauvaise. Guichardin, quoique son activité fût souvent entravée par Rome, réussit à améliorer la situation⁴. La part, qu'il prit aux combats, qui suivirent la conclusion de la ligue de Cognac, a déjà été mentionnée. Après une courte retraite, il rentra de nouveau, en 1530, au service du Pape, à qu'il apporta un secours puissant, pour raffermir le pouvoir des Médicis à Florence. A partir de juin 1531, Guichardin fut vice-légat de Bologne. Non seulement là, mais ailleurs et particulièrement vis-à-vis de Ferrare, il rendit à la politique des Médicis les plus grands services⁵.

¹ Voy. B. CROCK, *La Tomba di G. Sannazaro*, Trani, 1892.

² Voy. les écrits cités plus haut et VARANI, *Mon. Crem.*, II, p. 8, 109.

³ Voy. *Giorn. d. Lett. Ital.*, t. XVII, p. 300, et t. XXXVI, p. 385, la lettre caractéristique de Jove de 1524. Le 6 juillet 1527, Clément VII écrivait ex arce à Lannoy, qu'il se proposait de nommer l'excellent médecin et historien P. Giovio à l'évêché vacant de Nocera; que Lannoy ferait bien, en établissant Giovio sur son siège, de gagner cet historien contemporain. *Min. brev.* 1527, vol. 14, n° 132. Voy. dans *Brev.* 1533, vol. 53, n° 107, une *licentia testandi* usque ad 2 000 ducats pour P. Jovius. On trouve dans *Regest. Vatic.* 1252, f° 139^b et 1438, f° 118^a et 129^b (Archives secrètes papales) d'autres marques de faveur de Clément VII envers P. Giovio.

⁴ BROSCHE, I, p. 77.

⁵ Voy. ZANONI, *Vita pubbl. di F. Guicciardini*, Bologna, 1896; *Nuova*

Machiavel alla, en 1525, porter à Clément VII les huit livres de son histoire florentine. L'accueil fut gracieux, un don de 100 ducats lui fut accordé. Machiavel profita de l'occasion, pour recommander au Pape son vieux plan d'une milice nationale. Clément parut, tout d'abord, incliner dans ce sens, mais il abandonna bien vite cette dangereuse entreprise¹.

Malgré leur frivolité, Agnolo Firenzuola et Francesco Berni² reçurent maints témoignages de faveur de Clément VII. Le dernier était, depuis 1524, secrétaire du dataire Giberti, qui supporta très longtemps, et avec une patience bien grande, la conduite bizarre de ce poète plein de talent et dut finalement pourtant le congédier. Plus tard, Berni vint à la cour du plus fastueux, du plus joyeux et du moins ecclésiastique de tous les prélats de ce temps, le cardinal Hippolyte de Médicis³.

Un adversaire implacable de Berni fut Pietro Aretino, le maître des infamantes pasquinades, qu'il regardait comme son monopole⁴. Leurs différends commencèrent avec le pontificat de Clément VII, dans la faveur duquel Arétin s'était insinué, tout d'abord. Berni aimait Giberti autant qu'Arétin le détestait. Quoique les ennemis politiques de Giberti, Girolamo da Schio et Schönberg fussent du côté du terrible Arétin, celui-ci dut s'enfuir de Rome, fin juillet 1524. Dès novembre, il pouvait cependant revenir dans la ville éternelle, où il chanta Clément VII⁵, qui l'en récom-

Antologia, 4^e série, t. LXVII, p. 459; ROSSI, *P. Guicciardini e il gov. frent.*, Bologna, 1896; *Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. V, p. 20; t. XI, p. 386. Sur la légation de Bologne, voy. TEZA, *Atti d. Ist. Venet.*, 6^e série, t. VII, p. 897.

¹ Voy. VILLARI, *Machiavelli*, t. III^a, p. 326.

² GUERRINI, *le Novelle di A. Firenzuola*, Firenze, 1886, p. 173, et *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XIX, p. 172. Voy. aussi KRAUSS, *Geschichte der christlichen Kunst*, II, B^d II¹, p. 18.

³ Voy. VINGLI, p. 95, 120, 433, et REUMONT, dans *Allgem. Zeitung*, 1881; BELL, p. 250. Voy. aussi FERRAJOLI, dans *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XLV, p. 67. Sur la cour brillante de Hipp. de Médicis, voy. JOVIUS, *Elogia vir. bell. virt. ill.*, Florentiæ, 1551, p. 273.

⁴ Voy. LUZIO, *P. Aretino e Pasquino*, Roma, 1890.

⁵ Laude di Clemente VII. (Exemplaire dans la Bibliothèque d'État de Munich.) Voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXIX, 321 f^o.

pensa¹. Dans une nuit de juillet de l'année suivante, Arétin fut impliqué dans une sanglante affaire et blessé de plusieurs coups de poignard. Comme l'agresseur était au service de Giberti et restait impuni, Arétin outragea, de la manière la plus méchante, Giberti et même le Pape². Le scandale fut si grand, qu'Arétin quitta Rome et se rendit chez Jean des bandes noires. Après la mort de celui-ci, il vécut à la cour du marquis de Mantoue, d'où il adressait de si hargneuses invectives à Clément VII et à la cour romaine, que le confesseur de Clément VII se plaignit à l'ambassadeur mantouan³. Arétin avait trouvé, sur ces entrefaites, un asile assuré à Venise; là il déploya une très grande activité et, lançant dans toutes les directions ses flèches empoisonnées, il s'attaqua sans aucune mesure à tous les seigneurs ecclésiastiques et temporels. Le sac de Rome donna à Arétin l'occasion d'une émouvante élégie et aussi d'une sanglante pasquinade. Cette dernière était si violente, que Clément VII, prisonnier, la laissa tomber en pleurant et s'écria : Est-il tolérable qu'un Pape soit maltraité si cruellement⁴? La rancune de Clément VII fut, cette fois, de longue durée. Les efforts d'Arétin pour obtenir son pardon par des personnes influentes échouèrent. Il ne fallut rien moins que l'intervention du doge Gritti lui-même, auprès du Pape, pour amener, en septembre 1530, une réconciliation officielle. Arétin resta toutefois banni de Rome, ce qui entretint dans son cœur une rancune et une haine plus tenace encore⁵.

La place nous manque pour énumérer complètement la foule des littérateurs, poètes et savants, qui étaient en relation avec Clément VII, dès l'époque de son cardinalat. Nous

¹ 1524 Dec. 13 : 50 duc. a Piero Aretino d'ordine di S. S^{ia} (Archives d'État, de Florence) S. Maria Novella, p. 327.

² Voy. VINGILI, 102 f°, et BERTANI, 42, 45, 48 f°. Voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XLIII, 193 f°.

³ Voy. LUZIO, *P. Aretino*, 8 f°, p. 62. Voy. BERTANI, p. 32.

⁴ *Ibid.*, 13 f°.

⁵ *Ibid.*, 29 f°, 34 f°, 50. Voy. aussi MORSOLIN, *G. de Schio*, 68 f°, et LUZIO, *Pronostico*, t. XVIII, p. 12, 79. Sur un édit de censure de Clément VII de l'année 1525, BONCI, *Annali de Giolito*, XXXIV, II, 469 f°, 483 f°, et *Arch. d. Soc. Rom.*, t. XX, 507 f°.

ne nommerons que Zaccaria Ferreri¹, Bernardo Accolti², Giangiorgio Trissino³, Giovanni Rucellai⁴, Fra Sabba da Castiglione⁵, Pietro Alcionio⁶, Giglio Gregorio Giralaldi⁷, Andréa Fulvio⁸, Mario Fabio Calvo⁹, Pierio Valeriano¹⁰, Johann Eck¹¹, Santes Pagnino¹², Cardinal Cajetan¹³, Cristoforo Marcello¹⁴, Antonio Pigafetta¹⁵, Achille Bocchi¹⁶, Stefano Joanninense¹⁷, Giovanni Gennesio Sepulveda¹⁸, Albert Pighe¹⁹, Giano Lascari²⁰ et beaucoup, beaucoup d'autres²¹.

¹ Voy. plus haut.

² Voy. GUARNERA, *Accolti*, p. 117.

³ MARSOLIN, p. 117, f^o 125, 131. — Voy. encore plus haut.

⁴ MAZZONI, *Opere di G. Rucellai*, Bologna, 1887.

⁵ Voy. V. RAINIERI, *Fra S. da Castiglione*, Lugo, 1821; GIORDANI, *App.*, II, et ce que dit Flamini.

⁶ MAZZUCHELLI, I, p. 1, 378.

⁷ Voy. WOTKE, *L. G. Gyraldus de poetis nostri temp.* (Introduction), Halle, 1894.

⁸ Voy. A. FULVIO, *Antiquitates Urbis Romæ, Præf.* — Le privilège a été rédigé par SADOLET; voy. LANCIANI, I, p. 229.

⁹ Voy. plus haut; GIORDANI, *App.*, 65; CIACONIUS, III, p. 474, et LANCIANI, t. I, p. 240 f^o.

¹⁰ Voy. CALI, *Valeriano*, 27 f^o.

¹¹ CIACONIUS, III, p. 474.

¹² Voy., sur sa traduction de la Bible, *Roscoe*, t. II, p. 165; *ECHARD*, t. II, p. 114, et *Freib. Kirchenlexikon*, II^o 788, IX^o 1270.

¹³ « Comment. in Pentateuchum », Romæ, 1531, et « De fide et operibus adversus Lutheranos », les deux dédiés à Clément VII, 1532; f^o *Niedners Zeitschr. für Theol.*, 1858, 455 f^o.

¹⁴ Ch. MARCELLI, *In psalm* : « Diligam te, Domine, fortitudo mea, expositio ad Clementem VII. » Cod. Vat., 3649. (Bibliothèque vaticane.)

¹⁵ *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXIII, 39 f^o; WIESEN, *Magelhaensstrasse*, 48 f^o.

¹⁶ Voy. GIORDANI, *App.*, 62 f^o, et le bref du 6 mars 1533. *Arm.* 39, vol. 53, n^o 106, dans les Archives secrètes papales.

¹⁷ *In Mediceam Monarchiam Pentateucus ad div. Clem. Medicum VII. P. M.*, Anconæ, 1524. Très rare et important pour l'histoire de Léon X.

¹⁸ On trouve des preuves de grâces pour lui en 1528 et 1530 dans *Regest. vatic.*, 1271 f^o; 19 f^o et 1447 f^o; 175 f^o des Archives secrètes papales, 50 ducats sont portés dans les livres de comptes, le 24 septembre 1524 à Gior. Sepulveda philosophe che traduce. Archives d'État de Florence, *S. Maria Novella*, p. 327.

¹⁹ Cod. vat. 4575 et 6176 : « A Pighius, De progymnasatis geographicis, et 7804 : Adversus Graecorum errores », les deux dédiés à Clément VII. Des sommes pour Pighe sont dans les livres de comptes florentins de l'année 1526.

²⁰ BALAN, *Mon. saec. XVI*, p. 209 f^o; NOLHAC, *Bibl. de F. Orsini*, 156 f^o.

²¹ Sont encore mentionnés brièvement : G.-V. Bonomi (voy. MAZZUCHELLI,

Le sac de Rome causa à tous les littérateurs, vivant dans la ville éternelle, les plus sensibles pertes. Plusieurs y trouvèrent la mort¹. Leurs malheurs furent décrits individuellement par l'humaniste Pierio Valeriano, dans son ouvrage

t. II, p. 3, 1683; FANTUZZI, t. II, p. 308), Cl. Tolomei (p. 58), Einzio de Fabrizi (GRAF, *Cinquecento*, p. 378), G. Casio (voy. plus haut; FANTUZZI, t. III, p. 131, et *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXVIII, p. 59), Matteo Franco (MARDUCCI, *Cat.*, p. 394), J.-F. Ferretti (KERN, *Röm. Berichte*, 1903, p. 87, 91). Outre les dédicaces déjà signalées, je vois encore :

Cod. vatic. 3577 : « Carolli Pinelli ord. praed. Epist. ad Clem. VII. » (Exemplaire-dédicace avec miniature.)

3665 : « Ad S. D. N. Clem. VII. Petri Albiniani Tretii De confessione epistola » (contre les luthériens. Exemplaire-dédicace avec miniature.)

3709 : « Calisti Placentini (can. reg.) Dialogus ad Clem. VII. de recte regendo pontificatu. » (Exemplaire-dédicace.)

3721 : « G. T. Galli Epist. ad Clem. VII. »

3728 : « Hieron. Maripetri In d. Francisci vitam I, IX, ad Clem. VII. »

3742 : « Ant. Allii ep. Vult. De vitis et gestis sanctor., I, X, ad Nic. V. unacum épist. A. card. de Monte ad Clem. VII, cui hoc opus denuo transcriptum in melioremque formam redactum dedicat. » Voy. plus haut.

3743 : « Hier. Balbi ep. Gurc. De virtutibus liber tertius ad Clem. VII. (CICCONIUS, t. III, p. 474, et RESSER, 97^o, 103^o, 107^o; ASCHBACH, *Wiener Universitat*, II, p. 159.)

5795 : « P. Martyris Epist. ad Clem. VII. » (Voy. RAYNALD, 1523^o, 134^o.)

5799 : « A. Admoracti Granarien. Civit. Florentiæ Mediceorumque laudes (poème) ad Clem. V.I. »

5828 : « J. Ferretti, Defensorium fidei sive de max. Sed. Ap. auctoritate contra omnes hæreticos, avec Praef. ad Clem. VII. »

5829 : J. Ferretti, De ecclesia Dei in hæreticos omnes ad Clem. VII. »

Reg., 1980 : « Jacobi Flori (presb. Samnitis e Fonte Roseo) Fasti, christiani sive de sanctor. gestis ad Clem. VII, versu hexametror. »

Barb. XXIX, p. 166 (lat. 1822) : « Balac Arimin. Epist. ad Clement VII » (de 1528).

Barb. XXXIV, p. 64 (lat. 2747) : « Evangel. Tarasconii Parmen. Ad Clem. VII in calamitatum Italiae comment. lib. IV. »

Barb. XXXII, p. 73 (lat. 2282) : « Jo Staphylei. In bullam Julii II super elect. Rom. pontif. » (dédié à Clément VII).

L'histoire des Turcs par Théod. est dédiée à Clément VII et à Giberti. Spandugnino Cantacuzino dans *Addit. n° 15316* du British Museum à Londres. Gammarus dédia à Clément VII son commentaire à la Bulle de Jules II. Sur l'élection du pape, voy. *Paulus* dans le *Katholik*, 1899, t. II, p. 379. Sur Folengo et Clément VII, voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXIII, p. 454.

¹ Outre REUMONT et GREGOROVIVS, voy. *Rev. d. Bibl.*, t. V, p. 16; FANTUZZI, t. II, p. 278; ROSSI, *Pasquinate*, t. III, et VOGELSTEIN, t. III, p. 49.

très connu « sur l'infortune des littérateurs ¹ ». Le sac de Rome fut la ruine complète de l'université romaine. Clément VII avait déployé une grande ardeur pour l'agrandir et en avait fait restaurer les bâtiments. Son projet de gagner Érasme pour cet établissement échoua, mais son appel réussit près de nombre d'autres savants ². Les archives papales et la bibliothèque vaticane furent fort maltraitées, dans la malheureuse année 1527; Clément VII fit tout ce qu'il put, pour réparer le désastre ³.

Plus peut-être encore qu'à la littérature, le sac fut fatal à l'art. Non seulement le groupe des peintres, sculpteurs et orfèvres fut dispersé dans toutes les directions, non seulement nombre de leurs œuvres disparurent, mais l'état des finances était si lamentable, que, de longtemps, tout travail fut impossible et que, même plus tard, après qu'on eut surmonté les plus grandes difficultés, il ne put plus y avoir de mécénat général. De plus, Clément VII avait une tout autre nature que son cousin Léon X, il n'avait ni la prodigalité étourdie de son prédécesseur, ni son esprit si brillant; sec, grave, très économe, il n'était pas le Mécène espéré des artistes; ceux-ci éprouvèrent vite une grosse désillusion.

A la nouvelle de l'élection de Clément VII, la plupart des artistes, que la mort de Léon X et le règne d'Adrien VI avaient chassés de Rome, y revinrent en foule. Le souvenir du gouvernement du premier Médicis faisait luire à leurs yeux les plus joyeuses espérances. En voyant disparaître la peste et le Pape « barbare », ils se sentirent pleins d'une nouvelle activité. « On se recherchait, raconte Benvenuto Cellini, on s'embrassait, on encourageait ceux qu'on trouvait vivants. Peintres, sculpteurs et orfèvres, les meilleurs de la Rome d'alors, formèrent une association étroite, que fonda le joyeux

¹ *De infelicitate litteratorum*, Venetiæ, 1620.

² Voy. RENAZZI, II, p. 82; MARINI, *Lettera*, 117, 119; *Arch. Veneto*, N. S. t. I, p. 2 (1901), p. 134.

³ Voy. le bref de 1529, que CIAN a publié dans *Giorn. d. lett. Ital.*, t. IX, p. 454, et sur les recherches de manuscrits faites en 1532 le bref du 22 juillet 1532, dans *Dipl. Norvegic*, VI, p. 2, 756, et au supplément, nos 143 et 144, les brefs de 1532.

Michel Agnolo de Sienne et célébrèrent une grande fête, à laquelle prirent part Giulio Romano et Penni¹. » Le récit de Cellini montre le peu de goût, que le sévère Adrien VI avait eu pour ces sortes de gens. De même, Clément VII se vit bientôt obligé de sévir contre Marc Antonio Raimondi, qui avait gravé en cuivre des dessins obscènes de Giulio Romano, et si ce dernier n'avait pas été alors à Mantoue, la colère du Pape l'aurait atteint sévèrement aussi².

Malgré les embarras d'argent, au milieu lesquels il eut à se débattre, dès le début, malgré les difficultés politiques et les coups inouis du sort, qui s'abattirent bientôt sur lui, Clément VII fit exécuter des œuvres importantes, pendant que, d'un autre côté, régnait à Rome une non moindre activité artistique³.

L'œuvre de peinture la plus remarquable, qui fut faite sous Clément VII, est, sans aucun doute, la décoration de la grande salle précédant les Stanze, qui s'appelait alors la salle du Pape, et qui plus tard fut nommée la salle de Constantin : on y peignit l'entrée victorieuse du christianisme dans le monde, sous cet Empereur.

Le programme de ce travail monumental avait été établi, dans ses lignes essentielles, sous Léon X. Cependant on n'avait exécuté encore que la partie la plus générale et les figures de la Bonté et de la Justice, que Giulio Romano et Penni, élèves de Raphaël, avaient peintes à l'huile sur le mur; on avait commencé aussi la « Bataille de Constantin ». Celle-ci fut reprise, lorsque Clément VII fit reconstruire les travaux, interrompus par la mort de son prédécesseur. Le nouveau

¹ CELLINI, *Vita*, t. I, p. 5; DOLLMAYR, p. 352.

² Voy. DOLLMAYR, p. 353, et DELANORDE, *M. A. Raimondi*, Paris, 1888, p. 52, 238. Le récit de Vasari, d'après lequel Arétin aurait ajouté des sonnets obscènes pour commenter des gravures licencieuses, ne concorde pas avec les dates de la vie d'Arétin. Les sonnets de celui-ci doivent avoir paru plus tard.

³ REUMONT, t. III, p. 2, 433, où il parle des édifices particuliers et surtout du plus beau, le Palazzo Massimo. Il sera parlé plus loin, dans un prochain volume, du palais Farnèse. (Voy. GEYMULLER, *les Du Cerceau*, XIII. Fabriczy a excellemment traité de la *Villa Salone* du cardinal Ag. Trivulzio dans *Jahrb. der Preuss. Kunst Samml.*, XVII, p. 190.

procédé de peinture, qu'avait fait adopter la concurrence de Sébastien del Piombo, était maintenant abandonné, et la manière technique des fresques, reprise. Giulio Romano et Penni se partagèrent ce grand travail¹, le premier s'occupa de « l'Apparition de la Croix » et de la « Victoire de Constantin », l'autre du « Baptême » et de la « Donation » de Constantin.

Ces grandes fresques, aussi bien que les tapis immenses fixés aux murs, prouvent combien cet art de la décoration était devenu à la mode, depuis les célèbres tapisseries de Raphaël. L'incomparable « Victoire de Constantin » fut seule esquissée par le grand maître. Sa pensée était de placer au centre de cette peinture colossale, à la tête des guerriers entraînés par la victoire, le jeune Empereur, qui, monté sur un magnifique cheval blanc, brandit la lance, pendant que, planant au-dessus de lui, l'ange montre son adversaire Maxence, qui trouve la mort dans les flots irrités du Tibre. Le moment décisif de cette victoire, qui devait changer la face du monde, y est souligné très heureusement. Tout autour règne encore le désordre du combat, avec ses épisodes empoignants, pleins de vie et de vérité².

Penni a peint les suites de la victoire, le « Baptême » et la « Donation » de Constantin; sur deux fresques apparaît saint Silvestre, avec les traits de Clément VII. Le premier événement se passe sur le baptistère de Latran. La « Donation », qui est rendue par le don d'une statuette de Rome en or, donne une image merveilleuse de l'intérieur de l'ancienne église de Saint-Pierre³.

Entre ces deux puissantes fresques, dans des niches peintes, sous des baldaquins, trônent les statues des Papes

¹ Voy. GOTTI, t. I, p. 138; WOLTMANN, t. II, p. 633.

² Grimm donne une bonne description de la bataille de Constantin dans sa *Vie de Raphaël* Voy. aussi PASSAVANT, t. II, p. 365; WOLTMANN, t. II, p. 685; MOLTKE, *Wanderbuch*, p. 131.

³ DOLLMAYR dit qu'il faut en rabattre considérablement du jugement favorable de Burckhardt (CICERONE, p. 671) sur le « Baptême » et la « Donation ». Dans le premier tableau, Clément VII n'a pas de barbe; dans le second, il en a une.

les plus remarquables de l'ancienne Église et, parmi eux, Clément I^{er} et Léon I^{er}, sous les traits des Papes Médicis¹. Autour de ces portraits des prédécesseurs de Clément VII, se groupent des anges et des figures allégoriques, dont les formes réalistes, ainsi que les images mythologiques peu habillées des pilastres, sont très caractéristiques du temps². Les ornements et les arabesques, qui entourent les fresques, de même que les cariatides et les armes des Médicis sur les socles, ont été exécutés par des élèves de Giulio, Giovanni da Lione et Raphaël del Colle, de Borgo San Sepolcro³.

D'après les livres de comptes, ces peintres s'occupèrent, une grande partie de l'année 1524, dans la salle de Constantin, qui serait mieux nommée salle du Pape Silvestre; le reliquat des 1 000 ducats, qui y furent attribués, fut payé, le 3 juillet 1525⁴, mais les travaux essentiels étaient achevés dès septembre 1524⁵. Giulio Romano quitta Rome, en octobre 1524, il ne s'attendait donc plus à de très grandes commandes. Clément VII était pris non seulement par des embarras d'argent, mais par des difficultés politiques grandissantes⁶. Aussi il arriva que Penni et Jean d'Udine ne furent plus chargés que de travaux insignifiants, de peintures de drapeaux en particulier⁷.

La catastrophe du sac de Rome fut plus terrible pour les

¹ Les Papes, sur les noms desquels on s'est souvent trompé, sont Pierre, Clément I^{er}, Urbain I^{er}, Sylvestre I^{er}, Damase I^{er} et Léon I^{er}. Voy. PAILLARD, *Remarques sur les papes représentés dans la salle de Constantin au Vatican*, Paris, 1884. Il faut signaler ici l'importance des deux figures de Félix III et de Grégoire VII, en observant que les inscriptions sous les figures sont souvent en partie inexacts. Une preuve de ceci, c'est l'inscription sous Clément I^{er}, qui porte incontestablement les traits de Léon X. Il n'est pas probable que le peintre ait pensé ici à Clément I^{er}, mais son intention visible était de représenter Léon I^{er}.

² DOLLMAYR, p. 348, montre que ce peintre qui fit le tableau principal du mur en question a toujours peint les papes avec des figures allégoriques.

³ DOLLMAYR, p. 348.

⁴ Voy. *Arch. stor. dell' Arte*, t. I, p. 447.

⁵ Cela ressort d'une lettre de B. Castiglione, publiée dans SÉRASSI, t. I, p. 142, et à laquelle on n'avait pas assez fait attention jusque-là.

⁶ Jules Romain ne fut payé qu'en 1526, pour l'achèvement de la « Transfiguration ». Voy. *Arch. stor. dell' Arte*, t. I, p. 449.

⁷ *Arch. stor. dell' Arte*, t. I, p. 448.

peintres, qu'ils ne se l'étaient imaginé. Les rares qui, comme Benvenuto Cellini et les sculpteurs Lorenzo Lotto et Raphaël de Montelupo, trouvèrent un emploi de canonniers au château Saint-Ange, purent être estimés heureux. Les autres eurent le pire destin. Le peintre Maturino mourut de la peste. Perino del Vaga, Marcantonio Raimondi, Giulio Clovio et nombre d'autres furent dépouillés et martyrisés. Celui qui le pouvait cherchait son salut dans la fuite. L'école de Raphaël se dispersa complètement¹. Quoique Clément VII, à partir de 1530, cherchât énergiquement à reconstituer le mécénat, la floraison de la vie artistique était détruite. Le remarquable Jean d'Udine fut notamment souvent occupé. En 1531, il restaurait la mosaïque de l'abside de Saint-Pierre et, deux ans plus tard, peignait le plafond de la sacristie de San-Lorenzo à Florence; les vitraux de la bibliothèque Laurentienne lui sont attribués à bon droit². Il fut très fâcheux pour l'activité artistique de Sébastien del Piombo, que le Pape lui accordât la charge lucrative de plumbator des bulles; après cela, cet artiste si bien doué ne peignit presque plus que des portraits³.

Clément VII témoigna un intérêt tout particulier aux peintres de miniatures⁴; avant tout, il fit exécuter beaucoup de travaux de cette sorte pour les livres de chœur de la chapelle Sixtine⁵; dans les livres de comptes, qui, sans aucun doute, ne nous sont pas parvenus entiers, le maître le plus illustre en ce genre, Giulio Clovio, n'apparaît pas⁶.

¹ Voy. MÜNTZ, *Hist.*, t. III, p. 232; REUMONT, t. III, p. 2, 445; GRÉGOROVIUS, t. VIII³, p. 593.

² Voy. *Archiv. stor. dell' Arte*, t. I, p. 448; GOTTI, t. I, p. 170.

³ Voy. CROWE, t. VI, p. 410; REUMONT, t. III, p. 2, 444. On trouve encore, dans *Archiv. stor. dell' Arte*, t. I, p. 450, des indications sur d'autres peintres de ce temps. Sur Mastro André, voy. aussi Rossi, *Pasquinate*, p. 106.

⁴ Sur son missel qu'il fit faire étant cardinal (maintenant au cabinet des Estampes à Berlin), voy. *Repert. für Kunstwissensch.*, t. VII, p. 84.

⁵ Voy. MÜNTZ, *Bibl.*, p. 73, et HABERL, *Bausteine f Musikgesch.*, t. II, p. 66. Voy. aussi PASINI-FRASSONI, *Armorial des Papes*, Rome, 1906, p. 34.

⁶ Voy. KURULJEVIC-SAKCINSKI, *Leben des J. Clovio*, Agram, 1868; *Arti mod.*, t. III, p. 29; FERRICOLI, *G. Clovio*, Modena, 1882; BRADLEY, *G. Clovio*, London, 1891.

Les embarras du temps furent la cause principale, qui empêcha Clément VII de pourvoir aux besoins les plus urgents de l'architecture. Les travaux pour les nouveaux bâtiments de l'église Saint-Pierre étaient très pressants. Un des premiers actes du Pape fut l'institution d'une commission de seize membres, qui devait veiller à ce que les sommes arrivées ne fussent pas dépensées dans un autre but¹. Pour trouver les sommes nécessaires, dont l'emploi était sévèrement surveillé par Clément VII², on se servit des moyens employés sous Léon X³; des difficultés se produisirent⁴. Comme ce collège des seize, créé en grand apparat, ne donna pas ce qu'on en espérait, on établit dans la suite une congrégation particulière de la fabrique de Saint-Pierre⁵. Benvenuto Cellini fabriqua le sceau de la fabrique⁶; les comptes l'indiquent en 1525⁷. Ils donnent une idée de la longueur des travaux, dont l'ambassadeur vénitien disait déjà, en

¹ *Bull.*, t. VI, p. 48. On trouve dans TIZIO, *Ilist. senen.* (daté du 12 décembre 1523), un imprimé contemporain de la bulle.

² Voy. le rapport de F. Gonzague du 31 décembre 1524. (Archives Gonzague.)

³ Voy. *Bull.*, éd. Coquelines, t. IV, p. 1, 49; WADDING, t. XVI², p. 206, 213; LANCELLOTTI, t. IV, p. 179. De nombreuses pièces relatives à cette question se trouvent dans les *Recueils de brefs*; voy. vol. 44 (1524), n^o 18, 329, 621; vol. 45 (1525), n^o 65, 444; vol. 46 (1526), n^o 164; vol. 52 (1532), 79, 348, 351, 478, 479; vol. 53 (1533), n^o 107. (Archives secrètes.) L'une des nombreuses assertions arbitraires de H. GNIMM (*Michelangelo*, t. II⁶, p. 379) est que Clément VII montra peu de goût pour la continuation de Saint-Pierre.

⁴ Voy. rapports de Sessa du 5 octobre 1525, dans la *Biblioteca de la Acad. de Hist.* à Madrid, Salazar, A., p. 36.

⁵ Voy. VESPICIANUS, *Compend. Privileg. Fabricæ S. Petri*, Roma, 1762, p. 9.

⁶ Plon ne mentionne, pour l'année 1531, que deux articles pour ce sceau. Dans les *conti* que nous mentionnons, se trouvent cependant, dès le 20 janvier 1527, indiqués, sept écus payés à Benvenuto Cellini pour un sceau de la fabbrica.

⁷ Il y a surtout un folio de livre intitulé : « Conti della fabbrica sino al tempo di Clemente VII, embrassant la période de 1525 à 1529. Là se trouvent les provisions pour Antonio da Sangallo, Baldassare Peruzzi, Francesco da Sangallo et Giovanni Francesco da Sangallo. Plus loin un folio avec l'entête : Entrata et uscita del 1529, sino al 1542. Une étude attentive des archives de la fabrique de Saint-Pierre en vaudrait sûrement la peine, les extraits du Cod. II, t. II, p. 22 de la Bibliothèque Chigi, à Rome, ne sont pas suffisants.

1523, que ses petits-neveux pourraient en voir à peine l'achèvement¹. Sous Clément VII, Giuliano Leno resta directeur des bâtiments. Avant le sac, Baldassare Peruzzi avait été nommé architecte à vie de Saint-Pierre. Celui-ci échappa avec peine à la mort, lors de la catastrophe. Clément VII, le 1^{er} juillet 1531, lui redonna sa première situation². Quoique, cette fois encore, il fut nommé à vie, Peruzzi s'éloigna longtemps de Rome, si bien qu'en avril 1535 Clément VII dut l'engager à revenir³.

Dans le palais du Vatican, Clément VII fit achever la cour de Damas. Là⁴, comme au château Saint-Ange⁵, il y eut de nombreux petits travaux et améliorations. Dans ce château, dont les fortifications furent renforcées, on montre, encore aujourd'hui, deux pièces dont l'une servait de chambre à coucher au Pape. Dans la nouvelle restauration apparaît la salle de bains de Clément VII, elle contient des représentations mythologiques de l'histoire de Vénus, qui sont une marque de l'esprit libre du temps⁶. La décoration de la villa papale, située à l'est du Monte-Mario et qui fut

¹ Voy. ALNÈRI, 2^e série, t. III, p. 103. Lors du *Sac des Colonna*, la caisse de la fabrique fut volée. Voy. SANUTO, t. LII, p. 757.

² Voy. au supplément, n^o 136, le bref important du 1^{er} juillet 1531 (Archives secrètes papales), d'après lequel on voit que l'opinion jusqu'ici reçue que Peruzzi n'aurait occupé qu'une fonction inférieure se trouve fautive. Dans les livres de comptes, on ne voit plus le nom de Peruzzi à partir de 1527, jusqu'à février 1532 où il reparait, 1532 et non 1535 comme Giovanovita l'indique page 75.

³ Voy. supplément, n^o 147, la lettre du 30 avril 1533. *Min. brev.*, 1533, vol. 46, n^o 162. (Archives secrètes papales.)

⁴ Voy. *Introit. et exit.*, p. 561, f^o 205^r : « Juliano Leno Civi Romano pro fabrica palat. Apost. duc. 160. (Archives secrètes.) Voy. aussi les Mandati de 1527, dans Archives d'État, à Rome et S. Maria Novella (comptes pour travaux au Belvédère, 1528, 1529). (Archives d'État, à Florence.) Il fut beaucoup question de l'écroulement du corridor du Belvédère, que Michaelis (*Jahrb. des deutschen Archæol. Instituts*, t. V, p. 32) place par erreur en 1534; voy. les lettres de Girol. Cattaneo du 7 janvier. (Archives d'État, à Milan, et de F. Gonzague du 9 janvier 1531.) Archives Gonzague; voy. supplément, n^o 133, 134.

⁵ Voy. CLAUSSE, t. II, p. 297; BORGATI, p. 121.

⁶ Sur la porte de marbre de l'entrée du bagno qui servait jusqu'à présent de latrines, on lit Clemens VII. P. M. Les peintures sont de la manière de Jules Romain.

détruite en partie par le feu lors du sac de Rome, porte aussi un caractère purement mythologique ¹.

A Rome même, à côté des nouveaux bâtiments de la Monnaie (maintenant Banco di San-Spirito ²), des restaurations furent ordonnées par Clément VII au baptistère de Latran ³, à San-Agostino, Santa-Maria sopra Minerva, San-Piétro in Montorio, San-Piétro in Vincoli, Santa-Maria Maggiore, San-Matteo in Merulana ⁴, San-Gregorio de Muratori ⁵, Santa-Maria in Domnica ⁶, au cloître de Santa-Maria in Araceli ⁷. A San-Giovanni de' Fiorentini était occupé Jacopo Sansovino. Dans la partie nord du Champ de Mars, Clément VII fit achever, en 1525, sur le plan de Léon X, les trois rues, qui conduisent à la Porte du Peuple ⁸. Le Pape fit beaucoup aussi pour l'amélioration des voies de commerce à Rome ⁹. Le sac, qui avait abaissé le nombre des habitants de cinquante-cinq mille à trente-deux mille ¹⁰, amena de nouveau la peste, et les grandes inondations du Tibre, en octobre 1530 ¹¹, endommagèrent considérablement la résidence papale. En dépit de ces malheurs, Rome se remonta relativement vite; à la mort de Clément VII, l'état de la ville était assez satisfaisant ¹². Pour les fortifications de Rome ¹³ et celles

¹ Sur la *villa Madama*, voy. ce que nous avons dit plus haut.

² Par Antonio da Sangallo; voy. CLAUSSE, t. II, p. 152; SCHULTE, t. I, p. 209.

³ Ici il y a lieu de mentionner l'inscription sur la fresque du baptême de Constantin : [Clemens VII [Pont. Max.] a Leone X [ceptum] consummavit], 1524.

⁴ Voy. ARMELLINI, *Chiese*, p. 465.

⁵ LANCIANI, t. I, p. 244.

⁶ CIACANIUS, t. III, p. 476.

⁷ J'y ai vu, encore en 1879, les armes de Clément VII. Depuis, on a tout détruit pour faire place au monument de Victor-Emmanuel.

⁸ L'inscription de 1525 est dans REUMONT, t. III, p. 2, 873.

⁹ Voy. LANCIANI, t. I, p. 226, 247; t. II, p. 10.

¹⁰ Voy. GNOLI, *Arch. d. soc. Rom.*, t. XVII, p. 382. Le chiffre de 20 000, dans LANCELLOTTI, t. III, p. 459, est très exagéré.

¹¹ SANUTO, t. XXX, p. 54; FORCELLA, t. I, p. 441.

¹² Voy. REUMONT, t. III, p. 2, 449, et LUZIO, *Pronostico*, p. 107.

¹³ « N. S. fa fare certe bastioni verso la porta di Spirito e su quelle colline di S. Onofrio et anche a lo ponte Sycto. » Lettre de Casella du 2 octobre 1526, dans Archives d'État, à Modène.

des États de l'Église, Clément VII se servit de Antonio da Sangallo et de Michel Sanmicheli¹; par le premier il fit élever, à Orvieto, la grande et célèbre fontaine Pozzo de San-Patrizio, que les habitants placent à côté de leur dôme comme la deuxième merveille de leur ville². A Fano fut créée une nouvelle annexe du port, à Lorette on bâtit le palais apostolique³. A Florence, commença, en 1533, l'érection de la citadelle San-Giovanni Battista⁴.

En vrai Médicis, Clément VII fit don au Vatican de magnifiques tapis⁵, de faïences précieuses⁶, de portes sculptées⁷, de vases d'or et d'argent. Là aussi le sac apporta

¹ Voy. RAVIOLI, *Notizie s. lavori di arch. milit. d. Sangallo*, Roma, 1863, 46 f°; A. SANGALLO (*il giov.*) e Sanmicheli, *Relaz. sullo stato delle rocche di Romagna del 1526*, Milano, 1902. Voy. l'écrit rare : « Intorno alla relazione delle rocche della Romagna pontificia fatta nel 1526 da Ant. Picconi da Sangallo e da Michele Sanmicheli », Roma, 1855. Sur les fortifications de Parme, Modène, Plaisance et Ancône, voy. LANCELLOTTI, t. II, p. 341 f°, et CLAUSSE, t. II, p. 291, f° 294. Le 22 décembre 1529, Clément VII envoya Antonio da Sangallo à l'armée, en le recommandant aux chefs impériaux comme un homme très capable. *Min. brev.*, 1529, vol. 26, n° 494. (Archives secrètes.)

² Outre CLAUSSE, t. II, p. 255, voy. encore *Hist. Polit. Bl.*, t. XXIX, p. 336; PICCOLOMINI-ADAMI, p. 233; NOHL, *Tagebuch*, p. 135; FUMI, *Orvieto*, p. 189, et PARDI, *Guida storico-artistica di Orvieto*, Orvieto, 1896, p. 36. Sur une subvention pour le dôme de Foligno, voy. FALOCI-PULIGNANI, XVII, *Centenario di S. Feliciano*, p. 210.

³ Bref du 16 juin 1526, voy. *Cod. Barb.*, XXXII, p. 219. (Bibliothèque Vaticane.)

⁴ LANDUCCI, p. 371.

⁵ BERTOLOTTI, *Artisti Urbinati in Roma*, Urbino, 1881, p. 54; MÜNTZ, *Tapisseries de Raphaël*, p. 36, 41, et *Hist. de la tapisserie*, p. 139; *Athenæum*, 1896, *July*, p. 72 f.; *Carte Strozzi*, t. II, p. 647, ainsi que FARABUINI, p. 35, et DOLLMAYR, p. 325, f° 350. Voy. au supplément, n° 146, le bref du 12 novembre 1532.

⁶ Voy. Archives d'État, à Florence, *S. Maria Novella*, p. 329, f° 20. De nombreux morceaux de ce genre furent détruits lors du sac. Voy. *Rev. de Bibl.*, t. IV, p. 86. Un admirable plat du Mastro Giorgio de Gubbio, avec les armes du cardinal del Monte, de 1531, est conservé à Rome au Museo Art. Indust., voy. *Rivist. d'It.*, 1893, t. II, p. 341. Clément VII subventionna une fabbrica di vetri à Bologne; voy. *Arch. dell' Arte*, t. II, p. 169.

⁷ Les portes ciselées des Loggie avec les armes de Clément VII et les grandes têtes de lions sont, d'après BURCKHARDT-HOLTZINGER (*Renaissance*, p. 314), peut-être l'exemplaire le plus parfait du genre qui existe. Une de ces portes présente l'inscription : *Munificentia Clementia VII, P. M.* Comptes pour G. Barile. (Archives d'État, à Florence.)

de sensibles dommages, mais n'amena pourtant dans les commandes qu'une courte interruption. Ceci est vrai particulièrement pour l'orfèvrerie, qui atteignit un haut développement, sous le deuxième Pape Médicis. Dès que les finances se relevèrent, les commandes recommencèrent¹. Des roses d'or, des épées d'honneur et des objets de même genre destinés à servir de présent, puis des ornements d'Église furent commandés. A côté de Caradosso (mort en 1527) étaient les maîtres les plus illustres et les plus actifs : Benvenuto Cellini, Valerio Belli et Giovanni Bernardi de Castel Bolognese; dans cet ordre de travail s'en rencontraient d'autres encore, dont les noms sont plus ou moins connus². Ce monde artiste bigarré n'apparaît pas toujours sous le jour le plus favorable, les caractères emportés et sans scrupules y dominaient, les actes de violence y étaient très fréquents.

Quel étonnant contraste de culture et de grossièreté, de foi et de superstition, quel bizarre mélange de splendeur et de libertinage moral régnait dans ce milieu ! Nous en avons un témoignage d'une impressionnante vérité dans la célèbre autobiographie de Benvenuto Cellini³. En juin 1529, Clément VII confia à cet artiste, si bien doué, la charge de graveur des monnaies à Rome⁴. Vasari dit : « Jamais les Papes n'eurent des monnaies aussi belles qu'alors. Les pièces obtenues sont en effet des travaux magnifiques⁵. Le buste de Clé-

¹ En mars 1529, fut commandée une nouvelle tiare; voy. MÜNTZ, *Tiare*, p. 78.

² Voy. BENTOLORTI dans *Archiv. de Goritz*, t. I, p. 31 f, 78 f, et *Artisti Lombardi* à Roma, Milano, 1882; MÜNTZ dans *Arch. dell' Arte*, t. I, p. 14, ff. 35, f, t. VII, p. 372, et PLOU, *Cellini*, 10 f, vol. 143, p. 163, 316. Sur le nécessaire de toilette de Clément VII, avec armes et nom, voy. BARRIER, *Bibl. Vatic.*, p. 109. Une épée envoyée par Clément VII à Charles-Quint est conservée à l'Armeria de Madrid.

³ *Vita di B. Cellini, testo critico con introd. e note storiche p. c. di Bacio*, Firenze, 1890-1891; voy. REUMONT, *Beiträge*, t. III, p. 333, et FLAMINI, p. 563. La traduction de Goethe n'est ni littéraire, ni artistiquement fidèle.

⁴ Voy. MÜNTZ, *Atelier monétaire de Rome*, Paris, 1884, 35 f, et PLOU, *Cellini*, p. 194.

⁵ De magnifiques exemplaires se trouvent au cabinet pontifical des médailles au Vatican.

ment VII reproduit les traits beaux et froids du Pape Médicis avec une fidélité merveilleuse. Plusieurs esquisses, que Cellini dessina pour les médailles papales, sont extrêmement originales. Ainsi, sur un doublon d'or, le Pape et l'Empereur sont représentés, soutenant ensemble la croix. Sur le revers d'une monnaie d'argent on voit une composition de grand effet, représentant le Christ sauvant Pierre qui s'enfonce dans les eaux, avec l'inscription : « Pourquoi as-tu douté ? » Une médaille avec Moïse frappant le rocher contient une allusion à la fontaine érigée à Orvieto par Clément VII; une autre médaille de 1534 célèbre la paix, qui régnait alors ¹.

Dans l'art des médailles, Giovanni Bernardi da Castel Bolognese produisit des œuvres encore plus importantes que Cellini ² dans l'art de tailler les pierres (Intaglio). Valerio Belli Vicentino surpassa tous ses contemporains ³. Celui-ci, maître illustre dans l'art de la médaille, fabriqua pour Clément VII le précieux reliquaire de cristal, qui fut donné à la basilique de San-Lorenzo à Florence ⁴. Mais son œuvre la plus célèbre est ce splendide coffret, dont l'ornement principal est la représentation des scènes de la vie du Sauveur, moulées dans le cristal; ce travail, fait à l'occasion du mariage de Catherine de Médicis, est admiré aujourd'hui dans les Uffici ⁵.

¹ Voy. FRIEDLÉNDER, *Monnaies et médailles de B. Cellini*, Berlin, 1855; Ciabatti in *Period. di numismatica*, t. I, Firenze, 1868. Voy. ARMAND, t. I, p. 136 138, 141; t. II, p. 165, 302; t. III, p. 144, 227, 231, sur les autres médailles de Clément VII. CINAGLI, p. 94, compte 120 monnaies de Clément VII. Voy. aussi KOCH-LOCHNER, *Samml. merkwürdiger Medaillen*, t. XXII (1744). GIORDANI, *Docum.*, p. 176; Gentili di Rovellone, *Di una moneta ined. di Clemente VII*, Camerino, 1882, et MONTI, *Motti sopra alc. monete di pontefici*, dans *Period. di numismatica*, t. V, p. 3.

² Voy. LIVERANI, *Giov. da Castel Bolognese*, Faenza, 1870; *Atti Mod.*, t. IV, p. 1; ARMAND, t. I, p. 137; MÜNTZ, *l'Atelier*, p. 36, et *Hist.*, t. III, p. 711.

³ MÜNTZ, *Hist.*, t. III, p. 711.

⁴ Voy. LANDUCCI, p. 370; RICHAS, *Chiese fiorent.*, t. V, p. 45; MORENI, *S. Lorenzo*, t. I, p. 188, 277, 347; voy. *Chronique des Arts*, 1895, p. 72. Sur d'autres présents pour Florence, PELLI, *Saggio stor. d. Galleria di Firenze*, II, p. 44, 53.

⁵ Voy. VASARI-MILANESI, t. V, p. 379; BASCHET, p. 180; PLOM, p. 296, 389.

L'œuvre de sculpture la plus connue, dont s'enrichit Rome sous Clément VII, est la malheureuse statue de Pierre de Lorenzetto, que le Pape fit exécuter, à côté de la statue de l'apôtre des nations, par Paolo Romano, à l'entrée du château Saint-Ange¹. Raffaël de Montelupo fit, pour le château Saint-Ange, un nouvel ange d'une grandeur colossale pour remplacer l'ange de bronze². Sur le mont Cassin, le Pape fit commencer le tombeau de Pietro de' Médici, tombeau qui ne fut achevé qu'en 1559³. A Lorette, les travaux de la Sainte-Maison furent poursuivis par Andrea Sansovino. Le maître créa là des œuvres d'une grande beauté et d'un sentiment vraiment chrétien. Dès 1523, il achevait le relief de l'*Annonciation*, qui est remarquable de mouvement dramatique. Le relief de l'*Adoration des bergers* avec un magnifique groupe d'anges, terminé en 1528, est d'une beauté profonde. L'*Adoration des mages*, le *Mariage* et l'*Enfantement de Marie* furent commencés par Sansovino et terminés par ses élèves après sa mort, survenue en 1529; la peinture de la *Visitation* est faite aussi d'après ses dessins. Parmi les statues, qui remplissent les vingt niches, celle de Jérémie est en grande partie de Sansovino, les autres sont de ses élèves. L'ornementation inférieure du bâtiment provient aussi d'eux. Tribolo, Sangallo et Montelupo ont fait là des travaux, qui sont d'un effet très décoratif; on remarque surtout les têtes de lion, les aigles et les festons sculptés par Mosca et qui remplissent la frise, ainsi que les panneaux sculptés, qui se trouvent à côté des portes et sur les socles; les premiers sont remplis par les armes des Médicis, les autres ont comme ornements des anges priant, des tritons, des sphinx, des oiseaux, des vases et des candélabres⁴.

¹ Voy. CIAGONIUS, t. III, p. 456.

² VARASI-MILANESI, t. IV, p. 545; *Studi e docum.*, t. XIII, p. 302.

³ Voy. GAYE, II, p. 356; CARAVITA, *I codici e le arti a Monte Cassino*, t. III, p. 80; CLAUSSE, t. II, p. 277, et *Orig. Benedict.*, Paris, 1899, p. 154.

⁴ SCHÖNFELD, *Sansovino*, p. 27; voy. Lübke in der *Zeitschr. für bild. Kunst.*, t. VI, p. 158; KÖLNER, *Domblatt*, 1862, n^o 211-212; BURCKHARDT, *Cicerone*, p. 412; *Grauss im Kirchenschmück*, 1891, p. 37; *Arte*, III, p. 254; CLAUSSE, II, p. 242, III, p. 145; *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*,

Ce fut une malheureuse prédilection, que celle du Pape pour Baccio Bandinelli ¹, qui, plein d'égoïsme et d'ambition, chercha d'une manière indigne à concourir avec Michel-Ange et ne fit que des créations sans valeur. Le meilleur travail de Bandinelli fut la copie du groupe de Laocoon, exécutée par ordre de Léon X et qui trouva place, sous Clément VII dans la deuxième cour du palais Médicis, à Florence (maintenant dans les Uffizi ²). Le groupe de marbre de Bandinelli, *Hercule tuant Cacus*, trouva sa place à droite de la porte principale du palais Vecchio, comme pendant du *David* de Michel-Ange. Cette œuvre boursoufflée devint la cible de la satire des Florentins. Une autre œuvre attribuée à Bandinelli, une représentation de l'archange saint Michel, triomphant des sept péchés capitaux, qui devait être coulée en bronze et orner le château Saint-Ange, ne fut pas achevée ³.

Comme Bandinelli, Giovanni Angelo Montorsoli eut ses appartements dans le Belvédère. Montorsoli eut à restaurer, comme maître de son art, des œuvres antiques. Il y réussit souvent assez bien. Sur l'ordre de Clément VII, il refit le bras gauche d'Apollon et le côté droit de Laocoon. Le Pape, qui aimait le matin se promener dans le Belvédère en lisant son bréviaire, trouvait ce travail d'un grand intérêt ⁴.

XXVI, p. 100. Voy. aussi CIACONIUS, t. III, p. 475; *Rassegna naz.*, 1884, et SACCONI, *Relaz. dell' ufficio reg. p. l. conservaz. d. monum. delle Marche e dell' Umbria*, 2^e édit., Perugia, 1903.

¹ Voy. PERKINS, *Sculpt. Ital.*, t. II, p. 442.

² Voy. REUMONT, *Beiträge*, t. III, p. 445; KUNSTBLATT, 1849, n^o 7; *Arch. dell' Arte*, t. II, p. 108; *Repert. für Kunstwissenschaft*, t. XIX, p. 163; *Jahrb. des deutschen archäol. Instituts*, t. V, p. 30; *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, t. XXVII, p. 160. — On eut à Florence une copie du Laocoon beaucoup plus tôt qu'on ne l'a cru. Voy. *Cod. Barb.*, t. XXXII, p. 219, et *Introit. et Exit.*, p. 561 : « 10 décembre 1524; duc. 1/4 auri de camera de mand. sub die prima pres. Barth. merciariorum S. D. N. pro pluribus expens. factis in conducendo statuum marmoream Laocoontis ex urbe Florentia. » (Archives secrètes papales.)

³ Voy. A Jansen in der *Zeitschr. für bild., Kunst.*, t. XI, p. 98.

⁴ Voy. REUMONT, t. III, p. 2, 439; *Jahrb. des deutschen archäol. Instituts*, t. V, p. 30. — Dans les livres de comptes se trouvent portés, à la date du 30 septembre 1525 : duc. 500 a M. Jac. Liryco per certe maschere antiche. Archives d'État à Florence. *S. Maria Novella*, p. 327.

Comme beaucoup d'autres artistes, le plus grand de tous avait fondé de hautes espérances sur l'élévation de Clément VII. « Vous avez dû apprendre, écrivait, le 25 novembre 1523, Michel-Ange à un ami, que Médicis est devenu Pape. Je m'imagine que le monde entier s'en est réjoui. Je crois que maintenant tout ira bien. » En fait, Clément VII a montré, pendant tout son pontificat, une prédilection pour l'art et pour la valeur de cet homme unique. Les lettres de Sébastiano del Piombo et de Giovan Francesco Fantucci nous en fournissent un témoignage convaincant. Les lettres du dernier reproduisent littéralement ses entretiens avec Clément VII. Plein de bienveillance, le Pape supportait, avec une patience vraiment admirable, les brusqueries et la mauvaise humeur de l'irritable artiste. Un jour, il le fit prier de prendre en considération deux choses : « Premièrement, dit-il, il ne peut tout faire lui-même; deuxièmement, nous n'avons que peu de temps à vivre. » Cette pensée que le Pape ne régnerait pas longtemps, Clément VII l'exprima une autre fois, dans un avis autographe, par lequel il prie de hâter le plus possible l'exécution des commandes, qu'il avait données¹.

Ceci concernait trois grands ouvrages, que Clément VII avait confiés à Michel-Ange : la construction de la chapelle funéraire des Médicis (Sagrestia Nuova) de San-Lorenzo, l'exécution des monuments, qu'il y voulait mettre, et l'érection de la bibliothèque Laurentienne, à Florence². Au début,

¹ Voy. FREY, *Sammlung ausgewählter Briefe an Michelangelo Buonarotti*, Berlin, 1899, p. 271. — Voy. GOTTEI, t. I, p. 199, 211, 215, 217, 226; JUSTI, p. 308, et STEINMANN, t. II, p. 478, où S. 742 se trouve publié aussi par H. POGATSCHER, le bref du 21 novembre 1531 qui témoigne d'une sollicitude paternelle pour la santé chancelante du maître. Les deux lettres de F. Gonzague du 5 et du 24 juin 1531 sont également importantes pour les rapports de Clément VII avec Michel-Ange. (Archives Gonzague, à Mantoue, au supplément, n° 135).

² Voy. MORENI, *Descriz. stor. crit. d. cappella de' principi nella basilica di S. Lorenzo*, Firenze, 1813. (Ici aussi p. 36 sur le bâtiment de *la Laurentiana*.) « Voy. MORENI, *S. Lorenzo*, t. I, p. 260; GAYE, t. II, p. 222, 229; RIEGEL, *Beitr. zur Kunstgesch. Italiens*, p. 131; RIO, t. IV, p. 378; *Allgem. Zeitung*, 1898; BEIL, p. 61; GRIMM, t. I, p. 504; t. II, p. 157, 176-

le maître s'était consacré avec une grande activité à ces nouveaux et séduisants travaux. Mais les événements politiques de 1527 à 1529 l'arrachèrent à cette activité artistique. Plein d'un amour ardent pour la liberté de sa patrie, il jeta loin de lui le ciseau et le marteau, pour se consacrer à la défense de Florence, et sauva le trésor de San-Miniato. Après la victoire finale du Médicis, Michel-Ange courut le plus grand danger : mais Clément VII estimait que le « rebelle » lui avait porté préjudice, non seulement en se jetant dans le parti ennemi, mais aussi en négligeant ses anciennes charges. La tristesse profonde et la fureur, avec lesquelles l'artiste reprit le ciseau, sont exprimées dans les vers mélancoliques et immortels, qu'il fit pour la statue de *la Nuit*. A la fin de son règne, Clément VII confia encore une œuvre à Michel-Ange : le tableau du *Jugement dernier*¹. Avoir fourni ce brillant sujet à l'art du Titan est bien le plus grand service artistique du deuxième Pape Médicis.

224; MÜNTZ, *Hist.*, t. III, p. 396; SPRINGER, p. 380, 402; GOTTI, t. I, p. 150, 164, 166, 200; *Frey im Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XVII, p. 5 : Au cours de l'impression, parut le livre de STEINMANN, *Das Geheimnis der Medicigräber Michelangelos*, Leipzig, 1906. Sur la *Laurentiana*, voy. CIACONIUS, t. III, p. 456; BLUME, *Iter ital.*, II, p. 46, et BRICAZZI, *Iscriz. di Firenze* (1887), p. 120.

¹ Voy. GOTTI, t. I, p. 25; CROWE, t. VI, p. 414; STEINMANN, t. II, p. 479. — Parmi les rares détails sur le commencement de ce grand ouvrage, signalons l'importance d'un extrait de lettre qui se trouve dans un rapport d'Agnello daté du 2 mars 1534, Venise, et qui est ainsi conçu : « Del Nino (c'est bien Rodrigo Nino, ambassadeur impérial à Venise) alli 20 [février] : Chel Papa ha tanto operato che ha disposto Michelangnolo a dipinger in la capella et che sopra l. altare si fara la resurrectione, si che gia si era fatto il tavolo. » (Archives Gonzague, à Mantoue.)

CHAPITRE VIII

ACTIVITÉ DE CLÉMENT VII A L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE. SON ATTITUDE DANS LA QUESTION DU CONCILE ET DE LA RÉFORME.

Tandis que l'Église essayait dans l'Ancien Monde pertes sur pertes, elle gagnait des milliers d'âmes dans les pays nouvellement découverts au delà de l'Océan¹. Là, elle n'entendait que reproches et invectives; ici elle ne recueillait des lèvres des nouveaux chrétiens, tirés par elle de la nuit du paganisme, que bénédictions et que reconnaissance de l'appui, qu'elle leur apportait, contre la cruauté des conquérants².

C'était principalement aux fils de saint Dominique et de saint François, qu'on devait ces résultats si féconds. Rivalisant d'ardeur, les deux ordres ne cessaient d'envoyer de consolants messages sur le monde d'outre-mer, soutenus qu'ils étaient, de toutes les façons, par Clément VII. On peut se rendre compte de l'étendue de l'effort du Pape pour l'envoi de missionnaires dans l'Amérique espagnole, par une lettre à Charles-Quint du 19 octobre 1532, où celui-ci est chargé de désigner 120 franciscains, 70 dominicains, 10 hiéronymites

¹ Dans une lettre du 25 mars 1534 adressée à Balth. episc. Scalen., Clément VII remercie des détails sur les dernières découvertes qui sont importantes aussi pour la propagation de la religion, et il ajoute : « Agimus igitur Deo omnipotenti gratias quod in dies temporibus nostris illud propheticum implere dignatur. In omnem terram ex. son. eorum. *Min. brev.*, 1533. vol. 46, n° 119 où la date a été détruite, ce qui fait que le manuscrit a été mentionné par erreur comme de l'année 1533.

² Dès 1524, l'Amérique ressentit la première marque d'attention du concile. Voy. HEFELE-HERGENROTHER, t. IX, p. 389.

pour les « Colonies des Indes Orientales » et de les envoyer là-bas, au besoin même contre la volonté de leurs supérieurs¹.

Clément VII donna un vigoureux élan au christianisme, sur les territoires nouvellement découverts en Amérique, en s'occupant d'organiser la hiérarchie dans ces églises. Le 11 mai 1524, il entreprit la fondation du Patriarcat des Indes Occidentales et le confia à Antonio Rojas, évêque de Palencia². Le 28 décembre 1528, les deux diocèses d'Haiti furent rattachés à l'évêché unique de Saint-Domingue³. En automne 1530, eut lieu l'érection de l'évêché de Mexico et la nomination de Gabriel Mérino, comme patriarche de l'Inde Occidentale. En 1531, furent créés les évêchés de Nicaragua, de Venezuela et de Honduras. En 1534, ceux de S. Marta et de Panama, en Colombie⁴.

Clément VII déploya la même sollicitude dans les possessions portugaises. Le 31 janvier 1533, il éleva au rang d'archevêché l'évêché, déjà créé par Léon X, de Funchal, dans l'île de Madère; quatre nouveaux évêchés y furent subordonnés (celui de Saint-Michel, dans les îles Açores, celui de Santiago, dans l'île du Cap Vert, celui de Saint-Thomas à

¹ *Bolet. de la R. Acad. de la Hist.*, t. XXI, Madrid, 1892, p. 380. — *Voy. Docum. selecta e tabul. sec. Vatic. quæ Romanor. Pontif. erga Americæ populos curam ac Studia... testantur phototypia descripta, Typis Vat.*, 1893 (imprimé seulement à 25 exemplaires), n° 23, p. 42; *ibid.*, n° 22, p. 41, une lettre de Clément VII du 7 juillet 1526 au général de l'ordre des franciscains Fr. Quíñozes, où celui-ci est encouragé dans son projet de visiter personnellement les missions de son ordre. N. Herborn décrivait en 1532 les grands succès des franciscains à Mexico; voy. PAULUS, *Dominikaner*, p. 157. — On trouve beaucoup de détails à ce sujet dans WADDING, t. XVI.

² La date manquant dans GAMS, p. 138, d'après *Acta consist.*, du vice-chancelier, t. II, p. 24. (Archives consistoriales.)

³ *Acta consist.*, du vice-chancelier, t. II, p. 145 (Excellente communication du docteur), voy. GULIK.

⁴ *Acta consist.*, publiés par EHSSE dans *Röm. Quartalschr.*, t. VI, p. 225. — Voy. HARLER dans *Allgem. Zeitung 1894 Beil.*, p. 285; F. SOSA, *El episcopado mexicano*, Mexico, 1877, et ICAZBALCETA, *Fray Juan de Zumarraga, primer obispo de Mexico*, Mexico, 1881. Juan Xuares fut nommé en 1528 à l'évêché nouvellement créé au Texas. V. E. J.-P. SCHMITT, *A Catalogue of Franciscan Missionaries in Texas*, Austin (Texas), 1901, p. 5 et 12.

l'Équateur et celui de Goa, dans les anciennes Indes)¹. Il en résulta le plus grand diocèse métropolitain du monde. Malheureusement, en face de ces heureux succès dans le Nouveau Monde, il nous faut mentionner l'échec complet des tentatives pour rattacher de nouveau au Saint-Siège l'Empire russe. Dès le 25 mai 1524, Clément VII avait adressé une lettre au grand-duc Vasili, dans laquelle il l'invitait à reconnaître la suprématie de Rome, en lui rappelant les négociations, déjà menées à ce sujet sous Alexandre VI et Léon X; à cette condition, il lui promettait, il lui faisait espérer de lui accorder le titre de roi. Là-dessus, arriva, à Rome, dans l'automne de 1525, comme ambassadeur russe, Démétrius Gerasimov, qui fut traité avec la plus grande considération. Gerasimov s'entendit très habilement à entretenir l'optimisme du Pape sur l'opinion régnante à la cour de Russie. A la fin de 1525, il retourna en Russie, accompagné du franciscain Francesco de Potentia, évêque de Skara, comme légat pontifical. Francesco de Potentia réussit, à la vérité, à obtenir une suspension d'armes entre la Pologne et la Russie, mais dans la question de la réunion des Églises il n'obtint rien du tout. En 1527, une nouvelle ambassade russe se rendit près du Pape, qu'elle trouva, en janvier 1528, à Orviéto. Les brefs, que Clément VII rédigea à leur retour, montrent que le Médicis se faisait toujours de grandes illusions, au sujet de la Russie. La situation réelle des choses, dans cet empire, échappait à la Curie romaine, ce qui n'est pas très étonnant, étant donné le grand éloignement et le défaut de communications².

Clément VII chercha énergiquement à fortifier les Maronites et les Arméniens dans leur union avec Florence; par lettres et par messages il déploya une grande activité dans

¹ *Acta consist.*, publiés par EUSES; voy. là-dessus *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 416, 418.

² Outre FIEDLER, *Ein Versuch. der Vereinigung der russischen mit der römischen Kirche* (*Sitzungsber. der Wiener Acad.*, 1862), p. 38, voy. notamment PIERLING, t. I, p. 291-315. — Voy. FRANKOJ, *Ungarn*, p. 75, et UEDENBERGER, t. I, p. 205.

ce sens¹. A sa deuxième entrevue avec Charles-Quint, à Bologne, assista une ambassade du roi d'Éthiopie, qui apporta des lettres et des présents et prêta solennellement le serment d'obéissance².

En l'année 1525, tombe le grand Jubilé. Malgré les troubles ecclésiastiques et politiques, qui faisaient que beaucoup déconseillaient ces fêtes, Clément VII n'en décida pas moins, dès le 18 avril 1524, qu'elles devaient avoir lieu³. Le Pape ne se laissa pas ébranler dans sa résolution, même par l'apparition de la peste à Rome⁴. En raison du changement de conditions des temps, il voulut réformer le clergé romain⁵ et cessa d'exiger des sommes d'argent pour le gain de l'Indulgence⁶. De sévères ordonnances furent rendues pour la sécurité des pèlerins⁷. Malgré cela, et surtout à

¹ Voy. RAYNALD, 1526, n° 79, 1532, n° 77. Bref daté du 25 janvier 1531. A. 8 au patriarche des Maronites (*Min. brev.*, 1532, vol. 41, n° 55), dans Archives secrètes papales. — ASSEMANI, *Bibl. Orient.*, t. I, p. 523; TUBINGER, *Theol. Quartalschrift*, 1845, p. 48. — Sur les ordres de l'envoyé aux Maronites, v. *Acta consist.* du 20 juillet 1526 dans Archives consistoriales. La nomination du nonce *ad regem Armeniæ* date de 1526, t. XIII. — Cal. Aug. dans *Regest. Vatic.*, 1439, p. 207. (Archives secrètes papales.)

² Voy. *Botschaft des grossmechtigsten Königs David aus dem grossen und hohen Morenland, den man gemeinlich nennet Priester Johann an Bapst Clemens den Siebenden zu Bononia verhort in offenem Consistorio am XXIX tag Januarii A° 1533*, Dresden, W. Stückel, 1533. — Voy. sur cette brochure extrêmement rare, HARRISSE, *Bibl. Americ.*, n° 177, et HIERSEMANN, *Bibl. Mejicana*, n° 542. — Voy. aussi sur la brochure éthiopienne RAYNALD, 1533, n° 20; CIACONIUS, t. III, p. 459, et GIORDANI, *App.*, p. 69.

³ *Acta consist.* dans KALKOFF, *Forschungen*, p. 88.

⁴ Sur la peste, pour la disparition de laquelle Clément VII ordonna des fêtes royales, rapports de Castiglione des 18 et 28 juin 1542, dans Archives Gonzague de Mantoue, et les lettres de G. de Médicis datées de Rome 1524, 1^{er}, 6, 8, 11, 17 et 20 avril, 7, 9, 11, 14, 16, 21, 25 et 27 mai, 1^{er}, 3, 9, 12, 14, 17, 20, 22, 25 et 28 juin, 13 et 29 juillet dans Archives d'État, à Florence. D'après ces sources, la peste décrut dès le 20 juin et s'éteignit en juillet.

⁵ Voy. plus loin, t. I, p. 577.

⁶ Voy. RAYNALD, 1521, n° 1. Pour ceux qui ne vinrent pas à Rome et à qui par exception fut étendue l'indulgence du Jubilé, l'aumône resta obligatoire. — Voy. le bref dans FONTANA, *Renata*, t. I, p. 419.

⁷ Voy. le *Bando* dans TIZIO, *Hist. Senen.* dans *Cod. G.*, t. II, p. 39. Bibliothèque Chigi à Rome. — Voy. *Arm.*, 39 vol., p. 44, n° 657, dans Archives secrètes papales.

cause de la guerre et des dangereux troubles d'Allemagne, jamais, en aucun des Jubilés précédents, le nombre des pèlerins ne fut si faible¹. Quelques modifications furent faites au cérémonial; entre autres particularités, le Pape se servit d'un marteau doré, pour ouvrir la porte sainte². Pendant l'année du Jubilé³, on recommença les saisissantes représentations de la Passion au Colisée. Aux obstacles déjà mentionnés vinrent s'ajouter bientôt la menace d'une incursion des Turcs⁴ sur les côtes italiennes et une nouvelle épidémie de peste, en août 1525⁵. Rome eut à souffrir du fléau, presque jusqu'à la fin de l'année jubilaire. Le Jubilé ayant été prolongé jusqu'à l'année suivante, le Pape laissa l'aumône obligatoire à la libre générosité des fidèles⁶, ce qui n'empêcha pas pourtant les protestants de se répandre en satires grossières et haineuses contre le Jubilé, qu'ils représentaient comme une institution uniquement destinée à trouver de l'argent⁷.

La bulle de canonisation de l'archevêque Antonin de Florence, qui n'avait pas été expédiée, par suite de la mort

¹ Voy. SANUTO, t. XXXVII, p. 350, 357; MANNI, p. 107; NOETHEN, p. 88; PRINZIVALLI, *Anni santi*, p. 240. — L'indication dans TARTINIUS, t. I, 1027. d'un grand concours de peuple ne mérite aucune créance, étant donné qu'elle est contredite par les autres témoignages. L'ambassadeur de Mantoue, dans ses rapports des 24 et 27 décembre 1527 (Archives Gonzague), décrit la clôture du Jubilé (voy. sur le même sujet RAYNALD, ainsi que RODOCANACHI, *Capitole*, p. 64; THURSTON, p. 52, 80, 224). CORNELIUS DE FINE, dans son *Journal*, dit que l'année sainte fut surtout une année de guerre. Sur un libelle romain de 1525, voy. MOLL, *Kirchengesch. der Niederlande*, t. II, p. 734. Sur l'écrit de Bernard de Luxembourg, voy. PAULUS, *Dominikaner*, p. 110.

² THURSTON, p. 218; MORONI, t. LII, p. 69.

³ Voy. VATASSO, *Per la storia del dramma sacro in Italia*, Roma, 1903, p. 84.

⁴ Voy. les rapports de G. de Medici, Rome, 17 mars, 20 juin, 8 juillet 1525. (Archives d'État à Florence.)

⁵ Voy. les rapports de G. de Medici, datés de Rome, des 13, 15, 20, 21, 23, 30 août, 1^{er}, 5, 15, 19, 22, 25, 29 septembre, 4, 18, 21, 24, 28, 31 octobre, 4 et 5 novembre. (Archives d'État, à Florence.)

⁶ Voy. SANUTO, t. XL, p. 754; THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 590; NOETHEN, p. 90.

⁷ Voy. PANTZER, I, p. 395, 2836; GOEDEKE, t. II, 280; THURSTON, p. 83; KAWERAU, *H. Sachs*, p. 61; KRAUS, dans l'*Allgem. Zeitung*, 1900; Beil, p. 76, montre que ce que Luther disait du Jubilé, en quoi il ne voyait qu'un moyen de se procurer de l'argent, est faux historiquement.

d'Adrien VI, fut publiée par Clément VII¹. Il béatifia le Vénitien Lorenzo Giustiniani et les cardinaux Aleman et Pierre de Luxembourg². En outre, le Pape approuva le culte de saint Hyacinthe de Pologne et l'office composé par Bernardin de Busti, en l'honneur du Nom de Jésus³. Il recommanda souvent la dévotion à Marie et la prière du rosaire⁴. Il publia des bulles particulières, concernant la Rote, la vice-chancellerie, l'observation du concordat allemand et l'interdiction du duel⁵.

En ce qui touche la politique ecclésiastique, Clément VII se vit contraint, à différentes reprises, à de grands ménagements envers les princes séculiers, comme les souverains d'Espagne⁶, de France⁷, de Pologne⁸, de Bavière⁹, qui ne tenaient pas compte de ses décisions. Par suite de son impuissance, Clément VII fit sans succès des représentations à l'Empereur, à propos de ses empiétements continuels, en Espagne¹⁰ et notamment en Sicile, sur la liberté ecclésiastique¹¹. Le Pape eut aussi beaucoup à se plaindre¹², à ce

¹ Bull., t. VI, p. 26-38.

² Voy. *Acta sanctorum Ian.*, 8 septembre, p. 5; CACCONIUS, t. III, p. 459; SANUTO, t. XXXVI, p. 509; MANNI, *Vita e culto del b. L. Alemanni*, Firenze, 1771; *Freib. Kirchenlexicon*, t. IX², 1904; ROBERT, p. 331.

³ RAYNALD, 1527, n° 105. *Freib. Kirchenlexicon*, t. IX², p. 27; THEINER, *Mon. dol.*, t. II, p. 468. — On trouve d'autres ordonnances se rapportant aux mêmes objets dans CACCONIUS, t. III, p. 475, et WADDING, t. XVI², p. 348. — Ordonnance contre des sorcières dans HANSEN, *Quellen*, p. 36. Relativement aux exemptions de l'autorité épiscopale, voy. *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 482.

⁴ CACCONIUS, t. III, p. 475, et Bull., t. VI, p. 168.

⁵ Bull., t. VI, p. 81, 153, 169. *La Bulla contra duellum facientes*, dat. 1524, Id. Febr. A° 2° dans *Regest. Vat.*, 1276, 80° des Archives secrètes papales.

⁶ Voy. PHILLIPS-VERING, t. VIII, p. 201. — Voir aussi SANUTO, t. LIV, p. 191, et HEINE, *Briefe*, p. 90.

⁷ Voy. plus haut ce que nous en disons.

⁸ Voy. plus haut, *id.*

⁹ Voy. SUGENHEIM, *Bayerns Volkszustände*, p. 184; M. RITTER, *Deutsche Gesch.*, t. I, p. 303.

¹⁰ Voy. BALAN, *Mon. sac. XVI*, p. 226, 228; SERASSI, t. II, p. 33; HERGENDORFER, *Arch. für Kirchenrecht*, X, p. 28.

¹¹ Voy. CARUSO, *Discorso d. Monarchia di Sicilia*, ed. Mira, Palermo, 1863, p. 71, 240, 242.

¹² Voy. RAYNALD, 1524, n° 99; BALAN, p. 22.

point de vue, des autres princes et en particulier de François I^{er}; il dut même adresser de très sévères admonitions au roi Jean III de Portugal, qu'il aimait cependant beaucoup, en raison de l'arrestation arbitraire de deux évêques, en 1524¹. Vers la fin de son pontificat, la question de l'établissement de l'Inquisition espagnole, en Portugal, donna lieu à de très sérieux différends². Clément VII ne céda qu'en partie aux désirs de Jean III, en nommant, le 17 décembre 1531, un commissaire apostolique et inquisiteur pour tout le Portugal et qui, de concert avec les évêques, devait poursuivre une instruction contre les judéo-chrétiens incriminés et punir les coupables. Lorsque le roi, le 14 juin 1532, essaya, par une nouvelle loi, de soumettre à son gré les juifs et les juifs convertis, ceux-ci s'adressèrent au Pape, en se plaignant d'être convertis par force et d'être traités injustement et durement par le Roi et l'Inquisition. Clément VII ne voulut pas prêter son concours à l'injuste procédé du roi. Bientôt il suspendit, le 17 octobre 1532, les effets de sa bulle de décembre 1531. Comme toutes ses représentations demeuraient sans effet, il évoqua, le 7 avril 1533, devant son propre tribunal, les coupables, suspendant complètement l'inquisition portugaise, et donna à son nonce plein pouvoir pour leur réconciliation, qui devait être facilitée le plus possible; il déclara expressément que les juifs convertis par force ne devaient pas être châtiés, comme hérétiques. Jean III éleva des protestations contre ces dispositions et en interdit la publication. Le Pape conseilla là-dessus à son nonce d'attendre pour la publication de sa bulle; il se justifia, par un bref, des plaintes du roi, en exposant les motifs de sa mansuétude envers les juifs chrétiens. A la veille de sa mort, le Pape ordonna, le 26 juillet 1534, au nonce, de faire exécuter ses dispositions d'avril 1533, aussi justes que douces³.

¹ BALAN, *Mon. sæc. XVI*, p. 20. Sur les rapports constamment amicaux avec Jean III, à qui furent accordés des droits plus étendus encore sur les ordres de chevalerie, voy. MAC SWINEY, III, p. 187, 195.

² Je reviendrai sur toute cette affaire à propos de Paul III.

³ Voy. *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 319, 335; t. III, p. 1, 64, 76; *Kunst*

Le Pape montra le plus souvent, à l'égard des juifs, une si grande douceur, une bienveillance si étendue, qu'un historien juif de ce temps l'a appelé Clément, l'ami d'Israël. La situation des juifs, à Rome, comme dans tout l'État de l'Église, ne cessa d'être très favorable¹.

L'absolutisme d'État des Vénitiens souleva de fréquents et violents conflits. Clément VII se montra très coulant, dans nombre de questions politico-ecclésiastiques, envers l'ambitieuse Seigneurie²; malgré cela, le droit de nomination aux évêchés de son territoire, auquel elle avait expressément renoncé lors de la paix de 1510, revint en question. Il ne fut pas plus tenu compte de ce traité que s'il n'avait jamais existé. Les difficultés sur la possession des évêchés commencèrent, dès 1524³; elles jouèrent un grand rôle⁴, à partir de ce moment, particulièrement de 1530 à 1532, et s'aggravèrent encore, lorsque Venise imposa arbitrairement son clergé, pour la guerre turque⁵. Clément VII montra une grande énergie, dans la question de la nomination des évêques. La Seigneurie finit par céder, en juin 1533, relativement à cinq évêchés en litige⁶; elle n'en fit par contre qu'à sa tête, pour Trévise et Corfou, malgré les menaces les plus sévères de Clé-

mann in Münch. Gel. Anz., t. XXIV, p. 638; HEINE, dans *Schmidts Zeitschr. für Gesch.*, t. IX, p. 162; SCHAFER, t. III, p. 336; ERLER, dans *Arch. für Kirchenrecht*, t. LIII, p. 26; TANNER, dans *Kath. Schweizerbl.*, t. I (1885), p. 337; HERCULANO, *Inquisição em Portugal*, I^o, Lisboa, 1897, p. 259; MAC SWINEY, t. III, p. 210.

¹ Voy. VOGELSTEIN, t. II, p. 38; *Arch. stor. Ital.*, 5^e série, t. XI, p. 398. Voy. VERNET, dans *l'Université catholique*, t. XIX (1895), p. 100; LEVI, *Clément VII et les juifs du Comtat-Venaissin*, dans *Revue des études juives*, 1896, p. 63. VERNET a utilisé surtout les *Cameralia*; j'ai réuni, d'après les registres de brefs des Archives secrètes papales, nombre de documents s'y rapportant; ils seront publiés ailleurs.

² Voy. CUGHETI, *Venezia e la corte di Roma*, t. I, 321 et 440; *Libri comm.*, t. VI, p. 207, et CANTÙ, *Scorsa di un Lombardo negli archivi di Venezia*, Milano, 1856, p. 107. — Sur la *Clementina*, voy. aussi LEDRET, *Venise*, t. II, p. 1, 1180.

³ SANUTO, t. XXXVI, p. 508, 511, 522.

⁴ Pour 1527, voy. SANUTO, t. XLV, p. 636, 650.

⁵ SANUTO, t. LIII et LIV.

⁶ *Ibid.*, LVIII, p. 361.

ment VII¹, en mai. Le Pape adressa de vives plaintes, à ce sujet, à l'ambassadeur vénitien; à Venise même, le procureur Francesco Donato s'écria : « Le Christ a confié la garde du troupeau à Pierre; ne nous mêlons pas des affaires de bénéfiques, qui regardent le Pape! » D'autres firent remarquer le danger, qu'il y aurait à irriter Clément VII, lequel, dans son entrevue avec François I^{er}, pourrait prendre des dispositions contre la République. La majorité céda là-dessus pour Corfou; par contre, le litige, au sujet de Trévise, qui durait depuis 1527, ne fut pas résolu. La diplomatie vénitienne espéra, jusqu'à la fin, que des considérations politiques obligeraient le Pape à céder².

Les nominations de cardinaux faites par Clément VII sont très significatives pour son caractère. Il serait exagéré de dire, comme on l'a fait, que de tous les cardinaux qu'il a créés, aucun ne l'a été pour des motifs personnels; il est juste, par contre, d'ajouter que dans la plupart de ces nominations, la politique ou la nécessité furent le mobile déterminant³.

Dans les quatre premières années de son règne, Clément VII fut généralement peu disposé à augmenter le nombre des membres du Sénat suprême de l'Église⁴. Quoique l'Empereur eût demandé, dès juin 1525, la nomination de deux nouveaux cardinaux et qu'il eût été question⁵, à plusieurs reprises, d'une promotion éventuelle, le Pape différa le plus possible. Ce ne fut qu'à la veille du sac, qu'il entreprit sa première création. Aux six cardinaux nommés alors, le 21 novembre de cette même année, il faut en ajouter sept autres⁶ : le 7 décembre, Quiñones, le 20 décembre 1527,

¹ Voy. le rapp. de F. Peregrino du 14 mai 1533. (Archives Gonzague.)

² Voir SANDO, t. LVIII; ALBERI, 2 série, t. III, p. 311; LEBRET, t. II, p. 2, 1183, et GOTHEIN, *Ignatius*, p. 529.

³ Voy. REUMONT, t. III, p. 2, 273.

⁴ Il se retrancha d'abord derrière son assentiment à la capitulation des cardinaux. Voy. bref à l'archiduc Ferdinand du 25 octobre 1524. *Min. brev.* 1524, vol. 8, n° 477. (Archives secrètes.)

⁵ Voy. les rapp. de G. de Médicis des 27 avril, 14 juin et 4 octobre 1535 (Archives d'État, à Florence) et la lettre de Sessa du 5 octobre 1525 à la Bibl. de la Acad. de Hist. de Madrid.

⁶ La proclamation du cardinal Grimani, nommé *in petto* le 3 mai 1527,

Francesco Cornaro ¹. Au début de 1529, furent nommés Hippolyte de Médicis, qui n'avait que dix-huit ans, et Girolamo Doria; le 13 août de cette même année, Mercurino di Gattinara ². Pendant la première entrevue de Bologne, Clément, le 9 mars 1530, décida l'élévation au cardinalat de quatre Impériaux (Clès, Loaysa, de Challant et Stunica). A la demande de François I^{er}, furent admis au Sacré-Collège, le 16 mars, Tournon et, le 8 juin, Gramont ³.

Le 24 mars 1530, Clément VII promit au duc de Savoie de faire cardinal son fils, âgé de treize ans, sitôt que celui-ci aurait atteint l'âge légal ⁴. Cette promesse ne put pas être tenue, parce que celui, qu'elle concernait, préféra plus tard l'état séculier. L'influence de Charles-Quint décida, le 22 mars 1531, de la nomination des Espagnols, Alphonse Maurico et Juan Tavera. Le 25 septembre 1531, Antonio Pucci obtint le cardinalat. Lors de la deuxième entrevue de Bologne, l'Empereur n'obtint qu'une nomination de cardinal, dans la personne de Gabriel Mérino, au lieu des trois, qu'il désirait; bientôt après, eut lieu la nomination du Français Jean d'Orléans. Plus heureux que Charles-Quint, Fran-

n'eut lieu que plus tard. Voy. la lettre de remerciements de Grimani au sujet de son élévation à Clément VII, datée de Venise 19 février 1528. *Lett. d. princ.*, t. V, p. 411. (Archives secrètes.)

¹ Voy. CATALANUS, p. 503; CIACONIUS, t. III, p. 500, et CONTELIORUS, *De pontif. et cardinal. Miscell.*, t. XI, p. 48. (Archives secrètes papales.)

² Gattinara mourut dès le 5 juin 1530; voy. EHSSES, *Conc. Trid.*, IV, XXX. Voy. aussi CLARETTA, dans *Mémoires de la société savoisiennne*, t. XII, Chambéry, 1898; HUART, *le Card. de Gattinara*, Besançon, 1876; BORNATE, *Ricerche intorno alla vita di M. Gattinara*, Novaro, 1889. Sur J. de Médicis, Contelorius fait l'observation suivante : « Hic in 18. anno creatus card. diaconus cum tunc temporis esset tantum clericali caractere insignitus de quo mentio facta non fuerat nec fuit dispensatus sup. defectu ætatis nec se fecit promoveri ad diac. vel sub diaconatus ordinem licet pluries monitus fuisset, quare Clemens absolvit a censuris et pœnis, restituit ad beneficia, ecclesias et cardinalatum et declarat eccles. presbyt. s. Laurentii in Dam. esse tenendam uti diaconalem ut in brevi D. R. 30 Julii, 1534. » (Archives secrètes papales.)

³ B. Clès méritait une monographie; *la Vita de Car. Trento*, 1856, n'est pas suffisante.

⁴ Voy. CIACONIUS, t. III, p. 259, et CONTELIORUS. Voy. le bref au suppl. n° 127. (Archives secrètes.)

çois I^{er} réussit, à Marseille, en 1533, à faire nommer quatre de ses partisans.

Le nombre total de ceux qui obtinrent la pourpre de Clément VII, dans les quatorze promotions, s'élève à trente-trois, parmi lesquels huit Espagnols, huit Français, un Allemand, tous les autres Italiens¹. La prépondérance des considérations politiques, dans ces nominations, montre que les dispositions spirituelles comptèrent pour peu, dans le choix des cardinaux. Si toutes les personnalités n'en furent pas aussi indignes que le Médicis, qui n'avait que dix-huit ans², il n'en reste pas moins, que la plupart n'étaient que d'aimables seigneurs, aux idées mondaines. Beaucoup d'entre eux n'eurent de religieux que l'habit³ et s'occupèrent de tout autre chose que de matières ecclésiastiques. Combien on était familiarisé à ces choix si peu naturels, c'est ce qui ressort d'une significative observation, qu'on trouve dans la relation de l'ambassadeur vénitien, Antonio Soriano, de 1531 : « Je ne dirai pas, écrivait celui-ci, que les cardinaux actuels soient des saints, mais je puis en parler honorablement, comme de seigneurs, qui vivent en vrais et dignes gentils-hommes⁴. »

Comment une pareille manière de vivre pouvait-elle se

¹ STORGMANN, p. 236, donne des chiffres faux, voy. MAS-LASTRIE, 1214.

² Hippolyte de Médicis, nommé en 1529 par Clément VII mourant et sur la pression du parti de Médicis, refusa de recevoir la consécration diaconale, car ses ambitions étaient tournées sur Florence. En vain le Pape, en le nommant vice-chancelier et légat près de Charles-Quint, essaya-t-il de l'amener à d'autres idées. Cette attitude, ainsi que ses fautes et sa vie licencieuse (voy. MOLMENTI, *Vita di Venezia*, p. 287, et LUZIO, *Pronostico*, p. 61) furent pour Clément VII une source d'ennuis constants. Ce cardinal d'esprit si bizarre, à qui on confiait les affaires les plus importantes, marque bien un des caractères de l'époque. En vrai Médicis, Hippolyte, qui avait été lui-même finement cultivé (voy. JOVIUS, *Elogia*, t. I, VI), aimait les musiciens, les poètes, les savants et les artistes : le cercle qui vivait autour de lui mériterait aussi l'honneur d'une monographie.

³ RICHMONT, t. III, p. 2, 275.

⁴ ALBERI, 2^e série, t. III, p. 289. La suite des cardinaux était démesurément grande. Les vingt et un cardinaux qui vivaient au temps du Sac, avaient une suite de trois mille cent huit personnes. La cour pontificale, sous Clément VII, comptait environ sept cents personnes; voy. GXOLI, dans *Arch. d. Soc. Rom.*, t. XVII, p. 386.

concilier avec les graves préoccupations du Concile de Latran? Cette question se rapporte à l'attitude, que le Pape adopta, dans la réforme si nécessaire des abus ecclésiastiques. Il était très grave que les affaires ecclésiastiques, sous Clément VII, ne fussent plus tout à fait au premier plan, comme elles l'avaient été, sous Adrien VI. Le Médicis, pour son malheur et celui de l'Église, fut un Pape politique éminent. Et pourtant, la nécessité d'une réforme ne put échapper à un esprit si clairvoyant.

L'activité, que Clément VII, comme cardinal et comme archevêque de Florence, avait déployée, pour l'exécution des vues réformatrices du Concile de Latran, faisait espérer que comme Pape il persévérerait dans cette voie. Sa première année de pontificat témoigna d'un réel zèle réformateur, qui provenait visiblement de l'excellente influence de Gi-berti¹.

Dès le 18 janvier 1524, Clément VII proposa, dans un consistoire, la réforme de la Curie et demanda leur avis aux cardinaux². Après cela, on forma le plan d'une réforme générale du monde ecclésiastique; dans ce but, furent convoqués à Rome³ les prélats d'Italie et d'autres pays, de l'Espagne par exemple. Une commission particulière de cardinaux fut formée pour la question de la réforme. Le 24 février 1524, le Pape fit aux cardinaux des propositions plus nettes de réforme de la Curie, où il allait au delà même des décisions du Concile de Latran⁴. Dans l'automne de 1524, l'affaire fut traitée dans une série de consistoires et les détails en furent fixés. En vue du prochain Jubilé, le Pape proposa, le 9 septembre, trois mesures : 1° une visite générale des églises de Rome; 2° un examen à faire subir aux clercs séculiers romains; la célébration de la messe devait être interdite à ceux qui n'en seraient pas dignes, au moins pendant l'année

¹ Voy. *Engl. Hist. Review*, t. XVIII, p. 272.

² Voy. *Acta consist.*, dans KALKOFF, *Forschungen*, p. 87.

³ Cela ressort du bref à Charles-Quint du 31 juillet 1524, dans BALAN, *Mon. Sac.* XVI, p. 26.

⁴ Voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, p. 87; SANETO, t. XXXV, p. 423.

du Jubilé; 3° on se préoccuperait de trouver de bons confesseurs, pour cette période sainte. Ces propositions furent votées¹. On commença aussitôt à les exécuter, et on porta aussi l'attention sur le costume des prêtres et le port de la barbe. On procéda avec tant d'énergie, que les hommes les plus zélés pour la réforme se livraient déjà aux plus belles espérances². Beaucoup de prélats mondains ne se soumirent qu'avec une grande résistance à ces mesures, mais ils se soumirent³. Pour la visite, on institua une commission particulière, qui se réunissait chaque dimanche, et on invita, en même temps, les cardinaux à soutenir cette œuvre sainte et à donner eux-mêmes le bon exemple à leurs subordonnés. Des mesures sévères furent prises aussi contre l'immoralité publique⁴. Le 7 novembre 1524, le Pape reparla, encore une fois, au consistoire, de la réforme de la Curie; il insista surtout sur l'observation des décisions du Concile de Latran, du 5 mai 1514, contre une masse d'abus; il chargea le cardinal Pucci de la rédaction d'une bulle⁵, à ce sujet, qui fut approuvée le 21 novembre et publiée aussitôt⁶. Giberti et Sadolet étaient aux côtés de Clément VII⁷ et le secondaient dans l'accomplissement de ces réformes. Au commencement de décembre, les cardinaux furent invités à s'occuper de leurs Églises⁸, puis trois commissaires furent nommés, pour

¹ Voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, p. 88, et EUSES, *Conc. Tr.*, t. IV, p. XVII. Voy. aussi ATANAGI, *Lett. facet.*, t. I, p. 144. Voy. aussi la lettre de A. Germanello de Rome, 24 septembre 1524. (Archives Gonzague.)

² SANUTO, t. XXXVII, p. 88.

³ Voy. la lettre caractéristique de G. B. Sanga du 27 octobre 1526 dans ATANAGI, *Lett. fac.*, t. I, p. 144. Voy. aussi la lettre de F. Gonzaga du 16 novembre 1524. (Archives Gonzague.)

⁴ SANUTO, t. XXXVII, p. 89.

⁵ Voy. *Acta consist.* dans KALKOFF, *Forsch.*, p. 89, et EUSES, *Conc. Trid.*, t. IV, p. XVII. Sur les décisions du Concile de Latran voy. le remarquable travail de GUGLIA, *Studien zur Gesch. des fünften Lateran Konzils.*, Wienn, 1906, p. 21.

⁶ J'ai trouvé dans TIZIO, *Hist. Senen.*, un texte imprimé contemporain de la bulle *Meditatio cordis nostri*, Dat. Romæ, 1524, XI Cal. Dec. (21 novembre.)

⁷ Voy. DITTRICH, *Kathol. Reformation*, p. 389.

⁸ *Acta consist.* dans KALKOFF, p. 89. Le 25 février 1524 le card. de Valle

visiter toutes les maisons de Dieu, tous les cloîtres et les hôpitaux de Rome¹. Le Pape, dès le 8 septembre, avait publié un sévère décret, pour mettre fin au scandale des frères Mineurs, qui circulaient dans Rome, sans l'habit de leur ordre. Le 30 novembre, il donna l'ordre aux officiers de justice d'incarcérer ces vagabonds².

Très salutaires aussi pour une transformation du clergé furent les instructions données à l'évêque Jean-Pierre Carafa, résidant alors à Rome, et relatives aux consécérations, car elles étaient destinées à empêcher toute simonie³. Dans un certain nombre de cas, Clément VII se déclara aussi contre le cumul des prébendes; quelque attaché qu'il fût à ce désir d'abolir cet abus, il dut pourtant encore souvent céder à la pression des circonstances⁴. Toute une série de dispositions pontificales, de l'année 1524, concernait la réforme du clergé séculier et régulier, dans les diocèses de Florence, Parme, Naples, Venise, Milan, Burgos et Mayence⁵. La

archipresb. S. Mariæ Maj. obtint la facultas reformandi statuta ejusd. basilicæ. *Brevia*, 1524, *Arm.*, p. 39, vol. 44, n° 194. (Archives secrètes papales.)

¹ J'ai trouvé également cette bulle, *Romanus Pontifex*, Dat. Romæ, 1524, t. VI. *Id.* Dec. (8 décembre), en un imprimé contemporain dans TIZIO.

² Bref *almae urbis baricello, capitaneis cæterisque justitiæ ministris* Dat. Romæ ult. Nov., 1524. *Arm.*, p. 49, vol. 55, f° 15. (Archives secrètes papales.)

³ Bref du 2 mai 1524. *Brevia*, 1524, *Arm.*, p. 39, vol. 44, n° 340. (Archives secrètes papales.)

⁴ *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 214; MAC-SWINKY, *Portugal*, t. III, p. 191, et BALAN, *Mon. sæc. XVI*, p. 39.

⁵ Voy. pour 1524, *Arm.* 39, vol. 44, n° 241 : « Facultas abbati monast. Casinen. s. Benedicti alias Justinæ reformandi prioratum s. Mariæ Angel. Camaldul. » Florence, 29 mars; n° 247 : « Vincentio archiepiscop. Neapolit. » (contre les mauvais clercs), 1^{er} avril; n° 253 : « Excommunicatio contra omnes intrantes monasteria monialium sub cura frat. cong. Lat. sine licentia generalis dicti ord. » 2 avril; n° 341 : « Patriarchæ Venet. committitur reformatio clericor. et religio. in dominio Venet. » 5 mai (voy. le bref du 13 janvier dans SANUTO, t. XXXV, p. 449); n° 385 : « Patriarchæ Aquilei facultas visitandi omnes ecclesias et monasteria monial. etiam exempta eccl. Aquil. subiect. et reformandi tam in capite quam in membris », 8 juin; n° 403 : « Réforme des Observants à Navarre », 22 juin (WADDING, t. XVI³, p. 568); n° 493 : « Bulle pro correctione cleric. in toto dominio ducis Mediol. delinquent. », 17 septembre; n° 573 : « Card. Maguntino », 15 no-

même année, le Pape ordonna une réforme générale de l'ordre des Carmélites¹. En 1525, il prit la même mesure envers l'ordre des Humiliés².

Malheureusement, la suite ne correspondit pas à des débuts si pleins de promesses, les troubles politiques absorbèrent bientôt le Pape de plus en plus et, par suite, les mesures de réforme devinrent plus rares³. Le 2 mars 1526, Clément VII avouait, dans une lettre, qu'il n'avait pas abandonné ses projets relatifs à la réforme des mœurs, mais qu'il s'était vu contraint, par suite du malheur des temps, à en ajourner l'exécution. Comme les troubles ne faisaient qu'empirer, son activité réformatrice tomba presque complètement⁴.

Clément VII, après comme avant, n'en sentait pas moins la nécessité d'une amélioration de l'Église, comme le montrent les graves paroles, qu'il adressa, le jour de Pâques 1528, au Collège des cardinaux⁵, où il parlait du sac de Rome, comme

vembre. (Archives secrètes papales.) A cette série appartient aussi le bref du 28 mars 1524 sur la réforme du couvent del Paradiso. Archives d'État à Florence, Bonifazio. Un bref de Clément du 3 novembre 1524, aux Archives, nationales de Paris, concerne la réforme des couvents français. Sur la réforme des religieuses à Parme, voy. la lettre du cardinal G. Salviati à Clément VII, de Parme, 28 novembre 1524. *Lett. div. ad Clem. VII*, t. I. (Archives secrètes.)

¹ Voy. les brefs au général des 1^{er} février et 2 avril 1521. *Arm.* 39, vol. 44, n^o 136 et 250. (Archives secrètes.)

² Voy. les brefs au général des 1^{er} juin et 10 novembre 1525. *Arm.* 39, vol. 45, n^o 210 et 312. (Archives secrètes.)

³ Outre les brefs dont j'aurai à parler plus tard, j'ai noté pour Vérone, 1825, *Arm.* 39, vol. 45, n^o 99 : « Episcopo Suessano », 23 février; n^o 118 : « Episcopo Conchensi », 15 mars; vol. 55, f^o 22 : « Generali et provinciâlibus ord. frat. min. b. Francisci convent. », 25 janvier. (Archives secrètes.) Voy. aussi WADDING, t. XVI³, p. 583; THEINER, *Mon. Slav. merid.*, p. 587, et FONTANA, *Docum. Vatic.*, p. 29. Pour 1526, voy. *Arm.* 39, vol. 46, n^o 34 : « Vicario episc. Papien. », 19 janvier; n^o 67 : « Vicario gen. frat. ord. min. conv. », 9 février; vol. 55, f^o 41 : « Francisco Angel. totius ord. frat. min. gen. ministro », 5 janvier; f^o 208 : « Ministro prov. s. Francisci frat. min. de observ. », 10 décembre. Voy. aussi les deux brefs dans FONTANA, p. 93 et 94.

⁴ BALAN, *Mon. sec. XVI*, p. 222.

⁵ Pour 1527, en dehors des documents de WADDING, t. XVI³, p. 603, je n'ai trouvé qu'une pièce : « Franc. Fingo can. eccl. Burgi s. Sepulcri facul-

d'une punition, mais il ne reprit pas davantage pour cela une attitude résolue et décisive¹. Des troubles politiques et ecclésiastiques de tout ordre et surtout une préoccupation excessive de ses intérêts de famille absorbèrent toute son activité.

Les années 1529 et 1530, sans doute, nous montrent une quantité appréciable d'instructions d'ordre réformateur², mais cela ne suffisait plus aux besoins du moment. Pour la Curie notamment on regrette de ne pas voir aller de l'avant plus sérieusement, et mettre plus résolument à exécution les

tas corrigendi monachos prioratus s. Victoris extr. mur. Gebenn. Cluniae. ord. Dat. ex arce 1527. » Aug. 6. *Arm.* 39, vol. 47, n° 248. (Archives secrètes papales.) Pour 1528, il faut citer le bref dans FONTANA, p. 401.

¹ DITTRICH, *Kathol. Reformation*, p. 390.

² Outre les ordonnances concernant Giberti, il faut citer pour 1529, *Arm.* 39, vol. 49, n° 215 : « Card. Pisano. » (Réforme du Clergé à Padoue et Trévis), 16 avril; n° 235 : « Io de Zanettis et Aurelio de Durantis et Thomae de Capreolis, can. eccl. Brixien. » (Réforme d'un couvent de femmes), 27 avril; n° 240 : « Card. Pisano » (Réforme de religieuses à Padoue), 28 avril; n° 242 : « Priori et antianis et deputatis sup. reform. monast. monial. civit. nostr. Placentiae », 29 avril; n° 287 : « Herculi Card. Mantuan. » (Réforme du couvent de S. Marco à Mantoue), 13 mai; n° 378 : « Vicario episc. Parmen. » (Réforme des ecclésiastiques de Parme), 16 juin; n° 435 : « Altobello nuntio Venet. » (Réforme de religieuses), 16 juillet; n° 450 : « Item », 24 juillet; n° 592 : « Pro Ragusinis. » (Réforme de religieux), 23 septembre; n° 801 : « Abbati monast. S. Spiritus prope Sulmon. ord. Coelest. (Clôture.) Dat. Bononiae », 10 décembre; n° 818 : « Generali ministro frat. min. de observ. Dat. Bononiae », 14 décembre (Mendiants en Pologne; voy. TUEINER, *Mon. Pol.*, t. II, p. 461).

Pour 1530, voy. *Arm.* 39, vol. 50, n° 446 : « Ludovico episc. Barchin. » (Réforme des couvents de religieux), 5 septembre; n° 451 : « Franc. card. Pisano. » (Réforme des couvents de femmes), 6 septembre; n° 769 : « Generali et prov. provinciae ord. heremit. s. August. », 4 juillet; n° 780 : « Priori prov. prov. Hispan. ord. regul. observ. » (Couvents en Aragon), 12 août; n° 801 : « Priori prov. frat. ord. præd. prov. Tholos. », 28 septembre; n° 811 : « Archiep. Arclat. » (Réforme des Clarisses), 20 octobre; n° 812 : « Episc. Magalon. » (Réforme des Bénédictines), 20 octobre; n° 817 : « Jacobo de Anconz ord. frat. min. conv. vic. generali. » (Réforme des Clarisses), 14 novembre; n° 825 : « Didacho episc. Ovetan. » (Réforme des frat. min. conv.), 24 novembre; n° 826 : « Abbati monast. s. Georgii Venet. » (Réforme des Bénédictines), 26 novembre. (Archives secrètes papales.) Voy. aussi OLIVIERI, *Carte p. l. storia Genovese*, p. 224. Sur les conseils de Réforme en août 1530, voy. HEINE, *Briefe*, p. 37. A cette catégorie appartient aussi la bulle contre les fils de prêtres du 3 juin 1530 dans *Bull.*, t. VI, p. 143.

mesures arrêtées¹. On peut faire à Clément VII le grave reproche de s'être laissé entraîner dans une direction toute opposée à celle d'Adrien VI². Hors de Rome, on ne fit pas davantage ce qu'exigeait la situation³. Les abus s'étaient accrus, d'une façon si insupportable, que tant de prescriptions⁴ furent insuffisantes : il eût fallu, pour y remédier

¹ A ce sujet, Peregrino fait l'observation suivante dans une lettre du 26 octobre 1531, où il rend compte de la délibération qui avait eu lieu au consistoire du vendredi précédent au sujet des abus à faire disparaître : « L'ordini sono belli, buoni et laudevoli, se dureranno et non si facci alli usanza di Roma, dove un ordine et un bando suole durare tre giorni et non più. » (Archives Gonzague.)

² Sur l'opposition grossière faite à Adrien VI, voy. GOMEZ, *Comment. in reg. canc.*, Paris, 1547, p. 26.

³ Voy. les opinions de Sadolet et de Caracciolo dans DITTRICH, *Kathol. Ref.*, p. 390.

⁴ Aux Archives secrètes papales j'ai noté pour l'an 1531, *Arm.* 39, vol. 51, n° 118 : « Ferd. ep. Venusin. » (Visite et réforme en Apulie et dans la Basilicate), 4 février; n° 190 : « Electo Fesulan. Nuncio. » (Réforme des couvents en Piémont et Savoie), 27 février; n° 241 : « Franc. card. Pisano. » (Réforme des religieuses à Trévis), 15 mars; n° 249 : « Vicar. gen. min. conv. facultas reformandi moniales s. Clarae in Italia et extra », 18 mars; n° 702 : (Réforme des couvents en Bénévent), 29 octobre; n° 860 : « Visitationis et reformatio conv. ord. min. en Espagne, France et Portugal, 29 décembre; voy. aussi le bref à l'évêque de Cracovie (réforme des couvents) dans THEINEN, *Mon. Pol.*, t. II, p. 475, et en ce qui concerne le clergé romain la lettre de F. Peregrino du 2 septembre 1531. (Archives Gonzague) 1532. *Arm.* 39, vol. 52; n° 112 : « Vincent. card. Neapolit. » (Réforme des couvents de femmes), 23 février; n° 142 : « Iacobus de Ancona vic. gen. frat. ord. min. conv. destinatur reformato frat. eiusd. ord. et monial. s. Clarae in regnis Hisp. Franc. et Portug. ac civit. Aven. et comit. Venass. », 10 mars; n° 171 et 207 : « Thomae Guerrierio. » (Réforme in reg. Sicil.), 19 mars et 5 avril; n° 177 : (Réforme des Dominicaines à Parme), 22 mars; voy. n° 406 (3 juin); n° 210 : « Nic. Audet gen. Carnelit. committitur reformatio ordinis totius », 5 avril; voy. n° 222 (s. d.); n° 229 (9 avril), n° 239 (12 avril), n° 508 (10 juillet); n° 509 (14 juillet); n° 263 : « Episc. Camerlin. » (Réforme du clergé), 16 avril; (voy. FONTANA, *Docum.*, p. 129); n° 438 : « Réforme des frat. min. en Espagne », 11 juin; n° 440 : Réforme des Bénédictines à Bénévent, 14 juin; n° 463 : « Generali frat. praedic. ituro ad visit. et ref. dom. int. ext. Italiam », 21 juin; n° 476 : « Vic. ep. Mantuan committitur reformatio monast. s. Benedicti de Palodirone », 28 juin; n° 484 : « J. Poggio fac. visitandi in regnis Hisp. et Nav. eccl. saec. et regul. et exemptas », 1^{er} juillet; voy. n° 703 (14 novembre); n° 617 : « Card. Cornelio. » (Réforme des loca exempta eccl. Brixien), 19 octobre; n° 706 : « Card. Ispalen. » (Réforme des religieuses), 15 novembre. Voy. encore *Min. brev.*, 1532, vol. 41; n° 188 : « A François 1^{er}. » (Réforme des

des moyens extraordinaires. De ce nombre, pouvait être le Concile, réclamé si tumultueusement, un peu partout. Mais l'inquiet Pape Médicis avait toujours les plus grandes répugnances pour l'emploi de ce moyen héroïque.

Refuser ouvertement le Concile, Clément ne l'osait pas, mais, avec l'art tout italien des ajournements constants, il cherchait à en empêcher la convocation. Il attendait plus de mal que de bien d'une semblable assemblée, apercevait surtout les dangers incontestablement inhérents au Concile et montra, dans la conduite de toute cette affaire, une telle crainte et une telle irrésolution, qu'à la fin personne ne voulut plus croire à sa bonne volonté¹. Les préventions, que Clément VII avait contre le Concile, étaient surtout politico-religieuses. Il avait aussi des raisons personnelles de l'appréhender : sa naissance illégitime et certains de ses défauts ; cependant tout ceci ne devait pas être, comme le croyaient Charles-Quint et ses partisans, d'une importance absolue dans l'attitude du Pape². Les raisons politiques et religieuses étaient beaucoup plus décisives.

Les Synodes de Constance et de Bâle, leurs exagérations et leur tentative d'affaiblir l'autorité du Pape avaient laissé

fratr. ord. min. conv.), 27 avril ; n° 323 : « Au doge A. Gritti. » (Réforme des Carmélites congreg. Mant. par le général Jac. de Ancona), 4 octobre.

1533. *Min. brev.*, vol. 46 ; n° 47 : « Card. Trident », 1^{er} mars ; n° 157 : « Ministro gen. ord. min. de observ. », 27 avril ; n° 160 : « Vicario gen. ord. min. conv. », 30 avril ; *Arm.* 39, voy. p. 53, n° 134 : « Honorius Chaianus de Florentia ord. frat. min. de observ. deput. commiss. ad. visit. prov. Bonon. ciusd. ord. », 8 mars (voy. n° 170 : « Card. Cornelio », 8 avril) ; n° 296 : « Card. Pisano. » (Réforme des couvents dans les diocèses de Padoue et Trévise), 30 juin ; n° 297 : « Archiep. Bremen. committ. ref. monast. Verden. et Bremen. dioc. », 1^{er} juillet. Voy. n° 298 : « Ioachimo march. Brandenburg », 1^{er} juillet.

1534. *Arm.* 39, vol. 54, n° 126 : « Ioh. archiep. Paris. fac. visit. et corrigendi monachos monast. s. Honorati insulae Lirinen. ord. s. Benedicti », 22 avril ; n° 262 : « Vicario gen. Carmelit. de observ. », 13 avril ; n° 268 : « A Aléander, 9 février (dans FONTANA, *Docum.*, p. 139). A cela s'ajoutent les brefs pour Giberti, Gonzaga, etc., et celui pour la Curie ; « Reformatio vestimentorum praelat. et clericor. » du 11 janvier 1534 (Archives Gonzague) et dont il sera question plus tard.

¹ Voy. EUSEB, *Conc. Trid.*, t. IV, p. CIV.

² Voy. HEFELE-HERGENROETHER, t. IX, p. 584.

à Rome un mauvais et durable souvenir. Qui pouvait assurer, que la lutte ne recommencerait pas autour de l'autorité du Concile? Des complications à perte de vue étaient à redouter, dans ce cas-là¹. L'inquiet Médicis n'en était pas moins préoccupé, que du contre-coup qu'une réforme un peu poussée pouvait avoir sur les esprits, à Rome. Si, au seul bruit de la convocation du Concile, une dépréciation générale des charges vénales se produisait², pouvait-on mesurer quelle pression pourraient exercer sur le Pape, alors en grand embarras d'argent, les gens de Curie? Il y avait à redouter encore sérieusement, que l'Empereur, déjà politiquement tout-puissant, n'exercât sur le Concile une influence exagérée et par là ne vint à annihiler complètement l'indépendance du Saint-Siège³. « Que de fois, au quinzième siècle, les ennemis des Papes n'avaient-ils pas exploité, dans les pires buts, l'appel au Concile⁴! » Charles-Quint lui-même, dès 1526, dans son conflit politique avec Clément VII, ne s'était-il pas avisé de se servir du Concile, comme d'une arme contre lui? Il était si facile de se servir, à nouveau, d'un pareil procédé. Un autre point noir, c'était le roi de France, qui, pour des raisons politiques, mettait tout en œuvre, pour empêcher la convocation d'un Concile général et que la perspective d'un schisme ne semblait pas effrayer. Enfin, il y avait les conditions des protestants, réclamant la participation à un « libre Concile chrétien » non seulement des princes séculiers mais même des prédicants hérétiques, conditions auxquelles aucun Pape ne pouvait souscrire⁵. La plus grande prudence semblait donc indispensable. On comprend que, dans les conditions politiques si pénibles, où il se trouvait, le Pape

¹ Voy. REUMONT (*V. Colonna*, p. 125), qui dit expressément combien était complexe la question du Concile. Voy. aussi les développements de DIRTRICH contre Maurenbrecher, dans *Hist. Jahrb.*, t. II, p. 616.

² *Lett. d. princ.*, t. III, p. 121.

³ Voy. RANKE (*Papste*, 1^o, p. 76), qui excuse Clément VII. VOIGT-HAUCK, dans *Herzogs Real. enzyklopadie*, t. IV², p. 149, va encore plus loin, peut-être trop loin dans la justification de Clément VII.

⁴ Voy. plus haut et SCHLECHT, *Zamometic*, p. 75.

⁵ PALLAVICINI, t. II, p. 8; HEFELE-HERGENROETHER, t. IX, p. 584.

eût de la répugnance à convoquer une assemblée générale de l'Église et à remettre en question toutes les données religieuses et ecclésiastiques¹. Mais cette impression défavorable se trouve cependant quelque peu atténuée, quand on voit que des hommes, comme Gaëtan de Tiene, Giberti, Carafa, Miani, Zaccaria et d'autres encore, à l'intérieur de l'Église, étaient à la tête des efforts pour la Réforme².

¹ REUMONT, t. III, p. 2, 257.

² Contre l'opinion émise par MAURENBRECHER (*Kathol. Reformation*, p. 231) que Clément VII serait resté toujours complètement indifférent à la Réforme, TUCKER, dans l'*Engl. Hist. Rev.*, t. XVIII, p. 275, soulève l'objection de la faveur accordée à Giberti. Notre histoire fournit à ce sujet nombre de preuves contraires.

CHAPITRE XI

COMMENCEMENTS DE LA RÉFORMATION CATHOLIQUE. —

« L'ORATOIRE DE L'AMOUR DIVIN ». — GAËTAN DE
THIENE, CARAFA ET GIBERTI. — LES ORDRES NOU-
VEAUX.

I

Jusque dans les temps les plus troublés, il y eut toujours, dans l'Église, de vrais réformateurs, qui, bien loin de se servir des abus et du relâchement des dignitaires ecclésiastiques, comme d'un prétexte ou d'un encouragement à rompre avec l'autorité établie par Dieu, s'étaient efforcés de réaliser les améliorations nécessaires, tout en restant sur le terrain légal et sans porter atteinte ni au dogme, ni au pouvoir du Saint-Siège. Aux yeux de ceux-là, tout changement n'était acceptable, qu'autant qu'il respectait ce qu'il y avait d'immuable et de divin dans l'Église, son autorité et son enseignement.

Au cours du quinzième siècle, dans tous les pays de la chrétienté, il s'était trouvé des hommes de cœur, qui avaient poursuivi les réformes dans cet esprit, en se maintenant sur le terrain solide de la foi catholique, mais jamais ils n'avaient pu réussir à réaliser un renouvellement entièrement satisfaisant. Même en Espagne, où la réformation catholique, conduite par l'austère franciscain cardinal Ximénès, aux larges vues, avait donné les résultats les plus importants, l'œuvre avait été compromise très malheureu-

sement par l'absolutisme du pouvoir royal et ses perpétuels empiétements sur l'Église¹.

En Italie, Egidio Canisio de Viterbe avait, à l'ouverture du Concile de Latran, tracé le programme de la réformation catholique, dans les termes les plus substantiels et les plus élevés : « Les hommes doivent être changés par la religion, mais non la religion par les hommes. » Le Concile eut beau rendre ses décrets de réforme, en s'appuyant sur ce principe, le plus important fit toujours défaut : le moyen pratique de les exécuter². L'explosion même du protestantisme ne détermina pas le premier Pape Médicis à changer de voie. Par suite, la situation de l'Église devint si menaçante, que beaucoup doutaient du salut.

Quand tout paraissait perdu, un mouvement vers le mieux se produisit, dans l'ombre et le silence. Ce mouvement partit de l'intérieur de l'Église : ce fut une nouvelle expression de l'élément de vie divine, toujours latente en elle, et un exemple visible de l'appui, que le Christ lui avait promis, pour tous les temps, lors de sa fondation.

Pendant que presque tout le monde officiel de la Curie ne s'occupait que de politique, que la perversion morale et la frivolité du clergé italien, des prélats romains tout au moins, atteignaient sa plus inquiétante hauteur³, et que Léon X, sans se préoccuper des signes menaçants du temps, était plongé dans l'ivresse et la pompe d'une vie profane et de ses jouissances esthétiques, un certain nombre d'hommes inspirés par Dieu, aussi distingués par leurs vertus que par

¹ Voy. DITTRICH, dans *Hist. Jahrb.*, t. II, p. 608, qui montre ce qu'il y a d'incomplet dans l'exposition de MAURENBRECHER (*Kath. Ref.*, p. 41). On s'explique du reste difficilement comment Maurenbrecher a pu ignorer l'important travail d'Hœfler paru dès 1878 : *Die romanische Welt und ihr Verhältnis zu den Reformideen des Mittelalters*. Pour la critique de Maurenbrecher, qui exagère l'importance de la réforme espagnole, voy. aussi BELLESHEIM, dans les *Hist. polit. Bl.*, LXXXVIII, p. 608, et GÖTHEIN, *Ignatius*, p. 781. Sur Ximénès, voir HEFELE, *Der Kardinal Ximenes*, Tubingen, 1853; ULRICH, *Ximenes*, Langensalza, 1883, et *Navaro y Rodrigo, El card. Cisneros*, Madrid, 1869.

² Voy. plus haut.

³ Voy. CARACCILO, *Vita di Paolo IV*; dans JENSEN, *Caraffa*, p. 191-192.

leur savoir, ecclésiastiques et laïques s'unissaient en une fraternité, à laquelle ils donnèrent le nom significatif de *Campagna ou Oratoire de l'Amour Divin*, sous le patronage de saint Jérôme¹. Profondément frappés de la grandeur du mal, ces vrais réformateurs partirent de cette idée, qu'au lieu de se répandre en plaintes inutiles, ils devaient commencer leur entreprise par leur réforme personnelle et celle de leur entourage immédiat. Ils débutèrent tout petitement, tout modestement, remplis d'un saint zèle, en fondant une sorte de citadelle, pour entretenir parmi eux les secours de la

¹ Les détails jusqu'ici connus sur la *Campagna ovvero Oratorio del divino amore* se bornent à l'exposition qu'en fait Caracciolo dans la *Vita di Paolo IV* (un passage est imprimé dans RANKE, *Papste*, t. I^o, p. 89, les autres dans JENSEN, *Caraffa*, p. 490) et à la *Collect. de Paulo IV*, p. 481. Au même sujet se rapportent la *Vita Cajetani* de J.-B. CARACCILO dans les *Acta sanctor.*, Aug., t. II, p. 283; BZOVIVS, *Annal.*; SILOS, *Hist. cler. regul.*, t. I; BROMATO, t. I, p. 83; RANKE, t. I^o, p. 89; KERKER, *Kirchl. Reform.*, p. 8; DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 345, et BENRATH dans *Herzogs Realencyklopädie*, t. XIV², p. 424. Aux Archives secrètes papales, dans la collection ordinairement si riche de J.-A. Brutius (*Ann.*, p. 6, vol. 27, f^o 64-65), on ne trouve que le fragment d'une relation sur le *Stato della chiesa parrocchiale di S. Dorothea*, qui n'offre rien d'intéressant sur l'objet qui nous occupe. Par contre, j'ai eu le bonheur de découvrir dans des documents de Garampi et dans une note du temps de Morone, aux Archives secrètes papales, d'importants détails qui complètent les maigres indications de A. Caracciolo (voy. supplément, n^o 19^a). À ces sources vient encore s'ajouter une lettre très caractéristique, négligée jusqu'à présent, de « Hieronimus de la Lama, presbyter indignus Hispanus » dat. de Rome, 1^{er} octobre 1524, qui décrit sa réception dans la *Società divini amoris*, conservée dans SANUTO, t. XXXVII, p. 35. Le plus ancien témoignage, l'importante bulle de Léon X, n'a malheureusement été conservé que dans le *Regest.* suivant de GARAMPI : « Pro confraternitate presbyterorum et clericorum ac laicorum sub invocatione divini amoris nuper in urbe instituta unio parochialis SS. Silvestri et Dorotheæ regionis Transtib. Arch. bull. Leonis X (A) p. 4 [= 11 mars 1516 au 10 mars 1517]. T. 24, p. 177. La dissolution de cette union par Clément VII, avec le consentement de ses membres, a été, par contre, mentionnée deux fois (voy. supplément, n^o 99^a). Les archives de la confrérie ont vraisemblablement disparu pendant la première occupation française. Aux Archives d'État de Rome, où beaucoup de documents de ce genre sont allés, je n'ai trouvé dans la série Chiesa que ce qui suit : « SS. Silvestro e Dorothea Busta IV. L'archiconfraternità del Divino Amore di S. Gaetano fu istituita dal medesimo santo l'anno 1517 nella Chiesa di S. Dorothea in Trastevere e susseguentemente l'anno 1750 ai 13 settembre fu trasferita nella Chiesa di S. Andrea della Valle già de' Padri Teatini, dove fa le sue funzioni, specialmente quelle che riguardano la devozione di S. Andrea Avellino nella sua cappella ivi esistente. »

grâce, pour combattre les vices et les abus et exercer des œuvres de charité¹.

La pensée fondamentale des membres de l'*Oratoire de l'Amour Divin*, et qui consistait à se renouveler intérieurement, eux-mêmes, par des exercices pieux, par la prière et la prédication, par la fréquentation des sacrements et les œuvres de charité, et à montrer, par leur exemple, le droit chemin de la réforme, était une idée entièrement catholique, car l'Église, conformément à la volonté de son fondateur, a toujours considéré et recommandé la sainteté intérieure, comme l'objet essentiel. L'esprit de tous les membres de l'Oratoire était rigoureusement catholique; aucun de ces hommes ne pensait, le moins du monde, à la vue des excès du haut et du bas clergé, à s'éloigner du terrain de la doctrine ecclésiastique, ni à poursuivre la réforme par des voies illégales². La petite église des Saints-Silvestre-et-Dorothee, située dans le voisinage de Sainte-Marie-du-Transtévère, à l'endroit où la tradition d'alors plaçait la demeure de saint Pierre, leur servait de lieu de réunion; on croyait, en ce temps-là, que le prince des Apôtres avait subi le martyre sur la hauteur voisine du Janicule. Ainsi, quand ils se rendaient aux réunions de leur confrérie, ses membres avaient, devant les yeux, le tableau des souvenirs les plus émouvants de la Rome chrétienne.

¹ Voy. A. CARACCIOLO, *Vita di Paolo IV.* (Bibliothèque Casanat., à Rome.)

² Au doute sur l'orthodoxie de Contarini (qui, du reste, comme le faisait déjà remarquer KERKER dans *Tüb. Theol. Quartalschr.*, 1859, p. 8, ne fut pas des fondateurs de l'Oratoire), doute aujourd'hui généralement abandonné, se rattache l'opinion de RANKE, *Papste*, t. I^o, p. 88, qui rangeait l'Oratoire parmi « les analogies du Protestantisme en Italie ». Cette erreur fondamentale du célèbre historien (voy., outre KERKER, BUSS, *Die Gesellschaft Jesu*, p. 601, et LAEMMER, *Misericordias Domini*, Fribourg, 1661, p. 98) est d'ailleurs complètement abandonnée, même du côté protestant (voy. MAURENBRECHER, *Kath. Ref.*, p. 208 et 399; BENRATH, dans *Realenzyklopädie*, t. XIV², p. 424, et HARNACK dans *Schülers Theol. Litteratur Zeitung*, 1882, p. 254). Pas un membre de l'Oratoire ne laisse entrevoir de doctrines qui s'éloignent du dogme catholique. Non moins fautive est l'opinion de Ranke, qui voyait dans l'Oratoire « une société littéraire, qui prit une couleur religieuse ». De cela on ne peut fournir aucune preuve. C'était une confrérie, qui garde encore aujourd'hui son caractère de confrérie.

Comme l'Oratoire fut fondé, au plus tard, en 1517¹, il est vraisemblable, que son établissement fut un écho du sentiment religieux, qui concorda avec la clôture du Concile de Latran, le 16 mars 1517. Ce sentiment religieux a trouvé une incomparable expression dans les tableaux de vision de Raphaël, vraies merveilles de l'art chrétien. Quelle sublime pensée brille sur les figures de la Madone Sixtine et du divin Enfant, qu'elle montre au monde! On a dit avec raison que les grands yeux lumineux, que ce Christ Enfant tourne vers le spectateur, étaient capables de rendre la foi à un sceptique². La vie de la foi et de la grâce se manifeste avec non moins de profondeur dans la *Transfiguration*, la vieille piété de l'école ombrienne s'y exprime avec les moyens puissants de l'art de la nouvelle époque. Cela ne signifie naturellement pas que Raphaël ait appartenu à l'*Oratoire de l'Amour Divin*, mais il était en rapport d'amitié et en commerce spirituel avec deux de ses membres les plus éminents, Sadolet et Giberti. On peut donc dire que ses plus hautes créations ont été conçues dans l'esprit de l'Oratoire³.

Le sentiment religieux spiritualisé de cette époque trouva également son expression dans la fondation d'autres confréries nouvelles, qui, tout en se proposant la pensée chrétienne, se donnèrent surtout pour mission les œuvres de charité pratique. Il nous faut nommer ici, en premier lieu, la Confraternité de la Charité. Elle fut fondée, en 1519, par le cardinal Jules de Médicis lui-même, celui qui fut plus tard Clément VII, pour secourir les pauvres honteux, racheter les prisonniers, enterrer les nécessiteux. Dès 1520, cette

¹ Cela ressort de la bulle de Léon X, déjà citée plus haut, et concorde avec le fait que Gaëtan de Thiene quitta Rome dès 1518 (*Acta sanctor.*, t. II, p. 224). Cette date prouve que la société ne s'est pas constituée en vue du danger du mouvement luthérien, comme le croit GÖTHEIN, *Ignatius*, p. 99.

² WOLTMANN, t. II, p. 670.

³ BURCKARDE, *Cicerone*, p. 659, puis HETTNER, *Studien*, p. 236; SELL, *Raffaël und Dürer*, Darmstadt, 1881, p. 15; SCHNEIDER, *Theologische zu Raffaël*, Mainz, 1896, et SPAHN, *Cochlaus*, p. 35, ont fait ce rapprochement. Le dernier cependant va un peu trop loin, voy. KALKOFF, *Capito*, p. 46. Le fait est que Raphaël se fit inscrire dans une confrérie à Urbin. Voy. PUNCI-LEONI, p. 147.

Société comptait plus de quatre-vingts membres, parmi lesquels des évêques, des prélats et des officiers de Curie. Léon X l'éleva, le 28 janvier 1520, en archiconfrérie et lui accorda des indulgences et des grâces spirituelles¹. Dans la première année de son pontificat, Clément VII s'occupa de cette fondation, qu'il avait faite, et lui donna, dans le voisinage du palais Farnèse, l'église Saint-Jérôme², appelée depuis église de la Charité, ainsi que les bâtiments annexes. Le protectorat, que Clément VII ne pouvait garder, comme Pape, échut au cardinal Antonio Ciochi del Monte. Celui-ci eut pour successeurs Enkevoirt (1529), Cupis (1533), Carafa (1537) et Morone (1553)³. Du temps de Clément VII, on trouve parmi les députés de cette Confrérie, à côté de membres du bas clergé, le maître du palais du Pape, Girolamo da Schio, et les cardinaux Enkevoirt, Quiñones et Hercule Gonzague⁴.

La Confrérie de Saint-Jérôme de la Charité avait, dès l'autonne de 1524, atteint un tel épanouissement, que Valerio Lugio y voyait la main de Dieu. « Douze chapelains, écrit celui-ci à Venise, célèbrent dans l'église le service de Dieu; les membres visitent infatigablement les hôpitaux, les pauvres honteux, les blessés, les malades, enterrent les morts et exercent toutes les œuvres imaginables de la charité⁵. »

Les membres de « l'Oratoire de l'Amour Divin » se consac-

¹ Voy. la bulle du 28 janvier 1520, dans *Bull. ed. Cocquelines*, t. III, p. 473. Voy. aussi BERTOLOTTI, *Le prigioni di Roma*, 1890, p. 5, et les *Cenni sulle confraternità di carità* dans Cod. Vat., n° 5796, f° 1. (Bibliothèque Vaticane.)

² Bulle du 24 septembre 1524. *Arch. de la C^a di S. Girolamo della Carità* à Rome. Voy. WADDING, t. XVI², p. 574. Les membres s'étaient assemblés d'abord à S. Andrea in Arenula.

³ Liste des protecteurs dans *Arch. de la C^a di S. Girolamo della Carità*.

⁴ Du témoignage des deputati charitatis j'extraits : « 1524 : Giov. Pietro Crivelli, Milanese, 1525 : Fr. Pallavicino, episc. Alerien. ; Evangelista Tarasconi, segret. del papa; G. B. Gibrleon scritt. apost.; Edoardo Cicala, abbrev. ; Aless. de Cesena, doctor. 1526 : Girol. (da Schio) vesc. di Vasano. 1527 : Girol. Campeggi, vesc. di Parenzo. 1528 : card. Enkevoirt; Biagio di Cesena, 1530 : Bald. da Pescia, 1532 : card. s. Crucis et card. E. Gonzaga, 1536 : Giberti, vesc. di Verona. » *Arch. de la Compagnia di S. Girolamo della Carità*.

⁵ SANUTO, t. XXXVII, p. 88.

crèrent aussi, dès le début, non seulement aux exercices religieux, mais aussi aux œuvres, qui dérivent de l'amour du prochain. Il est prouvé que, dès le temps de Léon X, ils se firent confier la direction de l'ancien hôpital de Saint-Jacques des Incurables. Là se forma une nouvelle confrérie, dans laquelle entrèrent Léon X, tous les cardinaux, beaucoup de prélats et d'hommes de cour¹. Le couvent des Pécheresses repenties, au Corso, doit son origine à « l'Oratoire de l'Amour Divin »². Le cardinal de Médicis agit près de Léon X, pour qu'il confirmât cette fondation, et il l'approuva également, comme Pape³.

Les membres de « l'Oratoire de l'Amour Divin », dont le nombre s'éleva avec le temps jusqu'à cinquante et soixante, étaient des gens d'une culture et d'une tenue rares. Outre ceux adonnés exclusivement aux intérêts de l'Église, comme Giuliano Dati, prêtre des Saints-Silvestre-et-Dorothee⁴, Gaëtan de Thiene, Jean-Pierre Carafa, Luigi Lippomano, auxquels se joignit, dans la suite, un politique et un diplomate, dans la personne de Giberti, on comptait plusieurs humanistes, comme Sadolet, Latino Giovenale Manetti et Tullio Crispoldi⁵. L'influence de ces derniers explique suffisamment la forme rare de l'unique monument contemporain, qui rappelle aujourd'hui à Rome « l'Oratoire de Sainte-Dorothee ». C'est un bénitier, ayant la forme d'un autel de sacrifice antique, sur le devant duquel on voit le nom, le

¹ Ces indications, inconnues jusqu'ici, proviennent de la note de 1533. *App.*, n° 19^a.

² Voy. supplément, n° 19^a.

³ Voy. *Bull.*, t. V, p. 742; t. VI, p. 92. Clément VII distingua la vieille confrérie du Gonfalone par le présent qu'il lui fit de la Rose d'or. Voy. RUGGERI, *L'archiconfraternità del Gonfalone*, Roma, 1866. p. 209.

⁴ Sur celui-ci voy. UGHELLI, t. IX, p. 514, les *Inscriptions* dans FORCELLA, t. II, p. 344, t. VII, p. 429, t. IX, p. 359, 362, et CARACCIOLLO, dans JENSEN, *Caraffa*, p. 191.

⁵ On ignore la date de leur entrée individuelle. Parmi les premiers membres figuraient sûrement Gaëtan, qui, dès 1518, n'habita plus à Rome, et Sadolet qui en 1523 quitta la ville éternelle. Que Giberti ne fût pas des fondateurs, comme le pense GÖTHEIN, *Ignatius*, p. 180, mais fût entré seulement après octobre 1524, c'est ce qui ressort de la lettre d'Hieronimus de la Lama dans SANUTO, t. XXXVII, p. 36.

titre et les armes de Giuliano Dati, mort dès 1524; l'inscription, qui est sur le côté droit, montre combien ses auteurs aimaient à s'exprimer dans les formes de l'antiquité classique¹. Rien n'est plus propre à démontrer, combien des expressions, sentant le paganisme, pouvaient s'allier souvent à la pensée chrétienne, et combien peu il faut se fier à ces tournures classiques. Un détail, qui n'est pas sans importance, c'est que la silencieuse activité de « l'Oratoire de l'Amour Divin », qui recruta des membres, sous Clément VII, même parmi les pauvres pèlerins de Rome², trouva des imitateurs dans diverses villes d'Italie et tout d'abord à Vérone, à Vicence, à Brescia et à Venise; ces confréries étaient reliées à celles de Rome³. Là, comme ailleurs, l'idée fondamentale, vraiment catholique, était que la sanctification de chacun devait être la condition préalable et nécessaire à toute action réformatrice sur les autres. De quelle importance n'était pas, pour l'élan de la vie intime de l'Église, la fréquentation des sacrements de pénitence et de l'autel, observée et recommandée par les membres de l'Oratoire, longtemps avant l'apparition des Jésuites, on peut en juger par ce fait bien démontré, que, jusqu'à ce moment, le nombre de ceux qui s'approchaient de la table sainte, plus d'une fois par an, même à Pâques, était très restreint⁴.

¹ L'inscription de cette pierre, qui est maintenant dans le vestibule du presbytère attenant à l'église du côté droit, est sur le côté antérieur : *Julianus de Dathis penitentiarus et rector*; sur la droite : *D. O. M. Divo Sylvestro ac divo Dorotheo v. manibus lazaribusq. avitatis sacrum an. iubilæi*. Insuffisante dans FORCELLA, IX, p. 361.

² Voy. supplément, n° 49.

³ Pour la *Confraternità segreta del SS. Corpo di Cristo* fondée à Vérone dès 1517, Gaëtan de Thiene sut obtenir aussitôt un bref de Léon X; voy. BANZIZA, *S. Gaetano in Verona*, Mantova, 1719, p. 24. Fin 1518, les olivétains adoptèrent l'église SS. Siro e Libera, sise sur le théâtre Romain, où se tient encore aujourd'hui cette confrérie dans laquelle se trouvaient des artistes (voy. *Jahrb. der preuss. kunstsamml.*, 1903, p. 63). Voy. V. SALVARO, *La chiesa dei SS. Siro e Libera e la ven. compagnia in essa eretta*, Verona, 1882, p. 16, 40, 43. (Ratification de la cession par Léon X, 29 juillet 1521). L'existence des confréries à Brescia et Venise ressort de la lettre de Hieronimus de la Lama, dans SANUTO, t. XXXVII, p. 35.

⁴ Voy. CARACCIOLLO, *Vita di Paolo IV.* (Bibl. Cas.); BROMATO, t. I, p. 5.

Quelque vive et féconde que fût l'activité de l'Oratoire et de ses ramifications, les associations de ce genre ne pouvaient naturellement pas, étant donné leur constitution, exercer une action plus large et plus profonde. Il manquait à ces fraternités une organisation forte; il y avait de constants changements dans le nombre de leurs adhérents, qui étaient détournés souvent de leurs bonnes œuvres, par des obligations et des affaires d'une autre nature, que celles pour lesquelles ils s'étaient réunis¹.

La constatation de ces défauts fit naître le plan de la fondation d'un ordre particulier de clercs réguliers, qu'on appela les Théatins. Cet ordre, issu de l'Oratoire de l'Amour Divin, conquit bientôt une extraordinaire importance pour la réformation et la restauration catholique. On comprend l'éloge enthousiaste, que l'historien des Théatins a consacré à l'Oratoire romain, comme au berceau de sa congrégation². Si l'Oratoire fut, au début, une manifestation pleine de promesses du mouvement qui emportait silencieusement l'Église vers une amélioration³, cette confrérie n'obtint toute sa portée que grâce au nouvel et puissant organisme, qui lui devint son origine.

Deux hommes, de tempérament très divers, ont donné le plan de la fondation du nouvel ordre, Gaëtan de Thiene et Jean-Pierre Carafa.

Gaëtan de Thiene était issu d'une famille comtale, très considérée, de la ville de Vicence⁴. Né vers 1480, il étudia à Padoue la jurisprudence, vint, en 1505, à Rome, où Jules II

¹ Voy. CARACCILO.

² SILOS, *Hist. cler. regul.*, t. I, p. 6.

³ KERKER, *Kirchliche Reform.*, p. 9.

⁴ Voy. *Acta sanct.*, Aug. II, p. 240; le même ouvrage, sur les anciennes Biographies, dont la plus importante, publiée par A. Caracciolo en 1612, a été réimprimée. Voy. aussi J.-B. CARACCIOLUS, *Vita*, Pisis. 1738; MACENIS, *Vita*, Napoli, 1749 (nouvelle édition, 1849); ZINELLI, *Mem. stor.*, Venezia, 1753; BARRAL (Paris, 1789); DUMORTIER (Paris, 1882); LUBEN (*Regensburg*, 1883); DE MAULDE LA CLAVIÈRE (Paris, 1902); voy. aussi sur ce médiocre travail SCHROERS dans *Lit. Rundschau*, 1904, p. 4. Documents sur la famille de Thiene dans Cod. 152 de la bibliothèque de Ferrare; voy. aussi BORTOLAN, *S. Corona*, Vicenza, 1889, p. 360.

le nomma protonotaire apostolique. Ce n'est qu'à trente-six ans, en l'automne de 1516, que Gaëtan reçut les Ordres. On voit par les lettres du pieux prêtre à la religieuse augustine Laura Mignani de Brescia, que de hauts scrupules et la terreur de sa vocation l'avaient détourné jusque-là de s'occuper de sa sanctification. Gaëtan, qui consacrait huit heures par jour à la prière, s'y proclame indigne de célébrer le sacrifice de la messe, dans lequel « un pauvre ver de terre, poussière et cendre, s'avancait, comme au milieu du ciel, devant la Sainte-Trinité et osait tenir entre ses mains la splendeur du soleil et le Créateur de l'univers ». Un prêtre, tel que celui-là, devait trouver dans « l'Oratoire de l'Amour Divin » l'expression de ses sentiments intimes. Si, malgré cela, Gaëtan quitta Rome, dès 1518, ce fut pour accomplir son devoir filial, qui le rappelait à Vicence, près d'une mère vieille et malade, qui venait de subir une lourde perte, par la mort de son second fils. Il y fit de la propagande, dans l'esprit de l'Oratoire de Rome, et recommanda, avant tout, le saint et fréquent usage des sacrements. Dans cette voie, il prépara à la Confrérie de Saint-Jérôme une nouvelle floraison¹. Ce fut Gaëtan, qui abandonna cette compagnie, pour s'occuper d'un hôpital abandonné, où l'on soignait des malades incurables. Pour cette œuvre de miséricorde, il dépensa fort au delà de ses ressources et il obtint de Léon X tous les droits et les indulgences du grand hôpital de Saint-Jacques, à Rome².

Dans l'été de 1519, une confrérie, que Gaëtan venait de relever à Vérone³, la *Confraternità segreta del S. Corpo di Cristo*, exprima à la confrérie de Vicence l'intention de s'unir, en vue d'avantages spirituels, de prières et de bonnes œuvres. Dans sa grande humilité, Gaëtan changea le texte de l'invitation et sollicita son admission à la Fraternité de

¹ *Diarium vicent. sodalit.* dans CARACCILO, *Acta sanctor.* Aug., II, p. 283; BARZIZA, p. 22. La fraternité, fondée en 1494, s'appela d'abord *Compagnia segretta della misericordia*; voy. BORTOLAN, *Nozze Bottazzi-Bertolini*, Vicenza, 1887-1888.

² Voy. les documents, dans BORTOLAN, p. 11, 12.

³ Voy. l'écrit cité plus haut de SALVARO, p. 17.

Vérone, où il se rendit, en compagnie du président de la confrérie de Vicence. Lorsque vint son tour de signer, il céda le pas à son compagnon et signa ainsi : « Moi, Gaëtan de Thiene, très indigne d'être prêtre, j'ai été admis, le dernier, parmi les membres de cette sainte société, en juillet 1519¹. »

Pendant les années 1521 jusqu'à 1523, Gaëtan, à part un court séjour à Brescia, où il visita Laura Mignani, s'occupa à Venise d'œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Ce fut surtout à l'hôpital des Incurables, qu'il déploya sa sollicitude; en un espace de temps étonnamment court, il le remit en meilleur état². Malgré ce succès, il n'était pas satisfait : la vie surtout mondaine, dans la ville des lagunes, le chagrinait profondément. Le 1^{er} janvier 1523, il écrivait de là à son ami Paul Giustiniani : « Que de mal fait cette splendide ville ! On devrait pleurer sur elle. Là, personne ne songe au Christ crucifié. Jésus attend, personne ne vient. Je ne conteste pas qu'il n'y ait là de braves gens, pleins de bonne volonté, mais tous restent chez eux « par peur des Juifs », et ils rougissent de se confesser et de communier³. »

Ce furent vraisemblablement ces considérations désolantes, qui décidèrent Gaëtan, à la fin de 1523, à retourner à Rome. A l'*Oratoire de l'Amour Divin* il trouva Bonifazio da Colle, Paolo Consiglieri et Jean-Pierre Carafa, tous gens qui servaient comme lui le même idéal. Ses rapports avec Carafa, notamment, devaient avoir des résultats considérables.

Rarement se sont rencontrés, pour un effort vers un but commun, deux natures plus différentes, que celles de ces deux hommes, qui déployèrent, au début du grand mouvement de la réformation catholique, une activité si univer-

¹ Voy. SALVARO. Dans cod. DCCLXXXIII, f^o 252, de la bibliothèque capitulaire à Vérone, se trouve un écrit constatant sa réception avec la date du 10 juillet 1519.

² Voy. le témoignage tout à fait impartial de SANDO, qui pourtant pensait en homme du monde, t. XXXIII, p. 299, t. XXXV, p. 38, t. XXXVI, p. 103.

³ LÜBEN, p. 61; DE MAULDE LA CLAVIÈRE, p. 59.

sellement féconde. Un large souffle de sainte poésie traverse la vie de Gaëtan, qui semblable à saint François, qu'il vénérât particulièrement, était embrasé d'un mystique amour pour le saint Enfant de la Crèche. Dans tout le feu de son enthousiasme religieux, il resta toujours une personnalité douce, conciliante, repliée en soi, silencieuse et réservée, qui ne se mit en avant qu'à contre-cœur. A cause de cela, on a dit de lui qu'il désirait réformer le monde, mais sans qu'on sût qu'il était au monde¹. Rien n'exprime mieux le caractère de cet homme, rempli d'une confiance illimitée en la Providence divine, que ce beau mot. Gaëtan se préparait au saint sacrifice de la messe par de longues heures de méditation. On le vit souvent fondre en larmes, pendant sa célébration; tous les jours, par la réception du sacrement de pénitence, il s'efforçait de parer son âme de pureté; il restait infatigablement au confessionnal ou visitait les pauvres et les malades.

Carafa était rempli d'un semblable amour de Dieu et du prochain, il n'était pas moins profondément sensible que Gaëtan à la sainte cause de la religion, mais, chez ce type d'homme du Midi, que de différence dans la façon, dont tout ceci se réalisait! Doué d'une éloquence qui ruisselait de ses lèvres, d'une ardeur tumultueuse et souvent imprudente, d'une inflexibilité et d'une dureté qui ne tenaient compte de rien, il se donnait tout entier à ce qu'il jugeait nécessaire. Personnification de la force de volonté, d'une vigueur puissante et impétueuse, quand il s'agissait d'agir et de produire, Carafa complétait excellemment Gaëtan, l'homme du silence, de la prière et de la méditation.

L'existence de Carafa avait été beaucoup plus agitée et changeante que celle de son ami². Né le 28 juin 1476, la

¹ Voy. RANKE, *Papste*, t. 1⁵, p. 114.

² Sur les anciennes biographies de Carafa, voy. C. BROMATO, *Storia di Paolo IV*, t. I, p. 1. Les plus importants matériaux, sur lesquels s'appuie surtout Bromato, sont conservés dans les collections d'Ant. Caracciolo (mort en 1642) : 1. *Collect. hist. de Vita Pauli IV*. Colomæ, 1612; 2. *Vita di Papa Paolo IV* (2 volumes; souvent manuscrits, comme dans Cod. 993 de la Bibl. Casan., Cod. Barb. lat. 4953, 4961, 5370 (Archives secrètes papales),

veille de la fête du prince des Apôtres, issu de la plus vieille, de la plus noble et de la plus active famille du royaume de Naples, Carafa avait voulu rentrer, à douze ans, dans l'ordre des dominicains, ce qu'empêcha son père, Gian Antonio, baron de San Angelo della Scala et comte de Montorio par sa femme Vittoria Camponesca¹. Maria, sœur de Gian Pietro, plus âgée que lui de huit ans, ressentait la même vocation pour le cloître : la nuit de Noël 1490, tous deux s'enfuirent de la maison paternelle, le frère chez les dominicains, la sœur chez les dominicaines, mais le père arracha, une seconde fois, son fils au couvent; il l'autorisa toutefois à étudier la théologie, où un brillant avenir semblait promis à ce jeune homme, en sa qualité de neveu d'un cardinal-archevêque. Après avoir terminé ses études, Gian Pietro reçut la tonsure, en 1494. Conformément aux désirs de son père, il se rendit alors, à Rome, près de son oncle, le cardinal Oliviero Carafa. Celui-ci voulut aussitôt résigner un de ses évéchés à ce neveu de dix-huit ans, ce que ce sage jeune homme refusa. Plus tard, même comme camérier du Pape (à partir de 1500), il n'accepta que des bénéfices qui n'obligeaient pas à la résidence. Pur et sans tache, adonné exclusivement à l'étude, à la prière et aux œuvres de charité, il vécut, sans se pervertir, à la cour corrompue d'Alexandre VI. Le pénétrant Jules II comprit bientôt toute sa valeur : dès 1503, il le nomma protonotaire apostolique; en 1504, évêque de Chieti, dans les Abruzzes. Carafa n'accepta cette dignité qu'à contre-cœur; sa répugnance à l'accepter et la résistance, que fit au nouveau promu le gouvernement espagnol, qui

t. XI, p. 101. *British Museum*, 2001-20012. Moi-même j'en possède une ancienne copie. Trois manuscrits de *la Vita*, dont un qui est vraisemblablement l'original de Caracciolo, se trouvent dans la Bibl. del Muséo Nazionale à la Certosa di S. Martino de Naples. Cette *Vita*, généralement riche en substance, est faite en partie sur les papiers originaux de Carafa. J'ai eu la chance de trouver deux volumes originaux de ces derniers, qui complètent souvent Caracciolo. A la première page se trouve citée la collection des lettres Cod. Barb. lat. 5967 de la Bibliothèque vaticane; à la deuxième, celle de Cod. XIII, AA 7 h. de la Bibliothèque nationale de Naples.

¹ Voy. sur celle-ci Pansa, dans *Rassegna abruzz.*, t. IV, 1900.

combattait en lui le rejeton d'une maison qui n'avait cessé de lui être hostile, retardèrent, jusqu'en septembre 1506, la consécration de Carafa. Jules II l'envoya immédiatement, comme nonce à Naples, pour y recevoir Ferdinand le Catholique, qui venait de Barcelone. Même dans cette circonstance, Carafa eut à subir la rancune espagnole : Ferdinand diminua le chiffre du tribut annuel, réclamé par le nonce, au nom du Pape, pour l'investiture de Naples. En juin 1507, Carafa vit venir avec joie la fin de sa mission. Il se rendit aussitôt à son évêché de Chieti, où il trouva les choses en très mauvais état.

Carafa, qui entendait être un véritable réformateur, entreprit d'améliorer la situation par son propre exemple et par la conversion de son entourage, conformément à la promesse, qu'il avait faite lors de son élection : « Il est temps que ma maison tienne justice¹. » Dans sa nouvelle position, Carafa eut² plus d'une fois à lutter contre les empiétements des magistrats espagnols, dans la juridiction ecclésiastique. Mais aucun obstacle n'était capable d'effrayer l'énergie de son zèle. Par tous les moyens, surtout par les visites, il s'efforça d'améliorer l'état de son diocèse, besogne à laquelle il consacra cinq ans de dur labeur; cela l'absorba tellement, qu'il n'assista pas aux quatre premières sessions du Concile de Latran. Quand il eut un peu réorganisé son diocèse, il se rendit à Rome, au début de 1513; nommé dans la commission du Concile, pour la restauration de la paix et l'extinction du schisme, il attira bientôt sur lui l'attention de Léon X. Celui-ci l'envoya, à la fin de 1513, comme légat près d'Henri VIII. Pendant son séjour en Angleterre, Carafa fit la connaissance d'Érasme, qu'il encouragea à faire une édition des œuvres de saint Jérôme. Érasme célébra, dans une lettre, les magnifiques qualités de Carafa, la dignité de son extérieur, son éloquence, ses connaissances en latin, en grec, en hébreu et en théologie³. Léon X envoya ensuite Carafa, en 1515, comme

¹ *I. Petr.*, p. 4, 17.

² *BROMATO*, t. I, p. 63. Comme Érasme ne pouvait beaucoup espérer de Carafa, ses éloges sont sincères. Voy. *ГОТТИН*, *Ignatius*, p. 171. Les

nonce en Espagne. Au cours de son voyage, celui-ci se lia d'amitié avec le réformateur dominicain Juan Alvarez de Tolède, qu'il rencontra, en Flandre, à la cour de Marguerite d'Autriche. Le représentant du Pape obtint d'abord le plus bel accueil de Ferdinand le Catholique : le Roi le nomma son conseiller et son vice-grand-chapelain. Carafa essaya d'user de son influence, en se déclarant pour la cause des Aragonais et pour l'indépendance de sa patrie. Mais tous ses efforts, pour amener Ferdinand à renoncer à Naples, échouèrent; en vain déploya-t-il son éloquence près du roi mourant et fit-il appel à sa conscience, en lui montrant son manque de foi envers Frédéric de Naples et ses fils. Cette attitude réagit sur les rapports du nonce avec le nouveau roi, Charles. Carafa eut beau appuyer le roi, au moment de la révolte des villes espagnoles, la cour lui resta hostile, on le soupçonna de révéler au Pape les secrets du conseil, dont un des membres ne craignit pas de lui lancer cette injure : « On ne doit aux Napolitains que du pain et des coups de bâton¹. » Carafa, n'ayant pas été consulté sur la nomination d'un nouveau grand-chapelain, demanda son rappel. Charles-Quint essaya de l'apaiser, en lui faisant donner l'archevêché de Brindisi, Carafa n'en quitta pas moins la cour, le cœur plein d'amertume. Une profonde défiance et aversion envers le souverain espagnol Habsbourg naquit, depuis lors, dans son âme.

Ce séjour de plusieurs années en Espagne eut encore, à un autre point de vue, une grande importance pour Carafa. Il le mit en commerce d'amitié avec des hommes qui travaillaient à une réforme de l'état ecclésiastique, d'après des principes catholiques, basés sur une expérience ancienne et en tenant compte de l'ordre établi. Il se lia étroitement alors, non seulement avec le cardinal Ximénès, mais encore avec Adrien d'Utrecht et le Napolitain Tommaso Gazella de Gaète. Si profondes furent les impressions, qu'il reçut en

archives épiscopales de Chieti ne contiennent malheureusement, du moins en l'état, rien sur Carafa.

¹ BROMATO, t. I, p. 74.

Espagne, dans ce sens, qu'on ne peut les apprécier. Ainsi qu'Adrien d'Utrecht, Carafa était partisan des réformes ecclésiastiques, bien avant d'avoir vu les résultats de l'activité d'un Ximénès¹. Sur un point important, son programme de réforme se distinguait essentiellement de celui des Espagnols. Il avait en horreur tout empiétement du pouvoir laïque dans le domaine spirituel et éprouvait un sentiment bien plus fort de la dignité de l'Église, que les Espagnols. Ceux-ci, par exemple, furent grandement étonnés de l'entendre répondre, un jour, dans la Chapelle royale, à un officier, qui le pria d'attendre, avant de commencer la messe, l'arrivée de Sa Majesté : « Je représente en ce lieu saint la personne du Christ et il serait inconvenant que j'attendisse en vêtements sacerdotaux². »

En revenant d'Espagne à Rome, Carafa passa par Naples, où il reconstitua la Confrérie des Bianchi, qui assistait les condamnés à mort³. Lorsqu'il arriva à Rome, en 1520, on s'y occupait de l'affaire de Luther. Léon X le consulta à ce sujet; il doit avoir eu part à la composition de la bulle de condamnation⁴. Son activité dans la ville éternelle consista principalement en œuvres de bienfaisance : on le voyait, le plus souvent, dans un hôpital pour les malades incurables, qu'il avait fondé auparavant⁵, avec Ettore Vernacci, et à « l'Oratoire de l'Amour Divin ». On devine combien il prit part à l'activité de cette confrérie, qui correspondait si merveilleusement à sa devise, il s'en retourna cependant bientôt dans ses diocèses de Brindisi et de Chieti, où un vaste champ s'ouvrait à son zèle réformateur. Un ordre exprès d'Adrien VI le rappela à Rome, en 1523; il répondit avec joie à l'appel du chef de l'Église, qui était résolu à réaliser son

¹ DITTRICH, dans *Hist. Jahrbuch*, t. II, p. 610.

² CARACCILO, *Vita di Paolo IV*.

³ *Id.* BROMATO, t. I, p. 76.

⁴ *Id.*, *id.*, t. I, p. 77. BENRATH dans *Herzogs Realencyklop.*, t. XV², p. 41. A. SCHULTE (*Quellen und Forsch.*, t. VI, p. 39) a entrevu la collaboration de Carafa. Il me paraît douteux du reste que le traité de CARAFA, *De iustificatione*, eût déjà paru alors.

⁵ BROMATO, t. I, p. 36, 83.

idéal d'une réforme fondamentale. Sur l'impression que Carafa produisit dans la ville éternelle, nous sommes renseignés par une lettre de Paul Giustiniani, dans laquelle celui-ci parle de quelques saints personnages, qu'il avait pu connaître à Rome. Carafa, y lit-on, est instruit, de très grande distinction et d'une telle sainteté de vie, que personne ne l'égalait dans la ville¹. Que n'aurait-on pas pu espérer du concours d'un tel homme pour les projets de réforme du pape allemand, aux idées si élevées, s'il eût pu rester longtemps à ses côtés! La Providence en avait décidé autrement. Carafa put, en juillet 1523, réaliser encore, aux yeux de Giustiniani, tout ce qu'il avait fait espérer et au delà, pour la réforme de la congrégation des Camaldules, lorsque le noble Pape mourut.

Avec le coup d'œil, qu'il avait pour ces sortes de choses, Carafa comprit vite, qu'il ne fallait pas attendre de Clément VII, malgré ses bonnes intentions du début, qu'il persévérât dans la voie d'Adrien VI. Il pensa donc, un moment, à se retirer au couvent des ermites Camaldules, mais, par bonheur pour l'Église, son énergique nature, sous la poussée des événements, reprit le dessus. Carafa ne se fit pas d'illusion; il savait bien que les tendances politiques l'emporteraient de plus en plus, à la Curie de Clément VII. Étroitement lié avec les membres de « l'Oratoire de l'Amour Divin » et surtout avec Gaëtan, il conçut de nouveaux plans. Ces hommes s'accordèrent à reconnaître, qu'une seule confrérie n'offrirait que peu de chances d'action profonde et de longue durée. Comme, d'autre part, toutes les ordonnances, tous les décrets du Pape pour la réforme restaient à peu près lettre morte, ils ne songèrent plus à poursuivre le changement si nécessaire du clergé séculier, que par la force de l'exemple. Ainsi mûrit, dans les entretiens de Carafa et de Gaëtan, auxquels se joignirent, par la suite, quelques amis, tels que Bonifazio da Colle d'Alexandrie et le Romain Paul Consiglieri, le plan de

¹ La lettre adressée à Gaëtan de Thiène est dans SANUTO, t. XXXV, p. 252.

fonder une compagnie particulière de clercs réguliers, établie sur de fortes règles et pour mener la vie de communauté, compagnie qui serait soumise immédiatement au Saint-Siège¹. A la place des anciens ordres, qui, tant par suite de leur décadence que par suite de leur organisation, ne répondaient plus aux besoins des temps, devait naître un nouvel institut, animé d'une vie jeune, et dont les membres, simples prêtres, devaient servir de modèle, par leur vie sans tache et leur fidélité à leur vocation, à la grande masse du clergé, en partie profondément corrompue. L'idée-base des fondateurs était de créer une association de prêtres, adonnés aux soins des âmes, qui s'emploieraient d'une façon exemplaire à la distribution des sacrements, à la prédication et à l'accomplissement des cérémonies ecclésiastiques. Il y avait assez de *frati* indignes; en conséquence, les membres du nouvel ordre ne prendraient point ce nom discrédité; à la tête, on ne mettrait ni prieur ni gardien, mais un simple supérieur. On ne s'occupait pas davantage d'une forme particulière ou de la couleur du costume : l'habit noir ordinaire des prêtres sembla le plus convenable à une société, dont le but principal était de réformer à fond, par son exemple et son activité, le clergé séculier, qu'il s'agissait de ramener à une vie apostolique².

¹ La première pensée en est bien venue de Gaetano; même CARACCIOLLO (*Vita di Paolo IV*, t. II, p. 1) le dit, sur la foi de la biographie perdue de Gaëtan par G. A. Prati. La bulle de béatification nomme justement, à cause de cela, Gaëtan le fondateur véritable (*Acta sanctor.*, Aug. II, p. 246). Il s'ensuit qu'on ne peut, avec Caracciolo, nommer Carafa auteur et fondateur; mais Carafa a bien mérité le titre de co-fondateur des Théatins; voy. ZINELLI, *Memorie*, p. 38.

² Voy. CARACCIOLLO, *Vita di Paolo IV*, t. II, p. 1, 2, 3. — Le même dans les *Acta sanct.*, Aug. II, p. 285, § 19, et BROMATO, t. I, p. 109. Carafa exprime très clairement son avis sur la fondation de l'ordre des Théatins dans une lettre à Giberti, de Venise, 1^{er} janvier 1533, dans laquelle il le prie d'obtenir de Clément VII une nouvelle bulle d'approbation, modifiée en quelques points. On y lit : « Et per ricordo riverentemente si fa intendere a V. S., che nella detta bolla tra le principal cose si voria contenere la approbatione di questo istituto clericale talmente, che non paresse che si volesse far nova religione, si como in verità non volemo nè potemo, et si ben potessimo non voriamo perche non volemo esser altro che chierici viventi secondo li sacri

Tandis qu'on écartait ainsi les singularités extérieures des ordres d'alors, les fondateurs mettaient tous leurs soins à former des cœurs de vrais religieux. De là le désir de la vie de communauté et l'imposition des vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Sur ce dernier point, on voulut même aller plus loin que le Poverello d'Assise. Les membres du nouvel institut devaient pratiquer la pauvreté apostolique, dans sa forme originelle, ne posséder ni immeubles, ni revenus, ne pas même demander l'aumône, mais l'attendre dans une tranquille confiance en la Providence, comme un don entièrement gratuit et de la sorte ranimer, dans le clergé et le peuple, la ferveur des premiers chrétiens. Une des causes principales de tous les maux de l'Église était cette recherche immodérée de la propriété, qui avait attiré dans le sanctuaire tant de sujets sans vocation. Ce déplorable abus devait être extirpé, dans sa racine, par une association de prêtres, liés par des vœux monastiques et qui exerceraient la pauvreté, dans toute sa perfection. Cette idée venait de deux descendants de familles illustres, qui se condamnaient à de tels sacrifices, parce que leurs compagnons d'état avaient prévarié, à force de convoiter les richesses dans l'Église.

Cette recherche de la pauvreté absolue souleva un scandale général et une grande réprobation, à la Curie du Pape Médicis, où tant de gens ne songeaient qu'à l'argent. Comment un Ordre nouveau pourrait-il vivre, en renonçant même à demander l'aumône, quand les vieux Ordres avaient peine à se soutenir, au milieu du refroidissement de la charité chrétienne. Gaëtan y répondit en s'appuyant sur la promesse du Christ : « Ne vous souciez point de la façon dont vous serez nourris, ni dont vous vous vêtirez. » Il protesta si énergiquement de sa confiance en la Providence divine, devant le Pape, que celui-ci s'écria « qu'il n'avait pas rencontré pareille foi en Israël ». Les difficultés les plus rudes

canoni in commune et de communi et sub tribus votis, perciocchè questo è il mezzo convenientissimo a conservare la commune vita clericale. » Cod. Barb. lat. 5697, f° 32. (Bibliothèque vaticane.)

ne lui furent pas épargnées. Gaëtan hésitait à admettre Carafa, parce que celui-ci était déjà évêque. Clément VII, de son côté, ne voyait pas, sans répugnance, un homme si actif, à qui il avait confié un office important, concernant la réforme du clergé romain, abandonner son service. La difficulté de pourvoir à son remplacement, pour l'administration des diocèses de Brindisi et de Chieti, ne laissait pas non plus que d'effrayer le Pape. L'ardent Carafa, soutenu par ses vieux amis Giberti, Sadolet et Schœnberg¹, ne se découragea pas, jusqu'à ce que le Pape eût cédé et lui eût permis de renoncer à ses deux évêchés². Le 24 juin 1524, parut le bref définitif, rédigé par Sadolet. Il autorisait Carafa, Gaëtan et leurs compagnons et disciples, après la prononciation solennelle des trois vœux essentiels, à vivre en communauté comme clercs réguliers, sous l'habit ecclésiastique ordinaire, à dépendre immédiatement du Saint-Siège, à élire un supérieur, qui ne devrait pas remplir sa fonction plus de trois ans, à admettre aux vœux des clercs et des laïques, après un noviciat d'un an; ils obtenaient, en outre, tous les droits des chanoines de Latran, y compris la permission de prendre des cures. Les constitutions particulières seraient présentées à l'approbation du Pape, un peu plus tard, quand on aurait fait des expériences plus étendues³. Gaëtan renonça alors à tous ses bénéfices et abandonna l'héritage de son père à ses parents : « Je vois le Christ pauvre et je suis riche, écrivait-il le 24 août 1526, on le méprise et on m'honore. Je désire me rapprocher de lui et j'ai résolu d'abandonner ce que je possède encore dans le siècle⁴. »

Carafa distribua aussi ses biens à des parents besogneux et aux pauvres. Il renonça également à ses deux évêchés.

¹ BROMATO, t. I, p. 96.

² Voy. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 52; SANUTO, t. XXXVI, p. 326.

³ *Bull.*, t. VI, p. 73. Voy. BROMATO, t. I, p. 112, 115, 117. L'original du bref est aux archives générales de l'ordre des Théatins à Rome.

⁴ Cette belle lettre, justement célébrée par les biographes du saint (voy. LÜBEN, p. 89), signée : « Frater Gaetanus miser presbyter », fut de bonne heure copiée et propagée. Une de ces vieilles copies est aux Archives générales de l'ordre des Théatins à Rome.

Cet exemple de renonciation, inoui à cette époque, souleva la plus grande émotion, beaucoup ne purent concevoir un acte aussi héroïque, d'autres le suspectèrent ou se répandirent en plaisanteries. Sans se soucier de tout cela, Carafa et Gaëtan poursuivirent leur chemin. A la fête de l'exaltation de la Croix, le 14 septembre 1524, ils entrèrent en communauté avec Bonifazio da Colle et Paul Consiglieri, après réception de la sainte communion, remirent à Bonziano, évêque de Caserta, commissaire apostolique au tombeau de saint Pierre, le bref par lequel leur institut était reconnu comme ordre monastique, et procédèrent ensuite à la prononciation solennelle de leurs vœux¹. Ils élurent ensuite pour supérieur Carafa, qui conserva, conformément au désir de Clément VII, le titre d'évêque. La nouvelle fondation s'unit très étroitement au Saint-Siège, et ses membres, soumis immédiatement au Pape, considérèrent saint Pierre comme leur chef véritable².

Les nouveaux moines, qu'on nomma Théatins ou Chîétins, du nom de l'évêché de Carafa, ou Cagetains et quelquefois clercs réguliers de la divine Providence, étaient entièrement habillés de noir; ils allaient constamment en soutane, portaient un haut rabat et des bas blancs et comme coiffure la barette des prêtres. Carafa veilla soigneusement à ce qu'ils ne portassent pas de barbe et eussent une grande tonsure³. Ils vivaient le plus possible retirés; s'ils avaient à paraître en public, ils le faisaient avec la plus grande dignité. Au début, ils habitaient une petite maison de la Strada Léonina au Champ de Mars et qui avait appartenu à Bonifazio da Colle⁴. Le 30 avril 1525, ils reçurent leur premier novice :

¹ L'acte notarié est dans SILOS, p. 37, et *Acta sanctor.*, Aug. II, p. 248. Voy. aussi SANUTO, t. XXXVII, p. 35; ATTHANAGI, *Lett. facet.*, t. I, p. 138, et le rapport de Germanello du 24 septembre 1524. (Archives Gonzague.)

² Voy. la lettre caractéristique de Carafa à Giberti du 1^{er} mars 1533. (Bibliothèque vaticane. Cod. Barb. lat. 5697.)

³ SANUTO, t. XXXVII, p. 90.

⁴ La maison est attenante à la petite église S. Nicola di Campo Marzio et avait été donnée à l'ordre le 13 septembre 1524. CARACCILOLO, *Vita di Paolo IV*, II, p. 3.

c'était le savant prêtre Bernardino Scotti, qui plus tard fut cardinal ¹.

Au cours de la même année ², Giberti procura aux Théatins une nouvelle habitation sur le Pincio, alors complètement inculte, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la villa Médicis ³. Tous se consacraient infatigablement à la prière, à la méditation, à l'étude de la sainte Écriture et au soin des âmes. Ils se firent attribuer spécialement le ministère de la parole divine, recommandant dans leurs sermons de fuir tous les divertissements profanes et de pratiquer la dévotion à Marie et la réception des saints sacrements. Les hostilités violentes et les sourdes calomnies ne les épargnèrent pas; Carafa, resté cependant en grand honneur près de Clément VII, eut surtout à en souffrir ⁴, car, comme supérieur, il était la personnalité la plus en vue de son ordre ⁵. Les gens d'esprit mondain traitaient les nouveaux moines d'originaux ridicules, qui n'étaient ni clercs, ni religieux ⁶. Mais dans le peuple ils obtinrent une considération croissante, par leur manière de vie toute détachée, par leur dévouement sans exemple aux soins des malades et des pèlerins pauvres, lors de l'épidémie de peste, qui éclata, l'année du jubilé 1525. On était profondément impressionné de

¹ CARACCIOLLO, *Vita di Paolo IV*, II, p. 4; BROMATO, I, p. 131.

² Voy. la *Dichiarazione di bona fede di Giberti che la vigna comprata a Monte Pincio per il prezzo di duc. 1000 fù comprata di denari prop. della congreg. Teat. 7 ottobre 1525*. (Orig. aux Archives générales de l'ordre des Théatins, à Rome.)

³ Dans l'acte de vente (voy. CARACCIOLLO, *Vita*, II, p. 4), la position en est ainsi déterminée : « Inter mœnia urbis, in loco qui dicitur lo Monte de' Pinci, cui ab uno latere sunt res s. Mariae de populo, ab alio vinea, quae possidetur per dom. Emiliū de Capisucchi, ab altero mœnia urbis et ante viculos vicinales. Voy. BROMATO, I, p. 133. Clément VII voulait assigner S. Girolamo aux Théatins; mais cette église paraît avoir été dans un quartier trop peu tranquille. Voy. la lettre de A. Germanello du 24 septembre 1524 (Archives Gonzague) et SANUTO, t. XXXVII, p. 10.

⁴ Voy. SANUTO, t. XXXVII, p. 357; ROSSI, *Pasquinate*, p. 111, et LUZIO, *Pronostico*, p. 8, 12, 16, 30, 62.

⁵ Voy. *Annales venetæ domus*. (Archives générales de l'ordre des Théatins, à Rome.)

⁶ Voy. CARACCIOLLO, dans *Acta sanct.*, Aug. II, p. 287, et SANUTO, t. XXXVII, p. 37.

voir des hommes, sortis de familles nobles et considérées, qui auraient pu s'offrir toutes les douceurs de la vie, choisir librement la plus austère pauvreté et, sans peur de la contagion, aller soigner, dans les hôpitaux et les maisons particulières, les pauvres malades de la peste, les consoler et les assister à l'heure de leur mort. Une religieuse de Ravenne put dire alors que Dieu venait d'envoyer son secours pour la réforme de l'Église et l'amélioration des mœurs ¹.

Quiconque alors vivait plus retiré, plus pieux, plus austère que les autres, recevait le nom de Théatin ². Même sur le clergé romain, le zèle pour les âmes et la vie ascétique des nouveaux religieux, qui ne manquèrent jamais du nécessaire, malgré une disette presque intolérable, commencèrent à exercer une salutaire influence. Quel changement se produisit à Rome, en présence de l'activité silencieuse, diligente des premiers Théatins, on peut s'en rendre compte par une lettre de l'un d'eux à des amis de Venise, avec lesquels il était en communion d'idées et qui s'occupait là-bas de l'hôpital des incurables. Cette lettre est datée du 5 janvier 1527 ³. « Le Christ, y lit-on, est maintenant plus craint et plus révérend, à Rome, qu'il ne l'était. Les orgueilleux s'humilient, les bons louent Dieu, les méchants sont sans espérance. Prions pour leur conversion; priez pour les Pères et surtout pour Carafa. Dieu se sert d'eux dans son Église. Remerciez-le, que les premiers prélats et les grands de Rome, qui n'avaient d'abord pour nous que fier mépris, viennent à nous chaque jour si humblement, qu'on les dirait nos serviteurs et que j'en suis tout confus; ils montrent la plus grande inclination à la confession, à la prière et aux bonnes œuvres, et sont prêts à faire tout ce que les Pères leur disent. Bien plus, le Pape nous demande chaque jour le secours de nos prières, à nous chétifs. » Plus loin, l'auteur de la lettre racontait com-

¹ Voy. CARACCILO, *Vita*, II, p. 1 et 4; BROMATO, I, p. 428; RANKE, *Papste*, t. I, p. 115, et DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 392.

² CARACCILO, *Vita*, II, p. 3, dans DITTRICH, p. 393. Voy. ATTHANAOI, *Lett. facet.*, t. I, p. 24; *Lett. volg.*, t. I, p. 178.

³ SANUTO, t. XLIII, p. 609.

ment le très considéré Thomas Campeggio était venu un jour voir Carafa et l'avait prié, de la manière la plus humble, de lui donner la consécration épiscopale, qu'il avait jusque-là refusée, car il voulait désormais être un vrai évêque de Feltre. Malgré la science de Campeggio, Carafa l'examina comme un simple prêtre. Celui-ci se soumit à tout, avec une silencieuse humilité. Il aurait pu recevoir, en une fois, tous les ordres et même se faire consacrer par le Pape, mais il n'en fit rien, pour obéir à Carafa. Il jeuna avec les Théatins, remplit avec eux les heures canoniques et communia à chaque consécration, avec une telle humilité, qu'il confondit tous les assistants. Giberti lui aussi, qui était alors la personnalité la plus influente près du Pape, visitait Carafa chaque jour et partageait souvent le frugal repas de celui-ci. Clément VII témoigna alors sa bienveillance aux Théatins, en leur accordant de nouvelles indulgences. Tandis que la réputation des nouveaux religieux s'accroissait de jour en jour, ils continuaient infatigablement à s'occuper des hôpitaux et de leurs bonnes œuvres ordinaires ¹.

Carafa et Gaëtan envisageaient l'avenir, pleins d'une joyeuse espérance. Survint le sac de Rome : Carafa, Gaëtan et ses douze compagnons furent maltraités par les soldats de la façon la plus cruelle et jetés en prison ². Ce n'est que par miracle, qu'ils échappèrent aux mains de leurs bourreaux ; à Ostie, l'ambassadeur vénitien Venieri eut pitié d'eux et leur fournit le moyen de gagner la ville des lagunes ; ils y arrivèrent en juin ; la confrérie de l'hôpital des incurables, avec laquelle ils n'avaient cessé d'être en relation, leur assura un logement à Sainte-Euphémie ³, ils étaient dénués de tout. De là, ils se transportèrent à San Gregorio, où ils trouvèrent enfin à l'Oratoire de Saint-Nicolas de Tolentino un monastère convenable ⁴.

¹ SANUTO, t. XLIII, p. 611-612.

² CARACCILO, *Vita*, II, p. 5 ; BROMATO, I, p. 153.

³ SANUTO, t. XLV, p. 343. Sur le rapport de cet établissement avec l'hôpital des incurables, voy. BROMATO, t. I, p. 138.

⁴ Voy. CARACCILO, dans *Acta sanctorum*. Aug., II, p. 290, et *Vita*, II, p. 6. Voy. aussi SANUTO, t. XLVI, p. 193, 338, 418, et BROMATO, I, p. 160, 163, 173.

Les Théatins, qui avaient élu, le 14 septembre 1527, Gaëtan pour supérieur, vécurent là comme à Rome et si retirés, dans Venise, qu'on les appelait les Ermites. Ils poussaient surtout à la réception fréquente des sacrements; ils se préoccupèrent, en outre, de relever les cérémonies du service de Dieu et d'amender le bréviaire, en enlevant les mémoires apocryphes ¹. Leur zèle pour le salut des âmes, leur héroïsme, pendant l'année 1528, au milieu de la terreur, que jetaient la famine et la peste, leur gagnèrent de plus en plus de sympathies. Un de leurs plus grands bienfaiteurs fut le doge André Gritti ².

Il était très important, pour le nouvel Ordre, de se trouver en étroites relations, à Venise, avec des représentants aussi éminents de la Réforme catholique, que Gasparo Contarini, Reginald Pole et le régénérateur des Bénédictins, Grégorio Cortese. Le jardin du couvent de S. Giorgio Maggiore, qu'habitait Cortese, fut le siège de pieux et doctes entretiens, qui inspirèrent à Bruccioli son dialogue sur la philosophie morale ³.

Carafa esquissa la plus ancienne règle des Théatins, dont il fut de nouveau le supérieur, de 1530 à 1533. Tout dans ces statuts tend à la formation de prêtres sans tache, à qui la plus grande liberté doit être laissée pour remplir les diverses fonctions, relatives au soin des âmes. Les dispositions particulières n'engageaient pas les membres, sous peine de péché ⁴.

Carafa déploya la plus haute prévoyance dans la conduite de l'Ordre. Lors que Clément VII, en février 1533 ⁵, ordonna

¹ CARACCIOLIO, *Vita*, II, p. 7; BROMATO, I, p. 174, 180; BAUMER, p. 412.

² Voy. *Annali dei Teatini della casa di Venezia*. (Archives générales de l'ordre des Théatins à Rome.)

³ Voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 212. Il y a un bel éloge de Pole dans la lettre de Carafa à Giberti du 1^{er} janvier 1533. Cod. Barb. lat. 5097, f^o 33. (Bibliothèque vaticane.)

⁴ Voy. BROMATO, I, p. 143. Dans cette règle très ancienne on ne trouve rien qui indique que les membres dussent s'employer avec zèle à la réfutation et à la poursuite des hérétiques, ce qui pour BENRATH (*Herzogs Realencyklopadie*, t. XV^o, p. 41) était la caractéristique essentielle du nouvel ordre.

⁵ *Acta sanctor.*, Aug. II, p. 291.

l'érection d'un second établissement à Naples, il souleva des difficultés, car il redoutait une dispersion et une diminution de ses forces encore petites¹. Le Pape, plein de confiance, le laissa prendre la décision. Carafa attendit encore jusqu'au mois d'août, puis il envoya deux de ses meilleurs religieux, Gaëtan et Giovanni Marino, à Naples, où les Théatins, soutenus par Jean-Antoine Caracciolo, posèrent bientôt solidement le pied. Gaëtan, d'ordinaire si doux, nommé supérieur à Naples, montra son inflexibilité pour l'observation de la plus stricte pauvreté, dans son attitude envers le comte d'Oppido, qui voulait forcer le couvent de Naples à recevoir des revenus fixes. Pour y échapper, Gaëtan se retira à l'hôpital des incurables. Il obtint ensuite une nouvelle maison de la pieuse Maria-Laurenzia Longa, qui fut plus tard la fondatrice des Capucines².

Gaëtan fut aussi sévère que Carafa³, dans la réception de nouveaux membres; cela et l'obligation de la pauvreté complète expliquent que le nombre des membres, en neuf ans, n'ait pas monté à plus de vingt et un⁴. Par suite, ils eurent à fournir une telle quantité de travail, que Clément VII, dès 1539, accorda à ceux qui étaient surchargés par l'étude, le service des malades et l'audition des confessions, la faculté de changer l'office en d'autres prières⁵.

Le système, observé par les fondateurs, de mettre une extrême sévérité au choix de leurs membres, a fait ses preuves. Les grands succès des Théatins sont dus, sans aucun doute, en grande partie du moins, à ce qu'un *petit cercle d'élite, dressé à la stricte discipline ecclésiastique, ait été formé comme un noyau de troupes, avec lequel Carafa put*

¹ Voy. la lettre à Fuscano dans BROMATO, I, p. 234. La date qui manque ici (29 mars 1533) ressort de Cod. Barb. lat. 5697.

² Voy. *Annali della casa di Napoli*. (Archives générales de l'ordre des Théatins à Rome); CARACCILO, *Vita*, II, p. 8 et 10; *Acta sanct.*; BROMATO, I, p. 229; VOLPICELLA, *Studi*, Napoli, 1876, p. 214.

³ BROMATO, I, p. 115, 145, 224, 236.

⁴ Lettre à Silvago dans BROMATO, I, p. 236. La date (23 mars 1533) d'après Cod. Barb. lat. 5697. (Bibliothèque vaticane.)

⁵ BROMATO, I, p. 173. *Allègements ultérieurs, 1533*. Voy. *Bull.*, t. VI, p. 161.

frapper tous ses coups. L'ordre des Théatins n'est donc pas, comme on put le croire au début, un séminaire de prêtres, mais il est devenu un *séminaire d'évêques*, qui rendit les plus signalés services à la réformation catholique¹. Une des causes principales de l'échec des tentatives de réforme d'Adrien VI avait été l'absence d'organes appropriés, pour l'exécution des mesures prises. Le nouvel ordre offrait maintenant un de ces organes.

Carafa avait à Rome beaucoup d'adversaires, notamment parmi les cardinaux mondains². Ce fut l'honneur de Clément VII d'avoir pris parti presque constamment pour lui, dans les attaques dont il fut l'objet, et d'avoir favorisé la floraison de l'ordre des Théatins par des privilèges étendus³. En face de la mondanité de l'épiscopat, Carafa eut le très grand mérite de vouloir que son association fût soumise immédiatement au Saint-Siège⁴. Il n'eut de repos, qu'il n'eût obtenu confirmation expresse de ce point essentiel, par un bref du 7 mars 1533, qui lui accordait encore d'autres grâces et privilèges⁵.

Réjouis et fortifiés par cette décision, que le Pape leur fit communiquer, les Théatins, comme l'écrivait Carafa, travaillaient nuit et jour⁶. Quoique fréquemment malade⁷, Carafa était infatigable au confessionnal et à la prédication; il allait aux égarés, avec un zèle brûlant pour les âmes, car il voyait, dans la conversion des pécheurs, la principale mission du prêtre⁸. On est stupéfait, qu'il ait pu encore trouver

¹ BROMATO, t. I, p. 411. Les Archives générales de l'ordre des Théatins contiennent une riche collection de vies des évêques théatins.

² Voy. SANUTO, t. LV, p. 171; CARACCILO, *Vita*, t. II, p. 10.

³ CARACCILO, *Vita*, I, p. 10.

⁴ Voy. la lettre de Carafa, du 1^{er} mars 1533. Cod. Barb. lat. 5697. (Bibliothèque vaticane.)

⁵ *Bull.*, t. VI, p. 161. Voy. la lettre à Giberti du 31 mars 1533. Cod. Barb. cit.

⁶ Lettre aux Théatins à Naples. Venise, 1^{er} janvier 1534. Cod. Barb. cit.

⁷ Voy. les lettres du 15 septembre 1530 et du 1^{er} décembre 1531. Cod. Barb. cit.

⁸ On en a un exemple dans une très belle lettre du 25 août 1530. Cod. Barb. lat. 5697.

du temps pour d'autres travaux. Quand Clément VII, dès 1529, lui eut confié l'ordre de s'occuper de la situation embrouillée des Grecs à Venise¹, ainsi que la régénération des ermites en Dalmatie², son activité ne cessa de s'élargir. On le trouve partout, où la question de la réforme est agitée. Il fait agir sur le Pape par Giberti, il lui fait faire très courageusement des représentations. Dans ses lettres, il ne s'adresse pas seulement aux religieux égarés³, mais encore aux évêques, qui négligent leurs devoirs. « Pourquoi ne prêchez-vous pas? écrit-il à l'un d'eux; si vous n'en étiez point capable, il ne fallait pas accepter d'évêché⁴! » A Vérone, il stimule l'activité de Giberti, sur le désir particulier du Pape; il assiste de ses conseils, en 1530, sa sœur à Naples, dans la réforme des dominicaines⁵, et il y obtient de féconds résultats. La même année, Clément VII lui confie la procédure contre le luthérien Galateo et la réforme si nécessaire des franciscains de la province de Venise⁶. On ne pouvait faire un choix plus habile, car Carafa était dans les meilleurs termes avec les chefs de la République, qu'il célébrait comme le siège de la liberté de l'Italie et le boulevard contre les barbares. Avec le temps, il conquiert, à Venise, une situation aussi personnelle que considérable. Il sert d'intermédiaire dans les difficultés politico-ecclésiastiques de la République avec Clément VII; là comme toujours, il arriva que la Seigneurie préférât, aux services du nonce⁷, ceux d'un homme que n'influençaient pas des inté-

¹ Voy. SANUTO, t. XLIX, p. 93, et BROMATO, t. I, p. 170. A cet objet se rapportent les matériaux qu'on trouve dans Cod. vat. 9464. (Bibliothèque vaticane.)

² Voy. CARACCILOLO, *Vita*, II, p. 7; BROMATO, I, p. 172.

³ Voy. la lettre dans BROMATO, t. I, p. 202 (elle est de 1531 et non de 1532 d'après le Cod. Barb. lat. 5697, p. 44).

⁴ Lettre datée de Venise, 9 octobre 1532. Cod. Barb. cit.

⁵ BROMATO, t. I, p. 177, 184.

⁶ SANUTO, t. LIII, p. 212; BROMATO, I, 190. On trouve dans Cod. Barb. beaucoup de lettres là-dessus.

⁷ Voy. GORHEIN, *Ignatius*, p. 174. Un document caractéristique sur la sévérité de Carafa comme réformateur des mœurs, c'est sa lettre à Contarini, dat. de Venise, 17 octobre 1533, imprimée dans *Zeitschr. für Kirchengesch.*, t. V, p. 586.

rêts privés, qui n'était prélat que de nom et ne s'adonnait qu'à des choses d'Église. La réputation de Carafa, dans les cercles les plus élevés, devint si grande, que l'ambitieuse Seigneurie en vint à recourir à lui, dans des difficultés de frontière avec Ferdinand I^{er} et lui demanda son avis sur la réforme des milieux ecclésiastiques. Si sa proposition de frapper, avant tout, l'hérésie² ne trouva aucun écho, sa situation dans la République n'en resta pas moins très influente³.

Carafa ne se découragea pas, en voyant l'inutilité de ses efforts, pour une répression énergique des hérétiques, à Venise⁴. Il s'adressa à Rome et, en octobre 1532, dépeignit au Pape, dans un vaste mémoire, le triste état religieux de Venise et exposa, avec une grande liberté, ses vues pour y remédier⁵. En dehors d'une vigoureuse procédure contre les hérétiques, Carafa y réclame une réforme fondamentale et très urgente du clergé vénitien, complètement corrompu; car il n'ignorait pas que les seules mesures de répression ne révéleraient que les symptômes du mal, mais ne le déracineraient pas.

L'hérésie a une triple source, continuait Carafa : les mauvaises prédications, les mauvais livres, les mauvaises mœurs. Il a déjà fait remarquer, il y a trois ou quatre ans, à Sa Sainteté ce qu'il répète aujourd'hui : il faut constituer une commission particulière, composée du patriarche, des évêques et de quelques hommes d'une piété éprouvée, pour examiner tous les ecclésiastiques, qui veulent prêcher ou confesser, sur leurs capacités, leur manière de vivre, leur vocation et leur foi catholique. Ceux-là seuls, qui seront trouvés dignes, devront, à l'avenir, exercer leurs fonctions sacerdotales. Carafa propose résolument de faire faire cet examen par les

¹ Voy. SANUTO, t. LIV, p. 26, 33, 138. Mais le Habsbourg récusait Carafa comme suspect. *Ibid.*, p. 266.

² CARACCILOLO, *Vita*, t. II, p. 8; BENRATH, *Ref. in Venedig*, p. 6.

³ SANUTO, t. LIII, p. 311, 568.

⁴ SANUTO, t. LIV, p. 239, 241.

⁵ Voy. sur ce mémoire, dont GOTHEIN, *Ignatius*, p. 175, proclame avec raison l'importance de ce que nous disons plus haut.

généraux d'ordre. Il ne faut pas tenir le moindre compte de la crainte, que les moines suspendus ne deviennent hérétiques ou que le nombre des prêtres approuvés soit trop minime. Mieux vaut qu'il y ait moins de prêtres et qu'ils soient bons. On sait l'importance des prédicateurs, plus considérable encore que celle des confesseurs. Ce que Carafa rapporte là, des abus répandus, explique sa profonde indignation. Il y a des couvents de conventuels, où des Fratini, qui ne sont même pas prêtres, s'assoient au confessionnal, pour y voler deux sous. Par suite des effrayants scandales que ces procédés ont fait naître, on en est arrivé à ce qu'à Venise la plus grande partie de la haute société ne va plus se confesser, même à Pâques. Partant de là, Carafa en vient à parler des moines vagabonds. Contre ceux-ci, il est indispensable de procéder avec la plus grande sévérité; il faut mettre un frein à l'avidité de la Pénitencerie, pour qu'on ne donne plus de dispense, pour des motifs si frivoles, à ceux qui veulent sortir du couvent. Le moment est favorable, maintenant qu'on vient de nommer un nouveau grand pénitencier¹. Tout soin des âmes doit être enlevé aux moines sécularisés.

Carafa voit une source, plus déplorable encore, de graves abus dans la décadence de l'épiscopat. La plupart des évêques ne s'astreignant pas à leur devoir de résidence, on manque de véritables pasteurs. Par ambition, les évêques rôdent dans les cours et abandonnent le soin de leurs diocèses à des moines démoralisés, qui prennent les noms d'évêques titulaires ou suffragants. Ces individus donnent, pour de l'argent, la consécration à de nombreux personnages indignes ou incapables et même à des garçons de seize ans! D'où le mépris du sacerdoce et de la sainte messe, dans le peuple. Que peut-on répondre aux hérétiques, quand ils triomphent de semblables scandales? Cette affaire, continue Carafa, est si dégoûtante, que la mauvaise odeurs'en répand

¹ Le vieux cardinal grand pénitencier L. Pucci était mort en l'automne de 1531; voy. CIACONIUS, t. III, p. 338. Sur l'attitude de Pucci dans l'affaire de M. Bandello en 1526, voy. *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXIV, p. 85.

partout. Si, malgré l'excellente ordonnance de 1524, il y a encore, à Rome, tant de prélats pour conférer les ordres sans conscience, on peut s'imaginer ce qui se fait dans le Vénitien. Il faut retirer le droit de consacrer à tous ces évêques titulaires, sans conscience; quant aux gens qu'ils ont déjà consacrés, il faut les examiner et suspendre tous les indignes.

Dans sa conclusion, Carafa revient encore sur l'incroyable corruption des ordres monastiques, de l'état desquels dépend la sanctification ou la ruine du monde. Carafa n'a pas exagéré la peinture, qu'il fait de la corruption régnante, ainsi qu'on peut le voir par les rapports contemporains des nonciatures. Si grande, du reste, que soit la plaie, déclare Carafa, on peut encore y porter remède, pourvu que le Pape le veuille. Trois choses sont surtout nécessaires : mettre un terme à la décadence grandissante, dans les ordres corrompus; laisser la main libre aux quelques bons, qui restent encore, et les séparer des mauvais. C'est l'unique moyen de réforme; il fut proposé, en son temps, par Eugène IV et on vient de l'appliquer récemment, avec succès en Espagne et en Portugal. Si tous les ordres ont besoin d'être régénérés, c'est particulièrement le cas des franciscains; il faudra commencer par eux et se mettre tout de suite à la besogne, à Venise.

II

Une aussi vaste réforme du clergé séculier et régulier, que la proposait Carafa, dans son mémoire d'octobre 1532, pour Venise, avait été entreprise, dès 1528, dans le diocèse de Vérone, par un membre de l'Oratoire. L'homme qui conduisait là-bas le mouvement, était un des plus fidèles amis de Carafa et le principal conseiller de Clément VII : Gian Matteo Giberti¹.

¹ Voy. la biographie toujours excellente qu'en a faite P. Ballerini, dans *J. M. Giberti Opera* (Veronæ, 1733, et Hostilitæ, 1740, avec les documents

Fils illégitime d'un amiral génois et né en 1495 à Palerme, Giberti, dès l'âge de dix-huit ans, était déjà secrétaire du cardinal Médicis, bien contre son gré, car le pieux jeune homme, ami du silence, voulait entrer dans un Ordre monastique. Il se conforma cependant à la volonté de son père¹. Comme secrétaire du cardinal, Giberti montra une telle capacité, qu'il gagna non seulement la confiance la plus complète de son maître, mais encore la faveur particulière de Léon X. Avec le temps, il fut mêlé à toutes les affaires importantes, ecclésiastiques et politiques : il prit une part décisive à la conclusion de l'alliance offensive du Pape et de l'Empereur, du 8 mai 1521².

Au milieu de cette constante activité politique, Giberti trouva encore le temps de s'occuper de sa formation spirituelle. Il noua d'étroites relations avec nombre d'humanistes de la Rome léontine; sa maison fut un des endroits préférés de leurs réunions. Vida, qui a célébré dans une belle ode la consécration sacerdotale de Giberti, lui fut particulièrement attaché³.

Après la mort de Léon X, Giberti resta au service du cardinal de Médicis, qui le chargea d'une mission près de Charles V et Henri VIII. Passant, à son retour, par l'Espagne, il arriva à Rome avec Adrien VI; s'il n'était encore qu'un jeune homme, par le nombre des années, c'était déjà un vieillard, par la sagesse et la vertu⁴. Personne ne fut donc

rassemblés là), ainsi que les études détaillées de KERKER, *Kirchl. Reform.*, p. 13, et DITTMICH, *Kath. Ref.*, p. 1. Voy. aussi SPOTORNO, *Stor. lett. di Liguria*, t. III, p. 112; TUCKER, dans *Engl. Hist. Rev.*, XVIII (1903), p. 24, 266, 439. G. B. Pighi a apporté récemment plusieurs nouveaux matériaux, dans *Gian Matteo Giberti*, Verona, 1900; voir encore, au supplément III de cet ouvrage, un texte imprimé et revu, très important pour l'histoire de Giberti et contenant sa défense (*Giustificazione*) au gouvernement vénitien. Il y a encore de nombreux documents inutilisés, mais malheureusement inaccessibles au public, dans les Archives de la famille Missini-Giberti à Orvieto.

¹ Voy. *Giustificazione*, dans PICHI, t. VI.

² *Giustificazione*, dans PICHI, t. VII.

³ GIBERTI, *Opera*, t. V; voy. *ibid.*, p. 332, d'autres poésies à Giberti. Sur ses rapports avec M. A. Flaminio, voy. CUCCOLI, p. 53, et *Atti d. Ist. Veneto*, t. LXV (1905-1906), p. 208.

⁴ ORTIZ, p. 224.

surpris de voir Clément VII le nommer son dataire et faire de lui, en quelque sorte, son premier ministre¹. Giberti eût préféré le tranquille accomplissement de ses devoirs de prêtre à cette nouvelle position, très influente certes, mais si pleine de tracas. Il ne put cependant se résoudre à dire formellement : non ; son dévouement à son maître l'emporta. Ce fut ce même dévouement, qui fit de cet ancien ami de l'Empereur, le défenseur le plus ardent de la Ligue de Cognac². Pendant ces années, il déploya une activité politique stupéfiante, à Rome aussi bien qu'en ses missions à l'étranger, mais ce surmenage devait le conduire, plus tard, à une grande irritabilité. Comme dataire, sa conduite fut sans tache ; la noblesse de son caractère le fit aimer des meilleurs êtres de son temps, entre autres de Vittoria Colonna³. La grande confiance, que le Pape avait en lui, était tout à fait justifiée.

Dès le mois d'août 1524, Clément VII avait donné à son dataire, malgré sa résistance⁴, l'évêché de Vérone⁵. Giberti eût alors volontiers quitté Rome, pour aller se consacrer tout entier à la conduite de ce diocèse très négligé, mais le Pape retint, auprès de lui, ce fidèle serviteur. De Rome, Giberti fit tout son possible pour régénérer, sous le rapport de la science et des mœurs, le clergé séculier et régulier de Vérone, et Clément VII l'y aida volontiers⁶. Il prit encore la part la plus active aux tentatives de réforme de la première

¹ Voy. plus haut.

² Sa *Giustificazione*, dans PIGHI, t. VI, montre combien Giberti était absorbé par sa fonction.

³ Voy. GÖTHEIN, *Ignatius*, p. 180, et REUMONT, *V. Colonna*, p. 45, 84. Voy. aussi *Lett. di V. Colonna a G. M. Giberti*, éd. Guilari, Vérone, 1868 (Publ. de nocés) ; FERRERO-MÜLLER, *Carteggio di V. Colonna*, Torino, 1892, et P. D. PASOLINI, *Tre lettere ined. di V. Colonna*, Roma, 1901 (Publ. de nocés).

⁴ *Lett. d. princ.*, t. II, p. 496.

⁵ Voy. *Acta consist.* du vice-chancelier. (Archives consistoriales.) Voy. SANUTO, t. XXXVI, p. 522, 526, 584, sur un poème publié alors, *Verona ad Clementem VII*, voy. GIORDANI, *App.*, p. 7.

⁶ BALLERINI, *Giberti Opera*, t. IX ; PIGHI, p. 51 ; SANUTO, t. XLI, p. 82, 142, 289.

année du règne du Pape, tentatives qui firent naître tant d'espérances, et, en fait, il ne cessa d'être l'âme de tout ce qui se fit de bien, à Rome ¹. Il était très lié avec Carafa, à qui il rendit les plus grands services ², surtout au moment de la fondation de son Ordre. Il séjournait volontiers dans le pieux cercle des Théatins et à « l'Oratoire de l'Amour Divin », aussi longtemps que sa dure tâche politique le lui permettait.

Malgré son dégoût croissant pour la vie politique ³, Giberti resta fidèlement près du Pape, avec lequel il traversa les malheureuses années 1526 et 1527, et dont il partagea la captivité, au château Saint-Ange. De là, il alla comme otage au camp des Impériaux, où il fut mis aux fers et fut près d'être exécuté.

Pendant ces terribles journées, se réveilla en lui, avec une nouvelle force, son goût ancien et jamais complètement éteint pour une vie silencieuse et d'activité purement spirituelle. Il se reprochait alors amèrement de n'avoir pas répondu plus tôt à la voix de Dieu, qui lui rappelait ses devoirs de résidence. De sa prison, le 15 novembre 1527, il pria Carafa de le remplacer à Vérone et de réformer son diocèse; il exprimait en même temps l'espoir que sa cruelle infortune lui donnerait peut-être la possibilité de faire ce à quoi il aspirait depuis si longtemps : sortir de la vie politique et se consacrer tout entier à ses devoirs ecclésiastiques : « Je porterais ces chaînes, sans me plaindre, ajoutait-il, si elles devaient me libérer des autres liens, qui ne me furent pas moins pesants ⁴. »

Giberti parvint à échapper à ses bourreaux; à Orviété, il déclara au Pape sa résolution de retourner dans son évêché ⁵. En vain, celui-ci chercha-t-il à le retenir près de lui. Dès le

¹ Voy. KERKER, *Kirchl. Ref.*, p. 11.

² SANDO, t. XLIII, p. 533.

³ Voy. les lettres dans PIGHI, p. 40 et XIX.

⁴ GIBERTI, *Opera*, p. 239-240; BROMATO, I, p. 166.

⁵ Voy. la lettre de Salviati à Castiglione du 29 janvier 1528 dans *Nunziat. di Francia*. (Archives secrètes papales.)

7 janvier 1528, Giberti était à Venise. Une de ses premières visites fut pour Carafa ¹, dont il partageait toutes les idées sur la réforme ecclésiastique, sur la nécessité qu'il y avait de surveiller sévèrement le clergé et de refaire son éducation, ainsi que de rétablir vigoureusement la discipline dans les Ordres monastiques ². Carafa avait été jusque là son conseiller, dans les affaires spirituelles; il devait l'être, de plus en plus, dans l'œuvre difficile, que Giberti entreprenait, de transformer son diocèse tout sécularisé et d'en faire un modèle d'évêché réformé.

La description de l'état, dans lequel il trouva le pays, donne une idée de ce qu'il y avait à faire, dans ce sens. Nombre de curés ne résidaient pas et abandonnaient le soin des âmes à des mercenaires, qui, la plupart du temps, étaient des sujets démoralisés. L'ignorance de plusieurs était si grande, que Giberti dut faire traduire en italien les rubriques du Missel, pour ceux qui ne savaient pas le latin. En maints endroits, la prédication était abandonnée, le confessionnal, très relâché, les églises, si négligées, qu'elles ressemblaient à des étables. La population était presque revenue à l'état sauvage et tombée dans les pires vices ³.

Giberti procéda à sa difficile tâche, avec beaucoup de courage et non moins de prudence et de douceur. D'abord et avant tout, il chercha à prêcher d'exemple. Giberti n'avait pas échappé à la contagion de son temps, et il avait couru après les bénéfices, beaucoup plus qu'il n'aurait dû ⁴. Il résigna tous ceux qui comportaient le soin des âmes. Il n'employa qu'à des buts utiles ⁵ les revenus des autres, qu'il crut

¹ SANUTO, t. XLVI, p. 463.

² BENNATH, dans *H. Realenzyklopadie*, t. IV³, p. 657, insiste avec raison sur la grande ressemblance des idées réformatrices de ces deux hommes.

³ GIBERTI, *Opera*, t. XLI, et KERKER, *Kirchl. Ref.*, p. 14.

⁴ Voy., outre *Giorn. d. lett. Ital.*, t. VI, p. 273, et t. XLV, p. 68, les faveurs accordées par Clément VII dans *Regest. Vat.*, 1244, f° 17, 1245 f° 4, 41, 1246, f° 69, 1247, f° 42^b, 1248, f° 217, 1260, f° 106, 1263, f° 235, 1275, f° 245, 1283, f° 162^b, 1291, f° 220, 1297, f° 4 des Archives secrètes papales.

⁵ Voy. GIBERTI, *Opera*, t. IX, et PIGHI, p. 65.

pouvoir garder, sans engager sa conscience. Un grand changement se fit dans sa manière de vivre. La sérénité qu'il avait jusque-là conservée, malgré tout le poids des affaires, disparut et il devint l'austère ascète, qu'on sait¹. Ses journées étaient partagées entre la prière et le travail, sa table était de la plus grande simplicité. Dans toutes ses fonctions ecclésiastiques, il donnait à tous le meilleur exemple². Infatigable à donner des audiences, cet homme d'un tempérament si violent écoutait les fâcheux, avec la plus grande douceur, toujours prêt à aider chacun, d'un conseil ou d'un service³.

Dans son diocèse, il se mit, tout de suite, aux réformes décisives, montrant partout ce sens pratique, que lui avait donné une longue habitude des affaires. On vit alors combien la résidence était importante. Auparavant, il avait tenté, par ses représentants, de faire quelques réformes, mais il n'avait jamais réussi. Quelle différence, maintenant qu'il était là! Dès novembre 1528, on écrivait de Vérone : « Les prêtres de ce diocèse sont saisis au plus haut point : tous sont examinés, les indignes ou les incapables, suspendus ou enlevés de leur poste; les cachots sont remplis de concubinaires; on prêche au peuple sans interruption, les études sont reprises; l'évêque, par sa vie, donne le meilleur exemple⁴. »

En janvier 1529, Giberti entreprit la visite de son diocèse⁵. Il voulait, de la sorte, donner une sanction pratique à ses nombreuses instructions et mit, en conséquence, le plus

¹ FERRAJOLI, *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XLV, p. 68.

² SANUTO, t. XLVI, p. 604, et t. LV, p. 96.

³ Voy. GIBERTI, *Opera*, p. 304, 312. Giberti représenté comme colérico^o dans SANUTO, t. XLI, p. 289.

⁴ SANUTO, t. XLIX, p. 161.

⁵ Voy. PIGHI, p. 71, 99. Pour ce qui suit, voy. particulièrement BALLERINI, *De restituta per Gibertum ecclesiastica disciplina*, et P. F. ZINI, *Boni pastoris exemplum*, dans GIBERTI, *Opera*, t. LXI, p. 253, ainsi que les excellentes descriptions des KEBKER, p. 15, et DITTRICH, p. 28. Le premier indique la visite diocésaine comme le point essentiel de la conception qu'avait Giberti des devoirs d'un évêque. Giberti a exposé ses vues dans les célèbres *Constitutiones Gibertinæ Opera*, p. 1, dont il sera question encore dans les volumes suivants.

grand zèle à ces inspections, qu'il menait, tantôt en personne et tantôt par délégués¹. Il allait de bourgade en bourgade, rempli d'un zèle si saint, qu'aucun obstacle ne l'effrayait; une fois il faillit, dit-on, être noyé, en franchissant un torrent, gonflé par les pluies. Arrivé dans la paroisse, il se contentait du plus mauvais coucher et se rendait compte de la manière de vivre des ecclésiastiques, de l'état des églises, de l'existence du peuple. Il notait, sur un livre particulier, tout ce qu'il avait vu. Pour ne pas entendre qu'une cloche, il interrogeait aussi les laïques, et les consolait et les soulageait dans leurs afflictions. Pour apaiser de vieilles inimitiés, cet homme d'une culture si fine ne craignait pas de voir les paysans les plus rustres et de les exhorter à se réconcilier. Il savait allier, d'admirable façon, la douceur et la sévérité. Dans des cas graves, il n'hésita pas à recourir à l'excommunication et à la pénitence publique. Pour les ecclésiastiques, il tenait, par-dessus tout, à la ponctuelle observation de la résidence et à une vie sans tache². Quiconque était répréhensible, à ce point de vue, était déposé, sans égard aux protections qu'il pouvait avoir, quand même il eût été patronné par un évêque. Au début, Giberti ne voulait tolérer, dans la maison d'un ecclésiastique, aucune

¹ Aux Archives épiscopales de Vérone on conserve encore divers volumes des actes de visite. Ce sont : 1° Actes du quinzième siècle; 2° *Visitatio dioc. Veron. facta per rev. d. vic. Calist. Amadosi A. 1525 et 1527 sub. rev. ep. J. M. Giberto* (ici d'intéressants exemples de corruption des mœurs chez les laïques); 3° R. d. J. M. Giberti *ep. visitatio ecclesiarum Veronæ 1529, 1530-1531, 1534, 1537*; 4° *Visitatio dom. Marcelli episc. commiss. et vicar. 1529*; 5 et 6 manquaient en 1897, quand je visitai les archives; 7° *Visit. rev. d. episc. Veronen. inc. die 18 Aprilis 1532 usque ad diem 17 Aug. 1533 facta per rev. d. Philippum Stridonium deleg. a rev. d. Giberto*; 8° *Visitationes Veronen. dioc. a J. M. Giberto* (commence ainsi : « In nomine dom. Amen. A° 1541 die vero merc. 4 mensis maii rev. J. M. Gibertus Dei et apost. sedis gratia episc. Veron. eiusdem s. sedis legatus post generalem visitationem civitatis factam intendens similiter visitare diocesim contulit se primo ad hospitale aurificum, etc.); 9° *Visit. dioc. Veron. facta per J. M. Giberti*, commence au 30 mai 1541. Au delà on ne possède plus d'actes concernant le temps de Giberti.

² On voit par l'édit de 1535, dans GIBERTI, *Opera*, combien la résidence était difficile à obtenir.

femme, pas même une sœur; plus tard, il adoucit pourtant cette prescription et souffrit la présence de telles femmes, comme gouvernantes, quand leur parfaite honnêteté lui était démontrée. Pour mettre fin à l'abus des prébendes, qui comportaient charge d'âme, il fit en sorte que toutes les dispenses, accordées sur ce point par Rome, fussent retirées. Il fit surveiller par des *vicarii foranei* l'exécution des ordres, qu'il avait donnés, au cours de ses visites; de plus les curés ou prédicateurs devaient le renseigner.

Pour assurer un service spirituel régulier et durable, Giberti s'efforça, le plus minutieusement qu'il put, de ramener les prêtres à l'exact accomplissement de leur ministère¹. Il interdit aux moines, de la façon la plus sévère, d'empiéter sur les droits de ceux-ci et veilla à ce que les paroissiens assistassent à la messe paroissiale, les dimanches et jours de fête; pendant cette messe, aucune autre ne devait être célébrée, dans les autres églises. Il chercha à restreindre, le plus possible, la construction de nouvelles chapelles et la célébration de la messe, dans les maisons particulières².

Le service paroissial dut être accompli, avec toute la solennité et la dignité possible. Il prescrivit l'observation la plus scrupuleuse du rite et la plus grande tenue dans les offices. L'importance, que Giberti attachait à ces détails, ressort de ce fait, qu'il réprimandait le prêtre, quand il commettait, en sa présence, quelque inconvenance, comme par exemple de poser sa barrette sur l'autel. Néanmoins, ces extériorités avaient moins de portée, à ses yeux, que les choses de l'âme et que la pureté du cœur; aussi prescrivait-il à tous les curés la confession hebdomadaire. Il ne cessait de chercher à assurer la parfaite administration et dispensation des sacrements, au sujet de quoi il rendit de nombreuses prescriptions, quelques-unes individuelles. Il semble avoir introduit, le premier, l'usage de garder la sainte Eucharistie, dans un tabernacle, sur le maître-autel, comme celui

¹ GÖTHELN, *Ignatius*, qui insiste avec raison particulièrement sur ce point.

² GIBERTI, *Opera*, t. LXXVI.

d'agiter la sonnette, au moment de l'élévation¹. Il chercha aussi, constamment, à répandre, par des confréries, le culte de tous les saints. Il établit les recommandations les plus rigoureuses pour les confesseurs : il recourut envers eux inflexiblement à la suspension de tous les indignes et à une surveillance constante. Là même, les détails extérieurs ne le laissèrent pas indifférent : les confesseurs devaient exercer leur office, constamment en habit de chœur et en étole, assis comme des juges, non debout, ce qui leur arrivait souvent. C'est à Giberti, que remonte vraisemblablement la forme des confessionnaux, actuellement encore en usage².

Les curés étaient également invités, de la façon la plus pressante, à exercer une surveillance attentive sur le consciencieux emploi des revenus ecclésiastiques, sur les écoles populaires, les hôpitaux, les associations et confréries, les pauvres, les veuves, les orphelins : il leur recommandait tout particulièrement l'exercice si fécond de la prédication. Cela eut beaucoup d'importance, pour arrêter le dangereux effet des doctrines luthériennes, contre lesquelles, dès le 10 avril 1530, Giberti avait lancé un sévère édit³. Toute l'année, dans toutes les églises paroissiales, les dimanches et jours de fête, l'Évangile du Christ devait être prêché, « en toute charité et simplicité de cœur » ; sans citations superflues des poètes, sans entrer dans les subtilités théologiques. La publication de la parole de Dieu ne pouvait avoir lieu qu'avec la permission de l'évêque ; les prédicateurs étrangers étaient invités à s'entretenir avec les curés des besoins particuliers de la paroisse. Giberti chercha à attirer les meilleurs prédicateurs de toute l'Italie, pour sa cathédrale et les églises des couvents de Vérone. Souvent, il les envoyait à la campagne, où beaucoup de curés n'étaient pas en état de prêcher. Pour les enfants, un catéchisme fut établi, le dimanche après-midi ; le zélé évêque n'oubliait pas

¹ Voy. ZINI dans GIBERTI, *Opera*, p. 272 ; DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 34 ; voy. cependant PROBST, dans *Freib. Kirchenlexikon*, t. I^{er}, p. 591.

² ZINI, p. 273, et DITTRICH, p. 36.

³ GIBERTI, *Opera*, p. 232.

même les paysans, qui se tenaient autour de l'église, avant le commencement du service divin; il leur faisait envoyer un acolyte, pour leur lire un livre spirituel.

Après la réforme du clergé séculier, vint celle des Ordres. Il y avait encore quelques excellents couvents, mais, dans beaucoup d'autres, la corruption avait atteint une hauteur intolérable¹. Giberti entreprit courageusement la lutte. Clément VII lui accorda des pleins pouvoirs particuliers, relativement aux couvents d'hommes, qui jouissaient d'exemptions. Tous les prédicateurs et confesseurs, provenant des ordres monastiques, furent soumis aux mêmes sévères prescriptions que les séculiers et frappés exemplairement, pour leurs manquements aux mœurs². Giberti sévit, avec une grande énergie, contre les abus, liés à la remise des indulgences, principalement exercée par les moines. A la suite des représentations, qu'il adressa à Rome, il fut décidé qu'à l'avenir aucun questeur ne pourrait, sans sa permission, recueillir des aumônes dans son diocèse et que tous les pleins pouvoirs, donnés auparavant, fût-ce par le Pape, en contradiction avec ce décret, seraient déclarés nuls³. Giberti commença, dès l'automne de 1528, la visite des couvents de femmes. Il arrivait souvent, de la façon la plus inopinée, et s'informait minutieusement de tout. Quelques couvents furent supprimés par lui, d'autres, améliorés par l'introduction de bons éléments; pour tous, il s'occupa d'abord de leur trouver de bons confesseurs⁴. Dans certains couvents de femmes très corrompus, où s'immisçaient des familles riches et puissantes, il se heurta à d'incroyables difficultés⁵. En 1531, il fit, en conséquence, confirmer par le doge les prescriptions, rendues par lui, pour la réforme des religieuses. Il y interdit même l'usage de l'orgue et des chants au chœur,

¹ PIGHI, p. 89, 93.

² Exemples dans SANUTO, p. 67, 70.

³ *Constitutiones* dans GIBERTI, *Opera*. Voy. KERKER, p. 20, et DITTRICH, p. 36.

⁴ BIANCOLINI, *Chiese di Verone*, t. I, p. 120, III, p. 78, IV, p. 376; PIGHI, p. 93.

⁵ PIGHI, p. 95.

réglés si artistement. Les mesures de prévoyance les plus pénibles furent édictées pour le maintien de la clôture et l'examen des novices. Giberti répéta là l'axiome de ses amis, Gaëtan et Carafa : « Mieux vaut peu et de bons, que beaucoup et d'inutiles ¹. »

Des difficultés encore plus grandes vinrent à Giberti de son chapitre de cathédrale. Là, comme ailleurs, c'étaient surtout les exemptions, qui étaient l'obstacle à l'exécution de ses ordonnances. Dès 1525, Clément VII lui avait, à cause de cela, donné plein pouvoir de juridiction sur tous les exempts ². Comme ces Messieurs du Chapitre résistaient, le Pape, le 26 mars 1527, retira, de façon expresse, la juridiction au patriarche d'Aquilée, rattacha le Chapitre directement au Saint-Siège et nomma Giberti, *legatus natus* à vie, pour la ville et le diocèse de Vérone ³. Lorsqu'en 1529, conformément à cette décision, Giberti établit un prévôt, les chanoines quittèrent la cathédrale et transportèrent leur service de chœur à S. Elena. En vain, Rome se prononça-t-elle en faveur de l'évêque, le Chapitre persista dans sa résistance; ce ne fut qu'en janvier 1530, que, grâce à la médiation de Carafa, un arrangement intervint, dans lequel Giberti fit preuve d'une grande magnanimité. Malgré cela, les sujets de discorde ne manquèrent pas, dans la suite, avec le Chapitre ⁴.

Constamment, de graves conflits éclatèrent avec le clergé corrompu et avec la bourgeoisie ⁵. Carafa et une fois même

¹ GIBERTI, *Opera*, p. 180. L'exemplaire authentique des *Constitutioni de le monache* est maintenant à la Bibliothèque communale, à Vérone.

² Bref du 23 mai 1525. GIBERTI, *Opera*, t. XI.

³ Voy. GIBERTI, *Opera*, t. XII. Le 8 avril 1534, Giberti obtint encore « la facultas absolvendi quoscunq. laicos et clericos a casibus reservatis exc. pt. cont. in bulla Cœna ». *Dom. Brev.*, 1534, vol. 54, n° 97. (Archives secrètes papales.)

⁴ GIBERTI, *Opera*, XVII; DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 25; PICCHI, p. 71, et particulièrement les *Notizie spett. al capitolo di Verona, Roma, Roma, 1527*, et *De Privilegiis et exempt. capit. cath. Veron. Venetis, 1753*, écrits composés avec des points de vue opposés. Voy. aussi SANUTO, t. LIV, p. 46, 63, 87, 121; t. LV, p. 24.

⁵ SANUTO, t. LI, p. 113.

Gaëtan de Thienc durent intervenir¹. Les choses allèrent si loin, que Clément VII pensa que Giberti devait renoncer à une situation si difficile et retourner à Rome. Mais celui-ci y était moins disposé que jamais. Il obéit bien à l'ordre du Pape, qui l'appela à lui, en 1529² et en 1532, mais dès qu'il lui fut possible, il se hâta de rentrer dans son diocèse. Plusieurs fois, il fut question de lui donner la dignité de cardinal, mais Giberti n'en avait aucune envie³. Patiemment et doucement, il se remit à la réforme de son clergé, et Clément VII ne cessa de le soutenir⁴.

La misère matérielle et morale de ses diocésains n'absorba pas moins la pensée de Giberti. L'activité sociale de l'évêque de Vérone est presque un cas unique, à cette époque. Elle était le plus beau complément de ces réformes ecclésiastiques, dans lesquelles il avait surtout en vue les couches profondes de la population. Il s'occupa, avec une charité toute paternelle, du soin d'abriter les pauvres malades et les enfants orphelins et créa des écoles du dimanche, pour les classes populaires. Il fonda, à Vérone, une maison de refuge pour les pauvres filles sans défense et des établissements spéciaux pour celles qui avaient fauté. Un signe de son esprit éminemment pratique est qu'il cherchait à placer

¹ BROMATO, I, p. 177, 219.

² DITTRICH, *Kathol. Ref.*, p. 13.

³ Voy. BERGENOTH, t. II, n° 358; GAYANOS, t. IV, p. 2, n° 749, 751; SANUTO, t. XLVIII, p. 385; t. LVI, p. 91, 109, 302.

⁴ Outre les cas déjà cités, nous faisons allusion aux ordonnances suivantes du Pape : *Min. brev.*, 1532, vol. 41, n° 130 : « Zach. Zuccensi ord. prad. prof. Venetiis commor. (ordre de se rendre immédiatement près de Giberti), 19 mars. Bref, 1533, vol. 53, n° 65 : Pro episcopo Veronen. de Bologne, 3 mars (contre ces moines qui veulent se soustraire à la Réforme en obtenant des brefs de Rome). *Brev.*, 1534, vol. 54, n° 12 : Episc. Veron. committitur, ut moneat rectores eccles. paroch. civit. et dioc. Veron. tam non residentes quam residentes, qui ad regendas eor. eccles. per seipos idonei non sunt, ad providendum suis ecclesiis de idoneis capellanis per eum approbandis infra compet. termin., quo elapso ipse auct. apost. provideat et compet. portionem fructuum dict. eccles. eis assignet, dat. 18 janvier, n° 95 : Episc. Veron. dispensatur, quod, quoties sacris lectionibus et aliis piis operibus fuerit occupatus, loco officii possit recitare orat. domin. decies et symbolum apost. semel etiam in suo cubiculo », dat. 8 avril. (Archives secrètes papales.)

comme bonnes ou à marier celles qui s'étaient améliorées dans ces maisons. Il rendit, en outre, diverses ordonnances, pour arrêter l'immoralité publique dans la ville¹.

Giberti chercha à renouveler à fond les œuvres de bienfaisance, en réformant les confréries, créées dans ce but, mais la plupart entièrement dégénérées. Sur le modèle des Monts de piété de Vérone, il fit créer, dans les paroisses de son diocèse, des instituts, qui servissent non seulement de maisons de prêts, mais fussent des sortes de banques de mutualité, pour empêcher l'exploitation des paysans par les juifs². Pour prévenir la mendicité, devenue vraiment intolérable, à Vérone, il fonda la Société de la Charité, composée de prêtres et de laïques, et lui fit accorder par Clément VII toutes les grâces, qu'avait obtenues à Rome la *Societas pauperum*. Cette nouvelle association, qui se réunissait tous les mois, était une sorte de Société de Saint-Vincent, ayant pour objet le relèvement matériel et moral des pauvres³. Les membres assistaient les indigents, par des aumônes d'argent, de nourriture, de vêtements, assuraient aux malades les secours médicaux, dotaient de pauvres filles, empêchaient le concubinage, soutenaient les procès pour les veuves et les orphelins, réconciliaient entre eux des gens qui se haïssaient depuis longtemps. Francesco Zini a dit avec raison que cette Société de charité chrétienne était la plus grande et la plus belle des œuvres de Giberti, qu'elle dépassait de toute la supériorité qu'a la charité sur toutes les autres vertus⁴. Cette institution féconde, que Giberti mit tous ses soins à ériger, d'abord à Vérone, fut propagée ensuite par lui dans les campagnes. Dans chaque paroisse, sept hommes étaient choisis, qui aidaient le curé dans toutes ses œuvres de bienfaisance chrétienne et qui devaient exercer

¹ BALLERINI, dans GIBERTI, *Opera*, XXI; PIGHI, p. 90, 115; GÖTHEIN, *Ignatius*, p. 191. Voy. aussi BAGATTA, *Storia degli spedali in Verona*, Verona, 1862.

² GÖTHEIN, p. 192.

³ Voy. KERKER, *Kirchl. Ref.*, p. 18, et DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 45.

⁴ GIBERTI, *Opera*, p. 295.

une sorte de police de mœurs. Le but de cette association, écrit Francesco Zini, est de veiller à ce que « personne n'offense Dieu, personne n'ait faim, personne ne néglige le prochain, personne ne pêche, personne ne manque du nécessaire, que toute inimitié, toute haine, toute rancune s'évanouisse, que tous, comme dans la primitive Église, nous ne formions qu'un cœur et qu'une âme, pour l'honneur et la gloire de Dieu¹ ».

L'unique délassément, que se permettait Giberti, au milieu de son austère activité, consistait dans la culture de la science et dans le commerce des gens instruits. Il consacrait toutes ses heures libres à l'étude, particulièrement de l'Écriture Sainte, dans le texte original, et des Pères; il voulait apprendre, dans ses sources mêmes, l'antique discipline ecclésiastique, qu'il prenait comme idéal pour toutes ses réformes. Nombre d'humanistes, que la tourmente du sac de Rome avait dispersés à tous les vents, trouvaient dans l'évêché de Vérone une maison hospitalière. Il s'y forma une réelle association de savants et de poètes, — l'Académie Giberti². De la riante loggia du palais épiscopal, au pied duquel coule l'Adige, leurs yeux pouvaient contempler la plus belle contrée de l'Italie. Au milieu d'eux, Giberti ne songeait encore qu'à la cause de la Réforme ecclésiastique. Il cherchait à détourner les poètes de la poésie profane à la poésie religieuse, il exhortait les philologues à la traduction d'ouvrages religieux, notamment de Pères grecs. Il fit monter dans sa maison une imprimerie à lui, pour laquelle il fit fondre des caractères grecs. Il commanda à l'humaniste Tullio Crispodi, membre de « l'Oratoire de l'Amour Divin », un petit catéchisme et un manuel pour les prédicateurs³.

L'exemple d'une si éclatante vertu pastorale dut exciter

¹ ZINI dans GIBERTI, *Opera*, p. 295, 296.

² TIBARDOSCHI (éd. Neapol.), t. VII, p. 1, 117; KERKER, *Kirchl. Ref.*, p. 26; GÖTHEIN, p. 182; PIGHI, p. 126.

³ Voy. BALLERINI dans GIBERTI, *Opera*, XIV, XL, L; DITTRICH, p. 19, 31; PIGHI, p. 129; GIULARI, *Tipogr. Veron.*, Verona, 1871; FUMACELLI, *Lex. typ. Ital.*, Florence, 1905, p. 515.

d'autres évêques à l'imiter. Dès le temps de Clément VII, et avec son appui¹, pour ne nommer que les plus éminents, le cardinal Bernhard Clès à Trente, le cardinal Cornaro à Brescia, Pietro Lippomano à Bergame, le cardinal Hercule Gonzague à Mantoue, le cardinal Ridolfi à Vicence, Aléander à Brindizi, Vincenzo Carafa à Naples, Vida à Albe, Federigo Fregoso à Salerne et Gubbio-Girolamo Arsagi à Nice, Sadolet à Carpentras, Lodovico Canossa à Bayeux, procédèrent d'après la méthode réformatrice de Giberti². Chez tous ces prélats, on voit la même sérieuse conception des devoirs qu'imposent les dignités ecclésiastiques; quelques-unes des mesures, qu'ils adoptèrent, la visite, par exemple, que le cardinal Gonzague fit faire dans son diocèse, témoignent incontestablement de l'influence de l'évêque de Vérone³. Que Carafa, si actif pour la réforme, ait été pour beaucoup dans ce changement des prélats, c'est ce que confirment des témoignages peu suspects⁴; Carafa agit directement sur plusieurs⁵.

L'activité synodale prit également un grand développement en Italie; Clément VII, étant encore cardinal, avait,

¹ *Brev.*, 1533, vol. 53, n° 170 : « Pro F. card. Cornelio eccl. Brix. admin. facultas per se vel alium visit., corrig. et reformandi ecclesias et personas tam saec. quam cuiusvis ordin. dat. 8 avril 1534, vol. 54, n° 67 : Nicol. card. de Rodolphis episc. Vicent. conceditur quod non obstant. revalidat. privileg. regularibus civit. et dioc. Vicent. concessis possit uti priore facultate sibi concessa circa eor. visit. et correct. dat. 8 mars, n° 113 : Herculi card. Mant. conceditur quod quandiu praefuerit eccl. Mant. possit per se vel alios visitare omnes parroch. ecclesias civit. et suae dioc. Mant. dat. 14 avril; n° 123 : Pleins pouvoirs ultérieurs pour la réforme des presbytères dans son diocèse, 22 avril; n° 162 : Extension de ces pleins pouvoirs aux chapellenies, 25 mai. (Archives secrètes.)

² On trouvera des détails sur l'activité de celui-ci dans les volumes suivants.

³ Je parlerai, dans les volumes suivants, des documents que j'ai trouvés aux Archives épiscopales de Mantoue sur les visites du diocèse de Mantoue, à partir de 1534.

⁴ Voy. au supplément, n° 145, la lettre caractéristique de F. l'évêque du 17 octobre 1532. (Archives Gonzague.)

⁵ Par exemple sur Aléander; voy. PAQUIER, p. 351; sur la nouvelle attitude d'Aléander, voy. encore CIAN, dans *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XXXVII, p. 157.

conformément aux ordonnances du Concile de Latran, réuni à Florence un Concile provincial; le cardinal Farnèse, qui, aidé de son excellent vicaire général Bartolomeo Giudiccioni, s'était mis, dès 1516, à la réforme de son diocèse de Parme, par des visites, tint en novembre 1519, dans cette même ville, un synode diocésain¹. Rangoni fit de même, à Modène², en 1522, et Giberti, à Vérone, dans l'automne de 1534. Ce même esprit de réforme, dans l'intérieur de l'Église, se manifesta, sous Clément VII, par des synodes en Pologne, en Allemagne, en France et en Angleterre³. Dans cette époque si troublée, une fraîcheur de vie nouvelle pénétrait la vieille Église, sur les points les plus divers. Si l'Italie fut le premier pays où elle se manifesta de la façon la plus décisive, c'est à Giberti, qu'on le doit en grande partie. Le nombre des hauts pasteurs qui, dans leur zèle pour l'amour des âmes, choisirent pour modèle ce grand homme, s'accroissait de plus en plus. Même un Charles Borromée chercha à se former sur l'exemple de Giberti, dont nombre de prescriptions furent textuellement converties en décrets par le Concile de Trente. Ainsi, du cercle étroit de l'évêché de Vérone se répandit sur une grande partie de l'Église un courant de fécondité⁴.

III

La réformation catholique, telle que la mit en œuvre Giberti, était une réforme éminemment dirigée dans le sens populaire; n'étant pas le fruit d'un travail de bureau, elle n'atteignait en général pas les gens instruits, mais s'adressait aux masses profondes des moyennes et basses classes. Elle se reliait à un courant religieux, qui, même aux pires

¹ Voy. SCHWEITZER, dans *Rom. Quartalsch.*, t. XX, p. 42.

² BERNABEI, *Vita del card. Morone*, Modena, 1885, p. 4.

³ Voy. HEFELE-HERGENROETHER, t. IX, p. 576, 629, 856.

⁴ Voy. DITTRICH, *Kath. Ref.*, p. 49.

époques de la Renaissance en Italie, n'avait cessé d'être vivace¹.

Les malheurs du temps, — et cela fut d'une grande importance pour la réussite de la réforme catholique, — fortifièrent ce courant. Les cavaliers de l'apocalypse : la guerre, la faim et la mort, que Dürer peignait prophétiquement, à la fin du quinzisième siècle, firent leur cruelle procession en Italie. Comme un violent ouragan, la furie de la guerre passa par les champs et les lieux habités, anéantissant tout sur son passage, enlevant les hommes comme des feuilles. A la fin, le jardin de l'Europe se trouva changé en un champ de bataille, couvert de cadavres, puis en un foyer de peste. Ces événements effrayants, ces malheurs inouïs produisirent sur le peuple une puissante émotion, constamment accrue par des prophéties d'ermites.

Le terrible événement, qui arracha de Rome les membres les plus considérables de l'« Oratoire de l'Amour Divin » et qui leur ouvrit un nouveau champ d'activité dans la Haute-Italie, le sac de Rome, produisit partout une impression profonde. L'effet moral de cette catastrophe fut encore plus grand que le désastre matériel.

Dans toute l'Italie et même dans les autres contrées de l'Europe, ce ne fut qu'un cri désolé sur la ruine de la ville qui, pendant des siècles, avait exercé un si magique prestige sur les imaginations des hommes. Des cruautés inouïes, meurtre, viol, vol, pillage, incendie et les pires sacrilèges avaient visité la Rome éternelle et fait un désert pestilentiel du théâtre de la vie la plus brillante, du centre de la Renaissance littéraire et artistique, du siège du gouvernement suprême de l'Église. Comme jadis au temps de saint Jérôme, de nombreux écrivains déploraient en prose et en vers la ruine de la magnifique Rome. Ce n'est pas la ville seulement, écrivait Érasme à Sadolet, qui est perdue, c'est le monde entier². Voilà ce que disait l'Humanité. En fait, le sac

¹ Voy. ce que nous avons dit aux volumes précédents et qui concorde avec l'opinion de ТУСКЕН, dans *Engl. Hist. Rev.*, t. XVIII, p. 268.

² *Opera, epist.*, p. 938.

marque la fin de la Renaissance, la fin de la Rome de Jules II et de Léon X.

Un monde était anéanti; un nouveau allait s'élever. La catastrophe, qui mettait fin subitement à la passagère alliance de la Papauté avec la Renaissance aux tendances païennes, dégrisa le monde et prépara les voies à la réformation catholique. Le terrible événement ne devait pas seulement être une borne sérieuse, au point de vue littéraire et artistique, mais aussi au point de vue religieux.

Partout, chez les Allemands hérétiques aussi bien que chez les Espagnols, rigidement attachés à la foi, et que chez les frivoles Italiens, on vit, dans l'horrible dévastation de Rome, une juste punition du ciel sur la capitale de la Chrétienté, enfoncée dans le vice, une terrible expiation pour le mauvais exemple, que tant de prélats et de Papes avaient donné au monde, au temps de la Renaissance. Ce ne fut pas seulement l'opinion des gens cultivés¹ mais aussi celle du peuple².

En apprenant que Dieu avait châtié par le fer et le feu la corruption de la Ville éternelle³, qui appelait la vengeance céleste, plusieurs firent leur examen de conscience. Même un partisan aussi ardent de la culture de la Renaissance, que Pierio Valeriano, confessa alors l'impuissance de cette cul-

¹ Voy. G. NEGRI, dans SADOLETI, *Epist.*, t. I, Romæ, 1760, p. 189; VETTONI, p. 380; PICCOLOMINI, *Tizio*, p. 113; lettre de L. Canossa à François I^{er}, dat. de Venise, 16 mai 1527. (Bibliothèque communale de Vérone.) Cajetanus. exposit. evang. s. Matth. c. 5, ainsi que les célèbres Dos dialogos escritos por Juan de Valdés (éd. Luis Usoz y Rio, dans *Reformist. ant. espanol.* IV, Madrid, 1850); sur J. Valdes, voy. MAURENBRECHER, *Kath. Ref.*, p. 268, 406; BAUMGARTEN, t. II, p. 632, et PFÜLF, dans *Freib. Kirchenlex.*, t. XII³, p. 536. A la bibliographie donnée ici il faut encore ajouter *Homenaji à Menendez y Pelayo I*, Madrid, 1899, p. 396.

² Voy. LANCELLOTTI, III, p. 263, 304, et le *Journal de Cornelius de Fine*.

³ La *Propalladia (Libros de antano IX*, Madrid, 1880; voy. SCHÄER, *Dramatische Litteratur in Spanien*, t. I, p. 181) donne un tableau vivant de l'immoralité dans la Rome de Léon, on en trouve un pareil sur le temps de Clément VII avant le sac dans la *Lozana Andaluza* de Fr. DELICATO (*Libros esp. rar. e curios.* I, Madrid, 1871 et Paris, 1888), imprimée en 1524. Voy. aussi *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XIII, p. 316; ADEMOLLO, *Teatri di Roma*, p. 3; LUZIO, *Pronostico*, p. 47, 61, et *Giorn. ligust.*, 1890, p. 195.

ture à donner une règle de vie et la nécessité d'une réforme morale¹. L'école du malheur fit voir les choses mieux et de plus haut. Comme autrefois, dans la tourmente qui accompagna la chute de l'Empire romain, beaucoup de nobles personnages retournèrent dans la solitude, pour faire pénitence². Tout ce qu'il y avait de meilleur dans l'Église prit conscience de la responsabilité, que chacun avait plus ou moins encourue. Ce sentiment devait conduire à une transformation. Sadolet lui-même entrevit, dans un regard prophétique, au travers du malheur présent, poindre une nouvelle aurore et la prochaine purification des âmes : « Si, écrivait-il au Pape, par nos gémissements, nous satisfaisons à la colère et à la justice de Dieu, si ces terribles châtimens nous ouvrent la voie à de meilleures mœurs et à de meilleures lois, peut-être notre malheur n'aura pas été si grand. Ce qui est de Dieu regarde Dieu. Mais si nous avons devant nous une vie meilleure, la force des armes ne pourra pas nous l'enlever; n'agissons donc et ne pensons qu'à chercher en Dieu le véritable éclat du sacerdoce et notre vraie grandeur et puissance³! »

Clément VII et plusieurs cardinaux et prélats avec lui rentrèrent effectivement en eux-mêmes⁴, au moment le plus dur de leurs épreuves; mais cette âme de Médicis ne tarda pas à s'égarer de nouveau dans le labyrinthe de la politique; de même, beaucoup de prélats retournèrent à leurs habitudes passées, néanmoins il y avait quelque chose d'irrévo- cablement changé. Dès le temps du successeur de Clément VII, on comprit, qu'en face du schisme du Nord, la

¹ Voy. GÖTHEIN, *Ignatius*, p. 96.

² La *Cronica del P. Bernardino da Colpetrazzo* (Archives générales de l'ordre des Capucins, à Rome) montre quelle quantité de gens fuirent le monde après le sac.

³ Lettre dat. du 1^{er} septembre 1527, de Carpentras, imprimée dans *Anecd. litt.*, t. IV, p. 335. L'orig. aux archives secrètes papales, t. XLV, p. 52.

⁴ Dans le remarquable rapport de Francesco Pesaro sur le sac, on trouve sur la vie religieuse au château Saint-Ange assiégé, les détails suivans : « El papa celebrava spesso ecc. et in vero, ancora che fusseno molta zente in castello, pareva pero che fusse una religione. » SANUTO, t. XLVI, p. 132.

Papauté se trouvait, pour un siècle, dans des conditions nouvelles. Une très significative preuve, que beaucoup de gens de la Curie avaient réfléchi, nous est fournie par le discours, que prononça l'évêque Stafileo, à la réunion du conseil de Rote, le 15 mai 1528. Après un tableau de tout ce que Rome avait eu à souffrir du pillage, de la peste et de la famine, l'évêque demandait pourquoi la capitale du monde avait été si cruellement éprouvée. Et il y répondait par un loyal aveu des fautes commises, aveu rappelant celui d'Adrien VI : « Parce que toute chair s'est abandonnée à la corruption, parce que nous ne sommes plus habitants de la sainte ville de Rome, mais de la perverse ville de Babylone. » L'orateur n'hésitait pas à comparer la ville de Rome à la Babylone de l'Apocalypse. De l'effroyable catastrophe, par laquelle le Seigneur avait chassé de son temple les acheteurs et les vendeurs, il tire pour lui et ses collègues cet enseignement, qu'ils doivent devenir meilleurs et exercer leur ministère sans souillure. « Nous avons tous gravement péché, s'écriait-il, devenons meilleurs, tournons-nous vers le Seigneur, et il aura pitié de nous ! »

Pareil à un orage, le sac avait purifié l'air et laissé des traces indélébiles. La ville avait trop souffert, pour redevenir encore la Rome sercine et profondément corrompue de Léon X³. C'était pour jamais fini de l'enthousiasme insouciant pour l'antiquité classique, de la vie brillante et fastueuse, dont l'art des grands maîtres ne recouvrait que difficilement la corruption morale. La fête de Pasquin, qu'on avait renouvelée encore, en 1525, tomba dans l'oubli³, les divertissements du carnaval prirent une physionomie plus sombre⁴. Au lieu des cortèges à demi-païens, on voyait

¹ *Oratio ad Rotæ auditores hab. per rev. episc. Staphyleum*, dans SCHARDIUS, *Script.*, t. II, p. 613.

² BURCKHARDT, *Kultur*, t. I, p. 134.

³ Voy. LUZIO, dans *Giorn. d. lett. Ital.*, t. XIX, p. 99; voy. XXXIII, p. 43.

⁴ Voy. SANUTO, t. LIV, p. 303. Les vieilles fêtes du carnaval ne furent reprises qu'en 1536; voy. lettre de F. Peregrino du 18 février 1536. (Archives Gonzague.)

maintenant des processions dans les rues; au lieu d'écouter les productions des poètes et des musiciens, les habitants étaient plus attentifs à la voix des prédicateurs ¹.

La dévastation avait été si grande ², elle avait si bien balayé le bien avec le mal, que Rome resta d'abord un sol assez stérile à ces efforts religieux. *L'Oratoire de l'Amour Divin* revivait à la vérité ³, mais la tentative de Carafa de rétablir les Théatins échoua ⁴.

Les cruautés de la guerre n'avaient pas été limitées à l'État de l'Église, la Lombardie notamment n'avait guère eu moins à souffrir que Rome : la guerre, la famine, la peste ainsi que le système d'exploitation espagnol avaient réduit positivement les habitants au désespoir ⁵. Les parties les plus fertiles du territoire ressemblaient à un désert, où les loups rôdaient de tous côtés. Dès 1528, la famine en était arrivée à ce point, que les paysans regardaient comme des friandises, les chats, les chiens et les souris. Ces malheureux, à demi-morts de faim, affluaient par bandes si nombreuses à Venise, que là aussi une dure disette éclata. Parmi ceux qui s'efforcèrent de soulager, par des prodiges d'activité héroïque et charitable, la misère universelle, il faut signaler au premier rang le noble Vénitien, Girolamo Miani ⁶.

¹ Les Impériaux n'aimaient pas que les prédicateurs fissent allusion constamment au temps des terreurs du sac; voy. GAYANGOS, t. II, p. 2, 943.

² G. Casale écrivait d'Orvieto, le 23 mai 1528 : « 50 miglia di quà da Roma non solamente non vi è vittuaglia, ma non vi è grano di biave seminate nè cosa del mondo; similmente 30 et 40 miglia di là da Roma. » MOLINI, t. II, p. 21. Voy. le rapport de septembre 1528, *ibid.*, p. 87.

³ BERNATH (*Herzogs Realenz.*, t. XIV², p. 424) se trompe, quand il croit que l'Oratoire n'a pas survécu à la tourmente du sac. Au contraire, l'existence de la compagnia del divino amore ressort d'une lettre de Carafa, de Venise, 11 mars 1533. (Cod. Barb. lat., 5697, f^o 45^b. Bibliothèque Vaticane.)

⁴ Voy. lettre de Carafa au Génois Giambattista Silvago du 23 mai 1533. Même source.

⁵ Voy. BURCKHARDT, *Kultur*, t. II⁷, p. 211, qui renvoie à G. Capella et Burigozzo. Voy. aussi le rapport d'ambassade dans *State Papers*, t. VII, *King Henry the Eighth*, V, p. 226.

⁶ Sc. ALBRANDS, ANDR. STELLA et AUG. TORTURA ont écrit la vie de Miani. Voy. *Acta sanct.*, Febr., t. II, p. 217. Voy. aussi C. DE ROSSI-BONCOGNO, *Vita di S. G. Miani*, Roma, 1867; HUBERT, *Deuhl. II. Aemiliani*, Mainz, 1895, et *Notizie stor. s. vita di S. G. Miani*, Sondrio, 1896.

Né en 1481, Miani s'était consacré au service militaire et avait longtemps vécu d'une façon toute mondaine. Dans les guerres de la République avec Maximilien I^{er}, il avait été fait prisonnier et délivré miraculeusement, ce qui l'avait converti. Il cherchait à expier sa vie passée par des pratiques de pénitence et des œuvres de charité; sa prière était celle-ci : « Très doux Jésus, ne soyez pas pour moi un Juge mais un Sauveur ! » En 1518, il se fit prêtre, et ne s'adonna plus qu'aux bonnes œuvres, étroitement lié d'amitié avec Carafa et dirigé par lui. Ce qu'il accomplit, pendant la peste et la famine de 1528, lui assura l'admiration de tous : il vendit tous les meubles de sa maison, pour pouvoir aider les nécessiteux. La nuit, il ensevelissait les morts, qui, au milieu de la grande mortalité, restaient souvent gisants dans les rues. Le typhus, qu'il contracta ainsi, augmenta encore sa popularité. Une fois guéri, il abandonna tout ce qu'il possédait, en février 1531, pour se consacrer, en vêtements de mendiant, au service des pauvres. Il était particulièrement ému des bandes de petits orphelins, errant complètement abandonnés. Il les rassembla dans une maison à San Rocco, où ils recevaient quelques soins, de l'instruction religieuse et apprenaient un métier manuel; il tenait particulièrement à ce dernier détail. Par là, les enfants ne s'habituèrent pas, dès leur bas âge, à la fainéantise et à la mendicité; il leur répétait constamment : « Quiconque ne travaille pas, ne doit pas manger. » Le gouvernement vénitien secondait ses efforts philanthropiques, pour lesquels Miani utilisa les services d'un ermite de Vicence ¹.

Miani fonda encore de semblables orphelinats à Brescia et à Bergame; dans cette dernière ville, il créa aussi une maison de refuge pour les filles tombées. Il ajouta bientôt à son programme l'instruction du peuple des campagnes. Nombre d'excellents prêtres et de pieux laïques s'associèrent à lui. Ainsi se forma une association religieuse, qui s'occupa d'abord de diriger les orphelinats, fondés par

¹ Voy. SANUTO, t. LIV, p. 419.

Miani, puis étendit ses soins aux autres malheureux, pauvres, malades et ignorants. Du nom de leur lieu de réunion, le simple village de Somasca, près Bergame, on nomma ses membres, les Somasques.

Miani était constamment suivi de Carafa, comme de son guide spirituel; si celui-ci déclina l'honneur d'être le fondateur de cette nouvelle association de clercs réguliers, il en fut cependant l'inspirateur intellectuel¹. Le fondateur des Théatins tenait si peu à en accroître le nombre, qu'il ne fit rien pour gagner Miani à sa congrégation. Dès qu'il eut reconnu les aptitudes particulières de Miani, il lui transmit même l'école d'orphelins, que les Théatins avaient tenue jusque-là, près de l'hôpital des Incurables, à Venise².

Ce fut aussi Carafa, qui engagea Miani à étendre son activité sur le territoire de Milan³. Il n'y avait pas alors de champ plus propice au soulagement des misères corporelles et morales, que ces contrées si visitées par la guerre, la famine et la peste. Le malheur des temps avait amené, tout comme à Venise, beaucoup de gens à se réfugier à Milan. Ce qui était très rare auparavant, beaucoup de fils de familles riches et en vue renonçaient à tout, pour se faire pauvres et suivre le Christ⁴. Des prédicateurs exhortaient le peuple à la pénitence; parmi ceux-là, se distingua particulièrement un dominicain espagnol, Tommaso Nieto; celui-ci conduisit, en 1529, une procession solennelle avec le très Saint-Sacrement, dans laquelle celui-ci était porté par quatre prêtres, comme l'arche d'alliance⁵.

Plus durable et plus profonde, pour Milan, fut l'œuvre de

¹ Jugement de GÖTHEIN, *Ignatius*, I, p. 194. Voy. BROMATO, t. I, p. 196.

² Voy. BROMATO, I, p. 199.

³ Voy. *Acta sanct.*, Febr., t. II, p. 251.

⁴ A Venise, en 1535, agirent ainsi quatre fils de la très distinguée famille des Frati; voy. SANUTO, t. LIV, p. 600. Pour Milan, la conversion de J. A. Morigia est typique. Voy. *Vita del v. Morigia* dans Archives générales de l'Ordre des Barnabites à Rome (Y à 3). Cornelius de Fine, dans son *Journal*, parle très remarquablement, dans ses notes pour l'année 1525, sur la rareté des entrées au couvent.

⁵ Voy. BURICCOZZO, p. 485, 491, 498.

Antonio-Maria Zaccaria ¹, gentilhomme de Crémone, dont le caractère offre une grande ressemblance avec celui de Gaëtan de Thiene.

Zaccaria, né en 1502 et d'abord médecin, s'était tourné, à vingt-six ans, vers l'étude de la théologie. Reçu prêtre en 1528, il déploya, dans sa patrie, une ardente activité pour le salut des âmes. La pieuse comtesse, Lodovica Torelli de Guastalla ², le fit venir à Milan, à la fin de 1530. Là, il fit la connaissance, dans la Confrérie de l'Éternelle Miséricorde, d'amis, qui étaient dans les mêmes sentiments que lui : Bartolomeo Ferrari et Jacopo-Antonio Morigia, qui s'étaient déjà signalés par des œuvres éminentes de charité. A la misère et à la démoralisation, qui faisaient des progrès effrayants, par suite de la guerre, ces hommes pieux ne virent rien de mieux à opposer, qu'une société de clercs réguliers, qui se consacrerait à l'instruction de la jeunesse et au soin des âmes. Quand ils se furent adjoint deux autres Milanais, Jacopo de' Casei et Francesco Lecchi, Clément VII, par un bref rendu, à Bologne, le 18 février 1533, conféra à Bartolomeo Ferrari et à Antonio-Maria Zaccaria la permission de vivre en commun avec trois autres compagnons, d'après des statuts particuliers, sous un supérieur, soumis cependant à la juridiction de l'Ordinaire, celle de recevoir de nouveaux membres et de prononcer leurs vœux devant l'archevêque de Milan ³. La nouvelle Congrégation alla bientôt habiter une petite maison, en automne 1533, non

¹ Outre les écrivains de l'Ordre, Bascapé, Tornielli, Barelli et Gabuzio, voy. notamment A. M. TEPPA, *Vita del v. A. M. Zaccaria*, Moncalieri, 1753 (6^e ed., Milano, 1897), œuvre qui, quoique l'auteur ne donne malheureusement pas de citations, s'appuie en général sur la riche collection de matériaux pour l'histoire de Zaccaria, collection que conservent les Archives de l'Ordre des Barnabites à Rome et qui me fut ouverte avec la plus grande libéralité. Une série d'épreuves me montra combien l'auteur avait travaillé soigneusement sur Teppa (dont une édition allemande a paru à Fulda en 1900); voy. aussi F. A. MOLTEBO, *Vita di S. A. M. Zaccaria*, Firenze, 1897.

² Voy. sur L. Torelli et sa conversion, AFFO, *Storia di Guastalla*, t. II, p. 160, 180.

³ *Bull.*, t. IV, p. 160, et *Litt. et constit. s. pontif. pro congr. cleric. s. Pauli Apost.*, Romæ, 1853.

loin de la Porte du Tesin, à Milan, maison qu'ils agrandirent bientôt, avec la permission du duc ¹.

Les constitutions, que Zaccaria, choisi comme supérieur, composa, ont beaucoup de ressemblance avec celles des Théatins ². Même la vie des « Fils de Saint-Paul », comme se nommaient eux-mêmes ces hommes, qui révéraient particulièrement l'Apôtre des nations, — ce ne fut que beaucoup plus tard qu'ils prirent le nom de Barnabites, quand ils transportèrent le siège de leur congrégation dans le vieux couvent milanais de Saint-Barnabé, — ressemblait fort à celle que menaient les compagnons de Gaëtan et de Carafa; une vie de sévère détachement, l'ardent souci des âmes et, en plus, le soin des malades les préoccupaient avant tout. Le chroniqueur Burigozzo parle de l'étonnement, que suscitaient ces prêtres qui, en habits usés, avec la barrette ronde, malgré leur jeunesse, vauquaient gravement à leurs devoirs, la tête baissée ³. Zaccaria invitait les siens à agir particulièrement sur les prêtres et sur les parents; ce n'était que de cette manière que les nouvelles générations pourraient s'améliorer. Il ouvrit bientôt, en conséquence, son couvent aux prêtres, qui voulaient faire des exercices spirituels, et fonda une congrégation d'hommes mariés. Contrairement aux Théatins, les Barnabites cherchaient la publicité. Ils cherchaient à ébranler les cœurs farouches du peuple, par des missions dans les rues et des exercices publics de pénitence. Le crucifix à la main, on les voyait prêcher dans les lieux les plus fréquentés; quelques-uns portaient de lourdes croix, d'autres confessaient publiquement leurs péchés. On les accusa, pour cette raison, d'être des perturbateurs de la tranquillité publique. Comme Zaccaria, plein de confiance en Dieu, le leur avait prédit, ils sortirent complètement justifiés

¹ L'original du décret ducal du 27 octobre 1533, permettant à Zaccaria et Ferrari d'accepter des biens-fonds jusqu'à concurrence de 600 ducats d'or, est aux Archives générales de l'Ordre des Barnabites, à Rome, f° 2.

² L'original des statuts se trouve aux Archives générales de l'Ordre des Barnabites, à Rome. Sur l'époque de leur rédaction, voy. TEPPA, p. 72.

³ BURIGOZZO, p. 522.

de cette première poursuite. La congrégation, s'accroissant peu à peu¹, fut bientôt un puissant instrument, dont se servit Charles Borromée pour la réforme de son diocèse.

IV

Pendant que s'élevaient les nouvelles fondations des Théatins, des Somasques et des Barnabites, les vieux ordres prenaient de plus en plus conscience de la nécessité d'une réforme. De ce côté aussi, le mouvement partit de petits groupes peu connus. Pour s'arracher à l'esprit mondain, qui n'avait que trop pénétré partout, les meilleurs éléments de ces ordres cherchèrent la solitude. Paul Giustiniani, de l'ordre des Camaldules, avait, dès le temps de Léon X, tenté de cette façon une amélioration, en créant à Pascelupo, dans l'Apennin, puis à Massaccio, dans la province d'Ancone², des ermitages de Camaldules, avec des règlements particuliers très sévères. Les membres habitaient, chacun isolément, de petites maisons séparées. Outre la rigoureuse observation des vœux, Guistiniani attachait le plus grand prix à la solitude absolue. Dans une de ses lettres, il préconise cette manière de vivre, loin de l'agitation du monde, comme le meilleur moyen d'acquérir la paix de l'âme et la perfection spirituelle³. Clément VII, comme l'avait fait Adrien VI, favorisa cette congrégation des ermites Camaldules. Le deuxième successeur de Giustiniani (mort en 1528), l'ermitte Giustiniani de Bergame fit de Monte Corona, sur le haut Tibre, le centre de la fondation, qui a donné son nom à toute la Congrégation. Grâce au travail de ces religieux,

¹ *Le Registro dell' Atti di professione*, qui commence à 1534, est aux Archives générales de l'Ordre des Barnabites, à Rome, E. a.

² Voy. FIORI, *Vita del b. P. Guistiniani*, Roma, 1724; BROMATO, I, p. 90; HEIMBUCHER, I, p. 206; *Studien aus dem Benediktinerorden*, t. XII, p. 64.

³ Voy. la lettre à Carafa, dans BROMATO, t. I, p. 136.

cette cime inhabitable est devenue un des ermitages les plus pittoresques du monde. Clément VII favorisa l'œuvre, de grâces et de privilèges et confirma les nouveaux statuts¹.

Chez les Ermites-Augustins, le docte général Egidio Canisio poursuivait ses efforts de réforme, commencés² aussi sous Léon X³, tandis qu'à Sainte-Justine de Padoue, congrégation fondée par des Bénédictins de Saint-Cassin, Gregorio Cortèse, dont la culture intellectuelle était toute classique, agissait dans le même sens⁴.

De sérieuses tentatives de réforme furent aussi entreprises, dès le temps de Léon X, chez les Franciscains Observants. L'excellent général, Francesco Lichetto, recommanda aux religieux austères les maisons de *recollections*, fondées à l'instar de celles d'Espagne, c'est-à-dire des couvents, où ceux-ci pouvaient librement se retirer, pour y observer, avec toute la rigueur possible, les règles de l'Ordre et se consacrer à de dures pratiques de pénitence et à la contemplation. Les plus anciennes de ces maisons, Fonte Columbo et Greccio, étaient situées dans la vallée de Riéti, sanctifiée par le séjour de saint François. On nomma ceux qui y résidaient, les frères de la stricte observance, et plus tard les Réformés⁵. Ceux-ci rencontrèrent, près du commissaire général, Hilarion Sacchetti, préoccupé de maintenir l'unité de l'Ordre, plus de résistance que de faveur. L'Espagnol Quinones, plein de zèle pour la réforme⁶, élu général en 1523, fut, par

¹ Bull., t. VI, p. 117-119; HEYLOT, VII, p. 313. Depuis la dispersion des religieux, la physionomie de Monte Corona s'est modifiée, mais pas à son avantage. Sa couronne a été détruite, quand on a abattu les antiques et magnifiques bois dont la montagne était couverte.

² Voy. LAEMMER, *Beitrag zur Kirchengesch.*, p. 65.

³ Voy. la lettre d'Egidio Canisio, datée de Rome 8 juillet 1515, dans Cod., 1001, f° 268^b de la Bibliothèque Angelica, à Rome.

⁴ Voy. *Greg.*, *Cortesii Opera I*, Patavii, 1724, p. 19; sur Cortese, voy. DITTRICH, dans *Freiburger Kirchenlexicon*, t. III², 1135, et GOTHEIN, *Ignatius*, p. 110.

⁵ DOM. DE GUBERNATIS, *Orbis seraph.*, t. III, p. 1, 263; voy. aussi MORONI, XXII, p. 154; BENEDETTO SPILA, *I santi luoghi della Palestina e la Franciscana Riforma*, Napoli, 1892, p. 26.

⁶ WADDING, t. XVI², p. 188, 205, 226.

contre, un grand ami des frères de la Stricte Observance, auxquels il donna aussitôt, en Espagne, des règles fixes et assigna cinq maisons de *recollecion*¹. Lorsque Quinones vint en Italic, en 1525, il favorisa cette réforme², comme toutes les réformes, qui furent tentées dans son ordre. Deux hommes éminents de ses compatriotes, Martino de Guzman et Stefano Molina³, eurent aussi à se louer de sa faveur particulière; ce furent eux, qui transplantèrent dans la province romaine le mouvement de la Stricte Observance, ainsi que plus tard celui des *Riformati*. Ces *Riformati* menaient une vie extrêmement dure; ils ne mangeaient, que deux fois par semaine, des aliments cuits; le reste du temps, ils se contentaient de pain, de fruits et d'herbes. Il couchaient sur la terre nue ou sur une planche. Leur journée commençait et finissait par une longue méditation; pendant la nuit également, on priait en commun. Si Quinones fût resté plus longtemps à la tête des Observants, cette réforme eût dès lors obtenu sûrement une plus grande portée; car, dans les années d'épouvante qui suivirent le sac de Rome, le nombre des Observants, qui travaillaient à revenir à une application, aussi rigoureuse que possible, des règles de l'Ordre, ne fit que s'accroître⁴. Le nouveau général, Paolo Pisotti, fut malheureusement un adversaire de ce mouvement et en général de tous les mouvements d'idées trop austères⁵.

A ce moment critique, Clément VII, sur le conseil de Carafa, prit la défense des *Riformati*. Par une bulle du 14 novembre 1532, il recommanda au général et aux provinciaux de l'Observance de ne molester en rien les *Riformati*,

¹ WADDING, t. XVI², p. 167.

² *Croniche dei frati minori*, t. III, p. 302; GONZAGA, *De orig. seraph. relig.*, Venet., 1603, t. I, p. 56; t. II, p. 210; DOM. DE GUBERNATIS, *Orbis seraph.*, t. III, p. 1, 262; B. SPILA, *I santi luoghi*, p. 28.

³ Voy. WADDING, t. XXI, p. 220; *Sigismundo da Venezia, Biografia serafica*, Venezia, 1846, et la *Chronique de la Province Romaine*, t. I, p. 282, 293.

⁴ Voy. *Cronica del P. Bernardino da Colpetrazzo*, dans Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome.

⁵ Voy. WADDING, t. XVI², p. 303, et *Cronica del P. Bern. da Colpetrazzo*, t. I.

de les favoriser plutôt de toute façon et de leur abandonner un nombre suffisant de couvents. Les Riformati obtinrent alors aussi le droit de recevoir des novices et d'élire un Custode dans chaque province; mais leur habit et leur capuce ne devaient pas différer de ceux des autres Observants et ils restaient soumis à la visite du provincial¹.

Malgré la faveur, que le Pape montrait ainsi au nouveau mouvement, il ne s'étendit guère, tout d'abord, en Italie, ce qui donne plus d'importance à une autre réforme, qui se fit au sein des Franciscains italiens de l'Observance. Celle-ci fut commencée par un enfant des montagnes de l'Ombrie, Matteo da Bascio (né vers 1495, mort en 1552). Nulle part en Italie, ne restait plus vivace le mystique et pourtant populaire esprit de saint François, que dans la pauvre, sobre, croyante et énergique population, qui habite les vallées perdues et les ravins de ce pays pittoresque. A la rigueur, on peut dire que cette contrée embrasse aussi tout le territoire situé de ce côté de l'Apennin. Là, sur une montagne, non loin de Pennabili, se trouve le bourg de Bascio², qui dépendait politiquement du duché d'Urbain, ecclésiastiquement de l'évêché de Montefeltre.

Les plus anciens récits sur la jeunesse, comme sur le reste de la vie de Matteo, avaient déjà un caractère légendaire; le contrôle n'en est plus possible. Voici à peu près ce qu'on en peut dégager historiquement. Très jeune, dès dix-sept ans, dit-on, Matteo entra dans l'ordre des Franciscains Observants, à Montefalcone, dans la marche d'Ancône. Il s'y distingua par la plus grande piété et par la plus austère observation des règles de son état. A son entrée dans l'ordre, il n'avait reçu encore aucune culture³ et ne fut pas davantage

¹ *Bull. Rom.*, t. VI, p. 155; WADDING, t. XVI², p. 328; BOVENIUS, t. I, p. 988; BRONATO, t. I, p. 219.

² Voy. AMATI, *Dizionario geograf. d'Italia*, t. I, p. 640; « Matteo de Grassis » dans GOTHEIN, *Ignatius*, p. 107, est une erreur.

³ Bernardino da Colpetrazzo, qui est un témoin assurément peu suspect, écrit : « Nell' età tenera frequentò alcuni mesi la scuola e imparò un pogo di grammatica positiva ma perchè suo padre faceva il contadino, non puote il buon fanciullo sequitar le lettere, gli restò nondimeno non so che de

formé, par la suite, comme nous le savons par les témoignages les plus proches, qu'on ait sur lui. Peut-être les prédications populaires de ce simple fils des champs n'en produisirent-elles que plus d'effet sur les pauvres populations de cette contrée montagnarde.

Matteo commença à se faire connaître, par le dévouement qu'il montra, lors de l'épidémie de peste, à Camerino¹. Il quitta, sans se faire prier, le couvent de Montefalcone, courut à Camerino et, sans souci du danger de mort, il se consacra au soin des malades et des mourants. L'activité de Matteo, en cette circonstance, attira, dès lors, sur l'humble Franciscain, l'attention du duc de Camerino, Giovan Marco Varano, et de son épouse Catherine Cibo².

Catherine Cibo, comme Vittoria Colonna³, était du nombre de ces femmes italiennes de la Renaissance, qui unissaient la culture la plus vaste à une profonde piété et à une grande pureté de mœurs⁴. Elle savait le latin et le grec et apprit aussi l'hébreu, pour pouvoir lire l'Ancien Testament dans l'original. En sa qualité de nièce de Léon X et de Clément VII, elle venait souvent dans la ville éternelle, où elle voyait les lettrés d'alors⁵. Elle s'intéressait ardem-

buona creanza, e perchè sapeva leggere, se diede con molta devotione a leggere libri spirituali. Cronica I. » (Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome.) Voy. aussi à l'appendice, n° 119, les remarques sur les plus anciennes sources de l'histoire des Capucins.

¹ SANTONI, *I primordii dei Cappuccini*, p. 8, place, en s'en référant à LILLI, *Hist. di Camerino*, t. II, p. 301, l'épidémie en 1524; mais la *Cronica del P. Bern. da Colpetrazzo*, t. I (Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome), indique à diverses reprises 1523. En 1524, Pérugin fut aussi emporté par la peste.

² Bernardino da Colpetrazzo le dit expressément et ajoute que Matteo soigna, entre autres, deux gentilshommes de la cour de la duchesse.

³ Sur V. COLONNA, qui s'était retirée, fin 1525, au couvent de S. Silvestro in capite à Rome, nous donnerons de nouveaux détails dans le prochain volume.

⁴ *Donna di santissimi costumi*, c'est ainsi que la nomme VARCHI, t. I, p. 173. Voy. aussi FELICIANCELLI, p. 140. Sur la bienheureuse Battista da Varano (morte le 31 mai 1526), de l'Ordre des Clarisses, voy. *Miscell. Francesc.*, t. I, p. 161.

⁵ Voy. REUMONT, ainsi que FELICIANCELLI, *Notizie e docum. sulla vita di Cat. Cibo. Varano duchessa di Camerino*, Camerino, 1891. En 1527, Catherine était déjà veuve.

ment à toutes les questions religieuses, notamment à une réforme du clergé, dans son duché¹. Avec sa rude nature, d'une dureté presque masculine, elle dut être attirée par l'austérité de Matteo.

Quand le fléau eut cessé à Camerino, Matteo retourna à son couvent de Montefalcone. Il s'y retirait souvent dans la solitude de ces bois, que saint François avait tant aimée, lui aussi. La vie de ses frères lui paraissait de moins en moins répondre à l'austérité originelle de l'Ordre. Il croyait entendre la voix menaçante du Patriarche séraphique, qui lui criait : « Je veux qu'on observe ma règle à la lettre, à la lettre, à la lettre. » La résolution s'enfonçait de plus en plus, chez Matteo, de vivre entièrement, pleinement, dans la plus grande simplicité possible et la plus rigoureuse pauvreté, comme le voulait la sainte règle. Pendant que ces pensées l'agitaient, il apprit, par hasard, d'un pieux compatriote, que son habit n'était pas conforme à celui du saint fondateur de l'Ordre, que celui-ci portait un habit plus rude, auquel était attaché un capuce, non pas rond mais quadrangulaire, avec une pointe². A partir de ce moment, Matteo n'eut plus de repos, qu'il ne se fût fait le nouvel habit. Tout son zèle pour la stricte observation de la règle se porta, tout d'abord, sur cet unique point. Il se rendit à Rome, l'année du Jubilé 1525³, avec son nouveau capuce. Il eut à souffrir beaucoup, au cours de sa route, à cause de ce costume, auquel on n'était pas accoutumé; il n'en arriva pas moins dans la

¹ Voy. FONTANA, *Docum.*, p. 129.

² La querelle sur le véritable habit de saint François et par conséquent sur la question de la véritable filiation des fils du patriarche séraphique fut menée au dix-septième siècle par les Franciscains et les Capucins avec une telle violence, qu'à diverses reprises les congrégations de l'Index et des Rites durent intervenir. Paul V et Urbain VII déclarèrent que les Capucins étaient de vrais et incontestables fils de saint François. Voy. *Bull. Capuc.*, t. I, p. 57 et 77.

³ SANTONI, p. 61, a repris l'ancienne opinion, qui fixait l'origine des Capucins en l'année 1524. Cette opinion domina en 1624 lors de la célébration du Centenaire. La *Cronica del P. Bernardino da Colpetrazzo*, t. I (Archives générales des Capucins), mentionne à plusieurs reprises, d'accord avec Joh. de Terranova (voy. supplément, n° 119), la date de 1525.

ville éternelle et se poussa même jusque près du Pape, à qui il demanda la faveur de porter son nouvel habit, de vivre en solitaire selon la règle de saint François et de répandre la parole de Dieu. Clément VII — raconte-t-on — lui accorda sa requête, mais à la condition que Matteo garderait un lien officiel avec l'ordre des Observants, en se présentant, chaque année, au Chapitre provincial ¹.

Lorsqu'en avril 1525 Matteo voulut user de sa permission, il ne put produire aucune pièce du Pape, l'autorisant à mener ce nouveau genre de vie, et le provincial de la Marche, Giovanni da Fano, aussi énergique qu'instruit, fit incarcérer le trop naïf frère, comme un dissident et un révolté. Giovanni put, à ce propos, rappeler que Jean XXII avait déjà interdit l'introduction d'un nouveau capuce et que Léon X, tout comme Clément VII, avait défendu à tout membre de l'Ordre de se séparer de la Compagnie ².

L'aventure de Matteo ne resta pas ignorée; la duchesse Catherine Gibo en eut connaissance. Grâce à son énergique intervention, Matteo fut remis en liberté, dès juillet. Il se rendit alors à Camerino et y prêcha la pénitence avec grand succès. Bientôt d'autres observants s'unirent à lui; d'abord

¹ BERN. DA COLPETRAZZO raconte, dans sa *Cronica*, que Matteo a dit au Pape : « Sappiate, P. S^o, che a questi tempi nostri non s'osserva universalmente la regola, e io desidero de osservarla ad lettera, et per questo humilmente vi prego, che me concedete de portar questo abito e osservar la regola ad lettera, e perchè i nostri padri non vorrebbero che tra di loro quest, habito si portasse, vi prego che vi piaccia de concederme ch'io possa andare per il mondo predicando i commandamenti di Dio e più con l'esempio che con le parole secondo la mia semplicità esortar ognuno alla via di Dio e all'opere buone : respose S. S^a così è la volontà nostra e nostra intentione che la regola si osservia lettera secondo il voler del N. S. Giesu Christo e di S. Francesco e per questo di bonissima voglia ve concedemo quanto voi me dimandate per l'osservanza della regola, ma in segno de obediencia in tempo del capitolo, etc. ». Là se borne la permission du Pape, qui ne s'étendait pas encore à d'autres personnes; par contre, MATTHIAS DE SALO, I, p. 74, et, à sa suite, BOVERIUS, I, p. 43, mentionnent cette extension; à ce sujet, voyez les critiques à notre supplément, n° 119. JOH. DE TERRANOVA, *Acta sanctor.*, Maji, t. IV, p. 284, dit expressément que la permission du Pape n'était que pour lui seul et non pour d'autres.

² Voy. *Miscell. Francsc.*, t. IV, p. 153; WADDING, t. XVI¹, p. 576, et SANTONI, p. 11-12 et 62.

les deux frères Lodovico et Raffaele da Fossombrone, le premier, prêtre, le second, frère lai. Matteo ne songeait pas à être fondateur d'ordre : il ne voulait qu'une chose, suivre à la lettre la règle de saint François¹. Il trouva en Lodovico un compagnon qui, par son énergie et sa prudence, était très propre à développer ce qu'il avait créé.

L'adhésion des deux frères à Matteo de Bascio amena bientôt une grave crise. Les supérieurs, soucieux de maintenir l'unité de l'Ordre, frappèrent ceux-ci de l'excommunication, pour avoir quitté leurs couvents sans permission, et ils agirent, à Rome, pour y faire confirmer leur arrêt². Lodovico da Fossombrone, convaincu entièrement de la bonté de sa cause, courut à Rome, avec des lettres de recommandation de la duchesse de Camerino, au printemps de 1526, et là s'adressa à Carafa, « l'ami de toutes les réformes³ ». Celui-ci, par principe, n'était aucunement favorable aux religieux, qui se séparaient de leur Ordre; mais il ne tarda pas à reconnaître qu'ici le motif de cette séparation était tout le contraire du relâchement. Il appuya cette tentative, comme il le fit de tous les efforts vers le mieux. Grâce à l'influence de Carafa, Lodovico atteignit bientôt son but. Le cardinal grand pénitencier, Lorenzo Pucci, rendit, le 18 mai 1526, en faveur de Lodovico et de Raffaele da Fossombrone ainsi que de Matteo da Bascio, une ordonnance, en vertu de laquelle, forts de l'autorité pontificale, ceux-ci pourraient, au cas où leurs supérieurs leur en refuseraient la permission, mener, en dehors des couvents de l'Ordre, dans leur nouveau costume, la vie solitaire, d'après la règle de saint

¹ BERN. DA COLPETRAZZO, qui traite constamment Matteo de « santo huomo », le dit expressément dans sa *Cronica*, t. I.

² J'emprunte ce détail tout à fait inconnu à une lettre de Clément VII, de Rome, 8 mars 1526, que j'ai trouvée aux Archives secrètes (*Arm.*, p. 39, vol. 55, f° 36^b) et dont je publierai le texte dans les *Acta pontif. Lod. et Raphaël de Forosempromo ac Mattheus de Bascio* y sont notamment nommés.

³ *Cronica del P. Bernardo da Colpetrazzo*. BOVERIUS, I, p. 63, s'appuie aussi sur cette source. Boverius a cependant enjolivé la chose. La *Cronica* ne dit pas que Carafa ait apprécié les vues de Lodovico. Voy. supplément, n° 119.

François, sous la surveillance pourtant de l'évêque Giangiacomo Bongioianni de' Camerino ¹.

Cette paisible ville, dans les montagnes, fut, dès lors, le point de départ du nouveau mouvement, que Giovanni da Fano considérait encore comme une scission coupable ². Convaincu, de bonne foi, qu'il s'agissait d'apostats, il ne négligea rien de ce qui était en son pouvoir pour en obtenir la destruction, il ne pouvait croire que la réforme de son Ordre, qu'il poussait aussi, pût provenir d'hommes si bas, si simples et si peu en vue. La situation des ermites franciscains, — comme on nomma d'abord les compagnons de Matteo, — devint si mauvaise, qu'ils songèrent assez longtemps à se faire missionnaires, chez les infidèles ³. Dans cette difficile période, ils furent défendus fidèlement par l'évêque de Camerino, par les ermites camaldules, qui poursuivaient le même but, et surtout par la famille ducale. Mais ces hommes simples conquièrent l'affection du peuple, dans les effrayantes calamités qui s'abattirent aussi sur Camerino, dès 1527. Le duc succomba à la peste, le 17 août 1527 ⁴. En raison des hostilités perpétuelles des observants, Lodovico da Fossombrone fit alliance avec le provincial des conventuels de la Marche, qui l'admit, lui et ses compagnons, dans la province; une fois l'an, ils allèrent au chapitre et se laissèrent visiter. Par l'influence de la duchesse Catherine Cibo ⁵, Lodovico obtint du Pape la confirmation de cette mesure et diverses autres faveurs. Cela ressort d'un bref pontifical, rendu à Viterbe, le 3 juillet 1528, pour Lodovico et Raffaele

¹ BOVERIUS, I, p. 64-65; *Bull. Capuc.*, t. I, p. 1-2, d'après l'original aux Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome, où se trouve maintenant ce document. MAURENBRECHER (*Kathol. Ref.*, p. 231) parle à tort d'un bref pontifical. FONTANA (*Arch. d. Soc. Rom.*, t. IX, p. 346), d'une bulle. Heimbucher date par erreur ce document de 1528.

² La *Cronica del P. Bern. da Colpetrazzo*, t. I, la nomme une « Setta ».

³ Ce détail se trouve dans la *Cronica de P. B. da Colpetrazzo*, t. I.

⁴ BOVERIUS, t. I, p. 109, place par erreur la mort du duc en 1528. Voy. aussi SANTONI, p. 64.

⁵ Les indications de la *Cronica de P. B. da Colpetrazzo* sur l'intervention de Catherine Cibo sont confirmées par une remarque sur la minute originale du bref. (Archives secrètes des Papes.)

da Fossombrone, bref qui contient la confirmation ecclésiastique de ce mouvement franciscain dissident, dont les membres, en raison de leur costume, reçurent plus tard le nom de capucins. Ce document approuve leur vie d'aumônes, dans les ermitages ou autres lieux, d'après la règle de saint François, le port de la barbe et du nouvel habit, avec le capuchon quadrangulaire, enfin les autorise à recevoir de nouveaux membres, venus du clergé séculier ou de laïques. Tous les privilèges des conventuels et des ermites camaldules furent étendus à la nouvelle société¹.

L'évêque Camerino fit publier solennellement cette lettre, qui fut suivie de la fondation du premier établissement solide, aux portes de la dite ville épiscopale². A la prière de

¹ Le document, une bulle, au large sens du mot (*littera* avec le salut traditionnel *sal. et apost. bened.*, l'an de l'incarnation et la désignation du jour d'après le Calendrier romain) commençant par *Religionis zelus*, a été publié d'après un manuscrit des archives de l'Ordre, dans *Bull. Capuc.*, t. I, p. 3-4. Le texte, dans BOVERIUS, I, p. 94-96, est inexact; on en peut dire autant de celui qui est dans WADDING, t. XVI², p. 257; voy. *Bull. Rom.*, t. VI, p. 113-114, où le bref est cité. Le document, « dat. 3 Julii 1528 » en forme de bref se trouve sans l'introduction et commençant par « Exponi nobis » dans *Min. brev. Archives secrètes. (Arm., p. 40, vol. 20, n° 1191.)* Vers la fin, on y lit : « Volentes quoque ut, si vobis videbitur opportunum, has litteras nostras etiam sub plumbo expediri facere valeatis. Après la date, viennent les souscriptions Visa Ja. Symoneta — Videtur concedendum A. Card^{us} de Valle Protector — L. car^{us} S. Quattuor. Evangelista. Au dos on lit : « Julii 1528. Intercedente ducissa Camerin. pro Ludovico et Raphaelae fratibus et fratibus ord. conventualium minorum R^{mo} S. Quattuor et protector viderunt. » Les Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome, conservent aussi le mémoire de Lod. et Raff. da Fossombrone. Ce mémoire demande plus qu'il n'a été accordé; ainsi il demande l'autorisation, unum superiorem et custodem, qui in eos similem auctoritatem habeat quam ministri provinciales dicti ordinis fratres provinciarum suarum habent, eligere necnon omnibus et singulis tam clericis etiam ordinum quorumque religiosis, superiorum suorum licentia petita licet non obtenta, quam laicis qui divina inspiratione ducti similem solitariam et austeram vitam ducere voluerint, ut ad illam commorari seu transire et eam agere et in illa(m) per dictos fratres et socios recipere libere et licite valeant.

² Le petit couvent était situé à un mille et demi de Camerino, près l'église S. Christoforo sur la route de Varano. Comme il fut bientôt trop petit, Catherine Cibo pria les Hieronymites de céder aux Ermites franciscains leur couvent abandonné de Colmenzone près S. Marcello. C'est là qu'entrèrent les cinq observants nommés dans l'Indult du cardinal Pucci du 11 septembre 1528 (BOVERIUS, t. I, p. 987). Comme l'endroit était malsain, les

celle-ci, un deuxième couvent fut bientôt élevé à Montemelone.

Si petit relativement que fût, à cette époque, le nombre des ermites franciscains, leur action n'en doit pas moins être signalée comme extraordinaire. Bernardino da Colpetrazzo, qui avait encore connu personnellement leurs plus anciens pères, donne un tableau, saisissant dans sa simplicité, de leur première apparition¹. Les vêtements étaient les plus grossiers, qu'on pût trouver; constamment, même en hiver, ils allaient pieds nus, un crucifix à la main. Leur nourriture consistait en eau, pain, herbes et fruits, ils ne mangeaient que très rarement de la viande, observaient le jeûne rigoureusement — plusieurs jeûnaient presque constamment. Leurs maisons, construites avec l'amour de la simplicité, étaient aussi pauvres et dépourvues d'apparence que possible; on n'y employait que du bois et de la terre grasse. Une planche leur servait de lit, les malades avaient une natte. Les portes des cellules étaient si basses, qu'on n'y pouvait entrer que courbés, les fenêtres partout étroites, petites et sans vitres. Cette simplicité se retrouvait même dans leurs chapelles; tout y devait prêcher la plus grande pauvreté, en un temps, où non seulement les grands du monde, mais encore nombre de grands du haut clergé et jusqu'à des membres des Ordres mendiants² se livraient à une dépense effrénée.

Les habitants de ces couvents, où la pauvreté était pratiquée à la lettre, s'adonnèrent, au temps de leur fondation, à deux formes d'activité : ils étaient d'abord et avant tout des prédicateurs pour les basses classes du peuple. L'éloquence fruste de ces hommes simples, qui ne ménageaient personne,

Capucins se bâtirent (ainsi le rapporte Bern. da COLPETRAZZO, *Cronica I*), avec l'appui de Catherine Cibo, un modeste couvent à Renacavata, dans un endroit solitaire, à trois milles de Camerino, sur la route de Tolentino. Ce couvent est encore debout. Voy. SANTONI, p. 37, qui en donne un dessin.

¹ *Cronica del P. B. da Colpetrazzo*, I. Voy. aussi Mathias DE SALO, *Hist. Capuc.*, t. I. (Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome.)

² WADDING, t. XVI², p. 323. Dom. DE GUBERNATIS, *Orbis Seraph.*, t. III, p. 1, 279.

avait une telle force, que les cœurs les plus durs étaient touchés, que les pécheurs les plus scandaleux se convertissaient. Les gens faisaient souvent cinq ou six milles de chemin, pour aller entendre les ermites franciscains. « Ils prêchaient, dit Bernardino da Colpetrazzo, la sainte Écriture, principalement le saint Évangile de Jésus Christ, exhortant les auditeurs à l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu ¹ ». Le même chroniqueur signale, comme des innovations particulières, que ces prédicateurs portaient un crucifix en chaire et recommandaient la fréquentation des sacrements ².

La conduite des pauvres ermites, pendant les épidémies, provoqua encore plus d'étonnement que leurs prédications ³. Un champ fécond s'ouvrit pour de magnifiques actes de charité vraiment chrétienne, notamment dans la terrible époque du sac de Rome. A la peste vinrent bientôt s'ajouter la disette et la famine, qui, d'après Bernardino da Colpetrazzo, durèrent pendant les années 1528 et 1529. Comme d'autres contemporains, ce chroniqueur voyait dans les calamités, dont l'Italie était atteinte, un châtement de la corruption universelle. Sur les routes et les sentiers gisaient les morts, qu'avaient abattus en partie la peste, en partie la faim, en partie l'épée des soldats. Des loups venaient dévorer les cadavres, car on manquait de fossoyeurs dans les contrées dévastées par la guerre. Bernardino da Colpetrazzo, qui fut alors malade, lui aussi, de la peste, ne pouvait, nombre d'années après, trouver des mots pour peindre l'épouvante universelle ⁴. Comme à Camerino et dans le voisinage on ne trouva plus bientôt de gardes-malades, les ermites francis-

¹ « Predicavano la scrittura sacra, principalmente il vangelo santo del N. S. Gesù Christo, esortando le persone all' osservanza de' commandamenti di Dio. » JOH. DE TERRANOVA (*Acta sanctor.*, Maji, t. IV, p. 254) dit de Matteo da Bascio, que celui-ci avait prêché : « Ad infernum usurarii, ad infernum concubinarij, et sic de reliquis vitiis; tanta erat libertas dicendi, ut nulli personee parcens, saepe a minus consideratis contemptui habitus propterea fuerit. »

² Bernardino da COLPETRAZZO (*Cronica I*) y revient à plusieurs reprises.

³ « De quando i frati Capuccini si diedero a servire agli appestati » (*Cronica del P. Bernardino da Colpetrazzo*, I).

⁴ « Pareva che l'aria piangesse. »

cains se présentèrent avec empressement, pour soigner les pestiférés. Ils donnaient les dernières consolations aux mourants et enterraient les morts; ils s'occupaient des petits orphelins et recueillaient des aumônes, pour secourir contre la faim le reste de la population. Ils refusaient tout présent pour eux et n'agissaient que par amour de Dieu. La petite bande persévéra, avec un héroïque esprit de sacrifice, jusqu'à la fin de l'année 1529, où la peste cessa. La moitié de la population avait succombé¹.

Cet exemple de charité chrétienne, dont le peuple gardait encore, à la fin du siècle, le souvenir reconnaissant, ainsi que les prédications des ermites franciscains, leur amena, aussitôt après l'épidémie, des membres nouveaux, en grand nombre. Les deux premiers établissements étant devenus insuffisants, deux autres plus grands durent être fondés, l'un à Alvacina, sur le territoire de Fabriano, l'autre à Fossombrone, dans le duché d'Urbin². Pour ces quatre maisons, situées dans le diocèse de Camerino, à l'exception de la dernière, on procéda, dans le premier chapitre général, tenu, en 1529, dans une pauvre hutte, à la nomination de gardiens. Dans cette première assemblée, Matteo da Bascio, malgré sa résistance³, fut élu vicaire général⁴; on jeta, en même temps, les bases des constitutions du nouvel Institut. Le but principal en était la plus exacte observation possible de la règle de saint François, notamment en ce qui concerne la « vertu de la sainte pauvreté ». En conséquence, ces religieux ne devaient avoir de moyens d'existence que l'aumône et n'avoir

¹ *Cronica del P. B. da Colpetrazzo*, I.

² « E tanto fu il rumore che si sparse la fama loro per tutta Italia e tutti quei populi se scolpirono nel cuore quei servi di Dio insino ad hoggi se ne ricordano e non puoco giovò alla povera congregatione quest, ottimo esempio. » (*Cronica del P. Colpetrazzo*.)

³ La *Cronica del P. Bernardino da Colpetrazzo* (Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome) rapporte que Matteo fit valoir que la prédication était sa vraie vocation et qu'il n'était pas propre au gouvernement des Frati « e di più io non ho gratia di regger frati ».

⁴ Sous le général des conventuels. Cette dépendance dura jusqu'à 1619. Voy. *Bull. Capuc.*, t. I, p. 62. Ce n'est guère qu'à partir de cette date qu'on peut parler de l'Ordre comme d'un nouvel ordre proprement dit.

jamais de vivres que pour une semaine au plus; leurs cellules très étroites devaient plutôt ressembler à des cellules de pénitenciers qu'à des chambres; leurs églises même devaient refléter la pauvreté : les beaux métaux, les belles étoffes devaient en être bannis, tout comme la musique, dans leurs psalmodies. En outre, la plus grande austérité de vie leur était prescrite, la prière fréquente, la flagellation, la grossièreté et la rudesse du vêtement; ils devaient aller nu-tête et sans souliers, et ne voyager qu'à pieds. Ceux qui y étaient aptes étaient invités à remplir avec zèle l'office de la prédication; dans ce cas, il leur était recommandé de s'abstenir de tout ornement de rhétorique, de toute spéculation trop subtile, de ne songer qu'aux besoins pratiques de leurs auditeurs et d'annoncer « purement et simplement le saint Évangile de Notre-Seigneur¹ ».

Un fait de grande importance pour la nouvelle Société fut le changement dans la direction. Matteo, qui voulait tout entier se vouer à la prédication de la pénitence, résigna bientôt sa place et, avec la permission du Pape, ce fut l'énergique et fier Lodovico da Fossombrone, qui lui succéda. Il noua des relations avec nombre d'observants de Calabre, qui aspiraient également à une plus sévère observation de la règle², et il éleva un établissement à Rome. Là encore, ce fut Catherine Cibo, qui, par le moyen de ses frères, aplanit les voies à ceux qu'on appelait alors les ermites franciscains. Des frères de Catherine étaient gardiens de l'hôpital de S. Giacomo degli Incurabili. Ainsi la petite Église dépendante de cet établissement, S. Maria dei Miracoli, sur la Piazza del Popolo, fut la première maison des capucins à Rome³.

¹ BOVERIUS, I, p. 117; HEIMBUCHER, I, p. 317.

² *Instrumentum aggregationis frat. Calabriae*, 16 août 1519, dans BOVERIUS, I, p. 133. Voy. aussi SKCURI, *Mem. stor. s. prov. d. Capuccini di Reggio di Calabria, Reggio di C.*, 1885.

³ Voy. le traité fondamental d'Edoardo DA ALENÇON, *Il primo couvento dei Capuccini in Roma. La Madonna dei Miracoli*, Alençon, 1908, qui corrige BOVERIUS. Plus tard les Capucins habitèrent sur l'Esquilin, derrière S. Euphemia, non loin de S. Pudenziana, où est maintenant l'hôpital du Bambino Gesù. La vieille église S. Maria dei Miracoli était où commence maintenant le Ponte Margherita.

Ceux-ci entreprirent alors aussi de s'occuper de l'hôpital S. Giacomo : les soins, qu'ils y donnèrent aux malades, leur gagnèrent à Rome la sympathie des pauvres, aussi bien que des riches ¹.

La prompte propagation du nouvel ordre produisit une impression profonde sur les observants et les poussa à un nouveau procès contre les ermites. Beaucoup virent, dans l'attitude des membres de la nouvelle Société, les uns un fanatisme exagéré, les autres une rébellion. Parmi les premiers, se distinguait surtout l'actif Giovanni da Fano, qui croyait faire une bonne œuvre, en s'opposant à ces nouveaux venus ². Chez d'autres observants, dominait peut-être la jalousie : quant à leur général d'alors, Paolo Pisotti, il était incontestablement opposé à toute réforme ³.

Lodovico prêta lui-même le flanc à ses adversaires, en s'efforçant, par un zèle inconsidéré, d'attirer à lui le plus possible de nouveaux membres ⁴, parmi lesquels nombre d'observants. Il les agrégea, s'autorisant d'indults du cardinal grand pénitencier. Les observants, craignant la dissolution

¹ Come il P. fra Ludovico andò a Roma e come prese il primo luogo in Roma. *Cronica del P. Bernardino da Colpetrazzo*, I. (Archives générales des Capucins à Rome.)

² « Non fu mai Abel tanto odiato dal suo fratello Chain e meno Jacob così perseguitato dal suo fratello Esau quanto furono perseguitati et odiati i poveri Capuccini da questo venerabile padre fra Giovanni da Fano, ministro in quel tempo della provincia della Marca, e fu con ammiratione molta d'ogn'uno ch'un huomo tanto da bene, dotto, attempato, giudizioso e di buonissima conscientia precipitasse in un errore così grande, ma da molti servi d'Iddio di quel tempo ne fu fatto giuditio che non da lui si muovesse e con malignità, ma per zelo della religione parendogli veramente di far bene e cosa grata a Dio e per questo parve che quel che faceva il facesse con grand' odio, non era pero odio sicome egli medesimo disse dipoi quando venne tra Capuccini ma perchè era huomo spiritoso, di bell' ingegno, in tutte le sue cose procedeva resolute e nelle sue operationi era huomo efficacissimo; nondimeno da quei che pescavano più al fondo fu fatto giuditio che questa fusse una permissione di Dio per maggior prolotione di quei venerandi padri, primi Capuccini. » *Bernardino da Colpetrazzo, Cronica, I.*

³ Voy. Dom. DE GUBERNATIS, *Orbis seraph.*, III, p. 1, 279. Joh. DE TERANOVA dit expressément que Pisotti intrigue près de Clément VII contre les ermites franciscains. Pisotti obtint bientôt le bref du 14 décembre 1529, imprimé dans WADDINO, t. XVI^e, p. 219-280.

⁴ BOVERIUS, I, p. 137, en convient aussi.

générale de tout leur ordre, firent alors au Pape de si vives représentations, sur le tort que leur causaient ces indults et sur l'abus qu'on en faisait, qu'en mai 1530, Clément VII révoqua tout ce qu'il avait concédé jusqu'alors à la nouvelle congrégation. La lettre papale du 3 juillet 1528 ne fut cependant pas expressément mentionnée dans cette ordonnance, cela permit à Lodovico de résister; de plus, lui et ses protecteurs s'efforcèrent de montrer que les plaintes élevées contre eux n'étaient pas fondées et de faire revenir le Pape sur sa mesure si rigoureuse. Tout d'abord ils ne réussirent pas¹. Ils finirent par obtenir cependant que Clément VII confiât tout le litige à une nouvelle enquête des cardinaux Antonio del Monte et Andrea della Valle. Ceux-ci décidèrent, le 14 août 1532, qu'à l'avenir les ermites franciscains ne recevraient plus d'observants, mais que les observants n'inquiéteraient plus leurs anciens membres, passés aux ermites franciscains².

Cette décision, rendue au nom du Pape, était une victoire considérable de la nouvelle direction sur l'ancienne. Les ermites franciscains se répandirent alors, non seulement dans la Marche et la Calabre, mais aussi dans le reste de l'Italie et même en Sicile³. Les difficultés plus grandes, qu'il y avait

¹ Les documents sur les procédures d'alors (dans WADDING, t. XVI², p. 291, 300, 605), tout comme le récit de la *Cronica del P. Bern. da Colpetrazzo*, sont si incomplets que beaucoup de choses restent peu claires. Je n'ai pu trouver malheureusement aux Archives secrètes papales que deux pièces s'y rapportant : a) l'ordre du 27 mai 1530 au général des Observants, de faire rentrer dans leur maison tous ceux qui en étaient sortis, ordre souvent mentionné dans les bulles (WADDING, *Brevia*, 1530, vol. 50, f^o 750, réitéré le 2 décembre 1531; voy. FONTANA, *Docum.*, p. 112); b) un bref du 3 juillet 1532, par lequel ordre est donné de rentrer dans leur maison à tous ceux qui en étaient sortis après le 27 mai 1530 (*Arm.*, p. 40, vol. 39, n^o 184).

² La décision est imprimée dans BOVERIUS, I, p. 172-175. Voy. WADDING, t. XVI, p. 335.

³ Dès 1530, ils prenaient solidement pied à Naples (voy. GALANTE, dans *La Scienza e la Fede*, 3^e série, XVIII (1872), p. 7, et BONAVENTURA DA SORRENTO, *I Capuccini della prov. monast. di Napoli e Terra di Lavoro*, S. Agnello di Sorrento, 1879) et pour la même époque en Ligurie (voy. F. Z. MOLFINO, *Cod. dipl. d. Capuccini Liguri*, Genova, 1904, XXIII), 1532 en Toscane (voy. SISTO DA PISA, *Storia d. Capuccini Toscani*, I, Firenze, 1906, p. 35).

pour entrer dans leurs rangs, ne firent que tourner à leur profit, car cela en écartait beaucoup, qui n'étaient mus que par des sentiments humains¹.

Tous les orages, que la jeune Société avait eu à subir, ne servirent qu'à la fortifier intérieurement. La conversion des observants leur permit d'autant plus de s'accroître, que Pisotti, général de cet Ordre, était opposé à tout plan de réforme. Lorsque Clément VII eut les preuves de la mauvaise administration de cet homme, il entreprit de le changer (décembre 1533)². Par son indulgence pour les relâchés et par ses persécutions envers les plus austères, Pisotti avait amené son Ordre au bord de l'abîme. Rien d'étonnant donc, que les meilleurs éléments eussent passé aux ermites franciscains. En 1534, les plus célèbres prédicateurs de l'Italie, Bernardino Ochino et Bernardino d'Asti, se joignirent à eux³. La même année, l'homme, qui avait été leur plus violent adversaire, Giovanni da Fano, fit de même.

Les observants crurent l'existence de leur Ordre plus menacée que jamais; leurs plaintes étaient si pressantes, que Clément VII crut devoir y prêter l'oreille, encore une fois. Le 9 avril 1534, arriva à Lodovico da Fossombrone et à tous ses compagnons un bref, leur enjoignant de ne plus recevoir, à l'avenir, aucun observant, de ne plus attirer à eux aucun couvent, sans une permission toute spéciale du Pape. Cette défense devait s'étendre aussi à ceux qui étaient passés aux conventuels ou à ceux qui étaient sortis de l'Ordre⁴. Dans ce document, Lodovico est, pour

¹ Matthias DE SALO l'atteste, *Hist. Capuc.*, t. I, p. 259 : « Vi entrarono da principio ogni sorte di frati che uscirno dagli osservanti fra quali molti ve n'erano portati da capricci, da sdegni et da altri rispetti humani. »

² WADDING, t. XVI², p. 203, 323, 345. DOM. DE GUBERNATIS, III, p. 4, 279.

³ Bernardino DA COLPETRAZZO, *Cronica*, I, désigne plusieurs fois expressément l'année 1534, comme celle de l'entrée d'Ochino dans la nouvelle congrégation.

⁴ WADDING, t. XVI², p. 380-381, et *Bull. Capuc.*, t. I, p. 11-12, donnent le texte du bref, qui prouve que l'histoire racontée par BOVERIUS, et d'après laquelle un épouvantable orage aurait détourné Clément VII de son ordonnance contre les Capucins, n'est qu'une fable. Dans la minute originale aux

la première fois, désigné sous le nom de « capucin ».

Les adversaires, enhardis par ce succès, espéraient maintenant obtenir l'entière destruction de la nouvelle Société; Clément VII refusa cependant constamment de révoquer la bulle de 1528, mais il consentit à bannir les capucins de Rome. Le 25 avril 1534, parut l'édit pontifical en question. Les pères se disposaient à se rendre à leur simple repas de midi, lorsque la lettre arriva. Ils n'hésitèrent pas un instant et obéirent sur-le-champ à l'ordre du chef suprême de l'Église; sans toucher à leur repas, ils partirent aussitôt, la croix en tête, au nombre de trente et, deux par deux, par la ville, gagnèrent San Lorenzo hors les murs, où ils trouvèrent un amical accueil. Pendant que le plus grand nombre restait là provisoirement, quelques-uns se rendirent, entre autres Giovanni da Fano, dans la haute Italie, pour y fonder de nouveaux établissements. Ainsi les capucins tirèrent parti de leur disgrâce.

Le bannissement de Rome de ces religieux si méritants souleva chez le peuple, qui avait appris à les apprécier surtout près des malades, une tempête d'indignation. On trouve un écho de l'opinion publique chez l'anachorète Brandano, qui s'était fait connaître, au temps du sac : « Tous les méchants, tous les vicieux, s'écrie-t-il, peuvent venir à Rome; les bons, les vertueux en ont été chassés ¹. » En même temps,

Archives secrètes papales, les mots raturés plus tard comme trop forts : Vitamque admodum austeram et rigidam ac fere non humanam ducentes. A ceci se rattache aussi un bref complémentaire de Clément VII au card. della Valle, daté de Rome du 15 avril 1534, relatif au retour des Observants passés aux Capucins. La minute porte au dos la note suivante : Non videtur decens ut religiosus invitatus cogatur ad laxiorem vitam : si tamen S. D. N. aliquo respectu id velit nullo modo approbo quod procedatur per Sanct. Suam, sed committatur alii, non enim talis processus est dignus processu per ipsummet Papam. Hier. [Ghinucci] auditor. *Arm.*, p. 40, vol. 47. (Archives secrètes.)

¹ Come i frati Capuccini per una grave persecutione furono discacciati dell'alma città di Roma al tempo di Clemente VII, *Cronica del P. Bern. da Colpetrazzo*, I (le prophète est ici nommé meo Sanese detto il Brandano, il quale era romito del Sacco) et Matthias DE SALO, *Hist. Capuc.*, t. I, p. 195. Ici on lit expressément : erano da trenta frati. Bernardino da Colpetrazzo parle de 150, que Lodovico aurait fait auparavant venir quelques jours à

les capucins trouvèrent de puissants intercesseurs dans la noblesse romaine; l'extrême pauvreté, le total mépris du monde des capucins avaient provoqué dans la haute société, chez les nobles, une impression ineffaçable. Vittoria Colonna accourut de Marino; elle et Camillo Orsini firent à Clément VII des représentations aussi pressantes que courageuses. Catherine Cibo se mit aussi en route pour Rome; lorsqu'elle arriva, Clément VII avait déjà permis aux capucins de revenir dans la ville¹.

Ainsi cette tourmente s'était encore heureusement dissipée. De plus graves devaient se lever, sous le pontificat des successeurs de Clément. Elles tombèrent aussi, et l'Église trouva dans l'Ordre des capucins un puissant instrument pour la réforme et la restauration des seizième et dix-septième siècles. Tout pauvres qu'ils fussent, ils devinrent des amis et de véritables pères pour le bas peuple, dont ils connurent, comme personne, les besoins et les misères, et qu'ils secoururent dans toutes leurs nécessités, de leurs conseils et de leur appui.

La poursuite de buts pratiques et surtout du soin des âmes, de la prédication et du soin des malades, que les capucins aussi bien que les théatins, les somasques et les barnabites se proposèrent, comme correspondant aux besoins du temps, devaient s'exprimer, avec plus de force encore, dans une autre association de clercs réguliers, dont l'activité,

Rome, détail que BOVERIUS, I, p. 190, a relevé. Matthias de Salo raconte encore que l'ordre du Pape fut exécuté plus durement encore qu'il ne devait l'être à l'origine. Hebbe (le général des Observants) per tanto da quanti principi erano amorevoli della religione lettere in favore a S. S^{se} et il mezo di molti cardinali della corte e quello singolarmente del protettore, e tanta fù l'istanza et importunità sua, che il pontefice stimò di non poter resistere e lasciò uscir di bocca che i Capuccini fossero mandati fuor di Roma, il che fù eseguito molto più rigorosamente di quello che il pontefice ne intendeva ne detto haveva. Imperocchè accesa la candela fù intimato a Capuccini che prima che alla finisce fossero fuori di Roma. (Archives générales de l'Ordre des Capucins, à Rome.)

¹ Ceci d'après Bernardino da COLPETRAZZO, *Cronica*. Matthias de SALO, *Hist. Capuc.*, I, p. 282, raconte que l'affection du peuple était si grande, qu'on apporta aux pères à S. Lorenzo plus de victuailles que jamais ils n'en avaient reçu même à Rome. Voy. aussi FELICIANELLI, *Cat. Cibo*, p. 161.

dans les sens les plus variés, la force intérieure et l'expansion universelle devaient dépasser en rayonnement celles des autres Ordres nouvellement fondés, ainsi que des anciens Ordres.

La première tentative de cette Société remonte aussi aux derniers temps de Clément VII. Ce fut le jour de l'Assomption de 1534, qu'Ignace de Loyola, sur la hauteur de Montmartre, à la place où le premier apôtre de Paris avait souffert le martyre, réunit six amis dévoués et leur découvrit son plan de former une armée spirituelle, dont le chef serait le Sauveur lui-même, dont l'étendard serait la croix, dont la parole de Dieu serait l'honneur, et dont le salut des hommes et la gloire de l'Église seraient la récompense¹. Tout d'abord, l'un de ces hommes, le Savoyard Pierre Lefébure, était prêtre. Ils reçurent la sainte communion de sa main, à la place consacrée. Ce fut lui, qui reçut leurs vœux de pauvreté et de chasteté, avec le vœu ultérieur de se rendre, sitôt leurs études théologiques terminées, à Jérusalem, pour y convertir les infidèles ou, si la chose n'était pas possible, de se mettre à la disposition du Pape pour toute mission apostolique, qu'il leur désignerait.

Telle fut l'origine de la Compagnie de Jésus, qui acquit une importance historique mondiale, du fait qu'elle fut, dans la grande catastrophe du seizième siècle, le plus puissant appui de la Papauté.

¹ HEIMBÜCHER, t. II, p. 47. Montmartre était au moyen âge couvert de couvents et d'ermitages, dont, en dehors de la vieille église Saint-Pierre datant en partie du neuvième siècle et de la nouvelle église expiatoire, on retrouverait à peine quelques vestiges. La chapelle où saint Ignace se réunit avec ses compagnons, le 15 août 1534, a été détruite en 1790 : elle était à la croisée actuelle de la chaussée des Martyrs et de la rue Antoinette. Voy. la note de L. Michel sur BARTOLI, *Hist. de saint Ignace*, I, Bruges, 1893, p. 380.

...the ... of the ...

SUPPLÉMENT

65. — G. M. GIBERTI A N. N.

1522 Janvier 9, Rome.

Copia de un capitulo di una littera di mes^r Jo. Matthio :
R^{mo} s^r mio. V. S. sarà già stata avisata della s^{ma} electione dil
r^{mo} card^o Dertusense in summo pontifice, la quale dette piacere a
tucti li homeni da bene per le rare et singular virtu sue, e a li
amici e s^{ri} del patrone per essere opera e factura sua. Rome VIII
jan. 1522.

(Cop. Arch. Gonzaga à Mantua.)

66. — TRANSFERT DE MEUBLES DE LA CHAPELLE
PAPALE PAR LE COLLÈGE DES CARDINAUX

1522 Février 6, Rome.

Committitur per collegium rev^{erendiss} cardinalium rev^o d. camera-
rio, ut det quaedam vasa argentea rev. d. Ant. Puccio episc. Pis-
torien. in pignus pro duc. 2500 auri capitaneis Helvetiorum (qui
servent sous A. Pucci en Lombardie) debitis, et :

Duo candelabra magna argentea smaltata pond^o libr. 47 ac va-
loris duc. 550.

Item duo alia candelabra argentea smaltata ejusdem pond^o et
valoris.

Item duo candelabra argentea smaltata ad confecterias pond^o
libr 66 et valoris duc. 700.

Item unam crucem cum pede magno et armis Eugenii [IV] et
Pauli [II] pond^o libr. 42 ¹/₂, val. duc. 450.

Item duo candelabra argentea aurata cum armis papae Julii [II] pond. libr. 28, val. duc. 300.

Item unam coppam cum suo tegmine argenteam deauratam pond. libr. 5 et unciar. 9, val. duc. 60.

Item unum vas aquae benedictae cum sua asperges et armis Pauli papae II pond. libr. 6 et unciar. 10, val. duc. 60.

Et unum aliud vas simile cum suo aspergulo argenti smaltati cum armis card. Ascanii³ pond. libr. 3 et unciar. 6, val. duc. 30.

Item unum aliud simile vas sine armis pond. libr. 5 et unciar. 6, val. duc. 65.

Item duo turribula, quorum alterum est deauratum, cum naviculo et cochleare argenteis pond. libr. 9, val. duc. 90.

Item unum truncum crucis, quae defertur ante faciem pontificis, argenteum et in tribus partibus divisum pond. libr. 14 et unciar. 2, val. duc. 150, et sic in tota summa summarum praed. val. 3005 duc. auri ponderantia et valentia in sacristia palatii apost. existentia et ad usum altaris pontificii teneri solita in pignus et cautelam eorum assignari curet...

D. Romae in palatio apost. in nostra generali congregat. die 6. febr. 1522... Cop. aux* Acta consist. 1492—1513 (maintenant Miscell. 3), f. 65.

(Arch. Consistoriales du Vatican.)

67. — EXTRAIT DU PLAN DE RÉFORME DU CARDINAL
SCHINNER

1522 Mars 1, Rome.

Sanctissimus in Christo pater et dominus noster dominus Adrianus, divina providentia papa sextus, pontifex maximus optimusque vive vocis oraculo mandavit michi *Bernardo de Lauro* abbati ac sue beatitudinis familiarium minimo indignoque, ut a quodam memoriali per me coram S^{ua} lecto transcriberem hec que sequuntur :

Primum de celeri in Italiam adventu.

Quod B^{ea} sua nichil det aut concedat seu dari aut concedi patiatur, quod arcium Hostie et s^{an}ctae Marie de Loreta [sic] aut aliarum terrarum custodiam concernat, etiam si super hoc collegium scribat.

Insuper quod S^{ua} Sua quantocius scribat collegio, quatenus modis omnibus attentat atque efficiat, ne quidquam terrarum et dominiorum, quae tempore fe. re. domini Leonis [X] recupera-

tum obtentumve [sic] fuerit, aut aliorum pontificum predecessorum amittatur sive amitti auferri aut abalienari patiatur, sed omnibus modis ac viis conservare defendere et protegere curet, et super hoc tota sit intentio Sue S^m et citius id fiat.

Et nisi presto S^r D^r N^r sit venturus, quod faciat legatum et hoc faciat B^o Sua et nullo modo hoc remitat collegio.

Preterea pacem (quae tamen nichil habitura sit insidiarum) inter principes componere curet, et ubi tractabitur caveat de fraudulenta pace.

Et quod se confederet cum Cesare atque regibus Anglie et Portugalie.

Et quod scribat regi Francorum, ut in Italia ab armis abstineat, ne ultra sanguine christiano Italia irrigetur. Et etiam Ecclesie Romane vasallis scribat, quod nulli in armis versanti faveant nec adhereant, presertim illis qui ecclesie confederatos contra [sic] arma ferunt.

Insuper sciat Beatitudo Sua, quod in Italia malo ingenio multa arma constructa sunt, quae et ducatum Urbini et civitatem Perusam tyrannide opprimunt, et, nisi presto obvietur, etiam Bononiam, ut in eam Bentivoli reintrudantur, invadent.

Preterea, quia sedes apostolica ere alieno est gravata et procurrentibus necessitatibus sunt habende pecunie, idcirco S^m Sua poterit ab ill^{mo} Anglorum rege mutuatos accipere ducatos ducentos mille, quos et duplicatos juste habere poterit tum ex marranistum ex aliquibus pretiis dafalcandis ex contractibus illicitis et usurariis cum aliquibus creditoribus initis et etiam ex rebellibus componendis.

Quod excellentissimus dominus dux Mediolani sub alis Sue Beatitudinis se commendat.

Insuper quod ex Turcis habentur timenda nova, ea tamen cum fenore aliquo subministrantur a Gallis et a Venetis ea intentione, ut pax preceps fiat ex qua acrius bellum exeat. Et impossibile est Italiam pace frui, dum in ea aderunt Galli, et ex consequenti nec in reliqua publica re christiana pax esse poterit. Et est notissimum quod, ex quo Galli in Italiam irruerunt, plus quam duocentam milia hominum gladiis occubuerunt. Et dum Galli vires habebunt, nichil boni contra infideles fieri poterit.

Et si Beatitudo Sua vult vere dominari, quod nulli cardinalium adhereat, sed omnes equaliter amet et plus merenti plus etiam tribuat. Et super hoc dicetis aliqua que scitis, nam periculosum esset omnia scripto dicere.

Insuper quod Beatitudo Sua non recipiat aliquos in suos officiales nisi illos jam dudum forsan sibi notos et probatos donec S^m Sua fuerit Rome, ubi sunt aliqui viri digni et incorruptibiles,

quos Beatitudini Sue nominabunt cardinales Sedunensis et Guillemus Hynchenfort. Et inter nominandos est unus nomine Jacobus Bomisius pro secretario aptissimus, et pro subdatario alter qui vocatur Johannes Betchen Coloniensis.

Item quod Sanctitas Sua dum erit Rome officiales et familiares suos habeat ad honestum et redactum [sic] numerum, unde sequatur, quod car^{iss} nunc maxima et superflua familiarium comitiva stipati etiam se reformabunt et familiam suam ad honestum numerum reducent.

Insuper quia ex officiorum auditoris camera et clericorum de camera et abbreviatorum de majori et nonnullorum aliorum venditione paratur materia ut justitia venalis fiat, idcirco dicta officia minime vendantur, sed gratis dentur personis litteratis. Et quod auditor camere et gubernator astringantur ad syndicatum.

Quod penitentiarii et referendarii reducantur ad honestum numerum et tam ipsis quam etiam dominis de Rota quotannis assignentur certi redditus, qui absque conscientie lesione et sine patrimonii diminutione poterunt eisdem ac ipsorum unicuique assignari ex redditibus aliquorum abbatiatuum magni valoris certis congregationibus nuper unitorum.

Et quod domini de Rota sub officiorum ipso facto privatione nichil pro propina recipiant nisi tantum quod ad plus valeat duos ducatos auri de camera, et pars plus dans ipso facto perdat jus quod habet in causa et illud accrescat parti alteri. Et hoc idem incurrant dicti penitentiarii. Et si penitentes voluerint gratis dare aliquid, illud reponatur in quadam arcula ad opus fabrice sancti Petri.

Et quod scriptores apostolici nihil percipiant quam instituta Nicholai [V] in quadam bulla et si contra fecerint non absolvantur a censuris in bulla contentis et sic precludetur iter delinquendi.

Et quod gabelle de Ripa diminuatur pro medietate et sic fiet res gratissima Romanis, et nichilominus tantundem utilitatis ex gabella resultabit, quia dum gabella erit diminuta, multo plures quam nunc venditores per flumen Tyberi portabunt victualia, quae nunc propter gabelle excessum non vehuntur, et quod dicta gabella non arrendetur, sed pro ipsa exigenda ponantur collectores, qui de exactis reddant rationem magistro domus Vestre Beatitudinis; nam dum gabella arrendatur, illi, qui ipsam arrendant, maxime vexant illos, qui victualia vendenda deferunt.

Demum multa imposita a Leone [X] decreta et officia militum scutiferorum et preter solitum numerum cubiculariorum et officia de Ripa evanescant et dissolvantur, nam fere totum patrimonium absorbent.

Et quod fiscus non audeat excedere in suo ofitio quod tantum + consistit in denuntiando et instando.

[Au dos] Transcripta a quodam memoriali per rev. dom. Matheum card. Sedunens. prima martii Rome ordinato, scripto tamen per me abbatem [B. de] Lauro.

(*Orig. dans Cod. Vatic. 3924, Bibliothèque Vatic.*)

68. — LE PAPE ADRIEN VI AU COLLÈGE
DES CARDINAUX

1522 Mai 8, Saragossa.

Adrianus papa VI. Vener. fratres nostri, salutem et apost. benedict.

Sexta huius mensis reddidit nobis litteras circumspect. vestrarum dil. filius Ioannes Maria alumnus et nuntius dilecti filii nobilis viri ducis Urbini, quibus circumspectiones vestrae ducem ipsum et egregia eius erga nos et sanctam sedem apostolicam merita diligenter commendant. Non facile dixerimus quantam nobis dictae litterae laeticiam attulerunt non solum propter oblatam nobis ipsius ducis obedientiam et optimam eius ad res ecclesiae iuvandas voluntatem, quod in promptu est videre quanti in hac temporum malicia estimari debeat, sed etiam quod ex hac circumspectionum vestrarum commendatione plane innotescat rectissimus et ardens zelus earundem ad optime prospiciendum rebus et statui ecclesiae, quae ex longiuscula nostra ab urbe absentia est in moerore non parvo constituta, cum fortissimos ac fidelissimos vassalos ipsius ecclesiae et ipsi tam benigne tractent et nobis tam ex corde commendent proque viribus omnia procurerent, quae ad sedandas ecclesiae tempestates conducere noverint. Sane ducem ipsum propter eum eiusque egregias virtutes et fidem erga nos et sanctam sedem apost. sat commendatum omni eramus favore, ut par est, prosequuntur. At accedente ad hoc sacri chariss^{orum} fratrum nostrorum collegii interventu curae nobis erit, ut cumulus quoque beneficentiae favorisque nostri non contemnendus accedat, quod suo tempore re melius ipsa quam verbis ostendemus. Quod reliquum est hortamur ac rogamus circumspectiones vestras quam maxime possumus ex animo, ut per hoc breve momentum absentiae nostrae paci et unitati primum quidem inter se ipsas, deinde in populis urbis Romae ac totius Italiae summa cum instantia ac vigilantia studeant cogitentque

nunquam oblatum iri sibi occasionem, qua excellentes virtutes suas magis quam nunc illustrare possint.

Dat. Caesaragustae sub annulo piscatoris die VIII maii 1522 suscepti a nobis apostolatus officii anno primo.

A tergo : adresse et marque d'entrée à la Chancellerie, 28 juin 1522.

T. HEZIUS.

(Orig. Arch. secr. pap. Arch. s. Angeli A. V, c. 3. n. 31.)

69. — LE PAPE ADRIEN VI AU COLLEGE DES CARDINAUX

1522 Juin 3, Saragossa.

Adrianus papa VI. Venerab. fratres nostri, salutem et apost. benedictionem.

Cum diu avide expectassemus responsa circumspect. vestrarum ad eas litteras nostras quas nuper mense martio per dil. fil. Ioan-nem Borrellum camerarium nostr. secretum cum diversis instructionibus atque mandatis illi commissis duplicatas misimus, tandem ultima maii voti compotes facti sumus binis circumspect. vestrarum litteris, quarum alterae octava, alterae XI maii datae fuerunt, simul acceptis, ex quibus et quam laetis animis instrumenta acceptationis nostrae exceperint et quo studio de profectionis nostrae adminiculis sategerint magna cum animi nostri exultatione percepimus, quam mox sequenti die, id est kal. iunii, maxime cumulavit iucundissimum novum, quo dil. filium nostrum Alexandrum card. de Caesarinis cum galeone nostro littoribus Catheloniae salvum applicuisse et insuper novem triremes ex Italia, duas nostras et ecclesiae et septem chariss. in Christo filii nostri Caroli in imperat. electi, nec non duas alias naves multo biscocto atque frumento vinoque oneratas propediem expectari cognovimus.

Joie de pouvoir enfin se mettre en route et remerciements aux cardinaux. L'empereur et le roi de Portugal lui envoyaient déjà des présents.

Rex Portugalliae classem nobis suis sumptibus talem et taliter instructam mittit, ut ad securitatem navigationis nostrae non parum momenti afferre videatur. Alter vero, id est rex Anglie totam classem quae traiectioni nostrae necessaria esset solus exhibere paratus erat et eam exhibuisset, nisi per memoratum electum imperatorem persuasus fuisset nobis hac in re ex Neapoli facilius atque

commodius subveniri posse. Sed et char^m in Christo filius noster Francorum rex christianissimus non quidem adhuc per oratorem sed per privatas personas amicum et benevolum erga nos animum ostendit idque ipsum et dil. filii Venetorum respublica litteris et amplis oblationibus (etiam triremium suarum) plane demonstrant.

En vue de la paix si nécessaire, il a envoyé des ambassadeurs à l'Empereur, à Henri VIII et au roi de France, pour les décider à conclure au moins un armistice.

Omnino vero dabimus operam, ut, iam suppetentibus tam navigiis quam commeatibus, citra ullam dilationem nos hinc in portum et inde continuo in Italiam conferamus...

Circa delationem vero armorum et alia gubernationem urbis et Italiae concernentia in vigilantia prudentiaque circumspect. vestrarum quibus eas res tantae curae esse videmus deinceps conquiescemus. Reliqua quae nunc scribenda erant, ne prolixiores simus, circumspect^a vestrae ex dil. filiis Wilhelmo de Enkevort notario et procurat. nostro et Melchiore de Bardasinis advocato consist. plenius intelligent...

Dat. in palatio Aliaferiae prope et extra muros Caesaragustae sub ann. piscat. die 3 iunii 1522 suscepti a nobis apostolatus officii a primo.

T. HEZIUS.

A tergo : Adresse et entrée à la Chancellerie, le 18 juin 1522.

(Orig. Arch. secr. pap. Arch. s. Angeli A. V, c. 3. n. 29.)

70. — GALEOTTO DE' MEDICI A FLORENCE

1522 Août 27, Rome.

... Per via d'Inchefort¹ ritrago di commission del papa haver dicto al s. Don Giovanni² che delle cose delli stati non vuole muover cosa alcuna senza di lui e che vuol che governi il tutto e lo vuole in palazzo apesso di se e haver ordine di consegnarli le stanze, il qual non l'ha volsute acceptar dicendo prima volersi abochar con S. B^{re}. Dopo il S. Don Giovanni di grande auctorità sarà l'arcivesovo di Cosenza et Inchefort sarà datario...

(Orig. Arch. d'Ét. à Florence, Lett. agli Otto n. 25.)

¹ Enkevort.

² Manuel.

71. — GALEOTTO DE' MÉDICICI A FLORENCE¹

1522 Septembre 1, Rome.

Questa matina è stato consistoro, dove N. S^o ha parlato molto sanctemente son dir [che] dopo la fel. rec. di papa Leone ci s'era facto errori assai, il che importava che ogni homo era peccator, ma che le lor signorie rev^{mo} erano a tempo ad emendarsi, e così pregava facessino perchè li haveano ad esser spechio a tutto il mondo, che pensassino al honor e salute della Chiesa, soprattutto si operassi che si administrassi ragione e justitia, e molto li admonì e exhortò vivamente...

(*Orig. Arch. d'Ét. à Florence.*)

72. — GIOVANNI MARIA DELLA PORTA A URBINO

1522 Septembre 2, Rome.

... Ne le cose de beneficii ha me detto il Datario² haver pur hoggi replicata commissione da S. S^{ia} di non dare a persona del mondo solo che un beneficio con cura. Chiedendole con molta istanza il card. Trevultio M. Agostino un vescovato allegando la povertà sua, S. S^{ia} gli adimandò ch' intrata fosse la sua e dicendo di 4^m ducati, replicò con molta admiration ch' essa era vissuto³ con 3^m et con avanzo de qualche denari che l' haveano aiutata nel venir suo in Italia. Questi termini non piaceno molto alli preti, ma se ha da seguitar Dio gli doni pur longa vita come credo che farà, che si governa ben ne vol magniare in brigata et fa grandissima guardia per il veleno..

(*Orig. Arch. d'Ét. à Florence, Urbino Cl. I, Div. G, filza 132.*)

73. — GIOVANNI MARIA DELLA PORTA A URBINO

1522 Septembre 6, Rome.

... Il Papa fù ieri a pigliare il possesso del Castello Santo Angelo, et non vi si fermò quasi niente, non trovandovi altro che

¹ Ruffo Teodoli.

² Enkevoirt.

³ Dans l'original : visse.

gli cassoni vodi; pure non ha mutato ancora il castellano. Sua Santità ha, questa mane, havuta nova l'armata sua esser giunta a Porto Venere et subito ha commesso che non si lascia descendere un fante, et pare che non voglia più farla venire qua, ma dirizarla al soccorso di Rodi, al che mostra di attendere diligentissimamente; et vuole che questi padri reverendissimi concorrano alla spesa, dicendoli parole sopra il reformare de la Chiesa, tanto gagliarde, che restano tutti attoniti; ne l'ultimo concistoro, ragionando di questa materia, adduxe l'esempio de li Hebrei : che, non si volendo correggere, recevano ogni di nove persecutioni da Dio, come a noi cristiani intervenea da tanto tempo in qua, et la causa di questo disse essere, come narrava S. Bernardo, che alli peccatori intervenea come alli molti pieni tutti di malo odore, che l'uno non sentea il puzzone di l'altro; et perciò bisognava che sue signorie reverendissime comenzassero a levare da sè questo malo odore del peccato, perchè gli dispiaresse il sentire quelle di l'altrui et così venessero a dare bono exemplo, con tanto biasimare il viver di questa corte, che non si può dir più. Così ragiona di remettere la giustitia et già pare che abia ordinato che li auditori di Rota non piglino più propina, come si usava al tempo di Sisto [IV]. Guarda la excellentia vostra quanto ello è rigoroso nella giustitia, che, ad istanza di tutto il collegio, non ha voluto, per allegrezza di la sua venuta, liberare le pregioni, dicendo non volere che, per causa sua, si deroghi alla giustitia...

Roma alli 6 settembre 1522.

(Orig. Arch. d'Ét. à Florence.)

74. — GALEOTTO DE' MEDICI A FLORENCE

1522 Septembre 8, Rome.

P. S. — Intendo N. S.^o haver facto metter bando che alcuno pelamantello o vero righattier non possa sotto gravissime pene comperare alcune supelectilie di chi morissi e che tutti li preti debbino star alle loro parrochie e visitar qualunque sentissimo esser infermo confessandoli e facendo tutte l'altre cose che a loro s'aspectono far in tali lor parrochie, ne manchino di alcuno loro offitio divino sotto pena di privatione delli benefitii e altre pene come parà a S. S.^{ta}, il che si pensa sia ordinato per haver facultà d'ingrassare questi Ultramontani venuti qua senza avviamento.

(Orig. Arch. d'Ét. à Florence, Lett. agli Otto n. 27.)

75. — GIOVANNI MARIA DELLA PORTA A LA DUCHESSE
D'URBINO

1522 Septembre 23, Rome.

N. S^o sta meglio ogni dì ne vogliono gli medici che S. S^a dica messa insin ch'ella non sia ben confermata. L'altro giorno essenda affannata di haver data audienza quasi sforzamente a non so chi voltasi al suo segretario dicono che disse : O Theodorice, quanto esset melius quod nos essemus in nostro archydiaconato Luanie pacifice.

(Orig. Arch. d'Ét. à Florence, Urbino filza 265.)

76. — L. CATI AU DUC ALFONSO DE FERRARA

1522 Décembre 26, Rome.

... Heri in la solenitate del Natale in lo intrar de la corte et del papa in capella cadete uno architravo marmoreo giù del uscio de la capella et occise un Suizero de la guardia cum periculo de ucciderne molti più homini da bene et forsi il papa se il caso non occorea si presto; fù reputato per male augurio.

(Orig. Arch. d'Ét. à Modena.)

77. — ANGELO GERMANELLO A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTOUE

1522 Décembre 29, Rome.

... El dì de natale essendo ia preparato de dire la messa papale in capella et ia el papa mosso per andarli, essendo la frequentia de le brigate, che li intravano secundo se sole, cascò lo architrave de marmore che stava sopra la porta de la capella et decte in terra et poi che fo in terra in lo balso che fece colse subito uno scvizaro et subito lu amazò et un altro scvizaro stroppiò, et se stava un pocu più ad cascare seria stato periculo non havesse colto el papa o cardinali o qualche prelado, fo mancho male succedesse como accascò, et veramente fo gran cosa...

Rome, XXIX decemb^o 1522.

(Orig. Arch. Gonzaga à Mantua.)

* Se fosse cascato uno miserere più inanti haveria facto qualche

grande scandalo, raconte V. Albergati le 25. Decembre 1522. Arch. d'Etat à Bologna.

78. — JACOBO CORTESE A LA MARQUISE ISABELLA
DE MANTUA¹

1523 Janvier 12, Rome.

... È vi anchoro rumore et dicesi non scienza fundamento de non scio che tractato contra et nela persona de N. S. et ragionassi di veneno, per il che sono incarcerati certi speciali quali havevano le botege nel borgo di S. Petro et certi altri, non però persone di conto, è pur giudice il p^{mo} s^r capit^o. È anchor incarcerato uno episcopo calavrese creatura dil r^{mo} car. Armelino nomato messer Sixto persona molto nota al r. mes^r Berardo. Potrà esser ma non credo sia notato di questo : e perchè questa è materia tanto ardua, che è maggior virtu a non ne parlare, non mi pare poterne scriver sobrio, sol dico che non cade ne la mente mia, che si possi trovar homo tanto profano che habi a imazinar o^a pensare simil cose in uno principe de la qualità che è Sua S^a di sanctimonia, rectitudine, vita exemplare, affabilità et humanità, et secondo me è impossibile cha sotto a tal pastor e governo questa sede apostolica patisca...

In Roma XII jenaro 1523.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

79. — ANGELO GERMANELLO A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA

1523 Février 9, Rome.

... Laltro dì andorono dal papa tredici cardinali uniti et con gran reverentia se dolsero con la Sua S^a, che era fama in Roma et in le terre de la chiesa e tra li principi christiani che la Sua S^a non faceva più casu de cardⁿⁱ et che questo epsi lo vedevano cum effectu, perchè la Sua S^a tucte le sue deliberationi le faceva con consulto de lo archieps^o de Cosensa lo auditor de la camera et el datario, non de fratrum consilio secundo dicono li

¹ Ms. : ho.

sacri canoni et li ordini de li altri pontefici, supplicandoli non volesse far tal scisma. Da poi se dolsero che la Sua S^a li derogasse ad loro indulti et che per le regule de cancelleria li avesse molto restricti. Tertio se dolsero che facesse levar case et robbe ad cortisciani che morivano et che de questo Roma ne pateria assai perchè niscuno vorria edificar più. La Sua S^a li auscultò voluntieri et se excusò che la peste era stata causa del tucto, et che per lo advenir se seria portata talmente che serrian ben satisfacti de la S. S^a, et così li expedecte. Veramente li cardⁿⁱ restano molto mal contenti per esser pocu existimati et anchora tucte le altre brigate, perchè non se po cavar dal papa alcuna resolutione et è grand^{ma} fatigha negociar ad questi tempi, non se ha respecto ad alcuno, le facende vanno longissime senza alcuna resolutione como ne intervene del breve de le taxe, el quale el papa più volte ad mia presentia la ha commesso ad lo auditor de la camera et anchora non se è possuto havere, ma spero tra quattro di haverlo expedito, ne mando una copia ad la V. Ex^{ta} come haverà da stare, se dicto auditor nol guastarà, et per le primi spero mandarlo...

Rome, die IX februarii 1523.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

80. — CONSISTOIRE DU 21 FÉVRIER 1523

Romae die merc. 21 februarii 1523. S. N. D. propositus duo : primum vid. quod infecti peste mitterentur in aliquo loco extra urbem et quod provideretur eis de necessariis ministris et aliis rebus pro curatione et sustentatione eorum¹... Et propterea S. S. cogitaverat de novo scribere breviam ad istos reges super concordia, addendo in illis, quod indicebat treguas triennales seu quadriennales et quod volebat imponere decimam, et commiserat card. Anconitano² ut ordinaret minutam quae postea legi deberet in consistorio, et etiam creari deberent legati tam pro regno Ungariae quam pro regibus, et ne fieret difficultas in eorum receptione significare regibus intendebat quomodo S. S^{mo} eos ad illos destinaret, et fere omnes laudarunt propositum S. Bⁿⁱ. Trois Cardinaux (Soderini, Colonna und Cornaro) députés pour cet objet.

(* Acta consist. vicecanc. dans Arch. Consist. du Vatican.)

¹ Sur Rhodes, considérée comme perdue.

² Pietro Accolti.

81. — GIROLAMO BALBI A SALAMANCA

1523 Février 23, Rome.

... Quicquid denique D. V. mihi demandaverat vel praesens vel scriptis, id totum, a summo pontifice est obtentum, sed nullas litteras vel brevia adhuc exigere potui. Causa est defectus officium, nam qui sub pontificatu Leonis erant in hoc genere peritioras alii abierunt, alii obierunt, hi vero qui nunc successerunt sunt paucissimi et imperitissimi adeo, ut hic nihil expediatur et vix uno mense absolvi possit et ego cogar per me et meos quae sunt scribenda perficere, habebitque M. V. intra paucissimos dies ea confessionalia, interim libere et intrepide utatur esu carnum utque ita faciat pontifex, cum de tarditate expeditionis conquerer, annuit et assensit...

(Orig. Haus-, Hof-und Staatsarchiv à Vienne.)

82. — CONSISTOIRE DU 23 FÉVRIER 1523

Romae die lune 23 februarii 1523. S. D. N. proposuit quod desiderabat componere pacem inter istos reges et si non posset concludi pax saltem concluderentur indutiae quinquennales ut interim possit tractari pax et quod scripserat ad istos reges et habuerat responsum a rege christ^{mo}, qui erat paratus inire pacem prout placeret Suae S^u, et quia non habuerat responsum ab imperatore et rege Angliae, cogitaverat pro maiori auctoritate et efficacia, quod collegium scriberet litteras ad ipsos reges hortando eos ad pacem quam Sua S^{ua} eis proposuerat vel saltem ad dictas indutias, ut interim pax ipsa tractari et concludi ac imminente Turcarum periculo provideri possit.

Item quod cogitaverat deputare legatos primo ad regem Ungariae cum rex ipse Ungariae legatum a S^o Sua et hac S. Sede mitti peteret pro consternatione illius regni et ad alios reges non ut de presenti irent, sed habita voluntate regum, si illos recipere vellent, essent parati et irent et omnia que in regnis ipsis pro provisione possent tractare, concludere et expedire. R^{mi} dom. cardinales fere omnes approbarunt et laudarunt sanctas cogitationes Suae S^{uae} et quod videbantur exequendae et executioni demandandae et quod ad S^{uam} Suam spectabat nominare legatos et cum essent nominati tunc vota rev. dom. super eorum nominatione danda

erant, illis nominatis exclusis, erit igitur Suae S^{ua} cum sibi placuerit procedere ad ulteriora...

(* *Acta consist. vicecanc. aux Arch. consist. du Vatican.*)

83. — L. CATI A ALFONSO, DUC DE FERRARA

1523 Mars 21, Rome.

Rapport chiffré sur l'extrema et rapace avaritia du Pape, de la qual crida tutta Roma et già se fa iudicio, che habbia imborsato a quest' hora de li ducati più di settanta milia et non ne spende se non pochissimi, anzi esso ha havuto a dir che spendea dieci ducati il giorno per suo uso in casa et che erano troppo, che li volea limitar in meno et benchè Leone fusse una sanguisuga di denari pur li spendeva, ma costui suga et non spende, adeo che tutta Roma sta di malissima voglia ne mai se li ricorda tanta mestitia et giudicasi che questo suo habbia ad esser un pessimo pontificato... et quel che scrissi a questi dì de pasquillo diceva che accumulava denari per fugirse sel Turco cazasse le cose in quà, sappia V. E. che questa cosa è uscita di pasquillo et andata alle orecchie di S. S^{ua} di modo che pubblicamente si è lamentato in consistorio et ha detto, che non ha si poco animo como pensano costoro.

(*Orig. Arch. d'État à Modena.*)

84. — CONSISTOIRE DU 23 MARS 1523

Romae die lunae 23 martii 1523. S. D. N. proposuit tria circa legatum destinatum ad regem Ungariae: Primum de qualitate subsidii pro defensione contra Turchas danda legato destinato ad illas partes; secundum si erat danda facultas eidem legato alienandi mobilia et vasa pretiosa ecclesiarum, ac quarta[m] parte[m] mobilium urgente necessitate; tertium de deputatione capitanei. Vota super his fuerunt diversa; tandem Sanctitas Sua, quae collegit vota, dixit, quod videbatur sibi, quod plura vota dominorum essent, quod Sanctitas Sua sola non posset ferre onus huiusmodi defensionis contra Turchas et quod deberet examinare, quot pecuniae possent haberi tam ex decimis impositis, quam ex medio ducato imposito super focularibus civitatum et terrarum Sanctae Romanae Ecclesiae et ex aliis gemmis et jocalibus et vasis argenteis, et ex officiis vendendis, de quibus poterat disponere, et pecuniarum summam maiorem, quam habere posset, legato destinato

consignare. Quoad secundum dare facultates amplas, quae aliis legatis dari consueverunt. Quo vero ad facultatem alienandi mobilia, etiam quartam partem bonorum immobilium ecclesiarum illarum partium ad requisitionem maioris partis capitulorum et personarum ecclesiasticarum aliarum partium posset imminente necessitate illa alienare, prout videretur discretioni et prudentiae ipsius legati expedire, et haec bulla facultatis esset secreta, et illa non uteretur nisi requisitus, et ipse viderit expedire. Quoad tertium de defensione nunc agitur, et non de generali expeditione; et si reducerentur isti reges ad pacem vel concordiam vel treguam, esset discutendum inter Imperatorem, regem Christianissimum, regem Angliae et regem Poloniae, quis eorum debet esse imperator; pro presenti defensione videretur remittendum Germanis, Ungaris et aliis, qui pronunc debent concurrere ad provisionem hujus exercitus, quem ipsi inter se vellent eligere pro capitaneo et duce, et si non concordarent, dare facultatem legato, ut ipse auctoritate apostolica posset eos reducere ad concordiam vel si sibi videretur unum ex nominatis eligere auctoritate apostolica.

Sanctissimus Dominus Noster fecit verbum, quod alias in promotione facta de persona Hieronymi electi Gurcen. quod daretur sibi dilatio ad solvendum jura papae et collegii usque ad festum S. Michaelis de mense septembris, quod ipse libenter nunc solveret medietatem, si sibi fieret gratia de reliqua parte. Aliqui erant contenti, alii vero titubabant. Papa respondit, quod daret refutatorios...

(* *Acta consist. vicecanc. aux Arch. consist. du Vatican.*)

85. — GIROLAMO BALBI A SALAMANCA.

1523 Avril 12, Rome.

...Unum me recreat quod iam pontifex fraudes et dolos Gallorum incipit clarius intueri et perinde iam a sua neutralitate deflectere. Sunt etiam interceptae litterae, quas card^{us} Volterranus scripserat regi Galliae, in quibus feda et periculosa coniuratio est patefacta. Vocabatur enim Gallus ad occupandam Siciliam et ducatum Mediolanen. et utroque in loco erant insidiae collocatae, quibus apertis nullus iam locus est relictus apud Pontificem Gallos tuendi. Hanc tamen rem clarius d. Petrus ut puto explicabit, nam industria dom. ducis Suesse eius fratris haec coniuratio in lucem prodiit...

(*Orig. Haus-, Hof-und Staatsarchiv à Vienne.*)

86. — ANGELO GERMANELLO A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA.

1523 Avril 27, Rome.

...Hozi essendo andati ad palazzo el r^{mo} cardinale di Volterra et el r^{mo} cardinale di Medici et el duca di Sessa dapoi l' hora del vespro et stando con el Papa tutti insieme, prima fù pigliato uno messer Heliseo secretario del ditto rev^{mo} di Volterra in la camera del paramento, dove stava ad expettar il patrone, dapoi in banchi fù preso uno mes^r Bernardo da Varazano Florentino et banchieri et molto intimo del ditto r^{mo} di Volterra, et più volte essendo la R^{ma} S. V. in Roma la vene ad visitare da parte del ditto r^{mo} di Volterra. Ultimo el Papa ha destenuto el card^o di Volterra, et mandatolo in pregione et el conduceva el capitaneo de la guardia con alcuni Spagnoli, et el sottocapitano Svizaro et el cancellero de ditta guardia per ditte camere e fora ad la porta de la sala di pontifici de sotto era tutto la guardia ad expettarlo et così el conduxero per il giardino et dapoi per el corridore in castello, dove subito andò lo auditore de la camera ad esaminarlo. Prima li

fossero poste le mano adosso forono el duca di Sessa et el r^{mo} di Medici ed Volterra ad molte discussioni avanti il Papa, et havendole incomplete, el Papa con lo r^{mo} di Medici et duca de Sessa andarono in le stantie de sopra et lassorono Volterra in mano de ditti subcapitano et altri prenominati et el menarono via et passando per l' anticamera alcuni sui prelati li volevano andar dreto, forono tutti expulsì et el ditto card^o andava mezo morto senza far alcuna parola.

La causa de la captura se existima sia stata per le cose ha confessate quel Siciliano, che fo preso, del quale alli di passati io scrissi et al sig^r marchese et ad V. S. R^{ma}.

Dapoi retornando io ad casa ho veduto el barisello che ha preso il palazzo del ditto card^o di Volterra e pigliano tutte le robbe per il Papa. Fatta ditta captura son partuti de palazzo de compagnia el r^{mo} card^o di Medici et el duca di Sessa et retornati alle loro habitationi. Questo è quanto fin ad hora è successo, et è stato la sera poco avanti le XXVIII hore; secundo succederanno le cose avisarò la R^{ma} S. V...

(Orig. Arch. Gonzaga à Mantua.)

87. — CONSISTOIRE DU 28 AVRIL 1523

Romae die martis 28 aprilis 1523. S. D. N. declaravit eausam detentionis rev. d. card. Vult. in arce s. Angeli et deputavit

r. d. card. S. Crucis, Anconit. et de Cesis commissarios in huiusmodi causa et ordinavit ut d. Vult. detentus haberet commoditatem omnium que sibi usui essent donec et quousque dilueret crimina obiecta.

(* *Acta consist. vicecanc. Arch. consist. du Vatican.*)

88. — CONSISTOIRE DU 27 MAI 1523

Romae die merc. 27 maii 1523. S. D. N. proposuit necessitatem pecuniarum quam Sua S^m habebat in mittendo legato ad Ungariam et quod videbatur sibi expediens, quod distributio annatarum s. collegii, quae debebat fieri in festo s. Iohannis, retardaretur ad festum omnium sanctorum et quod rev. dom. de Flisco tunc faceret eas restituere collegio, et omnes rev^{mi} fuerunt contenti...

(*Acta consist. vicecanc. Arch. consist. du Vatican.*)

89. — ANGELO GERMANELLO A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA

1523 Juillet 12, Rome.

Questa nocte passata è abbruciata tucta quella cuppola de piombo che era in la torre Borgia¹ del palazo del papa, la quale da sobto ero foderata de tavole et par che alcuni de quelli Tedeschi li andassero per pigliar li columbi et attacarono la candela in quelle tavole dentro de la cuppola, donde è causato uno grandiss^o incendio et tucto el piombo se è descolato et liquefacto et la torre è tucta conquassata, et tucta questa nocte se atteso ad extinguere el focu, ma non ce stato ordine finchè tucta la cuppola non se consumata; alcuni han suspecto non sia facto ad posta dicto incendio; el papa questa nocte è stato levato per dubio del focu, perchè era sopra ad le camere dove dorme...

Rome XII julii 1523.

(*Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.*)

¹ Sur le dôme de la tour Borgia, voy. FABRICZY, *les Dessins de Giuliano da Sangallo*, Stuttgart, 1902, p. 96-97.

90. — LE PAPE ADRIEN VI A CH. DE LANNOY, VICE-ROI
DE NAPLES

1523 Juillet 18, Rome.

Adrianus papa VI. Dilecte etc. Cum ob certa quaedam ardua negocia in presentiarum occurrentia honori et utilitati char^{mi} in Christo filii nostri electi imperatoris magnopere expediat nos tecum coram ac presentialiter loqui atque conferre, hortamur in dom. nob. tuam teque paterne et enixe requirimus, ut statim acceptis presentibus te per dispositos equos seu postas cum paucissimis comitibus et quam secretissime ad hanc almam urbem nostram conferre festines, in aedibus dil. filii nob. viri ducis Suesani dicti electi imperatoris hic oratoris si tibi videbitur descensurus ac requieturus, donec nos de tuo adventu certiores facti opportunitatem tecum communicandi tibi significari fecerimus, in quo rem facies Ces. M^{ti} plurimum expedientem et nobis quam gratissimam. Dat. Romae apud s. Petrum sub annulo piscat. die 18. julii 1523, p. n. a. 1^o.

[Détail autographe] : Non procrastines oro venire ad nos. Res enim arduae sunt et quae commodum Imperatoris concernunt et eius honorem ac rei publicae christianae salutem. Adrianus papa VI.

(Orig. Haus-, Hof-und Staatsarchiv à Vienne.)

91. — ALESSANDRO GABBIONETA A LA MARQUISE
ISABELLA DE MANTUA

1523 Juillet 28, Rome.

... Madama mia, Roma non è più quella che la lassò, tanto è mutata la dignità et splendor di quella; in palazzo, dove soleva esser il concorso del mondo, non si vede quasi persona, alle camere del Papa non è più la solita frequentia; l'è vero che la S^a Sua sta più pomposa in le camere cha Pontifice io vidi mai, è forse lo fa per quello detto de David : Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate. La effigie sua è mitissima e clemente et più assimigliasi ad una fratescha de quelle delli frati de San Vito cha pontificale; le parole sue son buone, ama la M^{ta} Cesarea tanto quanto l'anima propria, e voria chel

fusse victore non solum del re de Franza ma de tutto il mondo; ma per questo se possibile fusse non voria spendere un carlino...

Romae. 28 Julii 1523.

(*Orig. Archiv Gonzaga à Mantua.*)

92. — CONSISTOIRE DU 29 JUILLET 1523

Romae die merc. 29 mensis Julii 1523. S. D. N. fecit verbum de federe ineundo inter reges et principes christianos, ostendens, quanto cum periculo versetur universa respublica christiana ob continuas victorias, quas ob negligentiam principum tyrannus Turcharum assecutus est. Rogavitque enixe rev. dominos, ut Suae S^{te} assistere vellent eumque adjuvare consilio et ope, ut pax inter ipsos reges et principes componi possit, qua confecta expeditionem generalem contra Turchas deliberare et executioni demandare unanimi consensu possit, ut a S^{te} Sua summo opere desiderabatur ¹.

(* *Acta consist. vicecanc. Arch. consist. du Vatican.*)

93. — LE PAPE ADRIEN VI A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA ET CAPITAINE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE

1523 Août 26, Rome.

Adrianus Papa VI. Dilecte etc. Quia per litteras et nuncios fide dignorum admoniti sumus exercitum Gallorum in Italiam ad ducatum Mediolani occupandum infestis signis ac animis adventare, nos considerantes inde non solum dicto ducatu, sed etiam toti Italiae, immo quod gravius est universae christianitati, nisi opportune provideatur, maximae perturbationis et plurimorum malorum discrimen imminere, ac volentes iuxta federis ac ligae quam nuper una cum certis regibus ac principibus tibi nobis pro defensione praefatorum Italiae et christianitatis conclusimus formam atque tenorem ad opus eiusdem defensionis quas possumus et prout ex dicti federis capitulis nobis incumbit ferre suppetias, nobilitatem tuam tenore praesentium in Domino hortamur et expresse serioque requirimus, ut statim acceptis praesentibus omnibus et singulis equitibus tam gravis quam levis armaturae,

¹ Tout autre est le discours d'Adrien VI dans DE LEVA, t. II, p. 173, qui du reste ne cite pas sa source.

quos ad stipendia nostra ratione contractus novissime inter nos et te initi tenes ac tenere debes, districte praecipias ac mandes, ut una cum locumtenente tuo per te constituendo se ad castra Caesareae Maiestatis in dicto ducatu existentia et ad dilectum filium nobilem virum Prosperum Columnam illis praesidentem illico conferre debeant, facturi ea quae illis ab ipso Prospero injungentur, donec certius cognoverimus, utrum praefatus Gallorum exercitus iter suum adversus dictum ducatum omnino prosequatur. Quo casu, quem tamen Deus evenire prohibeat, intendimus nobilitatem tuam requirere, ut ipsa personaliter ad dicta castra post dictos equites suos proficiscatur, quo auctoritate consilioque suis ipsorum Gallorum impetus facilius retundi valeat. Interea vero eandem hortamur in Domino et paterne requirimus, quatenus statim his visis providere et ordinare velit, ut commeatus et victualia iusto interveniente precio et solutis solvendis ex marchio-natu et ceteris suis dominiis libere extrahi et ad memorata castra ferri et exportari possint, in quo nobilitas tua rem humanitate sua dignam et nobis ac huic sanctae sedi imprimis acceptam faciet.

Datum Romae apud sanctum Petrum sub annulo piscatoris die XXVI augusti MDXXIII^o, pontificatus nostri anno primo.

T. HEZIUS.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

94. — LE PAPE ADRIEN VI A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA ET CAPITAINE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE

1523 Septembre 1, Rome.

Adrianus Papa VI. Dilecte etc. ... Cum itaque quotidie certius intelligamus hostilem exercitum Italiae continue magis ac magis appropinquare regemque christi in persona ad partes Italiae contendere ac properare, ut nostra ex parte omnibus remediis adversus pericula ipsi Italiae et ex consequenti toti christianitati imminencia non iam dubia neque exigua, sed certa et magna uti debeamus nec ulla in re quae per nos et confederatorum quemque praestari possit amplius cunctandum videatur, nobilitatem tuam expresse et attente in Domino requirimus, ut ipsa una cum omni equitatu quem sub se habet, videlicet tam nostro et ecclesiastico quam Mediolanensi ac Florentino, absque ullius morae interpositione Padum flumen traicere ac versus civitatem nostram Placentiam proficisci festinet, inde cum praefato Prospero Columna per litteras ac nuncios consultatura, utrum ne

conveniret eam ad tutelam et custodiam civitatis Alexandriae accedere. Cum enim civitas illa (sicut nobilitas tua novit) venientibus Gallis primum obvia futura sit putentque prudentes, vel solam, ubi bene defensa sit, hostiles vires ac impetum citra Padum sustinere posse, maxime elaborandum est, ut aliquis magnae auctoritatis ac nominis vir, cuiusmodi nobilitas tua est, illius custodiae ac defensionis praeficiatur. Et si quidem dicto Prospero omnino videbitur, ut nobilitas tua onus hoc suscipiat, cupimus eam ocysissime ad civitatem ipsam accedere una cum toto equitatu praedicto et cum mille peditibus (si videbitur) sclopeta-riis, quos statim acceptis praesentibus ab ea conduci [sic] ad nos- tra et praefatorum Florentinorum stipendia, pro quibus solven- dis absque mora pecuniae per nos et illos transmittentur, nec non cum duobus vel tribus millibus peditum Hispanorum vel Germa- norum prout nobilitas tua elegerit. Hortari autem nobil^{em} tuam ad fortiter strenueque se hac in re gerendum, superfluum merito videatur, cum et animi eius generositas, ac fides multis magnisque in rebus probatissima et rei de qua agitur importantia et peri- culorum imminetium propinquitas ac magnitudo et denique ingens suus erga communem salutem Italiae zelus eidem ad prae- missa satis incitamenti additura sint. Hac unum duntaxat in fine dicimus nobil^{em} tuae tota vita sua non esse expectandam occasionem, qua nos et dictam sedem ac praefatam Caesaream Maiestatem nec non Italiam ac universam christianitatem sibi magis promereri verioremq; laudem sibi apud omnes recte sentientes comparare possit, quam si omnibus ingenii industriaeque suae viribus una cum praefato Prospero ac aliis partium nostrarum concorditer et absque emulatione, quae saepe maximas res et alioqui tutissimas perdere ac deservire solet, Italiae defensionis contra eos qui illam et dictam christianitatem perturbatum veniunt incubuerit.

Datum Romae apud sanctum Petrum sub annulo piscatoris die prima septembris MDXXIII^o, pontif. nostri anno secundo.

T. HEZIUS.

(Orig. Archiv. Gonzaga, à Mantua.)

95. — LE PAPE ADRIEN VI A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA ET CAPITAINE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE

1523 Septembre 8, Rome.

Dilecte etc. ... Cum autem tua istinc profectio ob rerum exi- gentiam ulteriorem moram, prout nobil^{em} tuam non praeterit,

minime patiatur, denuo illam enixe in Domino hortandam et quanto possumus studio requirendam duximus, ei nihilominus in virtute sanctae obedientiae iniungentes, ut omni exceptione et excusatione postposita personaliter cum dictorum equitum et peditum manu iuxta dictarum litterarum tenorem quam celerime vadat. Quod licet rei importantia et perbreve temporis intervallum exigant, erit nobis quam maxime gratum et acceptum.

Datum Romae apud s^{um} Petrum sub annulo piscatoris die VIII^o septembris MDXXIII^o, pontif. nostri anno secundo.

T. HEZIUS.

(Orig. Archiv. Gonzagua, à Mantua.)

96. — LE PAPE CLÉMENT VII PARTAGE SES BÉNÉFICES

1523 Décembre 23, Rome.

Ad fut. rei mem. In qualibet monarchia.

Partage des bénéfices du Pape entre 37 cardinaux du Conclave, conformément à ce qui avait été décidé lors de l'élection. Ces bénéfices étaient : Florence, Narbonne, Chiaravalle, St-Victor de Marseille, St-Joh. de Angeva dioc. Gebennen., Trium fontium Urbis, Couvents et Commandes, Vice-Chancellerie et Légation de Bologne.

De tous ces bénéfices dont il fallait partager les revenus en 37 parties égales d'une valeur de mille ducats, d'après la décision des cardinaux eux-mêmes, on fit de Florence 2 parts, Narbonne 8, Chiaravalle 8, Tre Fontane 2, St-Victor et St-Jean ensemble 2; 1 pour le titre de Narbonne, Chiaravalle et Tre Fontane (les deux premiers de chacun 350, pour Tre Fontane 300 ducats); Cancellaria 9, Légation de Bologne 5 parts.

Les titres de Florence, de la Cancellaria et de la Légation de Bologne restent réservés à la libre disposition du Pape.

Les cardinaux admirent et louent l'exactitude de cette répartition. Vient ensuite l'indication des parts de chacun. Les cardinaux ont du reste le droit de faire des échanges entre eux ou de céder leur part contre une pension.

Dat. Romae 1524 X cal. jan. a^o 1^o.

(Arch. secr. pap. Regest. Vat. 1440, f. 44^b — 46^a.)

97. — CONSISTOIRE DU 11 JANVIER 1524

Romae die lune 11 jan. 1524. ... S. D. N. fecit verbum de divisione fienda de beneficiis et officiis, quae in persona Suae S^{ua}

fuerant ante assumptionem ad pontificatum, et primo petiit a dom. rev^{ms}, quibus in sortem obvenerant portiones super ecclesia Narbonen., an essent concordés, qui omnes dixerunt se esse concordés; idem affirmarunt ii quibus super monasterio Trium fontium portiones sorte obvenerant. Idem ii quibus in monasterio Claravallen., idem ii quibus in cancellaria. Idem ii quibus in legatione Bononiensi.

Deinde per S. D. N. deventum est ad expeditionem ecclesiarum, monasteriorum et officiorum.

Ad relationem papae :

Fuit deputatus perpetuus administrator ecclesiae Narbonen. rev. dom. card. de Lotaringia cum retentione beneficiorum suorum...

Deinde provisum est ecclesiae Florentinae de persona rev. de Rodulphis... Deinde monast. Claravallens. ord. Cisterc. Mediolan. dioc. commendatum est rev. de Cesis... Deinde monast. s. Victoris ord. s. Benedicti Massilien. dioc. commendatum est rev. de Trivultiis... Deinde provisum est de prioratu s. Joannis de Angeva dom. rev. Comensi... Deinde monasterium Trium fontium commendatum est rev. de Flisco... Creatus est vicecancellarius rev. de Columna... Creatus est legatus Bononiae rev. de Cibo... Provisum est ecclesiae Vaurien. de persona rev. Trivultii...

(* Acta consist. vicecanc., Arch. consist. du Vatican.)

98. — A. PIPERARIO A FEDERIGO GONZAGA, MARQUIS
DE MANTUA¹

1524 Novembre 28, Rome.

A questi dì intesi che'l re christianissimo proponeva Ferrara a papa vineta a sue spese se l'voteva farsi Francese, e questo lo diceva Alberto². Questi Imperiali sono mal satisfatti del papa quanto dir se possa.

(Orig. Archiv. Gonzaga, à Mantua.)

99. — LE PAPE CLÉMENT VII A DONATO DE MARINIS

1525 Septembre 15, Rome.

Grata familiaritatis obsequia... Cum itaque postmodum parrochialis ecclesia sanctorum Silvestri et Dorothee in regione

¹ Les mots soulignés sont chiffrés.

² Carpi.

Transtiberim de urbe confraternitati societati christifidelium divini amoris nuncupate sub invocatione s. Jeronymi canonice institute perpetuo unita annexa et incorporata ex eo, quod nos unionem annexionem et incorporationem predictas, dilectis filiis modernis confratribus sociis nuncupatis confraternitatis huiusmodi in hoc expresse consentientibus, harum serie dissolvimus, per dissolutionem huiusmodi apud sedem predictam vacaverit et vacet ad presens nullusque de illa preter nos hac vice disponere poterit sive possit reservatione et decreto obsistentibus supra dictis, nos tibi presbitero et etiam continuo commensali nostro asserenti confratres predictos seu eorum maiorem partem forenses existere premissorum obsequiorum et meritorum tuorum intuitu specialem gratiam facere volentes... ecclesiam predictam, cuius et illi forsan annexorum fructus redditus et proventus vigintiquatuor ducatorum auri de camera secundum communem estimationem valorem annum ut etiam asseris non excedunt, ... cum dictis annexis ac omnibus iuribus et pertinentiis suis apostolica tibi auctoritate conferimus et de illa etiam providemus...

Datum Rome apud sanctum Petrum anno incarnationis dominice millesimo quingentesimo vicesimoquinto decimooptimo kal. octobr. pontificatus nostri anno secundo.

(*Orig. avec le sceau de plomb dans Arm. XI, caps. 1, n. 217 (a tergo : A° Inc. d. 1525 die XII Novemb. revⁱ confratres presentes consentierunt dissolutioni...)* V. *Regest. Vat.* 1481, f. 288 — 290.)
(*Arch. secr.pap.*)

100. — SAUF-CONDUIT DU PAPE CLÉMENT VII POUR

JOHANN HEITMERS

1526 Janvier 17, Rome.

Universis et singulis patriarchis, archiepiscopis, episcopis ac quibuscunque in dignitate ecclesiastica constitutis, presbyteris quoque et clericis nec non ducibus, principibus, baronibus, comitibus, nobilibus, officialibus, communitatibus, hominibus et particularibus personis inclytarum nationum Germaniae, Franciae, Daciae, Angliae et Scotiae, aliarumque nationum, ad quas dilectum filium Ioannem Heytmers commissarium et accolitum nostrum¹ declinare contigerit, salutem et apostolicam benedictionem. Cum in minoribus adhuc essemus animo nostro cogitantes,

¹ Dans le Ms on lit encore : ad quas ipsum.

Cosmum et complures progenitores nostros et praesertim Iulianum et Laurentium de Medices necnon fel. rec. Leonem Papam X praedecessorem et patrualem nostrum secundum carnem in primis infinitam curam et sollicitudinem impendisse ac incredibiles impensas fecisse, ut ad communem studiorum ac studiosorum utilitatem veteres libros Graecae, Latinae et Haebraicae linguae in diversis et remotissimis mundi partibus etiam infidelium ditioni subiectis latentes per viros doctos inquirerent ac in Italiam conduci et in publicis bibliothecis per eos erectis et constructis reponi et custodiri curarent : nos, qui etiam hos linguarum viros ex omni studio generali et in omni scientia peritissimos semper enutrivimus ac magnis stipendiis et donis traximus et vocavimus talemque inquirendi libros diligentiam imitari desideramus eorumque in privata domo nostrorum praedecessorum et progenitorum bibliothecam a doctis omnibus frequentatam servamus, postquam ad summi apostolatus apicem, divina favente clementia, assumpti fuimus, inter alia revolventes, librorum copiam Christianae religioni in primis fructuosam esse indeque multis nostrae fidei arcana et secreta elici, nihil duximus omittendum, quod ad eam rem conducere arbitrati fuimus, ut in his miseris et afflictis Christianae reipublicae temporibus et perfidorum haereticorum tumultibus divina et humana omnia permiscentibus tum caeteris curis et sollicitudinibus tum hoc etiam perquirendorum librorum studio orthodoxam fidem iuvaremus. Et propterea certiores facti quamplurimos desideratos vetustos libros in diversis provinciarum et regnorum praedictorum locis latere, qui si in lucem ederentur, rempublicam litterariam diu antea periclitantem et pene intermortuam plurimum iuvare et praecipue Christianam religionem aliquantulum fluctuantem ac etiam studiosorum animos inflammare possent, dictum Ioannem nostrum commissarium et accolitum istuc destinamus, ut bibliothecas omnes dictarum provinciarum et regnorum perlustret librosque omni studio et diligentia inquireat et illos vel eorum exempla ad nos transportet seu transportari faciat. Quare vos omnes et singulos et in primis charissimos in Christo filios nostros Carolum Romanorum regem in imperatorem electum necnon Franciae, Daciae, Angliae et Scotiae reges illustres paterna hortamur charitate ac maiori quo possimus studio et affectu requirimus, ut pro nostra et in hanc sanctam sedem reverentia atque Christianae religionis et doctrinae intuitu velit ipsum Ioannem benigne recipere sinceraque charitate tractare ac permittere, ut quascunque bibliothecas ingredi possit, eidemque, si ei videbitur, de opportunis salvis conductibus providere; demumque in exequenda huiusmodi commissione nostra circa tam laudabile opus ita favere atque adesse, ut quod

nos de re litteraria et fide orthodoxa ac de commodo et ornamento studiosorum omnium mente concepimus, idipsum, auctore Domino, vobis etiam adiuvantibus facilius perficere valeamus. Offerentes nos vestram in nos et hanc sanctissimam sedem voluntatem et observantiam memori animo prosecuturos, et quandocumque se occasio tulerit in Domino parem etiam vobis gratiam relatuos. Detentoribus insuper et occupatoribus huiusmodi librorum et ad nos et dictam sedem illos mittere indebite recusantibus ac scientibus occupatores et detentores huiusmodi et non revelantibus sub excommunicationis latae sententiae poena, quam ferimus in his scriptis, et a qua non nisi per nos quemvis absolvi posse volumus, districte praecipientes mandamus, quatenus visis praesentibus dictos libros vel exhibeant vel manifestent, ut censuras et poenas praedictas effugiant ac de obedientia et religionis Christianae conservatione, promptitudine a nobis et dicta sede atque omnibus litterarum studiosis merito commendari necnon a Deo honorum omnium remuneratore immortale praemium sperare et consequi possint. Et ut facilius et citius dictus Ioannes praemissa exequi valeat, damus per praesentes [ei] facultatem substituendi unum vel plures ad praemissa et quodlibet praemissorum cum pari aut limitata potestate et ab eisdem rationem gestorum et administratorum exigendi et cogendi. Super quibus plenam etiam harum serie concedimus ei potestatem.

Dat. Romae etc. die xvii ianuarii 1526 anno 3°.

JA. SADOLETUS.

(*Arch. secr. pap., Arm. 39, vol. 46, n. 31.*)

101. — LE PAPE CLÉMENT VII AUX DOMINICAINS DE GAND

1526 Janvier 17, Rome.

Dilectis filiis priori et conventui ordinis praedicatorum civitatis Gandensis. Dilecti filii salutem etc. Rempubicam litterariam diu antea periclitantem et pene intermortuam, a quibusdam vero annis reviviscentem volentes Deo propitio, fel. rec. Leonis X praedecessoris et secundum carnem patruelis nostri vestigiis inhaerendo, fovere prospicientesque ei rei magno usui fore, si nonnulli libri, qui propter iniquas hominum condiciones adhuc incogniti latent, ad communem studiosorum omnium utilitatem in lucem edantur, nihil duximus omittendum, quod ad eam rem pertineret. Certiores itaque facti a dilecto filio Ioanne Heytmers commissario et accolito nostro, quem istuc in praesentiarum destinavimus pro huiusmodi inquirendis vetustissimis libris utriusque

linguae auctorum desideratorum in diversis locis regnorum et provinciarum diversorum latentibus, a fel. rec. Leone X praefato ad hoc laudabile opus alias emisso, dilecti filii fratris Wilhelmi Carnificis ordinis sancti Dominici opera et industria se in primis fuisse adiutum eiusdem auxilio et virtute non minus quam antea ad dictos libros inquirendos... [sic] indigere, vos et eundem Wilhelmum pro sua in nos et erga hanc sanctam sedem reverentia et devotione ac in bonarum artium studiosos officio impenso plurimum in Domino commendamus et discretiones vestras impensius hortamur in Domino et in virtute sanctae obedientiae requirimus, ut ipsi Wilhelmo plenam et liberam facultatem et potestatem concedatis sex menses extra vestrum ordinem et claustra monasteriorum ipsius ordinis exeundi, manendi, standi et pernoctandi ac una cum dicto Ianne commissario nostro omnia et singula loca, civitates, terras et provincias perlustrandi ad huiusmodi inquirendorum librorum effectum duntaxat, prout etiam nos per praesentes eidem Wilhelmo plenam et liberam facultatem et potestatem, ut praefertur, auctoritate apostolica concedimus et elargimur. Mandantes insuper eidem et sub excommunicationis poena districtius praecipientes, ut dicto commissario in quantum poterit omnem suam operam, industriam, auctoritatem, diligentiam et animi promptitudinem dicto semestre durante ad huiusmodi libros in quibusvis bibliothecis et locis existentes perquirendos et inveniendos et ad commissarii manus ac potestatem tradendos impendat et exhibeat. Non obstantibus quibusvis dicti ordinis et monasterii vestri generalibus vel specialibus constitutionibus et ordinationibus, iuramento vel quavis firmitate alia roboratis, quibus caveatur, quod religiosi extra ordinem et monasteria sua permanere nec debeant nec possint, a quibus omnibus et singulis praefatum Wilhelmum ad huiusmodi laudabilem effectum per dictos sex menses absolvimus et eximimus eadem auctoritate. Quod erit nobis a discretionibus vestris gratum et acceptum, vobisque et monasterio vestro in iis gratiis, quas haec sancta sedes in Domino potest concedere, grati animi signa ostendemus. Ac nihilominus eidem Wilhelmo pro simili alias suscepto labore et pro ea, quam, sicut in Domino confidimus,... [sic] et diligentem in huiusmodi libris investigandis nostro intuitu eidem Ioanni modo praestabit operam, si quando nobis iusta se occasio obtulerit, grati animi effectum demonstrabimus.

Dat. Romae etc. die xvii ianuarii 1526 anno 3^o.

JA. SADOLETUS.

(Arch. secr. pap., Arm. 39, vol. 46, n. 30. Là se trouve aussi le bref au dominicain Guillaume Carnifex de la même date.)

102. — CONSISTOIRE DU 19 SEPTEMBRE 1526

Romae die mercurii 19 sept. 1526. Rev. dom. card. de Cesis diaconus legit litteras ill. ducis Venetiarum ad mag^{um} Dominicum Venereum oratorem suum apud S. D. N. scriptas, quibus significabat se ex multorum litteris percepissee die 29 mensis augusti 1526 magnum conflictum fuisse factum inter Turcarum tyrannum et Ungaros, adeo magnum quod Ungari cum suo rege debellati fuerant in damnum maximum christiane fidei et periculum, quod dii avertant pro eorum misericordia, et dubitabatur de amissione totius regni Ungarie, quod temporibus retroactis fuerat propugnaculum firmissimum pro fide christiana contra hanc immanem gentem, et de morte prefati regis Ungarie dubitabatur. Tum S^{mo} D. N. lectis litteris cepit deplorare conditionem nostrorum temporum dixitque nullum presentaneum remedium his tantis malis fore, quam si fieret pax et concordia inter principes christianos, et propterea Sua S^{ua} decreverat personam suam exponere ut decet optimum pastorem pro grege suo et ire cum nonnullis triremibus Barchinonam versus Ces. M^{em} non dubitabatque illam M^{em} omnia facturam esse, que ad honorem dei optimi maximi et totius Christianitatis essent profutura, quum semper cognoverat ipsam M^{em} summa religione et prudentia predictam esse, et ita de consilio fratrum huiusmodi profectioem decrevit, quam certis de causis impresentiarum publicari prohibuit.

(* Acta consist. vicecanc. Arch. consist. du Vatican.)

103. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA

1526 Septembre 21, Rome.

No significato a V. Ex^{ta} per le mie due de heri quanto era oc- corso fino alle xxiii hore per la venuta qui in Roma del s^r don Ugo et de s^r Collonesi, ma vi havea da giongere, che a quella medesima hora misero il pallazo a sacho quasi tutto e in spetie le robbe di N. S. che anchor che fusse stato levato lo oro, le gioglie et li argenti insieme cum qualche altra cosa di pretio, pur vi restorono de molte altre robbe, le quale tutte sono andate in mano de queste genti et fra loro fatone divisione; erano alla guardia de ditto pallazo alcuni Svizari, li quali fecero qualche diffusa, ma

non tale come havevano dovuto et potuto, di modo che intrati una brigata de fanti fecero la preda che volsero si de beni mobili come de cavalli, per forma che ogniuno de li pallatini ne hanno sentito o pocho o assai, ma la maggiore parte sono restati netti dil tutto; misero anche a sacho la casa de mons^r Camerlengo benchè intendo che sono state salvate molte robbe de le sue che prima furno levate, et insieme sachegiorno alcune altre case li in borgo, ma non tutte però. Fatto questo li soldati si da cavallo come da piedi si ritirorno et ritornorono a s^o Apostolo, dove sono stati questa notte, et questa mattina per tempo si sono ridutti alle Terme ad fare la ressigna et dare denari, per quanto è stato dicto cum il s^r Vespasiano et s^r Ascanio in compagnia loro. El card^o Colona e don Ugo restorno allo alloggiamento. Io mi son apresentato questa mattina a bon hora a castello et intrato ritrovai N. S^o in congregatione cum tutti li card^u, dove dopuoi longo spacio fù risoluto di mandare per il s^r don Ugo et vedere di pigliare qualche forma de accordo, se possibile era, e accioche havesse ad venire sicuramente, si mandó li dui card^u Cibo et Rodolphi al r^{mo} Collona per ostagi, se come si fece anche heri sera chel p^o don Ugo intrò in castello ad parlare cum S. S^a et exequito questo dopuoi che il papa et li card^u hebbero fatto collatione, venuto don Ugo, S. B^o si è ritirata seco in una camera, lassando li card^u in un altra, et solo vi è stato lo arcives^o di Capua ¹ et dopuoi longhi ragionamenti al fine si è venuto a conventioni de accordo in questo modo... Stabiliti li capituli del accordo il papa è uscito de la camera et è venuto ne luoco dove erano li card^u, et publicati essi capituli, confirmati et sottoscritti da ciascuna de le parti don Ugo è partito cum promissione de fare partire questa notte tutte le genti...

Da Roma alli XXI di settembre 1526.

(Orig. Archiv. Gonzaga, à Mantua.)

104. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA

1526 Septembre 23, Rome.

... Dico adonqua che non potrei exprimere il dispiacere che sente il Papa, per quel che mi è parso di comprendere per le parole de S. S^a, di questo insolentissimo termino che gliè stato usato da questi Collonesi. et in specie dal s^r Vespasiano, il quale oltra

¹ Schönberg.

chel fusse stato instrumento et data la fede a S. S^a nello accordo fatto li di passati, io so che particolarmente era amato da quella non meno che se gli fusse stato figliolo et ne la pratica di questa parentela della moglie p^a S^a si è afaticata tanto amorevolm^e et con tanto studio acciochè succedesse lo effetto, che per me haverei creduto et aspettato una demonstratione tale dogni altro che da lui. Et il Papa non voleva et poteva credere chel fusse in questa compagnia finchè non fù visto con gli occhi, che doppoi S. S^a è stata con altrotanta maraviglia como con displicentia et ella me ha usato tal parole de lui, che, anchor che in questo appuntamento gli habbia perdonato come a li altri, pur non so si mi creda che S. S^a si debba scordar mai questa iniuria, la qual li penetra troppo nel cuore et nel anima. Del card^o Collona poi S. S^a me ha ditto in questa sua venuta a Roma ha parlato tanto obrobriosamente di essa quanto dire se possa usando tra l'altre parole queste, che era venuto qui per liberare la sua patria da mani del tiranno, et che non se dovesse dubitare, che, si come lui lo havea fatto Papa, così lo diffaria, et con parole simili ha cercato di fare conoscere con li effetti appresso, quanta poca stima faccia di S. S^a, dove che essendo seguito questo accidente tanto scandaloso et di tanta importantia, poteti pensare se mai più vi serà ordine di reconciliazione. Ma un altra cosa haveti da sapere, che tutti questi card^o sono in la medesima mala satisfactione et io hoggi ne ho parlato con molti, li quali non possono tollerare questo atto così deshonesto, di modo che io credo che questa casa Collona non sia per haver credito più mai con la sede apostolica, essendo parso troppo strano, appresso il resto, chel primo salto che habino fatto, come sono stati in Roma, di andarsene al palazzo et metterlo a sacco, non perdonando a cosa che sia, dove hanno potuto mettere le mani sopra, havendo non solamente robato la salvarobba del papa, che non li hanno lassato pur una stringa, che fino alle mitre sono state tolte, ma si è anche tolto le cose de la sacrestia, manti, croci di argento, pastorali, calici et simili cose, di modo che non si sa pensare che di più potessero fare li Turchi. Hor pensati che stomacho facino simili sacrilegii, che certo ne verria pietá alli assassini, ne so come dio sia per tollerarli che non ne faci una manifesta dimostrazione di vendetta. Ma tornando al primo proposito, dico che anchora che il papa havesse come determinato di più presto morire che di venire a patto alcuno con loro ne con don Ugo, che S. S^a non volea nanche partisse da le stantie sue da palazzo, se non erano li card^o, li quali lo persuasero pregando et astringendo a ridurre in castello, che fù bona electione, che altramente li seria stato posto le mani adosso et senza dubbio lo haveriano condotto seco, cosa inaudita et spaventevole a chi tene punto

di bontà et di religione; non di meno vedendo S. S^a che niuno di questi di Roma, per gratia loro, si sono mossi in fare pur una minima demonstratione in favore di lei et temendo che stando ella in questo assedio, che le terre de la Chiesa, maxime quelle che hanno le parti et che sono factiose, non facessero tumulto, et che li exerciti di Lombardia udita uda nova tale non si mettessero in ruina, maxime che seria stato di necessità tirare subito una parte de le genti in qua per soccorso, li è parso manco male di pigliare lo expediente di questa tregua che fare peggio, tanto più che la dice che per questo li exerciti di Lombardia non se disciolveranno, havendo S. S^a declarato a don Ugo chel s^r Giovanni è homo del re de Franza, per il che verrà a stare in campo con le genti chel si ritrova. Vero è che non so che compagnia di fanti li restarà, che io non lho dimandato, ne S. S^a me lo ha ditto, ma seranno solo revocate le genti del S^r et quelle del conte Guido con la persona sua, per modo che per questa diminutione di genti non si pensa che lo exercito non sia per poter fare quanto occorra così comodamente come prima, maxime che si intende che de li homeni d'arme vi ne sono di soverchio una parte, così referisse Juliano Leno, quale è venuto novamente di campo, benchè sono qualche di che partite di là. Il papa me ha ditto che questa tregua non li seria spiaciuta quando fusse stata fatta di sua voluntà come havea in animo per le cose del Turco, per remedio de le quali afferma che personalmente volea andare in Franza et in Spagna, sì come me havea ditto il datario¹, et per ogni modo operare che la pace seguesse, ma essendo seguito questo disordine et venuto alla tregua per necessità et non per voluntà, lo animo se li è raffreddito, per forma che più non penserà di exeguire questo proposito suo tanto santo, ma voltarà il pensiero ad altre cose.

Roma XXIII sep^r 1526.

(Orig. Archiv Gonzaga, à Mantua.)

105. — NICOLAS RAINCE A ANNE DE MONTMORENCY

1526 Novembre 26, Rome.

... Monseigneur [le grant maistre), vous verrez au demourant par les dites lettres de monseigneur le conte (de Carpy) au Roy des autres nouvelles de par deça et l'estat ouquel se retrouve nostre dict Saint Père, qui est bien le plus ennuyé et en la plus

¹ Giberti.

grosse peur qu'il fut oncques, et tant estonné, et pareillement ses bons ministres, ne voyant mesmement venir du costé de delà ce que tousjours sa Sainteté et eulx ont esperé, et veoir de tous costez tant de perilz et dangers. A quoy sa dicte Sainteté n'a moyen d'obvyer, qu'il ne sçait ne eulx aussi que dire ne penser, sinon de tout habandonner et s'enfuyr, et encores hyer et aujourdhuy le m'a dict sa Sainteté deux ou troys foys, et le pys est qu'il dict ne sçavoir bonnement ymaginer là où il se puisse sauver. Sans point de faulte, monseigneur, si bientost, bientost il ne luy vient quelque ayde du Roy, et mesmement de quelque bonne somme d'argent, je ne voy aucun ordre qu'il puisse resister ne s'afermer icy en Rome, et est bien à doubter que à bien grant peine la provision puisse venir à temps. Il ne laisse de faire plus que le possible en tous cas, et a envoyé ce soir le seigneur Laurens Cibo à Boulongue en dilligence pour faire gens, et desjà s'en faict à Florence et autres lieux, et tousjours continue en son bon et ferme propoz envers le Roy, qui est sa seulle esperance. Encores m'a dict ce jourdhuy le magnifique Salviati que sa dicte Sainteté est pour plus tost habandonner tout et fuyr, que de faire chose qui soit contre le voulloir et intention de Roy, ny à son prejudice...

De Rome, ce lundy XXVI^e jour de novembre MV^e XXVI.

(Bibl. nationale de Paris, Ms. Franç. 2984, f. 109.)

106. — LANDRIANO A M. SFORZA, DUC DE MILAN

1526 Novembre 28, Rome.

... Hogi d. Diego ha donato aviso che a Gaeta sono smontate salve le 5 nave Cesaree, che si divisero da le altre nel giongere in Corsica et che sono smontati el fratello del marchese con 1500 lanzchinechi e 300 Spagnoli. El Guizardino poi avisa che nel andare a Ferrara el duca li havea mandato incontro chel non andasse perchè l'havea firmato con lo Imperatore et cosi se ne ritornava a Modena. [La suite en chiffres]: Questa cosa ha talmente smarito Soa S^a che è restato morto benchè li oratori de Franza, Anglia, Venetiani et altri facciano quanto pono per sublevarlo, nondimanco a me pare non potersi più levare, sta perduto in tutto et, se non vien qualche gran caso de li lanzchinechi, io tengo certissimo o papa fara uno accordo como potrà o una nocte se ne partirà sur le galere, parmi vederlo como uno malato disperato da li medici che non vol più consiglio ne adiuto. Non poteva venire cosa che più lo alterasse. Ha fatto scrivere a Vene-

tiani che faccino passare le sue gente dreto a costoro. Credo non lo farano et così tutta la strada Romea sarà de Todeschi. Il papa non vole rompere la tregua et loro la romperano a luy. De Franza non cè nulla et questo dispera ognuno; concludo che siamo qui in un grandissimo bisbiglio et quasi disperati se Dio non ce adiuta.

(*Orig. Arch. d'État à Milan.*)

107. — GALEOTTO DE' MEDICI A FLORENCE

1526 Novembre 30, Rome.

... Li cardinali che hieri et hoggi hanno fatto congregatione quel fussi da fare in questi travagli proponivano tre modi: difendersi, partirsi o accordare. Hanno havuto infra di loro varie opinioni, al difendersi non havere la possibilità, al partisi vergogna et pericolo; finalmente risolverono che l'accordo sia il meglor partito si possa pigliare...

(*Orig. Arch. d'État à Florence.*)

108. — LANDRIANO A M. SFORZA, DUC DE MILAN

1526 Décembre 2, Rome.

... Di Franza non sono advisi, dinari, gente ni soccorso se non chel re balla ogni dì et ad altro non attende et nui siamo più morti che vivi. Quà si fano gente a furia a Bologna et Modena anche, ma dubito faremo romore assai et pochi fatti perchè sento che si ha animo d'accordarsi non per voluntà ma per extrema necessità. Scio chel papa trema di tal accordio, perchè mai si fidarà et non starà mai col animo riposato.

(*Orig. Arch. d'État à Milan.*)

109. — LANDRIANO A M. SFORZA, DUC DE MILAN

1526 Décembre 12, Rome.

Ce matin, a été lue, au consistoire, une lettre de l'Empereur, en réponse au bref que S. S^{te} scrisse ad S. M^{te} nanti la guerra, nel qual aduceva le cause perchè S. S^{te} si movea ad dicta guerra che erano la liberatione de Italia et deli figlioli del re. S. M^{te} si sforza confutar tutte dicte cause et carichar S. S^{te}.

Ad parte poy cè una lettera del Imperatore al papa et collegio qual non è lecta. Dice che S. S.^a voglia indicere un concilio et non lo facendo luy lo indicano li cardinali, altramente como Imperatore lo congregarà luy. Se extima che ciò facia per tirar uno accordo vergognoso. Credo sia tutto mal animo. Questa è una mala materia.

(Orig. Arch. d'État à Milan).

110. — CONSISTOIRE DU 19 DÉCEMBRE 1526¹

Romae die mercurii 19 [Decembris] 1526. Rev^{mus} d. card^{ibus} de Cesis legit litteras serenissimi Caroli in imperatorem electi ad S. D. N. scriptas sub dat. Granatae die...² Septembris 1526 et alias sacro collegio reverend^{issimorum} domin. cardinalium sub dat. Granatae die 6 Octobris 1526, quibus continebantur...³ in quarum lectione quattuor horae et plus consumptae sunt, excedebant enim folia 25 super diversis materiis.

(Acta consist. vicecanc., Arch. consist. du Vatican.)

111. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA,
MARQUIS DE MANTUA⁴

1527 Janvier 10, Rome.

... Il papa non staria in tanto timore, se non fosseron questi Fiorentini, quali per dubio de Fiorenza et di Toschana stimolano tuttavia S. S.^a che si veda de ritrovare verso de acordo se è possibile, depingendo lo inferno se questi Spagnoli de Milano con Lanzchenechi vengono inanti verso Toschana, et son certo che essi pagariano tutta questa summa de cento 50^m du^o per essere liberati da questo suspecto. Vi è appresso la moglie di Philippo Strozza che con lacrime, sospiri et lamenti sta alle horecchie di S. S.^a procurando et instando la liberatione del marito, de modo che il povero pontifice è combattuto da ogni canto non altramente che una nave in mezzo il mare agitata da contrarii venti...

(Orig. Archiv. Gonzaga, à Mantua.)

¹ Ce rapport est chiffré.

² Ce rapport est également chiffré.

³ Lacune dans l'original.

⁴ Voy. aussi GREGORIVS, VIII^o, 438.

112. — BULLE DU PAPE CLÉMENT VII CONTRE LES COLONNA

1527 Février 20, Rome.

Sacrosanctae Romanae ecclesiae. Enumération de tous les forfaits des Colonna, notamment du coup de main de septembre 1526. Légitimité de l'attitude prise contre ces malfaiteurs et leur condamnation. On lit plus loin f. 61^b f : Nos igitur... motu proprio, non ad alicujus nobis super hoc oblatae petitionis instantiam... universis et singulis... injungimus atque mandamus, ut eosdem Ascanium, Vespasianum, Petrum Franciscum, Marcellum, Joannem Jeronimum, Julium Scipionem, Fabium et alios sic declaratos, sententiatos, privatos et censuris illaqueatos ac inhabiles declaratos personaliter capiant et captos ad nos transmittant vel saltem de civitatibus... ejiciant... nec cum eis commercium... habeant, etc. Interdit jeté sur tous les lieux, où les susdits trouveront un refuge; lancement de la grande excommunication, spécialement réservée au Pape, contre tous ceux qui passeront outre à cet ordre et prêteront appui aux susdits, avec perte de tous leurs bénéfices. Non obstantibus, etc.

Dat. Romae 1526 [st. fl.] X cal. martii a° 4°.

(Arch. secr. pap. Regest. Vat. 1141 (Clem. VII. Secret.
A. I—IV, lib. 5), f. 47-64.)

113. — FRANCESCA GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA,
MARQUIS DE MANTUA¹

1527 Mai 5, Rome.

... Il duca di Burbon mandò heri sera un trombetta al s^r Renzo come capo de Romani a dimandargli la terra, et, principiato che hebbe a parlare, non lo volse audire et lo licentiò, ma doppoi esso trombetta disse che dimandava passo et vittuaglia per andare nel regno. Erano passati alcuni fanti et in buon numero li Tevero apreso ponte molle in due nave, ma il s^r Horatio Baglioni che ha quella guardia se gli è affrontato et ni sono stati morti una gran frota. Il papa sta di bonissimo animo et si spera bene. Vederassi

¹ Le rapport est chiffré.

fra hoggi et dimano quello che n'haverà ad essere quanto sia per questo primo affronto...

(*Orig. Archiv. Gonzaga, à Mantua.*)

114. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA
MARQUIS DE MANTUA

1527 Mai 7, Rome.

... In questo exterminio et total ruina de Roma, essendo heri intrato per forza dentro lo exercito Ces^{ro}, scrivo a V. Ex. facendole intendere che è una compassione extrema ad vedere questa calamità, essendo andato a sacho et tutta via continuando tutta questa terra, di modo che chi po essere in suo sentimento è più che homo, essendo una compassione la maggiore del mondo a vedere questo cossi crudel spectaculo, il qual commoveria pietà a sassi. Il papa si ridusse heri mattina in castello, dove andò in grandissima frezza...

Roma alli VII de mazo 1527.

(*Orig. Archiv. Gonzaga, à Mantua.*)

115. — MATTEO CASELLA AU DUC ALFONSO
DE FERRARA

1527 Mai 7, Rome.

[Sig^{or}] mio etc. In questa horrible calamità scrivo a V. Ex^{ia}; quella saperà adoncha, si como [a Dio] è piaciuto, heri di poi mezo giorno entrorno in Roma per forza tuto lo exercito cesareo. In el primo congresso fu morto il signore duca de Borbone de una archebusata et il prefato exercito ha sachezato tuta heri sera et tuta nocte questa misera cità di Roma e tutavia dura il sacho. O miseranda et offana¹ cità, o che pietà, o che compassione. Io con la persona²... salvate insino qui in santo Apostolo³ apresso la illustrissima Madama⁴, alla quale è salvata la casa sua cum tuti quelli li sono drento in seme qui; penso che si salvara anchora

¹ Affannata.

² Déruit.

³ Palazzo Colonna.

⁴ Isabella Gonzaga.

per lo avvenire per essere qui il D. Ferante suo fiolo et il conte Alexandro de Novalora et un capitano spagnolo chiamato il S^{re} Alfonso de Cordua et anchora li sono li lancecheneccchi della guardia del quondam duca di Borbone. Io ho perso tuto quello aveva e cavalature et robe et ogni altra cosa. Il papa è assediato in castello con la mazore parte di li cardinali. Monsignore de santi quattro¹ urtato da la furia è stato calpestrato da cavali et non sta ben... è in castello. Si dice se è mandati per il s^{ro} Vicere. Li Colonesi anchora non [sono] comparsi. Il reve^{mo} s^{ro} Hercule, nipote di V. Ex^{ta}, è facto cardinale et ha habiuto [in tem]po la b[e]reta. Tuto il mondo va a romore. Se salvo la vita mi contento, ma questa... benpegio cha la staffeta. Madama Ill^{ma} non obstante le sopradicte provisione è tanta [in] paura che more di paura; et a V. Ex^{ta} mi aracomando e li racomando la mia povera famiglia e fioli.

In Roma a dì 7 de mazo 1527 a hore 15.

Avixo quella che me ne viro a casa cum la s^{ra} marchesana, quale se mitirà in viagio como la via sia sicura.

Di V. Ill. S^{ra} humilissimo servitore Matheo Casella.

[A tergo :] Allo ill^{mo} s^{ro} duca don Alfonso duca di Ferrara s^{ro} mio singularissimo in Ferrara. Cito, cito, cito.

(Orig. Archiv. d'État à Modena. La lettre a été à moitié détruite par l'humidité.)

116. — CARDINAL SALVIATI A BALDASSARE
CASTIGLIONE

1527 Juin 8 [Paris].

... Mons^r di Borbona con lo exercito a gran giornate arrivò a Viterbo a III dove fece pocho danno et non vi soprastette se non una notte et si spinse alla volta di Roma, dove arrivò alli V, et la mattina delli VI comincio a dar la battaglia al Borgo di verso la casa del cardinale Alexandrino et di Araceli. Nel primo assalto furno ributtati gagliardamente et mortone molti. Stetteno adunque circa due hore et ritornorno con certi strumenti da buttare in terra el muro et, anchora che quelli di dentro facessino el debito gagliardamente, per forza entrarono. Nel entrare fù amazato mon^r di Borbona d'uno archibuso che li dette nella fronte. Volleno quelli di dentro far testa in su la piazza de san Pietro et ne borghi

¹ Lor. Pucci.

et feceno difesa assai, pure alla fine convenne si ritrahessino in disordine et fu preso el Borgo. El papa era stato fino a quell' hora in palazzo et si ritirò in castello con 9 o 10 cardinali et molti trial prelati, et il r^{mo} di santi llll che per borgo a cavallo se ne andava in castello fu buttato da cavallo et calpestò et con fatica et mal trattato fu portato in castello, dove si è detto dipoi esser morto, ma non si sa. Li inimici subito andorno alla volta di Transtevere et al portone dal figlio del s^r Renzo furno ributtati, ma essendo dalla parte di sopra entrati alcuni di loro bisognò che anchora lui si ritrahessi et hebbe faticha a salvarsi et il Trastevere fu preso. A ponti erano li Romani, e quali havevono fatto X mila huomini et promesso gran cose, ma feceno pochissima resistentia, così vel circa la sera fu presa tutta Roma et messo tutto a fil di spada et a brodetto; el conte Guido, quando Roma fu presa, si trovava a ponte Salara con VIII cento archibusieri et V cento cavalli et inteso il caso si ritirò a Utricoli. La mortalità dicono essere stata grande et esservi morto più di III mila delli Caesarei, delli altri numero infinito. Le rapine infinitissime. Non vi si è salvata casa nessuna se non è quella di s^{te} Apostolo, dove stava la marchesana di Mantua, la quale pagava di taglia XL mila ducati, et la casa delli r^{mi} Valle, Siena et Caeserino, e quali si sono composti a più di XXX mila ducati per uno et pur si restano prigionii. El r^{mo} di Araceli essendo prigione et non havendo modo a pagare la taglia dicono esser stato menato in sur uno asino per Roma et scopato. Così dicono esser morto qualche altro cardinale, ma di niente si sa el certo. In castello è N. S^{te}, Farnese, Monte, Zanthoria, Campegio, Ragona, Trivultio, Orsino, Pisano et lo Ermellino. Como si partì di Roma la sera dinanzi et è a Civitavecchia. A Firenze era Cibo, Ridolphi et Cortona. Le impietà et ribalderie che hanno fatto non si potrebbero scrivere. Morto tutti li putti innocenti di s^{te} Spirito, buttato tutti li infermi in Tevero, profanato et violato tutte le monache, amazati tutti i frati. Bruciato la capella grande di san Pietro et di Sixto, bruciato il Volto santo. Rubato le teste delli apestoli et le altre reliquie et levatone l'argento buttate nella strada et conculcate. Conculcato il Sacramento et buttato nel fango, et in somma fatto tutte le rubalderie che si può, tanto che mi raccapriccio a considerarle, vedendo che costoro benchè heretici pur christiani hanno fatto quello che mai si senti che in alcuno luogo facessino li Turchi. Vede adunque V. S. il povero papa per desiderare el bene et la pace et creder troppo dove ha condotto quella povera città, capo del mondo, la Chiesa et se; pur ci è qualche speranza che Sua S^a con chi è in castello si salvi perchè lo exercito Franzese et de Venitiani andava tutto a quella volta e dovevono essere alli XXI al Isola. Eccì anchora



lettere da Lione, che allegono lettere da Firenze de 29, che dicono essersi accostati al castello, che entravano et uscivano a lor posta, ma anchora non ce nè certeza. El s^{or} Renzo è col papa in castello et il s^r Horatio Baglioni. Doppo questi accidenti di Roma, Perugia per opera del duca d'Urbino è tornata alla devotione del s^{or} Malatesta et Horatio Baglioni. In Firenze anchora si è mutato lo stato et tornato come era inanzi che Medici vi entrassino, ma senza violentia o scandalo nessuno, et li Medici non son rebelli anzi possano starvi come cittadini et godere il loro pacificamento.

Io so che essendo lo Imperatore tanto catholicico quanto dimostra harà grande dispiacere di questa nuova, perchè non ha dimostro mai volere deprimere o suppeditare la Chiesa, anzi li sono sempre dispiaciuti molto questi Lutherani, et tanto più li dovera dispiacere intendendo Sua Santità essere stata ingannata per confidar troppo in sua M^a, se ben chi lo ha causato ne ha portato le debite pene, ma il dolersene de sua M^a non satisfarà alli danni et ruine nostre, le quali Dio voglia che finischino qui, perchè a me pare che adesso apunto ricomincia la guerra mandando questo re christ^{mo} mons^r di Lutrech con XXX mila fanti et V cento lance fra IIII giorni in Lombardia dove ne troverà altri X et buon numero di gente d'arme de sⁱ Venitiani oltra li exerciti del duca d'Urbino e del marchese di Saluzo che sono verso Roma. Et a questa opera nuova che fa questa M^a promette concorrer el ser^{mo} re d'Inghilterra alla paga di X mila fanti ogni mese. Vede adunque V. S. che questa non voglio dir vittoria di Roma, ma più presto uno assassinamento non ha giovato molto alli Cæsarei, anzi commosso questi altri principi a far più che non volevano et d'ogni cosa la povera Italia ne porta le pene...

(Arch. secr. pap. Nunziatura di Francia I 2—5.)

117. — GIOVANNI BATTISTA SANGA A UBERTO DA GAMBARA

1527 Juin 27.

Del Sanga di galera sopra Porto de 27 di giugno 1527.

Rev. et ill. s. mio oss^{mo}. Questa è la prima comodità che dopo le ruine nostre mi occorre di poter dar a V. S. aviso che io son vivo, perchè da quel dì in quà son stato sempre in lochi donde non ho havuta comodità alcuna dimandarle lettere, et perchè delle cose publiche V. S. n'harà inteso tanto che ne saprà quanto io, non rinoverò con la commemoration il dolor mio quale è in quel summo grado che esser puo et mi trovo l'animo

assai più debile che non harrei creduto per poterlo sostenere, pure
levius fit patientia quidquid corrigere est nefas. Mons. mio,
 che Gothi, che Vandali, che Turchi furono mai simili alle collu-
 vie di questo esercito col quale si fa la grandezza del Impera-
 tore. Horresco referens il stratio et la delusion che si è fatta di
 tutte le cose sacre ne mi basteria una risma di carta a raccorre
 pur qualche esempio l'haver buttato il sacramento per terra per
 rubbar li calici o le reliquie de santi per spogliarli di quello
 argento che haveano atorno. Ludus est a rispetto delle cose più
 gravi. Non è stata chiesa, non monestero alcuno sicuro, le mo-
 nache delle più religiose et di buona vita che fussero in Roma si
 son vendute per Roma ad un giulio l'una a chi se ne ha voluto
 satiar le voglie sue, li stridi et li ululati delle povere madri, alli
 quali son stati morti in seno li figlioli che lattavano o rapiti per
 farli recattare, et li lamenti delle povere persone tormentate cru-
 deliss^e son stati tanti ut isthinc exauditos putem. Arseno infinite
 case, tutte le chiese diventate stalle, l'immagine del crucifisso del
 Populo et molte altre delle più devote di Roma son state bersaglii
 di archibusi; vestirono anche quel crucifisso che è ad uno delli
 7 altari di S. Pietro alla lanzch. per delusion, ma io entro pur
 dove non vorrei et con effetto perdonimi Dio et di santi che di
 quello si è fatto in loro disprezzo. Ho ben horror grande, ma non
 compassion eguale a quella che ho de'poveri homeni tormentati,
 perchè se Dio non vendica l'offese sue, anchor io non me ne
 dolero et se le testa di S. Pietro, S. Paolo, S. Andrea, S. Giov.
 Battista et di tanti altri santi buttate per terra, se li corpi di
 S. Piero et S. Paolo, che erano sotto l'altar grande di S. Pietro, li
 quali erano senza esser visti in tanta veneration, sparsi per terra
 con distratio, quale non haveriano havuto ardire di farne quelli
 stessi che li martirizzarono, non moveno quei santi di chi son
 quelle reliquie a pregar Dio per la vendetta, ne anche io voglio
 chiarmala quanto alli destratii della Chiesa, ma si bene quanto
 al male fatto alla povera patria mia, a tanti amici et a me stesso,
 et se l'Imperatore comporta valersi di tali instrumenti alla gran-
 dezza sua et Dio seguiti d'aiutarla, non voglio dire di renegar la
 fede nec inquirere in iudicia Dei quæ sunt abyssus multa, ma si
 bene creder che S. M^a divina voglia ben noi christiani, ma creda
 farci tanto migliori quanto manco principi religiosi ci da, ma hor
 che ho dato questo poco sfogamento al dolor dal quale comincia
 ogni parlare et ogni lettera mia per haverne l'animo tanto pieno
 che tutti li sensi ne sono occupati, dirò a V. S. di me, della
 salute... Il s'était caché au palais de la marquise Isabella, il y
 resta huit jours; il partit de Rome avec elle et mena une vie
 errante.

Giberti comporta questa fortuna con quella grandezza d'animo che V. S. ha conosciuto nelle altre cose. Lui (Sanga) cherche une nouvelle patrie : poichè a Roma dispero di poter star mai ; che quando ben mi fusse permesso non mi sufferiria mai il cor di veder cadaver miserabile eius urbis, la quale ho visto gia in gloria et m'era cara più che me stesso. Il demande d'être soutenu, car il a tout perdu : ne chiedo beneficii o cosa eccles^a perche son resolutissimo viver più presto povero nel secolo che ricco nella chiesa, nella quale come V. S. disse gia m'haveva fatto fuggire la povertà et hora me ne levo più volentieri vedendola manifestamente ruinare.

(Archiv. Ricci à Rome.)

118. — LE PAPE CLÉMENT VII AUX CHEFS DE L'ARMÉE
IMPÉRIALE

1527 Juillet 23, Rome.

Capitaneis exercitus Caes. M^{ti}. Molestum nobis fuit accipisse, nostram civitatem Narniæ nostris commissariis in vobis intra civitatem recipiendis et charitative tractandis non paruisse; verum cum pœnam propterea persolverint, vos studiose hortamur et rogamus, cum illis miseris, qui superstites sunt, clementius agere eisque civitatem relinquere velitis. Quod vestra erit dignum virtute et ser^mi Cæsaris bonitati consentaneum, nobis vero, qui illum populum vestræ clementiæ commendamus, summe gratum.

Dat. Romæ etc. 23 julii 1527, a. 4^o.

Blosius.

(Arch. secr. pap., Arm. 39, vol. 47, n. 197.)

119. — OBSERVATIONS SUR LES PLUS ANCIENNES SOURCES
DE L'HISTOIRE DES CAPUCINS ET SUR LA CRITIQUE
DE BOVERIUS.

Boverius a traité de l'établissement et de la primitive histoire des capucins dans son substantiel ouvrage (I, 33), il l'a fait avec un intérêt saisissant, mais avec un manque partiel d'objectivité historique; son exposition n'est pas toujours impartiale pour les franciscains. De ce côté, lui vinrent naturellement des contradicteurs, entre autres Wadding (XVI, 209). Cette querelle a été jugée assz

équitablement par les Bollandistes (*Acta Santor.*, Maii IV, 205). Là sont étudiés sans colère les droits respectifs de l'ancienne et de la nouvelle congrégation. On possède une nouvelle source importante, le rapport de Joh. de Terranova (capucin à partir de 1532, † 1573) dont il a été fait une traduction latine¹. Si Boverius n'est pas impartial, cela tient surtout aux sources où il a puisé. Wadding l'a vu, le premier : il reproche à Boverius de s'être servi d'une édition interpolée des *Croniche de' frati minori* de Marco da Lisboa, qui parut à Venise en 1598 (l'édition que j'ai eue sous les yeux était déjà imprimée en 1597), et d'avoir, sur un point important (la teneur de l'autorisation verbale donnée par Clément VII à Matteo da Bascio), exagéré encore le parti pris favorable aux capucins. Peut-être, conclut Wadding, ces amplifications se trouvent-elles dans les quatre chroniques inédites, auxquelles se réfère Boverius et qui n'ont pas encore paru. « Boverius désigne comme auteurs de ces chroniques les vicaires généraux des capucins « Marius à Forosarsinio » et « Hieronymus à Monteflorum » (le premier élu en 1567, le second en 1575), et les capucins Matthias Salodiensis († 1611) et « Bernardinus à Colpepetrazio », qui avait vécu au temps de Matteo da Bascio et de Bernardino d'Asti. Une partie de la chronique de Marius à Forosarsinio se trouve, à Venise, au musée Correr (Cicogna, 551); j'ai pu consulter les trois autres chroniques aux arch. génér. des capucins, dont l'archiviste, le P. Edoardo d'Alençon, a mis à ma disposition, avec la plus grande bonne grâce, tous les matériaux importants que je désirais. La *Cronica du P. Bernardino da Colpepetrazio* forme deux volumes ou 1392 pages in-4°. Elle se divise en trois livres : 1. Una semplice et divota istoria dell' origine della congregatione de' frati Capucini; 2. Le vite et miracoli di s. huomini d. congreg. d. frati Capucc.; 3. Del modo di vivere, delle virtù et buoni costumi di quei primi padri che diedero principio alla s. riforma de' Capucini. On apprend par l'introduction que Bern. da Colpepetrazio est né au lieu du même nom (près Todi) en 1514 et entra dès seize ans chez les capucins. Il fit son ouvrage pour réfuter la fable répandue que Ochino aurait été le fondateur de l'Ordre. A ce sujet, Girolamo da Montefiore, vicaire général de 1575 à 1581, écrivit une réfutation historique. Girolamo écrivit à tous les anciens pères,

¹ L'original de la *Chronique* est malheureusement perdu; un extrait en a été conservé dans la rare *Historia sagra intitolata Mare Oceano di tutte le religioni del mondo* da D. Silvestro Maruli o Maurolico, Messina, 1613, p. 375 : Dell' origine et principi della congregatione de' padri Capucini nella provincia della Marca et di Calabria, cavato dagli scritti del P. Fr. Giovanni di Terra nova. Le P. Edoardo d'Alençon en prépare une nouvelle édition.

pour les inviter à noter leurs souvenirs personnels. « Moi aussi, raconte Bern. da Colpetrazzo, j'ai reçu cet ordre « massimamente per esser stato familiarissimo della maggior parte di quei primi padri ». Déjà on avait auparavant chargé de cet ouvrage Fra Mario de Mercato Saracini. Je ne possède pas l'« alto stile » de cet homme, ajoute Bernardino, je me suis borné à raconter la « semplice verità ». Une partie de la chronique était achevée en 1580; le vicaire général eut, en 1584, l'intention de faire imprimer une histoire de l'Ordre, Bernardino fut donc appelé à Rome et y entreprit encore une fois son travail. Sa mémoire lui fut d'un bon secours et tout son effort tendit à raconter le plus possible la vérité. Bernardino dit à ce sujet : E quei primi tutti gli ho conosciuti eccetto tre che morsero che io non gli veddi perchè stettero poco nella nostra congregazione e quel che più m'importava fù che io hebbi stretta familiarità con tutti quei padri che governorno in quel principio la nostra congregazione, i quali familiarissamente mi riferivano tutte le cose secrete che eran trattate così in corte come ne' capitoli per esser da loro molto amato, come fà il P. frate Bernardino d'Asti, il P. f. Francesco da Jegi. il P. f. Bernardino da Monte del Olmo, i quali furono per qualche spatio di tempo miei maestri. Conobbi il P. f. Matteo, il P. f. Lodovico da Fossombrone che quando egli reggeva io mi feci capuccino. Non mi curarò di molto abellire, ma solo mi sforzerò di narrare la semplice verità di quelle cose che co proprii ochi ho visto o intese da quei che l'hanno viste e son testimonii degni di fede. Le travail, qui ne fut terminé qu'en 1592, est plein de mérites, malgré sa forme dénuée d'art, et il forme avec Joh. de Terranova, dont les détails se réfèrent aux récits des plus anciens pères, la plus importante des sources qu'on ait jusqu'ici. L'auteur de l'introduction aux *Croniche de' frati minori*, III, 289, a très vraisemblablement connu la *Cronica* de Bernardino. Le travail de Bern. da Colpetrazzo a été également souvent utilisé dans l'*Historia Capuccina* de Matthias Stellintani de Salo (2 vol.) que j'ai vue aux arch. gén. de l'Ordre. Si Matthias offre d'excellents détails, provenant des « anciens Pères », son travail n'en repose pas moins pour l'essentiel sur celui de Bernardino da Colpetrazzo. Boverius n'a pas fait attention à ce rapport. Il utilise Matthias de Salo, quand ses indications lui conviennent, par exemple dans le récit de l'audience de Matteo par Clément VII (I, 43), ou il ignore que Bern. da Colpetrazzo, tout comme l'édition vénitienne des *Croniche*, ne dit rien de l'extension de l'autorisation en question. Mais dans un autre cas, il recueille sans scrupule l'in vraisemblable assertion de Bernardino da Colpetrazzo, d'après laquelle il y aurait eu à Rome, en 1534, 150 capucins, parce que

cela donne une plus haute idée de la rapide propagation de l'Ordre. Par contre, Boverius néglige le témoignage de Matthias de Salo, quand celui-ci évalue à 30, ce qui paraît très croyable, le nombre des capucins, qui se trouvaient à Rome en 1534. Le manuscrit cité par Santoni, 63 : Del principio della riforma e congregatione de' frati Capuccini dans Cod. D, VI, 24 de la Biblioth. Casanat, n'est pas une œuvre originale, mais un simple extrait de la *Cronica* de Bernardino da Colpetrazzo. En dehors des documents des Archives secrètes des Papes et notamment de J. de Terranova, mon récit s'appuie sur la *Cronica*, en retranchant, bien entendu, les exagérations et embellissements de Boverius¹.

120. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA,
MARQUIS DE MANTUA

1528 Octobre 12, Rome.

Ho recercato Roma a questi di et ritrovatola in effetto molto ruinata et deshabitata, tanto che è cosa maravigliosa; infenite case ce sono senza patroni et destrutte de solari et de tetti, prive de porte, fenestre et simile altre cose, di modo che è una compassione ad vedere tanto exterminio; molta gente conoscea a tempi passati si de Romani come de forestieri, hora non ce ne vedo alcuno di quelli, et havendone dimandato, ritrovo che sono morti quasi tutti, maxime li Romani, che hora non se ne vede pur uno, mancato ogniuno di peste. Io certamente resto stupefatto vedendo appresso le ruine una tanta solitudine; potria essere che poi che la corte è qui almeno multiplicarà la gente, et consequentemente seranno restorate le case, ma non spero gia de vedere questo così presto, perchè da fare ci serà prima che si reduchino le cose a primi termini, che a dire il vero la ruina è stata troppo grande.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

121. — CARDINAL TRIVULZIO A GIROLAMO N

1529 Avril 9, Rome.

M. Hieronymo, non havendo prima possuto trovarmi con N. S. per altro che per visitarlo per la indispositione sua hoggi terzo

¹ Le travail de Mario de Mercato Saracini a la prétention de compléter, par la biographie des anciens capucins, la Chronique de Girolamo da Montefiore.

giorno hebbi comodità di vederlo et anche de ragionare delle occurrentie che al presente accascano. Trovai Sua S^{ia} non molto ben contenta si per le cose passate di Cervia et Ravenna, delle quali ha recentissima memoria, si anche del appuntamento fatto di Malatesta parendoli non esser ragionevole che Sua M^{ia} lo pigliasse a servitio et soldo suo et levarli un suo subdito; pur attribuisce tutto più presto ad Firenze, Ferrara et Urbino che ad alcuna mala intentione del re. Furno sopra queste due cose longhi discorsi per il che io me igegnai quanto fù in poter mio responder al uno et l'altro articulo mostrando ad Sua S^{ia} quale me haveva detto haver aspettato hormai 18 mesi et non possèr star più in questo modo; li dissi che la restitutione delle sue terre era propinqua et ch'a Venetia si aspettava la venuta del mar^o Trivulzio che per questo effetto principalmente era destinato dal re benchè ne da voi ne dal s^{ro} Pomponio non ne habbiamo adviso, pur Sua S^{ia} lo sapeva et dice che dal canto suo non si pretermetteva cosa alcuna perchè si metta in opera questa restitutione. Alla parte de Malatesta Baglione li dissi ch'io non sapeva questa certezza del suo appuntamento per esser cosa trattata nel tempo che Sua S^{ia} etiam in Roma era tenuta per morta et che non era maraveglia che in quella occasione havesse Sua M^{ia} appontato questo per la importanza de Perogia non per far danno et deservitio ad Sua S^{ia}, ma per assecurarli che non pigliasse appuntamento con li inimici et benchè li ragionamenti fussero più longhi nondimeno questo è la substantia del tutto. Non lassaro de dirvi che Sua S^{ia} quasi ridendo me disse che discorrendo Sua M^{ia} con il legato le provisioni fatte per le cose de Italia aggonse ch'haveva anche appontato Malatesta Baglione, io li resposi che da qui posseva far iudicio certo non esser fatto che per bene, perchè se malitia et malignità vi fusse l'harebbe Sua M^{ia} celato et ascosto guardandosi de dirlo maxime al legato. Intrò poi Sua S^{ia} in discorso de la pressa li fanno questi agenti del Imp^o per con turlo ad appuntamento et declaratione, il che dice esser molto alieno dalla voluntà et judicio suo, purchè potesse resister che se vede ad mal partito trovandosi da l'hor^o serrato in Castello et preçione più che mai fusse, ne cognoscie altra differentia, se non che hora potrebbe andarsene in posta et alhora non posseva tal che ad lui è necessario overo fugire da Roma et abbandonare lo stato suo di qua, overo accomodarsi men mal che si po a star ben con quelle genti che li sono tanto vicine che hora per hora possano farli insulto et danno; de gia incomenciano voler, che Sua S^{ia} se advedi de la necessità et intendi per discretion et hanno mandato il s^{ro} Gio. Bap^o Savello sotto color de sue differentie par-

¹ = loro.

ticulari a turbar et metter rumor nelle terre sue vicine et altre genti hanno incominciato ad levar ad Asculani verso il Tronto de molti castelli et, benchè del uno et del altro si escusino et dichino che faranno provisione, pur se cognoscie la causa perchè lo permettano. Sua S^a ne sta de mala voglia vedendo dove si trova et parli che imperiali vorrebbero che senza alcun suo profitto se mettesse in manifesta ruina, per il che non havendo genti ne maggior forze che se habbino cognoscie che stringersi con lo Imp^o non serveria ad altro che ad ruinarsi, et me dice che cognoscie bene chel debito suo serrebbe dir l'horo a bona cera io non voglio farlo perchè non mi si pertiene, ne meno conviene che io me stringhi con lo Imperatore perchè ruini la Christianità et levar il mezo de posser condurre la pace de Christiani, perho ch'stando ne termini dove si strova è sforzato per mantenere quel poco che li resta intertenersi como po; ad me parse in questo proposito far intendere ad Sua S^a non como servitore del re, ma como cardinale et Christiano desideroso del ben de Sua S^a et de la Chiesa, alla quale son più obligato ch'ad altra cosa, quanta consideratione li tocca haver in questa pratica vedendo in manifesta anzi certa ruina di quel ch'è restato ogni volta che S. S^a passi in quella parte, mostrandoli quanto poco po creder a chi l'ha ingannato tante volte, quello che possi seguir sopra tutto il stato temporale de la Chiesa et quel che possi seguire in lo spirituale vedendo Sua M^a et altri suoi collegati non esser stimati da Sua S^a, ch' da giudice et arbitro sia fatto parte, incontinenti li levaranno la obedientia et dolerannosi quanto potranno de Sua S^a havendo fatto tutto per servitio della Chiesa, che pur è vero che per causa sua tutta la ligha si trova nel stato che si trova et hora intender che Sua S^a sia condisciesa ad far convention che debbi portar preiudicio alli affari l'horo et con molte più ragioni mi son sforzato senza rispetto et certo non ho havuto molta fatica perchè Sua S^a non solo accetta quel che se li dice, ma discorre il medesimo con argumenti maggiori et ragioni efficaci. Io non so quello sia per far se benchè Sua S^a sta in grandissimo affanno et perplessione et se per caso venesse mai ad effetto alcuno vi verrà per viva forza et tirato per li capegli et lo differirà quanto più potrà; credo per quel che ne vedo et per le parole non posser de far di meno se accomoderà di sorte che chi vorrà judicar bene dirrà che non ha possuto far di mancho. Mi ha anche detto che questi Imperiali fanno instantia grande per la cruciata et che in effetto non possendo altramenti se ne contentarà, imperho con conditione da non darla insino ad 6 mesi et così ne ha pregato et fatto scriver allo Imperatore pensando in questo tempo haver occasione di condursi a confini per la pace universale et allora donarla et che de

gia se ne era scritto al legato quale lhaveva fatto intendere al re et che Sua M^a gli haveva detto ben N. S. P. non darà altro et tanto ad nos. Questo me lo diceva in proposito del discorso faceva con Sua S^a che se pur non posseva far di manco di darla che era cosa che si posseva pareggiar dando altrettanto a Sua M^a, ma che de venir ad alcuna particolare convention per secreta che fosse che pur se intenderebbe et ne seguirebbe troppo inconveniente, me dice haver fatto intender lhorò che per amor de Dio non lo astringhino alla ruina sua et che non vole ne restitutione di terre ne de cosa che li possino dar purchè non lo sforzino far contra il iudicio et voler suo et certo che da uno homo da bene che tiene la parte del Impr^o et mio amico intendo che Sua S^a ha fatto il medesimo discorso et pregatolo vogli persuadere alli agenti del Imp. che non vogliano senza proposito ruinarlo a fatto.

Non scrivo le querele che mi ha fatto Sua S^a de portamenti de s^t Fiorentini verso de lui et suoi perchè penso che siate da ogni banda informato et di questo et daltro ho parlato ad longo con lo ambassador che è qua, quale penso non harrà manchato de scriver il tutto.

In Roma alli IX d'aprile 1529.

(Orig. Bibl. Nat. de Paris, Fonds Franc. 3091, f. 27—30.)

122. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA,
MARQUIS DE MANTUA

1529 Octobre 7, Rome.

... Non potrei dire el martellochel papa ha, che Firenze non vada a saccho, intendendose che dentro vi sono cinquanta cervelli galiardi de cittadini inimici della casa de Medici, li quali si sono coniuurati de stare saldi et non volere accordo per modo alcuno. Molti homini da bene si sono absentati per fugire quel periculo che è imminente a quella città, et de questi una bona parte c'è delli amici de S. S^a, de modo che non è punto in proposito per la pratica dello accordo...

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

123. — CONSISTOIRE DE BOLOGNA DU 22 DÉCEMBRE 1529

Die merc. 22 decembris [1529]. Rev. dom. Senen. ut unus ex deputatis cum rev^{ms} de S. Severino et Cesarino qui egritudine impeditus adesse non potuit retulit super privatione comitis

Iohannis Baiboda Transilvani tanquam eius qui iniverit amicitiam cum Thurcarum tyranno qui ipsius ductu et promissis regem Ludovicum tunc et nuperrime totum regnum occupaverit, incendit et deleverit, ex quibus privatus, excommunicatus et declaratus existit iuxta tenorem minutae per rev. primum diaconum lectae¹.

(*Acta consist. vicecanc., Arch. Consist. du Vatican.*)

124. — LE PAPE CLÉMENT VII AU CARDINAL FARNÈSE

1530 Février 2, Bologna.

Posteaquam fraternitas tua discessit a nobis, occurrerunt gravissima quaedam, propter quae aliquibus etiam diebus hic permansuri sumus et il a des raisons de désirer la présence de Farnèse. Instante prière d'être à Bologne au plus tard dans vingt jours, car d'ici là le Pape décidera le couronnement de l'Empereur. Similia card. Senen., Sanseverin., Neapolit., Materan, Pisan., Nurcen., Iporegien.

(*Min. brev. 1530, vol 27, n. 83. Arch. secr. des Papes. Expédition originale pour Farnèse aux Arch. d'État à Naples, Perg. Farnese.*)

125. — CONSISTOIRE DU 4 FÉVRIER 1530

Die 4 februarii [1530] fuit consistorium Bononiae in loco consueto, in quo S^{us} Sua declaravit mentem Imperatoris coronandi se Bononiae in festo s. Mathiae, et fuerunt deputati ad cogitandum necessaria ad incoronationem rev^{mus} d. Anconitanus, d. Dertusen. et rev. d. de Cibo...

(*Acta consist. vicecanc. aux Arch. consist. du Vatican.*)

126. — ANDREA DA BURGO ET MARTIN DE SALINAS
A FERDINAND I

1530 Février 8, Bologna.

... Die quinta venit posta cum litteris M^{us} V. datis die 29 praedicti et dum extraherentur ex ziferis, quae longae et multae erant,

¹ La Bulle Cum supremus coeli terraeque moderator. Dat. Bononiae, 1529 XI Cal. Jan., fut réimprimée en 1529. Un exemplaire (s. l. 1529) est au British Museum.

ego Salinas portavi Caesari litteras M^{is} V. ad manus proprias qui illas legit. Ego etiam legi illa quae mihi scripta erant in lingua hispana a M^{is} V. Caesar legit integre litteras M^{is} V. et attente etiam audivit mihi scripta et nihil aliud mihi respondit nisi quod postea intelligeret nobis scripta in latino quando essent extracta. Post autem illas litteras acceptas subito mandavit, ut cum diligentia mittatur ad providendum de necessariis pro solempni banchetto fiendo per S. Caes. M^{is} in coronatione quae fiet die 24 praesentis, et ad eam vocati sunt vocandi et etiam revocati cardinales qui recesserant. Iussit etiam Caesar ut ego Andreas denuo scriberem domino Friderico ut accelleret adventum suum et etiam aliquorum Tridentinorum ad finem quem scripsit M^{is} V^{is}... Hodie post prandium fuimus cum Caesare ad longum et particulariter declaravimus scripta per M^{is} V. circa singula. Audivit attente omnia et dixit M^{is} V. etiam manu sua multa sibi scripsisse et unum punctum magis vid. quod M^{is} V. responderat circa illud quod scripserat M^{is} V. in genere circa coronationem quando omnino vellet ire Romam. Praeterea dixit quod nunc venit praepositus de Felwich qui retulit quod Germani non habebant gratum quod Caesar accipiet hic coronam et melius esse ire Romam. Demonstravimus credere nos, quod M^{is} V. et d. Tridentinus respondissent posse hic accipi corona et melius esse quam ire ad perdendum tempus ad profectionem Romae et credere nos ita bene intelligere res Germaniae sicuti ipse praepositus, tamen quod M. Sua Caes. intellexerat litteras manu propria M^{is} V. et scripta nobis et faceret ut sibi placeret. Respondit iam esse tardum ire amplius Romam et ob causas scriptas a M^{is} V. nolle ire, sed hic accipiet coronam, sed post illam die prima martis recederet hinc venturus in Germaniam.

(*Orig. Haus-, Hof- und Staatsarchiv. à Vienne.*)

127. — LE PAPE CLÉMENT VII AU DUC CHARLES DE SAVOIE

1530 Mars 24, Bologna.

Dil. fil. etc. Cum nuper tam cariss. in Christo filius noster Carolus V Imp. semper august. quam no^{is} tua ac dil. in Christo filia nobilis mulier Beatrix infans Portugalliae conjux tua ipsiusque imperatoris sororia summa cum instantia a nobis petierint, ut vestrum secundogenitum infantem in S. R. E. cardinalem assumere dignaremur, nos in hujusmodi petitione non illud quidem affinitatis vinculum, quo nobis et fe. re. Leoni. P. X fratri patrueli et predec. nostro conjunctus es, ne carni et sanguini indulgere in his videremur, sed praecleara ipsius impe-

ratoris erga nos merita ac tuam et predecess. tuorum erga sed. apost. inconcussam devotionem fidemque perpendentes, testis est nobis Deus cujusque nostrum scrutator cordium, tam piis in ipsum infantem desiderii vestris satisfacere posse optavimus, nec quicquam quod ad conceptum cordis nostri faceret pretermisimus; licet enim res nova et penitus inusitata ac propterea impossibilis potiusque difficilis videretur, cum non presentibus sed futuris promovendi infantis cardinalis meritis foveretur, non multo post tamen, quam requisiti fuimus, cum ven. frat. nostris in consist. nostro secreto super hujusmodi negotio non minus pie quam provide verbum fecimus scrutantes pariter et petentes a quolibet vellent libenter annuere libereque proferre quod tibi et conjugii tuæ circa præmissa cum nostro et hujus s. sedis honore concedere et gratificari possemus; verum hujusmodi nostra propositione audita, et si cardinales ipsi in omnibus quæ Imperatori et nobilitati tuæ ejusque conjugii possint satisfacere se paratos et prontos ostenderint, propositionem tamen ipsam velut rem novam et inusitatam et quæ si in exemplum transiret plus detrimenti ap. sedi quam tibi et conjugii tuæ honoris et commoditatis allatura foret, abhorrentes adeo se difficiles reddiderunt, ut non parum nos et Imperatori ac nobilitati tuæ ejusque conjugii facturos in hoc satis arbitrati fuerimus; postquam præfatos cardinales concurrentibus omnium votis in hanc sententiam adducere trahe-reque potuimus, ut præfatum infantem secundum genitum vestrum quem speramus talem futurum ut merito ad cardinalatus honorem promoveri posset, cum legitimæ ætatis fuerit in cardinalem ex nunc prout ex tunc et de eorundem cardinalium voto et consensu eligemus idque eidem nobilitati tuæ de eorundem cardinalium consilio et unanimi consensu in verbo veri Ro. pontificis nos indubie facturos esse vigore præsentium promittimus et pollicemur.

Dat. Bononiæ, die 24 martii 1530, a° 7°.

EVANGELISTA.

(*Cop. Arch. secr. pap., Arm. XI, vol. 48, f. 197—201.*)

123. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA,
DUC DE MANTOUE

1530 Juillet 18, Rome.

... Si sono fatte a questi dì alcune congregationi et uno consistorio sopra le cose che ultimamente hanno ricercato questi, et

secondo intendo la resolutione che si farà per N. S^o e per il collegio sarà in la negativa parendo che portava troppo grande alteratione alle cose della fede a consentir alle dimande che si fanno, ma si cercherà di trovare qualche altro expediente per aquietare l'animi loro al meglio si potrà con concessioni non tanto pregiudiciali como seriano queste.

(Orig. Arch. Gonzaga à Mantua.)

129. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERICO GONZAGA,
DUC DE MANTOUE

1530 Octobre 19, Rome.

L'imperatore per queste lettere de IIII che sono venute ultimamente fa instantia al papa che se resolva de la intentione sua circa l'impresa contra Lutherani et che parimente contribuisca de denari alla spesa che occorrerà havendosi a fare la impresa contra essi, persuadenendosi S. M^a che S. S^a habbia da essere conforme alla voluntà sua in fare la guerra a detti Lutherani. Così questi oratori de Spagna et Hungaria stimolano molto S. S^a per l'una e l'altra cosa. Ella sta suspesa sopra la resolutione che habbia a fare, perchè li pare che undique sint angustiae e far questa guerra al presente non si sa come la sia cosa bene intesa, che oltre la gran spesa che gli occorrerà uno incendere maggiormente la voluntà del Turco contro christianità et a farne la impresa. Et essi Lutherani faranno tutte le opere che potranno per tirarlo al soccorso loro, depingendoli la facilità che esso Turco haverà de eseguire lo intento suo de venire contra Christiani havendo loro per compagni et per complici in questa impresa. Da l'altro canto a lassare che non si faccia demonstratione contra essi Lutherani essendo seguito quello che è in Augusta et havendo fatto lo imper^o tanta bravura come fece nel partire del duca di Sassonia, de là serà un perdere de riputatione, et le cose catholiche si diminuiranno di sorte che poi se li vorrà dare rimedio e non si potrà, tanto più che hora si pensa che questa maladetta setta Lutherana si andrà augmentando, già che è anichilato quel rispetto che si havea allo imperatore, et reuscita in nulla la speranza et la espettatione in che si stava che S. M^a avesse a fare qualche bona resolutione in questa sua dieta. Il papa ha fatto recercare a Venetiani il parer loro in questa materia per il loro ambasciatore quale ha scritto, ma anchor non c'è la risposta. Ben esso ambasciat^o iudica per quello chel sa dell' animo de quel dominio, chel consiglio

suo serà che si fuga la guerra più che si può, et che a questi tempi, che si veddeno de che sorte siano li preparamenti che fa il Turco per la guerra, sia molto mal a proposito a suscitare questi fuochi, quali potranno portare tanto incendio a tutta Christianità, che mal beato chi se gli incapparà, et dice quello che in effeto a me anchora par vero, chel dritto era a non escludere questa pratica della sorte che è stata fatta, che considerata la qualità di tempi si era da vedere di venire a qualche compositione con Lutherani, tollerando alcuna di quelle sue opinioni più presto che romperla in tutto con loro come è stato fatto. Perchè Dio sa se ci serà il modo de mostrarli li volto così gagliardamente come si dice, et se così de facili si potranno sradicare con le armi et con la forza come se dissegna. Staremo a vedere et pregaremo dio che ne aiuti...

Roma 19 de ottobre 1530.

(*Orig. Arch. Gonzaga à Mantua.*)

130. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA,
DUC DE MANTOUE

1530 Octobre 27, Rome.

N. S. ha mandato oggi per me et me ha fatto intendere che a questi dì, doppoi la resolutione de la dicta fatta sopra il caso de Lutherani vedendo lo imperatore la ostinatione de li seguaci de quella secta, perchè era cessato quel timore che haveano a principio che S. M^a se transferisse in Ellemagna, il che non era proceduto da altri che dal vedere la dissolutione del exercito de Italia, pareali in proposito tirare in Ellemagna una summa de X^m fanti, fra Italiani et Spagnoli, et perchè si persuadea che quella demonstratione era causa de reprimere la insolentia et temerità de essi Lutherani, perchè se riduriano a qualche termino ragionevole, dubitando del castigo de l'arme, si anche che una banda de questa sorte intertenendola per questo inverno, in caso chel Turcho pensasse al danno de Christianità, potria fare bono servitio per opponersi a la venuta sua; augumentando poi il numero de le fantarie cum la natione todescha a la summa che si giudicasse essere expediente; ma perchè ad fare quella spesa S. M^a non si conosca sufficiente insieme cum il re suo fratello de portare tanto peso, implorava lo aiuto di S. B^o et de li altri principi d'Italia et potentati a fine che si potesse mandare ad executione quello suo laudevole pensiero, il quale concernendo il beneficio universale de tutta

Christianità si persuadea che ciascuno per la parte sua non mancaria de contribuire volentieri pro rata, secondo che da S. S^{ia} seria taxato et ordinato. Però p^a S. S^{ia} havendo a questi di fatto matura consideratione sopra tal proposta, et parendoli che le ragioni addutte per S. M^a habino del ragionevole, et che il far quanto la ricerca sia per portare bon servitio et sicurezza ad le cose de Christiani, ha determinato significare a li oratori de li sⁱ de Italia che se ritrovano appresso S. B^o la comprobatione che ella fa del partito, accioche ciascuno ne dia aviso a li loro principi, cum ordine che li scrivano oltra li brevi che li manda S. S^{ia} anchel parere et intentione sua, et che si conferisca a la spesa che occorrerà per sei mesi, secundo la limitatione che è stata fatta. Dove che per tal causa havea mandato per me, come l'havea fatto anche per li altri, accioche ne scrivessi a V. Ex. et la exhortassi et pregassi in nome suo ad volere essere contenta de consentire a la resolutione presa sopra ciò, et satisfare per la parte sua, secundo che li era stato deputato, che per quanto me ha ditto S. B^o sonno mille ducati al mese...

Roma alli 27 de ottob^e 1530.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

131. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA, DUC
DE MANTOUE

1530 Novembre 13, Rome.

[Chiffré :] Venetiani hanno disuaso extremamente S. B^o a concorrer in opinione della guerra contra Lutherani et per molte ragione li hanno dimostrato che questo serà la ruina de la Christianità quando non si muti proposito. S. B^o è stata sopra di se quando se li è fatta questa relatione, et pare che in effetto hinc inde sint angustiae: da un canto la guerra non è bona, da l'altro il concilio non piace; staremmo a veder.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

132. — FABRIZIO PEREGRINO A FEDERIGO GONZAGA,
DUC DE MANTOUE

1530 Décembre 10, Rome.

... Si è resoluto di mandare un personaggio al'imp^o per l'interesse del concilio, et doppoi molta discussione de chi sarebbe al

proposito come l'arcivescovo di Capova o il Theatino o l'arcivescovo di Brindisi mes^r Girolamo Alleandro, persona litterata molto et dotta, alla fine sonno calati al protonotario de Gambera, quale s'aspetta hoggi overo dimane, et in suo luogo in Bologna se laserà il vescovo di Casale, mes^r Bernardino della Barba...

Roma 10 decembre 1530.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

133. — GIROLAMO CATTANEO AU DUC DE MILAN

1531 Janvier 7, Rome.

... Hoggi ad hore 17 vel circa al medesimo solito che S. S^{ia} va in Belvedere è caduto el muro dil corridore che va a Belvedere da la zima sino al fondamento et sonno 3 volte una sopra de l'altra perchè sonno ancora tre gli corridori. La longhezza del muro fracto ponno passar 20 canne alusanza romana. La causa è stata che mai fu coperto dipo che lo fece fare papa Julio et è quella parte fora dil muro di Nicola, dove sta quella porta bella de trevertino et dove è quello cordone duplicato di pietra cotta et in mezzo certe lettere majuscule de lettera nostrana di marmaro che cominciano Julius II Pont. Max. etc.

(Orig. Archives d'État à Milan.)

134. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA, DUC DE MANTOUE

1531 Janvier 9, Rome.

... Erano XVI hore e mezza che N. S. havendo udita la messa si mosse per inviarsi verso Belvedere, dove S. S^{ia} è solita di andare spesso la matina, pur aprendo la fenestra della camera sua et vedendo chel tempo era humido e tristo, mutò proposito. Non stette un ottavo d'hora, che del corridore per il qual si va a Belvedere, ne ruinò dalla cima in fino alli fundamenti più di XXX braccia per lungo e per traverso, talmente che se S. B^{no} andava, portava grandissimo pericolo insieme con quelli che erano in sua compagnia, di ritrovarsi in quel luoco a punto quando accadette il caso. Et se per disgratia cossi fosse stato, tutti saressimo morti, dove che non si ha poco da ringratiare Dio di haver schivato un tanto pericolo..

Di Roma il IX di gen^{no} 1531.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

135. — FRANCESCO GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA, DUC
DE MANTOUE¹

1531 Juin 5, Rome.

Ho parlato cum N. S^{re} sopra quanto V. Ex^a me scrive per la sua de 26 del passato, del desiderio che ella haveria che mes^r Michele Angelo li facesse qualche opera de sua mano per mettere nel palazzo suo del Te, et hayendo fatto intendere a S. S^{ia} la difficoltà che esso mes^r Michelangelo fa de poterla compiacere, la ho supplicata ad volersi dignare de non solo darli licentia de potere lavorare, ma commetterli anchechel voglia servire p^a V. Ex., che per una gratia S. B^{no} al presente non li po fare la maiore de questa. Ella me ha risposto che la pensa chel sia impossibile che egli attendesse a pictura se V. S. Ill^{ma} volesse opera de quella sorte, perchè essendo lui occupato in la scolptura, come è et è per essere per molto tempo, non può havere la mano disposta al dipingere, sel non interlassarre per un tempo lo exercitio del scarpello, per essere totalmente diversa luna cosa da laltra. Et oltra ciò S. S^{ia} dice conoscere la natura del homo, de sorte che nel termino chel se ritrova de presenti, occupato nel lavorero che sopra è detto, non se mettaria ad fare cosa de pictura, dubitando che de l'opera chel facesse non ne riportasse più presto carico che laude, per essere molto severo nelle cose sue. Pur cum tutto ciò ella non mancarà di satisfare alla rechiesta de V. Ex. facendoli scrivere in bona forma, acciochè se possibile ela sia compiaciuta di qualche cosa rara², et per lei non restarà de darli la commodità del tempo, ancor che li sia molto al core chel vaddi perseverando indesinatamente l'opera chel ha per mano, che è artificio de multa longhezza. Io non ho voluto differire altrimenti ad fare l'officio cum S. S^{ia}; havendo per lettere de mes^r Gio. Borromei inteso che egli non è per venire de presenti in Roma, le sue le indrizarò, et daroli aviso de la risposta havuta da S. B^{no}, procurando che si scriva a Firenze secundo la promissione de quella...

Roma alli V de zugno 1531.

(Orig. Arch. Gonzaga à Mantua.)

¹ Le même F. Gonzaga écrit, le 24 juin...* Hor regratio S. B^{no} de l'haver fatto scrivere a Michelo Angelo, secundo che a questi dì V. Ex^a ne la supplicò, la quale me ha ditto che non accade renderli altre gratie, ch' ella haverà charo che V. S. Ill^{ma} resti compiaciuta, purchè il cervello di esso Michel Angelo se accomodi a satisfare al desiderio suo...

² Ou : rica.

136. — LE PAPE CLÉMENT VII NOMME DE NOUVEAU BALDASSARE PERUZZI ARCHITECTE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

1531 Juillet 1^{er}, Rome.

Dil. filio magistro Baltassari Perutio Senensi, nostro ac fabricae basilicae S. Petri de urbe architecto.

Dil. fil salut etc. Cum nos dudum ante ruinam urbis proximam te nostrum ac fabricae basilicae S. Petri de urbe architectum cum salario annuo centum quinquaginta ducat. auri de camera ad vitam deputaverimus, nos operam et scientiam tuam in futurum continuare cupientes te de novo nostrum et dictae fabricae architectum ad vitam tuam cum salario annuo 150 duc. auri praedicto auctoritate apostolica tenore praesentium deputamus mandantes...

D. Romae I julii 1531 A. 8^o.

BLOSIUS.

(*Min. brev.*, vol. 37, n. 301. *Arch. secr. pap.*)

137. — FABRIZIO PEREGRINO A FEDERIGO GONZAGA DUC DE MANTOUE

1531 Novembre 19, Rome.

... Hier sera vi furono lettere dalla corte Cesarea et fresche, che fanno aviso come il duca di Saxonia è ritornato a essere buon Christiano, et mandati bandi per tutto il suo dominio, che si debbiano aprire le chiese, che si faccino l'oratione, le processione, et se dicano le messe, come prima, et che si vole conformare con la buona Christiana. Et tal nuova questa mattina che è il giorno della sua creatione, S. S^{ta} con allegrezza grande l'ha publicata a tutti i r^{mi} srd card^{li} et per certa ge l'ha confirmata, che veramente è una segnalada et boniss^a nuova. La pred^a S^{ta} in aiuto et soccorso delli cinque cantoni de Svizari Christiani, manda di presente il cap^{no} Zuccharo con cento cinquanta cavalli et doi millia fanti tutti archibuxeri, quali penso farà fra Spoleti et Perosa, dimorando esso capitano a Spoleti per stanza già parecchi mesi sonno, et la p^a S^{ta} dice che l'imper^{re} ancora dal canto suo promette di mandarne altri doi millia et di più se bisognaranno, quali già debbano essere inviati...

Roma XVIII di novembre 1531.

(*Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.*)

138. — ANDREA DA BURGO A FERDINAND I^{er}

1532 [Juin 5, Rome].

Hodie in congregatione fuit proposita temeraria et inhonesta peticio Galli qua petit decimas dominiorum suorum adjungens impudenter quod nisi concedatur occupabit ipse propria temeritate. Horret Papa hominis impudentem audaciam et quid faciat dubitat. Si concedat videt suppeditari arma Italiae, si denegat timet sublatum iri obedientiam prout minatur. Dixere sententiam, nihil tamen conclusum propter rei magnitudinem, tum quod duo ex senioribus vid. Fre[nese] et Monte aberant. Dilata est res ad proximam congregationem. Creditur tamen quod abnegabitur regis peticio.

P. S. [chiffre] : Subscriptam cedulam misit mihi card. s. Crucis quinta junii.

(Orig. Haus-, Hof- und Staatsarchiv à Vienne.)

139. — CARDINAL ERCOLE GONZAGA A FEDERIGO GONZAGA, DUC DE MANTOUE

1532 Juin 23, Rome.

Long rapport chiffré à la suite de quoi le cardinal Ippolito de' Medici est envoyé légat en Hongrie avec missions diverses. Io per me dico che la potissima [causa] sia stata la desperatione del papa di removerlo mai dalla vita che tiene senza mandarło alla disciplina del imperatore la quale è grave e severa.

Sanga et Salviati sont très influents près du Pape.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

140. — FABRIZIO PEREGRINO A FEDERIGO GONZAGA DUC DE MANTOUE

1532 Juin 29, Rome.

Le cardinal Colonna est mort à Naples pour avoir bu de l'eau glacée et altri disordini. Clément VII et la maison de Médicis ont perdu un grande et grosso nemico¹. Le cardinal Colonna était l'auteur du sac.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

¹ Alberini dit la même chose.

141. — LE PAPE CLÉMENT VII

A JOHANN VON METZENHAUS ARCHEVÊQUE DE TRÈVES

1532 Juillet 20, Rome.

Venerabili fratri... Archiepiscopo Treverensi.

Ven. frater, salutem etc. Cupientes quantum cum Deo licet bonarum litterarum et artium splendorem multa superiorum temporum negligentia obscuratum in lucem restituere volentesque animo, quantum et fidei Catholicae, ac humani generis ornamentis litterae prosint, quae ingenia alunt, animum corroborant, intelligentiam illustant, avocant a vitiis, impellunt ad virtutes, statuimus librorum, et auctorum veterum monumenta ad hoc facientia ubique perquirere, in eaque re nec impensis parcere nec laboribus. Misimus igitur dilectum filium Ioannem Heitmerum¹ clericum Leodiensis dioecesis capellanum nostrum multorum testimonio probatum commissarium nostrum ad partes istas diligentem operam, ut speramus, daturum, quo nostro desiderio satisfiat. Intelligentes autem quantum tuae fraternitatis auctoritas nobis et huic studio nostro possit esse proficua, illam hortamur in Domino, teque pro tua majorumque tuorum virtute vehementer requirimus, ut praefato Ioanni commissario nostro ad mandatum sibi opus libere expediteque exequendum assistere omni tuo favore atque auxilio velis et de salvo conductu, si ita duxerit, providere. Quod ita nobis gratum facturus es ut si, quodamodum confidimus, sperati ex opera tua fructus proveniant, praeter aeternam laudem, quam ab omnibus reportabis, nos tibi vicissim et honoribus et commodis tuis, data occasione, largius senties responsuros.

Dat. Romae etc. die XX julii 1532, anno IX.

EVANGELISTA.

(Arch. secr. pap., Arm. 39, vol. 52, n° 536; *ibid.* 358 un semblable Bref du 20 juillet 1532 au cardinal Eberhard von der Mark, évêque de Lüttich.)

142. — LE PAPE CLÉMENT VII AUX DOMINICAINS DE GAND

1532 Juillet 20, Rome.

Priori et conventui domus Gandaven. ord. praed. Tornacen². dioc¹ Ms. : Heitinerum.² Ms. : par erreur Treveren.

Rempublicam etc¹... desideratorum per dil. fil. Wilhelmum Carnificem istius conventus vestri professorem ex diversarum provinciarum bibliothecis collectos et praesertim Ciceronis de gloria, consolatione, republica et ioculatione equestri in domo vestra seu illius bibliotheca existere, ipsum Joannem commissarium istuc destinare curavimus, qui librorum huiusmodi fidelia exempla ad nos adducat. Ils doivent lui montrer leurs codices. Rappel au devoir d'obéissance.

Dat. Romae 20 iulii 1532, anno 9°.

(Arch. secr. pap., Arm. 39, vol. 52, n° 537.)

143. — LE PAPE CLÉMENT VII A PETRUS ERAS

1532 Juillet 20, Rome.

Dilecto filio Petro Eras professori et bibliothecario conventus divi Francisci Mechlinien. Cameracensis dioecesis.

Dilecte fili, salutem etc. Quia sicut nobis retulit dilectus filius Ioannes Hytiners [sic] clericus Leodiensis dioecesis, capellanus noster, quem alias pro inquirendis et colligendis vetustissimis probatissimorum auctorum codicibus quadam superiorum temporum incuria fere deperditis ad diversas mundi partes destinavimus, te in huiusmodi pio et sancto opere semper sibi plurimum utilem extitisse, hanc tuam operam plurimum in Domino commendamus, teque paterne hortamur, tibi nihilominus in virtute sanctae obedientiae iniungentes, ut ab incoeptis non desistas, sed ut consuevisti, eidem Ioanni adiumento esse, etiam ad quaecunque loca utriusque Germaniae et Franciae et Angliae regnorum cum dicto Ioanne commissario, vel sine eo, prout ipsi Ioanni magis expedire cognoveris te conferendo perseveres. Et ut tutius et liberius valeas huiusmodi operi intendere, tibi, ut per 4^{or} menses a die qua per praefatum Ioannem super hoc fueris requisitus ad loca praedicta ad effectum praemissum tui superioris vel cuiusvis alterius licentia minime requisita, tuo tamen habitu semper retento, te conferre et in eis stare et pernoctare absque alicuius censurae vel poenae incurso libere et licite valeas, licentiam et facultatem concedimus per praesentes pariter et elargimur. Laborem autem et officium tuum huiusmodi habita occasione tibi ac conventui Mechliniensi dictae dioecesis, cuius, ut accepimus, bibliothecarius existis, proficuum fuisse enitemur.

Dat. Romae etc. die XX iulii 1532 anno IX.

EVANGELISTA.

(Arch. secr. pap., Arm. 39, vol. 52, n° 539.)

¹ Même début qu'au document.

144. — LE PAPE CLEMENT VII AU CARDINAL ALBRECHT
ARCHEVÊQUE DE MAYENCE

1532 Juillet 23, Rome.

Dilecto filio nostro Alberto tituli S. Petri ad vincula presbytero cardinali Maguntino nuncupato.

Dilecte fili noster, salutem etc. Magno studiosorum omnium, quinimmo totius humani generis commodo et decori cedere non ignorant, si antiquissimi codices, praesertim disertissimorum auctorum, qui hactenus quadam superiorum temporum incuria variis in locis infructuosi latent, in lucem ederentur, nihil duximus omittendum quod ad hanc rem pertinere cognovimus. Commisimus itaque dilecto filio Ioanni Heytnero¹ clerico Leodiensis diocesis capellano nostro, cuius fides et integritas iamdiu nobis cognita est, ut pro huiusmodi codicibus inquirendis et colligendis diversas mundi partes perlustret. Cum autem, sicut a fide dignis accepimus, tres decades celebratissimi historiographi Titi Livii Patavini, eiusdem Livii tempestate, ut creditur, exaratae, et nonnulli alii tam Caii Plinii quam aliorum authorum desideratissimi codices in bibliotheca tuae ecclesiae Maguntinae et castro tuo Genelemsteyn² reconditi sint, circumspectionem tuam et capitulum tuum Maguntinum hortamur et attentius in Domino requirimus, ut huiusmodi libros, et si qui alii in tuis dioecesi et dominio fuerint reperti, quos praefatus Ioannes dignos putaverit qui exemplentur, ad affectum ut exempla ex eis sumere possit, edi facias, eique pro tua solita in nos et hanc Sanctam Sedem reverentia omne auxilium et favorem praestes, ut, quod de re literaria mente concepimus, id auctore Domino, perficere valeamus. Erit autem id nobis gratissimum et tuae laudis et gloriae modicum non modicum preconium et augmentum.

Dat. Romae etc. die XXIII iulii 1532 anno IX.

EVANGELISTA.

(*Arch. secr. pap.*, *Arm.* 39, vol. 52, n° 548.)

145. — FABRIZIO PEREGRINO A FEDERIGO GONZAGA
DUC DE MANTOUE

1532 Octobre 17, Rome.

... Questi s^{ri} prelati quando nell' animo loro gli entra qualche

¹ Ms. : Heytnero.

² Il voulait dire Giobichenstein.

mala satisfatione mi pare habbino preso per costume de ritirarsi alle loro chiese a fare il santo et dicono al servitio di Dio contrafacendo il Chietтино et sua vita sancta, et in exempio vediamo un vescovo di Verona Baiosa morto, l'arcivescovo di Salerno et Eugubio, un vescovo de Nizza¹ in Franza predicare la sanctimonia al re Christ^{mo} et alle madame, et hora l'arcivescovo de Capova a fare il medesimo, et ognuno havere incominciato a raspare e santi giù dalle mura, gittare le berette a i crucifixi et altre simili cose, che per me non le voglio già chiamare ypocrisie perchè non ho il secreto del cuore del huomo qual el si sia, che alle volte potrei errare in volere giudicare altri et altro giudicasse poi me. De secolari non habbiamo ancora visto se non la del s' Ascanio Colonna, ma di già è passata parecchi giorni sonno...

Roma XVII d'ott^o 1532.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

146. — LE PAPE CLÉMENT VII A SON NONCE A NAPLES

1532 Novembre 12, Rome.

Nuntio Neapolitano. Dil. fil. nob. vir marchio Villaefrancae vicerex Neapolis inclyta pietate usus curavit nobis restitui plura tapetia et quattuor cum una parte alterius petias serici a quibusdam militibus... tempore direptionis Urbis ex palatio nostro ablata. Avis au nonce d'avoir à lever toutes les censures et peines encourues pour pillage.

Dat. Romae 12 nov. 1532, anno 9^o.

(Min. brev., vol. 41, n. 402, Arch. secr. pap.)

147. — GIOVANNI MARIA DELLA PORTA AU DUC D'URBIN

1532 Décembre 23, Bologna.

Qua s'è comenzato a ragionare delle cose Luth^{re}, alle quali si ha per resoluti, non fosse expediente remedio il concilio particular in quella natione che darebe assetto a modo suo alle sue oppenioni et non v'essendo forma di sperarlo generale per la discordia de principi Christiani correno de pareri, fosse ben fatto intimare questi Luth^{ri} unitam^{te} con Christiani alla deffensione contra il

¹ Girol. Arsagi; s. Gallia christ., III, 1291.

Turco lasciandoli in pace insin che Dio mandara occasione chel Concilio generale si possa far, et questa opinion è la più universale, contraria a quella d'alcuni che persuadeno a dar aiuto alli Catholici che potteron usar la forza contra Lutherani.

(Orig. Arch. d'État à Florence.)

148. — LE PAPE CLÉMENT VII A BALDASSARE PERUZZI

1533 Avril 30, Rome.

Dil. filio Balthassari Perutio Senen. architecto nostro.

Dil. fili, salutem. Cum opera tua uti intendamus, volumus ut statim receptis presentibus ad nos venire matures, quod, ut commodius ac securius facere possis, tibi, ut, non obstantibus quibusvis repressaliis contra communitatem et homines civitatis Senarum ratione quorumvis tam publicorum quam particularium etiam tuorum debitorum et ad quarumcunque personarum etiam camerae apostolicae instantiam emanatis et concessis, ad aliam urbem nostram venire ac in ea et toto S. R. E. statu tuto ac secure stare et permanere possis et valeas ad sex¹ menses a dat. presentium computandos et interim ad nostrum beneplacitum cum dicta octo dierum, auctoritate apostolica tenore presentium concedimus et indulgemus mandantes omnibus et singulis urbis et status eorundem gubernatoribus officialibus barisellis et executoribus presertim eiusdem camerae generali auditori, ne te contra presentium tenorem molestare quoquomodo audeant vel presumant, sed eas tibi iuxta suum tenorem inviolabiliter observent et observari faciant, premissis ac constitutionibus et ordinationibus apostolicis... non obstantibus quibuscunque.

Dat. Romae etc. ultima aprilis 1533, a^o X^o.

Car^lis de Salviatis.

BLOS.

(Arch. secr. pap., Arm. 40, vol. 46, n. 162. Min. brev.)

149. — PASTRON A LA MARQUISE DE MONFERRAT

1533 Novembre 10, Marseille.

Da poi l'altre mie, oghi essendo andato a visitare uno gran prelado et mio amicissimo, stringendolo pur amorevolmente de intendere quello particolare, al fin me ha dicto queste parole : Pastron,

¹ « Sex » en marge d'une autre main; dans le texte « duos » et plus loin « quatuor » sont rayés.

io non posso manchar de dirti qualche cosa, te prego ben se pur vorai dirlo et scriverlo, non me ne faci auctore. Sia certo che la S^a di N. S. non cereha altro ne mira ad altra cosa che di unire in bona intelligentia lo imper^o et il Christ^{mo} re, ma lo imp^o se trova tanto buono in mano chel non vol consentire a moversi ne disonzarsi in grado alcuno. Da l'altro canto il re se trova tanto carizato ne li capituli sono tra loro, che per niente vol stare cussi. La S^a del N. S. fa tutto per removeve l'una parte e l'altra da queste loro tanto ferme deliberationi, ma li vede poco modo. Questi s^t Francesi se havessero mille catene a piedi non se potriano tener che non rumpeno. Quello altro li pare essere in grande reputatione, non vol lassarsi condure di sorte chio tengo per certo vedaremo la più grande et crudel guerra che sia stata a tempi nostri...

In Marsilia X novembre 1533. Di V. Ex. hum. ser. el Pastron.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

150. — FABRIZIO PEREGRINO A FEDERIGO GONZAGA
DUC DE MANTOUE

1534 Mars 6, Rome.

... Ancora di qua dicono che l'ancravio d'Assia principe grande de Alemania et gran Lutherano o è venuto o debbe venire a ritrovare el re Ch^{mo} in Francia et abbocarsi con S. M^a; la cagione per ancora non s'intende per il certo, ma si crede che più presto sia per generare qualche sospetto a l'Imperiali, ch'insieme habbino intelligentia et unione, che per altro conto, ben che hoggi da un r^{mo} card^{le} mi sia detto, che quando N. S. fù a Marsilia dal p^o re Ch^{mo} li fù ragionato di volersi abbocare con il p^o laneravio a beneficio et servitio di S. S^a et della sede apost^{ca}, che per altro conto, che se cosi fossi farebbe l'opera da quel buon Ch^{mo} re che S. M^a è et debbe essere tenuto...

Roma 6 di marzo 1534.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

151. — FABRIZIO PEREGRINO A FEDERIGO GONZAGA
DUC DE MANTOUE¹

1534 Juillet 6, Rome.

... Di nuovo altro non ve è per hora eccetto chel N. S. è assai bene convaluto della sua indispositione et risanato et il r^{mo} di

¹ Luzio, *Pronostico*, p. 144.

Medici hormai dimostra havere diposta qualla sua fantasia di non più scappellarsi et vuole attendere al ecclesiastico et essere buon figliuolo come sempre è stato et, se non ha incominciato, presto incomincerà a prendere li ordini sacri per non possere più tornare addietro, cosa ch' al giuditio mio credo ch'l se ne renderà benissimo consigliato. S. S^{ia} gli paga tutti i debiti che sonno di molta somma et gli dona 100 ducati al mese per sua provisione del vivere, restando in questo grado se ritrovarà un bello, ricco et avventurato prelato. Se ragiona pur de i card^u che a divotion sua si faranno, et di quelli che a V. Ecc^a già ho scritto...

Roma 6 di julio 1534.

(Orig. Archiv. Gonzaga à Mantua.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Réconciliation entre le Pape et l'Empereur. — Les traités de Barcelone et de Cambrai. — Entrevue de Clément VII et de Charles-Quint à Bologne. — Le dernier couronnement de l'Empereur. — Rétablissement de la puissance des Médicis à Florence. 1

CHAPITRE II

Les divisions religieuses en Allemagne et la question du Concile jusqu'à la paix religieuse de Nuremberg de l'année 1532. 59

CHAPITRE III

Efforts de Clément VII pour défendre la chrétienté contre les Turcs. . 112

CHAPITRE IV

Deuxième entrevue de Clément VII avec l'Empereur à Bologne. — La question du Concile dans les années 1532-1533. — Voyage du Pape à Marseille, pour y rencontrer François I^{er}. — Mariage de Catherine de Médicis. 150

CHAPITRE V

Le divorce d'Henri VIII et le schisme anglais. 168

CHAPITRE VI

Séparation des États scandinaves du Nord et de la Suisse d'avec Rome. — Mouvements hérétiques dans les pays romains. 208

CHAPITRE VII

Fin du pontificat de Clément VII. — Sa place dans la littérature et l'art. 231

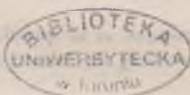
CHAPITRE VIII

Activité de Clément VII à l'intérieur de l'Église. — Son attitude dans la question du Concile et de la Réforme..... 269

CHAPITRE IX

Commencements de la réformation catholique. — « L'Oratoire de l'Amour Divin ». — Gaëtan de Thiene, Carafa et Giberti. — Les ordres nouveaux..... 289

SUPPLÉMENT..... 305



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

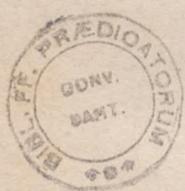
8, RUE GARANCIERE

100.

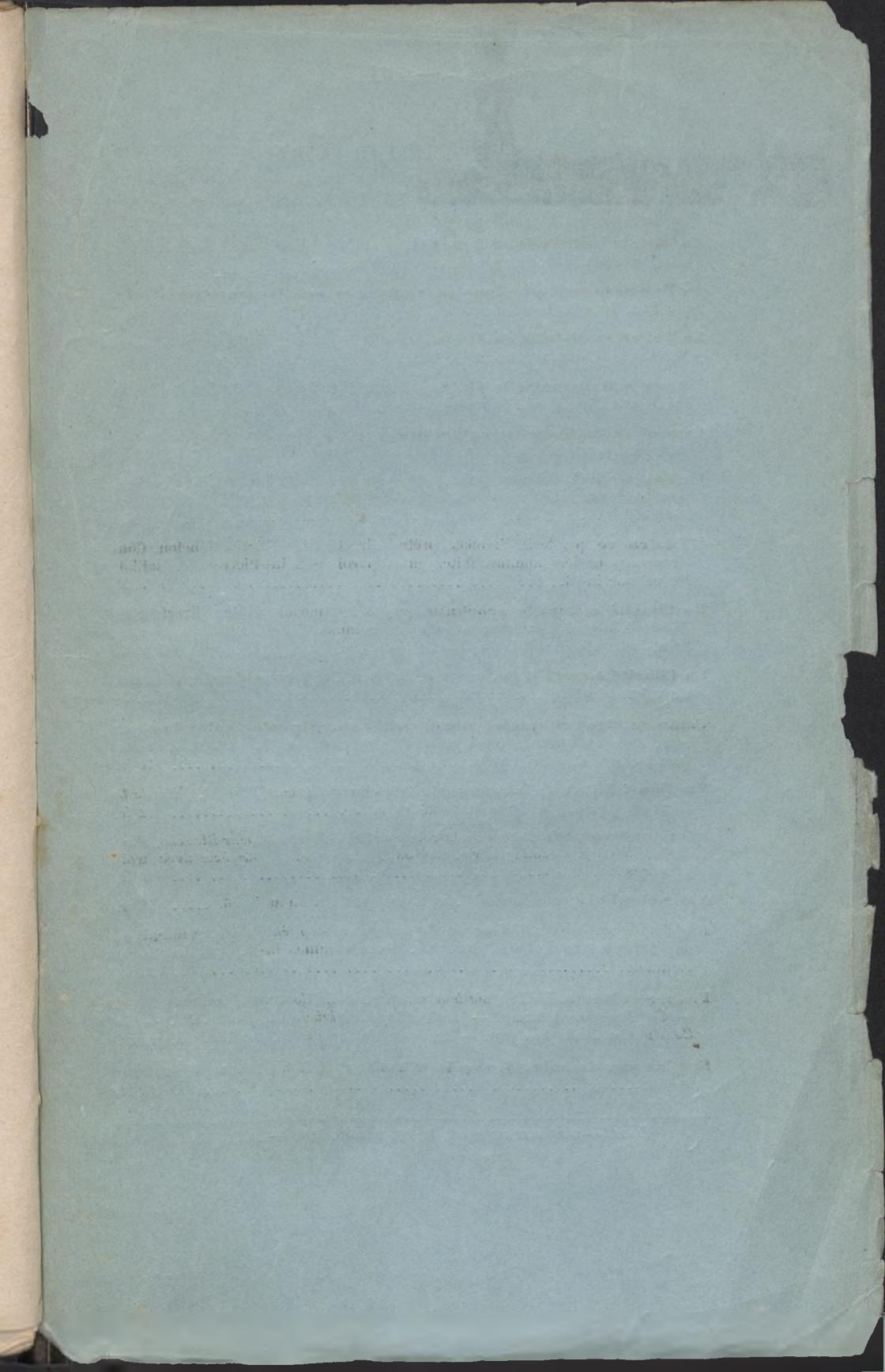
Biblioteka Główna UMK



300045133610



PARIS
TYPOGRAPHIE PLOD ZOUARIT ET Co





A L A M

- L'Allemagne et la Réforme**, par Jean JANSSEN, traduit de l'allemand par E. PARIS. Huit volumes in-8°. Prix de chaque volume..... 48 fr.
- La Russie et le Saint-Siège. ÉTUDES DIPLOMATIQUES**, par le P. PIERLING. Cinq volumes in-8°. Prix de chaque volume..... 25 fr.
- La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle**, par Paul THUREAU-DANGIN. 11^e édit. Trois vol. in-16. Prix de chaque vol. 15 fr.
- La Foi en la divinité de Jésus**, par le R. P. DIDON, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Un volume in-16..... 12 fr.
- Lettres à Mademoiselle Th. V...**, par le R. P. DIDON, de l'ordre des Frères Prêcheurs. 65^e édition. Un volume in-16, avec deux gravures..... 15 fr.
- Exposé de la Doctrine catholique**, par le P. GIRODON, prêtre, avec une introduction par Mgr d'HULST. 24^e édition. Un volume petit in-8°.... 15 fr.
- La Foi**, par le P. GIRODON, prêtre, directeur de l'École Fénelon. Conférences pour les hommes faites en la paroisse Saint-Pierre de Chaillot. Un volume in-16..... 7 fr. 50
- L'Espérance**, par le P. GIRODON, prêtre, directeur de l'École Fénelon. Conférences pour les hommes faites en la paroisse Saint-Pierre de Chaillot. Un volume in-16..... 7 fr. 50
- La Charité envers le prochain**, par le P. GIRODON, prêtre, directeur de l'École Fénelon. Conférences pour les hommes faites en la paroisse de Saint-Pierre de Chaillot. Un volume in-16..... 7 fr. 50
- La Charité envers Dieu**, par le P. GIRODON. Conférences pour les hommes. Un volume in-16..... 7 fr. 50
- Commentaire critique et moral sur l'Évangile selon saint Luc**, par le P. GIRODON, prêtre, directeur de l'École Fénelon. Un volume in-8° écu avec 2 cartes et 5 fac-similés..... 40 fr.
- En Haut! Lettres de la comtesse de Saint-Martial (Sœur Blanche, Fille de la Charité)**. 49^e édition. Un volume in-8° écu..... 12 fr.
- Vers les Sommets. Lettres de la comtesse Saint-Martial (Sœur Blanche, Fille de la Charité)**. Seconde série. 25^e édit. Un volume in-8° écu avec trois gravures..... 12 fr.
- Amour et Foi**, par le comte H. DE LACOMBE. Un volume in-16..... 12 fr.
- Histoire du sentiment religieux en France au dix-septième siècle. Pascal et son temps**, par Fortunat STROWSKI. Trois volumes in-16. Prix de chaque volume..... 12 fr.
- France et Rome. La Pragmatique sanction. — Le Concordat de François I^{er}. — Un Français à Rome. — La Politique religieuse de Louis XIV. — La Constitution civile du clergé. — Le Concordat de 1801**, par Louis MADELIN.
- Sur les pas de saint François d'Assise**, par Louis GILLET. Un volume in-16..... 12 fr.